H I S T O I R E



Histoire de la haine

Une passion funeste 1830-1930

Frédéric Chauvaud

Presses universitaires de Rennes

Presses universitaires de Rennes

Histoire de la haine

Une passion funeste 1830-1930

Frédéric Chauvaud

DOI : 10.4000/books.pur.49548
Éditeur : Presses universitaires de Rennes
Lieu d'édition : Rennes
Année d'édition : 2014
Date de mise en ligne : 11 juillet 2019
Collection : Histoire
EAN électronique : 9782753559530

https://books.openedition.org

Édition imprimée
EAN (Édition imprimée) : 9782753533332
Nombre de pages : 336

Référence électronique
CHAUVAUD, Frédéric. *Histoire de la haine : Une passion funeste 1830-1930.* Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014 (généré le 16 novembre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/49548>. ISBN : 9782753559530. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pur.49548.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

RÉSUMÉS

Je ne l'aime pas, je le déteste, je l'abhorre, je le hais, je voudrais le voir mort, j'exige que le souvenir même de son existence soit effacé à jamais… autant d'expressions et de pensées, longtemps enfouies, disant le rejet, l'appel à la vengeance et le rêve de destruction. Les discours et les gestes haineux prolifèrent aujourd'hui. Ils ont pour cible une conjointe, un voisin, un adversaire politique, une ministre, une communauté… Souvent appelée la passion funeste, la haine a toujours existé mais elle possède une histoire. Ses expressions, ses modalités, ses logiques, ses objets et ses effets ne sont ni identiques ni immuables.

Pour en rendre compte, il s'avère essentiel de retenir une séquence historique « moyenne » située entre deux paroxysmes, la Révolution et Vichy, plus précisément entre 1830 et 1930. Pour la caractériser, la fiction et les discours savants se sont mis à la recherche de formules : sentiment destructeur, pulsion puissante, émotion impérieuse, énergie libératrice et redoutable… Pour l'analyser, il convient de croiser les ressources documentaires et historiographiques afin de se demander comment la haine naît, se manifeste, se développe et parfois est instrumentalisée, à une échelle interpersonnelle ou bien collective. Pour la comprendre, dans une perspective d'histoire des émotions et d'histoire sensible, il importe d'écouter les hommes et des femmes du passé afin de restituer des paroles, des pratiques et des horizons d'attente.

Le présent ouvrage est un essai qui replace la passion funeste dans son époque et cerne ses raisons évoquées par les contemporains. Si la haine est à sa manière une forme de rationalité permettant de se mouvoir dans l'univers social, elle est une « figure du pensable » et un ressort psychologique déterminant, donnant la possibilité de comprendre ce qui anime les individus et les sociétés.

FRÉDÉRIC CHAUVAUD

Frédéric Chauvaud, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Poitiers, responsable de l'axe « Sociétés conflictuelles » du Criham (EA : 4270), est un spécialiste de la violence, du corps brutalisé et de la Justice. Auteur de nombreux ouvrages, il a notamment publié ou dirigé *Boucs émissaires, têtes de Turcs et souffre-douleur* (2012), *Le droit de punir* (2012), *Clameur publique et émotions judiciaires* (2014), *Au voleur !* (2014).

Cet ouvrage est diffusé en accès ouvert dans le cadre du projet OpenEdition Books Select.
Ce programme de financement participatif, coordonné par OpenEdition en partenariat avec Knowledge Unlatched et le consortium Couperin, permet aux bibliothèques de contribuer à la libération de contenus provenant d'éditeurs majeurs dans le domaine des sciences humaines et sociales.
La liste des bibliothèques ayant contribué financièrement à la libération de cet ouvrage se trouve ici :
https://www.openedition.org/22515.

This book is published open access as part of the OpenEdition Books Select project.
This crowdfunding program is coordinated by OpenEdition in partnership with Knowledge Unlatched and the French library consortium Couperin. Thanks to the initiative, libraries can contribute to unlatch content from key publishers in the Humanities and Social Sciences.
Discover all the libraries that helped to make this book available open access: https://www.openedition.org/22515?lang=en.








HISTOIRE
Histoire de la haine
Une passion funeste 1830-1930
Frédéric CHAUVAUD
PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Histoire de la haine

Collection « Histoire »

Dirigée par Frédéric Chauvaud, Florian Mazel,
Cédric Michon et Jacqueline Sainclivier

Série « Justice et Déviance »

Dirigée par Frédéric Chauvaud

Dernières parutions

Frédéric Chauvaud et Pierre Prétou (dir.),
Clameur publique et émotions judiciaires. De l'Antiquité à nos jours, 2014, 320 p.

Silvia Liebel,
Les Médées modernes. La cruauté féminine d'après les canards imprimés (1574-1651), 2013, 226 p.

Valérie Sottocasa (dir.),
Les brigands. Criminalité et protestation politique (1750-1850), 2013, 248 p.

Claire Dolan,
Les procureurs du Midi sous l'Ancien Régime, 2012, 288 p.

Frédéric Chauvaud (dir.),
Le droit de punir du siècle des Lumières à nos jours, 2012, 202 p.

Hervé Laly,
Crime et justice en Savoie. L'élaboration du pacte social, 1559-1750, 2012, 252 p.

Bruno Lemesle et Michel Nassiet (dir.),
Valeurs et justice. Écarts et proximités entre société et monde judiciaire du Moyen Âge au XVIIIe siècle, 2011, 198 p.

Frédéric Chauvaud, Yves Jean et Laurent Willemez (dir.),
Justice et sociétés rurales du XVIe siècle à nos jours, 2011, 380 p.

Isabelle Le Boulanger,
L'abandon d'enfants. L'exemple des Côtes-du-Nord au XIXe siècle, 2011, 368 p.

Isabelle Mathieu,
Les justices seigneuriales en Anjou et dans le Maine à la fin du Moyen Âge, 2011, 394 p.

Sophie Victorien,
Jeunesses malheureuses, jeunesses dangereuses. L'éducation spécialisée en Seine-Maritime depuis 1945, 2011, 318 p.

Jean-Pierre Allinne et Mathieu Soula (dir.),
Les récidivistes. Représentations et traitements de la récidive, XIXe-XXIe siècle, 2010, 288 p.

Pierre Prétou,
Crime et justice en Gascogne à la fin du Moyen Âge, 2010, 368 p.

Frédéric Chauvaud,
La chair des prétoires. Histoire sensible de la cour d'assises, 1881-1932, 2010, 384 p.

Alain Berbouche,
Marine et Justice. La justice criminelle de la Marine française sous l'Ancien Régime, 2010, 284 p.

Céline Regnard-Drouot,
Marseille la violente. Criminalité, industrialisation et société (1851-1914), 2009, 366 p.

Frédéric CHAUVAUD

Histoire de la haine

Une passion funeste 1830-1930

Collection « Histoire »

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

En couverture : *L'Adoration du veau*, peinture de Francis Picabia, 1941, Paris, musée national d'Art moderne – Centre Georges Pompidou, © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. RMN-Grand Palais / Philippe, ADAGP.

© Presses universitaires de Rennes
UHB Rennes 2 – Campus de La Harpe
2, rue du doyen Denis-Leroy
35044 Rennes Cedex
www.pur-editions.fr

Mise en page par Gwenoline Lemonnier

ISBN 978-2-7535-3333-2
ISSN 1255-2364
Dépôt légal : 1er semestre 2014

À Lydie, Céleste et Caroline,
bien qu'elles soient très éloignées de la passion funeste,
du sentiment noir ou des pensées fielleuses.

Introduction

En 1870, Jules Verne met un point final aux premières aventures trépidantes du capitaine Nemo. L'écrivain abandonne son sombre héros aux soins de son éditeur et à la curiosité de ses lecteurs. À bord du Nautilus, il parcourt les mers, s'aventure dans les bas-fonds sous-marins, ourdit des plans machiavéliques. Est-il un naufrageur ? Un prédateur ? Un être coupé de son milieu, un visionnaire dévoyé ? Non, il est bien davantage, c'est un « archange de la haine[1] ». Le narrateur, le professeur Aronnax, retenu prisonnier, souligne que c'est « un implacable ennemi de ses semblables auxquels il avait dû vouer une impérissable haine ». Cette passion funeste n'est pas dirigée contre un individu, peut-être l'est-elle contre une nation, mais elle la dépasse : « Cette haine qu'il avait vouée à l'humanité, cette haine qui cherchait peut-être des vengeances terribles, qui l'avait provoquée ? » Se demande encore le savant captif ? Peu importe finalement[2]. La correspondance de Jules Vernes avec son éditeur Hetzel montre qu'il pouvait s'agir aussi bien de la Russie oppressant la Pologne que de la Grande-Bretagne faisant la conquête de l'Inde, responsable du massacre de la famille du héros de *Vingt mille lieues sous les mers*. Au-delà de l'aventure de la science, de la découverte des abysses, de l'inventaire des dangers océaniques, le roman suggère qu'il existe autre chose : une énergie considérable qui fait mouvoir un personnage tel que le capitaine Nemo. La haine lui donne un élan presque infini. Sans elle, il ne se serait pas lancé à la conquête du monde sous la surface des eaux. Dans un univers imaginaire et rationnel, il subsistera toujours un territoire inconnu, non pas le globe terrestre arpenté de mille manières, mais les ressorts informels, tout ce qui fait mouvoir les individus, en particulier les plus prompts à se lancer dans l'aventure. Au-delà de l'univers romanesque, dans l'existence tangible de millions d'hommes et de femmes, existe bien sûr une

1. Voir en particulier Jules VERNE, *Voyages extraordinaires*, édité par Jean-Luc Steinmetz, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2012, 2 vol.
2. *Idem*, p. 104 et p. 160.

question de « psychologie historique[3] ». Tout ce qui relève des sentiments et des émotions, comme la haine, échappe le plus souvent à l'investigation historique[4]. Ils semblent difficiles d'accès, déroutants et en même temps fascinants. D'une certaine manière, pour parler comme Michel de Certeau, ils sont une hétéronomie tenant à distance la compréhension immédiate. Ils constituent une limite empêchant de saisir une société et de comprendre une époque. L'hétéronomie peut être définie comme la « blessure d'un rationalisme[5] ». Les émotions sont des processus complexes qui ne se laissent pas réduire à quelques traits simplifiés et qui ne sont pas toujours immédiatement accessibles[6]. Et pourtant, individuelles ou collectives, elles sont à l'origine de prises de décision, elles sont un guide pour l'action[7], permettant de prendre une décision et de choisir, dans nombre de cas, entre l'évitement et la confrontation[8].

Au lendemain de la Première Guerre, dans un autre registre, la haine s'invite à nouveau. Elle ne suscite pas la délectation du lecteur mais une sourde inquiétude, faisant resurgir des croyances qui semblaient appartenir à une autre époque. Dans des villages d'Auvergne, de Bretagne ou du Morvan, nombre d'habitants hâtent le pas, tentent de s'écarter ou se terrent lorsqu'ils perçoivent des « vibrations funestes ». Produites par la colère véhémente d'un sorcier ou d'une sorcière, elles signalent un danger imminent. Le promeneur risque d'être pris dans une tentative d'envoûtement. Le XIX^e^ siècle qui se veut rationnel, a défini l'envoûtement comme un

3. Outre les considérations bien connues de Robert Mandrou ou de Lucien Febvre, voir Nathalie RICHARD, « L'histoire comme problème psychologique. Taine et la "psychologie du jacobin" », *Mil Neuf Cent*, n° 20-1, 2002, p. 153-172.

4. Notamment pour l'étude de la période contemporaine, en particulier le XIX^e^ siècle, voir cependant Fabrice WILHELM (dir.), *L'Envie et ses figurations littéraires*, Dijon, EUD, coll. « Écritures », 2005, 259 p. ; du même auteur : *L'Envie, une passion démocratique au XIX^e^ siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012, 450 p. ; et Antoine GRANDJEAN et Florent GUÉRARD, *Le ressentiment, passion sociale*, Rennes, PUR, coll. « Philosophica », 2012, 236 p. ; pour une mise au point, voir Jérôme KAGAN, *What is Emotion? History, Measures, and Meanings*, New Haven, Yale University Press, 2007, 271 p. ; Barbara H. ROSENWEIN, « Problem and Methods in the History of Emotions », *Passions in context, International journal for the History and Theory of Emotions*, n° 1, 2010, p. 1-32.

5. Michel DE CERTEAU, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1987, p. 24.

6. Catherine LUTZ et Geoffrey M. WHITE, « The Anthropology of Emotions », *Annual Review of Anthropology*, vol. 15, 1986, p. 405-436 ; Catherine LUTZ et Lila ABU-LUGHOD (ed.), *Language and the Politics of Emotion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 228 p. ; voir aussi « Émotion », *Terrain*, n° 22, 22 mars 1994, 176 p.

7. Paul EKMAN et Richard J. DAVIDSON, *The nature of emotion: Fundamental questions*, New York, Oxford University Press, 1994, 496 p. ; voir aussi Vinciane DESPRET, *Ces émotions qui nous fabriquent, ethnopsychologie de l'authenticité*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1999, 359 p. ; et François LELORD et Claude ANDRÉ, *La force des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2001, 396 p.

8. Olivier LUMINET, *Psychologie des émotions. Confrontation et évitement*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2002, 254 p. ; voir aussi, dans une autre perspective, Rafael MANDRESI, « Le temps profond et le temps perdu. Usage des neurosciences et des sciences cognitives en histoire », Wolf FEVERHAHN et Rafael MANDRESI (éd.), *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 25 : « Les Sciences de l'homme à l'âge du neurone », 2011, p. 165-202.

« fait expérimental ». Il s'agit d'attenter à la vie ou à la santé de quelqu'un que l'on hait. Pour cela, il convient soit de fabriquer une petite statuette de cire, amalgamée de cheveux, d'ongles, de déjections de la personne exécrée, et de lambeaux de vêtements ; soit de prendre un crapaud vivant, baptisé et emmailloté « avec des fragments des habits de la victime ». Puis, muni de sa statuette ou du batracien, il faut maudire son ennemi à l'aide d'« affreuses formules imprécatoires ». Ensuite, le fétiche doit être dissimulé à proximité d'une habitation ou d'un lieu de passage, tandis que l'animal doit être enterré vivant, de préférence sous la pierre du seuil de la maison où réside l'envoûté. L'homme éduqué de la ville se gausse de semblables histoires. Ce sont des fadaises tout juste bonnes à faire frémir les enfants en bas âge ou les simples d'esprit. Mais au lendemain de la Grande Guerre, A. Villeneuve, auteur d'une étude sur les envoûtements de haine, les prend au sérieux. Les forces mystérieuses qui rôdent autour des destinées humaines doivent être l'objet d'investigations scrupuleuses, sans dédain ni scepticisme exagéré. Car les « funestes poupées » sont faites avec art. Physiquement ressemblantes, elles doivent surtout être « substantiellement aussi voisines que possible de son être ». L'action exercée doit agir sur le physique comme sur le moral. Pour les hommes et les femmes qui en ont été la proie, il n'y a rien de risible. En effet, relate-t-il, « une femme très bien portante fut prise subitement de douleurs aiguës dans le ventre. Elle éprouvait, disait-elle, comme des coups de couteau. Une voyante affirma que l'on se trouvait en présence d'un sort et que la "charge" de ce sort – lisez l'objet qui avait servi d'accumulateur à la volonté mauvaise – était enterré à tel endroit[9] ». Une fois ce lieu découvert, la figurine fut déterrée, et si, par bien des aspects, elle était grossière, la victime était « reconnaissable ». Les coups avaient été provoqués par des piqûres d'épingle restées dans le corps de la poupée qu'il fallut enlever, mais de la sorte la sorcière ressentit à son tour de très vives douleurs comme si une arme blanche lui avait perforé, à plusieurs reprises, le corps. Une fois la statuette disparue dans les flammes, celle qui l'avait confectionnée, pour se venger et poursuivre de sa haine la jeune femme, dépérit et ne fut bientôt plus qu'une moribonde.

Les agissements du capitaine Nemo et les envoûtements de haine, bien que situés sur des plans différents, attestent que la haine est bien présence de diverses manières et qu'elle constitue l'un des ressorts essentiels des conduites humaines. Il existe même un véritable foisonnement de sentiments et d'attitudes. Les observateurs et les chroniqueurs signalent sa présence un peu partout ; les mémorialistes et les journalistes l'aperçoivent sur les champs de bataille et dans les combats de rue ; les commissaires de police et les magistrats instructeurs la scrutent dans les couples et dans les familles, l'observent dans les rues et dans les champs, dans les centres urbains et les écarts. Tantôt

9. A. Villeneuve, *Les envoûtements de haine et d'amour*, Paris, Hector et Henri Durville éditeurs, coll. « Psychic », 1919, p. 3.

elle est visible à l'intérieur d'une même collectivité ; tantôt elle se manifeste contre un vagabond, contre des journaliers belges ou des travailleurs italiens ; tantôt encore elle est au cœur de conflits sociaux ou exerce des ravages entre formations politiques. En elle, il y a bien plus qu'un mouvement d'humeur ou une réaction à une situation émotionnelle. Aussi convient-il d'emblée de se demander de quoi la haine est-elle le nom ? Que désigne-t-elle ? Comment a-t-on parlé d'elle et comment peut-on entrer en elle ? Quelles traces les sentiments haineux ont-ils laissées ? Il faudrait encore se demander de quelle manière est-il possible de les saisir et à partir de quelles sources ? S'il en existe des milliers d'indices, ils sont cependant ténus, à peine plus consistants qu'une vague impression qui ne parvient pas à se dévoiler. Si presque tout le monde la remarque, seules, le plus souvent, quelques allusions ou de brèves annotations la fixent sur le papier comme si elle était ravalée au rang des monstruosités humaines ou des bizarreries superstitieuses. Pour nombre d'auteurs, de romanciers ou d'essayistes, elle semble transformer la personnalité et donne le sentiment que le haineux est hypnotisé ou victime d'une sorte d'enchantement maléfique. En effet, dans la littérature populaire, la haine est souvent comparée à une sorte d'envoûtement qui obscurcit la conscience et la volonté : « Il ne se possédait plus : un esprit satanique habitait en lui. Il était comme envoûté et incapable d'éloigner les tentations funestes[10]. » Mais pour l'étudier, il faut battre en brèche un certain nombre de préjugés. Car la haine, sentiment et énergie dévastatrice, existe à l'état latent, et régit parfois les relations entre les individus, les groupes sociaux et les classes sociales. S'il suffit d'un rien pour qu'elle se déclare, une fois instrumentalisée, elle devient une force terrifiante et parfois incontrôlable. Étudier la haine, c'est comprendre comment l'on passe d'une échelle individuelle à une échelle sociétale. La période qui va des Trois Glorieuses aux années 1930 donne l'impression d'avoir expérimenté toutes les formes haineuses. Dans le même temps, elle est l'objet d'un certain nombre de discours qui s'en inquiètent tandis que d'autres lui trouvent d'indéniables vertus. Si la haine constitue une sorte de « fond commun », se situant entre la peur, l'inquiétude et l'agressivité, nul doute qu'une histoire anthropologique de la haine permet de lui donner du sens et de mieux comprendre les sociétés du passé comme celles d'aujourd'hui.

Insaisissable et indésirable

L'idée d'étudier la haine n'est pas neuve mais elle n'a pas trouvé une large audience auprès des chercheurs. Son étude est souvent disqualifiée pour des raisons diverses. Généralement, elle est un sentiment que l'on ne s'autorise pas. Les multiples annotations figurant dans les journaux intimes, les

10. Claude MONTORGUE, *Les Martyrs de la haine*, s. l. n. d., p. 4.

remarques dispersées dans les correspondances, les impressions qui affleurent dans les confessions rapportées l'illustrent. Il en est ainsi du journal de la comtesse d'Agoult. En fonction de son milieu, de son éducation, de ses croyances, il lui faut arrêter certaines pensées à la bordure de son esprit, et tenter de se purifier « comme la force interne du glacier rejette au-dehors tous les objets impurs qui viennent le souiller[11] ». La remarque est précieuse car dans les écritures de soi, il existe en effet très peu d'aveux relatifs à des sentiments haineux. On peut avouer des pensées impures, confier ses obsessions ou ses penchants, mais l'introspection ne va pas en général jusqu'à reconnaître que l'on déteste sans limites quelqu'un au point de se réjouir de son avilissement ou de rêver à sa mort. Plus tard, en 1915, dans une contribution importante mais alors confidentielle, Sigmund Freud s'interrogeait sur le « destin des pulsions ». Il écrivait que « le Moi hait, exècre, persécute, avec des intentions destructrices, tous les objets qui deviennent pour lui sources de déplaisir ». Plus loin, il ajoutait, comme s'il fallait lever les ambiguïtés, que « les prototypes véritables de relation de haine ne sont pas issus de la vie sexuelle mais de la lutte du Moi pour sa conservation et son affirmation[12] ». Et puis comme si cela ne suffisait pas, et qu'il fallait expliciter pour ses futurs lecteurs la question, il concluait pratiquement en insistant sur le fait que dans sa relation à l'objet, « la haine est plus ancienne que l'amour[13] ». La haine toutefois n'est pas unique. Il existe ainsi, au gré des interprétations, des haines d'envie, des haines de rage, voire des haines d'amour[14].

Si l'étude de la haine semble parfois pertinente pour examiner les émotions privées et les relations interpersonnelles, elle ne le serait plus dès lors que l'on change d'échelle. La haine est alors réduite à une formule incantatoire qui ne résout rien. Parler de la haine empêcherait même d'aller au-delà du simple constat, mettant ainsi un terme aux analyses approfondies et aux études de contexte. Selon Jacques Rancière, appliquée à la démocratie, la haine est « un processus de défiguration » récent qui se déploie plus particulièrement à partir des années 1980[15]. Pour Véronique Nahoum-Grappe, la haine peut se décomposer en deux grandes configurations : d'un côté, « la haine tragique » qui se confond avec le désir de vengeance contre un ennemi identifié ; de l'autre côté, la haine politique qui prend pour

11. Comtesse d'Agoult, *Mémoires, souvenirs et journaux*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2007 [1877-1927], p. 526.
12. Sigmund Freud, « Pulsions et destins des pulsions », *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968 [1915], p. 40. Voir aussi Alain Fine, Félicie Mayrou et Georges Pragier (dir.), *La haine de soi, haine de l'autre, haine dans la culture*, Paris, PUF, 2005, p. 12.
13. Sigmund Freud, *Pulsions et destins des pulsions*, traduction inédite d'Olivier Mannoni, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque », 2012, p. 101.
14. Philippe Ivernel, « Préface », Günther Anders, *La haine*, p. 10.
15. Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, Paris, La fabrique éditions, 2005, p. 19.

cible non un ennemi en particulier mais un adversaire « multiplié » dont on souhaite l'anéantissement le plus prompt[16].

Avec la haine, il n'y a pas de territoire solidement balisé, mais un espace en friche, mouvant, que les chercheurs[17] ont du mal à mettre en mots et les artistes à fixer sur une toile. Du côté des historiens, les perspectives de recherche ont à peine été esquissées, allant de la présentation panoramique à l'éclairage resserré[18], portant plus particulièrement la focale sur la haine politique[19]. Les recommandations de Lucien Febvre et de Robert Mandrou ouvraient la voie, suggérant qu'il faudrait retracer ses grandes phases et saisir les mentalités d'une époque mais elles sont restées lettres mortes. Alain Corbin a lui aussi plaidé pour l'ouverture de ce chantier que l'on ne pouvait laisser à l'état de lieu désolé, sombre et broussailleux[20]. L'universitaire américain Peter Gay, bien connu pour ses travaux sur Freud, adopte le mot, mais traite de l'agressivité de la société victorienne, considérée comme l'expression de la bourgeoisie européenne au XIX^e siècle, de son goût pour les duels[21], de l'utilisation d'une force répressive pour régler les questions sociales, de son désir de conquêtes territoriales et coloniales, et enfin de la marche à la guerre dont elle est responsable[22]. Par la suite, des essayistes s'en sont emparés, la plaçant dans une perspective globale, lui attribuant au XX^e siècle et au début du XXI^e siècle, un rôle moteur dans

16. Véronique Nahoum-Grappe, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, 2003, 179 p. Voir aussi Olivier Le Cour Grandmaison, *Haine(s) : philosophie et politique*, Paris, PUF, 2002, p. 3-25.
17. Voir toutefois Carol Zisowitz Stearns et Peter N. Stearns (ed.), *Emotion and Social Change: Toward a New Psychohistory*, New York, Holmes and Meier, 1988, 244 p.
18. Voir par exemple les contributions des historiens conviés au volume collectif, « L'amour de la haine », *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 33, printemps 1986, Gallimard, 339 p. ; Christophe Prochasson, « Haïr », Vincent Duclert et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 1051-1057 ; Frédéric Chauvaud et Ludovic Gaussot (dir.), *La haine, Histoire et actualité*, Rennes, PUR, 2008, 312 p. ; Marc Deleplace (dir.), *Les discours de la haine. récits et figures de la passion dans la Cité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 347 p., voir en particulier les remarques conclusives de Jean-Clément Martin, p. 343-347. Fabrice Virgili, « En temps de guerre : une haine sur commande? », Jacques André et Isée Bernateau (dir.), *Les Territoires de la haine*, coll. « Petite bibliothèque de psychanalyse », PUF, 2014, p. 69-88.
19. Thomas Bouchet, « La haine générale. L'insulte au cœur de l'affaire Dreyfus (1898) », *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*, Paris, Stock éditeur, 2010, p. 128-148. Bronislaw Baczko, « Terreur : Haines et oubli », *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2008, p. 133-226.
20. Voir notes suivantes et Lucien Febvre, « Comment reconstituer la vie affective d'autrefois? La sensibilité et l'histoire », *Annales d'histoire sociale*, n° III, 1941, repris dans *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 221-238. Voir aussi entretien avec Alain Corbin, « Du massacre à la quête de l'inaperçu », *Violences*, *Sociétés & Représentations*, n° 6, juin 1998, p. 367 et 371. Voir enfin Alain Corbin, « Préface » au livre de Juliette Courmont, *L'odeur de l'ennemi, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 7-11.
21. Sur le duel, deux études récentes ont renouvelé pour la période contemporaine le thème : Jean-Noël Jeanneney, *Le Duel, une passion française, 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 229 p. et François Guillet, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 429 p.
22. Peter Gay, *La culture de la haine. Hypocrisies et fantasme de la bourgeoisie de Victoria à Freud*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1997, 559 p.

« le choc des civilisations », le heurt des grandes idéologies et l'affrontement entre l'Occident et l'Orient[23].

Or il faut bien convenir que la haine se trouve souvent réduite à une « catégorie » trop floue. « Est-elle même une figure du pensable ? », se demandait Cornelius Castoriadis[24]. À la fois sentiment et émotion un peu honteuse, pour lesquels chacun éprouve un certain dégoût, elle échappe à la raison. Souvent invoquée, elle donne l'impression d'être à l'origine de nombreuses actions humaines et pourtant elle est le plus souvent tenue à distance, à l'écart des études scientifiques, comme si elle était trop irrationnelle ou comme si toute tentative pour l'examiner présentait le risque d'être souillée par elle. Nathalie Kuperman, romancière, trouve une formule pour l'exprimer : « Moi, écrire un éloge de la haine ? Impossible ! La haine, le mot même me fait froid dans le dos[25]. »

Souvent considérée comme un affect qui gouverne l'âme et l'intelligence, elle est généralement définie comme le « plus haut degré de l'aversion[26] ». Nul doute que la haine relève de facteurs psychologiques, mais également sociaux, culturels et politiques[27]. Elle est aussi présentée comme un sentiment qui s'inscrit dans la durée, c'est-à-dire une « émotion durable », comme si elle ne pouvait pas être immédiate et éphémère. De la sorte, la plupart des lexicographes distinguent la colère, intense mais provisoire, de la haine qui, si elle peut être discontinue, s'avère permanente. Tout se passe donc comme si elle ne pouvait s'effacer, tant elle apparaît tenace. La première édition du *Larousse du XX^e^ siècle*, offerte aux lecteurs avec une couverture rouge, donne en 1930 une définition courte : « Action de haïr, vive inimitié à l'égard de quelqu'un » et une définition plus longue, presque encyclopédique qui appartient au registre de la psychologie :

> « Lorsqu'un objet, une personne ou un acte est, a été, ou paraît à notre imagination être pour nous cause d'impressions pénibles, nous sommes disposés à les éviter et à les écarter de nous. Cette disposition s'appelle, suivant les cas, l'aversion ou l'antipathie. Qu'elle devienne très violente,

23. Voir Jean Ziegler, *La haine de l'Occident*, Paris, Albin Michel, 2008, 302 p.
24. Cornelius Castoriadis, « Les racines psychiques et sociales de la haine », *Figures du pensable*, t. 6 : *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 221-237.
25. Nathalie Kuperman, *Petit éloge de la haine*, Paris, Gallimard, 2008, p. 11.
26. Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e^ siècle*, t. IX, Paris, Administration du Grand Dictionnaire universel, 1873, p. 23.
27. Véronique Nahoum-Grappe, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Au fait », 2003, 181 p. Voir aussi bien sûr les propos répétés de Madame de Girardin, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986 [1860], 2 vol., notamment ce qu'elle écrivait de manière caustique, en 1845, à propos de deux personnages en vue : « leur haine est aussi fragile que leur alliance ; ils se haïssent en attendant qu'ils s'allient ; ils se combattent jusqu'au jour où ils se coalisent ; ils se détestent aujourd'hui, mais il faut peu de chose pour qu'ils s'entendent demain… Oh ! presque rien… un troisième personnage à détester ensemble », t. II, p. 374.

> qu'elle s'accompagne d'une idée fixe, qu'elle se manifeste par un besoin de faire du mal ou de détruire, et nous avons la haine[28]. »

S'il est possible de l'observer, si nous pouvons la ressentir, il reste à se demander comment la restituer. Contrairement à la bataille ou même aux massacres, la haine n'est pas une figure du récit, comment alors la raconter ?

Restituer et comprendre

La haine possède bien de multiples visages, mais le plus souvent ce sont les auteurs de fiction qui ont tenté de l'ausculter, mettant en scène la dramaturgie du réel. Il faut signaler quelques écrivains appartenant à la grande famille de la littérature populaire, à l'instar de Théodore Cahu qui signe en 1905 *Sous la haine*, de Jules Bella, auteur de *Haine de femme*, en 1913, d'Albert Salmon qui livre dans la collection « Les maîtres du roman populaire » en 1929, un *Vainqueur de la haine*, ou encore de Paul Dargens qui offre aux lecteurs *La haine sans pardon*. Pour l'éprouver, suggère un narrateur, il suffit de se promener : « Des nuits entières, il allait au hasard, cherchant des débris d'âme et promenant son émotion comme une lanterne sourde sur le pavé de la ville assoupie[29]. »

Dans de rares correspondances et dans quelques paragraphes imprimés la haine transparaît. Les uns veulent aller au-delà des « chromos historiques », les autres ne veulent pas se contenter d'une explication rationnelle mais qui manque de sincérité. Au-dessus ou en dessous des événements rapportés, il manque quelque chose : une sorte de « logique incohérente » qui permettrait de mieux comprendre les hommes et les femmes du passé et les sociétés contemporaines. Pierre Drieu La Rochelle publiait en 1921, bien avant son *Socialisme fasciste* (1934) et juste un an avant *La Mesure de la France*, préfacée par Daniel Halevy, un petit livre qui renouvelait le genre autobiographique de l'enfance. Il s'agit d'*État civil*. Il y écrivait : « J'ai vécu de douze à quinze ans, graveleux, braillard, ricaneur et révolté. Nous étions possédés par l'esprit de subversion. Nous méprisions et haïssions les gens âgés. Nous étions aveugles et violents[30]. » Dans ses souvenirs, rien ne justifie l'état d'esprit de ce petit groupe, rien ne permet de l'expliquer.

Reste que la haine est bien une « forme agissante », ignorée ou méprisée. Et pourtant n'est-elle pas une clé d'interprétation des conduites et des aspirations humaines ? Certes on ne saurait en faire la force souterraine et occulte qui commanderait aux hommes et aux femmes du passé et permettrait de comprendre les drames personnels et les soubresauts collectifs, allant des empoignades individuelles aux conflits armés entre nations. Et pourtant, l'abbé Mugnier, dans les dernières années de son *Journal*, lui qui

28. Paul Augé (dir.), *Larousse du XXe siècle*, tome troisième, Paris, Librairie Larousse, 1930, p. 940-941.
29. Victor Barrucand, *Avec le feu*, Paris, Phébus, 2005 [1900], p. 82.
30. Pierre Drieu La Rochelle, *État civil*, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1921, p. 102.

a connu Proust, Huymans, Gide, Claudel et combien d'autres, écrivait : « Haines contre les juifs, haines contre les Allemands, haines politiques, haines sociales, haines familiales, nous mourons de tout cela[31]. »

Pour comprendre les sociétés du passé, il est aujourd'hui communément admis que l'on ne peut négliger l'étude de la violence sous toutes ses formes[32], de même il s'avère impossible d'ignorer la haine, même s'il n'est pas toujours possible de l'expliquer, de lui trouver un sens ou de la resituer dans un contexte qui l'éclairerait[33]. D'où des objections qui consistent à dire : « À quoi bon ? » Puisque parfois l'on trouve aucune logique aux sentiments haineux. La haine n'est-elle pas un invariant des sociétés ? N'a-t-elle pas toujours existé et elle disparaîtra avec le dernier homme et la dernière femme ?

« Ce qu'il y a de plus vivant dans le réel »

Le mal, la violence, la cruauté, le sadisme ont fait l'objet de travaux importants et de réflexions hardies bien avant la Seconde Guerre mondiale, mais seule la thèse complémentaire du philosophe René Mathis, intitulée sobrement *La haine*, soutenue en 1927 à Nancy, entend lui donner un caractère actuel, même s'il s'agit d'une sorte de promenade réflexive. Il insiste sur le sens du mot qui marque parfois « une tendance contraire à la nature propre de ce sentiment. Il s'agit en l'espèce, de la répugnance que l'on éprouve pour une chose vile ou un acte coupable ». Il souligne encore que « la haine est plus facile à pratiquer et à satisfaire, malgré le souci constant qu'elle exige, que l'amour ou l'amitié. En effet, elle apporte toujours aux sacrifices qu'elle réclame une certaine compensation, immorale sans doute, mais bien humaine, dans la joie de nuire[34] ». Pour autant, la thèse est presque immédiatement oubliée. Les travaux de Sigmund Freud qui commencent à être diffusés en français lui donnent davantage de hauteur et entendent lier ensemble la psychologie individuelle et la psychologie sociale, comme l'attestent ses réflexions sur la foule. La haine n'est pas seulement un legs du passé, une survivance archaïque affectant le psychisme des contemporains. Pour la psychanalyse naissante, elle modifie les perceptions des individus, reconstruit les relations aux autres, exprime le *Malaise dans la civilisation*[35].

31. Abbé Mugnier, *Journal de l'abbé Mugnier*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 20 novembre 1936, p. 571-572.
32. Le sujet est évidemment immense. Pour une mise au point synthétique voir Robert Muchembled, *Une histoire de la violence*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, 502 p. ; et pour une mise au point méthodologique se reporter à Frédéric Chauvaud, avec la collaboration de Jean-Claude Bourdin, Ludovic Gaussot et Pascal-Henri Keller, *La dynamique de la violence. Approches pluridisciplinaires*, Rennes, PUR, coll. « Essais », 2010, 240 p.
33. Voir en particulier Roy Dilley (dir.), *The problem of the context*, New York/Oxford, Bergham Books, 1999, p. 1-46.
34. René Mathis, *La haine*, Nancy, Société d'impression typographique, 1927, p. 12 et 13.
35. Voir dans le présent ouvrage les développements relatifs aux « Penseurs des sentiments haineux ».

Dans le sillage de Pierre Janet, et de ses célèbres leçons au Collège de France en 1924-1925, quelques auteurs affirment que l'amour et la haine ont été de tout temps les « passions dominantes de l'humanité[36] ». La haine serait ainsi une « émotion impérieuse » difficile à contrôler[37], un ensemble de « pulsions puissantes[38] ». Peut-être faudrait-il préciser davantage ? La haine relève-t-elle plutôt des émotions[39], des états émotifs, des pulsions, des passions, des tempéraments, des instincts, de l'humeur, voire des sensations, sans oublier les effusions ? Nul doute que l'on pourrait discourir presque infiniment jusqu'à une sorte d'inanité alimentée par d'incessantes précisions, indépendamment de l'expérience des hommes et des femmes du passé. Sans doute la difficulté vient-elle du langage lui-même, faisant régner ambiguïté et confusion. Inversement, il est possible de dire ce qu'elle n'est pas, et du coup de ne pas la classer parmi les affects, présentés plutôt comme des émotions positives[40]. Mais on pourrait aussi prétendre le contraire[41], affirmer que la haine est avant tout un sentiment social rendant intelligible le monde qui nous entoure, le couple, la famille, les voisins, le village, le quartier, la nation. Il est encore possible de prétendre, comme Georges Bataille, que la haine relève des « sentiments simples » opposés aux sentiments confus et mouvants[42]. De la sorte, traiter de la haine consiste à s'éloigner de « l'histoire spéculative » pour se rapprocher de « ce qu'il a de plus vivant dans le réel »[43]. Elle peut aussi, de manière plus sommaire, mais aussi plus efficace, être considérée comme un « sentiment violent » ou un « phénomène passionnel »[44] ou encore, de manière tautologique, comme une « passion haineuse[45] ».

36. Pierre Jannet, *L'amour et la haine*, notes de cours recueillies et rédigées par M. Miran Epsein, Paris, Norbert Maloine, 1932, p. 12.
37. Joan Rivière, « La haine, le désir de possession et l'agressivité », Mélanie Klein et Joan Rivière, *L'amour et la haine. Étude psychanalytique*, Paris, Payot, 1969, p. 12
38. Mélanie Klein, « L'amour, la culpabilité et le besoin de réparation », Mélanie Klein et Joan Rivière, *op. cit.*, p. 75.
39. Ruwen Ogien souligne que « le terme haine n'est pas purement descriptif » et parmi les quatre propositions qu'il donne, il indique que « les expériences affectives de souffrance ou de joie, d'emportement ou d'excitation agressive ne sont ni des conditions suffisantes ni des conditions nécessaires à l'identification de la haine », *Un portrait moral et logique de la haine*, Combas, Éditions de l'éclat, coll. « Tiré à part », 1993, p. 7.
40. Sur les émotions en histoire, se reporter aux deux premières livraisons de la revue *Écrire l'histoire*, voir en particulier « Entretien avec Alain Corbin », *Écrire l'histoire*, nº 2, automne 2008, p. 109-114. Voir aussi William Reddy, « Historical Research on the Self and Emotions », *Emotion Review*, vol. 1, nº 4, 2009, p. 302-315 ; du même auteur, T*he navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 380 p.
41. Selon le psychanalyste Paul Denis, il existerait dans la haine, un « affect particulier » qui serait une « force enivrante », « S'exalter dans la haine », Alain Fine, Félicien Nayrou, Georges Pragier, Alain Fine, Félicie Mayrou et Georges Pragier (dir.), *La haine de soi, haine de l'autre, haine dans la culture*, Paris, PUF, 2005, p. 86.
42. Georges Bataille, *La Part Maudite*, Paris, Éditions de Minuit, 2011 [1949], p. 148
43. Henri Bergson, *La perception du changement*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », p. 22.
44. Alain Fine, Félicie Mayrou et Georges Pragier (dir.), *op. cit.*, p. 8.
45. Olivier Le Cour Grandmaison, *Haine(s). Philosophie et politique*, Paris, PUF, 2002.

La violence extrême, la cruauté sans raison, les brutalités innommables donnent le vertige. Commises sur des hommes, des femmes et des enfants, en temps de paix comme en temps de guerre, elles réduisent en bouillie sanguinolente des corps devenus méconnaissables, elles dispersent les membres et les entrailles, elles enfouissent les restes humains. De semblables fantasmes ou agissements n'ont guère de sens, ils échappent à la raison utilitaire et ne font qu'exprimer la part sombre de l'humanité capable de commettre toutes sortes d'horreurs. De même la haine échappe au polissage des mœurs, aux autocontraintes de la société des individus et aux exigences des temps contemporains[46]. La haine n'est qu'un « sentiment bas », a-t-on parfois écrit, presque « primitif[47] », et le plus souvent refoulé. À la limite, admettent les publicistes et les penseurs d'une époque, la haine collective peut être la réaction de tout un groupe voire d'une nation. Elle possède alors quelque grandeur car elle exprime le sursaut de tout un peuple contre la tyrannie ou l'oppression d'une puissance occupante. Cependant, même ainsi, dans un mouvement de libération, il n'est pas possible de laisser libre cours à la haine, qui va alors « réveiller les penchants les plus bestiaux » et se livrer à toutes sortes d'exactions. Et pourtant, suggèrent quelques auteurs, la haine peut être canalisée, détournée de son cours et être dirigée vers un individu ou un groupe. Elle peut aussi se donner des raisons qui n'existent pas mais donnent l'impression d'être vraisemblables. Revisitant une nouvelle de Conrad, *Le Duel*, Jean-Baptiste Pontalis y voit « une haine qui ignore ses motifs et les ignorera toujours davantage[48] ».

Parcourir et arpenter

Objet historique complexe, la haine nécessite que l'on multiplie les analyses sans prétendre à une impossible exhaustivité. L'histoire des sensibilités qui s'évertue à saisir les systèmes de représentations et les pratiques sociales constitue une approche importante[49]. Mais il s'agit aussi de se situer dans une perspective d'anthropologie politique, au sens large, c'est-à-dire d'étudier une société comme un « espace irréductiblement discontinu[50] ». De la sorte, s'il faut prendre en compte des textes et des discours,

46. Voir les très célèbres livres de Norbert ELIAS, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 et *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975. Voir aussi la thèse également célèbre de George L. MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau, Paris, Hachette Littératures, coll. « Histoire », 1999 [1990], p. 181.
47. Charles FOURIER, *Théories des quatre mouvements et des destinées générales*, t. 1, Paris, Éditions Anthropos, 1966 [1841], p. 8.
48. Jean-Baptiste PONTALIS, « La haine illégitime », COLLECTIF, « L'amour de la haine », *op. cit.*, p. 279.
49. Voir en particulier, Lucien FEBVRE, « La sensibilité et l'histoire : comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, vol. 3, 1941, p. 221-238 ; Alain CORBIN, *Historien du sensible*, entretiens avec Gilles Heuré, Paris, La Découverte, 2000, 201 p.
50. Miguel ABENSOUR (dir.), *L'esprit des lois sauvages. Pierre Clastres ou une nouvelle anthropologie politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 15.

s'attacher à leur circulation et à leur appropriation, il convient également de s'arrêter sur une situation, voire sur « l'innocence d'un geste à demi esquissé ». Toutefois, pour mener à bien l'enquête, il convient de retenir une période à la fois brève et ample, allant schématiquement de 1830 à 1930. En effet, il semble préférable de ne pas réexaminer la violence révolutionnaire de 1789, ni celle de la fin de la IIIe République et du régime de Vichy. Il est évident cependant que le souvenir des guerres de religion, les récits de la Terreur, les témoignages des soldats et des civils jouent le rôle « d'ombres portées ». Les événements ou les situations du temps présent sont lus à l'aune du passé[51]. Les visions d'avenir et certaines « théories destructives[52] » rationalisent parfois les dissentiments. Elles donnent un sens aux « excès d'aversion » qui se trouvent ainsi justifiés. Retenir la période 1830-1930 permet donc d'élargir le champ des recherches et de traiter des haines ordinaires et des haines exceptionnelles, des haines interpersonnelles et des haines collectives. Pour les contemporains, la révolution des Trois Glorieuses semble une césure essentielle. Les souvenirs de 1793 apparaissent lointains et désormais il devient possible d'étudier plus sereinement la Révolution française. Toutefois, il existe une sorte de « décalage » chronologique qu'il faut bien prendre en compte. Le siècle des massacres civils est assurément le XIXe siècle. Rien n'est comparable à la répression des journées de juin 1848, de décembre 1851 ou plus sûrement encore de mai-juin 1871. Quant aux guerres sur le territoire national, celle de 1870 et surtout celle de 1914-1918, elles ont été particulièrement meurtrières et traumatiques. Pourtant, en dehors de quelques textes politiques, la période n'a produit aucune thèse ni aucun essai sur la haine. Il faut attendre la fin des années 1920 pour que le siècle antérieur, auquel les penseurs du moment accolent la Première Guerre mondiale, soit examiné. Walter Benjamin avait écrit que certains sujets arrivent à leur heure, ils sont alors en correspondance avec une époque. Pour lui, par exemple, l'étude des barricades du XIXe siècle ne pouvait se faire que dans les années 1920-1930 puisque les contemporains s'interrogeant sur le moment présent revisitent en partie le passé[53]. De la sorte, il convient de se demander quels sont les éléments qui permettent ce regard rétrospectif. Pour la haine, nul doute que ce sont les thèses sur l'inconscient et la psychologie collective qui l'autorisent. Leur production et leur succès indiquent qu'elles cristallisent un ensemble d'idées et de représentations préexistantes. S'il y a toujours des continuités et des ruptures, les premières l'emportant sans aucun doute sur les secondes, il

51. Sur les usages et les perceptions du passé, parmi une importante production historiographique, voire plus particulièrement François HARTOG et Jacques REVEL (dir.), *Les usages politiques du passé*, nº 1, Éditions de l'EHESS, coll. « Enquête », 2001, 208 p. et Alain CORBIN, *Le monde retrouvé de Louis-françois Pinagot. Sur les traces d'un inconnu*, Paris, Flammarion, 1998, 341 p.

52. Alexis DE TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la révolution*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1964 [1856-1859], p. 261.

53. Walter BENJAMIN, *Le Livre des passages*, Paris, Éditions du Cerf, 1989, p. 145-171.

existe des moments particuliers, dont les bornes chronologiques peuvent toujours être déplacées, mais qui apparaissent bien comme des fragments d'intelligibilité. Aussi la période 1830-1930, qui ne correspond pas à un découpage hérité, selon la formule d'Antoine Prost, mais à une « période vive[54] », fait assurément partie de ces derniers. Augustin Challamel qui fut un hugolâtre célèbre écrivait, dans une sorte de cri, que personne ne peut nier qu'« en politique, en littérature, en science, en art la génération de 1830, comprenant tous les Français, vivant en ce temps-là, ou à peu près, a fait majestueusement son œuvre[55] ». Un siècle plus tard, pour Benjamin Crémieux qui écrit, entre 1926 et 1930, de petits essais subtiles, pleins de finesse et de précisions, il y avait avant la Grande Guerre un théâtre de comportement qui consistait à se demander comment agir ? Après le conflit se produit une tragédie de la connaissance portant sur la nature de l'existence humaine qui s'accompagne d'une crise de l'universalisme, ouverte en 1918 et qui s'achève en 1930[56]. Dans un autre registre, celui des mouvements sociaux, dont Michel Pigenet et Danielle Tartakowsy ont entrepris de retracer l'histoire, la césure de 1930 apparaît assez nette. Avant le social va à la rencontre du politique ce qui permet d'observer un phénomène de nationalisation des mobilisations, après se met en place une autre configuration[57]. De même l'histoire des mouvements xénophobes connaît-elle un tournant majeur en 1930-1931 inaugurant une autre période[58].

Objet-carrefour, la haine nécessiterait de brasser jusqu'au vertige une documentation monumentale, mais plutôt que de choisir à l'intérieur un secteur documentaire, un champ archivistique ou un corpus restreint, il a semblé préférable de croiser les sources, tout en les situant, un peu à la manière des historiens du culturel qui s'aventurent sur d'autres territoires. Car il y a aussi un « défi » qualitatif. L'approche historique ne peut se limiter à la mise en forme commentée d'une belle série. De manière un peu provocatrice l'auteur de *L'histoire des avant-dernières choses* soulignait que « l'exactitude dans l'approximatif peut dépasser en précision les raffinements statistiques[59] ». Le questionnement, l'objet, les sources, le choix de la période doivent entrer en correspondance. S'il s'agit parfois de se

54. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 116.
55. Augustin Challamel, *Souvenirs d'un hugolâtre, portrait d'une génération*, Paris, Jules Lévy, 1885, p. 1-2 et 357-358.
56. Benjamin Crémieux, « Une "période" : 1918-1930 » et « La crise de l'universalisme », *Inquiétude et reconstruction*, Paris, Gallimard, coll. « Les Cahiers de la NRF », 2011 [1931], p. 23-44.
57. Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 181-196 et 337-355.
58. Laurent Dornel, « Les mouvements xénophobes (années 1880-1930) », Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *op. cit.*, p. 301.
59. « J'ai expliqué dans mon article "The Challenge of Qualitative Content Analysis" ("Le défi de l'analyse de contenu qualitative"), que la rigueur méthodologique pseudo-scientifique que se permettent souvent les chercheurs en sciences sociales se montre souvent moins adéquate à leur objet particulier que la démarche "impressionniste" qu'ils décrient », écrit Siegfried Kracauer dans son livre posthume *L'Histoire. Des Avant dernières choses*, Paris, Stock éditeur, 2006, p. 288.

mettre à l'écoute des hommes et des femmes du passé pour restituer des pratiques et des horizons d'attente, il s'agit aussi, sur un tel sujet, d'explorer les interstices.

Le présent ouvrage est un essai historique. Sa forme, son rythme, les sources utilisées et la focale retenue peuvent changer en fonction de la démonstration. Sur un tel sujet, il est impossible de tout traiter. Il s'agit en effet de prendre le risque de croiser plusieurs niveaux d'interprétation afin de « relier le collectif et l'individuel, le voulu et le subi, le perçu et l'impensé[60] ». Aussi les pages qui suivent sont le résultat de choix réguliers délaissant certains aspects mais permettant de saisir la haine à l'œuvre qui a tous les attributs, de nos jours, d'un tabou majeur. Il convenait en effet de garder ouverte la question des haines sans chercher à les placer dans des catégories figées. Il ne s'agissait pas non plus de céder à la tentation de la fresque. La « passion funeste » – l'expression se retrouve à maintes reprises sous la plume de romanciers populaires, de publicistes, de journalistes comme de spécialistes de l'esprit et des états d'âme – prend parfois l'aspect de la synthèse afin de proposer une narration explicative, mais le présent livre peut aussi s'arrêter plus longuement sur une situation ; il peut encore hasarder une hypothèse vraisemblable, porter l'éclairage sur une période limitée ou au contraire s'attacher à une séquence beaucoup plus large. Il peut encore privilégier à un moment donné une source presque unique, ou au contraire croiser les ressources documentaires et historiographiques. Si l'approche est parfois fragmentée, d'autre fois continue, il s'agit avant tout de proposer une histoire compréhensive d'un sentiment qui peut se muer, dans de nombreux domaines et aspects de la vie psychique, à l'échelle individuelle ou collective, en « passion implacable et indéracinable[61] ». Aussi la haine est-elle sans doute d'abord une violence émotionnelle ou plus sûrement une violence psychique qui peut s'apparenter au meurtre[62], mais arrimée au corps[63], que nous retrouverons dans les chapitres qui suivent.

Sans doute faut-il s'interroger sur les mécanismes, les logiques et les effets de la haine. Pour cela, il convient tout d'abord de s'attacher aux « lectures » de la haine, de repérer quelques figures haïssables, puis d'analyser les langages de la haine afin de se demander ce que « vivre la haine » signifiait. Il importe également de réfléchir au gouvernement de la haine, consistant à instrumentaliser la « passion funeste », car si elle apparaît comme un « instinct de conservation », elle est bien « un sentiment destructeur de joie et un artisan de souffrance. C'est elle qui sème la discorde entre

60. Christophe CHARLE, *Homo historicus, Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « Le temps des idées », 2013, 320 p.
61. Philippe BRAUD, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 164.
62. Harold SEARLES, *L'effort pour rendre l'autre fou*, Paris, Gallimard, 1977, p. 163.
63. Jan Philipp REEMTSMA, *Confiance et violence. Essai sur une configuration particulière de la modernité*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2011, p. 116-120.

les cœurs, divise les familles et les peuples et précipite les nations dans les fureurs de la guerre[64] ». Étudier la « passion funeste » c'est donc s'interroger sur ce qu'elle apporte à la compréhension des sociétés contemporaines, et aux hommes et aux femmes du passé qui l'ont éprouvée, qui l'ont observée ou encore qui en ont été les victimes.

64. René MATHIS, *op. cit.*, p. 7.

Première partie

DÉCRYPTER

Les « personnes haineuses » ne passent pas nécessairement à l'acte. La haine ne se manifeste donc pas forcément par des éclats ou des mouvements destructeurs que l'on pourrait enregistrer et comptabiliser. Souvent décrite comme souterraine, « louvoyante », voir comme une « cascade enfouie » ou comme un « feu sourd », le chercheur doit accepter de n'en saisir qu'une infime partie. La haine, parfois « brûlante » parfois « glaciale » ne peut guère, à l'échelle individuelle, s'exprimer sur la place publique. Il faut alors la retenir, quitte à la vomir : « Tristesse ! Tristesse, je ne puis rien supporter, j'ai en moi la haine de l'homme, l'instinct unique de la défense, de la fuite et de l'injure. Tout en eux me semble grossier et ridicule, j'ai la haine de leur chair, de leur sexe, de leur désir. » Ainsi Mireille Havet, couche-t-elle sur le papier, dans son journal, un cahier rouge, à la date du 24 janvier 1919, ses sentiments tumultueux. Celle qui fut appelée « la petite poyètesse » par Apollinaire, poursuit : « J'ai la haine de l'homme ! Ah ! le crier bien haut ! le hurler dans la rue, le hurler jusqu'à ce que les fragiles et nerveuses cordes de mon cou se rompent, et que j'en meure, puisque je suis, de par mon instinct même, préposé à l'ironie, au blasphème, à ce que l'on croit le vice, et que je scandalise la morale établie de nos sociétés[1]. » La haine, ici, focalisée sur un objet, apparaît presque nécessaire, comme une forme de survie. Toutefois, elle se laisse rarement attraper de la sorte. Le plus souvent, il n'en reste pas de trace, à peine un indice, voire un souffle. Il faudrait pouvoir entrer dans l'intimité des individus, des couples, des familles ou des groupes plus larges pour la percevoir, en saisir l'intensité et deviner contre qui elle est dirigée. Aussi, il importe d'abord de s'attacher aux haines léguées par la génération qui a fait la Révolution, puis à la manière dont les savants, psychologues et philosophes, et les hommes de lettres l'ont pensée et l'ont présentée.

Ces travaux tentent de donner forme aux haines individuelles comme aux haines collectives. Ils ne proposent pas de restituer des évolutions sauf à

1. Mireille Havet, *Journal. 1918-1919*, Paris, Éditions Claire Paulhan, 2003, p. 76.

dire que jadis, au début du XIX^e^ siècle, les haines sont dispersées. Les haines publiques notamment s'avéraient particulièrement protéiformes. À partir schématiquement des années 1880 elles se sont en quelque sorte rassemblées, devenant des haines de masse dirigées contre quelques cibles seulement. De la sorte, c'est toute une société qui se met en ordre de marche. Or les modalités de construction de la haine glissent d'une certaine manière d'images et de représentations littéraires dont les plus importantes datent des années 1840 à de rares analyses politiques et à de nouvelles clés de lecture proposées par la psychologie et la psychanalyse entre 1910 et 1930. Pour les uns et pour les autres, il n'est pas véritablement question d'historiciser la haine ni non plus de la naturaliser. Il s'agit d'abord et avant tout de montrer qu'elle n'est pas une simple formule, mais qu'elle existe et qu'il convient d'en comprendre les logiques. Tous les efforts sont déployés pour prouver son existence et faire la démonstration de sa nocivité. La mise en forme de cette émotion ou de cette « passion funeste » devient donc une nécessité. Il faut, pour ces auteurs, éclairer leurs contemporains et les alerter : la haine qui détruit des familles, des groupes plus ou moins vastes, menace l'existence même de la société.

Chapitre I

Interroger

L'action politique, depuis l'héritage des Lumières, a créé un espace public laïc et une façon d'interroger le monde, bien au-delà de la seule question du pouvoir politique[1]. Replacer dans ses contextes, la politisation peut-être lue comme un moyen de transformer progressivement des sujets en citoyens, puis à exprimer en termes électoraux un certain nombre de propositions. La politique est encore une façon de tenir à distance la violence et d'œuvrer à la construction d'un État modernisé et d'une société apaisée en modifiant le répertoire de l'action politique. Le droit de vote, étendu à presque tous les citoyens de sexe masculin, dont le principe est adopté dès le début du mois de mars 1848, devait rendre illégitime l'usage de la force. La tension entre la culture électorale et le recours à la violence politique, dont nul ne se résout à faire le deuil, caractérise en grande partie l'histoire contemporaine et laisse peu de place à la conciliation, voire à la réconciliation[2]. Mais au-delà de la peur de la guerre civile[3] et des multiples discours dont elle a été l'objet, il existe une autre dimension qui relève d'une sorte d'impensé du politique : la haine que les forces politiques se refusent à examiner[4]. La haine est proche de la guerre civile. Comme elle, elle représente la « part maudite » des sociétés et entraîne le malheur et la destruction. Comme elle, elle peut être examinée à partir de quatre aspects : « l'exclusion de l'adversaire, la politique vécue selon le rapport ennemi/ami, la couverture idéologique des vengeances, la mise en cause de la légitimité de la violence[5] » auxquels

1. Georges Balandier, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1967, p. 28-59.
2. Jean-Claude Caron, Frédéric Chauvaud, Emmanuel Fureix et Jean-Noël Luc (dir.), *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIXe siècle*, Rennes, PUR, 2008, 363 p.
3. Jean-Claude Caron, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIXe siècle*, Paris, Champ Vallon, coll. « La chose publique », 2009, 309 p.
4. Christophe Prochasson, « Haïr », Vincent Duclerc et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 1054 ; Véronique Nahoum-Grappe, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, 2003, 181 p.
5. Jean-Clément Martin, « "La guerre civile" : une notion explicative en histoire ? », *Espaces Temps*, nº 71/72/73, 1999, p. 84-99, repris dans *La Vendée et la Révolution*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2007, p. 108-133.

il faudrait ajouter la peur de l'autre[6]. Mais la haine est d'abord un legs qui va structurer les imaginaires collectifs. Elle n'est alors ni la rage sociale des déshérités, ni la hargne des possédants, ni une poussée identitaire, religieuse, régionale, sociale ou culturelle, mais une référence à un passé proche que l'on peut déplorer mais qu'il est impossible de changer. De la sorte, c'est bien un système d'images implicites qui se met en place et le rêve de vengeance « prend ses sources en dehors du politique pour mieux le dénaturer » mais aussi pour y revenir[7].

La haine politique en héritage

En 1880, un an après les cérémonies du centenaire de la Révolution française, le tableau peint par Jean-Joseph Weerts fait sensation[8]. Il a choisi un sujet historique : la mort de Barra, jeune tambour de l'armée républicaine tué par les Vendéens en 1793. Il n'est pas le premier à représenter cet épisode de la Révolution. En 1794, David, puis un de ses élèves qui avait reproduit son œuvre, avait fait figurer un corps juvénile, couché sur le côté, tenant contre sa poitrine une cocarde et un feuillet manuscrit dissimulé en grande partie[9]. Le visage poupin montre qu'il s'agit bien d'un enfant même si le corps, entièrement nu, allongé, presque étiré, donne l'impression d'appartenir à un adolescent ou à un jeune homme. Les longs cheveux qui encadrent le visage, les traits arrondis, la blancheur de la peau confèrent au cadavre toutes les caractéristiques physiques de l'innocence. La tête, comme suspendue en l'air, appuyée contre une paroi rocheuse, donne l'impression d'appartenir à un être céleste. Le jeune Barra, fils du garde-chasse de l'ancien seigneur de Palaisseau, avait 13 ans lorsqu'il trouva la mort et devint aussitôt un martyr de la Révolution, ses assassins sont forcément haïssables. Le 18 frimaire an II, le citoyen Desmarres, commandant de la division de Bressuire, envoie à la Convention une lettre écrite de Cholet. Il y fait le récit, avec une vive émotion contenue, de cette mort tragique et magnifique[10]. Trop jeune pour faire partie des troupes combattantes, Joseph Barra, « équipé en hussard », l'a accompagné pendant plus d'un an. Le 8 nivôse (le 28 décembre 1793), Robespierre prend la parole[11]. Il n'est pas possible, dit-il, de « choisir un plus bel exemple » parmi les « belles actions qui se sont passées dans la Vendée ». Il demande que les honneurs du Panthéon lui soient décernés et que « David soit spécialement chargé de prêter ses talents » à cette cérémonie. Barère intervient à son tour, il demande que l'« image » du jeune garçon soit « tracée par les célèbres

6. Voir Michel Viegnes (dir.), *La peur et ses miroirs*, Paris, Imago, 2009, 380 p.
7. Véronique Nahoum-Grappe, *op. cit.*, p. 11.
8. Conservé au musée d'Orsay.
9. *La mort de Bara*, catalogue de l'exposition du musée Calvet, Avignon, 1989.
10. *Archives parlementaires*, t. 82, séance du 25 frimaire, p. 490.
11. *Moniteur universel*, 10 nivôse an II, et *Archives parlementaires*, t. 82, p. 430.

pinceaux du célèbre David » et qu'elle soit exposée « dans toutes les écoles primaires ». Quelques jours plus tard, c'est le citoyen Moline, secrétaire-greffier attaché à la Convention nationale, qui propose l'épitaphe officielle. Le jeune Barra est sensiblement rajeuni et l'orthographe de son nom est rétrécie, il perd un « r » :

> « Ici gît, de Bara, la cendre fortunée !
> Pour conserver l'éclat de sa belle action
> le peuple dans ce temple a consacré son nom.
> Il n'était point encore à sa douzième année,
> Lorsque prêt à tomber sous le fer des brigands,
> Aux rois ayant voués sa haine
> Il préférera la mort certaine
> Plutôt que d'obéir à l'ordre des tyrans[12]. »

Ceux qui l'ont tué ne sont que des « brigands » au service des tyrans. Ce sont des ennemis indistincts voués à l'extermination. En 1880, les républicains majoritaires dans les diverses chambres et instances du nouveau régime entendent à leur manière célébrer le culte des héros de la Révolution et de la République. Joseph Bara est une figure manifestement consensuelle. En 1880, l'huile sur toile présente une scène dramatique, comme un instant figé. Le jeune républicain est saisi en pleine action, juste avant son trépas. Le corps cabré, comme tiré en arrière, il tient à la main droite les rennes d'un cheval, dressé sur ses pattes arrières et qui semble être le double du jeune garçon, engoncé dans son uniforme de tambour. Un autre cheval, à la robe blanche, placé au centre du tableau ajoute une intensité dramatique à la scène. La composition, le mouvement suspendu, les personnages sont faits pour frapper l'imagination. Deux Vendéens sont derrière Joseph Bara, l'un à une baïonnette près de l'épaule, un autre a levé son sabre qu'il tient à deux mains. Devant lui deux autres Vendéens. L'un le menace directement de son arme et la lame semble devoir l'éventrer, un quatrième pointe l'index dans sa direction. Le jeune Bara semble déjà mort comme s'il venait d'être fauché par le projectile d'une arme à feu. Les yeux levés vers le ciel, il pousse un cri muet. Le spectateur averti sait qu'il s'agit de « Vive la République » selon la version colportée dès la fin de l'année 1793. Les quatre personnages apparaissent comme particulièrement exécrables. Ils sont en train de tuer un jeune garçon, sans que le spectateur sache qui va porter le coup mortel. Composition essentielle des imaginaires sociaux, cette représentation picturale illustre une de ses guerres « franco-française » terribles, fondatrices de l'époque contemporaine[13]. Les « bleus » incarnent le courage et l'héroïsme, les « blancs » tout ce qui relève du mal, de l'obscurantisme et de la cruauté.

12. *Idem*, p. 514.
13. Sur les guerres franco-françaises voir Michel Winock, *La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, Paris, Calmann-Lévy, 1986, 428 p. Il n'existe pas l'équivalent pour la période allant de la Révolution de 1789 à la Commune.

Ces derniers sont fourbes, sales, lâches et affreux. Par contraste avec la mort glorieuse du garçon, donnée en exemple, les Vendéens ont des allures de brutes paysannes primitives, et sont des figures de la détestation. La haine vient d'un passé qui ne passe pas[14] et s'apparente à une catastrophe irrémédiable. Mais toutes les frustrations et les souffrances, toutes les formes de haines individuelles, sociales et culturelles peuvent alors converger, se transformer en désir de vengeance, pour envahir le domaine du politique.

La décimation de l'ennemi

Avec la Révolution prend naissance la figure de l'ennemi inflexible. Avec lui, il est impossible de pactiser ou de transiger. Seule son élimination physique est à l'horizon. S'il n'est pas possible de l'anéantir dans l'instant, tôt ou tard sa disparition devient inéluctable. La gauche et la droite, au-delà de leur diversité, naissent pendant l'été 1789 et transforment presque immédiatement l'opposant ou le contradicteur en ennemi qui n'a rien d'un adversaire honorable[15]. Chacun est sommé de choisir son camp. Les réalités sont plus complexes mais peu importe car tous semblent y trouver leur compte. Les choix se font par adhésion mais aussi par refus ou par rejet de l'autre. Les sentiments glissent rapidement et passent de la simple antipathie à l'animosité la plus extrême. Dans cette perspective, les hommes d'action, devenus guides et visionnaires autoproclamés sont tous entiers tendus vers un avenir proche, nouveaux et radieux pour les uns, renouant avec un passé idéalisé pour les autres. Toute la grammaire de l'hostilité, de l'inimitié spontanée à l'aversion persistante, prend rapidement forme. La politisation de la haine que chacun peut observer ne répond pas à un programme mais à des actions continues ou discontinues. Les projets politiques qui s'affirment et s'affichent mettent sur le devant de la scène le recours aux armes et l'emploi de la violence contre les ennemis du moment. La haine n'est jamais considérée comme un principe métapolitique surplombant la scène des affrontements. Elle relève plutôt de processus infrapolitiques qui accompagnent la violence des « factions », qu'elles soient à la tête de l'État ou dans le camp des opposants. Ce qui prévaut c'est bien l'hostilité irréductible placée au cœur de l'action. Il n'y a pas de place pour le conflit négocié[16] qui suppose que les uns et les autres se reconnaissent comme des

14. Pour d'autres périodes, voir Jean EL GAMMAL, *Politique et poids du passé dans la France fin de siècle*, Limoges, PULIM, 1999, 789 p. et Éric CONAN et Henri ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994, 327 p.

15. Voir par exemple les nombreuses remarques de Maurice AGULHON, *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1988-1996, 3 tomes. Voir aussi Marcel GAUCHET, « La droite et la gauche », Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. III : *Les France*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992, p. 392-467.

16. Sur l'opposition violence et conflit voir Michel WIEVIORKA, « Pour comprendre la violence : l'hypothèse du sujet », les XXXVII[es] rencontres internationales de Genève : *Violences d'aujourd'hui, violence de toujours*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2000, p. 87-111.

interlocuteurs valables ni pour la réflexion sur la place de la haine et de la violence. Le compromis semble impensable ou inacceptable. Les trois grandes cultures politiques[17] que sont schématiquement le traditionalisme, le libéralisme et la démocratie n'envisagent pas de pactiser avec le régime ou le gouvernement en place.

Au début du XIX^e^ siècle, les hommes d'action comme les observateurs de la société ont beau chercher, fouiller les étagères des bibliothèques, scruter de plus près les colonnes de livres, ils ne peuvent trouver des travaux sur la haine. Nul ne s'y est essayé y compris parmi ceux qui se sentent orphelins de la Monarchie absolue, de la Révolution ou de l'Empire[18]. Les débats relatifs au serment de haine contre la monarchie se sont taris à la fin du XVIII^e^ siècle[19]. Les futurs lieux de mémoire de la République procèdent au réagencement des divisions politiques, les simplifient et contribuent à faire du conflit intransigeant une référence majeure[20]. La haine est bien une composante de la vie politique mais qui n'a pas donné lieu à publication. Il n'y a pas de descriptions trépidantes, de formules assassines, d'élans lyriques, de récits aux allures d'épopées portés par la mémoire collective et l'imaginaire politique.

La division en deux groupes antagonistes serait une spécificité française comme aime à le souligner, sur un mode ironique, le vicomte de Launay dans une chronique du 21 octobre 1837 publiée dans *La Presse* : « Chacun de nous a bâti un système de division pour classer, selon leurs goûts, leurs vertus et leurs vices, les différentes branches de la grande famille qu'on nomme l'humanité. » Il y a dans la société « deux grandes sociétés qui se font la guerre sans relâche, qui se haïssent et se méprisent, et qui se haïront et se mépriserons éternellement[21] ». S'ils peuvent se haïr pour des motifs futiles, pour des raisons plus importantes visant des projets de gouvernement ou de société, aucune conciliation ne semble envisageable. Finalement, dans les imaginaires politiques, la seule question qui vaille est de savoir si l'on peut haïr sans désemparer ou si la haine finit par s'émousser, même si elle

17. Serge BERSTEIN, *Les Cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1999 ; Serge BERSTEIN et Michel WINOCK (dir.), *Histoire de la France politique*, t. 3 : *L'Invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 630 p.
18. Voir toutefois Gabriel TARDE, « Les crimes de haine », *Archives d'anthropologie criminelle, de criminologie et de psychopathologie normale et pathologique*, 1894, p. 241-251. Voir les chapitres « L'Autre, cet errant » et « Les haines froides » du présent ouvrage.
19. Michel-Joseph DE GAND, *De la condamnation du serment de haine à la royauté et ses preuves*, Bruges, 1800, 83 p. Voir aussi, Marc DELAPLACE, « Peut-on fonder la République sur la haine ? Une interrogation sur la république directoriale (1795-1799) », Frédéric CHAUVAUD et Ludovic GAUSSOT (dir.), *La haine, Histoire et actualité*, Rennes, PUR, 2008, p. 199-208.
20. Maurice AGULHON, « Conflits et contradictions dans la France d'aujourd'hui », *Annales E.S.C.*, mai-juin 1987, p. 604-608 ; Alain CORBIN, « Histoire de la violence dans les campagnes française au XIX^e^ siècle. Esquisse d'un bilan », *Ethnologie française*, n° XXI, « Violence, brutalité, barbarie », 1991/3, p. 224-234.
21. Madame DE GIRARDIN, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986, p. 253-254.

est portée par une génération qui a vécu les mêmes événements, a partagé les mêmes croyances et a structuré un même espace public.

Il reste que les perceptions de la Grande Terreur de 1793, des guerres de Vendée qui se poursuivent jusqu'au début des années 1830, celles de la Terreur Blanche qui sévit dans certains départements en 1815 ont durablement marqué les esprits et construit des identités politiques pendant deux siècles[22]. Nul ne peut se déprendre des images forgées alors et transmises d'une génération à la suivante. La Révolution, l'Empire et le retour des Bourbons ont sédimenté les haines politiques. Elles ont imposé aussi pour des générations un ensemble de références nées dans le feu de l'action puis dans le souvenir. Victor Hugo, dans *Quatre-vingt-treize,* roman presque baroque, met en scène trois personnages principaux. L'un, est marquis, au service du roi ; le deuxième se confond avec la révolution intransigeante ; le troisième, Gauvain, neveu du premier, aristocrate traître à sa caste, rallié à la cause de la République, est sous les ordres du deuxième. C'est un « être double », déchiré entre des attaches familiales et ses idéaux au point qu'il ne peut résister aux « tremblements d'âme » provoqués par les circonstances. Partagé entre son passé et ses convictions, il saisit sa tête entre ses mains et est menacé d'effondrement intérieur. Il fait un choix douloureux qui le conduira à l'échafaud mais qui représente la « victoire de l'humanité sur l'homme », il ne cède pas aux haines : « En pleine guerre sociale, en pleine conflagration de toutes les inimitiés et de toutes les vengeances, au moment le plus obscur et le plus furieux du tumulte, à l'heure où le crime donnait toutes sa flamme et la haine toutes ses ténèbres[23]… » Mais il fait un choix qui lui sera funeste. Gauvain préfère se sacrifier plutôt que de céder aux eaux troubles et noires de son âme. Sa mort, regardée en face, qu'il affronte avec bravoure, suscite le respect. Il n'est pas traîné pantelant et suppliant au pied de l'échafaud. En donnant sa vie pour ses idées mais sans renier son passé, il s'affranchit de la passion haineuse. Son martyr fait de lui une sorte de saint laïque, un contre modèle de l'homme politique froid et implacable ou emporté par la passion au milieu des cris.

Dans la culture politique des premières années de la Révolution comme par la suite, deux camps irréconciliables qui ne visent pas moins l'anéantissement de l'autre se font face. Jules Michelet, dans sa volumineuse *Histoire de France* qui s'arrête à la fin de l'Ancien Régime consacre quelques pages nerveuses, écrites à la fin du Second Empire, à l'année 1789. Dans le cadre de la convocation des États généraux, l'assemblée de Provence exprime contre Mirabeau une fureur sans limite qui « dépasse toute haine politique ». La haine des uns alimente la haine des autres. Et l'auteur de poser, en ayant l'air de rien, une clé explicative des antagonismes profonds :

22. Voir par exemple, Jean-Louis Ormières, « Les rouges et les blancs », Pierre Nora, *op. cit.*, vol. 1 : *Conflits et partages*, p. 232-273.
23. Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*, Paris, Gallimard, 1979 [1874], p. 429.

« On parle de la Terreur judiciaire de 93. On ne parle pas assez de la fantasque Terreur qu'exerçait cette Noblesse sous l'Ancien Régime, et les furieux royalistes de 89 à 92. » Ces quelques lignes sont essentielles car elles suggèrent que la Terreur de 1793, presque unanimement condamnée, ne fut pas pire que celle exercée par les nobles du Midi. Elle en était, d'une certaine manière, le reflet inversé[24]. Et, reprenant le dossier pour une autre région, Jean-Clément Martin d'ajouter que « les haines qui pouvaient être à l'œuvre entre de nombreux groupes sociaux et régionaux avant la Révolution ont été travaillées politiquement, se sont révélées et ont trouvé de nouvelles raisons de durer, éventuellement jusqu'à nos jours[25] ». Ceux qui envisagent une voie moyenne et prônent la réconciliation sont qualifiés, de naïfs, de lâches ou d'hypocrites. Ils suscitent des sarcasmes et des huées, voir la méfiance, comme au lendemain du 9 thermidor lorsque le « modérantisme » relève la tête[26]. Certes il se produit des recompositions, des situations nouvelles et des hommes nouveaux, mais pour les contemporains la vie politique tourne toujours autour de deux pôles, animés par les plus « avancés » ou les plus « intransigeants ».

Pour autant, il n'existe pas un grand livre ou un bréviaire de la haine qui ferait autorité et dans lequel chacun puiserait des arguments ou de quoi justifier des actions en cours. Ce qui importe ce sont moins les discours structurés que les messages épars qui donnent une sorte d'humeur sombre persistante. Les années 1789-1817 ont donné lieu, dans l'instant ou plus tardivement lorsqu'il s'agissait de revisiter le passé, à toute une série de chansons, de pamphlets, de récits, de comptes rendus, de caricatures, d'images variées et d'analyses rétrospectives. Tous ont durablement marqué les perceptions de la vie politique. Dans un cas, les uns diabolisent le « génie sanguinaire » de Robespierre, de Carrier ou de Fouquier-Tinville ; dans un autre des voix s'élèvent pour fustiger les abominations des rois ; dans un troisième, il s'agit de vilipender la « passion dévorante de l'ogre », c'est-à-dire de Napoléon ; dans un quatrième, il convient de condamner les « bandes » vendéennes[27].

L'ensemble de ses discours constitue une sorte d'idéologie sans nom et sans livre fondateur, éparpillée dans telle missive, dans telle brochure, dans tel chapitre, dans telle harangue. À cause de cette dispersion, elle est difficilement saisissable mais son message s'avère relativement simple. Les discours de haine de cette époque posent comme principe que l'on peut mourir pour ses convictions et pour cela il convient de diaboliser l'autre et de le haïr. La Révolution est perçue comme un commencement absolu

24. Jules MICHELET, *Histoire de la France*, t. 19, Paris, Lacroix et Cie, 1877 [1867], p. 413.
25. Jean-Clément MARTIN, « La Révolution française et la figure de l'ennemi », *op. cit.*, p. 57.
26. Voir Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1989, p. 103.
27. Voir en particulier Jean-Clément MARTIN, *op. cit.*, 285 p.

et selon son camp, comme pleine d'espoir ou de promesses de vengeance. À la fin de l'automne 1791, tandis que l'Assemblée législative s'est ouverte le 1er octobre, la haine s'invite dans les débats. Les mots, les périphrases, les exemples ne sont pas anodins. Sont évoqués les « brandons du fanatisme », les « grands coupables » ou encore la « fureur active ». Ils donnent, pour le seul mois d'octobre[28], tout un ensemble de références qui vont alimenter les débats politiques pendant plus d'un siècle. Lorsque les pétitionnaires sont autorisés à s'adresser à l'assemblée, un orateur, Palloy, citoyen de Paris, encense la « haine de l'esclavage et l'amour de la Constitution » provoquant une salve d'applaudissements. La haine de la tyrannie ou la haine invétérée du despotisme comme la haine contre les « ennemis de la Révolution » sont présentes.

Les mots utilisés dessinent ainsi un espace public particulier, presque clos sur lequel pèsent toutes sortes de menaces. En moins d'un mois défilent les émigrants qui dans les cours d'Allemagne « promènent leur haine et leurs bassesses », les « cohortes d'abbés » rangés en ordre de bataille et cherchant à « provoquer la haine du peuple », les princes dont le « cœur est endurci dès la naissance », la menace étrangère réelle, car la déclaration de Pillnitz que l'on peut présenter comme une mise en garde des « Puissances » contre la Révolution date de la fin du mois d'août et fait dire le 20 octobre à propos de questions sur la frontière que « la peur et la haine ont des ailes ». Ce premier mois d'existence de l'Assemblée législative s'avère donc important pour de multiples raisons, les oppositions sont évidemment moins tranchées, un relatif consensus règne alors, les questions n'ont pas encore acquis une urgence irrépressible. Pour autant, la Constitution, la Nation et la Révolution sont présentées comme menacées par la « haine de pareils ennemis ». Il existe des complots à l'intérieur. À l'extérieur, des émigrants forment au moins trois « classes » et les membres de l'Assemblée doivent « haine et châtiments » aux deux premières constituées par ceux qui prennent les armes et par ceux qui cherchent à recruter d'autres membres. Ces ennemis éprouvent de la « haine pour notre Révolution » et pour « la Constitution ». Seul « l'esprit de haine et de vertige les anime ». À l'assemblée, le 24 octobre, les « troubles d'Avignon » qui virent l'assassinat du patriote Lecuyer par des conjurés royalistes puis en réponse le « massacre de la Glacière » s'invitent. Le président de l'Assemblée, le doyen d'âge, lit une lettre de M. Rovère, député extraordinaire d'Avignon et du Comtat Venaissin. Le ton est alarmiste et le thème de la conspiration comme explication s'impose : « les habitants des départements méridionaux sont en danger […] on souffle l'esprit de discorde et de haine pour les porter à s'entre-tuer[29]. » La révolution semble ainsi se radicaliser, la contre-révolu-

28. *Archives parlementaires, Assemblée nationale législative*, série 1, t. 34, 1er octobre-30 octobre 1791, p. 114-421
29. *Idem*, p. 371.

tion s'étendre et s'organiser. La haine devenue levier puissant se généralise. Personne ne songe à la définir. Elle existe et cela suffit. Elle est mise au rang des passions qui exaltent les têtes. Se mettent en place des légendes servant de réservoir aux haines présentes et futures, comme des sortes de citernes ou de jarres géantes qui se remplissent régulièrement d'eau de pluie et conservent ainsi une quantité inépuisable. Massacres, intrigues, conspirations et complots nourrissent les soupçons et la volonté de purifier la société. La vie politique tumultueuse ne peut véritablement contenir la haine. L'autre est perçu comme un ennemi et non comme un adversaire. Ce dernier mérite que l'on prête attention à ses arguments, que l'on tienne compte de son opinion, de sa culture. L'ennemi, lui, doit être anéanti, le plus souvent avec une sorte de passion haineuse.

Le procès du roi et son exécution, la chute de Robespierre, l'abdication et l'exil de Napoléon sont des occasions de condamner les vaincus et de laisser s'exprimer les haines. Bronislaw Baczko s'est attaché en particulier à saisir le déploiement des passions et le contexte émotionnel de la Révolution française le jour de la mort de Robespierre, dont le récit constitue le point de départ de la légende noire thermidorienne. Il cite Des Essarts qui, en l'an V, dans *Les crimes de Robespierre et de ses principaux complices*, notait : « Plus la haine que l'on portait à ce scélérat avait été comprimée, plus l'explosion en était bruyante[30]. » La mort horrible de Robespierre telle qu'elle fut restituée, sa tête exhibée, sorte de masse sanglante atteste du tournant. Pour les uns, il faut marquer une pause et consolider les acquis de la Révolution. Pour d'autres, il s'agit d'utiliser la violence révolutionnaire pour servir ses propres desseins[31]. La France semble sortir d'un rêve éveillé. Redevenue lucide, elle se déclare presque unanimement anti-robespierriste comme l'attestent les 700 adresses envoyées à la Convention au lendemain du 9 thermidor[32]. Les « infâmes mémoires » de Robespierre et ses complices doivent être, selon la société populaire d'Inzière, « vouées à l'exécration universelle de tous les peuples de la terre ! » En fonction des circonstances, on imagine mal en effet des textes qui puissent dire autre chose. Ceux qui naguère encensaient Robespierre et ses « complices » en font désormais, comme les citoyens de Traignac-la-Montagne dans le département de la Corrèze « des monstres que la nature avait enfanté pour le malheur des peuples ». Mais désormais, toutes les conditions sont réunies pour en finir avec l'unanimité imposée par la Terreur : « la sortie de la Terreur s'amorce avec un langage, des comportements politiques et des imaginaires sociaux moulés pendant la Terreur et légués par celle-ci », mais en même temps on assiste à « la mise à

30. Bronislaw Baczko, *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », p. 134.
31. Voir aussi Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2006, 338 p.
32. Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 1989, p. 61-69.

nu des conflits et des haines accumulés pendant la Terreur mais qui étaient demeurés étouffés par elle[33] ». Lorsque l'étau semble se desserrer et que la menace extérieure recule, les sentiments hostiles peuvent alors se déployer ouvertement et parfois laisser libre cours à toutes sortes de rêves vengeurs. Dans le même temps, rumeurs et fantasmes continuent de courir, prenant parfois prétexte d'un cas attesté pour l'exemplifier et le généraliser. Les ennemis tannent la peau des cadavres pour en faire un usage inavouable, ils se livrent à des actes de cannibalisme, ils émasculent leurs prisonniers, ils brûlent vivants les malheureux tombés entre leurs mains[34]… Les partisans les plus engagés n'ignorent pas ces représentations outrancières en circulation, ils ne les démentent pas, elles accompagnent comme un discours invisible la période, attisant les haines latentes contre de tels monstres.

La haine ne disparaît donc pas. Elle reste tapie et éclate de temps à autre. Les époques de règlements de compte et d'épurations constituent des moments privilégiés pour l'observer. L'effroi comprimé et les rancœurs accumulés ne connaissent plus de retenue. Entre juin et novembre 1815, une « explosion de haine », à laquelle on donnera le nom de Terreur blanche surprend les nouvelles autorités[35]. Dans le Midi, à Marseille, à Toulouse, à Nîmes, à Avignon, des soldats, des bourgeois, des protestants sont brutalisés, voire assassinés. Le 7 octobre, le roi ouvre la session de la nouvelle chambre, dite « Chambre introuvable » car peuplée de royalistes « ardents ». Les *Archives parlementaires* restituent les débats et insèrent des discours prononcés qui ne figurent pas dans *Le Moniteur* et font resurgir la haine dans les débats[36]. À l'ordre du jour plusieurs projets de loi portent sur les pouvoirs de police et les mesures judiciaires à prendre pour tourner la page napoléonienne et établir durablement le régime. Un orateur se demande quels sont les « effets de la haine et des passions » ; un autre souligne que les « passions sont si déchaînées » qu'une maladresse pourrait susciter « la haine du gouvernement » ; un troisième s'interroge sur « la haine juste et injuste » indiquant que de « vieilles réminiscences, sur les dénonciations hasardées, calomnieuses, vindicatives, qui laisseront, après elles des haines de famille, des haines de parti, des haines de canton et jusqu'à des germes de sédition ». À la fin du mois d'octobre, tandis qu'est adoptée la loi dite de sûreté générale, première des quatre lois formant le cadre juridique de la « Terreur blanche légale », le garde des Sceaux indique qu'il n'a « d'autre haine que celle du crime » ; un autre orateur évoque la « haine aux rebelles », tandis que le comte de la Bourdonnaye traite de « la haine contre la légitimité » et de l'impuissante rage d'une certaine « faction ». À la Chambre des

33. *Idem*, p. 69.
34. Sur ce premier aspect, voir l'étude de Jean-Clément-Martin, *Un détail inutile : le dossier des peaux tannées, Vendée, 1794*, Paris, Vendémiaire, 2013, 154 p.
35. Par exemple, Brian Fitzpatrick, *Catholic royalism in the departement of the Gard, 1814-1852*, Cambridge/Londres/New York, Cambridge University press, 1983, 216 p.
36. *Archives parlementaires*, t. XV, 8 juillet 1815-6 janvier 1816, p. 87-220.

pairs d'autres interventions insistent sur la nécessité de contenir le « mouvement impétueux des passions » et de réprimer sévèrement le « sentiment de vengeance et de haine ». Début décembre, toujours à la chambre des pairs, s'ouvre le procès du Maréchal Ney. Son avocat, Berryer, s'interroge d'emblée sur le « vertige » ou « l'impulsion soudaine » qui s'est emparé de « ce guerrier jusque-là inébranlable dans sa foi[37] ». Il s'agit de résoudre une énigme : « comment il a passé précipitamment de cet état moral, qui était l'amour du Roi, la haine de Bonaparte, à l'état tout contraire ? » Le mois de janvier est réservé à la discussion d'une loi d'amnistie. La « haine contre de détestables oppresseurs », les « passions fougueuses », la « haine exaltée », la malignité et les « bruits inventés par la haine », la « haine et malédiction aux exécrables auteurs du forfait du 21 janvier » font partie des arguments mis en avant[38]. Si la haine accède au langage, elle est aussi un bloc inexpliqué. Lorsqu'elle est vécue, parce qu'un membre de sa famille, ou un proche ont trouvé la mort, elle s'accompagne aussi de silence, car la douleur et le deuil se traduisent rarement en mots. Mais dans la vie parlementaire de ces années-là, elle se constitue en infradiscours politique. L'évoquer sans l'expliquer s'avère légitime. Elle possède une force considérable et joue le rôle d'un argument que nul ne cherche à contester.

Reste que les discours de guerre civile[39] peuvent se déployer. Ils reposent sur une opposition simple mais redoutable. Il n'existe que deux camps : celui des amis et celui des ennemis. Chateaubriand l'écrit à sa manière. Selon lui « l'horreur de l'usurpateur est dans tous les cœurs. Il inspire tant de haine, qu'il a balancé chez un peuple guerrier ce qu'il y a de dur dans la présence d'un ennemi », insistant ainsi sur le fait que la « juste haine » préfère s'accommoder de la présence d'une force d'occupation[40], autrement dit, pour paraphraser une formule célèbre, l'ennemi de l'intérieur est pire que l'ennemi de l'extérieur. L'ensemble de ces prises de position contribue à fabriquer un surcroît de haine et un message : il n'y a pas de conciliation possible. Les attachements au sol et à la Nation sont brouillés, les distinctions du bien et du mal ne s'appliquent pas à l'ennemi qu'il faut, au-delà de toute morale, écraser. Dans ses analyses et ses prises de position, Chateaubriand est le porte-parole des ultras, il offre une vision du monde dans laquelle l'imaginaire de la violence se confond avec la réalité et autorise toutes sortes d'exactions et de sentiments haineux qui se trouvent justifiés. Dans cette perspective toutefois, la haine n'est pas un fait de nature mais bien une construction politique. Les adversaires honnis des guerres de religion ne sont pas ceux qui ont présidé à la mise en place de la Terreur ou

37. *Idem*, p. 401.
38. *Idem*, p. 646-787.
39. Sur les discours de haine civile tout au long du XIX^e^ siècle, voir Jean-Claude CARON, *op. cit*. Voir aussi Ninon GRANGÉ, *De la guerre civile*, Paris, Armand Colin, 2009, 320 p.
40. François-René DE CHATEAUBRIAND, *Écrits politiques*, vol. 7, Genève, Droz, 2002, p. 88.

du système impérial. Ils appartiennent à une époque particulière. Contre eux il n'y a plus besoin de contrôler ses « pulsions ». La pacification des mœurs vaut pour l'ensemble de la société à l'exclusion de ces ennemis de l'intérieur et de leurs descendants. Pour autant, la « décharge émotionnelle[41] » escomptée n'est pas brouillonne, éclatant un peu n'importe quand, à n'importe quel moment, contre des adversaires indistincts. Au contraire, elle est canalisée et si elle procure un intense plaisir devant l'annonce de l'anéantissement de l'autre, elle doit être précisément dirigée. La haine « juste » ne peut s'accommoder avec les débordements violents et désordonnés. Elle peut être cruelle à condition de ne pas se tromper de « cible ». Dans l'immédiat, aucun lieu ne permet de résorber cette contradiction.

La mise en intrigue de la haine politique

De la Révolution de juillet 1830 à la grande crise des années 1930, la haine politique n'est donc pas l'objet d'un traité particulier, même si les cris de haine retentissent, parfois avec fracas. La guerre civile larvée sert de trame et d'épouvantail. Sans entreprendre un récit linéaire, et pour s'arrêter au début des années 1830[42], à Paris et dans l'Ouest, puis à Lyon et encore dans la capitale, la répression des émeutes et des tentatives d'insurrections, mi-politiques mi-sociales, suscitent l'adhésion, le désespoir ou la haine. Aucune place n'est laissée à une solution négociée. Deux ans après les Trois Glorieuses, le temps de la désillusion semble définitivement venu[43]. La brutalité et les émotions d'hostilité qu'elles provoquent ont, seules, droit de cité, ne laissant la place, dans l'arène publique, qu'aux « sociétés » les plus avancées ou aux factions les plus « enragées ». Le régime entend réprimer à la fois les légitimistes regroupés derrière la duchesse de Berry, frapper les émeutiers de l'été 1832, s'assurer qu'Auguste Blanqui et les partisans de l'insurrection soient désavoués et durement châtiés. Plus tard, en 1866 par exemple, Louis-Antoine Garnier-Pagès, ancien ministre des Finances du Gouvernement provisoire, revisite la révolution de 1848, il y voit à l'œuvre « les haines des partis extrêmes », un « choc entre deux courants de haine et de colère ». D'un côté, les « niveleurs acharnés » qui veulent ressusciter la Terreur ; de l'autre, les « ultra-réactionnaires ». Dès qu'un épisode sanglant se referme « la haine en fait ses récits » rendant impossible de restituer une histoire neutre et détachée au milieu de « cortèges de haine »[44]. S'il n'existe pas un grand texte théorique élaboré par un auteur

41. Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 [1939], p. 281.
42. Voir Sylvie April, Jean-Claude Caron et Emmanuel Fureix (dir.), *La liberté guidant les peuples, les révolutions de 1830 en Europe*, Paris, Champ Vallon, 2013, 380 p.
43. Voir Patrick Harismendy (dir.), *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, PUR, coll. « Carnot », 2006, 309 p.
44. Louis-Antoine Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, Paris, Pagnerre, 1866, t. I, p. 321, 297, 370 et t. II, p. 255.

majeur mettant en pleine lumière la haine avec son pouvoir destructeur, ni des récits empiriques qui illustreraient un épisode de la vie publique, les écrits qui lui offrent un espace de consécration ne sont pourtant pas totalement absents, mais il faut aller les chercher dans les marges des analyses et discours politiques. En effet, en 1880, tandis que triomphe la République parlementaire, les républicains élaborent une vision du passé et offrent un grand récit national dans lequel la raison et le progrès donnent du sens à l'évolution de l'humanité, ils présentent la Révolution française comme point de départ de la modernité, et justifient les combats du temps présent contre les obscurantistes monarchistes et les archaïsmes cléricaux. L'heure est à la pédagogie de masse, aux Lumières contemporaines, au sacre des individus éclairés et du peuple souverain. Aussi la haine n'y a guère de place.

Au début de la III^e^ République, Raoul Frary, normalien puis journaliste, propose à un vaste public un *Manuel du démagogue*. Le livre rencontra un indéniable succès. Son auteur s'était déjà fait connaître par *Le péril national*, couronné par l'Académie française. Il a collaboré au *Courrier de France*, à *XIX^e^ siècle*, à la *Revue Bleue*, et surtout au *Soir* et au *National* dirigé par Hector Pessard. Son manuel consacre un chapitre aux passions mauvaises et un autre à la haine, présentée comme « un des plus puissants ressorts des choses humaines ». En effet, complète-t-il, « elle est courageuse et patiente ; elle brave le péril et elle sait attendre. Elle naît plus vite et plus facilement dans les âmes que l'amour ». Et puis, une fois installée, elle semble impossible à déloger. Elle se montre rétive à la raison comme aux sentiments altruistes. Mais surtout, elle possède une caractéristique essentielle. Raoul Frary affirme en effet qu'« elle n'a pas besoin d'un objet précis, car elle s'attaque volontiers aux masses. On aime quelques hommes ; on en hait des milliers, une race, un peuple, un parti, une église[45] ». Son objet peut être anonyme sans jamais prendre une forme concrète. Le publiciste des passions sombres propose ensuite, en quelques paragraphes ramassés, une fresque historique de 2000 ans d'histoire. Dans sa démonstration, il se montre plus proche des historiens que des philosophes tout en ayant l'ambition de transmettre des vérités universelles. Il convient que peu de guerres ont été aussi atroces que celle de la Vendée : « les blancs avaient pour emblèmes le cœur de celui qui priait pour ses bourreaux ; les bleus ne rêvaient que le bonheur de l'espèce humaine. » Malgré l'horreur de l'affrontement, « il n'y avait que le triomphe des instincts profonds sur les croyances superficielles, du fond permanent sur la forme changeante, de l'animal sur l'esprit, et c'était l'esprit qui déchaînait l'animal, la croyance qui surexcitait l'instinct[46] ». Le *Manuel du démagogue* s'adresse aux hommes politiques, il leur livre quelques analyses et leur donne quelques recettes. Pour comprendre

45. Raoul Frary, « La haine », *Manuel du démagogue*, chap. v, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1884, p. 127.
46. *Idem*, p. 128.

la haine, il faut d'abord partir d'un constat : « les hommes sont souvent moins ardents à venger leurs griefs réels que des griefs imaginaires, ou traditionnels et collectifs. » Si les maux sont invérifiables et si l'oppression n'est pas certaine, peu importe car il est toujours possible de « rendre nos adversaires responsables d'une multitude de méfaits ». Massacres, crimes de toutes sortes, tromperies et dissimulations ne manquent pas. Il est aisé de les attribuer à tel ou tel ennemi. La meilleure solution consiste à faire « un habile usage » des ressources infinies qu'offre l'histoire. Les événements du passé présentent l'immense avantage d'évoquer « les spectres des victimes ». L'essayiste souligne, cyniquement, que « les spectres sont fort utiles en politique ». La mémoire n'est jamais certaine et elle a tendance à changer les couleurs du passé et les perceptions du présent. Pour illustrer son propos, il donne l'exemple d'un gentilhomme à qui on ne peut rien reprocher, mais chacun ne le regarde pas tel qu'il est mais tel qu'il se l'imagine. Sa demeure n'est pas une villa mais une forteresse entourée d'un large fossé et dominée par un donjon. Il va lever toutes sortes d'impôts iniques, chevaucher à travers champ, piétiner les récoltes. La haine vient donc du désir de vengeance, non pas contre un individu en particulier mais contre le groupe qu'il est censé représenter : « C'est ainsi que tous les royalistes sont responsables des méfaits de tous les rois, tous les républicains du sang versé par la Terreur, tous les bonapartistes du 2 décembre et de Sedan, tous les catholiques de l'inquisition et du massacre des Albigeois. » Ces représentations pour simplistes qu'elles soient s'avèrent redoutables. Elles semblent relever du sens commun et sont immédiatement compréhensibles par tous. Elles fixent des systèmes de référence et sont assurées de rencontrer un vif succès, quasi immédiat. L'évocation remplace avantageusement l'éloquence et la rhétorique. Elle a les couleurs et la puissance de la vérité. Les historiens ne sont en rien responsables de cette vision du monde. Ils enseignent que « les francs scélérats sont aussi rares que les héros sans tache », mais comme « on prend ses armes où l'on veut » chacun choisit des événements, des personnages ou des situations en fonction de ses besoins ou de ses objectifs. De la sorte, les lecteurs, présentés comme ignorants ou inattentifs, « finissent par ne voir et ne savoir que ce qui flatte leur passion, que ce qui entretient leur haine[47] ». Le procédé psychologique consiste donc à écarter ce qui contredit sa vision du monde pour ne plus conserver que ce qui la conforte. Au bout du compte, dans cette construction du passé, l'histoire est instrumentalisée, non pas qu'on lui demande de donner une vérité mais elle est utilisée comme un « arsenal ». L'histoire ne sert pas à comprendre le présent ni à éclairer le passé. Elle sert à conforter des points de vue et à légitimer des actions politiques.

47. *Idem*, p. 135.

Pour Raoul Frary, au terme de son analyse, « deux choses favorisent en France le développement et l'exploitation de la haine : l'absence d'un public neutre, et la séparation absolue des partis[48] ». Il n'existe pas de culture politique commune et les parlementaires comme les hommes d'action ne parviennent pas à établir un consensus, à mettre en avant ce qu'ils partagent et à discuter, après les avoir recensés, les questions qui les opposent. La division presque totale des forces et des organisations constitue une sorte d'immaturité politique. Aucun arbitre ne peut être sollicité ou mobilisé pour jouer le rôle d'un tiers extérieur capable de ramener la vie politique et les arguments haineux à des proportions raisonnables. Comme personne ne peut réfréner la haine, il importe de la conforter, de la noircir et de la revêtir d'habits plus grands qu'elle : « nous ne jugeons nos adversaires que sur des caricatures. Les raisonnables et les modérés sont suspects chez eux, inconnus au dehors ; de loin on ne voit que les violents. » Il s'agit donc de construire la figure de l'ennemi sombre, machiavélique et cruel. Pour la circonstance, Raoul Frary invente un aphorisme : « En vérité, la politique serait une idylle si l'on n'était haï que pour le mal qu'on a fait[49]. » Il faut donc accepter d'endosser toute une série de forfaits et de faire porter sur le dos de son ennemi le poids d'ignominies, d'exactions et d'atrocités insupportables.

À chaque fois, d'infranchissables frontières sont dressées : « il y a un fossé, un mur, une montagne. » La haine est une énergie dont il est impossible de mesurer la puissance. Elle peut être utilisée comme une « force contenue, régularisée, canalisée, comme de la vapeur ». De la sorte, c'est la porte ouverte à toutes les formes de populisme, même si le mot n'existe pas encore, car un démagogue habile peut tirer un immense profit de la haine. En effet, si les hommes sont menés par l'intérêt, ils n'abdiquent pas leur libre arbitre. En revanche, dans un groupe ou dans une foule, ils abandonnent leur individualité et se laissent porter à des actions qu'ils auraient sans doute désapprouvées s'ils avaient été seuls, sans personne pour les entraîner dans une voie dangereuse pour tous. L'essayiste se demande quelles peuvent être les bénéfices et les effets négatifs de leurs décisions. Mais dès lors qu'« on les conduit par la haine, ils n'aperçoivent plus que l'objet immédiat de leur antipathie ; ils ne craignent ni d'être injustes, ni d'être imprudents, ni de blesser, ni de se livrer. Ils ne réfléchissent pas, ne marchandent pas, ne comparent pas le sacrifice qu'on leur demande au plaisir qu'on leur offre ; il n'y a pas de commune mesure entre la vengeance et le prix qu'elle coûte ? » Enivrés par la soif du pouvoir, aventuriers de la politique et tribuns ambitieux pourraient donc puiser dans ce manuel des manières de conduire un peuple. De leur côté, des observateurs de la vie politique pourraient y voir une grille de lecture pour comprendre les lignes de force qui traversent la vie politique. Ils bénéficieraient ainsi d'une

48. *Idem*, p. 137.
49. *Idem*, p. 133.

vision prophétique annonçant la fin de la République opportuniste, la crise boulangiste, les deux France mise à jour par l'affaire Dreyfus, la montée des extrêmes de l'après-guerre mondiale. Mais de la sorte, suggère l'essayiste, après avoir exposé des faits et mobilisé des affects, il existe bien une culture de la haine, le plus souvent souterraine, qui est une spécificité de la vie politique française.

Quelques années plus tard, un second texte s'intéresse plus particulièrement, de manière détachée, aux haines politiques. Son auteur, après avoir sondé les âmes dans les juridictions répressives, entend étudier la haine dont il recherche les continuités cachées. Louis Proal, conseiller à la cour d'appel d'Aix, lauréat de l'Institut, adopte la posture de l'observateur scientifique. Il réfléchit, en quelques paragraphes denses, à la criminalité politique et donc à la haine politique. Pour prendre la mesure de l'intensité de cette dernière, rien ne vaut une émeute, une insurrection ou une révolution. La crise politique est un révélateur. Dès lors les masques tombent, les personnalités se dévoilent et les « partis s'entr'égorgeaient comme des gladiateurs dans un cirque ». L'image forte n'est pas de circonstance. Selon lui, l'homme ne supporte pas celui qui lui est sensiblement différent et hait « celui qui diffère de lui » car il ne partage pas ses convictions. L'analyse se présente comme une sorte de constat désabusé. Il n'y a rien à faire. La haine est une forme de sadisme : « les haines politiques sont si intenses, que la proscription d'un adversaire devient une jouissance. L'homme haineux éprouve du plaisir à voir souffrir sa victime[50]. » Face à la joie mauvaise de la haine l'impuissance règne. Les personnalités haineuses et violentes de chaque camp, qui sont dans l'excès et la surcharge, imposent leur point de vue, bénéficiant en cela de l'indifférence, de l'apathie, voire de la peur des « honnêtes gens ». Dès que les circonstances le permettent, les discours « pleins de fiel, de fureur et de rage » peuvent se transformer en actes, parfois épouvantables. Cohérente, la haine partagée par un groupe délimité est plus qu'une force ou une énergie. Elle est une sorte d'idéologie systématisant des représentations, au départ diffuses et vagues. Après une confrontation sanglante, il arrive que les victimes soient tentées de pardonner mais, de leur côté, « les bourreaux ne pardonnent jamais aux victimes ». Elles sont les témoins de ce qu'elles ont subi et leurs existences condamnent leurs tourmenteurs, réduits au statut de personnages vils et odieux. Par leurs seules présences, les victimes rappellent ces moments singuliers et horribles. Aussi, les personnalités haineuses et cruelles préfèrent-elles œuvrer à la disparition de leur adversaire pour empêcher tout témoignage muet. Dans cette démonstration presque tout est dit et la réconciliation entre groupes rivaux apparaît ainsi inenvisageable. Les haines de parti ne connaissant aucune borne ni dans l'espace ni dans le temps : « La raison et la religion disaient à l'homme :

50. Louis PROAL, *La criminalité politique*, Paris, Félix Alcan, 1895, p. 101.

"Tout concitoyen est ton frère, il faut l'aimer", mais la politique lui crie : "Ce concitoyen est ton adversaire, il faut le haïr, le persécuter". » Au gré des régimes, des cris sauvages se font entendre contre l'ennemi du moment : « On fait des émeutes ou des lois d'exception contre "l'ennemi", on le combat à coups de décrets ou à coups de fusil[51]. » Mais pire encore, « les haines politiques ne respectent rien, pas même les tombeaux ». La paix des cimetières ne s'applique pas. Les tombes peuvent être retournées, les cercueils éventrés, les cadavres exhumés et la mémoire des morts souillée pour justifier un anéantissement total.

Par la suite, cette vision dualiste de la politique sera régulièrement renouvelée : l'ennemi change au gré des alliances, des situations et des moments : les socialistes, les rouges, les nationalistes, les anarchistes, les communistes, les ligueurs… chaque groupe puisant dans l'histoire un ensemble de références reçues comme un héritage précieux. L'avenir politique est lu à l'aune de la Bastille, de la guillotine, de la répression contre les réfractaires ou de tel ou tel autre épisode funeste. Chaque grande famille politique s'appuie sur une sorte de scolastique, avec un contenu, des valeurs, des croyances et des prophètes. Chacune fait référence à des idéaux et des crimes qui servent autant à renforcer les convictions de son camp qu'à construire l'image de l'ennemi insupportable ou du rival absolu.

L'esprit de parti

Pour les contemporains, comme l'ont souligné Raoul Frary et Louis Proal, l'esprit de parti ne vise pas à rassembler les citoyens raisonnables. Il consiste à diviser le monde en deux camps, celui des amis et celui des ennemis. Encore faut-il ne pas se tromper comme le souligne Lupicin Paget en 1861 affirmant qu'il est toujours possible de tomber sur l'ennemi, de le combattre, de le vaincre et de l'anéantir, mais à condition de ne pas faire d'erreur car, écrit-il, bien souvent « nous luttons contre des fantômes et nous passons à côté de l'ennemi[52] ». Il se rencontre plus particulièrement à l'intérieur des hémicycles, et ce dès les monarchies censitaires, à un moment où les forces politiques ne sont pas véritablement structurées[53]. Ce ne sont que des « factions », des « coteries », des « sociétés » secrètes, voire des clubs, des salons ou des chambrées. Au mieux, ce sont des « sociétés d'action politique[54] ». Il est vrai que le Code pénal napoléonien de 1810 interdit l'existence de sociétés politiques et que la loi du 10 avril 1834

51. *Idem*, p. 97.
52. Lucipin Paget, *L'Ennemi ! L'ennemi !*, Paris, A.-E. Rochette, 1861, p. 2.
53. Raymond Huard, *La naissance du parti politique en France*, Paris, PFNSP, 1996, 383 p. et Michel Offerlé, « Qu'est-ce qu'un parti politique en France au XIXe siècle ? », Anne-Marie Saint-Gilles (dir.), *Cultures politiques et partis au XIXe et XXe siècles*, Paris, PUF, 2000, 272 p.
54. Gabriel Perreux, *Au temps des sociétés secrètes. La propagande républicaine au début de la monarchie de Juillet, 1830-1835*, Paris, Hachette, 1931.

autorise les sociétés de plus de vingt personnes sous certaines conditions. François Guizot, dans ses mémoires, soulignait que les empoignades orales ne dépassent pas certaines limites car les deux oppositions de l'époque, l'une monarchique et dynastique, l'autre libérale et parfois républicaine, parviennent à souder leur rang et à se rejoindre pour maintenir « dans l'arène parlementaire, leur travail à la fois concentrique et distinct[55] ». Et pourtant, rien n'est jamais définitif et les parlementaires peuvent à leur tour être entraînés dans une spirale où la mesure des opinions et le respect d'autrui sont très vite abandonnés. Toutefois, il ne s'agit ici que des impressions de personnalités disposant d'une position, dans une assemblée parlementaire ou dans un journal, qui en restitue les débats. Elles bénéficient d'une culture politique réelle et maîtrisent une rhétorique capable d'exprimer un point de vue ou de traduire l'émotion d'un moment. L'hémicycle devient une caisse de résonance de haines anciennes et nouvelles. Chacun s'évertue à reconstruire le réel, à simplifier, à donner à l'autre une assignation identitaire. L'esprit de parti n'est pourtant pas assimilable à la culture de l'émeute ou du soulèvement qui se déploie à l'extérieur du cadre institutionnel, à l'instar de l'insurrection de 1839, préparés par la société Les Saisons, animés par Auguste Blanqui et Barbès qui fit 94 morts dont les deux tiers parmi les insurgés[56].

La « plus funeste des armes politiques »

En 1840, tandis que le savant républicain François Arago lance à Perpignan, puis dans une partie du Midi, la campagne des banquets[57] en faveur de la réforme électorale, *La Revue de Paris* revient sur la vie publique et les débats parlementaires : « Nous ne connaissons que trop, par ce que nous avons vu depuis dix ans, jusqu'à quels excès peuvent conduire les haines politiques[58]. » Le danger est identifié et l'agressivité entre groupes et personnalités ne bénéficie d'aucune complaisance. L'analyse qui n'est pas forcément partagée par toutes les forces politiques est importante car elle constitue une rupture publique avec un sentiment inexprimé. Il existe une situation faite de dissensions, d'aversions, d'images valorisant une certaine esthétique de la violence qu'il faut combattre. En effet, il importe que les conflits politiques ne prennent pas place dans des récits avec un début, datant de la fin de l'Ancien Régime, et une fin qui n'appartient pas au temps présent, mais est situé dans un avenir plus ou moins lointain. Pour

55. François Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, Clermont-Ferrand, Paleo, 2003, p. 157.
56. Claude Latta, « L'insurrection de 1839 », Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle (dir.), *Blanqui et les Blanquistes*, Paris, Sedes, 1986, p. 292.
57. Voir Vincent Robert, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 431 p.
58. « Bulletin », *Revue de Paris*, t. 15, 1840, p. 362.

lutter contre la haine, il faut que chacun accepte de vivre dans son époque, plus particulièrement dans le moment présent. C'est une façon, peut-être la seule, de mettre un terme à l'escalade vindicatoire entre partis et de rejeter les discours de guerre civile, comme les appels à faire couler des flots de sang. Même si la vie parlementaire peut connaître « des haines et des rancunes », un des collaborateurs de la revue, dans une rubrique intitulée « Bulletin », suggère que le suffrage censitaire, depuis que le corps électoral a été élargi[59], discrédite les « passions trop vives et trop ardentes » et condamne le recours à la violence et aux conspirations. Les temps ont bien changé et 1830 marque une rupture décisive. Désormais, il devient possible et nécessaire de refermer tout à la fois la Révolution violente, l'Empire dévoreur d'hommes et la Restauration revancharde et intransigeante. Il importe donc de rompre avec l'imaginaire du complot et des sociétés secrètes. Ni la charbonnerie prête à allumer l'étincelle de l'insurrection ni l'internationale « noire » à laquelle concourent les légitimistes français après l'effondrement de la monarchie traditionnelle : « il n'est plus guère possible de se figurer que l'on va régénérer l'univers parce que l'on fabrique des cartouches en petit comité[60]. » D'autant que la confiance dans le Droit et les lois s'accroît rendant plus intolérable encore l'usage de la force brutale. Le Moment Guizot[61] consistait bien à gouverner autrement, à écarter ceux qui n'étaient pas mus par la raison, à pacifier la société, à ancrer le régime parlementaire et à s'assurer du soutien de toutes les sensibilités et forces qui avaient concouru à abattre le régime honni de Charles X, sans pour autant leur donner accès à la citoyenneté, réservée à l'infime minorité de ceux qui disposent du droit de vote. Il reste malgré tout, comme s'en inquiète les rédacteurs de *La Revue des Deux mondes* que la « haine instinctive » perdure et qu'elle constitue une véritable force contre laquelle on ne peut pratiquement rien : « cette redoutable énergie de la haine [est] la plus envenimée et la plus funeste des armes politiques[62]. » Mais contrairement au fusil ou à la harangue incendiaire, elle n'est ni directement visible ni immédiatement audible.

La haine irrigue la vie politique et ce que l'on appelle communément « l'esprit de parti » simplifie, grossit le trait jusqu'à la caricature, parfois hideuse et repoussante. Les « mouvements d'humeur » de la scène politique correspondent souvent à des scandales et constituent des moments de crispation ou de crise[63]. Pour certains, c'est une malédiction car ils suscitent

59. Voir par exemple Christophe VOILLIOT (dir.), « L'ordre électoral : savoir et pratiques », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, nº 43, 2011/2.

60. *Idem*, p. 151.

61. Pierre ROSANVALLON, *Le Moment Guizot*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 1985, 414 p.

62. *Revue des Deux Mondes*, mars 1841, p. 687.

63. Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993 [1962], 324 p. et *Écrits politiques, droit, histoire*, Paris, Éditions du Cerf, 1990, 263 p.

des ripostes hargneuses entraînant tout le monde dans une spirale vindicative, interdisant tout débat serein ; pour d'autres, c'est une chance, car c'est une façon de conforter l'homme politique viril dans ses convictions à un moment où les lieux de l'entre-soi masculin connaissent un fort développement et où triomphe la virilité[64]. Des divisions bien tranchées obligent chacun à rallier un camp. De la sorte, à la fin de la monarchie de Juillet, on pouvait écrire que « les hommes acceptent franchement la responsabilité de leurs opinions, et les trahisons individuelles ne sont pas possibles[65] ». Dans cette optique, les modérés, incapables de haïr, seraient des mièvres promptes à se vendre ou à se rallier à l'adversaire d'hier. Pusillanimes, couards, pleutres, ils sont méprisés et rejetés. D'aucuns écrivent que les modérés se reconnaissent aisément. Un peu grassouillets, le compliment à la bouche, ils ont adopté un costume qui les distingue : ils sont les plus simplement vêtus, arborent un sourire perpétuel aux lèvres, et face à un adversaire qui les a insultés la veille, à la tribune ou dans un journal, ils se montrent enjoués, prêts à glisser le bras sous celui de son « plus acharné ennemi ». Dans les rangs des forces minoritaires, on guette les défections. Dans ceux de la majorité, on se montre réservé et c'est sans enthousiasme qu'on reçoit ceux qui sont parfois considérés comme des renégats. Lors des joutes parlementaires, les extrêmes occupent une grande partie de l'espace sonore, les parlementaires placés au centre parviennent difficilement à faire entendre leur voix dans le fracas provoqué par les plus exaltés[66]. Le jeune Victor Hugo voulait imiter Chateaubriand, son aîné et son modèle. Il rejoint l'opposition royaliste en 1824, mais, au grand dam d'anciens compagnons de route, il accueille, favorablement la révolution de 1830 et devient pair de France en 1845[67]. L'année suivante, la chambre des pairs est réunie pour juger un homme d'une cinquantaine d'années, auteur vraisemblable d'une action contre le roi. Au-delà de la personne concrète c'est l'esprit de parti qui est incriminé. D'emblée l'accusé affirme ne pas avoir de haine pour Louis-Philippe. Son physique, son âge, sa manière de parler ne correspondent pas au portrait d'un adversaire redoutable, tout entier porté par ses convictions, prêt à les défendre avec hargne. Son regard ne semble pas voir les choses mais un point situé derrière ceux qui l'observent. Au cœur du procès, une interrogation : est-il animé par l'esprit de parti ? Lui, affirme qu'il n'appartient à aucune coterie ou faction et les cent soixante-quatre pairs de France présents pour le juger et prononcer une peine le croient[68]. Échappant à la peine de mort, condamné aux travaux forcés à

64. Alain Corbin (dir.), *Histoire de la virilité*, t. 2 : *Le triomphe de la virilité, le XIXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, 504 p.
65. *Revue de Paris*, 1843, p. 163.
66. Voir Michel Biard, Bernard Gainot, Paul Pasteur et Pierre Serna (dir.), *« Extrême » ? Identités partisanes et stigmatisation des gauches en Europe (XVIIIe-XXe siècle)*, Rennes, PUR, 2012, 371 p.
67. Victor Hugo, *Actes et paroles I*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985, p. 50-194.
68. Victor Hugo, *Choses vues, 1830-1846*, Paris, Gallimard, 1972, p. 367-390.

perpétuité, il est l'antithèse du partisan haineux prêt à tout pour faire périr le souverain.

L'esprit de parti n'est pas le propre des régimes censitaires. La Seconde République et l'Empire en ont connu divers avatars. Les deux régimes ont, en 1848 et en 1868, élargi le droit de réunion, laissé des comités électoraux se mettre en place et se multiplier, émoussant pour un temps les rivalités trop vives, mais les lois constitutionnelles de 1875 ont réorganisé la vie parlementaire et imposé des reclassements qui seront visibles lorsque les républicains deviennent majoritaires à la suite des élections législatives de 1877 et surtout sénatoriales de 1879. Une véritable fièvre organisationnelle semble s'être emparée des uns et des autres qui se traduit par des tentatives de créer des structures partisanes permanentes, de la part des républicains, des bonapartistes, des monarchistes et des catholiques, sans compter le Congrès ouvrier qui tente de rassembler une Fédération du parti des travailleurs socialistes de France. Selon les contemporains, une nouvelle figure est apparue et s'impose : le politicien. Le mot, récemment introduit, vient de la démocratie américaine. Il désigne un homme politique, souvent distinct de l'homme d'État qui entre dans la carrière politique moins par conviction que pour se faire connaître. Lui et ses semblables se « font un type », c'est-à-dire qu'ils choisissent une posture parmi cinq possibilités : le modéré, l'homme qui reste cantonné à la sphère sereine des principes, l'homme à l'esprit pratique, l'austère, le galantin et le violent. Cette typologie, établie par Georges Lachaud en 1879, entend croquer, au-delà des appartenances politiques, le nouveau personnel parlementaire, dont les membres sont prêts à changer de bord. Le violent serait donc devenu très fréquent. Il est opportuniste et pourtant « il s'est placé parmi les plus ardents de son parti[69] ». De la sorte, s'il ne peut pas être classé dans la catégorie des authentiques tribuns, il contribue à rendre plus aiguës les rivalités et les affrontements, il attise les haines. Pour se faire reconnaître comme violent, il use de stratagèmes. Le premier consiste à désigner une personnalité par un qualificatif pour le moins énergique : il évoque ainsi cette canaille de X, ce coquin de Y ou encore ce brigand de Z. Le deuxième vise aussi à décrédibiliser l'orateur spécialiste d'un domaine : ainsi de celui qui se pique de compétence en matière de finance il suggérera qu'il a l'habitude de ramener avec lui les couverts en argent d'un dîner en ville ; d'un spécialiste militaire il fera croire que ce n'est qu'un couard. Les procédés utilisés, s'ils sont moralement condamnables, s'avèrent néanmoins d'une efficacité incontestable. Il n'hésite pas à lancer des accusations, à donner du traître et de l'assassin ou bien du fripon et de l'escroc. Dans l'arène parlementaire, grâce à son outrance, il occupe l'une des premières places. Ses principaux adversaires sont les politiciens violents des autres bords. Il peut

69. Georges LACHAUD, *Nos politiques. Voyage au pays des blagueurs*, Paris, E. Dentu, 1879, p. 209.

bien sûr exciter les passions car s'il n'est que la parodie d'un tribun, mais il est assurément populaire. Ses discours enfiévrés rencontrent immédiatement un écho favorable et peu importe que les services rendus à la collectivité s'avèrent rares : « C'est qu'il faut bien le dire : les foules aiment mieux qu'on serve leurs haines que leurs intérêts[70]. » Un tel tableau n'est pas forcément conforme aux ambitions des uns et aux motivations des autres, mais peu importe car il révèle une opinion partagée par une partie de la société française vis-à-vis du régime représentatif. La désacralisation des institutions est à l'œuvre dès les années 1880. Pourtant, dix ans plus tard, la plupart des hommes politiques et un fort courant d'opinion se montrent favorables à la création de structures politiques permanentes qui présenteraient l'avantage d'assurer le suivi électoral, de favoriser le débat, de réduire « l'esprit de parti ». À droite, la création des ligues est une réponse en soi, elles se situeront à la marge de la vie parlementaire et se tiendront à l'écart des institutions représentatives[71].

Par la suite, au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Parlement de l'éloquence[72] pourra connaître son âge d'or, montrant toutefois que les députés ne veulent pas se laisser enfermer dans des partis. Dans l'immédiat, à la Belle Époque, les débats ne restent pourtant pas confinés au domaine des seules idées et des échanges courtois[73]. La mobilisation des affects est régulièrement observée et joue le rôle d'une sorte de miroir magique qui renvoie le reflet des tensions et des haines qui traversent la représentation nationale, en insistant sur les différences et en accentuant les contrastes. Se pose alors, pour un certain nombre de parlementaires et de sensibilités politiques, une question embarrassante : comment sur « les débris des anciens partis » construits sur des éléments « qui n'ont plus de raison d'être », justifier une haine persistante ? Tandis que Rochefort, l'ancien communard, évadé de Nouvelle-Calédonie, apporte son soutien au général Boulanger ancien ministre de la Guerre qui rêve d'accéder à la magistrature suprême, le parti des « honnêtes gens » tente de s'organiser et de s'imposer, ce qui suppose aussi de dépasser le clivage droite/gauche. En effet, sur de nombreux points, les modérés des deux camps semblent d'accord, à l'exception de la question religieuse et de la forme du régime, et partage une même vision de l'avenir[74]. En 1887, une partie des droites est engagée dans un « pré-ralliement » à la République[75] et d'aucuns de

70. *Idem*, p. 214.
71. Par exemple, Jean-Pierre Rioux, *Nationalisme et Conservatisme. La ligue de la Patrie française, 1899-1904*, Paris, Beauchesne, 1977, 117 p.
72. Nicolas Rousselier, *Le Parlement de l'éloquence*, Paris, PFNSP, 1997, 298 p.
73. Jean El Gammal, *Être parlementaire de la Révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 221 p.
74. Voir les ouvrages de synthèse de Madeleine Rébérioux, Jean-Marie Mayeur, Jean-Yves Mollier, Vincent Duclerc et de Marion Fontaine, Frédéric Monier et Christophe Prochasson.
75. Jean-François Sirinelli, *Les Droites en France*, Paris, Gallimard, 1992 ; Jean El Gammal, Gilles Le Béguec et François Roth (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000, 532 p.

se demander comment résoudre « un des problèmes du temps, le raidissement des députés sur des positions qui ne convenaient plus mais que le poids de la tradition contribuait à maintenir en vie »[76]. De la sorte, le Parlement peut devenir une scène où se jouent insultes et agressions physiques contre l'adversaire. Si chacun s'évertue à maîtriser ses émotions et à réfréner les mouvements haineux, ce n'est pas toujours le cas. Les comptes-rendus des débats parlementaires illustrent les divisions au sein du parti républicain, les animosités extrêmes lors de la crise boulangiste de 1886-1889, la frustration et les sentiments haineux au moment de la chute du premier cabinet radical en 1896. Les exigences de la courtoisie, le respect de la bienséance sont l'objet d'une attention permanente. Il s'agit d'inventer la discipline parlementaire[77]. Mais la volonté de bien se tenir à la Chambre se trouve contrebalancée par les « incivilités » parfois haineuses des élus[78].

L'exemple le plus célèbre est sans doute celui du 22 janvier 1898. Dans la mémoire collective, il est devenu un épisode faisant partie de l'épopée socialiste, dont le mouvement est alors divisé entre quatre partis. Ce jour-là, un samedi, Jean Jaurès est interrompu par M. de Bernis, député de Nîmes, siégeant sur les bancs de la droite, elle aussi fortement divisée entre une droite traditionnelle comportant plusieurs familles et une droite révolutionnaire[79]. Interpellé par Jaurès, le député rétorque de manière fielleuse et insultante. Un député de la SFIO se déplace prestement et vient donner une gifle à M. de Bernis. En soi, l'épisode est déjà remarquable, mais il est édulcoré. La scène a été beaucoup plus violente et haineuse. Pour les « quatre grands » de la presse populaire, il s'agit d'abord d'un événement hors norme qui augure mal du climat politique, devenu délétère. Pour *Le Matin* : « Jamais depuis que le régime parlementaire fonctionne en France on avait assisté à pareille séance. » *Le Petit Parisien* surenchérit précisant qu'il ne s'était « jamais produit dans une Chambre française de tels incidents ». Quant au *Journal* et au *Petit Journal*, ils soulignent qu'il n'existe « pas de précédent dans notre histoire parlementaire depuis le début du siècle[80] ». La scène est qualifiée de « tumulte violent », de « passions violemment déchaînées », de « scandaleuse ». Les « quatre grands » resti-

76. Jean-Yves MOLLIER et Jocelyne GEORGE, *La plus longue des Républiques, 1870-1940*, Paris, Fayard, 1994, p. 106 ; Maurice AGULHON, « Dix années fondatrices (1879-1889) », *La République, 1880-1932*, t. I, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1992 [1990], p. 23-88.

77. Hervé FAYAT, « Bien se tenir à la Chambre. L'invention de la discipline parlementaire », *Cahiers Jaurès*, nº 153 : *Face à la violence politique*, juillet-septembre 1999, p. 61-89.

78. Madeleine REBÉRIOUX « Introduction », « Le Parlement et l'affaire Dreyfus, 1894-1906. Douze années pour la vérité », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, nº 147, 1998, p. 7.

79. Zeev STERNHELL, *La Droite révolutionnaire (1885-1914). Les origines françaises du fascisme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1997 [1977], 603 p.

80. Sur cette affaire, voir aussi la belle contribution de Thomas BOUCHET, « La haine générale. L'insulte au cœur de l'affaire Dreyfus », qui s'appuie sur la presse d'opinion et le *Journal officiel*, *op. cit.*, p. 128-148.

tuent de manière à peu près identique la chronologie d'un moment qui s'inscrit dans la tension ouverte par l'Affaire Dreyfus. Jules Méline est alors à la tête du gouvernement. Son cabinet formé en avril 1896 fait preuve pour les contemporains d'une longévité étonnante. En décembre 1897, le ministre de la guerre avait déclaré qu'« il n'y a pas d'affaire Dreyfus ». Lui-même le martèlera à plusieurs reprises. Il est vrai que « l'affaire » se situe encore hors des « sphères traditionnelles » de la vie politique et d'ailleurs les élections législatives d'avril 1898 la délaisseront. Et pourtant le coup de tonnerre que représente le « J'accuse » d'Émile Zola, date du 13 janvier 1898 et le célèbre dessin de Caran d'Ache, comportant deux vignettes, la première ayant pour légende « Surtout ne parlez pas de l'Affaire Dreyfus » et la seconde « Ils en ont parlé », montrant une famille désunie, les convives sur le sol, la soupière renversée, la hargne palpable, est publié dans l'édition du *Figaro* du 13 février 1898. À la chambre des députés, le 22 janvier qui se situe donc entre le manifeste intellectuel et le dessin de presse, que s'est-il exactement passé ? Parmi les « quatre grands », c'est sans doute *Le Matin* qui retranscrit le plus longuement les différentes péripéties. Le journal a construit sa réputation sur le scandale et parfois le chantage[81], mais ici, il évoque une « séance honteuse » soulignant que « les députés se battent à coup de poing ». Au point de départ, l'interpellation de Godefroy Cavaignac l'ancien ministre de la Guerre, antidreyfusard qui retrouvera son portefeuille, et sera à l'origine, en juillet, de la découverte du « faux Henry » en lisant publiquement trois pièces extraites du dossier ; puis un « beau discours » de Méline qui change de sujet, et enfin les paroles de Jaurès qui à la tribune lance : « Ce dont nous souffrons, ce dont nous mourrons tous, c'est de vos équivoques, de vos mensonges et de vos lâchetés. Oui, c'est une lâcheté d'exercer des poursuites contre M. Zola[82] », condamné, un mois plus tard à un an de prison ferme. Il est interrompu à plusieurs reprises et, des bancs de la droite, de Bernis lance une phrase blessante. Jaurès lui fait répéter et il s'exécute en disant : « Je dis que vous devez être du syndicat car vous êtes probablement l'avocat du syndicat. » Jaurès rétorque vertement en quelques mots : « Vous êtes un misérable et un lâche. » Dans le tumulte général qui suivit, Gérault Richard quitte les bancs de la gauche, traverse l'hémicycle et, planté devant « l'insulteur », lui dit : « Vous êtes un gredin » ensuite « en un clin d'œil un coup de poing formidable s'abat sur la figure du député de Nîmes ». D'autres députés comme Coutant, Chauvin et Viviani se mettent, selon les observateurs de la presse écrite, à le rouer de coups. Mais « l'incident » ne s'arrête pas là. Le président de l'Assemblée est incapable de ramener le calme. Il a, écrit un journaliste peu charitable, « complètement perdu la tête ». Il s'occupe de son chapeau avant

81. Dominique PINSOLLE, *Le Matin (1844-1944). Une presse d'argent et de chantage*, Rennes, PUR, 2012, 353 p.
82. *Le Matin*, 22 janvier 1898.

de quitter sa place et d'abandonner la salle des séances. Dans l'intervalle, de Bernis, escalade les degrés et se précipite sur Jean Jaurès qui s'apprête à quitter la tribune et, « avant que personne ait pu intervenir, il le frappe par derrière d'un coup de poing sur la nuque, en même temps qu'il lance au député socialiste, un coup de pied dans les jambes ». Selon *Le Petit Parisien* « des combats singuliers s'engagèrent ; on ne voit que des poings levés ». Dans son édition du lundi, le quotidien revient sur le « Palais Bourbon » et indique que le « tumulte violent » avait gagné aussi les coulisses et « le salon de la Paix »[83]. La contagion émotionnelle de la haine, qui glisse de la Chambre pour aller vers d'autres lieux constitue un moment essentiel qui explique en partie l'écho rencontré et l'intensité de l'épisode. Des poursuites sont engagées contre Gérault-Richard et de Bernis. L'épisode qui mêle agressions physiques et insultes apparaît ainsi comme un tournant, voire comme la scène inaugurale qui annonce les passions violentes qui vont diviser la France : les haines qui révèlent un « antijudaïsme colonial » et un antisémitisme « ordinaire », les haines antidreyfusardes, les haines cléricales et anti-cléricales, les haines nationalistes, bref les haines multiples, faites d'angoisses, de ressentiments, de conservatisme, traversant les partis et l'opinion publique. Mais en janvier 1898, l'affaire Dreyfus change aussi de nature, elle devient véritablement politique et porte désormais en elle les éléments d'une résolution et du reclassement des partis politiques qui deviendront flagrants à partir du ministère Waldeck-Rousseau. À l'orée du XX^e^ siècle, on assiste, entre 1901 et 1902, à la création de l'Alliance démocratique, à la fondation du parti radical et radical socialiste, à l'Action libérale populaire, au parti socialiste français… Les partis politiques, certes incomplètement achevés, représentés à la Chambre ont désormais des ressources, constituées de structures, de militants, de clientèles électorales et pour chacun d'un adversaire, ou mieux d'un ennemi, clairement désigné[84].

D'autres moments de tensions restèrent perceptibles et Christophe Prochasson de noter qu'une autre gifle fit sensation au moment du Bloc des gauches, celle du 4 novembre 1904, assénée par le député nationaliste Syveton au général André [85], désignée comme « un général félon », se pavanant dans une « Assemblée asservie »[86]. Les échauffourées publiques, en particulier la gifle reçue par Aristide Briand lors d'une cérémonie publique discrédite le parlementarisme et suscite parfois rancœur et haine vis-à-vis

83. *Le Petit Parisien*, 24 janvier 1898.

84. Michel OFFERLÉ, « Le nombre de voix. Électeurs, partis et électorat socialiste à la fin du XIX^e^ siècle en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72, 1988.

85. Christophe PROCHASSON, « Haïr », Vincent DUCLERC et Christophe PROCHASSON (dir.), *op. cit.*, p. 1054 et « Le socialisme des indignés. Contribution à l'histoire des émotions politiques », Anne-Claude AMBROISE-RENDU et Christian DELPORTE, *L'indignation. Histoire d'une émotion politique et morale, XIX^e^-XX^e^ siècles*, Paris, Nouveau monde éditions, 2008, p. 173-190.

86. Vincent DUCLERC (dir.), « Le Parlement et l'affaire Dreyfus, 1894-1906. Douze années pour la vérité », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 147, 1998, p. 78 et Christophe PROCHASSON, « Le socialisme des indignés », Anne-Claude AMBROISE-RENDU et Christian DELPORTE, *op. cit.* p. 174-175.

de la représentation nationales. Des scandales traumatiques à répétition – l'Union Générale, Panama – ont nourri un antiparlementarisme latent, divers dans ses sensibilités et ses expressions. La « théorie de la guerre civile » prônée par l'Action française, l'activisme des Camelots du Roi, les tactiques d'intimidation et de rupture avec la légalité républicaine y ont pour beaucoup contribué.

Après la Première Guerre mondiale, le système parlementaire français est reconduit à l'identique. Le vent de réforme qui souffle au début des années 1920 ne parvient pas à changer le fonctionnement du Parlement. À l'époque du Bloc national puis de l'union nationale, voulue par Raymond Poincaré qui démissionne en 1929 consacrant la « fin d'un monde politique », qui ne sera plus jamais le même, gronde de plus en plus fortement un antiparlementarisme varié. À l'intérieur de l'hémicycle, le cauchemar fasciste et le péril communiste aiguisent plus particulièrement les sarcasmes, les gestes hostiles et les paroles haineuses. Pour autant, à l'esprit de parti est plutôt associé, du moins pendant longtemps, des valeurs positives. Il permet de structurer le débat, de mettre en forme des aspirations, d'élaborer un programme, de confronter des idées, de conduire une politique collective, d'asseoir la démocratie, de faire face à des troubles et à les surmonter.

Mais une fois la République solidement installée, les institutions stabilisées, les crises traversées, la guerre terminée, le mode de fonctionnement des partis n'apparaît plus nécessairement comme un idéal voir même leur existence comme légitime. Quelques personnalités exhument le livre de Moisey Ostrogosky qui avait sensation auprès d'un cercle restreint en 1903. Il soulignait le rôle joué par les professionnels de la politique dans la désignation des candidats et la conduite des partis politiques eux-mêmes. La critique portait sur la démocratie américaine, miroir déformant de la démocratie républicaine française[87]. Georges Guy Grand, souvent cité, dans l'immédiat après-guerre s'interroge dès 1911 sur la démocratie. Après avoir proposé, la même année, à la curiosité des lecteurs un ouvrage sur la philosophie nationaliste, il ferraille et fait mouche contre Maurras, mais aussi Sorel. Il s'interroge sur « l'esprit de parti ». Pour lui, à ce stade du régime républicain, ils sont nécessaires. Ils correspondent à un « esprit de classe » s'opposant à un autre esprit de classe. Mais en soi les partis ne sont pas dotés de toutes les vertus car ils sont en même temps « admirables et hideux ». Lors de certaines occasions, en particulier lors des moments de crise, il faudrait pouvoir se placer au-dessus de la « querelle des partis » en faisant appel à « tous les hommes compétents moralement »[88]. Dans l'avenir, il conviendrait d'organiser la démocratie selon ce modèle. En effet précise-t-il, les partis « sont ce qui nous sépare et ce qui nous unit le plus ».

87. Moisey Ostrogosky, *La Démocratie et l'Organisation des partis politiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1903.
88. Georges Guy-Grand, *Le procès de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 1911, p. 209, 213 et 217.

Du côté de l'extrême droite, on continue à s'en prendre à la « Gueuse », c'est-à-dire à la République, et à ceux qui la soutiennent. À gauche, malgré la diversité des opinions et l'existence de familles « extrêmes[89] », la participation à la vie parlementaire apparaît nécessaire et les partis politiques indispensables. Ce consensus fissuré par la Grande Guerre est malmené ensuite et trouvera son aboutissement avec « l'esprit des années 1930[90] ». Quelques voix discordantes, et non des moindres, ont remis en cause l'existence même des partis politiques qui se sont structurés avec difficulté à la veille de la Grande Guerre et ont poursuivi, après l'armistice, mais sur le moment elles seront presque inaudibles. Elles se feront entendre beaucoup plus tardivement, comme une sorte de cri d'outre-tombe qui renseigne sur un état d'esprit. Les partis politiques, une fois la Défense républicaine couronnée de succès et la poussée démocratique réalisée sont-ils encore nécessaires ? Georges Guy-Grand précise sa pensée, la démocratie qui correspond à une tendance universelle est en crise, elle ressemble à une maison ouverte. Il ne s'agit pas d'écouter les mouvements hostiles et de la répudier, mais au contraire de l'étendre bien au-delà de la vie politique qui reste à démocratiser, ce qui suppose de s'appuyer sur d'autres forces que les partis[91], mais c'est la note posthume de Simone Weil sur « la suppression générale des partis politiques » illustre un tel courant d'opinion dont il est difficile de prendre la mesure mais qui s'est affirmé plus nettement à la veille et après la Première Guerre mondiale et qui s'est poursuivi, avec plus ou moins d'échos bien au-delà. Selon elle, les partis modernes ont deux origines : ils sont un legs de la Terreur qui obligea les cercles de discussion à se transformer et ils sont aussi une transposition du modèle anglais. Les partis agissent au nom de la « volonté générale » mais ce sont des machines à fabriquer de la « passion collective » qui ne suivent finalement qu'un seul but : celui de leur propre croissance. Or la haine fait partie de la « passion collective ». De la sorte, argumente la philosophe, les partis politiques sont totalitaires puisqu'ils visent à modeler les esprits, à les fondre dans une masse et à exacerber la lutte contre les autres partis politiques, obligeant chacun à se ranger sous une bannière. Avec eux, il n'y a plus d'esprit de nuance. On est pour ou contre. Au lieu finalement de servir le bien public, les partis empêchent quiconque d'intervenir efficacement dans « les affaires publiques ». Au bout du compte, en changeant d'échelle et en prenant de la hauteur, il faut convenir que les principales mesures prises par les partis s'avèrent « contraires au bien public, à la justice et à la vérité[92] ». Le fait qu'il

89. Voir Michel Biard, Bernard Gainot, Paul Pasteur et Pierre Serna (dir.), *op. cit.*
90. Jean Touchard, « L'esprit des années 1930 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française », *Tendances politiques dans la vie politique française depuis 1789*, Paris, Hachette, 1960.
91. Georges Guy-Grand, *La Démocratie et l'après-guerre*, Paris, Garnier, 1922, 278 p. et *L'avenir de la démocratie*, Paris, Marcel Rivière, coll. « Bibliothèque d'information sociale », 1928, 216 p.
92. Simone Weil, *Note sur la suppression générale des partis politiques*, Paris, Éditions Climats, 1957 [1950], p. 55.

existe plusieurs partis n'est pas non plus un gage d'ouverture et de maturité. Simone Weil se montre d'une sévérité terrible : « Si une seule passion collective saisit tout un pays, le pays entier est unanime dans le crime. Si deux ou quatre ou cinq ou dix passions collectives le partagent, il est divisé en plusieurs bandes de criminels. » Elle souligne sans ambiguïté que dans ce dernier cas, les « passions divergentes ne se neutralisent pas », au contraire « elles se heurtent avec un bruit vraiment infernal[93] ». Et il ne reste plus dans les sociétés des années 1930 qu'un « esprit de parti aveugle ». Chacun, sans plus réfléchir, est sommé de prendre position et si on avait confié au « diable » l'organisation de la vie publique, il ne s'y serait pas pris autrement. il n'y a pas de libre association, de « jeu naturel et mouvant des associations », mais une « cristallisation artificielle » notamment au Parlement qui empêche toute fluidité. Il faudrait donc supprimer l'esprit de parti qui est comme une « lèpre » et organiser la vie publique sur le modèle des revues où tel ou tel collaborateur peuvent se retrouver sur un point mais pas nécessairement sur un autre[94]. Alain qui commente le texte y retrouve un « climat », y voit un espoir et une inquiétude : « la République va pouvoir recommencer comme elle l'était au temps de Waldeck, de Combes et de Pelletan[95]. » Les haines parlementaires ne résument pas toutes les haines politiques, tant les processus de politisation s'avèrent divers à partir des années 1830, partant, dans telle région, des chambrées ou des clubs ; dans telle autre, de l'apprentissage de la citoyenneté dans le cadre des élections municipales ou des votes dans la Gardes nationale, sans compter tous les mouvements de politiques informelles[96].

Les boucs émissaires

Le bouc émissaire est un ennemi idéal, constant, que l'on prend plaisir à combattre ou à tourmenter. Si la peur face à un ennemi supposé est une composante essentielle des conduites humaines, grossissant les dangers au point de rendre les alarmes imaginaires beaucoup plus terrifiantes que les menaces réelles, les haines politiques s'avèrent plus terre-à-terre. Elles sont généralement dirigées contre une « cible », un individu ou une « force politique », objet d'un « harcèlement » plus ou moins haineux. L'adversaire politique n'a pas l'apparence d'une brebis timorée que l'on peut vouer à un sacrifice salvateur pour le plus grand bien de sa propre famille politique. Celui que l'on considère comme un ennemi ne se laisse pas faire, mais il a un rôle à jouer : c'est à lui que l'on impute la responsabilité d'une situa-

93. *Idem*, p. 31.
94. *Idem*, p. 62.
95. *Idem*, p. 8.
96. Laurent Le Gall, Michel Offerlé et François Ploux (dir.), *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècle*, Rennes, PUR, 2012, 415 p.

tion, c'est lui qui doit assumer les fautes de la société commises dans le passé ou dans le présent, c'est lui qui incarne la menace, c'est lui que l'on peut haïr durablement. Ainsi, sous la monarchie de Juillet, assiste-on au « meurtre politique » du député Manuel. Dans un discours prononcé à la Chambre, il aurait, affirme une majorité, injurié le Roi. Personnage désormais indésirable et haïssable, il est expulsé de l'enceinte parlementaire. Au cours des années incertaines, presque sans nom, situées entre la chute du Second Empire et les débuts de la III^e^ République, un observateur privilégié, Anatole Claveau, qui fut chef des secrétaires rédacteurs de la chambre des députés, décrit une atmosphère : « on s'aperçut que certaines manifestations qui s'étaient produites pendant les derniers mois avaient encore envenimé les rancunes et aigri les ressentiments[97]. » L'euphémisation et la prudence des mots permettent malgré tout de jauger de l'intensité de la haine perçue et éprouvée. Beaucoup plus tard, en 1929, tandis que Maurice Sarraut, le « patron » de *La Dépêche* de Toulouse accusait le communisme de nier le suffrage universel, Édouard Daladier, le « taureau du Vaucluse » à la tête du parti radical, se prépare à donner un nouveau cours aux débats politiques. Il s'agit de promouvoir un « parlementarisme de combat » et de commencer d'abord par les députés de son propre camp qui ne respectent pas la discipline du parti[98]. Par la suite, il s'agira de viser plus particulièrement les petites formations situées entre la gauche et la droite, et les députés inscrits auprès de plusieurs groupes parlementaires qui peuvent défaire les majorités. Dans les deux camps, on les soupçonne de se complaire dans l'instabilité, de se réjouir de la chute des gouvernements et d'attendre avec avidité un secrétariat d'État ou un ministère. Les personnages qui se livrent aux manœuvres et aux intrigues, de la rumeur malveillante à la confidence fielleuse, sont donc l'objet de fortes aversions qui peuvent basculer dans la haine.

On peut donc haïr ceux du camp adverse mais aussi ceux qui pourraient se rallier ou rejoindre « l'autre bord ». Au XIX^e^ siècle, Émile Ollivier incarne aux yeux des républicains, la figure du traître. Porte-parole de la République à Marseille, dès le 29 février 1848, soit cinq jours après la formation du gouvernement provisoire, il est alors considéré comme le « plus lamartinien des commissaires » diligenté par le nouvel exécutif. Préfet des Bouches-du-Rhône en juin 1848, il est en première ligne pour faire face à l'insurrection, dont il donnera une description des combats de rues, des corridors creusés pour circuler entre les maisons et entre les étages. Modéré dans la répression, il est nommé préfet de la Haute-Marne. Et puis progressivement, bien que fils de proscrit et député, il prend ses distances avec le « parti républicain »,

97. Anatole CLAVEAU, *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*, t. 2 : *Le principal de M. Thiers, 1871-1873*, Paris, Plon, 1914, p. 350.

98. Jean-Abel MIQUEL, *Daladier et le radicalisme à la barre*, Paris, Éditions Métropolis, 1933, 336 p. Voir aussi Élisabeth DU RÉAU, *Édouard Daladier*, Paris, Fayard, 1993, 581 p.

ce qu'attestent ces notes écrites en 1855 dans son journal. En 1861, son ralliement au régime impérial né du coup d'État de décembre 1851 devient manifeste et, le 27 décembre 1869, il est choisi par Napoléon III comme chef du futur ministère. Chantre de l'empire libéral, il préside aux destinées du pays jusqu'à la guerre de 1870 avec la Prusse qu'il accepte d'un « cœur léger ». Sans doute, fut-il l'un des hommes les plus détestés de son temps pour avoir renié ses idées et rejoint le camp adverse dont il prit la tête[99]. Il envoie la troupe au Creusot pour réprimer les grèves, jette Rochefort en prison au lendemain des funérailles du journaliste républicain Victor Noir, dissout l'Internationale et emprisonne ses principaux dirigeants. Les moments de crise obligent à prendre position, provoquent également des reniements et des exclusions. Celui qui a « retourné sa veste » semble devoir se justifier sans cesse ou plus fortement que ceux qui n'ont pas changé de bord et dont la fidélité est intacte. Tout se passe en effet comme si celui qui avait abandonné ses amis et ses idées d'antan se devait de rompre de plus en plus fortement ses liens, s'enfonçant, pour ses détracteurs, dans l'abjection la plus méprisable. Le traître, en effet, n'a pas seulement rejoint le camp opposé, il en devient l'un des plus ardents propagandistes, redoublant de zèle comme pour faire oublier ses origines et mieux se faire pardonner une jeunesse égarée. Les différents partis et forces politiques ont ainsi leur traître qui a été exclu ou qui a quitté leurs rangs. L'invention du « social-traître » lors de la « bolchevisation » du Parti communiste constitue un nouvel avatar de la figure du félon qui est déloyal, prêt à sacrifier ses anciens amis pour se hisser au-dessus de la mêlée ou à trahir la classe ouvrière par conviction ou pour en retirer un avantage personnel. À droite comme à gauche, des députés et des hommes politiques sont l'objet de flèches acerbes. Les aventures personnelles et les errements idéologiques favorisent une sorte d'abaissement de la vie politique et d'atmosphère de guerre civile, d'impuissance ou d'abandon.

L'esprit de parti consiste encore à retenir ses coups et à les diriger, peut-être avec plus de virulence, contre ceux qui appartiennent à son camp, droite ou gauche, voire à sa propre famille politique. Philippe Braud soulignait que « les conflits d'égos » ne sont jamais valorisés. Bien au contraire, chacun s'évertue à les dissimuler, voire à les enrober ou à leur donner du lustre. Ils sont alors camouflés dans des grands discours ou tout simplement niés. Et pourtant « à l'insu des intéressés, la haine suinte encore dans les fausses réconciliations, soigneusement mises en scène ». En effet, ces heurts de personnalités peuvent s'avérer désastreux au point de compromettre une politique ou des élections. Il convient donc de prendre en compte le fait que « la convoitise du pouvoir que tout obstacle exaspère engendre ces haines personnelles qui constituent parfois une clé majeure pour comprendre

99. Sur la personnalité complexe d'Émile Ollivier, voir en particulier Anne Troisier De Diaz *et alii*, *Regards sur Émile Ollivier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 364 p.

des clivages présentés comme purement politiques ou stratégiques[100] ». Au début du XIX^e^ siècle, il est possible de se moquer de ces haines et de différencier les grandes haines ou les haines revendiquées à l'égard des partis adverses, et les « petites haines », ou les haines mesquines, réservées à ses alliés et parfois à ses propres amis politiques. Sous la monarchie de Juillet, dans une chronique irrévérencieuse et perspicace, se plaisant à souligner que « le bavardage ne plaît que par sa fraîcheur », le vicomte de Launay change de registre et prend pour cible un groupe de personnalités malfaisantes préparant les séances des Chambres : « les grands exploiteurs de petites haines font déjà leurs préparatifs : déjà les hostilités commencent, grâce à leurs soins ; ils courent chez M. Guizot ; Thiers, disent-ils, va vous attaquer vigoureusement. » Et le chroniqueur du journal *La Presse*, de noter : « Et c'est pitié de voir la supériorité de deux hommes de talent que des circonstances passagères ont pu séparer un moment […] exploitée par les médiocrités les plus obscures[101]. » La vie politique ne se réduit pas à l'opposition entre partisans. Il y a donc aussi des amitiés « frelatées », c'est-à-dire des « répugnances » à l'intérieur de chaque grande famille. Ces haines ne peuvent parfois s'éteindre et ont la durée d'une existence humaine, même si il y peut y avoir des « raccommodements » de façade destinés à la galerie. Toujours pour s'en gausser, le vicomte de Launay invente la notion de « haines politiques intermittentes ». Dans les chambres, les uns se détestent le premier jour de la semaine et le dernier jour ils donnent l'impression de s'être réconciliés. Du coup, faut-il prendre leur « courroux » au sérieux, se demande l'observateur extérieur ? En effet, « leur haine est aussi fragile que leur alliance ; ils se haïssent en attendant qu'ils s'allient ; ils se combattent jusqu'au jour où ils se coalisent ». De la sorte, les haines intermittentes n'ont pas le droit d'être implacables, ce serait une prétention par trop ridicule ; il faut être juste, il faut être prudent aussi, songez donc que dans les luttes constitutionnelles tout est caprice, revirement, chassés-croisés ; il peut arriver telle circonstance où l'on pourrait en faire un associé puissant et un complice terrible. « Ô volage et tortueuse constitutionnalité, tu ne permets pas même dans la haine la constance et la naïveté[102]… » D'une certaine manière, il est affirmé que la vie politique, du moins dans le cadre du travail parlementaire, glisse vers l'apaisement des passions. Les ressentiments haineux ne peuvent s'exprimer ouvertement par la violence et si l'ordre démocratique n'est pas encore établi, il convient au moins de maîtriser les pulsions qui ailleurs, notamment dans la rue, « gangrènent le corps social » et constituent une force de dissolution. À partir de 1901,

100. Philippe BRAUD, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 165.
101. Madame DE GIRARDIN, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*, t. I, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986, 30 novembre 1836, p. 48.
102. Madame DE GIRARDIN, *op. cit.*, t. II, p. 374.

les radicaux, mais ils ne sont pas les seuls bien sûr, offrent de multiples exemples où la hargne et l'hostilité finissent par l'emporter.

Quelques personnalités ont donc fait l'objet d'une haine farouche, mais sans doute que Joseph Caillaux fut l'un des plus exécrés. On a du mal à imaginer l'intensité des réactions qu'il suscita. Déjà en 1914, lorsque sa deuxième femme tua de plusieurs coups de revolver le directeur du *Figaro*, son attitude jugée dominatrice indispose considérablement[103]. Un individu plein de morgue et de suffisance, s'enhardissaient à dire quelques députés à l'adresse de journalistes avides de recueillir des éléments à charge. Lui-même lors du procès en cour d'assises de son épouse à beau évoquer « Ah parbleu on se laisse emporter par la haine[104]!… », il est comparé à un « Tyran » que l'on voudrait bien renverser. Pendant la Grande Guerre, comme quelques autres, il avait voulu nouer des contacts avec des interlocuteurs allemands afin d'envisager de possibles négociations. Cette attitude fut parfois taxée de trahison ou de demi-trahison. Lorsque Clemenceau, nommé par Poincaré, devient le chef du gouvernement de guerre en 1917, il déclare qu'il ne fera preuve d'aucune indulgence à l'égard des traîtres, personnages particulièrement haïssable, à l'instar des pacifistes Jean-Louis Malvy et Joseph Caillaux, accusé de forfaiture ou de trahison ouverte. D'autres personnalités encore furent l'objet d'une détestation sans borne. Le congrès de Tours attisa à gauche des conflits personnels et idéologiques, en 1920, au moment de la scission, puis ensuite surtout à partir de 1927, date à laquelle le programme de classe contre classe désigna la SFIO comme l'ennemi de classe. Les 26 élus du PCF mènent la vie dure, dans l'hémicycle, comme dans *L'Humanité*, aux députés de la vieille maison socialiste. D'autres personnalités et formations politiques ont été l'objet de traits vipérins et de lazzis haineux. Les paroles d'outrages sont régulièrement les révélateurs d'un climat, mais elles indiquent aussi que l'on change d'époque et que les injures qui sont lancées n'auraient pas été compréhensibles quelques années plus tôt. Les cris publics se sont fait entendre pas seulement dans la rue ou sur les estrades mais aussi à l'intérieur du Palais Bourbon. Pour l'essentiel, les haines politiques, quelles que soient leurs formes et leurs expressions, telles qu'elles prennent corps parmi les parlementaires, sont masculines.

103. Jean-Yves Le Naour, *Meurtre au Figaro. L'affaire Caillaux*, Paris, Larousse, coll. « L'histoire comme un roman », 2007, 255 p.
104. René Benjamin, *La Cour d'assises, ses pompes et ses œuvres*, Paris, Arthème Fayard, coll. « Le Livre de demain », 1931, p. 91.

La politique sans les femmes : de l'oubli à la haine

Si le peuple est resté longtemps introuvable, les femmes le sont plus encore. Citadelle masculine et bastion imprenable, la vie politique ne saurait être partagée. Puisque les femmes ne sont pas électrices nul n'envisage qu'elles puissent un jour être candidate ou entrer dans un gouvernement. Toutefois, l'hostilité à l'égard des femmes qui entendent jouer un rôle important dans l'espace public prend des formes tantôt subtiles tantôt brutales mais toujours intransigeantes. Dans les interactions entre les différents actrices et acteurs se lisent aussi bien le refus que la peur de perdre ses prérogatives et sa position dominante. La haine à l'égard de toutes celles et de tous ceux qui menacent l'ordre du monde présenté comme naturel prend des formes variées. Toutefois la perception de la femme en politique connaît des transformations successives. La « trame textuelle » disponible montre que l'on passe sans doute d'un système de représentations dans lequel, au début du XIX^e^ siècle, la femme apparaît grotesque à un autre où, à la fin des années 1920, elle est devenue dangereuse, menaçant l'identité de l'homme viril qui, obligé de composer avec elle, se transformerait et, à son insu, adopterait des caractéristiques féminines. À ce stade, il convient de proposer une hypothèse : admettre les femmes en politique ce n'est pas seulement concourir à leur émancipation, ouvrant la voie à d'autres conquêtes sur d'autres terrains, c'est aussi modifier en profondeur la psychologie d'une société. De la sorte, devant l'ampleur du changement envisagé, les réflexes de défense et de crispation haineuses ne peuvent que s'exacerber. Ce n'est pas seulement une entrée dans la modernité mais un véritable bouleversement, sans équivalent, qui s'esquisse et s'affirme.

La « malveillance généralisée »

En 1848, tandis qu'une grande figure de la Révolution de 1789, comme Olympe de Gouges est redécouverte, que la République est annoncée le 24 février à l'Hôtel de Ville de Paris, que le suffrage universel masculin est proclamé le 2 mars, mettant ainsi un terme à la question de la réforme électorale qui avait dominée la vie politique, que des clubs sont ouverts, que des journaux sont lancés, quelques voix se font entendre pour demander l'extension du droit de vote aux femmes. Une nouvelle génération de féministes semble pouvoir prendre son envol. Le gouvernement provisoire, l'épisode est bien connu, renvoie la question, par l'entremise d'Armand Marrast, à la future Assemblée constitutionnelle. Une brochure en circulation *Femmes électeurs et éligibles* semble lui apporter une réponse. Les femmes ne souhaitent pas attendre. Un report consacrerait la fin de tous les espoirs d'obtenir des droits civiques. La période est celle de l'effervescence des débats portant plus particulièrement sur l'éducation, le travail des

femmes, les droits civils. Pour autant, la question du suffrage féminin n'est pas absente. À la fin du mois de mars, dans un article retentissant, Jeanne Deroin demande ce qu'est une citoyenne qui ne vote pas[105]. En avril, les premières élections doivent avoir lieu. La candidature de George Sand est proposée par Eugénie Niboyet, à l'origine de la création de *La Voix des femmes*, présentée comme un « journal socialiste et politique, organe des intérêts de toutes ». Proche de la duchesse d'Orléans avant que n'éclate la révolution de février 1848, venant du saint-simonisme et influencée par le fouriérisme, elle ne semblait pas devoir jouer le rôle d'une « figure critique du pouvoir »[106]. Début avril, le périodique précise sa stratégie : « En appelant Sand à l'Assemblée, les hommes croiront faire une exception : ils consacreront le principe et la règle[107]. » Autrement dit, il suffit qu'une femme soit élue pour créer un précédent. Mais George Sand romancière célèbre qui participe activement aux *Bulletins de la République* se montre hostile. Elle condamne avec une ironie mordante le « journal rédigé par des dames ». Non seulement elle refuse d'être « l'enseigne d'un cénacle féminin », mais, pour elle, le jour n'est pas proche où les femmes pourront « participer […] à la vie politique ». L'affranchissement de la femme ne doit pas et ne peut pas « commencer par où l'on doit finir »[108]. Dans le même temps, diverses associations et clubs sont créés : le Comité des Droits de la femme, le Club d'émancipation des femmes, le Club de l'éducation mutuelle des femmes. Mais les « femmes en 1848 », pour reprendre l'expression d'Édith Thomas[109], si elles connaissent un véritable succès, doivent faire face à des sentiments haineux allant du dénigrement au mépris en passant par le rejet. Lors de réunions, les clubs connaissent du « vacarme », du « tapage » et du « tumulte » et pas seulement lors de discussions sur le droit de vote. Maxime Du Camp veut témoigner à propos du Club des femmes qui se réunissait dans le sous-sol des galeries Bonne-Nouvelle : « il y avait aussi des sibylles et des pythonisses qui, juchées sur le trépied des Droits de la femme, glapissaient comme des paons avant la pluie […]. Un soir, quelques gardes nationaux facétieux fessèrent ces dames, et le club eut vécu[110]. » Un journal comme le *Charivari* livre une véritable charge. La peur et la haine entremêlées s'y expriment et des journalistes brandissent

105. *La Voix des femmes*, 27 mars 1848.
106. Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes, trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994, 365 p. ; Geneviève Fraisse, « Les femmes libres de 1848. Moralisme et féminisme », *Révoltes logiques*, n° 1, hiver 1975, repris dans *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1998, p. 333-380.
107. *La Voix des femmes*, 6 avril 1848.
108. George Sand, *Correspondance (juillet 1847-décembre 1848)*, t. VIII, Paris, Classiques Garniers, 1971, « Au rédacteur de la Réforme, au rédacteur de La vrai République », p. 391-392 ; « Aux membres du Comité central », p. 400-408.
109. Édith Thomas, *Les Femmes en 1848*, Paris, PUF, 1948, 78 p.
110. Maxime Du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle. Au temps de Louis-Philippe et de Napoléon III, 1830-1870*, Paris, Hachette, 1948 [1882], p. 95-96.

le spectre de la guerre des sexes qui prendrait la forme d'une « Saint-Barthélemy des hommes »[111]. Ces derniers prêtent donc aux femmes des intentions haineuses que l'on ne trouve pas dans la presse féminine et les discussions publiques. Des hommes venant d'horizon divers vont de l'hostilité railleuse à la haine sans retenue. La menace qui pèserait sur l'identité masculine et la peur de la « virilisation » des femmes sont à l'origine de réactions brutales. Et pourtant, les femmes de 1848 se présentent comme des citoyennes paradoxales, non pas l'égales des hommes mais comme des électrices qui connaissent les « saintes obligations » de la famille et de la sorte, elles apporteront aux opérations électorales un point de vue que les hommes ne sont pas en mesure de donner[112]. Il est possible de discerner un antiféminisme, même si le mot n'existe pas encore, ordinaire et un autre, plus militant, qui se manifeste par la caricature ou par l'écrit. En 1839 déjà, un dessinateur comme Henri Gérard-Fontallard s'était gaussé du « Congrès masculino-foemino-littéraire ». On y voyait cinq personnages, quatre femmes et un homme. Un seul était débout : George Sand, en costume, en train de fumer un cigare[113]. Il n'était pas alors question de droits politiques.

Une décennie plus tard, tandis que l'idée d'un suffrage universel étendu aux femmes est en passe d'être abandonnée, le dessinateur Cham se gausse non pas du « Congrès » mais du Club des femmes. Le *Charivari*, périodique satirique est en première ligne. Dans ses colonnes et ses caricatures sont brocardées, notamment par Édouard de Beaumont, de jeunes républicaines en uniforme : les « Vésuviennes » qui relève d'une construction fantasmagorique[114]. Toutefois, dans ses souvenirs, un auteur note : « Non seulement on demandait des droits politiques, mais l'on réclamait le droit aux armes et l'on parlait de former des bataillons féminins […]. Vésuviennes ? Vénusiennes eût été mieux[115]. » Du côté des hommes, du moins d'une large majorité d'entre eux, le droit de vote accordé aux femmes est impensable. Il consacrerait l'indifférenciation sexuelle, l'entrée dans la décadence et la fin de la civilisation. Pour cette majorité masculine, la question est tout simplement absurde. Une femme ne sera jamais l'égal de l'homme et sa place est fixée par la tradition, elle est avant tout « l'ange du foyer ». Celles qui se mettent en avant sont exécrables. La misogynie est présentée sommairement comme « l'aversion pour les femmes » et le misogyne comme « l'homme qui hait les femmes »[116]. L'année 1848 permet de vérifier par l'entremise de véritables campagnes de presse. Des journalistes

111. Voir en particulier Michelle PERROT, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, p. 183-222.
112. Jean SCOTT, *La Citoyenne paradoxale*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 92.
113. *Aujourd'hui, journal des ridicules*, 15 octobre 1839.
114. En 1871, les « Pétroleuses » sont un avatar des « Vésuviennes ».
115. Maxime DU CAMP, *op. cit.*, p. 95.
116. Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, tome onzième, Paris, 1874, p. 335-336.

du *Charivari*, mais aussi du *Constitutionnel* et d'autres périodiques font au club une énorme réclame tapageuse et véhémente. Elle a pour effet de discréditer durablement et d'étouffer sous le sarcasme les revendications relatives au suffrage. Il existe plusieurs sortes de rires, certains sont innocents et jovials mais d'autres sont malveillants et destructeurs. Parmi la grande variété des rires, sans aucun doute il faut retenir la saillie haineuse et le trait vipérin. Il s'agit à la fois d'exclure et d'humilier, voire d'anéantir. *Le Constitutionnel* souligne que « le vaudeville vient de mitrailler à outrance ces orateurs en cotillon[117] ». Nul doute que ces rires masculins s'inscrivent dans un contexte de grandes tensions, celui de la répression de juin 1848 et de ses lendemains. Après les massacres, le législateur consacre l'effacement des femmes de la vie publique : à partir du 26 juillet elles ne peuvent plus assister à une réunion ni être membre d'un club. Un déferlement de propos hostiles prenant parfois l'aspect de la vieille gauloiserie française résonne alors avec fracas. Les clubs de femmes puis les quelques banquets républicains organisés par des femmes à la fin de l'année et au début de 1849, au cours desquels Jeanne Deroin évoque « l'égalité […] politique de la femme » ont suscité un déchaînement de passions dans la rue mais surtout au théâtre. Au cours de la saison 1848-1849 étudiée par Francis Ronsin, des pièces appartenant au registre du « théâtre réac » s'en donnent à cœur joie[118]. *Les Femmes saucialistes* est la plus « expressive », mais elle n'est pas unique. Jouée le 21 avril 1849 sur les planches du théâtre Montansier, elle est l'œuvre de trois auteurs de vaudeville, dont Charles Voirin et Roger de Beauvoir qui se déchaînent pour la circonstance. Trois personnages féminins sont présentés comme des championnes de la cause des femmes : Madame Giboyet, Madame Consuelo et la comtesse du Lansquenet. Le public n'a aucune peine à retrouver leur identité : la première est Eugénie Niboyet ; la deuxième George Sand auteur du roman *Consuelo* et la dernière ressemble à une de ses « Vénusiennes » raillée, mais pour le public, c'est Lola Montès dont les frasques avec Louis de Bavière avaient défrayé la chronique. Rassemblées dans un club, les « femmes saucialistes » veulent mettre au point un nouveau Code et chacune de participer à sa rédaction. C'est Madame Consuelo qui formule l'article 2 : « Toutes les femmes sont éligibles[119]. » La pièce ne reçoit pas le succès escompté : sa grossièreté, ses ficelles trop visibles, sa charge trop frontale ne suffissent pas à séduire longtemps le public espéré. Mais la réaction hostile ne vient pas que des rangs conservateurs, Proudhon en est l'exemple le plus connu. Dans divers organes, dont le *Peuple*, le penseur socialiste s'est opposé en 1848 au suffrage

117. *Le Constitutionnel*, 12 juin 1848.
118. Francis Ronsin, « Les Femmes "saucialistes" », Alain Corbin, Jacqueline Lalouette et Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Femmes dans la Cité, 1815-1871*, Grâne, Céaphis, 1997, p. 515-529.
119. Charles Voirin et Roger de Beauvoir, *Les Femmes saucialistes, à propos mêlé de couplets*, Paris, Beck, 1849, 15 p.

des femmes[120]. Dans plusieurs publications et dans un ouvrage posthume, il s'en explique. Pour les femmes, écrit-il, « je ne veux pas de politique, parce que la politique c'est la guerre » puis il ajoute que le règne de la femme est dans la famille car « la sphère de son rayonnement est le domicile conjugal ». Quant au vote des femmes, dans un avenir incertain, il n'est guère possible d'envisager qu'une épouse soit nominativement consultée car si elle ne porte pas son choix sur le même candidat que son mari, le geste sera la première étape du divorce et surtout ce serait « aller contre le vœu de la nature et dégrader la virilité[121] ». La misogynie qui n'est pas encore perçue comme une des manifestations les plus virulentes de l'antiféminisme parvient à souder autour du rejet du vote une grande partie du sexe fort et à conforter sans état d'âme sa domination.

En 1881, la République semble désormais solidement installée et les temps semblent favorables pour prendre en compte plus largement la parole des femmes. Le suffrage universel masculin s'est imposé, la démocratie électorale ne saurait faire marche arrière, et pour l'enraciner davantage encore, il conviendrait de l'élargir au-delà « d'un universel de poche » et de l'étendre enfin aux femmes, ces « 9 millions d'esclaves »[122]. Un périodique comme *La Tribune des femmes* voit le jour, le 5 février. Eugénie Cheminat signe un éditorial aux allures de manifeste. Elle fait part de trois grandes revendications. La dernière est celle « des droits politiques que peu comprennent, et que beaucoup blâment avant de nous avoir entendues ». Aussi s'en explique-t-elle en se faisant la porte-parole d'un courant en train de se structurer : « ce que nous demandons en revendiquant des droits politiques, c'est de pouvoir nommer provisoirement des délégués qui représenteraient nos intérêts. » Elle ajoute encore que « chacun sait qu'en ce moment, les postes d'État ne sont accessibles qu'aux intrigantes ; tout se fait par l'influence de la femme qui ne travaille pas mais qui courtise[123]… » Les femmes de pouvoir sont ici non pas celle qui ont une légitimité, désignées par leurs paires, mais celle qui tiennent salons et œuvrent dans l'antichambre des commissions et des ministères, et dans l'ombre des « grands hommes ». Les égéries discréditent la cause des femmes. Dans la même livraison, André Léo signe un article intitulé « La Citoyenne » dans lequel les droits politiques sont au cœur de la démonstration. De son vrai nom Léodile Béra, André Léo est une figure majeure du XIX^e^ siècle. En 1868, elle avait rédigé un manifeste de la « Société de revendication des droits de la femme », avec notamment Louise Michel et Maria Deraisme. Ce texte

120. *Le Peuple*, 27 décembre 1848, 12 avril 1849.
121. Pierre-Joseph PROUDHON, *La pornocratie, ou les femmes dans les temps modernes*, p. 8, 12 et 59.
122. Raymond HUARD, « Le vote des femmes », *Le suffrage universel en France, 1848-1946*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 1991, p. 188-210 ; voir aussi Steven C. HAUSE et Ann R. KENNEY, *Women's Suffrage and Social Politics in the French Thierd Republic*, Princetown, Princetown University Press, 1984, 382 p.
123. *La Tribune des femmes*, 5 février 1881.

est à l'origine de *La ligue en faveur des droits des femmes*. En 1869, elle avait publié un essai, d'abord paru en articles dans *La voix des femmes* qui porte pour titre *La femme et les mœurs. Monarchie ou Liberté*[124]. Romancière, polémiste, journaliste, exilée à plusieurs reprises, Communarde, elle suscite des réactions mesquines, une hostilité rampante et une malveillance ouverte, comme si elle était l'une des grandes prêtresses de la cause des femmes[125].

Une dizaine de jours plus tard, le 13 février 1881, Hubertine Auclert qui veut ardemment que les femmes puissent être inscrites sur les listes électorales, lance un nouveau journal. Il a pour titre *La Citoyenne*. Elle s'était fait connaître en 1878 à l'occasion du premier congrès international du droit des femmes, organisé à la faveur de l'Exposition universelle, lorsqu'elle avait évoqué « la Question qui n'est pas traitée », c'est-à-dire celle du suffrage féminin. Le 14 juillet de la même année, tandis que les drapeaux, les bannières et les oriflammes ondoient sous le vent qui apporte un peu de fraîcheur[126], une manifestation de femmes avec à sa tête Hubertine Auclert reprend à son compte une tradition carnavalesque et organise en marge du défilé officiel une procession relative à « l'enterrement du droit des femmes »[127]. La plupart des grands journaux n'en diront pas un mot mais la bataille pour l'émancipation est relancée. Toujours en 1881, les élections municipales sont l'occasion d'essayer de présenter au moins une candidate sur les listes électorales. Les protestations ne se font pas attendre et certaines ont des accents haineux qui ressemblent à ceux réservés aux femmes entrées en politique. Lorsque Louise Michel revient de Nouvelle Calédonie, elle qui avait été qualifiée de « Louve sanglante » dit qu'elle est désormais anarchiste, mais lorsqu'elle écrit ses souvenirs de la Commune, publiés en 1898, elle a une phrase désabusée : « il est vrai peut-être que les femmes aiment la révolte. Nous ne valons pas mieux que les hommes, mais le pouvoir ne nous a pas encore corrompues[128]. » Toujours est-il qu'elle est l'objet de portraits haineux qui s'attachent moins à ses idées qu'à son physique. En 1893, Louise Michel est de nouveau traduite devant la justice. Le chroniqueur du *Figaro* la dénigre en usant de considérations misogynes et revanchardes. Il présente son engagement politique comme le résultat de la misère affective et sexuelle d'une vieille fille : « Louise Michel, qui est communarde parce qu'elle n'est pas belle et qu'elle n'a jamais été aimée par aucun homme, dédaigne les vaines supercheries de l'élégance. » En quelques mots, tous les clichés se retrouvent placés dans une phrase unique

124. André Léo, *La Femme et les mœurs. Monarchie ou Liberté*, Tusson, Du Lérot éditeur, 1990 [1869], 382 p.

125. Sur André Léo, voir en particulier Fernanda Casteldello, *André Léo, Quel socialisme? Thèse de l'Univeristé de Padoue*, 1979 ; Alain Dalotel, *La Junon de la Commune*, Chauvigny, APC éditions, coll. « cahiers du Pays chauvinois », 2004, 199 p.

126. *Le Petit Journal*, 15 juillet 1881.

127. *Hubertine Auclert, pionnière du féminisme*, textes choisis par Geneviève Fraisse, Clamecy, Bleu autour, 2007, 233 p.

128. Louise Michel, *La Commune. Histoire et souvenirs*, Paris, Stock éditeur, 1898, p. 177.

et l'auteur escompte bien se situer sur le terrain de la complicité immédiate avec ses lecteurs. Mais il lui faut encore la discréditer, définitivement cette fois-ci : « Regardée dans son propre parti comme une manière de raseuse larmoyante et insupportable, elle a eu hier cette humiliation suprême de ne plus faire un sou en Cour d'assises. En dehors de quelques stagiaires, personne n'est venu la voir juger[129]. » Le procédé consistant à passer de la dangerosité au ridicule s'avère particulièrement efficace. Ainsi il n'y aurait nulle grandeur ni élévation de pensée dans le combat de Louise Michel, mais une sorte de pathologie qui affecte certaines femmes mues par la seule « monomanie » de la contestation. Les lazzis prennent pour cibles des figures qui sortent des rangs. Il est en effet plus facile de poursuivre d'une haine implacable et presque ordinaire quelques femmes remarquées comme Sophie Poirier ou Paule Minck que des anonymes.

Les antisuffragistes contre les hominstes

Le mot féministe accrédité en 1872 n'a pas alors l'acception qu'il aura par la suite. Hubertine Auclerc le reprend à son compte en 1882 et désigne ainsi le mouvement des femmes qui prônent des réformes dans tous les domaines[130]. Du côté des hommes, les attitudes sont très diverses. Une poignée épouse la cause des femmes, mais la plupart ne cachent pas leur animosité usant de tous les registres[131] y compris le plus agressif. Le périodique *La Caricature* par exemple raille « sa majesté la femme », distingue « le sexe qui vote » de l'autre[132], invente un compte rendu de meeting, au cours duquel une oratrice vient réclamer un nouveau droit : « on a demandé le droit de voter. […] Citoyennes! on avait oublié quelque chose : Je réclame pour la femme le droit à la folichonnade[133]. » Le dénigrement, l'avilissement, le détournement sont des procédés rhétoriques qui disent le mépris et la haine. Le journal *Le Matin*, l'un des quatre grands de la presse, illustre la réaction masculine. Par exemple en 1898, un article signé Solness, évoque « les déséquilibrées qui rédigent les manifestes féministes » et fait part de « cet inquiétant avènement du féminisme que préconisait un tas de vieilles folles, se jetant sur le tard, comme tant d'autres dans la religion, dans l'apostolat des droits de la femme », mais il y a bien un domaine qui

129. Albert Bataille, *Causes mondaines et criminelles de l'année 1893*, Paris, E. Dentu, 1894, p. 329-332.
130. Sur l'histoire du féminisme, parmi une production de grande qualité, voire en particulier les synthèses de Michelle Perrot, Yannick Ripa, Michèle Riot-Sarcey, Christine Bard et Michelle Zancarini-Fournel. Voir aussi bien sûr le livre collectif dirigé par Christine Bard, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, 481 p.
131. Voir par exemple Émile Morlot, *De la capacité électorale. Exposé de la doctrine et de la jurisprudence sur les questions relatives aux conditions requises pour jouir du droit de vote et l'exercer*, Paris, E. Capiomot et V. Renault, 1884, 158 p.
132. *La Caricature*, 25 août 1883.
133. *La Caricature*, 20 décembre 1884.

assure la crispation : « l'immense majorité féminine a l'effroi, le dégoût ou l'inconscience de tout ce qui est politique[134]. » Toutefois, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'hostilité change de ton comme s'il n'était plus possible désormais de s'exprimer avec la même hargne. L'une des manières les plus subtiles est de reconnaître l'existence de mouvements féministes, mais de les catégoriser et de distinguer différentes variétés. Ainsi même le juriste Charles Turgeon, que l'on ne peut pas suspecter d'antiféminisme, partisan de « l'émancipation électorale des femmes » – il s'est prononcé sans ambiguïté, dans un vibrant plaidoyer, « en faveur de la femme électrice » –, fustige néanmoins « l'inconséquence du féminisme radical »[135]. Dans le *Figaro*, on pouvait lire qu'« il y a féminisme et féminisme, comme il y a fagots et fagots ». Une fois le féminisme décomposé, chacun de ses courants se trouve évalué, doté d'un label de respectabilité ou totalement disqualifié. Pour *Le Matin*, il y a celui qui « fait du bon féminisme », celui qui incarne le « féminisme bourgeois » et celui qui est le chantre du « féminisme intégral »[136]. Ce dernier est inacceptable. À la une du *Matin*, un professeur de lycée s'inquiète des femmes qui « empiètent sur les domaines qui, par essence et au nom du bon sens, sont réservés aux hommes » et comme pour se disculper il trouve un argument considéré comme indiscutable : « Il ne s'agit nullement d'un antiféministe, je supplie de le croire. Je suis féministe comme un autre[137]. » Toutefois, le plus vindicatif est sans conteste Clément Vautel. Dans *Le Matin*, il signe un billet d'humeur « Propos d'un parisien ». En 1913, il semble se rengorger d'avoir « une très mauvaise presse » dans les journaux féministes, ajoutant « et cela me fait bigrement plaisir », il condamne le féminisme qui veut « faire de la femme une espèce d'homme raté!… », puis il livre à ses lecteurs sa propre définition : « J'admirerais et j'aimerais un féminisme dont le but serait de développer la femme dans le cadre naturel de son sexe[138]. » Il se gausse des revendications visant au droit et il se moque par exemple des femmes qui réclament « le droit au revolver »[139].

Et pourtant depuis 1908, le mouvement suffragiste se fait davantage entendre. Hubertine Auclert fait paraître une nouvelle revue *La Suffragiste* à laquelle collabore Madeleine Pelletier. En 1909, l'Union française pour le suffrage des femmes voit enfin le jour, fédérant plusieurs courants. Mais cette même année Théodore Joran, le chantre de l'antiféminisme fait paraître *La Trouée féministe*[140]. S'il n'apporte rien de nouveau par rapport

134. *Le Matin*, 28 mars 1898.
135. Charles TURGEON, *Le féminisme français*, Paris, Larose, 1910, vol. 2, 500 p. Il établit également une distinction entre le « féminisme parisien » et « l'antiféminisme provincial ».
136. *Le Matin*, 30 octobre 1911, *Le Matin*, 14 janvier 1914.
137. *Le Matin*, 23 janvier 1911.
138. *Le Matin*, 24 juillet 1913.
139. *Le Matin*, 14 janvier 1914.
140. Théodore JORAN, *La Trouée féministe*, Paris, A. Savaète, 1909, 256 p., étude-préface de Gabriel Abray.

à ces précédents ouvrages, il enfonce le clou et donne un vernis savant aux thèses antiféministes, citant aussi bien Madame de Staël que George Sand. Professeur, auteur de *Université et enseignement libre* (1905) et d'un *Plaidoyer pour les langues anciennes* (1905), il s'était fait connaître la même année pour un livre intitulé *Le Mensonge du féminisme* qui sera couronné par l'Académie française. Son secrétaire perpétuel, Frédéric Masson, spécialiste des études napoléoniennes, préfacera un de ses livres[141]. Dans *Le Mensonge du féminisme*, il avance masqué. Le livre est présenté comme la mise en forme de notes éparses, d'un journal inachevé, de sentences et d'un traité plus abouti laissé par un de ses amis, Léon H., mort prématurément. Il était donc de son devoir de le faire connaître aux lecteurs. Il souligne qu'il s'agit des « confessions d'un anti-féministe » qui donnent un certain nombre de « formules » qui exposent et justifient dogmatiquement « l'hostilité contre le féminisme ». Pour lui, le « féminisme politique » aboutirait à l'anarchie et au socialisme. La doctrine féministe est funeste, elle n'est qu'une « rivalité d'influence » encouragée par tous ceux qui comme Émile Faguet, sont des féministes honteux « qui n'ont pas résolument le courage d'être antiféministe »[142]. L'année suivante, il récidive. *Autour du féminisme* creuse les mêmes sillons mais ajoute un élément alarmiste : le Féminisme, avec une majuscule, menace la société toute entière. Si certains ferment les yeux ou se bercent d'illusions, le péril est là. Le danger est plus grand encore que l'année précédente et il convient de réagir immédiatement. En effet, écrit-il, « je vis le Féminisme florissant et plus audacieux que jamais ». Il le vit aussi se réunir en Congrès international et surtout sur la voie publique à l'occasion du renouvellement à la chambre des députés en mai 1906 : « Plus furieux, plus impétueux que jamais retentirent les cris féminins : "À nous le Vote! À nous la tribune! Place aux femmes!" » Pour ceux qui sont lucides le Féminisme a des « devises arrogantes », il devient plus « agressif » et « d'humeur batailleuse ». Théodore Jourdan, malgré son outrance est le porte-parole d'une élite intellectuelle et d'une communauté masculine jugée trop « timorée ». Profitant de cette faiblesse, le Féminisme, dit-il, se fait plus insistant, n'hésitant pas désormais à être « offensif et meurtrier ». Au début du XX^e^ siècle, le Féminisme est « plus violent que jamais ». Il écrit encore qu'« il leur faut aujourd'hui du sang et des victimes ». Si *Le Mensonge du féminisme* était « un livre de combat », *Autour du féminisme* est un livre salutaire car il faut arrêter « l'effervescence des revendicatrices » et mettre un terme à « la turbulence des "suffragettes" ». La guerre des sexes a lieu et les antiféministes ne sont pas certains de la victoire s'ils restent attentistes, d'autant que la « féministe qui se respecte » a compris que l'ennemi, c'était « le mâle » et qu'elle pouvait le terrasser.

141. Théodore JORAN, *Au cœur du féminisme*, Paris, A. Savaète, 1908, 210 p., préface de Frédéric Masson.
142. Théodore JORAN, *Le mensonge du féminisme*, Paris, Henri Jouve, 1905, p. 2-4, 419, 423, 437.

Si Théodore Joran représente le camp conservateur et catholique, les antiféministes se retrouvent un peu partout sur l'échiquier politique. Les plus ardents se recrutent aux extrêmes. Du côté de l'Action française, Léon de Montesquiou use à la veille de la Première Guerre mondiale d'une formule sans ambiguïté à l'égard des suffragettes : « Leur mouvement nous incline vers la barbarie », c'est-à-dire d'« un état social où il n'y a que la force qui existe[143] ». Florence Rochefort a bien montré qu'à la Belle Époque « du côté de la gauche et de l'extrême gauche, les positions de principe ne sont parfois guère plus progressistes qu'à droite[144] ». La difficulté consiste à mesurer dans les différentes formations et organisations syndicales le poids de l'antiféminisme et l'intensité de l'hostilité à l'égard du vote des femmes[145]. *L'Assiette au Beurre*, journal volontiers libertaire, anticapitaliste et anticolonialiste propose aux lecteurs un numéro intitulé *Quand les femmes voteront* confié à Grandjouan. Si la plupart des planches sont antisuffragistes comme celle intitulée « Cuisine électorale » ou une femme dans son intérieur est en train de rédiger un manifeste, quelques vignettes insistent sur les différences de classe ou de statut[146]. L'autre grand magazine satirique, *Le Rire*, comme pour ne pas être en reste, offre à ses lecteurs, trois semaines plus tard, un dessin de Carlège. L'hebdomadaire tire à un peu plus de 100 000 exemplaires et touche donc un important lectorat. La scène se passe dans une chambre à coucher. Une jeune femme entièrement nue se recoiffe devant une armoire, elle se tourne vers son amant, un monsieur qui a l'allure d'un politicien d'un certain âge, assis sur le lit en train de remettre ses pantalons. Elle lui demande : « Pourquoi les femmes ne voteraient-elles pas ? Va ! Elles sont aussi sérieuses que les hommes ! » Et comme pour contredire cette affirmation et insister sur la futilité de la gent féminine, le caricaturiste complète sa question ainsi : « Passe-moi mon fer à friser ; là, à côté de toi ; sur la table de nuit[147]. » À peu près à la même époque, Henry Somm, collaborateur du périodique lyonnais *La cravache*, puis de *La Chronique parisienne*, sans oublier *Frou-Frou*, joue sur les deux tableaux : chaque lecteur pouvant l'interpréter comme une charge contre les antiféministes ou au contraire comme un trait d'esprit contre les revendications suffragistes. Sous le titre « Simplement odieux », un homme assis et une femme debout. Au mur le portrait du président Fallières. Elle : « Les femmes, certainement, pourraient aussi bien voter que vous. Croyez-vous que beaucoup d'entre nous ne sont pas de puissantes cervelles ? » Lui : « Des femmes de méninges !… »[148].

143. *L'Action française*, 9 juin 1914.
144. Florence ROCHEFORT, « L'antiféminisme à la Belle Époque », Christine BARD (dir.), *op. cit.*, Paris, Fayard, 1999, p. 137.
145. Voir Anne-Sarah BOUGLÉ-MOALIC, *Le vote des Françaises, Cent ans de débats, 1848-1944*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2012, 362 p.
146. *L'Assiette au Beurre*, 6 juin 1908.
147. *Le Rire*, 20 juin 1908.
148. *Les Maîtres Humoristes*, nº 14, Paris, Société d'édition et de publications, s. d.

La presse veut se faire l'écho du recul de l'antiféminisme comme du féminisme, mais ne parvient pas à occulter qu'une dizaine de pays, et non des moindres, ont accordé entre 1913 et 1920, le droit de vote aux femmes ou l'ont étendu. En France, l'Assemblée nationale l'a voté à une très large majorité en 1919 et attend le vote du Sénat. Lorsque les sénateurs le rejettent, le cri de déception de Maria Vérone, « Vive la République quand même », et le nouveau répertoire d'action collective des féministes, en particulier de la Ligue d'action féministe pour le suffrage des femmes, suscitent un regain d'antiféminisme[149]. Clément Vautel est passé du *Matin* au *Journal* qui glisse de plus en plus vers une droite nationaliste. Aux yeux de beaucoup, il est devenu « notre chroniqueur national », aussi son influence est-elle grande[150]. Il est aussi l'un des principaux collaborateurs de *Cyrano*, hebdomadaire satirique fondé en juin 1924. Clément Vautel, de son vrai nom Clément Vaulet, auteur de romans comme *Madame ne veut pas d'enfant*, *Le bouif chez le curé*, *L'amour à la parisienne*, évoque tout à tour le féminisme intégral, le « féministe sans travail mais sans conviction » ou encore « ces dames et ces demoiselles » qui voudraient tous les quatre ans mettre « un morceau de papier dans une enveloppe ». Il transforme la rubrique qu'il tient, intitulée « Autour et alentour », en un manifeste contre « le féminisme intégral ». Il s'ouvre par une observation. À Paris, sur les panneaux électoraux, certains candidats laissent à des représentantes de « la ligue féministe » une place pour qu'elles puissent afficher un slogan : « LA FEMME VEUT VOTER ». Si ces placards suscitent des commentaires et font parler d'eux, il faut convenir, écrit encore Clément Vautel, que les Françaises se moquent des revendications féministes : « Elles s'en soucient comme de leur première combinaison. » D'où vient alors cette agitation ? demande à haute voix le chroniqueur ? D'un minuscule « contingent » formé de « grandes dames » et « d'excitées du pacifisme, de l'internationalisme, du socialo-communisme ». En vérité, ajoute-t-il encore, « le féminisme est, en France, une opinion, ou une attitude d'avocates, – juives pour la plupart – de doctoresses, de bas bleus, d'intellectuelles qui, au fond, sont humiliées d'être femmes ». La thématique des avocates juives à l'origine du féminisme est donc lancée[151].

Derrière le refus du droit de vote et la haine des femmes émancipées se cachent la peur de la masculinisation des femmes et celle de la perte de la virilité des hommes. Dans une livraison plus tardive de *Cyrano*, Clément Vautel consacre deux pages aux « sexes à l'envers ». Il rappelle que dans l'espace public, sauf au théâtre, il n'est pas possible aux femmes de s'habiller

149. Devenue presque aussitôt, « l'apôtre du féminisme sage et ardent », préface, Maria VÉRONE, *La femme et la loi*, Paris, Larousse, 1920. Voir aussi Maria VÉRONE, *Pourquoi les femmes veulent voter*, Paris, 1923, 16 p.

150. *Revue des lectures*, 15 juillet 1931, p. 263.

151. Elle sera reprise, mais en changeant de registre et d'intensité, par l'extrême droite avec davantage de virulence en 1934 comme sous le Front Populaire.

en hommes et inversement. Il se demande alors « pourquoi il y a encore des femmes disposées à s'installer dans un pantalon masculin ? » Et après avoir passé en revue divers arguments, il trouve une réponse : « Ce sont là, en effet, les manifestations toujours plus ridicules d'un féminisme qui devrait plutôt s'appeler "hominisme", car ses adeptes renient leur sexe pour imiter, singer servilement l'homme à la fois détesté et admiré. » C'est donc tout l'équilibre de la société qui se trouve menacé, car la « femme à la page », telle qu'elle sera dans le futur, sera nécessairement un personnage haïssable. Avec « ses muscles sportifs et son complet veston », elle ne s'arrêtera pas là et elle provoquera la féminisation des hommes qui porteront la robe et achèteront bientôt des « produits de beauté »[152].

Pour prendre la mesure de l'antiféminisme banal, avatar dans bien des cas de la haine ordinaire ou d'une misogynie présentée comme naturelle, il faudrait relire l'ensemble de la presse écrite et de la production romanesque. Un exemple, parmi une multitude, illustre comment, sous des dehors progressistes, il insiste sur la vielle idée que la raison appartient aux hommes et que les émotions sont l'apanage des femmes. En 1926, tandis que Suzanne de Callias publie un *Florilège de l'antiféminisme*[153], que Suzanne Grinberg propose un *Historique du mouvement suffragiste en France*[154], le *Mercure de France* accueille un roman de Marcel Rouffe, publié par épisodes, dans lequel on aperçoit un lord anglais, un délégué danois, un représentant de Mussolini, un ancien mineur polonais et le légat de la République chinoise. Il s'agit de membres de la SDN. Jean Morchaud, jeune homme ambitieux, étoile montante, auteur d'un rapport remarquable et remarqué, appartenant à la délégation française, a en charge le Protocole, activité obscure en apparence, mais essentielle. Lorsque Quai Wilson, le siège de la SDN à Genève est déserté, Jean Morchaud reçoit la visite d'une présidente d'une œuvre de Coopératives féministe qui s'adresse à lui en ces termes : « bien que vous sachant antiféministe ». S'ensuit un dialogue duquel émerge les conceptions du principal personnage qui d'emblée déclare : « Je suis féministe, mais d'une autre façon que vous. » Puis, dans la conversation, il précise que « le foyer à plus à gagner à la sensibilité qu'au cerveau. C'est pour cela que je suis partisan des droits civils, de tous les droits civils à la femme ». Quant aux droits civiques, il n'en est pas question. Si la femme a droit à « toutes les charges, tous les postes », il existe un domaine réservé : « La conduite de l'État est pure affaire intellectuelle, ce qui fait que je ne suis pas partisan pour elle des droits politiques[155]. » le roman est aussi exemplaire de la manière dont les uns et les autres ont intégré et accepté des

152. *Cyrano*, 2 mars 1930.
153. Suzanne DE CALLIAS, *Florilège de l'antiféminisme*, Paris, Librairie féministe et féminine, 1926, 32 p.
154. Suzanne GRINBERG, *Historique du mouvement suffragiste en France*, Paris, Henri Goulot, 213 p.
155. Florence ROCHEFORT, « L'antiféminisme à la Belle Époque », Christine BARD (dir.), *op. cit.*, Paris, Fayard, 1999, p. 137.

normes communautaires assignant à chacun des sexes, malgré des aménagements, une place non négociable. Même si les mots utilisés ne désignent pas la domination masculine, celle-ci s'impose à tous et poursuit de son animosité celles qui la contestent.

Cette peur du suffrage féminin est sans doute l'expression d'un profond malaise[156] sur lequel il faut revenir. Il y a bien sûr la peur de partager le pouvoir sur la scène publique comme à l'intérieur du foyer, la crainte ancienne que les femmes votent pour des partis cléricaux, menaçant ainsi la laïcité française, mais il y a aussi un certain effroi face à l'avenir qui se traduit par l'aversion pour le suffrage féminin et une haine rentrée pour les porte-parole les plus avancés de l'égalité politique. Le sénateur radical du département de la Vienne, Raymond Duplantier semble résumer un siècle d'anti-féminisme lorsqu'il prend la parole le 29 juin 1932 : « Au contact des femmes dans les luttes électorales, le caractère des hommes […] perdra de son énergie et de sa virilité et le vœu d'un journal féministe de 1848, *La Voix des femmes* se trouvera réalisé. » Ce vœu ne correspond pas aux articles du périodique, il s'agit d'un fantasme mais peu importe, l'argument, parmi d'autres, porte et il traverse les frontières partisanes. Ce programme peut être formulé ainsi : « la femme ne doit pas s'émanciper en se faisant homme ; elle doit émanciper l'homme en le faisant femme[157]. » En 1925, comme en 1932, le Sénat se transforme en instance de blocage, faisant ainsi barrage au vote des femmes. La montée de l'extrême droite et la diffusion de ses thèses jouent aussi un rôle dans le reflux des féminismes vouant une haine profonde au « féminisme, fléau d'importation étrangère[158] » et à la république féminisée[159].

❧

La vie politique n'est pas unique, limitée à l'exécutif et aux assemblées législatives, au partage ou à la contestation du pouvoir par les différentes forces politiques et courants d'opinion. Il existe toute une série de micro-pouvoirs, de dispositifs, d'interactions individuelles et collectives. La politique au sens large ne se limite pas à la « pensée organisée[160] » et aux actions rationnelles, construites logiquement. Dans son épaisseur, mais aussi dans son ambivalence, elle interroge la vie en société, son organisa-

156. Laurence KLEJMAN et Florence ROCHEFORT, *L'égalité en marche, le féminisme sous la III^e^ République*, Paris, PFNSP, 1989, 356 p. Voir aussi Julia-Pauline LAROSE, *Le suffragisme au village*, mémoire de Master 2, Poitiers, Université de Poitiers, 2013, 320 p.

157. Cité par François DUBASQUE, « Les débats parlementaires sur le suffrage féminin dans l'entre-deux-guerres », Frédéric CHAUVAUD (dir.), *L'ennemie intime. La peur : perceptions, expressions, effets,* Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2011, p. 268.

158. Robert TEUTSCH, *Le féminisme*, Paris, Société française d'éditions littéraires et techniques, 1934, p. 3.

159. Du côté de l'Action française une personnalité comme Marthe Borélyse veut organiser dès 1919 un « contre-féminisme », voir Christine BARD, *Les Filles de Marianne*, Paris, Fayard, 1995, p. 404-412.

160. Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 9.

tion et les divers événements que les individus et les groupes cherchent à inscrire dans une filiation pour leur donner du sens. Malgré tout, des années 1830 aux années 1930, la question du pouvoir occupe une place centrale puisqu'il s'agit d'inventer la démocratie et d'adopter un modèle républicain durable. Dans cette quête, il n'y a rien de linéaire et de déterminé. Les acteurs ne savent pas quelle sera la marche de « l'advenir » ni la portée des décisions prises. Ce qu'ils vivent et ce qu'ils ont vécu sont l'objet d'interprétations et de réévaluations, faisant appel à des grilles de lectures plus ou moins élaborées. Mais une absente demeure empêchant d'avoir accès à une compréhension plus globale : il s'agit de la haine qui affleure parfois dans les analyses réfléchies, dans les anathèmes adressés à tel ou tel adversaire, dans les discussions collectives et les pensées personnelles, mais elle est vite refoulée. Intériorisée, presque sans explication consciente, elle répond pourtant à un programme. Elle est tout d'abord une réponse à la crainte ou à l'effroi que l'autre peut provoquer : le blanc menace le bleu, le républicain alarme le royaliste, la suffragiste met en péril les hommes. Dans ce dernier cas, pour reprendre une formule célèbre, si le genre est bien « une façon première de signifier des rapports de pouvoir »[161], la réaction masculine s'apparente à un mécanisme de défense guidé par l'hostilité radicale. La figure de l'ennemi, dont on cherche à se venger, même si on parvient à le repousser, est bien sûr celle du révolutionnaire et du contre-révolutionnaire, issus d'un passé proche, celle du partisan actuel, en 1830 ou en 1930, mais aussi celle de la future électrice. Toutes les consciences individuelles ne sont pas traversées par des bouffées haineuses, mais suffisamment fortes, ces dernières contribuent à un état psychologique collectif. Une culture de la haine qui ne dit pas son nom, transversale aux groupes sociaux, prend une forme particulière à la veille de la grande crise, plurielle et complexe, des années 1930. Avant qu'elle n'éclate, d'autres tentatives de lire et de décrire la haine s'inscrivent dans le sillage de la culture de masse dont la première grande poussée se manifeste entre 1860 et 1930[162] et que les penseurs de la haine permettent de retracer dans les pages qui suivent.

161. Joan Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, nº 37/38, 1988 [1986].
162. Dominique Kalifa, *La culture de masse en France, 1860-1930*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2001, 123 p.

Chapitre II

Penser

La violence et le mal sont l'objet de discours, de réflexions, d'usages divers, mais la haine, même sous la forme d'un « calice de fiel », n'est pas l'objet d'une analyse d'ensemble. Les penseurs du monde social ne veulent pas s'aventurer dans les « replis tortueux » des sociétés et se limitent à l'étude de la violence. Les annotations sur les haines de classe ne sont souvent que fugitives[1]. Quant aux aliénistes et autres spécialistes de l'esprit, ils s'écartent des « décombres des vieilles passions » pour s'attacher aux manies morbides, aux pensées des dégénérés ou encore aux impulsions ou idées fixes, mais les sentiments haineux ne sont pas retenus, ou de manière exceptionnelle[2]. Les textes qui en parlent, essais ou romans, relèvent des récits de l'insu : ils donnent de cette passion funeste, originairement muette, une existence. Et si la littérature est une fable[3] qui dit autre chose que ce qu'elle annonce, un signe et une distance, et si certaines des œuvres fortes de la psychologie et de la psychanalyse, comme *Malaise dans la civilisation*, sont des contes philosophiques,[4] elles sont les seules à offrir une sorte de corps à corps avec la haine, prenant le risque de se brûler afin de proposer une interprétation de ce qui fait mouvoir les hommes et les femmes.

Les penseurs des sentiments haineux

Dans les sermons, comme dans les instructions pastorales, si la haine est évoquée, c'est pour mieux la prohiber. Dans un contexte particulier,

1. Karl Marx, *Les luttes de classes en France (1848-1850)*, introduction de Friedrich Engels, suivies par *Les journées de juin 1848* de Friedrich Engels, Paris, Éditions sociales internationales, 1935, 189 p. ; Karl Marx, *La Commune de Paris : La guerre civile en France*, préface de Friedrich Engels, Paris, Savelli, coll. « Culture critique », 1976 [1872], préface de Michaël Lowy, 123 p. ; Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, Paris, Librairie de « Pages Libres », 1908, 257 p. ; Victor Griffuelhes et Louis Niel, *Les objectifs de nos luttes de classes*, Paris, La publication sociale, 1909, 64 p. Préface de Georges Sorel.
2. Voir chapitre suivant.
3. Michel Foucault, *La grande étrangère. À propos de littérature*, Paris, éditions EHESS, coll. « Audiographie », 2013, p. 75-104.
4. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, vol. 1 : *Arts de faire*, Paris, Union générale d'éditions, 1980, p. 17.

l'évêque de Digne met en garde, en 1877, contre les fauteurs de haine : « Recueillons, Nos Très Chers Frères, ses divines paroles. Parlant à ses apôtres, il leur dit : "Vous serez haïs de tous à cause de moi" (Math., X, 22). "Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui, mais parce que vous n'êtes pas du monde, c'est pour cela que le monde vous hait" (Joan, XVI, 18)[5]. » La haine est alors un prétexte pour affirmer une identité, pour faire face à l'adversité ou bien, plus généralement, pour condamner moralement ceux qui haïssent. Par principe la haine est mauvaise. La religion et la morale ont inculqué qu'il était mal de haïr, et qu'il fallait répondre à la haine par de l'amour. Ce « précepte » a été l'objet de controverses et certains auteurs le prendront comme point de discussion. Est-ce si sûr se demandent-ils ? Peut-on pardonner aux gens qui nous haïssent et « à quel prix pourrez-vous réaliser ce miracle[6] ? » Car détester quelqu'un c'est bien le considérer comme un ennemi. Ne s'agit-il pas d'un « escamotage » ? d'une recommandation[7] impossible à suivre ? Mais au bout du compte ni la science ni la religion ne dissertent sur la haine.

La grande menace

Après la Première Guerre mondiale, les sciences de l'homme prennent de sombres couleurs. Le conflit armé, aux allures d'hécatombe, autorise des ruptures dans la pensée. Les représentations de la société changent, et si la guerre de 1870 et la Commune de 1871 n'ont pas permis de se retourner et de réfléchir, désormais, après 1918, il semble possible de se livrer à d'autres investigations intellectuelles. Les beaux semblants de la pensée positiviste, déjà malmenés, se sont effondrés. Les doctrines politiques aménagent parfois une arrière-cour pour leur faire une place, mais la haine « ignoble » n'est considérée que comme une « exagération bouffonne », ne méritant pas qu'on s'y arrête longuement.

Au milieu des années 1920, du côté de la psychologie et de la philosophie, la haine, échappée de « sombres rêveries », devient un terrain d'enquête. D'aucuns cherchent les « racines fibreuses » ; d'autres s'attachent à l'étude de l'esprit humain. Les motivations conscientes des uns, les ressorts inconscients des autres sont examinées. Ceux qui mènent ce genre de recherches sont peu nombreux et changent parfois d'échelle, s'intéressant aussi bien à l'individu isolé qu'aux hommes regroupés en société.

5. *Instruction pastorale de Monseigneur l'évêque de Digne sur la haine du monde pour l'Église*, s. l., 1877, p. 2.
6. Pierre JANET, *L'amour et la haine, notes de cours recueillies et rédigées par M. Miron Epsien*, Paris, Norbert Maloine, 1932, p. 226.
7. Voir sur ce point les remarques de Sigmund FREUD, *Malaise dans la culture*, Paris, PUF, œuvres complètes/psychanalyse, coll. « Quadrige », 1995 [1929], p. 51-52. Voir aussi Jean-Albert MEYNARD, *Le complexe de Barbe-Bleue. Psychologie de la méchanceté et de la haine*, Paris, L'Archipel, 2006, 283 p.

En l'espace de quelques années, « l'état de l'âme » se retrouve au cœur d'analyses variées, dont certaines vont bouleverser les savoirs sur le genre humain pendant plusieurs décennies. L'essentiel se joue peut-être dans une rue fortement inclinée, dans un quartier assez cossu, une porte, plutôt discrète, donne accès à une petite entrée. Un escalier en pierre, avec une balustrade métallique, dont les formes évoquent l'art nouveau, conduit aux étages supérieurs. Au premier, le cabinet du docteur Freud. Là il écrit que l'homme n'est pas un être doux. En effet, souligne-t-il, « il compte aussi à juste titre parmi ses aptitudes pulsionnelles une très forte part de penchant à l'agression ». Revisitant l'histoire de l'humanité depuis les grandes invasions jusqu'à la Grande Guerre, il précise sa pensée : l'homme est un loup pour l'homme, ce qui explique que le « prochain » est « une tentation, celle de satisfaire sur lui son agression, d'exploiter sans dédommagement sa force de travail, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ce qu'il possède, de l'humilier, de lui causer des douleurs, de le martyriser et de le tuer[8] ». L'homme naturellement bon, solidaire et prêt à aider son prochain, n'est qu'une fiction nostalgique. Il entend contenter ses désirs et combler ses besoins en utilisant la force brute ou en faisant usage de la cruauté la plus raffinée. Ce penchant à l'agression, chacun peut le ressentir en lui-même. Et il faut parfois beaucoup de force morale ou d'auto-contrôle pour le maîtriser. L'histoire des sociétés peut donc être lue comme une tentative, le plus souvent réussie, de limiter ce dernier. De la sorte, les institutions humaines se révèlent fragiles, car perpétuellement en équilibre. En effet, « par la suite de cette hostilité primaire des hommes les uns envers les autres, la société de la culture est constamment menacée de désagrégation[9] ». La vision d'une évolution linéaire, solidement appuyée sur des strates solidifiées, déposées par les générations successives animées du même objectif n'est plus à l'ordre du jour. La stabilité supposée a donc été balayée par les émeutes et les révolutions du XIX^e^ siècle, et par les deux dernières guerres, celles de 1870 et de 1914-1918.

Publiées en 1929[10], ces idées ont été, à plusieurs reprises, énoncées et reformulées. Elles inaugurent de nouvelles manières de penser mais surtout elles proposent une histoire à rebours, éclairant d'un jour nouveau, et souvent cru, la période précédente. Sous une forme ou sous une autre, elles ont été diffusées et discutées depuis le début du XX^e^ siècle[11]. Il s'avère difficile d'en saisir la réception en France et son impact au-delà du cercle des

8. Sigmund FREUD, *Malaise dans la culture*, *op. cit.*, p. 54. Voir aussi *Malaise dans la civilisation*, préface de Laurie Laufer, Paris, Payot & Rivages, 2010, 175 p. ; voir enfin Sigmund FREUD, *Anthropologie de la guerre. Le malaise des fils dans la civilisation contemporaine*, Paris, Fayard, 2010, 370 p.
9. Sigmund FREUD, *Malaise dans la culture*, p. 88.
10. Le livre de Freud fut disponible en 1929, même si l'édition mentionne l'année 1930 comme date de publication. Pour une mise en perspective globale, voir Élisabeth ROUDINESCO, *Histoire de la psychanalyse en France*, Paris, Fayard, 1982-1986, 2 vol.
11. Voir par exemple, Pierre JANET, *La psychanalyse de Freud*, Paris, L'Harmattan, 2004 [1913], 147 p.

spécialistes[12]. *Malaise dans la civilisation* qui a failli s'appeler *Malheur dans la culture*, ne sera traduit en français qu'en 1943. Pour autant, les correspondances de Sigmund Freud avec nombre d'intellectuels montrent que les notions freudiennes de *Malaise dans la civilisation* où il examine successivement le moi, le narcissisme puis la haine circulent en France. Dans certains comptes rendus de procès d'assises, Sigmund Freud est cité, attestant d'une médiatisation de ses conceptions. Géo London, journaliste de renom, surnommé le prince du reportage est le plus important chroniqueur judiciaire de l'entre-deux-guerres. Ses confrères, mais aussi des juges et des avocats de son temps, l'ont métamorphosé en « juré idéal ». À plusieurs reprises, Géo London écrit que le docteur Freud aurait pu nous éclairer[13]. Reste que le rayonnement du livre fut tellement extraordinaire qu'il a fini par écraser d'autres tentatives de penser et de comprendre la haine. On sait qu'Adler avait voulu faire de l'agressivité une pulsion autonome. En 1929, après avoir émis de fortes réserves, Sigmund Freud finit par adopter le point de vue selon lequel le penchant à l'agression est « une prédisposition pulsionnelle et originelle et autonome de l'homme[14] ». Il s'en explique : personne ne peut en effet accepter de gaieté de cœur de mentionner « le penchant inné de l'homme au mal, à l'agression, à la destruction et par là aussi à la cruauté ». Ces hypothèses, il les a formulées en partie en 1911 et 1915, puis il les a abandonnées, avant de les reprendre. Pour les contemporains qui n'ont pas forcément saisi toutes les nuances et toutes les étapes d'une œuvre maîtresse disponible seulement en allemand, il reste une idée-force : la haine est une émanation du moi qui ne se limite pas à l'individu puisqu'elle peut prendre la forme de « haines territoriales ». Pour le grand public et les lecteurs des journaux à fort tirage, les théories freudiennes sont simplifiées, déformées, mais il n'en reste pas moins que la haine gouverne le monde et qu'elle peut précipiter dans l'abyme les sociétés contemporaines[15].

Au-delà du cercle viennois et des proches de Sigmund Freud, des recherches diverses ont tenté de définir la haine et de s'interroger sur sa portée. Dans le domaine de la philosophie, de manière cloisonnée, sans circulation apparente des idées et sans faire référence aux travaux menés dans d'autres disciplines, René Mathis rédige le seul livre sur le sujet. Il tente d'explorer les sentiments haineux en proposant un inventaire des « mobiles de la haine ». Précisons que, pour lui, dans sa thèse complémentaire, la haine s'apparente à la fois à une défaite et à un mouvement dynamique, impossible à contrôler ou à réguler. Sous sa plume, elle ressemble à un virus

12. Sur les problèmes particuliers que pose la réception, voir Pascale GOETSCHEL, François JOST et Myriam TSIKOUNAS (dir.), *Lire, voir, entendre. La réception des objets médiatiques*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire contemporaine », 2010, 400 p.
13. Voir en particulier Frédéric CHAUVAUD, *La chair des prétoires. Histoire sensible de la cour d'assises, 1880-1932*, Rennes, PUR, 2010, p. 67-73.
14. Pour un débat plus proche, voir COLLECTIF, *La pulsion de mort*, Paris, PUF, 1986, 99 p.
15. Sigmund Freud, *Malaise dans la culture*, *op. cit.*, p. 89.

qui modifie la personnalité : « lorsque la haine s'empare de nous, on ignore jusqu'à quel point elle affectera notre moi ; de façon générale il n'y a jamais gain, mais toujours perte de moralité[16]. » Il s'intéresse aussi bien aux haines familiales qu'aux haines internationales. Les principaux « attributs » de la haine sont, selon lui, la durée, la puissance d'action allant jusqu'à la cruauté et « l'écœurement intérieur dont souffre le haineux » qui se traduit souvent « extérieurement », donnant à sa physionomie des caractéristiques propres et reconnaissables. Quant aux mobiles de la haine, il en existe un grand nombre, mais « on hait souvent sans trop distinguer le motif, par parti pris, c'est-à-dire en cédant à une poussée instinctive et sans essayer d'en vérifier le bien fondé ». Il est également possible de haïr « par ambiance ». Dans ce cas, « l'esprit adopte l'opinion courante sans chercher à déterminer si elle est conforme à la justice. Cette habitude conduit à un automatisme dangereux pour la moralité de l'individu[17] ». L'instinct, la sensibilité, l'éducation président aux haines individuelles qui peuvent se présenter séparément ou se combiner entre elles : si elles peuvent offrir des variétés à l'infini « ce qui les caractérise toutes, c'est leur manque de valeur morale[18] ». Quant aux haines familiales, elles présentent la même diversité, mais il faut apporter un plus grand intérêt aux raisons d'ordre sentimental, aux raisons d'ordre moral qui ont pour résultat d'« endurcir les cœurs, détruire toute affection naturelle, restreinte le dévouement et le sentiment de solidarité […] enfin briser le lien du sang et ruiner l'esprit de famille[19] ». Il reste les haines collectives. Les haines sociales, politiques et religieuses connaissent une sorte de croissance, cela s'explique par l'activité de plus en plus grande avec laquelle « chaque individu veut participer à la vie de la société moderne[20] ». La haine suit donc le mouvement de la civilisation. Le fait qu'elle se développe n'est pas considéré comme négatif car elle traduit l'élargissement des horizons, des curiosités et des implications et la faible croyance en l'existence d'une « compensation » dans l'au-delà. Il en va tout autrement de la haine internationale qui « poussée à l'excès » se traduit par la guerre. Sous la plume de René Mathis elle est la forme la plus hideuse et exécrable d'autant qu'elle est aujourd'hui dépouillée de tous les artifices littéraires et qu'elle apparaît en plein jour dans ses manifestations les plus crues : « la guerre est un retour à l'antique barbarie, avec ses circonstances aggravantes qu'elle est devenue plus désastreuse et que les motifs qui pouvaient la justifier aux yeux de nos lointaines ancêtres ont cessé d'exister[21]. »

16. René Mathis, *La haine*, Nancy, Société d'impression typographique, 1927, p. 17. Sa thèse principale portait sur *La loi des trois états* (1924).
17. *Idem*, p. 18-19.
18. *Idem*, p. 23.
19. *Idem*, p. 31.
20. *Idem*, p. 37.
21. *Idem*, p. 45.

La haine sous l'œil du Collège de France

En France, Pierre Janet, titulaire de la chaire de Psychologie expérimentale et comparée, avait pour ambition d'étudier les sentiments dans leurs relations avec la personnalité[22], ajoutant qu'il était possible d'aller plus loin et de s'attacher à la combinaison des sentiments avec les conduites sociales. En 1924-1925, ses leçons au Collège de France portent sur l'amour et la haine[23]. Comme Freud, même s'il n'utilise pas un vocabulaire identique, il considère qu'il faut tenir compte du narcissisme : la personnalité se développe en effet en grande partie par les sentiments, notamment pour l'affection ou l'admiration qu'on a pour soi-même, ce qui n'a rien d'exceptionnel[24]. Mais selon Pierre Janet, la psychologie peut être définie d'abord comme « l'étude de l'action ». Cette notion, plus large que celle d'imitation proposée par Gabriel Tarde[25], serait donc le phénomène social essentiel à étudier. Elle permet de relier l'individu et la société.

Les êtres sociaux accomplissent des actes par eux-mêmes, mais en liaison constante avec les actions des autres individus. De la sorte, les êtres vivant en société constituent une « communauté dans l'action ». Formulé autrement, cela revient à dire que « l'humanité est en quelque sorte un tissu infiniment compliqué, dont nous ne sommes que des fibres imperceptibles, inextricablement enchevêtrées ». À ce stade, l'étude des sentiments affectifs et en particulier la haine doit être comprise comme une observation de la « régulation des stimulations extérieures », mais aussi comme une régulation interne de nos actions. En effet, si on considère qu'il existe bien des sentiments élémentaires[26], il devient possible de les regrouper en quelques catégories – le sentiment du vide, le sentiment de l'effort, le sentiment de la fatigue, le sentiment de l'angoisse, le sentiment du triomphe – et de les combiner avec les conduites sociales auxquelles elles se rapportent.

Une fois cette opération effectuée, une nouvelle étape s'ouvre désormais : celle de l'étude des sentiments affectifs permettant d'explorer la haine. En effet, parmi les sentiments affectifs, Pierre Janet distingue l'antipathie et la haine, la sympathie et l'amour. Les sentiments forts ne se limitent pas au registre des émotions, ce sont bien « des actes, des conduites, des manières de réagir ». Bref, ces sentiments peuvent être considérés comme « proprioceptifs », c'est-à-dire que « quelle que soit l'action que nous faisions, nous avons toujours une réaction qui l'accélère ou qui la modère, qui la suspend ou qui la termine ». Dans cette perspective, la haine représente une

22. Pierre JANET, *L'évolution psychologique de la personnalité*, Paris, A. Chahine, 1929, 584 p.
23. Pierre JANET, *L'amour et la haine*, notes de cours recueillies et rédigées par M. Miron Epstein, Paris, Norbert Maloine, 1932, 308 p.
24. Pierre JANET, *L'amour et la haine*, *op. cit.*, p. 10, et *Cours sur l'évolution psychologique de la personnalité*.
25. Gabriel TARDE, *Les lois de l'imitation : étude sociologique*, Paris, Félix Alcan, 1890, 431 p.
26. Voir aussi Pierre JANET, *De l'angoisse à l'extase. Les sentiments fondamentaux : études sur les croyances et les sentiments*, Paris, Félix Alcan, 1928, 697 p.

« augmentation » ou une transformation d'un sentiment plus humble, en particulier l'antipathie qui est « une sorte de petite haine »[27]. Pierre Janet cite ici Ribot qui, en 1910, avait livré des *Notions de psychologie affective*[28], mais il prolonge la réflexion. L'antipathie, dont les mécanismes restent mal connus, est assez partagée et il suffit que la personne qui a déclenché cette réaction s'éloigne pour que le désagrément cesse. En revanche, avec la haine, cela ne suffit pas : « On veut écarter, non seulement la présence, mais l'existence même de la personne, car son souvenir, sa pensée seule suffit à nous faire souffrir, et on ne peut supprimer la pensée relative à cette personne, qu'en supprimant la personne elle-même[29]. »

Reste que, si l'on suit la démonstration, la haine n'est jamais présentée comme irrationnelle, elle est un sentiment social et, à ce titre, elle relève « des régulations des conduites qui unissent les hommes[30] ». La haine individuelle ne se limite jamais à un individu isolé : « il y a entre les hommes une interdépendance qui nous resserre par bien des procédés et donne naissance aux sentiments. » Toutefois, pour aller plus loin, pour cerner les personnalités haineuses, Pierre Janet abandonne les considérations plus générales pour s'attacher à l'étude de cas pathologiques, relevant des formes les plus exagérées dont la principale est le délire de persécution. On rencontre manifestement plusieurs catégories qui peuvent être étudiées à partir d'une grille de lecture commune consistant à retenir le contenu, la forme et le mécanisme psychologique. Le délire de persécution porte « sur les relations humaines et renferme une idée particulière, l'idée de l'ennemi[31] ». On le voit, de telles analyses, déplacées, avec prudence, à d'autres échelles, permettent, dans certaines situations, de donner des interprétations efficientes à des tensions sociales, des antagonismes politiques ou encore à des conflits armés. Pour l'heure, Pierre Janet se contente de recueillir les mots des persécutés, en particulier de ceux qui haïssent leurs ennemis car ils sont responsables de tourments physiques abominables : « Certaines personnes croient être la proie d'un *escalopeur*, qui leur découpe à tout instant des escalopes de chair ; d'autres celle d'un *démufleur*, qui leur enlève le nez, leur bouche ; d'autres celle d'un *étripeur d'entrailles*[32]. » Ces délires corporels cèdent, chez certains malades, la place à des persécutions verbales, injures et insultes souvent murmurées à l'oreille par des ennemis, ou à des persécutions psychologiques, dans ce cas les « ennemis changent le fonctionnement de son esprit ». Proche du terme de son enquête psychologique, après s'être arrêté sur le « délire rétrospectif », qui consiste à expliquer

27. Pierre JANET, *L'amour et la haine*, *op. cit.*, p. 133 et 147.
28. Voir notamment Serge NICOLAS, *Théodule Ribot, philosophe breton*, Paris, L'Harmattan, coll. « Encyclopédie psychologique », 2005, p. 2-56.
29. Pierre JANET, *L'amour et la haine*, *op. cit.*, p. 147.
30. *Idem*, p. 187.
31. *Idem*, p. 217.
32. *Idem*, p. 218.

les événements du jour en faisant appel à ce qui s'est passé il y a quelques semaines ou quelques années, Pierre Janet prend ses distances avec des aliénistes renommées comme Esquirol ou Lasègue. Écoutons-le : « En réalité, nous venons de voir qu'il faut observer à l'intérieur des malades, examiner leurs propres conduites. Je n'appellerai pas ce délire un délire de persécution : je l'appellerai le délire de la haine[33]. »

Au terme de ce parcours, et devant son auditoire, le professeur au Collègue de France affirme que la persécution n'est que « la forme objective de la haine » mais alors, poursuit-il, « qu'est-ce que la haine ? » La réponse est presque immédiate : « La haine est donc une tendance à la disparition, à la mort, à la destruction d'une personne. Bien entendu, ce n'est pas toujours vrai d'une façon absolue sous cette forme rigoureuse : il y a des degrés. On peut souhaiter une mort à moitié. Mais toute espèce de haine contient cette pensée de mort[34]. » Reste alors à étudier le mécanisme même de la haine dans une dernière leçon qui lui est consacrée avant d'aborder l'amour. D'emblée, il souligne que la haine est en quelque sorte réversible, elle n'est pas à sens unique : « Telle est l'idée sur laquelle je n'avais pas eu suffisamment le temps d'insister à la fin de la dernière leçon : ces malades s'efforcent de démontrer que leurs ennemis les détestent afin de prouver, et aussi de justifier, le fait qu'ils les détestent eux-mêmes[35]. » Ensuite, pénétrant à l'intérieur des personnes haineuses pour en saisir les ressorts, il rejette la thèse de l'hypertrophie du moi, qu'avait énoncé Henri Wallon en 1909. Il écarte également l'hypothèse de la personnalité exagérée. Pour lui, nul doute « ce sont des personnalités très petites, qui se désagrègent chaque jour davantage, des personnalités faibles et fragiles ». De la sorte, la haine perd de son mystère. Il ne s'agit plus d'un sentiment inexplicable ni d'un sentiment irrationnel : la haine « est une plainte, c'est-à-dire un appel à la protection ». Le haineux se trouve donc dans la posture de celui qui se sentant menacé se défend sans cesse. Finalement, au commencement de tout figure « l'attitude de défense qui traite les gens en ennemis. La haine n'est que l'accumulation des délires de défense ». Le haineux se sent le plus souvent impuissant, ayant peur, presque paralysé, dans l'incapacité d'agir. Au final, « le haineux a des sentiments d'angoisse. Et nous savons que l'angoisse est la plus forte, la plus douloureuse des régulations sentimentales. C'est un trouble de l'action[36] ». Le haineux est donc, d'une certaine manière, désavantagé, surtout lorsqu'il se compare avec les autres individus. Son désespoir peut atteindre des degrés ignorés par d'autres, d'autant qu'il ne peut s'extraire du monde car « les actions sociales remplissent les trois quarts de la vie[37] ».

33. *Idem*, p. 225.
34. *Idem*, p. 226.
35. *Idem*, p. 230.
36. *Idem*, p. 233 et p. 235.
37. *Idem*, p. 238.

Au total, les haines sont souvent une forme de réaction non seulement à l'égard du réel mais vis-à-vis de ses propres émotions. Si avec le siècle, elles sont peut-être moins « féroces », il n'en reste pas moins qu'elles sont des conduites sociales régulées par des sentiments sociaux affectifs. La psychologie sociale de Pierre Janet n'a cependant pas été l'objet de « transfert de concepts » vers d'autres disciplines ou d'autres chercheurs même si elle a marqué une génération. Ses cours du Collège de France[38] sur *Les stades de l'évolution psychologique* (1926) ou sur *La pensée intérieure et ses troubles* (1927) sont vites épuisés et donnent une grille de lecture des conduites individuelles et du monde social.

Les romans d'apprentissage

Romans feuilletons, romans initiatiques, romans sociaux romans à clefs… sont des pourvoyeurs de représentations et d'images variées. Peu importe ici leur part de fiction et de leurs emprunts à la société de leur temps, l'essentiel réside dans leur force d'évocation et dans leur capacité à explorer les univers sociaux comme les psychologies individuelles et collectives. Les fragilités, les failles, les blessures sociales et psychiques, les aspirations, les ressorts, la détresse, l'humiliation… et bien d'autres aspects sont visités, mis en scène et en récit. Sans doute peut-on aussi affirmer que « la littérature est probablement le moyen le plus approprié pour exprimer, sans la falsifier, […] la vie morale[39] ». Davantage que les psychologues ou les enquêteurs sociaux, certains romanciers sont des observateurs exceptionnels des mouvements de l'âme[40] et des sentiments. Les romanciers ne proposent pas qu'une « typisation ». Les plongées effectuées au fond d'eux-mêmes ou de ceux qu'ils côtoient ne relèvent pas seulement de l'auto-analyse ou de l'exploration du moi d'un personnage. Ils touchent parfois à l'universel, écrasant sous leurs descriptions affûtées les dissertations savantes. Ils sont aussi les prometteurs d'une philosophie pratique et d'une éthique. Parmi une production abondante, seules quelques œuvres peuvent être considérées comme des romans de la haine.

38. Soulignons que Serge Nicolas a entrepris depuis 2003 la réédition des œuvres de Pierre Janet, chez l'Harmattan, dans la collection « Encyclopédie psychologique ».
39. Jacques BOUVERESSE, *La connaissance de l'écrivain. Sur la littérature, la vérité et la vie*, Marseille, Agone, 2008, 237 p. Voir aussi la livraison des *Annales d'histoire et sciences sociales*, nº 2, mars-avril 2010, en particulier la contribution de Patrick BOUCHERON, « Toute littérature est assaut contre la frontière », p. 441-467.
40. Pour s'en convaincre, il faudrait s'attacher aux emprunts que psychologues, psychiatres et psychanalystes font au roman ou à l'écriture épistolaire, voir par exemple Marie-Magdelaine LESSANA, *Entre mère et fille : un ravage*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2000.

La haine romantique

Mademoiselle de Maupin est l'un d'eux, assurément le principal. Le livre de Théophile Gauthier, publié en feuilleton en 1835, fut qualifié de dangereux par une partie de la critique considérant qu'il faisait l'apologie du vice et qu'il illustrait le « dévergondage romantique » dans ce qu'il a de plus abject. Il a suscité tantôt l'indifférence tantôt des critiques assassines de la part, suggère son auteur, de jaloux ou d'envieux. En effet, dans une longue préface, il présente l'envie comme une des expressions de la haine : « c'est elle qui va rampant et serpentant à travers toutes ses paternes homélies » ; on dirait un serpent dont on aperçoit, de temps en temps, la « petite tête de vipère » ; et si on se montre attentif, « on la surprend à lécher de sa langue fourchue ses lèvres toutes bleues de venin, on l'entend siffloter tout doucement à l'ombre d'une épithète insidieuse[41] ». Mais le roman de Théophile Gautier dépasse sa réception. Il est en soi, au-delà de l'intrigue principale, des personnages, de son écriture, de sa « religion du beau[42] », un roman de la haine qui n'a pas été étudié en tant que telle. Certes elle apparaît tardivement dans le livre, n'est présente que dans quelques passages, mais les lignes qui lui sont consacrées, lorsqu'elle a les honneurs de la narration, sont éblouissantes. Certains propos glissés dans le récit se retrouvent presque sous la plume d'un Barrès ou de manière plus « clinique » sous la plume de psychologues ou de philosophes d'aujourd'hui[43].

La haine, dit en substance d'Albert, le principal personnage, jeune oisif qui écrit à un ami, n'a pas besoin d'un objet précis. Il est possible de haïr ses semblables et de trouver dans ce « sentiment noir » une sorte de volupté à trahir ses amis ou de « pousser du pied dans un précipice les gens qui me gênent ». L'un des narrateurs du roman s'interroge : « Ô monde, que m'as-tu fait pour que je te haïsse ainsi ? Qui m'a donc enfiellé de la sorte contre toi ? Qu'attendais-je donc de toi pour te conserver tant de rancœur de m'avoir trompé ? » Si l'on peut haïr le monde entier, ne pas accorder beaucoup d'importance à la vie d'autrui, la haine sans être une passion exclusive, peut aussi s'arrêter sur quelques figures.

Il faut donc lire d'Albert, l'un des épistoliers du roman qui, dans une longue missive adressée à Silvio, son ami d'enfance, écrit : « J'abhorre tout le monde en masse, et, parmi tout ce tas, j'en juge à peine un ou deux dignes d'être haïs spécialement. » Dans ce cas, la haine change de densité et le personnage haineux se transforme aussi, tout occupé désormais à haïr quelqu'un en particulier : « Haïr quelqu'un, c'est s'en inquiéter autant que si on l'aimait ; – c'est le distinguer, l'isoler de la foule ; c'est être dans un

41. Théophile GAUTHIER, *Mademoiselle de Maupin*, Paris, Gallimard, 2004 [1835], p. 41.
42. Georges POULET, « Théophile Gauthier », *Étude sur le temps humain*, Paris, Plon, 1952, p. 316-345.
43. Voir aussi, pour une mise en perspective, la biographie que vient de lui consacrer Stéphane GUÉGAN, *Théophile Gauthier*, Paris, Gallimard, 2011, 700 p.

état violent à cause de lui ; c'est y penser le jour et y rêver la nuit. » Passion destructrice, la haine recompose à l'échelle d'un individu ses préoccupations et fixe de nouvelles hiérarchies. La fortune, la réputation, les valeurs, les forces physiques lui sont inféodées.

La haine donne aux choses un aspect rectiligne et étincelant. Elle offre à une existence un horizon, même si elle doit se terminer dans le désastre et le sang. Toutefois, une haine non utilisée, incapable de se fixer, peut se montrer destructrice pour celui qui éprouve un sentiment « confus et général ». D'Albert se confie : « J'ai en moi un trésor de haine et d'amour dont je ne sais que faire et qui me pèse horriblement. Si je ne trouve à les répandre l'un ou l'autre ou tous les deux, je crèverai, et je me romprais comme ces sacs trop bourrés d'argent qui s'éventrent et se décousent. » La haine s'apparente donc à une sorte d'énergie que l'on voudrait canaliser mais que l'on ne peut contrôler. La vie psychique échappe à la rationalité. Elle se laisse presque toute entière guidée par les affects. Le trop-plein doit s'écouler au point de proclamer son désir de haine.

Dans le roman de Théophile Gauthier, la haine est liée à l'amour, l'une éclairant l'autre ou se substituant à lui. Les sensations que la haine procure peuvent amener à renoncer à l'amour : « Oh ! si je pouvais abhorrer quelqu'un, si l'un de ces hommes stupides avec qui je vis pouvait m'insulter de façon à faire bouillonner dans mes veines glacées mon vieux sang de vipère, et me faire sortir de cette morne somnolence où je croupis[44]. » La haine n'est pas rampante. Elle n'est ni refusée ni étouffée. Il s'agit de l'appeler et de se laisser porter par elle. Le narrateur se persuade qu'elle lui procurera toutes les joies qui lui ont été, jusqu'à présent, refusées. Elle vise à la satisfaction de ses propres désirs, sans se préoccuper d'une quelconque justification sociale plus large. D'Albert se réjouirait du « dernier battement du cœur d'un ennemi se tordant sous mon pied » ; il se délecterait des « étreintes mortelles, morsures de tigre, enlacement de boa, pieds d'éléphant posés sur une poitrine qui craque et s'aplatit, queue acérée du scorpion, jus laiteux de l'euphorbe, kriss ondulé du Javan, larmes qui brillez dans la nuit, et vous éteignez dans le sang[45] ». La joie ressentie peut-être éphémère, remplacée par un intense sentiment de culpabilité, et par une série de questions troublantes : « Quel effroyable travail s'est-il donc fait dans mon âme depuis ces derniers temps ? qui a donc fait tourner mon sang et l'a changé en venin ? » La haine est considérée comme néfaste. Nul doute que celui qui est métamorphosé par elle, n'a plus conscience de son caractère funeste. Si l'amour ne peut exister sans une certaine quotité de haine, la haine est présentée en usant du registre du venin ou du poison. Substance toxique, elle ne tarde pas à produire ses effets : « Ma haine toute

44. *Idem*, p. 214-215.
45. *Idem*, p. 218.

bouffie de poison, entortille en nœuds inextricables ses replis écaillés, et se traîne longuement dans les ornières et les ravins[46]. »

Explorer son propre esprit constitue alors une épreuve. Au premier abord, il ressemble à « un pays florissant et splendide en apparence, mais plus saturé de miasmes putrides et délétères que le pays de Batavia ». Mais les personnalités haineuses ne s'embarrassent guère d'une telle introspection. Pour elles, leur âme ne ressemble pas à un cloaque et leur haine ne saurait être mauvaise puisqu'elle justifie leurs manières de penser ou leur engagement, car on ne saurait trouver d'objection à « une aversion aussi bien fondée[47] ». La haine peut donc être justifiée et dépasser les seules relations individuelles : « Quel sort que celui du pauvre à la porte du riche ! Quelle ironie sanglante qu'un palais en face d'une cabane, que l'idéal en face du réel […] ! Quelle haine enracinée doit tordre les nœuds au fond du cœur des misérables ! Quels grincements de dents doivent retentit la nuit sur leur grabat. » Pour le plus grand nombre, la haine est un sentiment ; pour quelques-uns, elle est devenue une action. Pour tous, elle est bien une « proposition de sens » qui informe sur le réel.

Une énergie redoutable et libératrice

Melmoth réconcilié, nouvelle méconnue de l'auteur de *La Comédie Humaine* l'illustre en partie. Un caissier a commis un vol, puis un faux en écriture. Il fait une singulière rencontre, se rend au théâtre, voit une pièce différente de celle que les autres spectateurs regardent pourtant en même temps que lui. Sur la scène, c'est lui qui joue le premier rôle. Assis dans une loge, à la fois observateur et acteur, personnalité devenue double, il revit son forfait, voit son présent, et distingue son avenir. Plus tard, à la sortie du spectacle, investi d'un savoir neuf, maître de la richesse et du pouvoir, il éprouve alors « cette horrible mélancolie de la suprême puissance », mais il n'a pas encore « l'inextinguible puissance de haïr et de mal faire ; il se sentait démon, mais démon à venir »[48]. Dans un autre registre, Raphaël, le personnage de *La peau de chagrin* de Balzac, volume appartenant au cercle des études philosophiques, donne plusieurs aspects de la haine qui n'est pas statique et qui n'est pas prête de disparaître. À une femme qu'il aime éperdument et qui exerce sur lui une sorte de fascination magnétique, le héros du livre voudrait mobiliser le corps, l'âme et la raison qui agissent toujours ensemble. Mais Raphaël n'est pas aimé en retour par elle. Il a beau la flatter, l'écouter, s'épancher, il comprend que jamais elle ne pourra aimer un homme ou un être de chair pour lesquels elle n'a que du dégoût. Il se persuade qu'elle est atteinte d'une sorte de dessèchement intérieur.

46. *Idem*, p. 278.
47. *Idem*, p. 82.
48. Honoré DE BALZAC, *Melmoth réconcilié*, Paris, Garnier classique, 2008 [1835], p. 322.

Racontant avec fougue ses malheurs, il parvient malgré tout à la faire pleurer, mais il comprend que « ses larmes étaient le fruit de cette émotion factice achetée cent sous à la porte d'un théâtre ». Comprenant qu'il n'est pas dupe, elle veut appeler, saisir le cordon de la sonnette. Devinant son intention et prévenant son geste, il lui dit : « N'appelez pas. Je vous laisserai paisiblement achever votre vie. Ce serait mal entendre la haine que de vous tuer[49] ! » À travers ces quelques exemples, l'œuvre de Balzac a une valeur cognitive impossible à restituer en quelques lignes, mais elles laissent entrevoir un « système de pensée » et une cartographie des sentiments[50]. Certes le personnage possède un caractère exceptionnel, la fiction emportant les lecteurs dans un univers trouble et angoissant, pour autant c'est bien de la destinée humaine dont il est question. La fable s'apparente aux contes philosophiques des Lumières et montre la puissance de la haine. Toutefois, et c'est sans doute l'enseignement majeur proposé aux lecteurs, cette dernière a besoin de peu de chose pour naître et croître. Un fait minuscule, un geste vexatoire, un refus ou mille petits riens suffisent. Elle trouve son origine dans de « petites vanités froissées ». En effet « le crime gît toujours dans une invisible blessure faite à l'amour-propre[51] ».

Les Misérables, le plus important succès de librairie du siècle, donne à la haine la force d'une énergie psychique capable de transformer un destin et de bouleverser le monde. Lorsque Jean Valjean entre en scène, le lecteur est presque aussitôt convié à un examen de passage. Il lui faut plonger dans « le dedans du désespoir » du forçat, comprendre de quelle façon, de son cachot ou de son lit, il construisit sa représentation du monde et s'érigea en tribunal. Il se forge une certitude : la « société humaine », considérée comme impitoyable, exorbitante et inique, doit être châtiée. De la sorte, « il la condamna à sa haine ». Ses réflexions revenant sans cesse, il construit un système clôt et redoutable, alimenté par son irritation, puis son indignation, puis sa colère et enfin par sa haine. Lui qui était ignorant se rend à l'école. Il se montre assidu : « Il sentit que fortifier son intelligence s'était fortifier sa haine. » Émotion puissante, cette dernière permet aussi d'éclairer le monde et de lui donner du sens : « il arriva peu à peu à cette conviction que la vie était une guerre ; et que dans cette guerre il était le vaincu. Il n'avait d'autres armes que sa haine. Il résolut de l'aiguiser au bagne et de l'emporter en s'en allant. » Placées au début du livre premier consacré à *Fantine*, ces quelques passages donnent une clé de lecture. L'énergie redoutable et libératrice qui permettrait aux prolétaires dégradés, aux femmes déchues et aux enfants atrophiés[52] de se libérer de leurs chaînes ou du moins de desserrer l'étau

49. *Idem*, p. 155.
50. Boris LYON-CAEN, *Balzac et la comédie des signes. Essai sur une expérience de pensée*, Paris, PUV, 2006, 295 p. ; Albert BÉGUIN, *Balzac lu et relu*, Paris, Éditions du Seuil, 1965, 252 p.
51. Théophile GAUTHIER, *op. cit.*, p. 235-236.
52. Voir la célèbre « notice » placée par Victor HUGO en ouverture du roman et datée du 1er janvier 1862, *Les Misérables*, Paris, LGF, 1985 [1862], Notes et présentation, Nicole Savy et Guy Rosa, p. XVI.

qui les asphyxie, n'est donc ni la violence, ni la force mais bien la haine. C'est elle qui se trouve au point de départ du roman, déborde le livre et s'adresse à des millions de lecteurs. Certes, chacun peut y puiser ce qu'il souhaite, mais des années 1860 à la fin des années 1930 le best-seller, sans rival, de la littérature française donne un espoir et un programme. Pour Jean Valjean, rattrapé parfois par l'obscurité à force de malheurs, d'évasions ratées, de rêveries relatives à des « splendeurs lointaines » et inaccessibles, il ne lui reste plus qu'à souffrir et à haïr « dans les ténèbres », en attendant de sortir du bagne, après dix-neuf ans d'enfermement. Inaperçue ou ignorée des critiques, la haine est pourtant, au-delà des débats sur le bien et le mal, ou sur la part de divin qu'une âme peut contenir, ce qui fait mouvoir le sombre héros de Victor Hugo. C'est elle qui entraînera par la suite, dans une sarabande tragique, la plupart des personnages du roman, pris à leur tour dans les rets de haines diverses. L'« état de l'âme » de Jean Valjean, au moment de retrouver la liberté, ne fait aucun doute. C'est une sorte de bloc haineux recouvert par une enveloppe humaine :

> « Le point de départ comme le point d'arrivée de toutes ses pensées était la haine de la loi humaine ; cette haine qui, si elle n'est arrêtée dans son développement par quelque incident providentiel, devient dans un temps donné, la haine de la société, puis la haine du genre humain, puis la haine de la création, et se traduit par un vague et incessant et brutal désir de nuire, n'importe à qui, à un être vivant quelconque[53]. »

Toute sa puissance, toute sa volonté, toute sa détermination viennent de là.

D'autres romans, dont on ne peut prendre la mesure du « degré de réussite[54] », et qu'on ne peut tous présenter traitent de la haine[55], notamment *Madame Bovary* ou *Marianne* qui explorent la société provinciale. Dans le secret des alcôves ou des amitiés, la haine, même involontaire, peut avoir des effets désastreux et borner l'horizon d'une vie. L'héroïne de Gustave Flaubert, lorsqu'elle se donne la mort en s'empoisonnant, peu avant de perdre conscience, ne perçoit plus le monde extérieur dans son entier. Ramenée à l'intérieur de soi, Emma « en avait fini, songeait-elle, avec toutes les trahisons, les bassesses et les innombrables convoitises qui la torturaient. Elle ne haïssait personne maintenant[56] ». André Léo renouvelle l'approche des sentiments haineux. Romancière, communarde, journaliste, exilée, polémiste, essayiste, auteure de feuilletons, elle offre aux lecteurs en 1877 un roman essentiel, intitulé *Marianne*. Le livre ne se présente pas seulement comme une fiction, il entend restituer les haines observées

53. Victor HUGO, *Les Misérables*, *op. cit.*, p. 98.
54. Rainer ROCHLITZ et Christian BOUCHINDHOMME (dir.), *L'Art sans compas, redéfinition de l'esthétique*, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Procope », 1992, p. 8.
55. Il n'est pas possible dans les limites de la présente étude de les présenter. Certaines œuvres d'Émile Zola, d'Octave Mirbeau ou de Jules Vallès sont évoquées dans les chapitres suivants.
56. Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, Paris, LGF, 1972, p. 374.

dans une ville de province, de taille moyenne. Le portrait, peu flatteur, est assez sombre, mais il ne s'agit pas d'un long règlement de compte. Dans la capitale du Poitou, on ne vit « ni d'art, ni de littérature, ni de plaisirs mondains, on y vit de haine contre l'esprit nouveau ». La passion funeste est ici un ciment, liant ensemble les différents groupes et quartiers. Selon André Léo dont les idées républicaines sont solidement affirmées, il existerait donc trois classes séparées chacune par d'infranchissables barrières : « l'aristocratie légitimiste », la « vieille bourgeoisie de souche poitevine » et enfin « la classe ouvrière indigène ». Ces mondes se détestent et s'ignorent. Mais il arrivait que ces trois classes se retrouvent, oubliant momentanément ce qui les divisait : « les vrais commérages, ceux qu'envenime la dévotion haineuse, les bons coups de dents, les flèches les mieux aiguisées, sont réservées pour les hérétiques, parpaillots et fils du siècle, qu'on appelle la colonie. » Cette dernière est constituée de tous « les fonctionnaires de passage envoyé par l'autorité ». Autrement dit, tous les « horsains », comprenant les militaires, du soldat au lieutenant de garnison, les magistrats du parquet, mais aussi le préfet, sans oublier « l'employé des finances », appartiennent à cette catégorie qui focalise les critiques et les haines ordinaires. Pour autant, ces fonctionnaires ne sont pas soudés, ils ne présentent pas de front uni. À leur tour, ils se laissent emporter, voir enivrer par la haine qui d'une certaine manière constitue le seul horizon qui se présente à eux[57]. Plus tôt dans le siècle, Hippolyte Taine qui n'avait pu se présenter à l'agrégation est en poste à Poitiers, pendant deux ans. Il a mal vécu sa nomination et le petit monde qu'il est obligé de fréquenter. En effet, écrit-il, les « petits fonctionnaires vivent comme chiens et chats ; faute de débouchés, toutes les piqûres s'aigrissent. J'ai entendu, d'amis intimes à amis intimes des cancans atroces. D'ailleurs pour qu'un récit soit intéressant, on le rend littéraire, on exagère, on met en saillie, et plus on frappe fort, plus on est amusant[58] ». Haines individuelles, haines dans le couple, haines collectives dessinent quelques-uns des cercles haineux présentés aux lecteurs, comme autant de miroirs des troubles de la société contemporaine.

L'écriture à bas bruit

Nul doute, il faut retenir ici la littérature populaire, ou paralittérature, méprisée le plus souvent par les élites, parfois vite écrite et vite lue, diffusée en feuilleton, en fascicules, en format des halls de gare. Si les auteurs, rémunérés « à la toise » et écrivant « à la vapeur » restent parfois méconnus, cette littérature populaire a joué un rôle majeur, contribuant à construire un imaginaire collectif au sein duquel les frontières régionales, sociales et

57. André Léo, *Marianne*, Paris, Bureaux du « Siècle », 1877, p. 207-208.
58. Hippolyte Taine, *Carnets de voyages : notes sur la province*, Paris, Hachette, 1897, p. 54-58.

de sexes se sont progressivement fondues[59]. La culture médiatique, qui s'affirme ainsi à partir de 1836, offre, au-delà d'une « poétique spécifique », des modèles de comportement et un répertoire de sentiments[60]. La matière est immense, d'autant qu'il faudrait aussi y ajouter les vaudevilles, quelques drames et comédies, mais lecteurs et public populaires y découvrent les multiples facettes de la haine. Il s'agit d'une écriture à bas bruit qui ne fait guère parler d'elle et qui s'avère pourtant d'une richesse extraordinaire, loin des stéréotypes dans lesquels elle est parfois enfermée.

L'actualité de la passion funeste

Vivre la haine, c'est d'abord être attrapé par elle. Elle peut être soudaine ou au contraire issue d'un long mûrissement, comme si elle avait fait partie des premiers apprentissages de l'existence. Un fils confie ainsi à son père, dans un roman publié en 1842 : « J'ai une haine au cœur… une haine profonde, – une haine, premier sentiment, premier mobile qui ait impressionné ma vie, et qui à présent me fait agir… Faut-il donc prononcer le nom que je hais, que j'exècre… Oui, car je le vois, vous ne voulez ni me deviner ni me comprendre[61]. »

Cette littérature dont les auteurs sont aujourd'hui, pour la plupart, inconnus, donne nombre de renseignements sur la manière dont on devient haineux, attestant ainsi de la présence de personnalités « méchantes[62] ». Ici, c'est d'abord un « chaos d'idées et de pensées » ; là une « macédoine d'impressions tumultueuses » ; ailleurs encore « une bouffée de rage sans frein bouillonnante, comme une vapeur surchauffée, dans le crâne du vieillard ». La haine naît parfois d'une transformation de l'amour[63]. Le passage d'un sentiment à un autre menace tous les couples nés de la passion amoureuse comme l'atteste le roman à succès de Rachilde ou le « grand roman d'amour inédit » de Félix Léonnec[64]. Les sentiments tendres se transforment sans que l'on comprenne pourquoi ; d'autres fois c'est la déception, des défauts comprimés devenant visibles, des conceptions divergentes, l'existence au quotidien qui suffisent[65]. Mais il y a bien dans l'apparition de la haine des individus qui semble prédisposés à l'accueillir, à l'instar des héros de Léo Gestelys[66].

59. Jacques Migozzi (dir.), *De l'Écrit à l'écran. Littératures populaires : mutations génériques, mutations médiatiques*, Limoges, PULIM, coll. « Littératures en marge », 2000, 870 p.
60. Jean-Claude Vareille, *Le Roman populaire français (1789-1914). Idéologies et pratiques*, Limoges/Québec, PULIM-Nuit blanche, coll. « Littérature en marge », 1994, 343 p.
61. *Une haine en province*, Lyon, Imprimerie d'Isidore Deleuze, 1842, p. 9.
62. Henriette Langlade, *De l'amour à la haine*, Paris, Jules Tallandier, 1930, p. 121.
63. Jean Buis, *Haine et amour, roman inédit*, J. Ferenczi, 1913, 128 p.
64. Rachilde, *La haine amoureuse*, Paris, Flammarion, 1924, 285 p. et Félix Léonnec, *De l'amour à la haine*, Paris, Éditions S.E.T., 1927, 96 p.
65. Marthe Doranne, *Quand vient la haine, roman sentimental inédit*, Paris, J. Ferenczi et fils, 1935, 32 p.
66. Léo Gestelys, *L'homme de la haine*, Paris, J. Ferenczi et fils, 1937, 32 p. ou *Le Cœur plein de haine*, Paris, J. Ferenczi, 1939, 96 p.

Il faudrait également ajouter ceux et celle qui détestent l'amour au point de l'exécrer[67]. L'éveil de la haine est encore donné à lire, notamment dans un « roman d'aventure et d'amour, romanesque et sentimental, mystérieux et tragique de 16 000 lignes, pouvant être lu par tous[68] ».

Si la passion funeste bénéficie de prédispositions chez les uns et les autres, elle surgit parfois sans crier gare, remplaçant l'ancienne personnalité par une nouvelle : « D'infernales suggestions s'imposèrent à son esprit et il n'eut pas la force de les repousser. Il se sentit résolu à oublier toutes les conventions qui avaient été spécifiées, à se montrer immodérément brutal, à figer ce sourire béat qu'il voyait, ce sourire qui le défiait, qui triomphait, qui l'outrageait[69]… » Dans ces romans, la haine peut venir d'un simple regard, d'une remarque désobligeante, d'une parole cinglante, d'une humiliation publique, d'une conversation surprise, d'échecs répétés dans sa propre existence, de la peur, de l'envie ou encore de la jalousie lorsqu'elle concerne un rival en particulier : « Au fond de son être une jalousie féroce s'éveilla, semblable à ces fauves somnolents que les dompteurs, dans leurs cages de fer, harcèlent et rendent furieux avec des barres de fer rougies au feu[70]. » La haine peut venir aussi de l'enfance, elle est portée avec soi, sans en avoir forcément conscience : « Charles, confiant, bon, noble, loyal, ne se rappelant plus leurs petits démêlés d'enfance[71]. » Elle est aussi, à une autre échelle, lovée dans le cœur de chacun. Ainsi dans *Les Rôdeurs de frontières*, l'action se situe dans le Nouveau Monde, là où nombre de Canadiens français n'avaient jamais admis le changement de nationalité que les Anglais avaient voulu leur imposer : « Dans les premiers temps de la conquête, cette répulsion (nous n'osons dire haine) était tellement prononcée entre les deux races, que les Canadiens émigrèrent en masse plutôt que de subir le joug flétrissant qu'on prétendait leur imposer[72]. » Si la haine demande parfois du temps pour s'installer, prendre possession de quelqu'un ou d'un groupe, il lui suffit parfois d'un instant pour s'imposer, comme le suggère l'auteur de *Rocambole* : « Ils se regardèrent l'espace d'une minute, silencieux et immobiles tous deux, et de ce regard échangé jaillit une haine aussi violente qu'instantanée. Les yeux de ces deux hommes s'étaient croisés comme deux lames d'épée, et ils étaient ennemis irréconciliables déjà avant de s'être porté le premier coup[73]. » La haine peut donc être immédiate et mortelle.

Une fois que la haine est là, des rêves éveillés de massacres, des songes de saccages et d'anéantissements bercent la personnalité haineuse : elle fait

67. André Paul, *Haine d'aimer*, Bruxelles, G. Balat, 1898, 45 p.
68. Claude Montorge, *Martyrs de la haine*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1925, p. 1.
69. *Idem*, p. 4.
70. *Idem*, p. 5.
71. *Une haine en province*, *op. cit.*, p. 11.
72. Gustave Aimard, *Les Rôdeurs de frontières*, Paris, Arthème Fayard, 1938 [1861], p. 4.
73. Pierre-Alexis de Ponson du Terrail, *Les drames de Paris, Rocambole*, t. 1, Paris, Jules Rouff éditeur, 1859-1884, p. 58.

défiler des images de corps embrochés, de crânes éclatés, de souffrances inextinguibles. Ces romans confortent aussi l'idée que la haine s'inscrit dans la durée. L'un des protagonistes de *Haine et amour* y consacre de longues années : « il se borna à avoir de la puissance. Malheur à ses ennemis ; à ceux qui l'avaient été ou qui le devenaient : leur mort était résolue[74]. » La haine n'est donc pas si éloignée de la vengeance. Le rôle de l'imagination apparaît aussi essentiel. Ceux que l'on hait – personne privée ou collectivité – sont, comme dans l'amour, parés de traits exacerbés. Dans une comédie-vaudeville représentée pour la première fois à Paris en 1824 au théâtre du Gymnase, une jeune femme découvre qu'on lui prête des sentiments violents et s'exclame : « Moi, de la haine ! » Son interlocuteur lui propose une explication : « Je sais bien que ce n'est pas vrai ; mais il a une imagination qui exagère tout[75]. » Les personnages de papier peuvent être meurtris par un mot que nul n'a remarqué, être torturés des nuits entières par l'évocation d'une mimique ou d'un geste. L'imagination peut tout transformer et donner au réel une couleur fuligineuse. Ces pensées ne restent pas dans l'esprit et conduisent à des actions épouvantables où le corps haï ressemble au corps imaginé :

> « il s'était redressé sur un coude, en poussant d'effroyables cris. Son visage était hideux : c'était un paquet de chairs saignantes au milieu desquelles le globe de l'œil apparaissait terrifiant ! La lèvre supérieure pendait, coupée, laissant voir les dents serrées !… le sang coulait comme d'une source et formait déjà sur l'herbe une large flaque rouge[76]. »

En 1930, un roman dramatique inédit, présente un personnage aux allures de brute. Il est accosté par une maîtresse abandonnée, une actrice, qui cherche à se venger de son ancien amant et de Huguette, sa nouvelle maîtresse et ancienne compagne de la brute. La jeune femme, prénommée Clady, cherche à attiser la haine de celui qui ignorait son infortune mais veut d'abord tester sa résolution. Elle est vite rassurée lorsqu'il lui dit : « Moi, j'y passerai deux ans, trois ans, dix ans, s'il le faut, mais je vous garantis que je cognerai dans le tas. » Une fois la résolution prise plus rien ne saurait constituer un obstacle : « Les Assises, je les gazouille ! Le bagne, je m'assois dessus ! Quand j'aurai descendu tout le monde, je me descendrai après, mais ils ne resteront pas ensemble, c'est moi qui vous le dis[77]. » Le haineux peut également prendre plaisir à caresser l'idée de se venger ou de faire du mal. Ainsi dans la série « Les bons romans populaires », publiés

74. Hippolyte Vallée, *Madame de Brévanne, ou La Haine dans l'amour*, Paris, Charles Lechapelle éditeur, 1846, p. 215.
75. Eugène Scribe, *La haine d'une femme ou le jeune homme à marier*, *Œuvres choisies*, vol. II, 1845, p. 73.
76. Théodore Cahu et Paul de Sémant, *Sous la Haine*, Paris, Flammarion, 1905, p. 27.
77. Pierre Adam, *L'œuvre de la haine*, Paris, éditions J. Ferenczi, collection hebdomadaire, 1930, p. 66-67.

après la Première Guerre mondiale, un personnage jaloux, envieux et sournois a soudain « un éclair de méchante satisfaction » qui brille dans son regard lorsqu'il découvre une photographie[78]. Ces personnages de papier qui ont des modèles dans l'existence réelle, comme l'attestent les audiences des tribunaux, se réjouissent à l'avance du mal qu'ils vont faire : « Je me ruinerais jusqu'à la dernière maille, j'userais toutes mes forces jusqu'à ce que j'en meure, plutôt que de n'avoir pas un jour le plaisir de la voir malheureuse… de la voir ramper à mes pieds en me demandant pardon… – Ah ! que je la déteste[79] ! » D'autres personnages se délectent à l'avance, parfois pendant des journées entières, des souffrances qu'ils vont provoquer.

La haine profonde

Le haineux ne passe pas nécessairement à l'acte. C'est dans son sein qu'il nourrit la haine, essayant de la dissimuler à ses proches et de la camoufler à tous les autres. De la sorte, elle contribue à une dissociation de l'individu qui, pour un observateur extérieur, apparaît comme quelqu'un de prévenant et d'aimable, alors qu'intérieurement, il bouillonne, près à exploser :

> « Combien sa haine réelle, profonde, plus envenimée que jamais ne s'en accrut-elle pas ? Elle ne pouvait plus se satisfaire que sourdement par des détours ; il se soumit à cette sorte de torture morale, ayant toujours aux lèvres et dans ses manières des paroles d'affection, d'amitié dévouée et sainte, et au cœur le poison brûlant et corrosif qui s'augmentait de tous ses efforts à le céder[80]. »

Un tel dédoublement se prolonge parfois pendant des mois, voir des années, provoquant des changements qui ne sont pas qu'intérieurs. En effet, des « signes cliniques » illustrent les transformations physiques[81]. Au début du XX^e^ siècle, dans un roman presque lacrymal, *Rose Bonheur*, dont l'action se situe, en Seine-et-Oise, une haine sourde puis ouverte est déclarée entre fermiers et châtelains, métamorphosant les expressions et les visages : « sous les sourcils froncés un éclair avait traversé ses yeux bleus[82]. » Dans un autre récit, qui a pour cadre la Bourgogne, le même mouvement est observé : « surpris de voir les sourcils si d'ordinaire légèrement arqués, presque joints, malgré le rire sardonique qui errait sur ses lèvres pâlies par une sensation violente[83]. » Toutefois, c'est sans doute dans un roman publié en 1892, intitulé sobrement *La haine*, que se trouve la description la plus expressive : « Le cri de la haine ressemble à un râle. Françoise était

78. Raoul Le Jeune, *Malgré la haine. Roman d'amour inédit*, Paris, Éditions modernes, 1927, p. 4.
79. Louis des Mèzes et Noëlle Herblay, *La haine*, Paris, Henri Jouve, 1892, p. 54.
80. Claude Montorge, *op. cit.*, p. 4.
81. Émile Richebourg, *Une haine de femme*, Paris, Flammarion, 1899, 391 p.
82. Théodore Cahu et Paul de Sémant, *Rose bonheur*, Paris, Flammarion, 1905, p. 15.
83. *Une haine en province*, *op. cit.*, p. 11.

répugnante ainsi. Ses yeux, traversés de minces filets de sang, roulaient dans leurs orbites avec une effrayante expression. Elle avait l'air d'une bête fauve, prête à s'élancer sur sa proie. Son visage prenait une teinte jaune, ses dents grimaçaient, une colère folle lui montait au cerveau[84]. » En 1930, dans la collection « Romans célèbres de drame et d'amour », Henriette Langlade donne encore le portrait plus sobre d'un garde-chasse : « sous les paupières lourdes, un regard incolore, gros ou bleu, on ne savait, vacillait, cherchant sans cesse à se dérober[85]… » De la sorte, il est proposé aux lecteurs deux grandes catégories de personnages haineux. L'individu glacial, calculateur, impassible relève de la première. L'être dont la chevelure est en désordre, dont les traits sont contractés ou mobiles, les yeux enfoncés dans les orbites ou, au contraire, donnant l'impression de s'en extraire, agité et se déplaçant sans cesse, appartient à la seconde[86].

La haine dure-t-elle toujours ? À cette question des romanciers répondent de manière différente. Pour certains, elle peut s'éteindre brusquement ou perdre progressivement de son intensité. Pour d'autres, elle peut être remplacée par une nouvelle haine. Pour quelques-uns, elle semble presque éternelle, survivant même à la mort de la personne haïe[87]. Dans un roman publié chez Fayard, dans la collection « Le Livre populaire », un personnage féminin hait sans retenue une de ses parentes. La haine ne pourra disparaître qu'après son trépas car elle a mis en place une machination machiavélique. Elle a assassiné son propre mari, un banquier, pour faire porter les soupçons sur le fiancé de celle qu'elle déteste. Après plusieurs mois, confondue, elle ne cherche plus à dissimuler : « Eh ! bien oui, avoua-t-elle farouchement ! J'ai tué. » Après un instant d'hésitation, elle poursuit sa confession : « Mon serment de vengeance me brûlait ! Je n'ai pu résister à ma haine violente, impérieuse. Peut-être ne serai-je pas aller jusqu'au crime[88]. » Le personnage de Cordelia, inventé au début de la III^e^ République par Victorien Sardou dans un drame en cinq actes, rêve aussi d'une vengeance terrible qui pourtant ne sera pas. Victime d'un viol, elle ne peut pardonner et elle rêve d'un corps concassé, émietté, dispersé jusqu'à ce qu'il ne reste plus le moindre fragment anatomique : « Je veux qu'on le trouve !… Qu'on le tue ! Qu'on le broie ! Qu'on l'anéantisse ! Et qu'il ne reste rien de lui, rien ! rien !… que son âme pour l'enfer !… Et c'est encore une malédiction, celle-là, qu'on ne puisse pas l'exterminer avec le reste[89]. »

84. Louis DES MÈZES et Noëlle HERBLAY, *op. cit.*, p. 54.
85. Henriette LANGLADE, *De l'Amour à la Haine*, Paris, Éditions Tallandier, coll. « Collection hebdomadaire du livre national », 1930, p. 84.
86. Voir par exemple, Fernand PEYRE, *Haine Farouche*, Paris, éditions J. Ferenczi, 1917, p. 49.
87. Jules BELLAN, *Haine de femme*, Paris, J. Férenczi, 1913, 158 p. ; Charles MÉROUVEL, *Haine éternelle, roman dramatique*, Paris, Tallandier, 1931, 223 p. et Paul DARGENS, *La haine sans pardon*, Paris, J. Ferenczi et fils, 1938, 63 p.
88. Jean CLAIRSANGE, *Sous la haine implacable*, Paris, Fayard, coll. « Le Livre populaire », 1906.
89. Victorien SARDOU, *La Haine*, Paris, Michel Lévy frères, 1875, p. 46.

Pour une dernière petite poignée d'auteurs, il s'avère possible de ne pas succomber totalement à la haine, de parvenir à la maîtriser et d'en sortir grandi[90]. Reste enfin un dernier aspect. La haine possède une dimension lucrative car c'est une activité économique rentable, comme l'illustre en 1920 des ouvrages à épisodes d'un genre nouveau proposés par la Renaissance du Livre et publié tous les jeudis, chacun regroupant un épisode complet, et prenant place dans la collection des « Romans-Cinéma » illustrés par les films célèbres. On y trouve aussi bien *Les Mystères de New York*, *Le Comte de Monte-Christo* que *La Nouvelle Mission de Judex*. Le grand roman cinématographique adapté par Guy Teramond s'intitule *La Maison de la haine* et comporte douze volumes illustrés par des photos des films Pathé frères. L'un des personnages est la fille d'un riche industriel promise à un bel avenir car son père voudrait la placer à la tête de l'entreprise familiale, même si parmi cette « race puissante d'industriels » aucune femme n'avait jusqu'à présent dirigé la « maison Waldon ». Laissée seule, Pearl, l'héritière songe et soupire : « Dire que ce sont les Waldon qui fabriquent ces engins de mort qui font pleurer tant de mères et entretiennent dans l'univers la haine des peuples entre eux, en leur permettant de satisfaire leurs ambitions[91] !… » Les marchands d'armes se mettent au service des gouvernements belliqueux, mais, dans l'histoire contée, l'héroïne est menacée. Dans le troisième épisode, intitulé « Haine et jalousie », elle est poursuivie par un homme encagoulé qui, la tenant fermement au poignet, lève sur elle une masse d'arme ensanglantée venant de fracasser le crâne d'un détective. Le temps semble soudain suspendu. L'agresseur masqué la regarde : « il semblait jouir silencieusement, au fond de lui-même, de cette minute attendue depuis si longtemps, qui allait le débarrasser d'une ennemie haïe, qui jusqu'alors avait pu échapper à ses coups[92]. » La scène se passe dans un huis clos : la chambre noire destinée au développement des photographies. D'autres auteurs ont choisi un espace confiné, un salon, une pièce, une chambre à coucher, mais un seul retient un lieu plus resserré encore. Il s'en explique dans l'introduction à la 3e édition : il a voulu suivre et faire sentir comment la haine naissait, se développait et connaissait toutes sortes de péripéties car une *Haine à bord* diffère d'une haine moins comprimée par l'espace, par la discipline, par la présence continuelle de témoins, chefs, égaux ou subalternes, les uns indifférents, les autres intéressés, et « telle qu'elle a des analogies avec les haines de ménage, de régiment, de couvent ou de prison, sans jamais leur être identique[93] ». L'espace clos permet de faire vivre la haine, de l'observer attentivement dans ses dévelop-

90. Albert Salmon, *Vainqueur de la haine*, Paris, Arthème Fayard, 1929, 64 p.
91. Guy de Teramond, *La maison de la haine*, Premier épisode *Le vautour et la colombe*, Paris, La Renaissance du livre, 1920, p. 3.
92. Guy de Teramond, *La maison de la haine*, Troisième épisode *Haine et jalousie, op. cit.*, p. 49.
93. Gabrielle de La Landelle, *Une haine à bord*, Paris, Michel Lévy frères, 1862, p. ii.

pements, de cerner la passion funeste, d'en tirer un langage propre, transférable à d'autres lieux.

Si la théorie est un discours sur d'autres discours, elle ne parvient pas à se saisir de la passion funeste. En revanche, les approches psychologiques et psychanalytiques, à partir de cas ou d'une réflexion sur l'inconscient, postulent et confirment la présence de la haine à travers l'histoire. Pour elles, la haine apparaît à la fois anhistorique et historique. Comme la libido ou l'instinct de mort, elle reste inchangée sans être identique car ses objets ne sont jamais les mêmes, mais surtout ce qui apparaît nouveau c'est sa perception et les discours sur elle. S'il n'y a pas surabondance d'interprétations et d'interprètes, la lecture proposée insiste, avec une sorte de fausse évidence, sur son actualité et sur le fait que personne n'y échappe. La haine n'est pas l'apanage des hommes ou des femmes, des paysans ou des bourgeois, des artistes ou des industriels. Tout le monde peut, à un moment ou à un autre, éprouver de la haine. La philosophie ou la littérature viennent au secours de la psychologie et s'accordent à le dire, mais chacune précise à sa manière que tout le monde n'est pas capable d'entretenir une « grande haine persistante[94] ». Exaltation violente des sentiments, elle ne peut pas se maintenir en permanence à ce niveau sous peine de se consumer. Mais, lorsqu'elle faiblit, « c'est comme si on prenait un serpent pour frapper son ennemi, et que ce serpent revint s'enlacer autour de votre bras pour ne plus vous quitter. La vie s'épuise douloureusement dans un mal où il n'y a ni plainte possible, ni espérance permise[95] ».

Les grands romans des haines sont du XIX^e siècle tandis que les écrits majeurs de la psychologie et de la psychanalyse datent des années 1920. La littérature populaire[96], elle, ne cesse de s'y intéresser. Ces analyses et ces récits donnent les symptômes d'une époque, décryptent les forces souterraines à l'œuvre, conjurent la menace, veulent comprendre les ressorts des conduites individuelles et collectives. La haine, même si elle peut sembler irrationnelle, possède bien une fonction. Elle fait écho aux horizons d'attente des observateurs les plus perspicaces. La haine correspond ainsi à un sentiment d'insécurité, à un besoin de protection, à une énergie vitale qui serait le propre de l'être humain et qui peut l'amener vers l'autodestruction ou l'anéantissement mutuel. La haine laisse ouvert l'avenir des possibles, allant jusqu'au drame, mais elle représente une menace perpétuelle. Si, sous une forme ou une autre, elle sert d'aiguillon aux actions humaines, elle fait courir le risque de se retourner contre les hommes et les

94. Pierre JANET, *L'amour et la haine*, *op. cit.*, p. 300.
95. Clémence ROBERT, « Un mariage de haine », *Le Phare de la Loire*, 21 juin 1869.
96. Voir Jacques MIGOZZI (dir.), *Le Roman Populaire en Question(s), Actes du colloque international de mai 1995 à Limoges*, Limoges, PULIM, 1997, 613 p.

femmes et de les engloutir. À travers ces écrits, la haine est donc souvent présentée comme une substance vitale mais extrêmement dangereuse. Elle donne du sens à des rivalités interpersonnelles comme à des massacres ou à des affrontements collectifs. Elle ne laisse personne intact, ni les haineux ni leurs victimes qui, à leur tour, pour se défendre, peuvent se transformer en personnages pleins de colère vipérine et d'esprit vindicatif. Elle est bien une clé de compréhension des sociétés humaines qui peut être relue à la lumière de travaux savants comme des œuvres de fiction.

Deuxième partie

REJETER

Rejeter l'autre, c'est d'abord construire des figures haïssables. Ni effigie, ni portrait, une figure est une construction imaginée d'une réalité sociale. La figure n'est jamais isolée. Il faut qu'elle représente, au-delà de l'individu, un groupe singulier, une catégorie ou une communauté précise. Un avocat général prenant la parole lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Pau, en 1863, a une phrase aux allures de formule, il évoque « l'identité du type qui leur est propre[1] ». Chaque société s'est inventée des figures détestables qui se définissent par des traits communs – allure, origine supposée, conduite unanimement réprouvée, traits répulsifs, vêtements, coiffure – et par l'usage d'un vocabulaire discriminant donnant à chacune d'elle des caractéristiques propres : « hideux aspect », « débris », « farouche », « sournois », « horrible », « impunité », « nature avide », « désinvolture hypocrite et caressante », « félin », « cupidité », « bégayant et hébété », « maudite », « allures équivoques », « aspect inquiet et mystérieux », « l'air hagard », « famille indigne », « infâme »… Nombre d'auteurs ont, des années 1830 aux années 1930, tenté de prendre de la hauteur, de généraliser et de proposer toutes sortes de théories sociales, sexuelles ou raciales visant à séparer et à exclure. L'indigence de la démonstration s'accompagnant souvent d'une virulence parfois extraordinaire, masquant ainsi la vacuité des arguments.

Pour autant, tout se passe comme si la haine, à moins de se retourner contre soi[2], avait besoin de ces « mauvais sujets », c'est-à-dire de ces « mauvaises figures » que l'on aperçoit dans le monde élégant ou dans les bas-fonds. Il lui faut en effet des « cibles[3] », c'est-à-dire des figures contre lesquelles l'individu ou le groupe haineux pourra libérer toute son énergie. Ceux qui n'y parviennent pas se condamnent eux-mêmes à l'instar des « remueurs d'idées » ou des « ruminants ». Sans cesse, ces derniers passent en

1. Herbert Lespinasse, *Les bohémiens du Pays Basque*, Pau, impr. et lithographie de E. Vignancour, 1863, p. 14.
2. Beck T. Aaron, *Prisonniers de la haine : les racines de la violence*, Paris, Masson, 2002, p. 14.
3. La notion de « cible » a été l'objet de travaux de spécialistes du crime.

revue les mêmes pensées, les font défiler comme pour la parade dans un flot incessant, ou s'arrêtent longuement sur l'une d'elle, croient que le monde entier leur en veut, mais, ne sachant pas contre qui diriger leur animosité, ils finissent par s'effondrer, tel est du moins l'avis, des années 1880 à la fin des années 1920, de médecins aliénistes et d'experts psychiatres[4]. Dans une perspective similaire, mais avec un décrochement chronologique, des enquêteurs sociaux qui observent la société française, à la manière des ethnographes, notent également que dans les campagnes les bagarres et les rixes entre jeunes sont nombreuses, au moins jusqu'en 1870. Quelques-unes sont ritualisées et sont une façon de prouver sa virilité[5], d'autres glissent de l'affrontement à l'hostilité totale. En effet, il n'est pas rare qu'un groupe juvénile d'un village affronte avec brutalité la jeunesse d'un autre village, lui donnant dans la Bretagne, le Hurepoix, le Quercy, le Queyras ou la Thiérache un surnom collectif afin de mieux le haïr[6]. Dans le département de la Meuse, comme ailleurs, ce sont des figures collectives qui structurent les imaginaires sociaux et les animosités. Ainsi à Hannovelle, on ne trouve que « Pute velle/Putes gens, Pute nation d'afans[7] ». Dans les communes rurales où aucun affrontement n'est possible pour des raisons diverses, il faut haïr plus fortement les représentants de l'État, les gardes forestiers, les gendarmes ou les percepteurs. Lors de mouvements divers des cris se font entendre, des menaces sont proférées à l'encontre des forces du maintien de l'ordre, mais aussi des édiles : « Il faut le tuer, il faut le pendre, il faut le brûler », entend-on ici ou là[8]. En 1921, le drame de Vandélicourt, village de la région de Compiègne, survenu en 1914 et redécouvert après-guerre, occupe une place importante dans la presse. *L'Action française*, *Le Petit Journal*, *Le Petit parisien* et bien d'autres en rendent compte. Un jeune homme, au physique impressionnant, employé par le maire avait menacé ce dernier. Lorsqu'un incendie éclate, il est suspecté d'en être l'auteur. Figure immédiatement haïssable, il subit un sort cruel. Après l'avoir lynché, rapporte un journaliste de *L'Écho de Paris*, « on le crucifia sur une herse. Mais Caron était trop grand. Ses bras dépassaient. Pour pouvoir mieux l'enclouer, on lui coupa les avant-bras ! Et quand il ne fit qu'un avec la herse sanglante, on poussa le tout dans le brasier[9] ».

4. Voir par exemple Emmanuel Régis, *Précis de Psychiatrie*, Paris, O. Doin, coll. « Testut », 1909, p. 21-185.
5. Voir en particulier le livre pionnier de Georges L. Mosse, *L'image de l'homme : l'invention de la virilité moderne*, Paris, éditions Abbeville, 1997.
6. Voir sur les jeunesses villageoises Jean-Claude Farcy, *La jeunesse rurale dans la France du XIXe siècle*, Paris, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 2004, 220 p.
7. H. Labourasse, *Ancien us… du département de la Meuse*, Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre, 1903, p. 22.
8. Voir en particulier Alain Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, 204 p.
9. *L'Écho de Paris*, 15 juin 1921, cité par Édouard Lynch, « Faits divers et violences rurales au lendemain de la Première Guerre mondiale : les ambivalences de la représentation paysanne », ARF/Frédéric Chauvaud et Jean-Luc Mayaud (dir.), *Les violences rurales au quotidien*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2005, p. 236-242.

Dans la Beauce, au tout début des années trente, à l'occasion de la chute du cours du blé amorcé l'année précédente, de nombreux maires démissionnent. À Chartres, le préfet qui refuse de faire une déclaration, voit les portes de son bureau forcées par des fermiers, des valets de ferme et des journaliers. Pour autant ce n'est plus un représentant abstrait et lointain du pouvoir central : « Monsieur Jouve était blanc comme un linge. Il hochait la tête et il répondait "oui". » Ephraïm Grenadou restitue la scène :

> « Il fallait que ceux qui avaient commencé ce mouvement-là parlent au préfet. Ils sont passés par-dessus la tête des bonhommes et des bonnes femmes et ils ont atterri devant le bureau :
> — "Monsieur le Préfet, vous êtes prisonnier."
> — " Oui, oui."
> — "Vous allez téléphoner au ministère de l'Intérieur que vous êtes prisonnier des cultivateurs et que vous êtes un con[10]." »

Au-delà des personnalités de ses serviteurs de l'État, c'est bien le représentant des pouvoirs publics qui est visé. Contre lui un mélange de rancœur et de colère puis de haine, même si elle ne prend pas la forme d'un « moutonnement de fumée visqueuse et noire »[11].

Les figures haïssables varient selon les contextes, les individus et les groupes sociaux et professionnels. Elles sont rarement strictement personnelles à l'instar d'un voisin : « Il ne mourra que de mes mains », confie ainsi un fermier en 1922. Elle n'existe ici que pour une poignée d'habitants, même si une villageoise déclare : « Il était détesté de tout le monde[12]. » Les figures exécrées sont communes à un grand nombre de personnes. Quelques-unes, sans être identiques, connaissent des évolutions notoires ; d'autres, en revanche, semblent figées dans un présent presque immuable.

Entre le profiteur de guerre, le ravisseur d'enfants, le traître, la femme moderne, l'anarchiste, l'ouvrier italien, le confrère, le voisin, le « lovelace » de village qui abandonne ses conquêtes engrossées, le patron qui présure les miséreux, les prêtres, le fourbe, l'escroc[13], le jeune, le juif[14] ou le récidiviste, le « flic », la « mouche » ou « l'indic[15] » et combien d'autres, elles

10. Jean-Claude FARCY, « Société rurale et violence dans un département réputé calme : l'Eure-et-Loir (XIXe-XXe siècle) », *Sociétés & Représentations*, p. 77-95. Ephraïm GRENADOU et Alain PRÉVOST, *Grenadou, paysan français*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », p. 178.
11. *Paris-Soir*, 7 mars 1933.
12. *Le Mémorial des Deux-Sèvres*, 28 septembre 1922.
13. René GIRARD, *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, 298 p. Voir aussi Frédéric CHAUVAUD, Jean-Claude GARDES, Christian MONCELET et Solange VERNOIS (dir.), *Boucs émissaires, têtes de turcs et souffre-douleur*, Rennes, PUR, coll. « Essais », 2012.
14. Dans la société française, le juif constitue une des figures majeures de la haine, mais surtout à partir des années 1880 où l'antisémitisme prend une dimension politique. Voir le dernier chapitre « De la haine sainte à la haine nécessaire ».
15. Anne STEINER, « Le goût de l'émeute », *Manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la « Belle Époque »*, Montreuil, L'Échappée, coll. « Dans le feu de l'action », 2012, 208 p.

semblent innombrables, mais ne produisent pas toutes les mêmes effets[16]. Ni individus pittoresques, ni personnages folklorisés, ni héros négatifs, elles ont, sur la toile de l'imaginaire social, une place imprécise. Mais ces figures haïssables ont comme point commun de constituer, pour les individus ou les groupes, un obstacle à la réalisation de leurs projets, d'être « en trop » ou encore d'incarner ce que l'on déteste le plus, au point de vouloir leur disparition ou leur anéantissement. En elles, s'incarne le « désir de vengeance[17] ». S'intéresser d'abord aux figures rejetées, ce n'est pas d'abord rechercher un angle mort[18], mais c'est s'attacher au plus visible afin de jeter un peu de clarté sur « l'obscurité du monde ». Car construire des figures haïssables et rejeter l'autre, c'est parfois adhérer au consensus social ; d'autres fois, c'est y contribuer en favorisant des « paniques morales[19] » qui se cristallisent autour d'un bouc émissaire[20].

Nul doute que l'une des principales sources de la haine de la psyché humaine vient de la tendance à rejeter et à haïr « ce qui n'est pas elle-même[21] ». Aussi importe-t-il, dans une perspective d'histoire anthropologique, de retrouver des figures qui sont des « catégories de l'entendement ». La première d'entre elle concerne la moitié d'une société, celle que constituent les femmes, très largement dominées, méprisées et souvent haïes. Malheureusement nulle statistique ne permet de donner un ordre de grandeur ni de préciser quelles sont les catégories masculines les plus hostiles aux femmes. La seconde catégorie est celle de la mobilité. Pour que le ressentiment diffus puisse trouver une sorte d'exutoire, il faut que les hommes et les femmes du passé puissent rejeter des figures collectives, à l'instar des « malheureux errants » ou des bohémiens que l'on a jamais vus mais qui « inspirent la répulsion ». La haine est « une maladie », dit un personnage de roman populaire[22]. Il ne faut pas la laisser s'emparer de vous, sinon elle vous transformera. Elle donnera au monde extérieur une sorte d'opacité triste et inquiète, formant un brouillard permanent, d'où des silhouettes menaçantes émergent de temps à autre.

16. Dans le seul domaine de la politique teintée de haine, Jean-Clément Martin soulignait que « s'il est facile de prendre ses distances avec ces haines du juif, du capitaliste ou du communiste, il est manifestement moins aisé d'en faire autant avec le contre-révolutionnaire… », Marc DELEPLACE (éd.), *Les discours de la haine. Récits et figures de la passion dans la Cité*, Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, p. 346.
17. Véronique NAHOUM-GRAPPE, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Au fait », 2003, p. 14.
18. Voir l'analyse fine de Marc-Henry SOULET, « L'angle mort de la logique de la découverte chez Howard S. Becker », Daniel MERCURE (dir.), *L'analyse du social. Les modes d'explication*, Québec, Presses de l'université Laval, 2005, p. 75-99.
19. Voir Stanley COHEN, *Folk devils and moral panics: the creation and the mods and rockers*, Oxford, Basil Blackwell, 1990 [1972], 235 p.
20. Frédéric CHAUVAUD, Jean-Claude GARDES, Christian MONCELET et Solange VERNOIS (dir.), *op. cit.*, 337 p.
21. Cornelius CASTORIADIS, « Les racines psychiques et sociales de la haine », *Figures du pensable*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 222.
22. Jean CLAIRSANGE, *Sous la haine implacable*, Paris, Fayard, coll. « Le Livre populaire », 1927, p. 196.

Chapitre III

Femmes exécrées, femmes massacrées

« Viande avariée », « vieille putain », « wagon déraillé », « pouliche de harem » sont quelques-unes des insultes enregistrées par la gendarmerie et la justice[1]. Si les expressions varient, de la plus triviale à la plus élaborée, elles disent toutes la même chose. Le mépris et la haine des femmes réduites à leur dimension sexuelle. Même des vieilles femmes en châles noirs chuchotant à voix basse peuvent être l'objet de sarcasmes grossiers ou d'injures obscènes. Soupçonnées d'accorder aisément leurs faveurs, ou de tarifer leurs charmes, d'être atteintes de maladies vénériennes, elles seraient ainsi dépravées et vicieuses. Les gestes lascifs, les propos orduriers et les chansons obscènes l'attesteraient. Elles ne rêveraient que de « roulements d'ignominie » et de « vilenies odieuses » des « filles de bohême ». En comparaison, les paroles injurieuses adressées aux hommes, par d'autres hommes ou par des femmes, visent non leurs caractéristiques sexuelles, mais leur statut social, un trait de caractère ou un défaut physique présumé. Entre hommes et femmes, il n'existe pas, pour reprendre une notion de Luc Boltanski, l'un des promoteurs de la sociologie de la dispute, « de principes d'équivalence[2] ». Les mots en situation traduiraient ainsi une « Guerre des Sexes[3] » déclenchée et poursuivie par le genre masculin, ou du moins la haine d'un groupe d'hommes, sans doute majoritaire, pour les femmes. Pour quelques romanciers qui tentent de décrypter les relations entre les hommes et les femmes, le vice de ces dernières serait la seule réponse donnée à la brutalité des premiers[4]. D'autres auteurs construisent et imposent le personnage de la femme fourbe, aux intentions « dissimulées », prête à toutes les trahisons. Alexandre Dumas invente en 1844 avec Milady, même s'il la situe à l'époque de Richelieu et des manigances anglaises, l'héroïne malfaisante et haïssable qui mène une guerre sournoise et occupe d'emblée, dans l'imaginaire collectif, l'une des premières places. N'a-t-elle pas trompé tout le monde, ourdi

1. Voir en particulier les séries U et M des archives départementales qui en regorgent.
2. Luc Boltanski, *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métaillé, 1990, p. 15-27 et 78-95.
3. Séverine, *Gil Blas*, 12 juillet 1892.
4. Voir Joris-Karl Huysmans, *Marthe*, Paris, UGE, 1975 [1876], p. 140.

de sombres complots, projeté des crimes effroyables, commis des assassinats répugnants ? Milady de Winter qui a empoisonné M^me^ Bonacieux ne peut qu'être haïe et nul lecteur ne peut éprouver de compassion lorsque la lame de l'épée du bourreau s'abat sur son cou. Par la suite, les descriptions de Mata Hari empruntent beaucoup aux caractéristiques de Milady.

Certes il existe aussi d'autres perceptions et représentations, allant de la jeune enfant, à la jeune fille, de l'épouse vertueuse à la mère dévouée et admirable, mais celles qui s'imposent, par la force de leurs images, sont celles des femmes haïssables, minorité agissante, allant des clubistes c'est-à-dire des membres du Club des femmes présidé par Eugénie Niboyet[5] aux femmes pacifistes de 1917, jugées pour « défaitisme » comme Hélène Brion, sans oublier, plus tardivement, les suffragettes réunies autour du journal *La femme nouvelle* décidées à frapper l'opinion publique. L'époque en invente successivement plusieurs visages : la mauvaise mère, la femme trop libre de mœurs, la femme émancipée, concurrençant les hommes sur leur terrain, l'avorteuse, « l'amazone », l'espionne, la pétroleuse et enfin la féministe, voire la suffragiste[6]. Chacune des figures haïssables demanderait un portrait complet, aussi seuls quelques aspects seront ici présentés, mais toutes sont, à des degrés divers, des formes de la misogynie[7]. Ces figures, en effet, ne constituent pas une simple juxtaposition. Ce qui les relie c'est bien, en fonction des périodes, une même aversion pour les femmes. Certaines figures suscitent une désapprobation morale largement partagée, à l'instar de la mauvaise mère ; d'autres, en revanche, nécessitent une argumentation et viennent de cercles éclairés qui peuvent prendre la plume pour développer leurs thèses. La misogynie vient en partie de la peur de perdre sa position et d'être remis en cause. Elle se construit et se renforce par de multiples biais : la famille, le groupe des pairs, la presse et le répertoire théâtral. Mais surtout la misogynie est présente partout. Elle justifie les différences sexuelles biologiques et leur donne une traduction sociale, elle présente enfin comme naturelle la domination masculine. Il importe de repérer différents niveaux et de montrer la gradation de la haine pour les femmes, de la plus acceptable à l'encontre des mauvaises mères à celle qui est presque unanimement désapprouvée et qui s'exerce contre des femmes isolées, prostituées, servantes de ferme, bonnes urbaines. Il convient également, pour saisir les évolutions qui sont propres à une époque, de s'attacher aux femmes qui travaillent et à celles qui militent pour leur émancipation professionnelle. Le lien qui uni ces différentes figures est celui de la haine

5. Édith THOMAS, *Les femmes de 1848*, Paris, PUF, coll. « Centenaire de la Révolution de 1848 », 1948, 78 p.
6. Voir l'ouvrage collectif dirigé par Christine BARD, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, 481 p.
7. Le *Grand Dictionnaire universel* ne dit pratiquement rien à l'article misogynie. Quant à celui consacré aux misogynes, il fait référence aux Athéniens présentés comme les inventeurs du mot, t. 11, 1874, p. 335.

commune, ce fameux « réservoir de haine ». Mais si la misogynie est le plus souvent canalisée, l'époque lui permet de ne plus être contenu et de viser, au gré des circonstances, et avec une intensité variable, des cibles féminines différentes.

Les abominables mères

Un tremblement de tête, des mains ridées et grassouillettes, des petits yeux bleus malicieux, une lèvre inférieure, qui a quelque chose de gourmand et de suppliant, désignent, pour les adeptes de la physiognomonie, la mauvaise mère[8]. Celle qui a abandonné ses enfants, celle qui n'a pas su les élever, celle qui les a occis dès la naissance ou pire celle qui a négocié les charmes d'une de ses filles pour en retirer un profit non négligeable, sont, pour les hommes et les femmes du passé, des avatars particulièrement repoussants. Les procès-verbaux des hospices, les comptes-rendus de tribunaux, mais aussi la caricature ou le roman, livrent à la curiosité publique de minces portraits de la mauvaise mère, stigmatisée jusqu'à devenir haïssable. Elles suscitent en effet, un mouvement d'effroi, de rejet et d'indignation. Dans les discours dominants et dans les représentations communes, la mère est un personnage presque sacré que l'on retrouve dans tous les milieux sociaux et les sensibilités politiques. Il n'est plus besoin de rappeler les textes de Michelet, de Léon Bloy, de Jules Simon ni même les motions votées lors du congrès de Genève par les délégués de l'Internationale ouvrière. Accéder à l'état de mère de famille, se conformer à son rôle et remplir ses obligations constituent une sorte d'idéal indépassable devant primer sur tout le reste. Elle doit avoir une voix qui correspond à sa physionomie, des préoccupations qui coïncident avec celle de la société toute entière. Femme du monde élégant ou fille du peuple, la mère, personnage admirable, est dévouée corps et âme aux siens, leur confectionnant des vêtements et leur apprenant les petites actions qui leur permettront d'avoir « des cœurs ouverts et aimants[9] ». La Commune de Paris devient l'occasion à plusieurs reprises, de la part de vainqueurs, journalistes, militaires ou romanciers de faire le procès des pétroleuses[10], des communardes et des mauvaises mères, présentées aussi comme de « mauvaises épouses ». Ainsi, le 4 et 5 septembre 1871, le 4e conseil de guerre juge en « grande pompe », cinq femmes dont « la femme Bocquin, profitant de l'absence de son mari, qui avait voulu payer sa dette au pays en allant combattre l'étranger, commettait l'adultère, au grand jour, avec un cynisme révoltant, et, mère dénaturée, abandonnait

8. Myriam Tsikounas (dir.), *Éternelles coupables*, Paris, Autrement, 2008, p. 64-89.
9. Baronne Staffe, *Usages du monde. Règle du savoir-vivre dans la société moderne*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2007 [1891], p. 317.
10. Voir Robert Tombs, « Les communeuses », *Sociétés & représentations*, juin 1998, nº 6, p. 47-65. Voir aussi Quentin Deluermoz, « Des communardes sur les barricades », Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, p. 106-119.

son enfant pour suivre un bandit[11] ». Contre elles, la retenue n'est pas de mise. Avec la complicité du plus grand nombre, et le silence des autres, un véritable raz-de-marée de haine déferle sans rencontrer la moindre digue. Mais, en dehors de périodes particulières, une rage incandescente subsiste qui n'épuise pas l'énergie destructive disponible.

Images sociales et littéraires

La mauvaise mère est donc celle qui ne se conforme pas au modèle dominant. Le trouble des sens met en péril l'âme, le couple, la famille, la société. Celles qui semblent se précipiter vers leur chute morale en voulant « s'émanciper » provoquent malaise, confusion et réprobation. Elles brisent les codes[12] et remettent en cause la domination masculine puisqu'elles ne se conforment pas aux règles tacites et aux exigences de la vie sociale. D'autres femmes sont presque unanimement blâmées : ce sont les filles-mères qui abandonnent leurs enfants. La condamnation de ces dernières par la société et ses élites – les notables, le clergé, les autorités – et par les communautés villageoises ou de quartier est d'autant plus forte que « la faute » repose uniquement sur la mère et jamais sur le géniteur[13]. De nombreuses voix s'élèvent pour dire que ce sont des parents dénaturés mais que la misère peut excuser en partie. Dans les Côtes-d'Armor, au XIX^e^ siècle, sur 1 286 mères enregistrées, 98 % étaient célibataires et 15 % d'entre elles avaient déjà un autre enfant. Elles ont majoritairement entre 20 et 30 ans ; toutefois, dans certaines communes, comme à Loudéac, quelques femmes qui abandonnent leur enfant sont nettement plus âgées. Les perceptions de ces mères misérables sont restituées par un questionnaire dont le titre seul résume le contenu : les « mères indignes[14] ». En revanche, lorsque des enfants sont abandonnés, alors qu'ils sont issus de milieux aisés qui ne sont pas à l'abri du scandale mais protégés, les réactions sont extrêmement vives. En 1928, par exemple, l'indifférence maternelle devient particulièrement haïssable. Un inspecteur de l'assistance publique en témoigne : « Je fus frappé de la beauté, de la splendeur de cet enfant, de ses vêtements coquets. C'est inhabituel. Jamais je n'ai vu abandonner un enfant si beau, aussi joli, aussi exempt de tares. » De la sorte, la mère ne peut être qu'un personnage méprisable et haïssable d'autant que, confie-t-il encore : « Je dois dire que je n'avais vu

11. Cité par Jacques ROUGERIE, *Procès des communards*, Paris, Gallimard, coll. « Archives », 1978, p. 117.
12. Ann-Louise SHAPIRO, *Breaking the codes. Female Criminality in Fin-de-Siècle Paris*, Stanford, Stanford University Press, 1996, 265 p.
13. Toutefois une loi de 1912 autorise, de manière très encadrée, la recherche en paternité.
14. Isabelle LE BOULANGER, *L'Abandon d'enfants. L'exemple des Côtes-du-Nord au XIX^e^ siècle*, Rennes, PUR, 2011, 368 p. Voir aussi Ivan JABLONKA, *Ni père, ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, 368 p. et Catherine ROLLET, « Les enfants abandonnés : d'une histoire institutionnelle aux trajectoires individuelles », *Annales de démographie historique*, t. 114, n° 2, 2007, p. 7-12.

une femme apportant à l'Assistance publique, faire preuve d'autant d'indifférence[15]. » Ces appréciations qui semblent trempées dans de l'encre vipérine font apparaître un portrait particulièrement détestable d'une personnalité égotiste, dont l'instinct maternel, tellement loué dans la société de l'entre-deux-guerres, ne s'est jamais développé. La presse de l'entre-deux-guerres poursuit en effet l'œuvre de moralisation qui consiste à présenter la femme indifférente à ses enfants comme un « monstre » ou une paria.

La bonne mère offre un contraste saisissant. L'image sociale construite à partir de représentations et de destins réels, amplifiés, caricaturés et largement diffusés, est l'objet de nombreux discours et tient une place centrale dans les apprentissages familiaux. Les « premières impressions » d'Athénaïs Michelet, restituées en 1866, mettent en scène l'image de la bonne mère tout en soulignant l'ambivalence d'une éducation trop rigide. Elle regrette d'avoir été en partie privée des caresses de l'enfance car sa mère « quoique jeune, nous imposait, nous tenait à distance. À la voir aller et venir, noble, sévère silencieuse, cela faisait songer, rentrer en soi. On devait s'observer, ne pas être pris en défaut[16] ». La bonne mère ne correspond pas nécessairement à des stéréotypes. Magdeleine Plaut, relate ainsi qu'en 1930, sa mère qu'elle adule et qui se confond, dans son esprit, avec sainte Germaine, est aussi la deuxième femme du village de Lavauceau, dans la Vienne rurale, à s'être fait couper les cheveux : « Une révolution ! Une mère de famille ! Une femme jusque-là bien considérée par tous ! Et la voilà qui ose montrer ses oreilles et son cou ! Les femmes convenables, elles ont gardé leur chignon. » Puis d'ajouter, avec ironie : « Comment des enfants peuvent-ils reconnaître cette effrontée aux cheveux courts[17] ? » Le spectre de la « Garçonne », du moins la perception que l'on pouvait en avoir dans une petite commune rurale, surgit ainsi de manière inattendue. Quant à la mauvaise mère, elle n'a guère suscité l'inflation des écrits de toutes sortes. Quelques mots, un paragraphe, des paroles allusives, de rares dessins de presse lui sont consacrés et pourtant c'est un personnage repoussoir dont on ne parle pas, comme si on avait honte d'évoquer une telle figure. Aussi nombreux sont ceux et celles qui rêvent de la voir disparaître.

Les mauvaises mères les plus nombreuses, affirment les acteurs de la justice puis les journalistes qui contribuent à diffuser ces appréciations, habitent à la campagne. La mauvaise mère est l'objet de vives discussions au lavoir ou à la fontaine. Dans les campagnes, les « langues du monde » visitent l'intérieur des ménages et se chargent d'écorner les réputations et de faire l'inventaire des conduites scandaleuses et condamnables. Au centre

15. Géo London, *Les grands procès de l'année 1928*, Paris, Éditions de France, 1929, p. 238-239.
16. Athénaïs Michelet, *Mémoires d'une enfant*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2004 [1866], p. 37.
17. Madeleine Plault, *Journal d'une petite fille heureuse. 1930-1939*, Paris, Éditions du Panthéon, 2003, p. 42.

des ragots et des médisances : la paresseuse, la gourmande, la femme de mauvaise vie et la mauvaise mère. Celle qui toute jeune abandonne son enfant pour aller danser, prodigue des taloches trop sonores, fait passer la nuit dehors à l'un de ses enfants, place l'un de ses petits en nourrice pour l'éloigner et qu'il ne puisse témoigner d'une vie passée un peu dissolue. Si on se moque de telle ou telle inconduite notoire, la mauvaise mère qui a rendu boiteux son petit garçon qui traite sa fille comme un animal de ferme est l'objet d'un rejet hostile. Même si elles suscitent un mouvement de réprobation, toutes les mauvaises mères ne sont pas mises sur un pied d'égalité. Il existe bien sûr des degrés. La mère infanticide occupe une place à part. Dans les représentations collectives, elle incarne celle qui refuse, pour des raisons différentes, la maternité. En Seine-et-Oise, un juge d'instruction interroge une journalière. Il commence par la sermonner : « Comment se fait-il que malgré la faute que vous aviez faite, la vue de votre enfant n'ait pas ranimé en vous les sentiments de mère, que vous ne lui ayez pas prodigué les premiers soins et que vous l'ayez placé sous des matelas[18] ? » Une des seules études d'ensemble disponible porte sur la Bretagne. Annick Tillier a bien montré qu'au XIX^e^ siècle la justice faisait preuve, en la matière, d'une grande célérité, interrogeant peu de témoins, bouclant presque hâtivement l'instruction. Tout se passe comme si « la justice répugnait à pénétrer dans la sphère privée », et lorsque l'affaire est jugée, les jurés bretons font preuve d'indulgence pour les coupables. La jeune fille ou la jeune femme infanticide apparaît ainsi davantage comme une victime que comme une criminelle. Nul doute qu'elle ne mérite pas les sanctions prévues par le législateur. Davantage que pour d'autres crimes, l'infanticide est le geste de femmes le plus souvent exclues du mariage. Sur 581 procès bretons d'infanticide concernant 636 accusés, la peine de mort est prononcée dans moins de 2 % des cas et les acquittements représentent près de 38 % des verdicts[19]. Les magistrats occasionnels que sont les jurés et les magistrats professionnels qui décident de l'application de la peine ne sont pas les seuls à juger les femmes infanticides.

En effet, dans les communautés villageoises et dans les quartiers anciens ou les faubourgs, la fille-mère est celle qui est l'objet du mépris ou de l'hostilité générale. En 1895, un chroniqueur de la *Gazette des tribunaux*, le périodique judiciaire de référence, écrira que l'on ne sera jamais trop sévère à leur égard, qu'elles méritent un châtiment rigoureux et exemplaire car finalement « au lieu d'entourer de soins et de tendresse ce petit être auquel ils viennent de donner le jour [elles] n'ont qu'une pensée : attendre l'heure de sa naissance pour s'en débarrasser en le tuant[20] ». De semblables

18. Archives départementales des Yvelines, U, cour d'assises, dossiers de procédures, 1856, 2^e^ session.
19. Annick Tillier, *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Rennes, PUR, 2001, 447 p.
20. *Gazette des tribunaux*, 24 août 1895.

appréciations ont parfois des allures de raz-de-marée. De manière constante, elles prennent place dans la plupart des journaux, et pas seulement les périodiques spécialisés, avec, malgré tout, deux moments plus intenses : l'un après la guerre de 1870, l'autre après la Grande Guerre lorsque la revanche est à l'ordre du jour, que les politiques natalistes s'affirment et que l'angoisse d'une « dépopulation » gagne du terrain. Dans la presse régionale de l'entre-deux-guerres, de multiples mentions sur les « remords » ont une valeur pédagogique. Mais les journalistes ne tendent pas à minimiser le geste, il est au contraire amplifié afin de mieux illustrer sa gravité.

Les journaux satiriques traitent autrement du sujet. *L'Assiette au Beurre* publie ainsi une vignette montrant une fille-mère chassée de sa commune. Au premier plan, un curé, derrière lui une foule compacte et haineuse[21]. La fille-mère ternit la renommée du village. Aussi, au-delà de la caricature, chacun s'ingénie à scruter les marques de la grossesse, à surveiller un tour de taille, à guetter des traces suspectes sur du linge. La mauvaise réputation qui rejaillirait sur tous sera encore plus sombre si la grossesse dissimulée se termine par un accouchement secret puis par un infanticide. Mais pour nombre de femmes isolées, un nouveau-né n'est pas tout à fait une personne. Un chansonnier le dit à sa manière. Il compare les enfants de « peineuses » à des chatons dont on se débarrasse en les noyant :

> « Tu voués : l'étang est à deux pas.
> Eh ! bien, si tôt qu'ton p'quiot vinera,
> Pauv'fill', envoueill' le r'trouver mes p'tits chats[22] ! »

Au début du XX^e^ siècle, qui constitue un moment charnière, des périodiques comme *Le Rire*, *Gil Blas*, *Frou-Frou, Don Quichotte, Le Chat noir* et quelques autres traitent du thème des mères maquerelles qui prostituent leurs filles pour en retirer des avantages matériels ou pécuniaires importants. Les dessins d'enfants et de jeunes filles prostituées par leur mère ne sont pas isolés. Mais chaque caricature présentée au public peut se lire seule, tout en étant reliée par une chaîne complexe à un ensemble plus vaste qui oriente sa réception. Elles peuvent apparaître inattendues, incongrues tout en appartenant, d'une certaine manière, à une lignée. Si la caricature contribue à renforcer ou à créer des stéréotypes, elle surgit aussi à un moment particulier entre 1880 et la veille de la Grande Guerre. Jean-Louis Forain, regroupe plusieurs de ses dessins dans une série intitulée « L'amour à Paris ». Il montre une gamine, en chemise de nuit, la jambe gauche recouverte d'un bas, l'autre dénudée, les cheveux flottants, assise sur un lit, dépassant à peine les oreillers et murmurant à un interlocuteur que l'on ne voit pas mais

21. Le périodique consacre d'ailleurs un numéro spécial aux *Filles-Mères*, confié à Couturier, 11 décembre 1902.
22. Gaston Couté, « Les p'tits chats », *La chanson d'un gâs qu'a mal tourné*, vol. 3, Saint-Denis, Le vent du ch'min, 1977, p. 20.

que l'on devine : « Vous auriez peut-être mieux aimé ma mère ! » Un autre dessin à pour légende : « C'est pas pour te flatter, mais t'épates maman ! » La scène représente un monsieur ventripotent, chapeau haut de forme et canne posée à même le sol. Il est assis sur un fauteuil, presque couché, les yeux mi-clos. Derrière une table de toilette. À côté de lui, à genoux, une fillette, en chemise de nuit. Une autre vignette encore, parmi d'autres, fait entrer le lecteur dans un intérieur. Une femme au tour de taille assez imposante, avec une crinoline sous sa robe et un tablier, tient nonchalamment un balai. Près d'elle, un homme en habit et pardessus. Elle lui dit : « Ah ! Monsieur le comte, jusqu'à quelle heure avez-vous gâté notre Nini ! La voilà qui rate encore son Conservatoire. » Derrière une gamine encore, en chemise de nuit, la bretelle a glissé et l'on aperçoit l'épaule, elle est en train de se recoiffer[23]. Une dernière a pour légende : « Venez donc plus souvent voir ma fille… je ne suis pas toujours là. » Toutes ces vignettes mettent en scène, derrière le rire grivois et cynique, des figures haïssables de mères monnayant les charmes de leur enfant. Francisque Poulbot aussi, à la même époque, dans le journal *Le Rire* traite, dans de nombreuses livraisons, plus particulièrement entre 1902 et 1905, de situations identiques. Un de ses dessins représente une pièce unique dans laquelle vit à Ménilmontant une famille modeste. La mère dit à sa fille : « À ton âge, ta sœur nous rapportait vingt-cinq francs par semaine, et y avait longtemps qu'elle travaillait plus. » Une autre caricature s'intitule « Leurs mères ». Une jeune fille, dans un atelier d'artiste, est entièrement nue et sanglote. Sa mère se met à crier : « Y a pas de mal à ça ! y a pas de mal à ça !… Vieux polisson ! Une enfant qui s'enrhume d'un rien ! » Le rire a ici une valeur documentaire. Il renseigne sur l'atmosphère d'une époque et il devient le seul biais pour montrer, dénoncer et faire partager l'indignation ressentie face à des personnages maternels exécrables qui incarnent ainsi le destin sombre des femmes du peuple dont elles sont les porte-parole repoussants.

La haine dans les prétoires

Une fois qu'elles ont commis l'irréparable, à condition, bien sûr, que l'acte soit découvert, ce sont les mères infanticides qui suscitent l'opprobre collectif. Quelques-unes, pour tuer leur nouveau-né, ne se contentent pas de le lancer dans un puits, de l'étrangler ou de l'étouffer. Elles accomplissent des actes d'une cruauté inouïe. Ainsi dans le Poitou, il arrive que des corps martyrisés relèvent d'une « barbarie sans exemple » disent les juges et les journalistes qui assistent aux audiences. Retrouvé dans un « toit à chèvres », un corps minuscule n'est plus qu'une masse sanguinolente, selon le rapport médico-légal recopié en partie par le magistrat instructeur, reporté dans

23. Jean-Louis Forain, *Les Maîtres humoristes*, nº 10, Paris, Société d'édition et de publication, 1905.

l'acte d'accusation et diffusé dans la presse régionale : « la bouche avait été coupée, la mâchoire inférieure brisée ; la langue avait été tranchée, la gorge avait été fouillée avec des ciseaux[24]… » Les « désespérées » qui se retournent contre le corps du nourrisson sont à leur tour l'objet d'une haine unanime. Ces criminelles, qui ne sont pas toujours des domestiques de ferme ou des femmes à la journée, ont fait preuve d'un véritable acharnement. La cruauté déployée permet une condamnation morale et pénale sans appel. Elles semblent d'autant plus haïssables lorsqu'elles ont essayé de faire disparaître la moindre trace. Le geste apparaît horrible et repoussant mais ni les aliénistes, ni les journalistes ne parlent de ses logiques, comme si le contexte n'avait aucune importance et qu'il était dans la nature de certaines femmes de commettre des actes épouvantables.

À partir de 1863, correspondant à la naissance du *Petit Journal* puis de l'essor de presse populaire au « tirage fantastique », les faits divers ont proliféré, envahissant les pages intérieures, la une et la dernière page du journal, mais les récits d'infanticide restent rares. Autant le beau crime sanglant est l'objet de multiples commentaires, au point, parfois, d'accéder au rang de « Belle affaire »[25] ; autant l'infanticide est ignoré par les grands « tribunaliers » et chroniqueurs judiciaires. La presse spécialisée toutefois continue à donner d'horribles détails qui ne peuvent que susciter un sentiment de répulsion et de haine quand les lecteurs de la *Gazette des tribunaux* découvrent qu'une jeune mère a été arrêtée « avec les jambes coupées du nouveau-né dans les poches de sa jupe[26] ». Certaines, malgré le geste épouvantable, sont l'objet de la compassion des juges populaires. En 1912, André Gide est juré, et même « chef » du jury de la cour d'assises de Rouen et ne parvient pas à haïr l'accusée, domestique de ferme âgée de 17 ans, qui a aussi utilisé une paire de ciseaux portés à la « gorge de l'enfant », car « la pauvre fille paraît à peu près stupide[27] ». Mais il existe une autre catégorie plus haïssable : celles des mères qui ne tuent pas à la naissance, mais plus tardivement, parfois lorsque leur enfant a atteint l'âge de raison et qu'elles veulent donner à leur existence un autre cours. Leur fille ou leur garçon est considéré comme une entrave. Elles ne peuvent mener la vie qu'elles souhaitent et décident de s'en débarrasser.

Ces affaires ne sont pas les plus nombreuses, mais exemplifiées et amplifiées, elles provoquent une sorte de secousse collective. Avec elles l'indignation est à son comble. C'est ainsi qu'à proximité du palais de justice de la cour d'assises des Hautes-Pyrénées, le public est décrit comme d'abord hostile puis haineux. Les journalistes parviennent à montrer la gradation

24. Archives départementales de la Vienne, 2 U 1672, 1867.
25. André Rauch et Myriam Tsikounas (dir.), *L'historien, le juge et l'assassin*, Paris, Publications de la Sorbonne, Paris, 2012, 285 p.
26. *Gazette des tribunaux*, 4 juin 1905.
27. André Gide, *Souvenirs de la cour d'assises*, Paris, Gallimard, 1924, p. 65.

des sentiments et les lecteurs ont l'impression d'assister à cette transformation émotionnelle. Le crime jugé a « excité une vive émotion de la région pyrénéenne qui s'étend de Tarbes à Pau ; ils forment en effet, un violent contraste avec les mœurs de ce pays qui a su conserver les traditions primitives d'une vie simple et foncièrement honnête ». Au-delà des clichés, rapportés par les chroniqueurs judiciaires pour mieux souligner l'horreur du geste, l'opinion publique s'est mobilisée. Lorsque l'audience s'ouvre à midi, en mars 1887, une foule nombreuse se presse au palais de justice. Le public des grands jours a fait le déplacement au point que la « salle des assises est complètement remplie. On n'y peut trouver aucune place libre. Toutes les notabilités du pays sont présentes dans la salle d'audience ». L'accusée, sortant de la voiture cellulaire, tente de se cacher : « On ne peut voir sa figure, qu'elle s'efforce de dérober aux regards de la foule. Des gendarmes l'entourent, repoussent quelques femmes qui se précipitent vers elle, avec l'intention de la frapper et en proférant des cris de menace et de haine. » Lorsqu'elle prend place sur le banc des accusées, le président lui demande de découvrir son visage. Aussitôt des voix fusent : « À mort la gueuse ! » L'accusée, ancienne domestique, demeurant à Tarbes, avait eu un enfant. Son amant lui avait promis le mariage. L'enfant avait été placé chez ses parents. Elle était venue rechercher sa petite fille, mais ses parents voulaient la garder. Elle raconte que, arrivée à Pau, « j'ai fermé la porte et les contrevents […] j'ai appuyé les deux pouces sur le cou en enfonçant la tête de l'enfant sous l'oreiller ». Dans la salle, le public fait entendre des cris de menace et des murmures haineux[28]. Souvent, dans ce type d'affaires, malgré les mises en garde et les menaces d'expulsion, le public qui a pu entrer à l'intérieur de la salle d'assises manifeste son hostilité. Quant à celui qui, faute de place, n'a pu être admis, il reste à l'extérieur du palais, sans se disperser. Sa présence ressemble fort à une foule haineuse qui ne se serait pas mise en mouvement.

Dans cette catégorie de criminelles se retrouvent aussi toutes les mères qui martyrisent leurs propres enfants. Un criminologue le souligne avec une sorte d'effarement. L'instinct maternel, écrit-il, n'est pas le seul. En effet, « il y a aussi la haine maternelle, il y a les mères qui martyrisent leur enfant avec une cruauté qui fait frémir[29] ». Entre 1891 et 1910, le thème devient dominant, et s'impose plus particulièrement en 1898 avec l'adoption de la loi du 21 avril sur la répression des attentats commis envers les enfants. Les grands journaux traitent de l'enfant martyr et racontent des scènes épouvantables où une malheureuse est frappée à l'aide d'un tisonnier, une autre avec un fer à repasser jusqu'à ce que la mort survienne, une autre encore est attaché au-dessus de la porte[30]. Après la Première Guerre mondiale, l'enfant

28. *Gazette des tribunaux*, 10 mars 1887.
29. Scipio SIGHELE, *La foule criminelle. Essai de psychologie collective*, Paris, F. Alcan, 1901 [1892], p. 98.
30. *Le Matin*, 21 avril 1898, *Le Petit Journal*, 23 août 1898.

ou plus exactement la natalité devient un thème central, envahissant les discours parlementaires et la presse. Crée en 1920, un Conseil supérieur de la natalité l'atteste[31]. La stigmatisation de la mauvaise mère se trouve renforcée à tous les niveaux, d'autant que la plupart des mouvements féministes ne remettent pas en cause la maternité qui définit la condition des femmes et défendent la loi de 1928 permettant le remboursement d'une grande partie des frais occasionnés par la maternité. Les femmes au foyer pouvant par ailleurs bénéficier d'une assurance spécifique.

La mauvaise mère est aussi la marâtre qui tue les enfants du premier lit de son mari pour des raisons complexes et différentes, mais la justice ne retient pas, en règle générale, la psychologie des meurtrières mais s'arrête à leur acte. Ainsi une belle-mère qui a tué son beau-fils de dix coups de couteaux incarne-t-elle le « monstre en jupon ». Elle a fait subir à sa victime un « supplice affreux : elle l'a tué de dix coups de couteau au cou ; lui tranchant la carotide en cinq endroits… cela se passait le jour de la mi-carême ». Cruelle et méchante, elle a entouré son crime « d'ignobles précautions[32] ». Les crimes de ce genre semblent particulièrement odieux et les chroniqueurs judiciaires ne se privent pas de le souligner, insistant sur les femmes qui ont franchi une limite et se sont laissé aller à un mouvement de pure violence.

Au tout début des années 1930, c'est une mère qui fait l'unanimité contre elle. Elle pénètre dans le palais de justice « suant de honte et de peur, cette ogresse, cette mère hors l'humanité » qui a tué sa fillette de huit ans. La foule, nombreuse, massée au fond de la cour d'assises du Rhône connaît un même frémissement : « Les braves gendarmes qui l'accompagnent dans le box des accusés s'écartent d'elle instinctivement, comme saisis par le sentiment d'horreur et de répulsion qui étreint tous ceux qui se trouvent dans cette salle[33]. » Ancienne servante, fille-mère, elle épouse un riche vigneron, sans lui dire qu'elle est déjà mère. Avec son mari, elle a un deuxième enfant, une petite fille. En 1931, elle devient veuve, songe à se remarier mais sa fille aînée reste pour elle une tache indélébile. Elle va la retirer, au lendemain de sa première communion, de chez les sœurs de la Providence. Elle la ramène avec elle, dans la ferme, soulève « de ses mains robustes » une dalle de cinquante kilos qui obturait une citerne, précipite à l'intérieur la fillette et remet en place le lourd couvercle. Marie-Louise a été jeté vivante et la meurtrière l'a entendu sangloter. Pendant quatorze mois le petit corps reste « mariner » dans la citerne. Avec l'eau, sa mère arrose les légumes de son potager. Tous ces détails « effarants » contribuent à la

31. Françoise THÉBAUD, « Le mouvement nataliste dans la France de l'entre-deux-guerres : l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1985, p. 267-301.
32. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1928*, *op. cit.*, p. 284.
33. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1933*, Paris, Éditions de France, 1934, p. 148.

construction de l'« ogresse », figure ultime et épouvantable de la mauvaise mère. La scène de la découverte du cadavre contribue encore à rehausser l'horreur. À l'annonce de la découverte du corps, elle offre la goutte à ceux qui viennent la prévenir. Pour les tribunaliers qui suivent le procès, il ne s'agit pas, malgré les apparences, de verser dans le sensationnalisme, mais de donner tous les éléments qui en font un monstre haïssable. Condamnée à la peine de mort, il faut à la sortie du Palais de justice, tenir à distance la foule haineuse qui crie « À mort[34] ! » Pour contenir cette dernière, il faut parfois faire appel à l'armée. Trois cordons ne sont pas de trop pour faire face au déchaînement de la passion funeste.

Les mères qui contribuent à la souillure de leurs enfants apparaissent plus odieuses encore que les auteures de crimes de sang. Dans un mémoire inédit, Anne-Claude Ambroise-Rendu consacre un chapitre à un sujet à la fois inédit et tabou : celui des femmes pédophiles. Malgré le très faible nombre de dossiers judiciaires concernant des femmes, ces dernières ont, bien souvent, un rôle méconnu, allant de la passivité à la complicité active. Il s'agit, selon Henri Joly, de la « part occulte » des femmes[35]. Malgré quelques procès et quelques lignes dans la presse, le crime sexuel féminin est bien de l'ordre de l'impensé. Sans doute peut-on affirmer que le déni social est particulièrement fort et lorsqu'il ne parvient pas à faire écran, il cède la place à la haine irrépressible[36]. La mauvaise mère s'apparente à l'étranger honni que les autorités ne cherchent pas à assimiler dans le creuset français, il s'agit avec ce dernier, comme avec la mauvaise mère, de les stigmatiser et de les rejeter. Les schèmes de perception et d'appréciation à leur encontre sont partagés par la plupart des hommes mais aussi par les femmes qui adoptent largement le point de vue de ces derniers.

Justiciables et rivales

Au-delà du cercle conjugal ou familial, le monde du travail est traversé par des rivalités, des jalousies et des haines. Il n'est plus besoin de rappeler que dans la vie privée comme dans le travail, les femmes qui prennent leur essor sont souvent considérées comme une menace. Dans les représentations majoritaires, les femmes n'exercent pas un métier. Leurs activités, restées « invisibles », consistent à prodiguer des soins aux enfants et à assurer l'entretien du foyer domestique. Or, elles ont depuis toujours travaillé, effectuant parfois les travaux les plus pénibles comme porteuses de charges d'eau sans bénéficier de la reconnaissance sociale. À partir des années 1830,

34. *Idem*, p. 154.
35. Henri Joly, *Le crime : étude sociale*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1888, p. 250-277.
36. Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Enfants violés. Une histoire des sensibilités. XIXe-XXe siècle*, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2010, 700 p.

l'affirmation de la société industrielle brouille les codes anciens. La généralisation du salariat fait entrer les femmes dans les usines ou bien transforme le travail à domicile. Nombre de paysannes sont enrôlées pour fournir à l'industrie textile la main-d'œuvre dont elle a besoin. Dans les villes, les faubourgs et les banlieues, les ouvrières sont apparues assez vite comme des concurrentes, parfois méprisées souvent redoutées. Michelet se fait le porte-parole des idées dominantes. L'ouvrier, écrit-il, qui est resté quinze heures debout redevient un « homme une heure par jour » lorsqu'il rentre chez lui : « Chose sainte! lui, il apporte le pain à la maison, et une fois arrivé, il se repose, il n'est plus rien, il se remet, comme un enfant, à la femme. Nourrie par lui, elle le nourrit et le réchauffe[37]. » Dans les faits, les choses se déroulent rarement ainsi. Les femmes travaillent et sont parfois assimilées à une « armée de réserve ». Des hommes y voient le signe d'une transformation en profondeur de la société, certains s'en réjouissent, mais le plus grand nombre s'en inquiète. Séverine, souvent présentée comme la première femme journaliste, le souligne fortement. Elle se demande à plusieurs reprises « pourquoi cette animosité de garçons jeunes envers une jeune fille ? », elle s'interroge : « D'où vient cette malveillance que rien ne justifie, que rien n'explique, sinon le préjugé des pères, que les fils auraient vraiment tort de reprendre pour compte[38] ? »

« La désapprobation brutale[39] *»*

Quelques hommes, sans qu'il soit possible de les quantifier, éprouvent une véritable répulsion pour toutes les femmes, d'autres pour celles qui s'émancipent par leur travail ou leur manière de vivre. Il faudrait analyser et suivre chaque profession et chaque catégorie, analyser les discours et les conduites qui traduisent assurément la peur criante de perdre ses positions, le refus d'une société plus démocratique où les rôles seraient redéfinis et les tâches distribuées autrement à l'intérieur de la société, voire de la famille. Le monde judiciaire constitue un terrain d'analyse particulièrement efficient pour en prendre, en partie, la mesure.

Le mépris et la haine des femmes sont parfois confondus et s'expriment pendant les audiences. Un magistrat s'exclame à propos d'une affaire jugée par la cour d'assises de la Seine : « Nous sommes en présence d'un crime qui sent bien la femme[40] ! » Les commentaires, les questions posées et la conception de la société révèlent sans trop de fard les mentalités dominantes d'une époque. Les chroniqueurs judiciaires sont à la fois des observateurs des juridictions et des témoins de leur temps. Ils reflètent au gré de leurs

37. Jules Michelet, *Le Peuple*, Paris, Hachette, 1846, p. 107.
38. Séverine, « Les Affranchies », *Gil Blas*, 12 juillet 1892.
39. *Idem*.
40. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1890*, Paris, E. Dentu, 1891, p. 31.

articles une atmosphère collective dans laquelle les hommes se gaussent des femmes qui sont souvent rabaissées. Leurs griefs prêtent à faire sourire suggèrent les journalistes de la presse judiciaire : « M^lle Léocadie Solasse a brisé son manche à balai sur la tête de M^me Lortaille, sa voisine. Vous voyez qu'il est bon que certaines chambres correctionnelles siègent durant les vacances. Où irions-nous grands dieux ! si de tels méfaits tardaient à être châtiés comme il convient[41] ? »

Enregistrant la moquerie, le mépris, le rire et la haine, les prétoires sont assurément des lieux particuliers. Le public de cours d'assises est l'objet depuis les physionomies du milieu du XIX^e siècle de remarques nombreuses et acerbes. On raille le public féminin. Les élégantes exprimeraient au moment des procès leur véritable nature. Ces mondaines viendraient pour y vivre des sensations fortes et guetteraient, tels des charognards, la réaction des accusés lorsque la peine capitale est prononcée : « Il faut qu'elle entende et le coup de sonnette du dernier jugement, et la sentence de mort, et le râle de cet homme dont la face se décompose, et dont la vie intérieure se brise et se déchire en lambeaux[42]. » Et l'auteur de l'article de l'*Encyclopédie morale du XIX^e siècle* de confier à ses lecteurs que s'il était président de cour d'assises, il prendrait des mesures énergiques. Il interdirait aux femmes l'accès aux palais de justice, les renvoyant dans leur cuisine ou à leurs travaux domestiques, surveillant les tapis et le lustre des parquets, bref « la cour d'assises n'est point la place de la plus belle moitié du genre humain ». Les opinions plus tardives des membres de la société judiciaire ne changent guère, du moins concernant les juridictions répressives. Les femmes désœuvrées continuent à se rendre dans les temples de la justice. Ce sont elles qui, majoritairement, composent les foules qui se pressent et se bousculent : « Cette fois, la salle des assises de Melun est une sorte d'immense wagon de métro, dans lequel il serait impossible de faire entrer une personne de plus. Les curieux, et surtout les curieuses sont venus de tous les points du département, de Paris, de Versailles[43]. »

Les interrogatoires et les débats laissent aussi filtrer toute la gamme des passions funestes, en particulier celles qui se traduisent par des violences conjugales restent souvent inaperçues. Lorsqu'un époux répond à quelqu'un qui lui dit que sa femme vient d'une famille très honorable, il répond « pas du tout, c'est une poule qui avait fait la noce ». Qu'un mari enferme sa femme dans un cagibi, la roue de coups et la laisse inanimée dans une grange ne laissent guère que des traces ténues dans l'opinion publique. La plupart du temps, ce type d'affaires ne dépasse pas le cadre de la plainte, parfois de l'instruction ou encore de l'enceinte du palais de justice. Les

41. Géo LONDON, *La justice en rose*, Paris, Éditions de France, 1935, p. 133.
42. TIMON, « La cour d'assises », Léon CURMER (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du XIX^e siècle*, Paris, Omnibus, 2003, p. 117-188.
43. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1927*, Paris, Éditions de France, 1928, p. 249.

chroniqueurs judiciaires s'en désintéressent, sauf si la brutalité a dépassé un certain seuil. Et pourtant les crimes commis contre les femmes peuvent être l'œuvre d'esprits singuliers, à l'instar de celui qui voulait à Paris, défenestrer des jeunes bonnes, mais aussi d'hommes ordinaires qui refusent qu'une épouse ou une compagne les quitte. Désamour, instinct de propriétaire, mais aussi haine éprouvée par le mari à l'égard de celle qui tente d'échapper à sa tutelle. Une fois le divorce rétabli, de nombreux observateurs et chroniqueurs judiciaires soulignent que la loi n'a pas apaisé les conduites et que régulièrement du « sang dans le prétoire » se retrouve dans la rubrique des faits divers et parfois à la une. Ainsi en 1930, un hobereau du limousin Marie-Jean-Alexandre-Alfred Lof de Lafabrie de Cassagne de Peyronnenc tue à Paris, de trois balles de revolver, dans l'enceinte du palais de justice, à l'audience de la 12e chambre de la cour d'appel, son épouse. Déjà condamné six fois pour abandon de famille, il ne supportait pas de devoir verser la totalité des sommes dues, d'un montant de 120 000 francs. Ici nulle passion ni jalousie, mais un sentiment de dépossession, qu'il refuse avec une extrême véhémence. Une autre fois, convoqué pour une conciliation, il s'exclame : « Je ne dois rien à cette femme qui était une fille publique quand je l'ai épousée[44]. » Mépris et violence verbale sont l'expression visible de sa haine. En cour d'assises, un substitut qui occupait le siège du ministère public témoigne de la terrible agressivité de l'accusé. Le magistrat confie qu'il a été saisi et presque tétanisé par « la violence de ton et d'attitude » de celui qui se trouve désormais dans le box des accusés[45]. La haine pour les femmes relève bien de la domination masculine, mais seule une minorité passe à l'acte lorsque les carcans du vieux monde sont en train de craquer. Il n'en reste pas moins que hier comme aujourd'hui ce sont les femmes qui sont principalement des victimes des violences conjugales[46]. Peu importe les ressorts du geste haineux, l'appropriation du corps reste une logique masculine[47], comme l'illustre aussi un roman : « les tessons qu'il saisissait à pleines mains pour les jeter à sa femme lui lacéraient les paumes, ensanglantaient ses projectiles qui laissaient des traces rouges sur la robe blanche de Thérèse[48]. » Dans une affaire jugée également en 1930, un mari, fondé de pouvoir dans une banque parisienne, refuse que sa femme se sépare de lui et se montre parfois violent. Quatre ans après le divorce, il veut toujours

44. Géo London, *Les grands procès de l'année 1930*, Paris, Éditions de France, 1931, p. 100-191.
45. *Idem*, p. 192.
46. Voir par exemple, Marie-José Grihom et Michel Grollier (dir.), *Femmes victimes de violences conjugales. Une approche clinique*, Rennes, PUR, coll. « Clinique psychanalytique et psychopathologie », 2012, 173 p.
47. Voir par exemple, pour la période très contemporaine, Dominique Fougeyrollas-Schwebel (« Représentations de la violence. Mesurer les violences envers les femmes ») et Annie Léchenet et Maïtena Chalmette (« Éléments pour conceptualiser les violences conjugales faites aux femmes », Frédéric Chauvaud *et alii* [dir.], *La dynamique de la violence. Approches pluridisciplinaires*, Rennes, PUR, 2010, coll. « Essais », p. 37-43 et p. 45-55).
48. Roman anonyme, vers 1890, p. 84.

que sa femme lui revienne. Il déteste son indépendance et ne supporte pas l'idée qu'elle puisse un jour se mettre en ménage avec quelqu'un d'autre. Sur le plan professionnel, il se laisse aller, et au moment du crime il vit à la limite de la misère, faisant la plonge dans une caserne. Un soir, il achète un marteau et frappe avec son ancienne épouse qu'il attendait devant la maison où elle était sténodactylographe[49]. La mort de la jeune femme ne peut être inscrite dans la catégorie des crimes passionnels qu'affectionne la presse à grand tirage. Son assassinat comme celui d'autres victimes relève de logiques différentes inscrites en partie dans le déclassement social. C'est parce que le rapport social s'est trouvé ébranlé, voire inversé que l'épouse devient la seule responsable de la déchéance ou du malheur. C'est donc elle qu'il faut brutaliser ou anéantir. À l'inverse, les hommes sont beaucoup moins exposés aux représailles physiques. Dans les couples, la réussite professionnelle, même modeste des femmes, est souvent mal vécue. Employées, vendeuses, dactylographes, demoiselles du téléphone rendent vulnérables les hommes dans l'espace du travail et dans celui de l'intimité. La haine latente peut alors se déverser.

L'avocate : cette « hermaphrodite du progrès social »

Le dénigrement puis l'hostilité radicale envers les femmes sont parfois présentés comme des évidences ne souffrant pas la discussion. La haine est alors un singulier ferment. Elle soude des communautés masculines arc-boutées sur des privilèges et des représentations des rôles sexuels. Rarement les femmes auront suscité autant de flèches vipérines que les avocates. Si les magistrates sont mieux connues[50], il n'en est pas de même pour celles qui choisissent le barreau. On le sait, Jeanne Chauvin a tenté à plusieurs reprises de faire valoir ses droits, et en particulier le « droit à la robe », mais en vain. Le député René Viviani, ancien secrétaire de la conférence des avocats de Paris, défenseur des grévistes de Carmaux, rédacteur en chef de *La Petite République*, fit trembler les « vieux Bâtonniers » et quelques jeunes avocats arpentant la salle des Pas perdus[51]. Il contribua de manière décisive, au changement des mœurs et préjugés, introduisant

49. Géo London, *Les grands procès de l'année 1930*, Paris, Éditions de France, 1931, p. 44-46.

50. Voir en particulier, Anne Boigeol, « L'exercice de la justice au prisme du genre : un non-objet ? », Loïc Cadiet, Frédéric Chauvaud, Claude Gauvard, Pauline Schmitt-Pantel et Myriam Tsikounas (dir.), *Figures de femmes criminelles, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 330-342 et « Les femmes et les cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature », *Genèses*, nº 22, 1996, p. 107-129. Voir aussi Anne-Laure Catinat, « La féminisation du barreau de Paris, de 1900 à 1939 », Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale*, PUR, coll. « Histoire », 2002, p. 353-362.

51. Benoît Yvert (dir.), *Premiers ministres et présidents du Conseil. Histoire et dictionnaire raisonné des chefs du gouvernement en France (1815-2007)*, Paris, Perrin, 2007, 917 p. ; René Viviani, Henri Robert et Albert Meuré, *Cinquante ans de féminisme*, Paris, Éditions de la ligue française pour le droit des femmes, 1921, 152 p.

le débat au Parlement. Le 1er décembre 1900, fut promulguée la loi qui autorisa les femmes licenciées en droit à prêter serment. Toutefois, ce fut Olga Balchowski-Petit qui devint la première avocate inscrite au barreau[52], puis Jeanne Chauvin quelques jours après. En 1912, Maria Vérone, avocate en 1908, fondatrice de l'Union des avocates de France, est la première femme à plaider en cour d'assises[53]. Mais dans l'imaginaire des avocats, les avocates ne pourront jamais être de véritables « rivales » pour les hommes qui considèrent qu'elles auront toujours un triple handicap : elles sont dépourvues d'autorité naturelle ; lors des audiences, elles se montrent trop fragiles face à l'adversité et enfin leurs arguments sont présentés sans rigueur, de façon fantaisiste car ils ne sont pas « coordonnés selon les règles de la plus saine logique[54] ». La disqualification, le dénigrement ou le mépris sont des procédés proches qui contribuent à alimenter la défiance et la haine qui apparaît presque à visage découvert.

Pour prendre la mesure de l'hostilité, plutôt que de retenir des pamphlets vindicatifs ou des brûlots, il est préférable de s'attacher à des récits plus sobres, comme les ouvrages généraux rédigés par des avocats présentant la situation du barreau du temps présent ou publiant des souvenirs de leur activité professionnelle. L'un d'entre eux prend pour cadre d'observation le palais de justice de Paris, soulignant qu'en 1929 la présence d'une femme revêtue de la robe noire n'est plus un « grand événement ». En effet, écrit-il, « aujourd'hui ce n'est même plus un accident. Ces dames et ces demoiselles arrivent en formations épaisses, par trains spéciaux, et on en voit même qui parfois ont l'air de descendre d'un train de plaisir ». Le thème de l'invasion, de la horde prête à s'abattre ou du flot tumultueux, de la frivolité consubstantielle de celles qu'il ne peut appeler ses consœurs sont révélateurs d'une atmosphère et de sentiments partagés par les ténors du barreau. Il évoque toutefois une autre époque : « Mais au temps dont je parle, c'est-à-dire avant la guerre, cet envahissement pacifique ou, pour emprunter la tactique des partis d'avant-garde, un terme définitif, ce "noyautage" de l'élément mâle par l'élément féminin ne s'était pas encore produit. » Sous des aspects parfois doucereux, jamais frontaux, il s'agit d'un discours de combat. Le propos se présente aussi comme une sorte de réflexion détachée, telle que pourrait la formuler un vieux sage parvenu au sommet de la carrière, qui se moque des honneurs et qui n'a plus rien à attendre de ses contemporains, mais très vite le discours bascule. Astucieusement agencé, il mêle les louanges apparentes et les critiques mordantes, placées sous le sceau du sens commun et de l'observation participante : « Il serait cependant

52. *Le Petit Journal* du 23 décembre 1900 consacre une page illustrée à la prestation de serment du 6 décembre.
53. Maria Vérone, *La femme et la loi*, Paris, Librairie Larousse, 1920, et Raymond Hess et Lionel Nastorg, *Leur manière : plaidoirie à la façon de… Maria Vérone*, Paris, Grasset, 1925, 212 p.
54. Henry Bénazet, *Dix ans chez les avocats*, Paris, Éditions Montaigne, 1929, p. 266.

de l'intérêt des avocates que ne fussent pas trop nombreuses les petites émancipées se destinant maintenant au Barreau comme on allait autrefois au Conservatoire, et qui, encombrant une profession déjà encombrée, y développent avec excès le fléau de l'amateurisme poudrerizé[55]. » À travers ces lignes, c'est une sorte d'aversion tempérée qui transparaît. En effet, cette animosité guère subtile correspond aux mentalités du temps. Dans certaines circonstances, il n'est pas possible de haïr avec excès. Aussi, sans forcément en être conscient, car il épouse les préjugés de son époque, un autre avocat, Henry Bénazet écrit, également en 1929, que certaines avocates se montrent provocantes : « Une blonde minaudière, étudiant un dossier de très près avec un substitut, éveilla en ce magistrat barbu un faune qui, oublieux de l'avocate, serra la femme dans ses bras[56]. » Et quand elle n'est pas blonde, il s'agit d'une « brune piquante ». Aucune d'elle, ajoute-t-il, n'est parvenue sur le plan professionnel à s'imposer « au premier plan ». En effet commente-t-il « beaucoup demeurent au palais quelques mois, font comme les marionnettes, trois petits tours dans la Galerie Marchande et puis s'en vont. On ne les revoit jamais ». Si, pour les hommes, le barreau est une sorte d'antichambre les menant à la politique, pour les femmes, il constitue aussi une sorte de sas, mais pour une toute autre destination qui les mène au mariage pour se faire une situation dans le monde ou au théâtre pour y faire carrière. La plupart cependant voient dans la profession d'avocate un moyen de s'émanciper de la tutelle maternelle, et finalement, pour leurs confrères, tandis qu'elles jouent sur le registre de la séduction « leurs cheveux ondulés, leurs ravissants cols fantaisie, leurs doubles robes, très courtes, laissant admirer de fines jambes gainées de soie », elles ne songent qu'à une chose, comme les jeunes filles lisant des contes de fée : « dans un nuage odorant et poudrerizé, elles rêvent à la découverte plus commode de galants ou de maris[57]. » Mais il y a davantage encore. Restituant un « duel oratoire » de 1924 entre deux avocates, un auteur souligne que celle de la partie civile et celle de la défense s'empoignaient verbalement, annonçant une querelle magnifique, digne des grands moments judiciaires. L'ouvrage qui s'adresse à un large public, poursuit en affirmant que le duel oratoire « ne convient pas aux dames ». En effet, ce n'est plus l'éloquence en action, des échanges sonores fracassants, mais des « cris aigus, perçants, de plus en plus éraillés et incompréhensibles ». Les deux « pauvres avocates » n'avaient pas d'organes sonores suffisamment développés et ne pouvaient être « fortes en gueules ». Autrement, dit, conclut l'auteur qui propose une sorte de fable édifiante à ses contemporains : « elles avaient été trahies par leurs moyens physiques, par une impossibilité congénitale[58]. »

55. Pierre Loewel, *Tableau du Palais*, Paris, Gallimard, coll. « Les Documents bleus », 1929, p. 67.
56. Henry Bénazet, *Dix ans chez les avocats*, Paris, Éditions Montaigne, 1929, p. 262.
57. *Idem*, p. 263.
58. Géo London, *Le Palais des mille et un ennuis*, Paris, Raoul Solar, 1949, p. 64-65.

Ces stéréotypes de genre ne sont pas anodins. Partagés par des hommes et des femmes, colportés par les uns et les unes, ils expriment bien la haine des femmes qui sortent de leur condition, comme si on leur reprochait de perdre une partie de leur « nature » et de mettre en péril les rôles sociaux. Ils illustrent aussi le fait que les rapports sociaux qui construisent une société se recomposent. Les revendications pour l'égalité des sexes se glissent ici et contribuent à la naissance d'un « sujet professionnel » qui n'est plus réservé à l'homme[59]. En 1931 encore, dans un livre d'humeur, au détour d'un paragraphe, le lecteur apprend ainsi que telle avocate « a été sèche, raisonneuse, haineuse, attaquant le sexe fort pour sauver le sexe faible, à la manière de presque toutes ces féministes qui confondent la colère et le raisonnement[60] ». La caricature, le dessin de presse et aussi la photographie satirique illustrent bien la misogynie ambiante qui n'a besoin que d'un public conquis pour alimenter la haine des femmes présentées comme jouant tantôt de la séduction, tantôt d'attitudes maternelles, tantôt encore de conduites dominatrices, entrant parfois dans des colères inexplicables, tempêtant, mais parfois aussi indifférentes, prêtes à se transformer en « femmes hommasses » et autoritaires, épouses d'hommes frêles qu'elles peuvent dominer et imposant leur autorité auprès de leurs confrères et dans l'enceinte des palais de justice. Le bâtonnier Émile de Saint-Auban avait exprimé, de manière ouverte, toute la haine que « l'avocate, cet hermaphrodite, intellectuel et plastique, du progrès social… » lui inspirait[61]. D'autres femmes, dans des professions en plein essor, comme celles des médecins, des ingénieurs et dans une moindre mesure des instituteurs et des professeurs, ont été marquées, avant comme après la Première Guerre mondiale, par une « adversité terrible ». Toutes sortes de coups leur ont été portés et même les plus aguerries n'étaient pas à l'abri de critiques malveillantes et de rancœurs générales se transformant en hostilité haineuse. Mais un domaine est encore plus préservé dans lequel le ressentiment agressif se combine avec les préjugés solidement enracinés : dans l'arène publique les femmes ne sont pas des citoyennes.

La hargne masculine

Au-delà de l'espace du travail et de la scène publique, d'autres lieux, rares, apparaissent comme un concentré de haines masculines. Dans le domaine du saccage des corps, il y a bien une ligne de partage social qui distingue les sexes et les conduites criminelles. Les procès d'assises offrent presque toute la gamme des conduites cruelles qui défient la logique et

59. Maurice GODELIER, *Métamorphose de la parenté*, Paris, Fayard, 2004, p. 352.
60. René BENJAMIN, *La Cour d'assises*, Paris, Arthème Fayard, coll. « Le Livre de demain », 1931, p. 54.
61. Propos rapportés par un autre bâtonnier, Albert BRUNOIS, *Nous les avocats*, Paris, Plon, 1958, p. 164. La fibre antiféministe se poursuit au-delà de la Seconde Guerre mondiale. Stephen HECQUET, avocat, se demande : *Faut-il réduire les femmes en esclavage ?*, Paris, La Table ronde, 1955, affirmant que « la justice exige l'unité de sexe ».

échappent à la raison utilitaire. Les pratiques de la cruauté, et l'indifférence affichée à l'égard des victimes, ont pour point commun de transformer l'autre en objet. La personnalité humaine devient une ombre du décor ou un simple instrument pour assouvir un désir. Rappelons que d'une année sur l'autre, les femmes ne représentent que quinze pour cent des criminels. En revanche, dans les drames passionnels ou dans les premiers crimes en série, bien avant que l'expression et la catégorie existent, elles sont le plus souvent des victimes. La statistique judiciaire[62] ne tient pas une comptabilité de celles et ceux qui ont trouvé la mort. Ce qui intéresse les services de la chancellerie, c'est le rythme d'activité des tribunaux. Le ressort, ou la logique, de ceux qui s'emparent de la vie d'autrui est toujours complexe, et ne saurait être ramené à des explications simplistes. Pour autant, le dépit, l'envie, la frustration et la jalousie sont des ferments essentiels de la haine.

Si des crimes particulièrement affreux voient des femmes succomber sous les coups d'hommes, ce sont le plus souvent des maris, des frères, des amants. Le fait divers le plus célèbre, celui qui, dit-on, est à l'origine de la révolution de février 1848 qui emporta la monarchie, est l'assassinat de la duchesse de Praslin[63]. Son mari lui porta dans la nuit plus d'une dizaine de coups de couteau. Elle essaya d'échapper à sa haine, voulu se dégager, courir, mais en vain. Lorsqu'au matin, on découvrit le corps, le spectacle de la scène de crime était horrible et témoignait d'un drame effroyable : la chambre était ensanglantée, le sol, les tapis, les murs étaient éclaboussés de rouge[64]. Témoins muets, les traces morbides attestaient de l'intensité des émotions.

Les maris qui tuent leur épouse sont mus par des mobiles parfois différents, mais le geste traduit bien souvent la haine d'une femme que l'on connaît et avec qui on a partagé, parfois, de nombreuses années. Mais il existe une catégorie particulière d'assassins qui remplace l'ogre cannibale : celle des tueurs de femmes.

Le Barbe bleue des servantes

Incarnant la monstruosité contemporaine, des assassins d'un nouveau style donnent à la hargne masculine une forme tangible qui aurait fait pâlir Andersen, Grimm, Perrault ou Eugène Sue. Pour autant, nul journaliste ou expert psychiatrique n'a inventé une catégorie pour les désigner ; les criminologues n'ont pas davantage proposé de définition pour les étudier[65].

62. Sur la manière dont la statistique judiciaire enregistre la haine, voir les pages « Instrumentaliser » dans le présent ouvrage.
63. Armand PRAVAILE, *L'égorgement de la Duchesse de Praslin*, Paris, Éditions de France, coll. « Secrets d'Autrefois », 1934, 241 p. et Anne MARTIN-FUGIER, *Une nymphomane vertueuse. L'assassinat de la duchesse de Praslin*, Paris, Fayard, 2009, 176 p.
64. *Affreux assassinat commis sur la personne de Madame la duchesse de Choiseul-Praslin…*, Paris, Impr. Chassaignon, 1847, p. II-VIII.
65. La notion de féminicide désigne le meurtre d'une femme parce qu'elle en est une n'apparaît qu'à la fin du XX^e^ siècle et fait son entrée dans le Code pénal de plusieurs pays au début du XXI^e^ siècle.

Le premier d'entre eux est assurément Martin Dumollard, exécuté en 1862 et transformé en personnage de papier et en objet d'étude. Dans la région lyonnaise, il a tué nombre de servantes qu'il venait chercher, leur faisant miroiter une place avantageuse et des gages inespérés[66]. Tantôt il se présente comme un riche propriétaire, tantôt comme un homme au service de maîtres riches et affairés, trop occupés pour « louer » eux-mêmes les services d'une domestique. « Quel était ce Dumollard ? » se demandent les auteurs des « Causes célèbres », un policier qui a suivi de près l'enquête, un magistrat qui a réexaminé le dossier soixante ans plus tard ? Le fils d'un supplicié qui « tenait à déguiser son véritable nom[67] ». De la sorte, le fils ne peut que marcher dans les traces laissées par son père. Sa mère, Raymonde la mendiante, ne lui a pas été d'un grand secours. Souvent chassée à coup de pierres des villages, elle est sans doute pour lui une illustration de la haine des hommes pour les misérables. N'a-t-il pas, dès lors songé à se venger de ses semblables ? Une vignette le représente : il n'y a plus aucun doute, Dumollard fils est bien un monstre, un « meurtrier d'origine ». Une sorte d'entité hideuse à mi-chemin de Quasimodo et du loup-garou. Un artiste a montré la main gauche posée à côté du pied gauche, les orteils et les doigts ressemblent à des griffes presque aussi effilées que le poignard tenu dans la main droite. C'est « l'homme le plus criminel du 19e siècle[68] ».

À la « foire aux domestiques », avec celle qui s'est laissée séduire par ses paroles, il prend une voiture publique ou le train jusqu'à Neuville, à moins qu'il ne l'entraîne à pied à travers les faubourgs. Mais en général, ils descendent à la gare de Montuel. Ensuite, à travers les taillis et les bois, s'ensuit une « longue course ». Tantôt, ils se rapprochent de la forêt de Montaverne, tantôt des bois des Allées ou de Montmain. Dumollard, le tueur de bonnes, aurait « à son actif six servantes assassinées et dix tentatives de meurtres ». L'instruction dressa pour la période 1855-1861 une liste minimale de douze victimes, mais « l'œuvre de la justice demeura inachevée[69] ». Dans le voisinage, il suscite l'effroi et les « langues » rapportent qu'il « devait avoir un cimetière quelque part ». Pendant sept ans, quittant régulièrement la commune de Dagneux pour Lyon, il « racole » les jeunes femmes, les entraînant dans les bois. Sur elles, il assouvit « sa brutale passion », les tue, les enterre, et ramène chez lui leurs « dépouilles ensanglantées ». C'est le geste brut qui caractérise le monstre. L'acte glace littéralement le sang de ceux qui se sont rendus sur les lieux du crime ou de ceux qui ont pu aperce-

66. *Affaire Dumollard, l'assassin des servantes. Assassinats et viols sur des filles domestiques attirées dans les bois*, Lyon, Impr. Porte et Boisson et tous les libraires, *1862*, 84 p.
67. Antoine-François CLAUDE, *Mémoires de Monsieur Claude*, Paris, Jules Rouff éditeur, *1881-1885*, p. 1546. On le sait, le chef de la Sûreté n'était pas le véritable auteur de ses mémoires mais leur inspirateur ; Pierre BOUCHARDON, *Dumollard, le tueur de bonnes*, Paris, Albin Michel, 1936, 254 p.
68. *Complainte sur Dumollard de Dagneux, département de l'Ain, l'assassin des servantes, condamné par les assises à la peine de mort*, Clermont, impr. de P. Veysset, 1862, p. 1.
69. Pierre BOUCHARDON, *Dumollard*, *op. cit.*, p. 175.

voir le corps des victimes. Dumollard a adopté le costume des paysans de la Bresse. Sa femme, originaire de la région, est sa complice. C'est elle qui lave le linge ensanglanté. Il lui lance les hardes en disant : « Je viens encore de tuer une fille, tiens, prends son linge et lave-le. » Mais c'est le sort réservé à Marie-Eulalie Bussod qui illustre le crime hors du commun que seul un monstre, animé par un cynisme extraordinaire et une haine inextinguible peut perpétrer. La manière dont la malheureuse a trouvé la mort suscite l'épouvante, car elle correspond à l'une des peurs les plus terribles des hommes et des femmes du XIX^e^ siècle. Le 26 février 1861, elle quitte Lyon en compagnie de Dumollard qui lui a fait miroiter une place de domestique à Genève. Le cadavre est découvert au fond d'une fosse creusée au Bois de la commune. Un procès-verbal, dressé sur place, précise que l'on découvrit le corps d'une femme dépouillée de ses vêtements, portant plusieurs blessures à la tête mais n'ayant provoqué que des contusions, les lobules des oreilles entièrement déchirées et tenant dans sa main droite crispée « quelques fragments de la terre sous laquelle, vivante encore, elle a été ensevelie ». Non seulement elle a été violée, « odieusement outragée », mais elle a bien été enterrée vivante[70]. L'assassin étant pressé de partir. L'étrange « détermination » reste pour les contemporains en partie énigmatique, mais pour nombre d'entre eux à quoi bon trouver des explications[71]. Face à un monstre froid, cupide, lubrique et haineux de l'humanité, il faut l'abattre comme un animal atteint de la rage sans se poser de question. La seule réponse à apporter est celle d'une justice prompte et définitive. Tout au plus, s'est demandée la cour comment peut-on ajouter un « supplément d'expiation ». Sur le chemin qui le conduit de sa prison au lieu d'exécution, soit près de 50 kilomètres parcourus la nuit, des curieux veillaient et chaque fois que la voiture cellulaire s'arrêtait, ils s'approchaient pour apercevoir le monstre à la lueur de lanterne. Le mystère Dumollard reste entier pour les contemporains. Avec lui la haine change de registre, d'ordinaire elle devient effroyable. Le sort réservé aux femmes montre jusqu'à quelles extrémités un homme peut aller. Il est un tueur rustre et féroce. Les tentatives faites pour essayer de qualifier son état émotionnel ne vont pas de soi. Il va de la rage impuissante quand une de ces proies, pour des raisons diverses, s'échappe, à la haine brûlante qui consiste à frapper et à faire éclater un crâne en morceaux. Mais une telle qualification ne fait pas l'unanimité[72]. La femme de Dumollard n'a-t-elle pas vécu dans une abjecte domination d'un monstre au regard vitreux qui grogne de plaisir lorsqu'en prison on lui apporte à manger. Aussi ne vaudrait-il pas mieux parler de haine frustre ou primitive[73] ?

70. *Idem*, p. 127-130.
71. *La plus longue, la plus vraie et la plus bête des complaintes sur Dumollard*, Lyon, Impr. de Porte et Boisson, 1862 et Th. R…, *Nouvelle complainte sur la vie de Dumollard, ses crimes, sa condamnation, son supplice*, Paris, Impr. de G.-A. Pinard, 1862.
72. *Gazette des tribunaux*, 31 janvier 1862.
73. *Gazette des tribunaux*, 2 février 1862.

Les tueurs de femmes

À peu près à la même époque, l'assassin Philippe est un précurseur de Jack l'Éventreur[74]. Comme lui, il « ne recherchait que les prostituées » et sa plus grande joie était « de jouir de leur agonie ». Homme à la journée ou homme de peine, employé la plupart du temps pour des travaux de force, il bénéficiait d'une excellente réputation. Mais derrière cette façade respectable se cachait un monstre qui avait « l'hystérie du sang ». En effet, « comme le marquis de Sade, il ne mettait aucun frein à ses fougueuses passions. Pour les assouvir, il les poussait jusqu'à provoquer chez ses victimes les spasmes de la mort ». Si Philippe est le criminel le plus connu, dont Maxime Du Camp donna aussi un récit du procès[75], il n'est pas le seul de son espèce. Il a des devanciers et il fit des émules, au point que de 1860 à 1866, il exista non seulement un mouvement d'effroi parmi les « filles soumises » mais aussi une véritable « Saint-Barthélemy ». Monsieur Claude qui fut le chef de la Sûreté sous le Second Empire propose une sorte de typologie et distingue trois types de tueurs de filles. Le premier est incarné par « Gugusse dit la cravate » qui tuait des prostituées pour s'emparer de leur argent ; le second est représenté par « Ernest Bouda, dit la belle Ernestine ou la belle Bordelaise » qui avait la particularité de ne « sacrifier les filles » que « guidé par l'aversion qu'elles lui inspiraient » et puis Philippe, dont « la rage homicide » débuta en 1864. Une fille qui échappa de peu à la mort en donna une description remise en forme par les journalistes ou les mémorialistes afin de ne pas choquer la bienséance : tandis qu'il est dans la chambre, qu'il se déshabille et se glisse dans le lit, elle ne le rejoint pas car elle a peur de lui. Elle ne sait pas que c'est un « égorgeur » qui se prépare à « immoler sa victime », mais elle voit bien qu'il a changé d'attitude, ses traits semblent s'être métamorphosés et sa physionomie a « une expression farouche ». En effet, « il ne déguisait plus ses sentiments féroces, sa figure au teint sombre, un peu grêlée, marquée d'une cicatrice ». Mais surtout, elle fut terrorisée en apercevant un tatouage : une fleur avec ces mots : « "Né sous une mauvaise…" et une étoile pour achever la phrase[76]. » Elle pense qu'il s'agit d'un ancien forçat, trouve un prétexte pour s'absenter quelques instants et ne revient pas. Philippe au bout d'un certain temps, se relève, erre dans la maison, trouve une autre prostituée avec son enfant et les tue tous les deux avec une grande brutalité. À chaque fois, c'était le même mode opératoire. Les gestes disent assez la haine. Il étranglait les victimes avant de leur « couper le cou ». Mais cette fois la malheureuse jeune femme ne s'est pas laissée faire, elle s'est débattue, a ouvert la fenêtre, a essayé

74. *Grande complainte sur l'assassin Philippe, quatre assassinats, vols et tentatives d'assassinat*, Paris, P. Tralin, 1866, p. II.
75. Maxime Du Camp, *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie jusqu'en 1870*, Monaco, G. Rondeau [1869-1875], 1993, p. 292.
76. Antoine-François Claude, *op. cit.*, p. 621.

d'appeler de l'aide, mais les témoins n'ont pas compris la scène, pensant qu'il s'agissait d'une querelle d'ivrognes. Plus tard, sur la scène du crime, le médecin constate « cinq plaies à la face, plusieurs blessures à la poitrine et aux jambes » mais « c'était au cou que les plaies étaient plus profondes ; les incisions en avaient coupé les artères, et elles avaient occasionné la mort »[77]. Les cadavres des victimes de la rue Sainte-Marguerite, de la rue de la Ville-l'Évêque ou encore de la rue d'Erfurt font songer à une horrible vengeance, mais l'assassin ne connaissait pas ses victimes. Il les tuait pour ce qu'elles représentaient pour lui. Le tueur bénéficie malgré tout d'un certain prestige. Ce n'est pas un empoisonneur mais un criminel viril. Les lexiques de la chasse et de la guerre s'entremêlent pour mieux en rendre compte. Accusé reconnu coupable, il est néanmoins grandi. Par rapport à ses victimes présentées comme du « gibier », lui se voit doter de caractéristiques et d'adjuvants virils.

En 1872, à Paris, les journaux évoquent des cadavres repêchés du côté du Pont de Flandre, qui enjambe la Seine, dans le quartier de la Villette. Les corps n'ont pas subi le même traitement. Ceux des femmes sont affreusement maltraités. L'enquête policière permet de déterminer qu'il s'agit de méfaits des assassins de la rue de la Vierge. L'homme était surnommé la Hyène, la femme la Cyclope, car victime de la petite vérole, elle avait perdu un œil très tôt, et l'autre qui lui restait « s'avançait d'une façon étrange, épouvantable, par l'effet des convulsions du jeune âge, jusqu'au centre du front ». L'homme se chargeait des passants, sa compagne des passantes : « la rage contre son sexe, dont la Cyclope n'avait ni le charme ni la beauté, la poussait à défigurer ses victimes, à exercer contre elles des outrages barbares, obscènes, inhumains. Ces outrages ne pouvaient entrer que dans le cerveau d'un monstre comme la Cyclope[78] ». Ces existences si obscures semblent pour les journalistes surgir du fond des temps. Ainsi se dessine une expérience ou l'inadmissible se mêle à l'incompréhension : d'où vient la possibilité de tels gestes ? Mais en même temps ce massacre ne suscite pas de campagne publique.

D'autres tueurs de femmes se sont illustrés et ont fait leur apparition dans les annales du crime, mais le ressort était parfois différent. L'affaire Pranzini, sans doute la plus célèbre de la fin du XIX^e^ siècle, commence par le massacre de deux femmes et d'une enfant dans un immeuble parisien. Mais le ressort du geste fut d'abord vénal, il s'agissait de s'emparer des bijoux et de l'argent d'une demi-mondaine[79]. Le mobile crapuleux n'explique pas pour autant la violence inouïe avec laquelle les trois malheureuses furent presque décapitées à l'arme blanche. Le 25 novembre 1901, il en va autrement. À Nice, Henri Vidal accoste une fille galante vers deux heures

77. *Idem*, p. 620.
78. *Idem*, p. 941.
79. Frédéric CHAUVAUD, « Le triple assassinat de la rue Montaigne : le sacre du fait divers », *Le fait divers en province*, *ABPO*, t. 116, n° 1, 2009, p. 13-28.

du matin, et se fait conduire chez elle. Et, tandis que Joséphine Moréno cherche à éclairer sa chambre, il la poignarde. La jeune femme hurle et Vidal s'enfuit. Le 6 décembre, Henri Vidal est à Marseille, il choisit une nouvelle victime et répète les mêmes gestes. Lorsque dans sa chambre, Louise Guinard allume sa lampe : « elle reçoit deux coups de couteau. » À peine quelques jours plus tard, le 10 décembre, à Toulon, Vidal propose vingt francs pour « coucher avec la demoiselle Brusselin », passe la nuit chez elle et lui fixe rendez-vous dans un lieu écarté. Là, il la poignarde dans le dos et s'empare de ses bijoux. Toujours au mois de décembre, le 22, Henri Vidal sur la ligne de Nice à Menton, pénètre dans le compartiment d'un « wagon » dans lequel Gertrude Hirschbrunner, « demoiselle de magasin » est seule. Près d'Eze, il « se précipite sur elle, l'égorge, jette son corps sur la voie, se précipite derrière lui, le transporte sur le talus, puis revient à pied jusqu'à Nice ». Il s'empare d'une montre, de bijoux et d'une somme d'argent. Enfin, le 28 décembre, il commet un vol dans un hôtel de Saint-Raphaël, et s'enfuit par la fenêtre, en se laissant glisser le long d'une corde. Le lendemain, il est arrêté pour vol et effraction. *Le Petit Journal,* qui dépasse les 500 000 exemplaires au moment de l'affaire Troppmann et atteint le million à la fin du XIXe siècle, tient en haleine son public pendant près d'un mois. La première mention date du 31 décembre 1901. Vidal est présenté comme « L'auteur du crime d'Eze », formule qui sert de titre à l'article. Le mercredi 1er janvier, la rumeur et les journalistes pensent que Vidal est sans doute responsable du crime de Cannes relaté en détail peu de temps auparavant dans les colonnes du *Petit Journal*. On lui attribue aussi celui de Marseille, et d'une manière générale tous les crimes sanglants et mystérieux commis le long du littoral. Les lecteurs apprennent aussi que le « monstre » a fait des aveux : il reconnaît la paternité du crime d'Eze et celui de la rue Saint-Siagne contre Joséphine Moréno. Le 4 et le 6 janvier, jour où le journal passe de 4 à 6 pages, les titres sont toujours identiques. Le 7 et le 8 janvier, pas de modification. En revanche le jeudi 9, changement de titre : « L'assassin des femmes » remplace « L'auteur du crime d'Eze ». Mais la formule ne semble pas assez pertinente, la rédaction tâtonne, et finalement le lendemain, le surnom définitif est trouvé : Vidal devient « Le tueur de femmes ». Ici s'entrecroisent discours savant et discours journalistique[80] ; public cultivé et public populaire sont fascinés par les mêmes faits. Les journaux, les études médico-légales et même le musée Grévin deviennent d'une certaine manière les conservatoires de l'abjection ou les registres de la monstruosité humaine[81]. La cruauté et la haine, des autres ou de soi,

80. Sur l'affaire Vidal, voir Philippe ARTIÈRES et Dominique KALIFA, *Vidal, le tueur de femmes*, Paris, Perrin, 2001, 271 p.

81. En 1891, une campagne publicitaire, affiches et encarts dans les journaux, met l'accent sur les principales attractions du Musée : « La rue du Caire ; Les Javanais ; Buffalo Bill ; Assassinat de Gouffé ; Orchestre hongrois ».

s'avèrent sans doute salutaires, elles conduisent les lecteurs et les spécialistes au bord du gouffre. Pour autant, les tueurs de femmes ne disparaissent pas à l'orée de la Belle Époque. L'affaire Lesteven, moins connue assurément que l'affaire Jacques Vacher[82], l'illustre. Elle se situe aussi dans la mouvance des interrogations d'une époque pour la violence extrême et incompréhensible. En effet, pour décrire le comportement de l'assassin et évoquer, à l'aide d'une formule, son mode opératoire, Albert Bataille parle « d'accès de fureur sadique ». Or la catégorie de crimes sadique est tout juste en gestation. En effet, les vifs émois et les ferveurs amoureuses exubérantes, l'appétence tantôt continue tantôt discontinue pour la sensualité agressive ont permis d'évoquer la dépravation de certains instincts, le délire obscur, les passions trop vives. Mais de semblables observations, souvent confinées et réduites à quelques notes et remarques impressionnistes, sont disjointes du « domaine sexuel » et ne conduisent pas à l'invention de catégories spécifiques. Ils sont dissimulés au sein de la foule des auteurs de violences contre les personnes[83]. Toujours est-il que lors du procès, le président de la cour d'assises de la Seine remonte au mois de juin 1888 où il effraye une « fille » avec un couteau, lui disant qu'il allait l'éventrer. En 1890, le même scénario se répète ; en 1891, une autre « fille », se jette par une fenêtre peu élevée « d'un bouge de la Lavieuville » où il l'avait entraînée. En 1892, « il roue de coups une fille Lambert » lui disant que « sa passion est de battre les femmes ». La même année, il menace une « fille Galtigny » de son couteau, il assomme la « fille Brouët » à coups de poing et de talon de botte, à laquelle il casse trois dents et qu'il renvoie presque nue après avoir mis ses vêtements en lambeaux. En 1893, ses plaisirs de la cruauté connaissent une escalade : il essaie de précipiter par la fenêtre « une fille Rampoumat » qui refuse de se prêter à « d'infâmes complaisances ». Une semaine plus tard, il « racole » une bonne sans place aux Halles, il l'enferme dans son garni[84] de la rue Lepic et, pendant une semaine, il « se livre sur elle aux plus épouvantables violences, la mordant, la bâillonnant avec ses cheveux, lui arrachant les dents et les poils », et la menace de la défenestrer. La liste des victimes n'est toujours pas close. En avril 1893, il attire chez lui une autre bonne, la frappe violemment et ajoute aux coups l'humiliation. En effet, il la force pendant deux heures « à lui rapporter sa chaussure, comme un chien ». Une « dernière scène de sadisme », sorte de sinistre engrenage, se déroule le 10 juin 1893. Elle prend place dans une nouvelle montée de la violence qui dépasse les seuils atteints jusqu'à présent. Elle a été martyrisée

82. Pierre BOUCHARDON, *Vacher l'éventreur*, Paris, Albin Michel, 1939, 253 p.

83. Selon la division classique de l'infraction pénale, contre les biens, les personnes et la chose publique. Voir en particulier, Pierre LASCOUMES, Pierrette PONCELA et Pierre LENOËL, *Les grandes phases d'incrimination. Les mouvements de la législation pénale*, GAPP-CNRS-PARIS X/Ministère de la Justice, 1992, 218 p.

84. Voir notamment Alain FAURE et Claire LÉVY-VROELANT, *Une chambre en ville. Hôtels meublés et garnis à Paris, 1860-1990*, Paris, Créaphis, 2007, 640 p.

pendant plus d'une heure avant de recevoir deux projectiles tirés d'une arme à feu qui ont « contourné le front » sans pénétrer dans le crâne. La malheureuse, défenestrée, a survécu et a témoigné. Le procès est l'occasion d'interrogations sans réponse, dont la principale consiste à se demander si le crime de haine contre les femmes ne prend pas la forme du crime sadique. S'approprier le corps de l'autre, faire souffrir sa victime donne au criminel sadique une satisfaction incomparable. Il faut que sa victime puisse avoir conscience de sa vulnérabilité et de la possibilité où elle se trouve de mourir.

Après la Grande Guerre le mystère reste entier. Pourquoi des hommes s'emparent-ils de la vie de femmes qu'ils ne connaissent pas ? Que signifie l'expérience du crime haineux ? Quel désastre représente-t-il ? Certes la psychiatrie donne des éléments centrés sur la personnalité individuelle mais rien n'est dit sur la manière de penser en termes historiques l'apparition et la médiatisation de semblables crimes qui à la fin des années vingt désertent les colonnes des journaux comme si un cycle prenait fin. Les auteurs sont des figures démoniaques que chacun s'empresse de renvoyer dans le néant en les oubliant. Et pourtant ces crimes contre les femmes sont bien des « féminicides » – le mot ne sera véritablement employé que dans le dernier tiers du XX^e^ siècle[85]. Des femmes sont tuées non pas pour ce qu'elles sont mais pour ce qu'elles représentent. Des hommes en disposent à leur guise dans une relation de domination totale. Manifestations extrêmes et avancées, elles incarnent l'absence de rationalité si ce n'est la volonté de détruire l'autre et les moyens déployés pour parvenir à cet objectif. De la sorte, il existe bien pour les contemporains tout un territoire obscur des conduites humaines qu'il importe d'identifier, non pour l'explorer mais pour ne pas s'y aventurer.

❧

La haine des femmes peut aller du pamphlet jusqu'au crime en série. Elle est en effet une pensée de mort et une tendance à la destruction qui n'adopte pas nécessairement les solutions les plus extrêmes. Elle prend aussi, surtout à la Belle Époque, et lors des Années folles, la forme d'une lutte antiféministe, acerbe, intransigeante et revancharde comme s'il s'agissait de gommer les conquêtes timides du siècle et de faire oublier les discours contestant la domination masculine[86]. Ces attitudes dessinent plusieurs strates du monde des hommes. Une majorité d'entre eux est arc-boutée sur des privilèges et des représentations ; d'autres vivent la montée en puissance professionnelle des femmes comme une sourde menace, annonciatrice de bouleversements plus radicaux encore, susceptibles de faire trembler les citadelles masculines, voire de provoquer leur effondrement. La haine

85. Karen STOUT, « Intimade feminicide: An ecological analysis », *Journal of Sociology and Social Welfare*, vol. 19, n° 3, 1992, p. 29-50.

86. Voir par exemple, Michelle PERROT, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, 251 p.

renseigne en partie sur les haineux qui semblent vivre dans un monde immobile. Il importe que tout reste à sa place à l'instar du maniaque qui ne supporte pas qu'un objet soit déplacé ou qu'un rituel soit modifié. Les réactions des hommes traversent les appartenances sociales et les sensibilités politiques. Toutefois, des propos particulièrement haineux touchent des militantes comme Louise Michel[87] et des femmes s'émancipant par le travail. Il reste que les figures de femmes exécrées sont construites sur une négation. Elles sont perçues comme n'étant pas à la hauteur de leur rôle, à l'instar des mauvaises mères, ou au contraire, comme trop envahissantes, trop dangereuses et dans une certaine mesure trop transgressives – ce sont les rivales ou les concurrentes – ou enfin comme des objets qu'il convient de détruire. Ici nul doute que la haine a une « fonction discriminante ». Il s'agit bien de rejeter au-delà de la société civile ou de l'existence humaine des femmes fort différentes. L'ostracisme peut engendrer le monstrueux. Ces quatre catégories sont en quelque sorte des femmes « en trop » qu'il convient de faire disparaître, par un renforcement des normes et un châtiment exemplaire, par de multiples embûches pour les décourager tout en faisant appel à un modèle imaginaire de femme, soit encore en les dépossédant de leur vie. Mères déviantes, femmes émancipées, femmes revendicatrices et victimes sont dénigrées et presque « excommuniées ». La haine des femmes s'exprime ici en terme d'agressivité pouvant aller jusqu'à la « destructivité sourde[88] ». Elle relève enfin, bien sûr, de l'histoire du genre. Elle est indispensable pour comprendre certaines relations entre les hommes et les femmes, saisir les formes du machisme et celles de la virilité exacerbée. Comme en politique, la haine des femmes construit deux groupes, celui des amis et celui des ennemies. Elle peut se porter sur toutes les femmes ou bien choisir une cible plus précise. Dans les deux cas il y a bien une sorte d'altérité radicale. Les femmes haïes sont comme des étrangères, elles apparaissent incompréhensibles, inassimilables et dangereuses. Face à elles, les hommes, dans tous les milieux sociaux, ont bien établi des « mécanismes de défense » qui n'ont rien d'un sentiment irrationnel. Menacés, il s'agit pour eux de se défendre sans cesse. Tantôt les haines s'expriment sans retenue ; tantôt, en revanche, elles se manifestent avec un certain embarra. Et plus la société se transforme, s'ouvre et plus les crispations et la haine s'exacerbent. Les plaisanteries de corps de garde derrière lesquelles se cachent les haines inquiètes et les attitudes hostiles épousent les grandes évolutions économiques et sociales, mais les haines sont aussi renouvelées, reproduites d'une génération à l'autre, par un incessant travail de transmission qui appartient à l'histoire.

87. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1885*, Paris, E. Dentu, 1886, p. 135 et suivantes.
88. Expression empruntée à Roger Dorey, « L'amour au travers de la haine », *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 1986, nº 33, p. 83.

De la même manière que la violence symbolique est à prendre en compte, la haine symbolique serait aussi à préciser[89]. Les images de dévalorisation et de dénigrement circulent en abondance. Forcément moins brutales et visibles que les haines qui font usage de la force musculaire, elles ont des effets redoutables puisqu'elles semblent presque aller de soi sans être l'objet d'une réprobation unanime. L'égalité dans le couple n'est pas à l'ordre du jour, même si une autre répartition des rôles peut être d'actualité, mais il s'agit alors d'un arrangement conjugal et non d'une disposition sociétale. Les images en circulation de la mauvaise mère confortent les représentations de la bonne mère et du modèle de la famille patriarcale idéale. L'accès des femmes à certaines professions n'a pas seulement des répercussions sur l'emploi et la vie économique mais aussi sur les discours légitimant la place des hommes[90]. La haine exprimée vient aussi de relations de pouvoir contrariées. Michel Foucault nous avait appris que ces dernières ne sont pas figées et qu'elles sont nécessairement instables, laissant ouverte la gamme des attitudes et des émotions[91].

89. Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales ESC*, nº 3, mai-juin 1977, p. 405-411.
90. En matière de suffrage, il en est autrement car il s'agit de refuser totalement la citoyenneté aux femmes. De nombreux hommes, à l'instar de la majorité des sénateurs, veulent diriger la conduite d'épouses, d'employées ou de membres de professions libérales et les maintenir dans un certain état, voir le chapitre premier du présent ouvrage.
91. Michel Foucault, « Le sujet et le pouvoir (1982) », *Dits et écrit*, t. IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 222-243.

Chapitre IV

L'Autre, cet « errant »

Visage grimaçant destiné à provoquer l'épouvante ; physionomie glaciale de celui qui s'apprête à faire périr des innocents ; traits fatigués et recouverts par une barbe sale laissant apparaître « le noir brillant de ses prunelles », mettant mal à l'aise et suscitant une sorte de terreur inexpliquée ; anciens condamnés, qualifiés de « chevaux de retour », immergés dans la société et constituant un danger souterrain, sont quelques-uns des visages de l'autre suscitant rejet, peur et haine. Tous incarnent une forme d'altérité radicale, même celui qui n'a rien d'impressionnant à partir du moment où il appartient à l'univers nomade. Malingre, chétif, à l'aspect souffreteux, le visage livide, « les yeux éteints », l'un d'eux présente une « physionomie commune et impassible », sans une trace d'émotion et peut pourtant se révéler particulièrement redoutable[1]. D'emblée, les hommes et les femmes du passé semblent éprouver un mouvement d'aversion qui se donne comme instinctif et relève de préjugés solidement enracinés. Mais pour la plupart des observateurs, ces portraits hâtifs correspondent à des êtres réels dont la présence met en péril leur existence familière.

L'autre constitue une menace haïssable et lointaine avec lequel il n'y a guère d'identification possible. Il est presque totalement étranger à soi-même au point que la population installée se demande, un peu à la manière de Balzac, s'il s'agit vraiment de son semblable, puisque tout semble l'éloigner d'elle et qu'ils ne partagent rien en commun[2]. De la sorte, la passion funeste a sans doute une « valeur réorganisatrice[3] » car elle permet de conforter une vision du monde menacé par un mauvais objet, c'est-à-dire un être un peu mystérieux et effrayant qui se glisse à la lisière du monde vécu. Sa fonction serait alors de rassembler le plus grand nombre et de dissocier une minorité que l'on peut haïr, autrement dit de séparer le bon grain de l'ivraie[4]. Mais on

1. *Gazette des tribunaux*, 1861.
2. Honoré de Balzac, *Les paysans*, Paris, Gallimard, 1975 [1844], préface de Louis Chevalier, p. 124. Voir aussi Cornelius Castoriadis, *Le monde morcelé*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 29.
3. Alain Fine, Félicie Nayrou et Georges Pragier (dir.), *Haine*, Paris, PUF, 2005, p. 9.
4. Voir notamment, Philippe Rygiel, *Le bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, La Courneuve, Aux lieux d'être, 2006, 272 p.

n'en est pas resté là. À des époques différentes, quelques individus ont rempli le rôle de bouc émissaire permettant de désigner des catégories méprisables et haïssables, autorisant ainsi de poursuivre et de condamner ceux qui leur ressemblaient ou du moins qui étaient présentés comme tels. Ainsi, le procès de l'assassin du président de la République Paul Doumer est-il l'occasion de présenter un « personnage protéiforme », à la fois « vagabond spécial, Russe tour à tour blanc, rouge… et vert, ayant vécu on ne sait trop comment à Paris, à Prague et à Monaco[5] ». À l'audience du 25 juillet, il est apparu pour la première fois devant le jury et les journalistes. D'emblée, il fait l'unanimité contre lui. Il est en même temps « lourd d'orgueil, de vanité blessée, de prétention ». En effet, le président des assises l'a laissé parler longtemps sans l'interrompre[6]. Parmi la centaine de journalistes présents, quelques-uns suggèrent qu'il aurait mérité d'être lynché par une foule indignée.

L'autre, c'est donc pêle-mêle le vagabond, le misérable qui se déplace, le migrant et l'étranger, voir le berger que l'on aperçoit de temps à autre et qui pourrait être « un squale fait homme[7] », bref tous ceux qui appartiennent au monde de l'errance. Avec eux, le réel est souvent évacué au profit de ses apparences. Le Juif errant à qui Eugène Sue a donné une nouvelle vitalité en 1844, le « traîneux » aux roulements d'yeux effrayants, ou le bohémien qui s'empare d'un jeune enfant pour un usage inavouable, sont des personnages fictionnels ou fantasmés mais qui semblent « aller de soi ». Ils disposent d'une signification suffisante et donnent du sens aux changements du monde contemporain ouvert par la Révolution et l'Empire, puis, à partir de 1830, par les industrialisations successives.

Vagabonds et maraudeurs

Depuis l'époque médiévale, le vagabondage comme phénomène social, fait peur, car dans l'imaginaire collectif chacun se représente des hordes menaçantes, des groupes sans scrupules ou des bandits prêts à toutes les exactions. Sur la longue période, il existe bien un état affectif durable des populations sédentaires qui se caractérise par une hostilité latente et générale à l'égard de ceux qui se déplacent[8]. Cette disposition qui relève de la psychologie collective contribue à donner une sorte de fond commun sur lequel pourra surgir de brusques « bouffées de haine ». Au lendemain de la Révolution et de l'Empire, le vagabondage redevient une sombre menace. Les circulaires et les correspondances des préfets et des sous-préfets attestent de cette angoisse grandissante. Dès 1802, les *Annales de statistiques*

5. Géo London, *Les grands procès de l'année 1932*, Paris, Éditions de France, 1933, p. 86.
6. *Idem*, p. 87.
7. Antoine-François Claude, *Mémoires de Monsieur Claude*, Paris, Jules Rouff éditeur, 1881, t. II, p. 1640.
8. Voir Collectif, *Les Marginaux et les exclus dans l'histoire*, Paris, UGE, 1979, 439 p.

renseignent sur la volonté du pouvoir de tout mettre en œuvre pour assurer « l'extinction de la mendicité et du vagabondage[9] ». Les chiffres mis à disposition varient considérablement, certains prennent en compte les indigents, d'autres fondent dans une même catégorie les mendiants et les vagabonds. Toutefois, les alarmes publiques suffisent à souligner l'ampleur du phénomène, la panique qu'il peut provoquer et les haines que les figures de vagabonds suscitent. Les seules exceptions étaient les compagnons et les colporteurs qui représentaient des figures familières.

La construction d'une sourde hostilité contre les « sans domicile certains »

Les mendiants tout d'abord ne sont pas des vagabonds, ce sont des malheureux qui n'ont d'autres ressources que de demander la charité. Le législateur a précisé les contours des uns et des autres : le mendiant qui peut recevoir des soins à domicile est un indigent qui ne va pas au-delà de sa commune ; le vagabond est le plus souvent un inconnu qui se déplace sans autorisation d'un village à l'autre. Aux yeux des autorités, il incarne le « mauvais pauvre », voir un délinquant ou un criminel. L'article 270 du Code pénal napoléonien précise que le vagabondage est un délit et les « vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyen de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession ». Le 18 avril 1832, une loi prévoit que les vagabonds mineurs, du moins ceux qui ont moins de seize ans, pourront être condamnés sauf s'ils s'engagent dans l'armée de terre ou dans la marine. Sous la monarchie de juillet, les observateurs sociaux comme Buret et Frégier corroborent les images négatives et inquiétantes de ces « ouvriers nomades » ou bien de ces « étrangers à la localité ». Ce sont les indésirables du siècle. Dès l'adoption du suffrage universel, la question du domicile suscite de vifs débats. Pour être électeur, précise une loi du 31 mai 1850, il faut avoir un domicile fixe depuis trois ans. Le législateur, par cette disposition, expulse ainsi du droit de vote nombre d'électeurs. Par la suite, la « race des dépaysés » et les « déclassés en rupture de ban » s'imposent dans les discours politiques, dans les essais et dans la presse. Mais les habitants des villes et des campagnes n'aperçoivent pas des bandes se déplaçant, ils voient des individus isolés qui suscitent le plus souvent la méfiance ou la hargne silencieuse. Trois itinéraires individuels permettent de l'illustrer.

Presque hagarde, échevelée, une robe froissée, un manteau élimé, une très jeune femme, à la démarche hâtive et hésitante, recherche l'ombre des arbres et des murs. Elle a perdu son père, mort d'une maladie de poitrine, probablement de tuberculose. Elle a également perdu sa mère, décédée,

9. Jacques-Guy PETIT, *Ces peines obscures. La prison pénale en France (1780-1875)*, Paris, Fayard, 1990, p. 156.

après avoir craché du sang. Avec son jeune frère, elle a quitté l'Est de la France et est partie vers la capitale, à la recherche d'une situation. En route, elle a également perdu son frère, mort d'épuisement et de maladie. Elle se retrouve seule au cours de l'été 1860, en Seine-et-Oise, l'un des plus vastes départements français. Ses souvenirs semblent « tomber en poussière » et il ne lui reste plus qu'un sentiment de vide, celui que procure « des yeux en moins », ceux de ses proches qu'elle ne reverra plus jamais. Parvenue aux confins de la Beauce, malgré son visage avenant, elle ne suscite guère la compassion, elle ne parvient pas à se louer, ou juste pour quelques journées. C'est une étrangère aux « pays » qu'elle traverse. Elle vole un mouchoir, derrière une haie, puis de quoi manger, puis encore de quoi se nourrir. Si elle n'a pas mendié et si elle n'a pas tarifé ses charmes, elle est regardée comme une vagabonde ne pouvant justifier d'un domicile. Sans famille désormais, elle est seule. Âgée de 19 ans, elle est déjà considérée comme une récidiviste. N'a-t-elle pas porté atteinte à la propriété plusieurs fois, comme le dit le Code d'instruction criminelle ? C'est une jeune femme « inéprouvée » et pourtant elle incarne la figure de l'Autre, de celle qui n'est pas comme vous et que le malheur a attrapé la rendant encore plus étrangère. Sa condition est une menace pour tous ceux qui vivent une existence précaire. En effet, entre elle et eux, la distance est courte, ne risquent-ils pas de basculer dans l'indigence la plus hideuse, de perdre le peu qu'ils possèdent et de lui ressembler ? C'est un oiseau de mauvais augure que l'on voudrait bien lapider, comme si en la faisant disparaître, c'était une façon de tenir la misère à distance[10]. La pauvreté n'est donc pas perçue comme un état, mais bien comme un risque qu'il faudrait conjurer[11].

Ailleurs, dans les Deux-Sèvres, en 1890, une silhouette hirsute, barbe en éventail et cheveux emmêlés suscite d'emblée l'animosité. Il porte un chapeau informe. Ses pantalons, trop courts, sombres et tachés, laissent apercevoir des pièces rapportées. Il a des « yeux gris », en mouvement perpétuel. Ses lèvres sont blafardes et son visage, que l'on devine plus qu'on ne le voit, semble « rusé et rouge », tout en étant « terreux ». C'est un pauvre chemineux qui parcourt la campagne à la recherche d'un endroit pour dormir et de quelques pièces d'un sou, mais la rumeur colporte que des habitants de Niort se sont faits tirer les cartes et voient en lui le porte-parole du malheur, n'ont-ils pas retourné un as, un huit et un dix de pique annonçant une mort prochaine[12] ? Il est donc ramené à une forme vide, entre le spectre et le parasite, misérable parmi les misérables, mais se nourrissant de l'existence d'autrui. Ceux qui sont mis dans la confidence voudraient se débarrasser au plus vite de ce personnage considéré comme repoussant

10. Archives départementales des Yvelines, URA 426.
11. Laurence FONTAINE, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008, 437 p.
12. *Mémorial des Deux-Sèvres*, 4 mai 1890.

et maléfique. Ailleurs encore, dans la capitale, en 1910, un petit homme, au veston noir de suie, arrête poliment les passants pour leur demander timidement, mais avec « une voix de faubourg », s'ils ont une cheminée à ramoner. Son nez cassé, sa « tête d'ivrogne » et son air trop malheureux font hésiter. Il ressemble davantage à un vagabond professionnel ou à un voleur qui cherche à s'introduire chez vous. Lui aussi est à part. Un misérable qui a peut-être une « vie de crapule » et que l'on préfère tenir à l'écart[13]. L'absence de renseignements suffit à présumer de sa culpabilité à venir et à le rendre détestable.

Ces trois trajectoires ne sont pas isolées, des milliers d'hommes et de femmes ont connu des destins similaires. Ils sont à la fois transparents et trop présents. Dans nombre de foyers, on les redoute et on les hait. Ceux qui ne sont pas du « pays », qui n'appartiennent pas au quartier, qui errent ou vagabondent, représentent une menace potentielle. Le rejet de ces trois figures vient d'abord de rencontres. Tel habitant les a croisés ou bien en a entendu parler par un voisin ou un proche. La presse, les procès, la littérature populaire, voire des gravures[14], peuvent contribuer à les grossir et à les diffuser mais c'est d'abord dans le cadre des conversations interpersonnelles qu'elles prennent formes. Vis-à-vis des nomades ou des voyageurs itinérants, l'hostilité est plus fréquente que l'hospitalité ou l'indifférence. Tout se passe comme si chacun était revêtu d'une armure transparente, permettant de se protéger des « êtres en perdition », en les tenant à distance[15]. Cette enveloppe invisible a la consistance d'une carapace donnant à l'Autre un caractère grossier, exagéré, brut, en dehors des grandes évolutions sociales et politiques. L'autre est simplement celui qui n'appartient pas à sa « petite patrie ». Dans le petit canton de Wassigny, situé dans l'ancienne Thiérache, devenue en partie le département de l'Aisne, le village de Mennevret, peuplé d'habitants misérables, vivant de la forêt et du tissage, a une « réputation détestable ». Avant 1848, pendant le mois d'août, « ils émigraient par centaines, hommes, femmes et enfants, pour aller faire la moisson "en France", c'est-à-dire dans les environs de Paris[16] ». La perception des itinérants ou des errants est le résultat d'un ensemble d'apprentissages. À une époque où, en dehors des circuits bien balisés de migrations intérieures, la mobilité reste rare, « trois lieux semblent une distance considérable ». L'Autre est bien souvent une sorte d'épouvantail, à la fois un itinérant et un étranger. Pendant fort longtemps l'étranger, c'est tout simplement le horsain, celui qui n'habite pas la commune et dont on se méfie. En 1945, dans le pays de Caux, la situation n'a pas changé pour un jeune curé qui

13. *Le Figaro*, 27 février 1910.
14. Par exemple le XIX^e siècle affectionne les représentations de personnages mi-voleurs, mi-nomades.
15. Edward T. HALL, *La dimension cachée*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, p. 143-158 et du même auteur, *Au-delà de la culture*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 169.
16. Ernest LAVISSE, *Souvenirs*, Paris, Calmann-Lévy, 1988 [1912], p. 83.

vient d'être nommé : « Mais voilà, je ne suis pas cauchois, je n'ai pas vu le jour sur le plateau, comme ma mère. Je monte de la grande ville que j'ai quittée ce matin. Je suis un horsain : un étranger[17]. » Avec les errants, il ne s'agit pas d'une haine à distance mais de proximité. La plupart du temps les habitants ne les connaissent pas mais ils les aperçoivent et échangent parfois un regard ou une parole. Le rejet et la méfiance n'entraînent pas forcément des sentiments plus forts, mais ils contribuent à entretenir une disposition d'esprit. Dans ce face à face se glisse la possibilité de dérapages. La brutalité de quelques individus repose sans doute sur des blessures psychiques mais trouve ainsi l'occasion de s'exprimer sur une scène publique, de canaliser ce sentiment diffus contre une cible que l'on peut haïr. Des rixes, des bousculades et des passages à tabac en sont les manifestations les plus visibles[18].

Les attitudes peuvent être tout à fait différentes et il ne faudrait pas ignorer les conduites altruistes. Toutefois les gestes d'hospitalité ne témoignent pas toujours d'un esprit charitable. Derrière eux se dissimule parfois une grande lâcheté. Dans les villages, les écarts et les fermes, lorsque des « individus » demandent à passer une nuit, ils indisposent et ils inquiètent. Dans certaines campagnes, le souvenir des « chauffeurs », brigands qui sillonnaient les campagnes et plaçaient leurs victimes dans l'âtre de la cheminée pour leur faire dire où ils cachaient leur argent, reste dans les mémoires particulièrement vivant. Aussi lorsqu'une « âme errante » frappe à la porte, quémande un morceau de pain ou le gîte, le premier mouvement est bien souvent de refuser, puis on se ravise, non pas par compassion, mais par crainte d'une vengeance. On prête à l'autre des sentiments haineux. La rumeur colporte que certains incendies de récoltes, voire même de maisons habitées, auraient pour origine le refus d'aider un misérable déguenillé. Plus tard encore, on dira d'eux : « Je ne les aime pas. » L'expression permet d'affirmer une hostilité radicale sans pour autant dire qu'on les hait. Le procédé d'euphémisation s'avère particulièrement efficace. En 1931, les populations craignent encore dans l'Oise les errants assimilés à des « bandits de grand chemin[19] ». De la sorte, le vagabond s'inscrit dans un dispositif qui intègre à la fois « la dangerosité » supposée et la réaction sociale qu'il suscite.

Ces « hommes de trop[20] » n'ont pas échappé aux hommes de lettres et aux chansonniers. Jules Renard, Jean Richepin, et bien d'autres évoquent les baladins, les « trimardeux » ou les nouveaux « gueux ». Guy de Maupassant, dans une nouvelle, restitue l'itinéraire d'un charpentier qui se trouve au chômage depuis plus de deux mois. Son livret est visé régulièrement, ses

17. Bernard Alexandre, *Le Horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 1988, p. 9-10.
18. *Le Matin*, *Le Petit Journal*, *Le Journal.*
19. Géo London, *Les grands procès de l'année 1931*, Paris, Éditions de France, 1932, p. 234.
20. Julie Damon, *Des hommes en trop. Essais sur le vagabondage et la mendicité*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1996, 132 p.

papiers sont en règle et ses références sont bonnes, mais impossible de se faire embaucher. Avant de commettre un vol pour manger, lorsque le charpentier cherchait de l'ouvrage, il est suspect et est emmené par deux gendarmes à la mairie d'un village pour n'avoir pas d'argent sur lui. Il a les traits d'un voyageur loqueteux en quête de travail qui ne peut-être qu'un misérable, un mendiant, un vagabond et un voleur. En effet, arrêté, alors qu'il n'a encore rien fait, il suscite « une haine allumée dans les yeux et une envie de lui jeter des pierres, de lui arracher la peau avec les ongles, de l'écraser sous leurs pieds. On se demandait s'il avait volé et s'il avait tué[21] ».

Tandis que Maurice Hallé donne ses lettres de noblesse à ceux qui parcourent « la grand'route et les chemins creux ». Gaston Couté, le poète beauceron qui se fera connaître à Montmartre, restitue les « crève-de-faim » et les « va-nu-pieds du grand chemin »[22]. Mais le plus souvent c'est la peur des « chemineux » qui domine, d'autant qu'ils sont aussi considérés comme des prédateurs sexuels, attendant de faire une rencontre pour passer à l'acte. Une chanson de la fin du XIX^e^ siècle qui adopte le point de vue du chemineux l'illustre :

> « Et quoiqu' j'soy pas appétissant
> Quand qu'on m'voit coumm'ça, en passant,
> Dans ma p'plur' qu'est pus qu'eun' guenille,
> Ej'men fous… à d'main coumme à d'main,
> Et gare aux fill's, le long du ch'min…
> Faura que j'mang' pisque j'ai faim ;
> J'veux eun' fille[23] ! »

Régulièrement, les régimes successifs ont voulu dénombrer, réduire, voire éradiquer le vagabondage et limiter la circulation des plus miséreux. En 1845, par exemple, un préfet décide de mettre un terme soudain, à partir du 1^er^ mai à la « déambulation chronique[24] ». Toutefois, du côté des autorités, il s'agissait sans doute non pas de contenir la mobilité et de fixer des populations mais d'enregistrer des groupes potentiellement dangereux : les chemineaux, les traîneux, et autres catégories devenues aujourd'hui les marginaux[25]. La marginalité sociale, même si l'expression n'existe pas encore, fait peur. Elle apparaît hideuse et repoussante. Elle est redécouverte régulièrement par les romanciers et les enquêteurs sociaux à la lisière des villes, dans les faubourgs ou les banlieues, dans les caves, les garnis, les passages, les milieux malfamés, échappant au contrôle des autorités, dans

21. Guy DE MAUPASSANT, « Le vagabond », *Le Horla*, Paris, Albin Michel, [1887], p. 221-240.
22. Gaston COUTÉ, *La chanson d'un gâs qu'a mal tourné*, Saint-Denis, Le vent du ch'min, 1976-1980 [1928], 5 vol.
23. Gaston COUTÉ, « La chanson de printemps du chemineux », *La chanson d'un gâs qu'a mal tourné*, *Œuvres complètes*, premier volume, Saint-Denis, Le vent du ch'min, 1976, p. 63.
24. Archives départementales des Yvelines, URA 15. Voir aussi pour 1855 et 1865, AN BB/30/384.
25. *Les marginaux et les autres*, présenté par Maurice Agulhon, *Mentalités. Histoire des cultures et des sociétés*, n° 4, 1990, 164 p.

leur double dimension sociale et spatiale. Toutefois, l'univers de la marge est celui de l'errance, des déplacements intermittents, des existences nomades opposées pendant très longtemps au monde fixe, rassurant et familier des sédentaires.

Dans les représentations collectives qui conditionnent les conduites à adopter, les errants, sont donc perçus comme des vagabonds prêts à commettre toutes sortes de méfaits. Leur état les prédispose à devenir des malfaiteurs et à s'engager dans la voie du crime. La « détestation » à leur égard vient le plus souvent de gestes minuscules : jardin potager en partie saccagé, disparition d'une chemise séchant sur une corde, poule enlevée de main d'homme, carreaux cassés, excréments laissés sur le pas de la porte, actes divers commis par des maraudeurs. Mais quand un crime surgit et qu'il est médiatisé, il bénéficie d'un impact considérable. Il semble donner raison aux sentiments hostiles. En 1868, le rapporteur du *Compte général de l'Administration de la justice criminelle* s'inquiète du nombre de délits associés à l'errance : la rupture de ban, la maraude et le vagabondage ont augmenté de près de 20 %. En 1871, des notables sont saisis d'effroi, les vagabonds aperçus ne sont-ils pas ces communards honnis qui viennent chercher refuge et se préparent à commettre toutes sortes d'exactions ? La même année, dans le bocage du Perche-Gouët, deux femmes sont assassinées, deux ans plus tard une autre femme et un enfant trouvent une mort violente dans le département d'Eure-et-Loir. Les soupçons se portent sur les vagabonds entraperçus qui sont soupçonnés et inquiétés. Les témoignages recueillis signalent des rôdeurs. Une simple remarque suffit à les envoyer en prison[26]. La justice semblait avoir trouvé des coupables idéals. Du côté des publications savantes, la *Revue pénitentiaire et de droit pénal* s'intéresse, à plusieurs reprises, au vagabondage dans les campagnes, notamment en 1895, 1896 et 1898. Dans le sillage de ces travaux, Émile Fourquet consacre, lui, en 1908, une étude entière aux vagabonds criminels[27]. L'aversion pour le vagabond isolé menaçant des enfants se trouve ainsi justifiée. Une caution savante est donnée aux préjugés. Vacher l'éventreur en 1896 ou Soleihand en 1907, sont les auteurs d'épouvantables crimes sexuels. Ce sont véritablement pour les experts psychiatres et l'opinion publique des « êtres sataniques » ou des individus déclarés responsables mais guidés par « un impérieux appétit de la jouissance », que l'on repousse de toute son âme. L'amalgame avec l'ensemble des vagabonds des campagnes est fait[28]. Tous les vagabonds ne sont-ils pas en puissance des « anarchistes de Dieu » ? auteurs de crimes abominables, faisant subir toutes sortes

26. Jean-Claude Farcy, *Meurtre au Bocage. L'affaire Poirier (1871-1874)*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 2013, p. 146-159.
27. Émile Fourquet, *Les vagabonds. Les vagabonds criminels. Le Problème du vagabondage*, Paris, Marchal et Billard, 1908.
28. A. Bepard, alors député de l'Ain, signe une contribution intitulée « Le vagabondage en France », Alexandre Lacassagne, *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*, Lyon, 1899, p. 152-166.

d'horreurs à leur victime ? Vacher est à l'origine de la définition du crime sadique. Soleihand met un coup d'arrêt à la campagne des abolitionnistes. Tous les deux sont des monstres sociaux. Dans ce contexte, les autorités, avec la caution de médecins et de juristes, ont pu procéder plus aisément à une sorte de grand enfermement des vagabonds entre 1880 et 1910. Les effets d'annonce – des chiffres fantastiques sont parfois lancés dans la presse – et les arrestations se multiplient, donnant ainsi une visibilité aux fauteurs potentiels de troubles. La presse à grand tirage, mais aussi une livraison de la revue *Le Droit* du 5 octobre 1899 soulignent son ampleur, entre 400 000 et un million de « déracinés » ou d'errants. Certains sont des « soldats du désespoir », des « réfractaires », des « êtres dégradés » descendus au dernier degré de l'abjection et prêt à commettre toutes sortes d'infractions avec leurs « souliers qui baillent », leurs vêtements « luisant de crasse et d'usure ». À plusieurs reprises des arrestations massives ont lieu[29]. En 1907, il s'agit d'une véritable rafle.

Après la Grande Guerre, les crimes commis contre les enfants dont les vagabonds sont tenus responsables sont plus discrets dans les colonnes de la presse populaire. Toutefois, en 1930, le « martyre de la petite Nicole Marescot » fait l'objet d'un traitement journalistique important. Le procès s'ouvre en 1930 dans l'enceinte de la cour d'assises de la Haute-Marne et suscite une émotion considérable. À Chaumont, un public impressionnant s'est déplacé pour voir juger celui qui « désœuvré, traînant la savate, à l'affût d'une aubaine » est l'auteur d'un crime innommable. L'accusé déjà connu n'a-t-il pas des « yeux sournois » qui laissent filtrer des « éclairs furtifs » ? N'aperçoit-on pas sur ses lèvres un « irritant sourire de supériorité » ? Les soixante-quatorze témoins entendus, dont des fillettes et des médecins légistes, les débats qui voisinent avec le huis clos, la foule à l'extérieur du palais qui reste calme mais dont la présence donne une atmosphère singulière aux débats contribuent à rendre de plus en plus haïssable le jeune homme qui ne ressemble pas à un monstre. Et pourtant, arrêté le lendemain de la disparition de la fillette « plusieurs témoins l'ont vu emmener l'enfant ; l'un d'eux l'a aperçu vers quatre heures de l'après-midi, la conduisant dans le vallon boisé de la Suze. Ensuite, il ne fut plus revu qu'à cinq heures et demie, mais seul, de l'autre côté de la vallée[30] ». À lui seul, il représente tous les « sans domicile certain ». À travers lui l'inquiétude diffuse peut se fixer sur une figure haïssable et condamner les itinérants. Le procès n'apporte pas la satisfaction souhaitée car malgré le verdict une partie de l'opinion voudrait davantage, elle rêve de supplices interminables qui feraient expier dans la douleur le coupable. Pour elle, la sanction sera toujours trop douce

29. Jean-François Wagniart, *Le vagabond à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, coll. « Socio-Histoires », 1999, p. 115-142 et André Gueslin, *D'ailleurs et de nulle part. Mendiants, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen-Âge*, Paris, Fayard, coll. « Histoire », 2013, 520 p.

30. Géo London, *Les grands procès de l'année 1930*, Paris, Éditions de France, 1931, p. 221-257.

et quelques-uns rêve de se venger sur les prochains itinérants qui payeront pour ce crime et pour tous les autres à venir.

Rares sont les vagabonds à se retrouver dans le box des accusés. Ils fréquentent plutôt le banc de la correctionnelle ou celui du tribunal de simple police, mais peu importe. Les opinions publiques voient en lui depuis le début du XIXe siècle un être imprévisible, perpétuellement engourdi, incapable de la moindre initiative, mais susceptible de provoquer le désespoir des familles. Si les discours médicaux de la Belle Époque en font des malades du cerveau, atteints d'automatisme ambulatoire, ou des vagabonds impulsifs [31], ils restent des individus répugnants. Ils font peur et sont haïs à cause de cela. Dans l'Ouest, et en particulier en Bretagne, les voyageurs observent depuis longtemps une cohue de mendiants et de vagabonds. Un visiteur alsacien, sur la route de Morlaix ne voit qu'une « foule de malingreux couverts de guenilles[32] ». Les témoignages semblables et le simple spectacle de la grande pauvreté qui se lit dans les physionomies et les vêtements suffisent à provoquer un mouvement de rejet. Ceux qui font cette expérience n'éprouvent ni émerveillement ni admiration, mais une sorte de malaise. L'autre, par sa simple présence, devient détestable.

Les cibles de la haine

La dimension politique du vagabond se retrouve plutôt chez les jeunes hommes qui refusent la discipline du « bagne industriel » ou qui ne veulent pas travailler. La IIIe République, montre une forme de conflit qui consiste à « protester avec ses pieds ». Dans certaines professions, notamment l'imprimerie parisienne, le phénomène qui concerne un personnel jeune et qualifié a pris de l'ampleur. À la fin du XIXe siècle, le philosophe Alfred Fouillée, auteur d'un livre sur la *Psychologie du peuple français*, s'attache, dans une enquête postérieure, à restituer l'itinéraire d'un jeune ouvrier compositeur qui travaille dans une grande imprimerie parisienne. Il y reste huit jours, demande son « bordereau » pour prendre part « à une fête quelconque ». Comme il loge en garni, il déménage aussitôt, puis au bout de quelques jours, il vient à nouveau proposer ses services dans une autre imprimerie qui a vraiment besoin de ses compétences et souhaiterait se l'attacher. Mais le jeune ouvrier cherche avant tout « sa liberté[33] » et dans l'immédiat n'envisage pas une autre existence. Cette mobilité permanente ou saisonnière, cette rotation des effectifs se retrouve aussi dans d'autres secteurs d'activité.

31. Henri-Barthélémy GÉHIN, *Automatisme ambulatoire*, thèse de médecine, Bordeaux, A. de Lanefranque, 1892, 106 p. Voir aussi Jean-Claude BEAUNE, *Le vagabond et la machine. Essai sur l'automatisme ambulatoire, médecine, technique et société (1880-1910)*, Paris, Champ Vallon, 1983, 397 p.
32. Cité par Guy HAUDEBOURG, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIXe siècle*, Rennes, PUR, 1998, p. 61.
33. Henri JOLY, *La France criminelle*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1889, p. 312-313.

Si le cas des ouvriers paysans, notamment des mineurs-paysans est connu[34], il existe encore de nombreuses autres situations. Patrick Fridenson donne l'exemple d'une usine de produits en caoutchouc dans le Loiret : à partir de 1922 « 55 % des ouvriers s'en vont au cours de la première année suivant leur embauche, 67 % avant deux ans et 80 % avant cinq ans ». De la sorte, quelle que soit la manière de lire les chiffres obtenus, il s'avère bien qu'à l'usine de Chalette « l'instabilité des ouvriers étrangers est plus grande encore que celle des Français[35] ». Ce groupe, composite et variable, se confond souvent avec les « trimardeurs » et les « baladins ». Un peu partout, ils sont l'objet d'une admiration secrète ou d'un rejet haineux car ils refusent de partager les valeurs dominantes. Ils ont adopté un mode de vie qui est l'opposé de celui de la majorité. On les retrouve dans les chansons, dans les vignettes de la presse satirique, dans les colonnes de la presse populaire, mais aussi bien sûr dans les livraisons de revues savantes. Parmi les premiers, on trouve ceux qui ne veulent pas travailler et adoptent l'attitude du lézard : « Ej' j'suis libe, ej'nage / Au dehors, / Ej' vas sous les aspins, aux buttes, / Là j'allonge' mes flûtes / Et j'm'endors[36]. » Les oisifs, les paresseux, les vicieux qui ne travaillent pas sont mis à l'index.

Le trimardeur incarne la posture du refus. Quand il est jeune, il fait « horreur »[37] et le vagabondage juvénile, celui des filles comme celui des garçons, occupe une place de plus en plus grande dans le discours public et les politiques pénales[38]. En 1851, Édouard Ducpétiaux est sans le doute le premier à s'intéresser au vagabondage des enfants dans six pays européens. Par la suite, Gabriel d'Haussonville s'intéresse à la crise de l'apprentissage industriel (1878) et au vagabondage des garçons, tandis qu'en 1899, Jean Hélie est le premier à soutenir une thèse sur le vagabondage des enfants[39]. Il faut les enfermer et les rééduquer, dans des colonies pénitentiaires que l'on qualifiera de bagnes pour enfants dans les campagnes de presse de l'entre-deux-guerres. La loi du 24 mars 1921 traite du vagabondage des mineurs et donne lieu à une abondante production discursive de la part de juristes et

34. Rolande Trempé, *Les mineurs de Carmaux, 1848-1914*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, t. I, 503 p. et t. II, 1 002 p.
35. Patrick Fridenson, « Le conflit social », André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de France*, volume dirigé par Jacques Julliard, *L'État et les conflits*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 372-373.
36. Aristide Bruant, « Lézard », *Dans la rue : chansons et monologues*, dessins de Steinlen, Paris, Aristide Bruant, p. 201
37. Michelle Perrot, « La fin des vagabonds », *L'Histoire*, n° 3, juillet-août 1978, repris dans *Les ombres de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2001, p. 332.
38. Pour une mise en perspective, voir notamment Jean-Jacques Yvorel, « Vagabondage des mineurs et politique pénale en France de la Restauration à la République des Ducs », Jean-Claude Caron, Annie Stora-Lamarre et Jean-Jacques Yvorel (dir.), *Les âmes mal nées. Jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe, XIXe-XXIe siècles*, Besançon, Presses universitaire de Franche-Comté, 2008, p. 63-83.
39. Jean Hélie, *Le vagabondage des mineurs*, thèse de doctorat, Droit, Paris, Soudée et Colin, 1899, 352 p.

de médecins[40]. Dissertations théoriques et pratiques, commentaires, contributions, analyses, thèses, se succèdent. Elles abordent la prostitution des jeunes vagabonds, la question du travail de la clinique de neuropsychiatrie et portent un intérêt particulier à l'enfance coupable. Le jeune vagabond cristallise désormais l'attention. Quelques-uns voudraient rendre un jeune homme et un citoyen à la société en prenant des mesures appropriées, d'autres voudraient les soigner, quelques-uns pensent que rien n'est possible et qu'ils n'ont que le sort qu'ils méritent en suscitant l'hostilité et des sentiments de vengeance. La presse spécialisée et la caricature se mettent à l'unisson et construisent, en deçà des statistiques disponibles, des personnages souffreteux, désarmant de cynisme et particulièrement haïssables, car ils sont capables de tuer et de supplicier des inconnus. Un dessinateur montre ainsi, en 1912, dans le journal *Le Rire*, deux gamins, l'un est dressé sur une borne kilométrique, un long couteau effilé dans une main, attendant en compagnie d'un camarade, le prochain passant pour le « seriner » et s'emparer de son argent.

Quant au vagabond adulte, il perd progressivement de son importance. Si Fernand Chanteau en fait en 1899 une « plaie sociale », Armand Pagnier en 1906 un « déchet social[41] », Fernand Dubief en 1911 un « problème social[42] », il est, globalement, sauf exception notoire et effrayante, de moins en moins perçu comme animé par un esprit de violence et d'aventure. Dans cette abondante littérature, il devient après la Première Guerre mondiale le « clochard[43] ». En 1929, la première édition du *Larousse du XX^e^ siècle* en six volumes, sous la direction de Paul Augé, le définit rapidement. Le clochard a droit à deux lignes. Présenté comme « celui qui va clochant, clopin-clopant », il est bien « celui qui erre sans feu ni lieu »[44]. Le clochard, c'est aussi un personnage de la littérature prolétarienne qui au port de charbon de la Villette côtoie les débardeurs et les poissonnières[45]. Le clochard, c'est encore le « mangeux d'pain » : « Hé ben, voui, c'est moué, l'Saint-Feignant / Qu'ia jamais ren foutu d'sa vie, / Et qui ; j'vous l'jure, a pas envie / D'commencer d'travailler maint'nant. / Qu'j'aill', par la grand'route ou les rottes / J'mange et j'marche, sans méchigner ; / Dam', moué, j'suis l'mangeux d'pain gangné / Par les autres[46]. » Le personnage du clochard n'inspire ni la pitié ni la peur. Il est détesté pour une autre raison, car il ne

40. Voir par exemple, Albert Dussenty, *Le vagabondage des mineurs*, thèse de doctorat, Droit, Toulouse, Impr. Régionale, 1938, 160 p.
41. Alexandre Pagnier, *Du vagabondage et des vagabonds, étude psychologique, sociologique et médico-légale*, thèse de médecine, Lyon, A. Storck, 1906, 227 p.
42. Fernand Dubief, *La question du vagabondage*, Paris, Fasquelles, 1911, 338 p.
43. La thèse d'Alexandre Vexiard, *Introduction à la sociologie du vagabondage*, est plus tardive, Paris, M. Rivière, 1956, 247 p.
44. Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e^ siècle*, t. 2, Paris, Larousse, 1865, p. 307.
45. Tristan Rémy, *Sainte-Marie-des-Flots*, Paris, Valois, 1932, 271 p.
46. Maurice Hallé, « L'mangeux d'pain Gangné », *Par la grand'route et les chemins creux*, Paris-Montmartre, Éditions de la Vache enragée, 1921, p. 71.

s'échine pas à travailler. Il ressemble aux embusqués de la Première Guerre mondiale, restés à l'arrière du front et profitant des avantages que l'existence peut procurer. Il semble se moquer de tous ceux qui sont astreints à gagner leur vie, qu'ils soient ouvriers d'usine, employés, crieurs de journaux, domestiques de ferme. Mais lorsqu'il se retrouve dans le « box des captifs », il est plus proche du vieux mendiant qui semble hésiter entre la prison et l'asile de nuit que du jeune révolté qui ne vit qu'en se cachant, préférant mener une existence libre et erratique. Jugés par groupe, placé « en chapelet, en brochette » parmi d'autres justiciables, on le reconnaît presque aussitôt : « un vagabond barbu qui fait penser à Tolstoï et à Gorki[47] ».

Migrants et immigrants

À la fin des années 1880, on assiste à un changement important. La question de l'immigration surgit sur la scène nationale comme l'ont montré Gérard Noiriel puis Vincent Viet[48]. La figure de l'étranger n'était pas absente du débat, elle a même occupé une place non négligeable dans les débats de la Révolution française, mais le migrant étranger prend désormais une place singulière. Les perceptions des hommes et des femmes du passé sont parfois éloignées des résultats auxquelles parviennent les recherches les plus récentes. En effet, ces dernières constatent des phénomènes d'hybridation, une présence féminine importante à partir du XIX^e^ siècle, des déplacements d'étudiants et de commerçants, donc une immigration variée et complexe. Mais dans l'ensemble, les perceptions sont différentes, du moins telles qu'elles apparaissent dans les conversations, les confidences recueillies, les témoignages, la littérature et la presse. En effet, l'ébranlement des campagnes, les débuts de l'industrialisation, l'accélération de l'urbanisation imposent sur la scène nationale la figure du migrant qui relève bien de la construction d'un imaginaire social. Il est à la fois un « type » et une réalité historique. Des observateurs le présentent volontiers le visage ravagé, sillonné de rides profondes, tant l'étude d'un individu passe par la description d'un homme marqué, en désaccord avec le monde ambiant. Aussi ouvriers belges et italiens sollicités lorsque l'agriculture commence à manquer bras ne sont pas l'objet d'une hostilité particulière, ils sont fondus dans la catégorie des ouvriers migrants en quête de travail. Au mitan du XIX^e^ siècle, un marchand de vin établi dans les grandes plaines de l'Île-de-France, déclare : « Je vis entrer dans mon cabaret onze individus que je connaissais de vue seulement comme ayant l'habitude de les voir chaque année[49]. » Il s'agit d'ouvriers belges en quête d'ouvrage pendant l'été et qui

47. Léon Werth, « Correctionnelle », *Cour d'assises*, Paris, Éditions Rieder, 1932, p. 15.
48. Gérard Noiriel, *Immigration en France, antisémitisme et racisme en France (XIX^e^-XX^e^ siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, 717 p.
49. Archives départementales des Yvelines, 16 M 40 et 3 U 0473.

reviennent régulièrement. Si le recensement de 1851 comptabilise un peu plus de 380 000 personnes nées à l'extérieur des frontières, elles ne sont pas en soi l'objet d'un ostracisme particulier.

L'étranger, c'est avant tout celui qui n'est pas du village ou du quartier, peu importe d'où il vient. À partir du Second Empire, au temps de la prospérité retrouvée, les fermiers ont recours plus fréquemment à une main-d'œuvre étrangère à qui l'on reproche de ne pas maîtriser la langue ou de s'exprimer de manière singulière. Par exemple, dans l'arrondissement de Mantes, les Belges et les Bretons sont employés aux travaux de la moisson, quelques Suisses trouvent de l'embauche comme vachers, les bineurs viennent du Nord, du Pas-de-Calais, de la Sarthe ou encore de la Mayenne[50], mais ce sont aussi les plus organisés. En août 1854, vingt-six ouvriers belges embauchés dans le canton de Boissy-Saint-léger refusent « d'exécuter les travaux » et demandent une augmentation de salaire ; ailleurs d'autres refusent de « couper les grains ». Une telle attitude provoque ici ou là, de la part de gros fermiers, des mouvements d'humeur portés par un sentiment haineux à leurs égards. Pris par l'urgence, ils ne peuvent faire autrement que de les écouter alors qu'ils ne songent qu'à faire intervenir la gendarmerie. Un fermier important et respectable se laisse aller, il voudrait conduire les « cochons baladeurs » à l'abattoir[51].

Abel Châtelain avait donné un schéma simplifié des déplacements de population résumant ainsi des années d'enquête : « Avant le milieu du XIX^e^ siècle : les migrations saisonnières freinent l'exode. Milieu du XIX^e^ siècle-milieu du XX^e^ siècle : les migrations ne peuvent rien contre l'exode[52]. » Tandis que les villages se dépeuplent, les migrants côtoient les immigrants. Dans le même temps, les enquêtes enregistrent les langues et les patois. Les résultats étonnent et inquiètent. Près de 25 % de la population ne parleraient pas français, on y entendrait des « langues à foison ». Et puis, par glissement progressif on en vient à dire que les migrants de toutes régions et de toutes nationalités sont davantage délinquants que les sédentaires. En 1886, tandis que le recensement indique que l'immigration étrangère a triplé, Yvernès le responsable du *Compte général de l'administration de la justice criminelle* donne des statistiques par nationalité. La réception s'avère discrète, l'étude ne suscite guère de réaction et le tableau donné n'est pas l'objet de critiques, de la part des spécialistes, sur la méthode et les catégories retenues. Selon lui, « parmi les étrangers immigrés, la criminalité est quatre fois plus forte que chez nos nationaux[53] ». En 1888, des chiffres sont

50. Henri BAUDRILLART, *La Population de la France*, Paris, Guillaumin et Cie, 1888, p. 575.
51. Ronald HUBSCHER et Jean-Claude FARCY (dir.), *La Moisson des Autres*, Paris, Créaphis, coll. « Rencontres à Royaumont », 1996, p. 238.
52. Abel CHÂTELAIN, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914. Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes française au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle*, Lyon, PUL, p. 1105.
53. *Bulletin de l'Institut international de statistique*, Rome, 1888, p. 77.

lancés, on trouverait plus de criminels chez les Espagnols, dans la proportion de vingt-trois pour mille, puis viennent les Suisses, les Italiens et enfin les Belges. Ils ne sont pas bien sûr des vagabonds, même s'ils fournissent aussi un contingent à l'errance, mais désormais le regard porté sur l'étranger change en profondeur[54]. Ils sont à leur tour l'objet d'une sourde hostilité, presque à bas bruit et inaperçu. Ils suscitent les mêmes sentiments que les vagabonds et provoquent, une sorte de « prévention populaire ».

Le « massacre lâche » des étrangers

Pour Henri Joly, qui intitule une de ses études « Les étrangers chez nous », nul doute que le portrait type correspond à celui d'un ouvrier vénal, peu sympathique par nature et qui provoque des inimitiés et des jalousies :

> « ils vont d'un chantier de travail dans un autre, d'un atelier dans un autre, uniquement guidés par la préoccupation toute individuelle de gagner de l'argent ou d'échapper à des reproches qui les inquiètent. Au lieu d'avoir deux centres de ralliement, ils n'en ont plus du tout. Ils ont quitté l'ancienne patrie, et ils n'aiment pas encore la nouvelle où leur accroissement prodigieux et les conditions de travail qu'ils acceptent, soulèvent depuis quelque temps contre eux les défiances et même les haines[55]. »

Une présence massive, l'acceptation de salaires plus bas, de journées plus longues, de travaux plus pénibles, tout cela en ferait ainsi des personnages peu recommandables. Sans le dire la haine change de registre, elle n'est plus celle d'un ensemble de population confrontée à la mobilité, mais celle des travailleurs entrés en concurrence sur le marché du travail. À partir des années 1880 la xénophobie connaît un important mouvement d'intensification. Les ouvriers étrangers représentent le tiers de la classe ouvrière, mais désormais les liens, parfois fraternels, peuvent aussi se tendre et laisser la place à une sourde hostilité, voire à une « haine ordinaire » comme à Ravières, dans l'Yonne, en 1880 entre ouvriers français et italiens[56].

La xénophobie, composante du mouvement ouvrier prend des « formes graves », c'est-à-dire que sur les lieux de travail des violences hostiles mobilisant des groupes importants contre des travailleurs étrangers souvent sans grande qualification[57]. Le massacre d'Aigues-Mortes, en 1893, symbolise la tendance lourde qui se manifeste. Sans doute, pour la restituer, importe-t-il de reprendre les comptes-rendus du procès qui ont largement contribué à

54. Voir, pour le tournant « 1900 », Gérard NOIRIEL, *Gens d'ici venus d'ailleurs : la France de l'immigration, 1900 à nos jours*, Paris, Éditions du Chêne, 2004, 294 p.
55. Henri JOLY, « Les étrangers chez nous », *La France criminelle*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1889, p. 63-64.
56. Laurent DORNEL, « Chronique de la haine ordinaire. Une rixe entre ouvriers français et ouvriers italien, à Ravières (Yonne), en 1880 », *Diasporas*, nº 10, 2007, p. 105-111.
57. Voir Laurent DORNEL, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris, Hachette Littérature, 2004.

les populariser auprès de l'opinion publique formée par les lecteurs[58]. La Compagnie des Salins du Midi employait environ 1 200 ouvriers pour battre et transporter le sel. Elle exploitait deux salins à environ cinq kilomètres d'Aigues-Morte, la Fangouse et la Gourjouse, éloignée d'un kilomètre. Les ouvriers étaient soit des journaliers, payés donc à la journée, soit du personnel recruté par un chef de chantier qui recevait de la compagnie une somme forfaitaire qu'elle partageait ensuite entre les hommes d'une même « bricole », c'est-à-dire d'un même chantier. Les rémunérations étaient élevées et l'on parle de « haute paye ». Albert Bataille précise en 1893, pour ce travail particulièrement pénible et qui ne dure que quelques semaines, qu'« on embauche une foule de journaliers sans emploi, venus de tous les coins de la régions, qu'on appelle dans le pays des trimardeurs. C'est une population peu recommandable[59] ». Le 15 août, reproches, irritations, récriminations prennent une vive tournure au sein d'une « bricole », et opposent ouvriers français et italiens au sujet de la part effective de chacun à un travail dont « le produit doit être réparti par tête ». Le ramassage de sel était considéré comme plus facile que le transport de sel. Il fallait en effet charger des brouettes de 100 kg sur une longue distance, mais les ouvriers français se voyaient reprocher de charger moins lourdement les brouettes tout en gagnant la même somme, car le « partage des bénéfices » était le même pour tous. Toutefois, lors du procès d'autres « causes » seront évoquées. Un ouvrier italien relate que « l'échauffourée » a commencé parce que « deux de ses compatriotes » auraient lavé du linge dans un tonneau d'eau potable. Un autre vient confier que c'est parce que l'un aurait été « heurté méchamment avec une brouette ».

Pendant la sieste, des ouvriers italiens se retrouvent, discutent et décident de « tomber » sur les Français. Conduits par Giovani Giordino, armés de pelles et de couteaux, ils poursuivent une vingtaine d'ouvriers français jusqu'à Aigues-Mortes. Cinq ou sept d'entre eux, blessés à coups de bâton ou de pierre, sont les témoins vivants de l'algarade. Dans la ville, le bruit qui coure circule dans les quartiers et les cafés et le soir « des clameurs de vengeance s'élevèrent de toutes parts ». À leur tour, les ouvriers italiens, présents dans la cité sont « pourchassés », les gendarmes et les douaniers assurent leur protection et tentent de contenir « l'exaspération de la foule ». Le lendemain, le 17, le préfet du Gard donne des gages pour rétablir le calme. Dans la ville, place Saint-Louis, trente-cinq Italiens, relate le juge de paix, étaient enfermés depuis la veille dans une boulangerie. Le jour venu, « à l'arrivée du préfet, nous parvînmes enfin à [les] faire sortir et à les conduire douze par douze dans de grands omnibus à la gare ». Toutefois,

58. Le très beau livre de Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens : Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2009, 294 p., n'utilise pas cette source, permettant à l'analyse ci-dessous de proposer un angle inédit.

59. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de l'année 1893*, Paris, E. Dentu, 1894, p. 452-453.

tandis que la gendarmerie conduit quatre-vingt ouvriers italiens de la Fangouse vers la gare « une bande de trois cents individus, armés de pelles, de bâtons, de branches d'arbres » arrivent à mi chemin et les encercle. Les gendarmes les font entrer dans une maison aussitôt assiégée. La foule brise les fenêtres « à coups de pavés », puis démolit littéralement le toit en faisant tomber « une grêle de pierres et de tuiles ». Après une accalmie, le capitaine obtient une sorte de paix provisoire, reprend la route mais parvenu presque sous les remparts de la cité, une « nouvelle bande » qui s'était formée dans la ville, également armée, de fusils, de fourches, de pelles, précédée d'un drapeau rouge et d'un tambour, se rue à leur rencontre.

La troupe prise des deux côtés est assaillie, débordée, emportée et « ce fut un véritable massacre ! À chaque pas de nouveaux blessés tombaient ensanglantés ». Le préfet, les gendarmes et les Italiens trouvent refuge dans la tour de Constance, puis tandis que des renforts arrivent, une batterie d'artillerie et 250 hommes d'infanterie, les ouvriers italiens valides sont mis dans un train à destination de Marseille. Sur le terrain, la comptabilité macabre peut commencer : huit morts et vingt blessés. Mais lors de l'instruction comme lors du procès, il était impossible de poursuivre et de juger toute la foule[60]. Les prises de position dans l'espace public ne sont pas unanimes. Dans un cas, il s'agit d'une « collision sanglante », dans un autre d'une « bagarre », dans un troisième d'une « chasse à l'homme », dans un quatrième d'« une épouvantable rixe », dans un cinquième d'« effroyables représailles ». Au-delà des appréciations et des récits, un élément transparaît : il s'agit bien d'une sorte de défoulement collectif guidé par la haine. Allumée par un prétexte dérisoire, cette dernière connaît une véritable « flambée ». Et pendant deux jours les esprits sont « embrasés ». Les récits de la mise à mort sont terribles. Le juge de paix décrit de manière minimaliste la scène : « les gendarmes faisant aux Italiens restés debout un rempart de leur corps », mais « un Italien fut assommé, il est mort quinze jours plus tard de tétanos. D'autres furent tués à coups de fusil ou noyés ». Un témoin, étudiant, loue l'action des gendarmes tout en se demandant ce qu'ils pouvaient faire contre le nombre ? et d'ajouter : « J'ai vu plusieurs Italiens tombés ensanglantés, frappés de coups de feu à la tête. Il y avait parmi ces assassins, un grand individu porteur d'une chemise rouge et coiffé d'un chapeau à larges bords. Celui-ci était un étranger à Aigues-Mortes ; personne ne le connaissait. Après avoir tiré, il a disparu dans la foule[61]. » Dans un autre récit des événements sanglants, une nouvelle figure s'impose, celle d'un sinistre personnage ; débraillé, le pantalon tombant en loques, se faisant appeler Kroumir, armé d'un énorme gourdin : « C'était un manche de pelle gros comme le poignet, une arme terrible ! Les deux Italiens que le

60. Scipio SIGHELE, *La foule criminelle : essai de psychologie collective*, Paris, F. Alcan, 1901 (2e éd.), p. 230.
61. Albert BATAILLE, *Causes criminelles et mondaines de l'année 1893*, *op. cit.*, p. 462

Kroumir a ainsi assommés râlaient déjà, le sang leur sortait par le nez et les oreilles. Pour moi, le Kroumir n'avait qu'une pensée : les achever ! »

La haine horizontale

Le portrait des accusés au nombre de dix-sept, seize Français et un Italien, jugés par la cour d'assises de la Charente, dessine un monde interlope, inquiétant et particulièrement haïssable. Pour la plupart, ce sont « des individus de mauvaise mine, débraillées, avec des chemises de couleur et des vestons de velours à côtes ». Quelques-uns avaient déjà été condamnés ; douze n'avaient pas de domicile fixe. À de multiples reprises, il est affirmé que ceux qui se retrouvent dans le box des accusés sont des gens sans aveu, un repris de justice condamné pour outrage public à la pudeur, mendicité et vagabondage, on trouve aussi « un gamin de Paris », c'est-à-dire un adolescent « à la figure éveillée et mutine » qui la nuit excitait la foule, disant qu'il fallait enfoncer la porte et égorger les prisonniers[62]. Le verdict fit scandale. Sans doute terrorisés, les douze jurés qui ont délibéré à Angoulême, ont acquitté l'ensemble de ceux qui avaient fait preuve de « sauvagerie », qui avait « abaissé et relevé alternativement un marteau », frappant des blessés à l'aide de matraque, les précipitant dans des fossés. Une partie de l'assistance semble tétanisée par l'annonce de cette décision « stupéfiante », tandis que « quelques voyous applaudissent au fond de l'auditoire ». Rares cependant sont ceux qui osent affirmer publiquement qu'il s'agit d'un « verdict injustifiable[63] ». Le massacre reste donc impuni, mais seuls les jurés, du moins dans la plupart des périodiques, portent la responsabilité de cette décision incompréhensible et « déplorable[64] ».

Au total, s'il s'agit bien d'un crime de haine, celui-ci est dû à une figure collective, celle des « meneurs de l'émeute » qui se sont présentés comme les « vengeurs des intérêts français », alors que ce n'étaient que des « vagabonds » qui ont obéi à leur « instinct du mal ». De la sorte, « ils n'ont aucun droit à invoquer, comme excuse, la concurrence internationale du travail ! » En effet, « cette bande d'individus qui ne vivent d'ordinaire que de rapines ne l'a jamais eue[65] ! » Dans la plupart des prises de position, le massacre, aussi horrible soit-il, devient lumineux, il s'agit d'une action conduite par un petit groupe de « rôdeurs de route » qui fracassent des crânes, assomment mortellement des malheureux. Cette version majoritaire permet de dédouaner la « véritable population » d'Aigues-Mortes qui ne peut être tenue pour responsable des « abomi-

62. *Idem*, p. 452-464.
63. Gabriel TARDE, « Les crimes de haine », *Archives d'Anthropologie criminelle, de criminologie et de psychopathologie normale et pathologique*, Lyon, p. 248.
64. Voir aussi José CUBÉRO, *Nationalistes et Étrangers. Le Massacre d'Aigues-Mortes (1893)*, Paris, Imago, 1996, 254 p.
65. Albert BATAILLE, *Causes criminelles et mondaines de l'année 1893*, *op. cit.*, p. 473.

nables attentats du 17 août. Une fois l'élan donné, elle a suivi avec la cruauté sauvage des foules qui flairent le sang[66] ». Au-delà de l'émotion provoquée sur les scènes nationale et internationale, la dimension raciste disparaît et la réflexion sur l'assassinat haineux se trouve à son tour volatilisée. Personne, en effet, ne semble véritablement s'étonner. Les commentateurs donnent le sentiment d'accepter cet « accès de violence » sans trop poser de question[67]. Gabriel Tarde, toutefois, y voit une illustration de la haine horizontale puisque « ici et là on voit des ouvriers se haïr entre eux autant et plus qu'ils haïssent leurs patrons ». Cette haine, il l'aperçoit fréquemment entre « ouvriers syndiqués et ouvriers non syndiqués, entre grévistes et non grévistes », ou bien entre « ouvriers de nationalité différentes »[68]. Le massacre est donc un crime de foule, assemblage de passions surexistées. Chaque personne prise séparément n'aurait rien commis, mais réunies, elles forment une « tourbe » prête à se saisir du moindre prétexte pour commettre un « carnage lâche et féroce ».

À la fin du XIX^e^ siècle, tandis que la crise économique devient effective, les tensions, les insultes et des gestes à caractère xénophobes se multiplient[69], débordent les frontières du monde ouvrier, connaissent une traduction sociale et deviennent une composante du débat parlementaire qui s'exprime par des lois et des décrets, notamment l'obligation faite aux étrangers de s'inscrire dès 1893 sur un registre spécial, mais pour l'essentiel, comme pendant l'entre-deux-guerres, le migrant reste donc le trimardeur, le « baladeur » ou encore le rôdeur venant grossir les rangs des citadins et qui n'a pas « l'droit d'sasseoir » ou « d'roupiller » où cela lui plaît. Au début du XX^e^ siècle, poètes et dessinateurs insistent sur le fait que la société est devenue particulièrement sévère avec les miséreux en circulation. Des poèmes, des contes et des dessins mettent en scène « l'trimardeuur galiléen », c'est-à-dire « l'Homm'Bleu qui marchait su' la mer », autrement dit Jésus. Revenu parmi les hommes, il ne serait pas reconnu, trouverait que le monde n'a guère connu d'amélioration et qu'il serait emprisonné ou se laisserait dépérir de dégoût[70]. Dans les années vingt, si des conflits, des gestes et des paroles hostiles peuvent être enregistrés, ils n'ont pas la même intensité[71]. Toutefois, au tournant des années 1930, tandis que la France devient le premier pays d'immigration, quelques ouvrages s'attardent sur

66. *Idem*, p. 463.
67. José Cubéro, « Du massacre d'Aigues-Mortes au procès d'Angoulême (1893) », *Revue de la Société internationale d'histoire de la profession d'avocat*, 1996, n° 8, p. 65-95.
68. Gabriel Tarde, « Les crimes de haine », *op. cit.*, p. 245-246.
69. Nous reviendrons sur ces aspects plus loin lorsque sera abordée la question de l'instrumentalisation des sentiments haineux.
70. Voir par exemple, Jehan Rictus, « Le revenant », *Les Soliloques du pauvre*, Paris, Eugène Rey, 1903, p. 93-146.
71. Laurent Dornel, « Les mouvements xénophobes (années 1880-1930) », Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 302.

la délinquance des étrangers. Et comme Yvernes à la fin du XIXe siècle, les producteurs de statistiques affirment qu'elle se situe à un très haut niveau, elle serait trois fois supérieure à la moyenne. La thèse de Georges Mauco, distinguée par *Candide* est symptomatique d'une autre façon de stigmatiser, voire de contribuer à susciter des mouvements agressifs d'hostilité. Un chapitre est consacré à la délinquance des étrangers. Si la haine a besoin de mûrir, écrits et statistiques lui donnent une caution, distinguant, plus tardivement, les réfugiés et les étrangers, introduisant des différences entre l'immigration recherchée et celle qui s'est invitée et imposée[72]. Pour autant, un autre sentiment haineux, plus diffus, prend pour cibles les « avantages » dont profitent les étrangers, privant ainsi les « nationaux » de ressources alors que la crise les frappe de plus en plus durement[73].

Bohémiens et romanichels

Parmi les itinérants qui parcourent la France ou qui « essaiment », une catégorie a été l'objet d'une forte réaction de rejet, unissant parfois des populations locales aux autorités dans un mouvement haineux visant à les contrôler, à les parquer, voire à les envoyer au-delà des frontières : les bohémiens. Ils remplissent le rôle de bouc émissaire et cristallisent les ressentiments. Ils sont aussi une cible commode permettant d'extérioriser des peurs diverses à l'aide de fantasmes. En contrepoint, seules les Bohémiennes, transformées en mythes, trouvent grâce auprès des lecteurs par l'entremise de Carmen et d'Esméralda[74].

« Un vif sentiment de répulsion »

Parfois désignés par les autorités comme une menace, d'autre fois objets d'une haine diffuse et ordinaire, les bohémiens sont pratiquement exhibés et désignés à la vindicte publique. Victimes de la circulation d'un ensemble d'images, ils suscitent toutes sortes d'affects négatifs. Les clichés vipérins colportés sur eux, sont repris et amplifiés par tous les supports écrits disponibles, et par les conversations. Ils incarnent les autres parmi les autres. Sur leur compte, toutes sortes de rumeurs sont donc propagées, de la plus étonnante à la plus terrifiante. Même si Alexandre Dumas écrit en 1845 dans un de ses romans, très largement diffusé, que « toutes ces histoires de bohémiens qui enlèvent les enfants n'ont plus de vogue chez nous[75] », ils

72. Voir en particulier Patrick Weil, « Racisme et discriminations dans la politique française de l'immigration : 1938-1945/1974-1995 », *Vingtième siècle*, juillet-septembre, 1995, p. 74-99.
73. Voir notamment les contributions de Claudine Pierre, d'Yves Frey, Philippe Rygiel et Mary D. Lewis, dans Philippe Rygiel (dir.), *op. cit.*, p. 149-262.
74. Sarga Moussa (dir.), *Le mythe des Bohémiens dans la littérature et les arts en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 5.
75. Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*, chapitre LV « Le Major Cavalcanti », Paris, Pétion, 1845-1846.

provoquent des sentiments d'inquiétude et d'angoisse. Ils sont précédés par leur réputation et rien ne semble pouvoir changer les perceptions figées dans un passé historique. Chacun peut rapporter des ragots, des bribes d'éléments puisés dans les bruits qui courent et tenus pour vrais. Dans une lettre adressée à George Sand, Flaubert a réussi, en quelques, mots à montrer le climat d'animosité, fait de malveillance et d'agressivité, à leur rencontre qui ne repose sur aucun fait tangible, mais sur des préjugés solidement ancrés. Dans son courrier, il relate l'arrivée de bohémiens, près de Rouen. Il parle avec admiration de leur campement, et témoigne des sentiments hostiles qu'ils inspirent auprès des notables de la ville alors que lui-même se déclare défenseur, par principe, de toutes les minorités. La haine qu'ils éprouvent, confie-t-il, est mêlée de peur. Pour lui, « cette haine-là tient à quelque chose de très profond et de complexe » qui est partagée par les bourgeois et les gens d'ordre[76]. Ceux qui ne se conforment pas aux règles usuelles, qui ne sont pas du « pays » ou de la « ville », qui ressemblent à des « bédouins », sans attaches, représentent bien une sourde menace. Davantage qu'avec les vagabonds existe une disposition d'esprit qui n'a rien de rationnelle. Elle est régulièrement entretenue par une pièce de théâtre, un article, un roman, un dessin, une gravure, une remarque ou un propos plus appuyé. Elle s'attache souvent à un détail qui est amplifié : la robe d'une bohémienne, un feu de camp, un cheval tirant une roulotte qui identifie les « déracinés » professionnels. Avec une économie de moyen, une chanson rend compte des sentiments qu'ils inspirent :

> « Les Bohémiens, les mauvais gas
> Se sont am'nés dans leu' roulotte[77]. »

Cette dernière, objet de représentations et de fantasmes, devient l'expression tangible du péril tsigane. Davantage que les fiacres, diligences et autres voitures, la roulotte représente à la fois un espace clos, où toutes sortes de choses mystérieuses sont à l'œuvre, et le signe visible du nomadisme. Elle ressemble à une masure mobile « où s'échappent des miasmes fétides qui trahissent la tanière d'une bête fauve[78] ». L'un n'allant pas sans l'autre. Cette représentation s'avère tellement forte qu'au début de la Première Guerre mondiale, le recueil Sirey stipule que le nomade n'est pas seulement « un roulottier[79] ». Les « véhicules des nomades », selon l'expression consacrée, fait l'objet d'une réglementation spécifique. Le 30 mai 1851, au moment de la république finissante, le législateur prévoit qu'elles doivent être munies d'une plaque. La disposition sera par la suite complétée, notamment par la loi du 16 juillet 1912 donnant des dimensions très précises :

76. Gustave Flaubert, *Correspondance, Lettre à George Sand du 12 juin 1867*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. V, 1991, p. 653-657.
77. Gaston Couté, « Les Bohémiens », *op. cit.*, premier volume, p. 29
78. Herbert Lespinasse, *op. cit.*, 1863, p. 28.
79. *Recueil Sirey*, 1916, Toulouse, 14 mai 1914.

18 centimètres de haut sur 36 de large. Sur la plaque devra figurer un numéro d'ordre, chaque chiffre devant à son tour mesurer 10 cm de haut. Deux décrets, l'un du 31 décembre 1922, l'autre du 7 juillet 1926, apporteront des compléments. Les roulottes ne sont pas les seules à devoir être identifiées et contrôlées.

Les circulaires, décrets, règlements et lois témoignent de l'hostilité radicale des autorités contre les nomades considérés comme des bohémiens. À leur tour, ces derniers sont confondus avec les vagabonds. En 1860, dans le pays basque, « l'idée d'une expulsion générale » est abandonnée, mais « 85 bohémiens repris de justice » sont « transférés » dans « les départements du centre de la France »[80]. Entre cette date et 1912, des maires, des préfets, des ministres de l'Intérieur, des parlementaires ont voulu recenser le nombre exact de « nomades et bohémiens » et avoir la possibilité de les reconduire à la limite du département où ils ont été contrôlés, voire au-delà des frontières nationales. En 1907, George Clemenceau demande même que les « romanichels » puissent être fixés sur le papier grâce à des portraits photographiques[81].

La loi du 16 juillet 1912 institue le carnet anthropométrique d'identité, obligatoire pour « les nomades venant de l'étranger », dès l'instant où ils sont âgés de plus de quatorze ans[82]. Les carnets doivent être visés, au gré des déplacements, par le commissaire, les gendarmes et autres officiers de police judiciaire[83]. Ils peuvent être considérés comme une rupture majeure. Désormais les bohémiens sont systématiquement « racialisés ». Ce ne sont plus seulement des nomades mais bien une race vagabonde dont les membres peuvent être identifiés par des traits physiques, une couleur de peau, des cheveux, des yeux… Plus tardivement, le décret du 7 juillet 1926 revient sur les mentions qui doivent y figurer, ainsi que les empreintes digitales et deux photographies de face et de profil. Mais ce n'est pas tout, si le carnet anthropométrique d'identité est individuel, il existe aussi un carnet collectif, moins connu Il est délivré au chef de famille ou de groupe avec « l'énumération » de toutes les personnes qui l'accompagnent. Il contient également le numéro de la plaque de la voiture et les empreintes digitales des enfants qui n'ont pas treize ans révolus. En 1912, les infractions sont punies des peines édictées contre le vagabondage ; en 1926, il est précisé que si le carnet n'est pas présenté « l'étranger doit quitter sans délai le territoire français ». Les

80. Herbert Lespinasse, *op. cit.*, 1863, p. 25.

81. François Vaux de Foletier, *Les Bohémiens en France au XIXe siècle*, Paris, Jean-Claude Latès, 1981, p. 157-185.

82. Voir Emmanuel Filhol, « La loi de 1912 sur la circulation des nomades (tsiganes) en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 2007, vol. 34, nº 2, p. 135-158. Du même auteur, *Le contrôle des Tsiganes en France (1912-1969)*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2013, 278 p.

83. Voir sur le contrôle des gendarmes Jean-François Wagniart, « La gendarmerie et les gendarmes face à la question du vagabondage (1870-1914) », Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie, État et société au XIXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 289-299.

bohémiens sont donc considérés comme des étrangers indésirables, même si les enquêtes sur les nomades concluent que la plupart sont de nationalité française, les résultats semblent n'avoir aucun effet, sont généralement ignorés et ne modifient en rien les représentations usuelles. Tout se passe comme si on occultait les données disponibles afin de rendre visibles et haïssables les figures de bohémiens. Pour mieux comprendre comment ces dernières prennent forme, comment elles sont définies puis adoptées par l'immense majorité de la population, cela nécessite de faire un bref détour par les dictionnaires qui figent les conceptions communes à un moment donné.

En 1867, tandis que l'idée d'inégalité entre les races s'est imposée dans des ouvrages et dans des revues diverses dont la lecture nourrit les auteurs d'articles de dictionnaire, un lexicographe écrit ainsi que « cette race étrange à laquelle en France, on a donné le nom de bohémiens, parce qu'on a cru que c'étaient des hussites chassés de leur patrie, est appelée aussi tsiganes, gitanos en Espagne ; zingari en Italie ; gypsies en Angleterre[84]… » Peut-être l'auteur de l'article s'est-il inspiré du livre de Francisque Michel publié vingt ans plus tôt et intitulé *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne* dans lequel il est précisément souligné que les bohémiens ont « excité un vif sentiment de répulsion[85] ». Le même rédacteur du *Dictionnaire universel* ajoute qu'en France le nom est donné à des « vagabonds » qui parcourent les villes et les campagnes, qu'ils répugnent aux travaux d'agriculture, mais qu'en revanche ils pratiquent la chiromancie, disent la bonne aventure et peuvent guérir des bestiaux malades à l'aide d'amulettes. Et puis, il ne peut s'empêcher de souligner que « les bohémiens n'ont pas des principes irréprochables sous le rapport de la probité. Ils ont l'instinct naïf du vol ». Ensuite, presque deux colonnes sont consacrées à la langue des bohémiens dont l'origine ne fait pas l'unanimité. Des spécialistes fourbissent leurs armes et l'article du dictionnaire restitue les hypothèses et les controverses. Présentée comme un idiome indien, la langue actuelle « contient forcément un nombre considérable de termes étrangers », est-il précisé. De la sorte, comme dans la presse, les stéréotypes sont certifiés et l'image dégradée des nomades véhiculée. Les bohémiens jouent ainsi le rôle de confirmation du monde extérieur étranger. À leur égard, la haine s'avère « utile » car elle conforte une vision de la société.

La figuration de l'autre révèle les groupes plus que les individus assignés à la marginalité errante, à laquelle s'ajoute une racialisation progressive des différences et des identités. À la conception plus ancienne de Victor Courtet de l'Isle (1838), s'ajoute celle d'Arthur de Gobineau et de leurs disciples[86]. Les races humaines sont inégales claironnent-ils, elles possèdent

84. Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. 2, Paris, Larousse, 1867, p. 868.
85. Francisque Michel, *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, Paris, A. Franch, 1847, p. 2.
86. Arthur de Gobineau, 1855.

des caractéristiques physiques qui leur sont propres, disposent de qualités morales différentes et de capacités intellectuelles disparates. Les collaborateurs des grands dictionnaires républicains du XIXe siècle et du début du XXe contribuent à donner à ces thèses toute leur vitalité, alors que dans le même temps, elles s'essoufflent pour rendre compte de l'histoire de la nation française. Mais comme il s'agit de la race bohémienne, qui se reconnaît immédiatement par son « aspect extérieur », elles gardent toute leur valeur, elles n'ont pas besoin d'être revisitées, tout au plus confortées.

Une haine qui vient de loin

Dès le début du Premier Empire, les bohémiens ont suscité la haine d'une partie de la population et des autorités qui voient en eux des fauteurs de troubles et les responsables d'une situation difficile. Des rumeurs fantasmatiques sur la paresse incroyable, les vols permanents, les mœurs de nécrophages – ne mangent-ils pas des cadavres ? – les accompagnent. Sans doute, ici ou là, la situation économique a constitué un terreau favorable. Au début du XIXe siècle, un adjudant l'écrit : « Il est probable que ces haines et ces préventions ne sont réveillées que par esprit de jalousie ou de concurrence d'industrie de la part des autres habitants[87]. »

Dans les Pyrénées, la haine connaît une ampleur et une virulence inégalée. Non seulement les bohémiens constituent une menace, mais tout se passe comme s'ils avaient, par leur seule présence, outragé les communautés villageoises et les petites collectivités urbaines. Un général, nommé préfet des Basses-Pyrénées, entend enfermer les bohémiens qui constituent à ses yeux une « caste nomade ». Il reprend à son compte des clichés plus anciens parfois formulés au moment du prêche, comme celui du curé d'Urrugue dénonçant la « race maudite que Dieu réprouve[88] ». Pour le préfet, les criminels les plus dangereux sont les bohémiens qui constituent de véritables « hordes malfaisantes ». Les effets du discours ne restent pas sans conséquences. Une « battue » est organisée pour les rassembler. Des « commissaires » sont désignés pour arrêter les hommes, les femmes et les enfants. Près de cinq cents sont faits prisonniers, regrouper afin de les diriger vers le port de Rochefort où ils devaient prendre la mer pour être déportés en Louisiane. Deux ans après, ils sont toujours parqués sur place, dans des conditions invraisemblables avant d'être dispersés, les uns dans l'armée, d'autres dans des dépôts de mendicité, d'autre encore affectés à la réalisation de grands travaux. Cette haine des bohémiens selon François Vaux de Foletier reste vivace au Pays basque au point qu'en 1836 les journa-

87. F. Lomet, « Un document inédit sur les bohémiens du Pays Basque du XIXe siècle », *Bulletin du Musée basque*, février 1934, p. 24-37, cité par Jean-François Soulet, *Les Pyrénées au XIXe siècle*, t. I, Toulouse, Eché, 1987, p. 142.

88. Jean-François Soulet, *op. cit.*, p. 139.

listes du *Mémorial des Pyrénées* dénoncent les « Bohémiens [qui] sont en guerre perpétuelle contre la société ». En effet, « ils ne font pas plus partie de la nation française que le gui parasite ne fait partie du chêne dont il suce la substance[89] ». En 1867, *Le Droit*, périodique judiciaire qui tente de supplanter *La gazette des tribunaux*, publie un article à caractère historique sur les romanichels. Cette année-là, ils sont assez nombreux à se présenter aux portes de la capitale. Quant au chef de la police de sûreté en donne un portrait ahurissant : « Ils sont venus d'abord en 1867, ces bohémiens à face cuivrée, aux yeux noirs, pleins de convoitise, aux cheveux crépus, aux mains crochues[90]. » Après la guerre de 1870, moins de six cents Tsiganes dispersés dans seize communes des arrondissements de Bayonne et Mauléon sont toujours l'objet d'une hostilité d'une rare intensité[91]. Leur errance continuelle en fait, aux yeux de notables, de simples paysans et des autorités administratives, des êtres humains à part. Ce ne sont pas nos semblables, semblent dire une grande partie de la population. Ils ressemblent à des « animaux nuisibles » dont il faudrait se débarrasser. Pendant la Commune et aussitôt après la Semaine sanglante, ils cristallisent les peurs et les haines. Davantage que les Prussiens ou les communards, ils sont présentés comme des charognards qui n'ont pas le courage de se battre mais viennent dépecer les cadavres. En effet, « ces bandes de bohémiens qui, du nord au midi et dans les temps néfastes, viennent s'abattre comme des oiseaux de proie aux portes de la capitale pour en convoiter les dépouilles ». Parmi eux, on trouve des « meurtriers épouvantables », des « plastrons de cette armée » car « en révolution, ces parias toujours en guerre contre la société forment légions ». De la sorte, rien d'étonnant à ce qu'on ait vu, au cours de cette période troublée, « ces gens sans aveu et sans patrie comme pour nous prédire par l'aspect de leur misère nos prochains désastres[92] ».

Progressivement pourtant, la haine s'exprime moins ouvertement. Si elle continue à couver, elle reste presque souterraine et n'est plus relayée, ou exceptionnellement par la presse régionale. Toutefois, le *Moniteur du Puy-de Dôme* en 1882 ou le *Mémorial des Vosges* en 1894 dénoncent, comme au début du siècle, la « race » des bohémiens. Dans l'entre-deux-guerres, *Le Petit Journal*, *Le Matin*, *Paris-Soir* et d'autres organes de presse traitent de vols, évoquent la vie nomade, donnent des articles présentant des êtres dégradés, vicieux et mystérieux. Les bohémiens sont donc bien une catégorie discriminée et jouent le rôle d'ennemis de l'intérieur[93]. En 1928, par exemple, des passants aperçoivent et retirent des eaux du canal du midi, le cadavre d'un enfant. Le jour du procès le médecin légiste déclare : « C'était

89. José CUBERO, *Histoire du vagabondage du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Imago, 1998, p. 262.
90. Antoine-François CLAUDE, *op. cit.*, p. 1680.
91. Jean-François SOULET, *op. cit.*, p. 140-142.
92. Antoine-François CLAUDE, *op. cit.*, p. 1680-1685.
93. Voir en particulier les travaux d'Henriette ASSÉO et d'Emmanuel FILHOL.

un bel enfant tout nu, si vigoureux qu'il paraissait avoir deux ans. D'abord, on soupçonna une bohémienne venue dans le village et qui montrait un ours[94]. » Puis l'enquête bifurqua, mais cette déclaration faite par un spécialiste diligenté par la justice qui ne se contente pas de donner les éléments relatifs à l'autopsie, mais fait part des premiers pas de l'enquête, est, dans sa naïveté terrible, révélatrice de la défiance et de la haine ordinaire. Il semble normal de désigner comme coupable potentielle une jeune femme à partir du moment où elle est bohémienne.

Les figures de l'Autre évoquées ci-dessus ne suscitent pas immédiatement de la haine, mais de la répulsion ou de la désapprobation. Et pourtant, si la haine consiste bien à vouloir supprimer l'objet d'un « déplaisir » alors ces représentants de l'Autre sont bien des êtres en trop que l'on voudrait voir disparaître. La « passion froide » désigne la haine et du côté des autorités, il se manifeste bien contre certaines catégories, et en particulier les bohémiens, une sorte d'« hostilité radicale », comme nous l'avons vu, qui s'inscrit dans la durée, avec des « moments » plus intenses que traduisent la réglementation, les circulaires, les consignes données et les carnets anthropométriques. Ces dispositifs ne sont pas anodins et constituent une politique de ségrégation et d'exclusion. Face à elle, chacun réagit différemment et les réponses morales apportées, qui sont une traduction des affects, sont diverses. En général, les dispositions prises contre les errants et les nomades suscitent l'adhésion, parfois l'indifférence et plus rarement encore l'indignation[95], sans provoquer de vastes mouvements de protestation. La peur et la haine de l'univers de l'errance se retrouvent à différents niveaux et à différentes échelles. Les existences des vagabonds, des migrants étrangers et des bohémiens sont bien des « vies fragiles », mais pour la majorité des contemporains, de la fin du Première Empire à la grande crise de 1929, tout se passe comme si ces existences n'avaient pas vraiment d'importance et ne méritaient pas d'être prises en considération. Elles semblent passer dans les mailles de la volonté protectrice de l'État qui s'étend aux fous, aux enfants, aux malades et aux vieux travailleurs. Les discours universalistes les oublient, les pratiques punitives s'en préoccupent. Henri Joly, une fois de plus, résume à sa manière la question de l'errance devenue un problème de criminalité : « Le vagabondage et la mendicité sont des états liés à la récidive : la récidive en part et elle y retourne[96]. » Ce que les autorités et les populations fixées détestent chez l'autre, c'est à la fois son étrangeté et l'excès du malheur. À ces aspects s'ajoute une conception raciale qui se met

94. *Le Journal*, 27 octobre 1928.
95. Anne-Claude Ambroise-Rendu et Christian Delporte (dir.), *L'indignation. Histoire d'une émotion politique et morale, XIX-XXe siècles*, Paris, Nouveau monde, 2008, p. 5-19.
96. Henri Joly, *La lutte contre le crime*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1888, p. 340.

progressivement en place. Il existerait des groupes humains qui ne peuvent se fixer, des « races nomades » dont les enfants sont « élevés dans la haine de la société » et qui à leur tour doivent être haïs, non pas dans des discours ou des fables, mais dans un mouvement collectif, presque atemporel, mais d'une actualité de plus en plus pressante. Impossible pour autant de l'enfermer dans un récit linéaire, il faut accepter le discontinu.

La haine a bien une fonction discriminante essentielle. L'autre n'est pas perçu comme différent, mais comme inférieur. Il convient donc de le « pétrifier » et de le « détruire » dans ce qu'il représente. La haine de l'autre est une constante qui fait partie du « réservoir de haine[97] », mais elle connaît aussi des évolutions lentes, parfois minuscules que l'on peut retrouver dans les décisions de tel préfet ou de telle loi, dans telle chanson ou bien encore dans tel journal. Ces images de l'autre sont construites comme nous l'avons entraperçu plus haut par l'entremise de mille canaux. Si « la civilisation du journal » y contribue, les ouvrages savants, les dispositions réglementaires et législatives, les chansons, les dictionnaires et surtout le « bruissement » de millions de conversations s'avèrent essentiels : les racines psychiques individuelles de la haine y rencontrent les racines sociales.

Comme les femmes, les errants sont des êtres de peu qui n'ont pas la même consistance que les hommes établis. Tous les deux sont parfois aussi des figures de l'ennemi intérieur et représentent une sourde menace. Avec eux chacun peut se rendre compte que la haine est une disposition mais aussi un projet qui consiste à anéantir ou à détruire l'autre de multiples façons : symboliquement, culturellement, socialement, politiquement et, dans certains cas, physiquement.

97. Cornelius Castoriadis, *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 232.

Troisième partie

EXPÉRIMENTER

Le 15 avril 1840, la pièce de George Sand, *Cosima ou la haine dans l'amour* est jouée devant un parterre élégant. Dans la salle, se trouve Charles-Augustin Sainte-Beuve qui signera un long compte-rendu bienveillant[1]. Plus tard, une fois le texte publié, l'auteure souligne, dans une « Préface », qu'elle a voulu mettre en scène « l'intérieur d'un ménage ». Son héroïne est une jeune femme de Florence, mariée à Alvise, mari « délicat de sentiment », courtisé par Ordonio, jeune vénitien. Après diverses péripéties, Ordonio, à l'acte IV, lui déclare : « Notre amour s'est changé en haine, madame, c'en est assez. » Plus loin, les didascalies renseignent sur l'état d'esprit de Cosima : « *s'éloignant de lui avec une aversion insurmontable*[2]. » La haine n'est pas véritablement explorée, mais associée à l'amour[3], elle est présentée comme un de ses avatars possibles devenue une passion monstrueuse. Dans le public, nombreux sont les spectateurs à se dire que l'expérience de la haine est partagée par le plus grand nombre et pas seulement dans le domaine amoureux. Au début des années 1930, c'est un autre public qui s'attarde place Maubeuge. Le film et les actualités cinématographiques comptent moins que les discussions sur les « usines habitées » et les relations entre patrons et ouvriers. Jean Coutrat, voulant tirer les leçons des grandes grèves qui virent parfois un véritable climat de haine rêve à l'avènement d'une autre société où les rivalités entre classes dominantes et classes dominées seraient atténuées et remplacées par une forme nouvelle d'harmonie dans laquelle « la primauté de la personne humaine sur les mécanismes abstraits du libéralisme traditionnel et du matérialisme marxiste prendrait enfin figure de réalité[4] ».

1. Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Premiers lundis*, t. 2, Paris, Michel Lévy frères, 1874, p. 213-218.
2. George Sand, *Cosima ou la Haine dans l'amour*, Leipzig, Cans et Cie, 1840, p. 7, 114 et 124.
3. Mélanie Klein et Joan Rivière, *L'amour et la haine. Étude psychanalytique*, Paris, Payot, coll. « PBP », 1969, 155 p. ; voir aussi Philippe Chardin, *L'amour dans la haine ou La jalousie dans la littérature moderne*, Genève, Droz, 1990, 206 p.
4. Jean Coutrat, *Les leçons de juin 1936 : l'Humanisme économique*, Paris, Centre polytechnicien d'études économiques, 1936, p. 16.

Située au carrefour d'émotions et de sentiments très divers – la peur, la mélancolie, la détresse, l'apathie, le masochisme moral, la jalousie – la haine ne se laisse guère enfermer dans des catégories. Elle se retrouve dans « tous ses états » sous la plume de journalistes, d'envoyés spéciaux ou de correspondants. Parfois, elle se démonétise et devient la « rage », la « rancune », la « jalousie », l'« envie », le « dépit », l'« ardeur maléfique », l'« ivresse », le « vertige ». D'un journal à l'autre, des impressions prennent corps. Deux ou trois mots suffisent parfois à la cerner : la « vanité », la « ruse » et la « force ». Selon les circonstances, elle serait « insinuante » ou « violente », rejoignant en cela, en les confirmant, des analyses plus tardives[5]. Mais dans le *Petit Journal* de la fin du XIX^e^ siècle ou dans *Paris-Soir* du début du XX^e^ siècle la haine surgit longuement ou, au contraire, furtivement au détour d'une phrase. Ces grands quotidiens qui appartiennent à la « civilisation du journal[6] » montrent que dans l'existence intime comme dans la vie sociale ordinaire chacun peut le vérifier, mêlant son expérience personnelle aux perceptions des transformations de la société et des relations sociales. Le journal intime de Catherine Pozzi l'illustre en grande partie. On y lit la détestation de soi, mais aussi des révoltes et un cri de haine, presque suicidaire, contre le « monde parisien » et les milieux qu'elle a fréquentés. Le 29 mars 1931, dimanche des Rameaux, elle écrit :

> « Les ouvriers mineurs ont obtenu qu'on ne diminuât pas leurs salaires parce que les patrons gagnent un peu moins (chemins de fer, étranger). Claude, il y a deux ans, à l'usine, disait : "Il faut d'abord payer beaucoup plus les ouvriers…" Je hais la bourgeoisie étayée sur cette politique, et bêlant à cette littérature. Je hais les salons, je hais au-dessus de tous les vivants, les mondains et daines, leurs égoïsmes, leurs sottises, leurs calculs qui réussissent toujours. »

Et d'ajouter encore « La France étant "cela", je ne me sens plus française, je ne me sens d'aucun pays[7]… » Ici se télescopent à la fois une expérience sensible, faite de perception et de jugement, et ses effets sur la diariste. Pour comprendre la haine, il faut donc l'éprouver soi-même et la consigner, mais nombre d'observateurs et protagonistes ne sont pas capables de prendre la distance suffisante pour en rendre compte[8]. Certains subissent la haine ; d'autres la recherchent pour conforter des convictions. Rares sont les confidences. Toutefois, Valentin Couraud publie ses « réflexions » dans lesquelles

5. René MATHIS, *La haine*, thèse complémentaire, Nancy, Société d'impressions typographiques, 1927, p. 12.
6. Dominique KALIFA, Philippe RÉGNIER, Marie-Ève THÉRENTY et Alian VAILLANT, *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e^ siècle*, Paris, Nouveau Monde édition, 2011, 1762 p. ; et Christophe CHARLE, *Le siècle de la presse*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 411 p.
7. Catherine POZZI, *Journal, 1913-1934*, Paris, Phébus, coll. « Libretto », p. 613.
8. Voir Reinhart KOSELLECK, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, coll. « Hautes Études », 1997, p. 207.

il restitue ses révoltes et ses états d'âme. Selon lui, pour comprendre la haine ou un état psychologique quelconque, il faut beaucoup aimer et beaucoup haïr. En effet, il s'avère indispensable que « l'âme ait souffert ou éprouvé de la jouissance ». La haine devient ainsi une sorte d'énergie salutaire qui apporte de l'ardeur. Pour haïr davantage, sans vouloir perpétrer des actes effroyables, mais pour s'immerger dans « le champ désolé de la haine », il se rend dans les lieux clos : les casernes, les églises et les tribunaux. Jaillissant des premières, il en ressort « saoul de haine ». Quittant les deuxièmes, il en ressort cette fois dans un état presque second car en voyant le peuple courber la tête, il a empli son cœur de haine et son cerveau est prêt d'éclater : « Je hais les ministres du fantôme tout puissant, je hais ces bourgeois et ces catins aristocratiques venant exhiber leur incommensurable sottise. » Sortant des troisièmes, il fait appel à toute sa raison pour ne pas commettre un geste épouvantable contre le premier venu. Il y a vu des « juges servants de l'Iniquité » et fait part de son expérience douloureuse : « J'écoute attentif, la haine entrer dans mon âme comme l'eau d'une source en la rivière. Je ressens le cri des enfants auxquels on a ravi le père, le cri de la mère à la condamnation du fils, la voix aigre et purulente de mépris des témoins à charge. » Il a assisté a un horrible spectacle. La justice semble être un théâtre de la cruauté. Le représentant du parquet, porte-parole de l'accusation, prononce des réquisitoires qui lui semblent abjects : « les stupides, féroces, sanguinaires emportements oratoires de l'avocat-général. » Quant aux autres acteurs du procès, jurés, président, avocat, il lui sont apparus « plus stupides, plus féroces, plus sanguinaires encore ». Il a l'impression de vivre un véritable enfer et d'être enfermé dans quelque salle obscure où il serait livré lui-même à la question : « fers rouges qui labourent ma chair! fange bouillante qui me tombe sur le crâne! Qui vais-je immoler à ma haine[9] ? »

En 1930, Sigmund Freud reviendra, en tâtonnant, et sans prétendre donner une vérité impériale, sur l'existence d'une pulsion agressive qui serait le propre de l'homme : « au début je n'avais défendu les conceptions développées qu'à titre expérimental », écrit-il, mais progressivement son « hypothèse de la pulsion de mort ou de destruction » est devenue une certitude[10]. Et plus loin d'ajouter que « même là où elle survient sans visée sexuelle, y compris dans la rage de destruction la plus aveugle, on ne peut méconnaître que sa satisfaction est connectée à une jouissance narcissique extraordinairement élevée, du fait qu'elle fait voir au moi ses anciennes qualités de toute-puissance accomplie ». De la sorte, « le penchant à l'agression » est bien « une prédisposition pulsionnelle originelle et autonome de

9. Valentin Couraud, « Quelques réflexions sur la force sociale de la haine pour le déterminisme », *L'Humanité nouvelle. Revue internationale. Sciences, Lettres et Arts*, II[e] année, t. II, vol. V, 1898, p. 434-435.

10. Sigmund Freud, *Malaise dans la culture*, Paris, PUF, œuvres complètes/psychanalyse, coll. « Quadrige », préface de Jacques André, 2010, p. 64.

l'homme[11] ». À ce stade, nous nous contenterons de souligner, que tout se passe comme si la haine relevait de cette tendance à l'agression[12], mais la plupart des individus et des sociétés dressent des garde-fous ou des barrières morales pour ne pas être emportés. Pour les briser ou les abattre, il faut des circonstances particulières, voir un faisceau d'événements, à l'échelle d'une personne, d'un groupe familial ou sociétal. Mais globalement, les « déshérités de la fortune », les « êtres vils » et les « femmes méprisées » n'ont pas l'impression d'appartenir au « peuple souverain ».

Sans doute convient-il d'abord de s'approcher au plus près des hommes et des femmes et de leurs obscurs remous, même si le plus souvent, au sein du couple ou dans les familles, la haine est niée, occultée ou euphémisée. Ensuite, à une autre échelle, il importe d'examiner la manière dont la haine se fraye un passage dans le champ du social. La « société des individus[13] » étant davantage que les haines de chacun.

11. Voir aussi l'édition publiée par Garnier-Flammarion, 2010, 218 p., avec une présentation de Pierre Pellegrin.
12. Voir notamment Pierre KARLI, *L'homme agressif*, Paris, Odile Jacob, 1996 [1987], 470 p. ; et Peter GAY, *La culture de la haine*, Paris, Plon, coll. « Civilisation et mentalités », 1998, 558 p.
13. Norbert ELIAS, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, 301 p.

Chapitre V

Les haines entre soi

Pour les observateurs du fonctionnement des tribunaux, les haines entre soi n'ont rien d'une action mystérieuse. Les gestes « féroces » ou « écœurants » peuvent émouvoir ou révolter, mais ne surprennent guère, sauf si l'accusé ne correspond pas aux attentes. L'un d'eux, dans le box de la cour d'assises des Alpes-Maritimes, capable de parler d'une voix vibrante et hargneuse, suscite l'étonnement : « l'attitude du docteur Brengues est vraiment déconcertante. Rarement on vit un accusé plus impassible. Cet homme, qu'on nous a représenté comme violent, vindicatif, haineux, qui, s'il est coupable, aurait tué pour se venger de la perte d'un procès, écoute les témoins qui le chargent et ne leur répond rien[1]. » Même si chacun s'en défend, tout se passe comme si les personnalités haineuses devaient ressembler à leur geste. Les « âmes desséchées » ou « exaltées » fournissent donc les contingents à la haine[2] qui peut aussi se retourner contre soi : « En vérité, je ne comprends pas pourquoi j'ai tué mon mari. C'est moi que je voulais tuer[3]. »

Après les philosophes, les psychologues et les psychanalystes, les représentants de la psychiatrie médico-légale se sont exprimés au début des années 1930. La société médico-psychologique a consacré plusieurs séances à la question de « l'état passionnel », dont l'état haineux, et Joseph Lévy-Valensi donne au congrès de médecine légale de 1931 le point de vue des médecins psychiatres diligentés par la justice[4]. Le crime passionnel est une catégorie ambivalente, mais la passion qui peut ressembler à l'idée fixe et obsédante, est présentée comme « exclusive de tout autre sentiment ». On trouve bien sûr des états passionnels qui sont pathologiques et d'autres qui ne le sont pas, mais parfois à la limite de la folie. Henri Claude, psychiatre

1. Georges Claretie, *Drames et comédies judiciaires. Chroniques du Palais, 1910*, Paris, Berger-Levrault, 1911, p. 381.
2. *Paris-Soir*, 3 février 1933.
3. Cour d'assises des Alpes maritimes, Géo London, *Les grands procès de l'année 1929*, Paris, Éditions de France, 1930, p. 218.
4. Joseph Lévy-Valensi est l'auteur d'un *Précis de psychiatrie*, Paris, Jean-B. Baillière et fils, 1939, 512 p. ; et d'un autre ouvrage en collaboration avec Henri Claude sur *Les états anxieux*, Paris, Maloine, 1938, 432 p. Il meurt à Auschwitz en 1943.

renommé, membre de l'Académie de médecine et professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris revisite les écrits des criminologues. Il souscrit à la thèse de Ferry comme quoi il existe des passions antisociales comme la vengeance, la colère et la haine, mais les plus importantes, écrit-il, sont « les crimes de haine » qui contiennent tous les autres[5]. Il ajoute que tous les cas ne relèvent pas, loin s'en faut, de la psychiatrie médico-légale et il se demande « dans quelles mesures les revendications de ces personnes sont-elles fondées, à quel moment le comportement de celles-ci prend-il un caractère pathologique ? Tel est le point délicat de la tâche du psychiatre[6] », à condition qu'il soit sollicité par la justice. Dans la plupart des cas, les experts judiciaires concluent à la responsabilité entière ou à peine atténuée des justiciables.

Les haines entre soi, les plus « abondantes », sont les plus difficilement perceptibles car elles relèvent bien souvent de « destinées silencieuses »[7], engluées dans les cercles d'obligations faisant que l'on garde enfoui ses sentiments, quitte à retourner contre soi la « passion funeste ». Malgré l'absence d'enquête, la haine semble faire partie du quotidien au point que chacun connaît, parmi ses voisins, ses fréquentations ou à l'intérieur de sa propre famille, des personnalités haineuses et des haines englouties. Une infime minorité en a pris connaissance à l'école. Bossuet, Corneille, Descartes, Racine et Spinoza leur permettent de confronter le monde qu'ils connaissent de celui qu'ils ont appris. Le plus grand nombre découvre ces états d'esprits et ces conduites vindicatives autour d'une table ou à l'occasion de réunions familiales. Quelques observateurs vont plus loin et affirment que les haines entre soi débordent la sphère des liens du sang et des alliances matrimoniales. Comprendre les haines entre proches permet aussi de mieux saisir les mécanismes qui sont à l'œuvre dans d'autres sphères, car indépendamment de leurs ressorts, elles aboutissent à nier ou à détruire l'autre. Mais les haines entre soi n'ont guère envahi le champ fictionnel et le champ journalistique si ce n'est, et encore avec parcimonie, la chronique judiciaire. Elles nous sont donc connues par l'entremise des « courriéristes des tribunaux » qui suivent nombre de procès. Ils n'ont pas l'intention de raconter une histoire générale mais des haines particulières. Un peu comme les psychiatres et autres spécialistes de l'aliénation, ils s'intéressent à des cas. C'est à eux que sont dévolus le dévoilement de comportements tus ou occultés et la mise en spectacle de la haine au cœur de l'espace privé. L'examen des haines entre soi s'avère indispensable pour donner du sens aux diverses facettes de la haine, car en portant attention aux acteurs individuels

5. Henri CLAUDE, « Crimes de haine », *Psychiatrie médico-légale*, G. Doin et Cie, 1932, p. 136-141.
6. *Idem*, p. 140.
7. Voir par exemple l'ouvrage de J. H. BLESS, *Traité de psychiatrie. Phsycho-pathologie morale*, Bruges/Paris, Ch. Beyaert et P. Leythielleux, 1938 (2e édition), 232 p. L'ouvrage représente le point de vue de la « psychiatrie catholique » dans lequel on entend « le cœur compatissant du prêtre », ancien directeur de l'Institut psychiatrique Voorburg.

de la violence, c'est une façon de se rapprocher de personnalités qui, d'une certaine manière, se sont égarées et ont renoncé à se constituer en sujets. Cet abandon, provisoire ou définitif, est riche d'enseignement pour saisir ensuite les mêmes processus à une échelle plus vaste.

Les impossibles ménages

Les « faux ménages » des classes ouvrières, dont se plaignent quelques moralistes, observateurs des mœurs et magistrats[8], ainsi que les unions légitimes consacrées par le maire ou le curé, semblent condamner le célibat. Même s'il est une réalité, ce dernier n'a pas bonne presse. Souvent synonyme de solitude et de misère, il ne fait guère rêver. En effet, écrit-on, les êtres immatures et infirmes, les pervers et les immoraux, les égoïstes et les vindicatifs se complaisent dans le célibat. Les « vies muettes », qui ne connaissent qu'une « existence monotone et morose » s'y résignent[9]. Si chacun aspire au mariage qui lui convient, presque personne n'envisage de rester seul. Les vieilles filles et les vieux garçons aux habitudes bien réglées et sans fantaisie n'attirent guère, si ce n'est quelques dandys mis en scène par la littérature. La pression sociale et les normes culturelles sont évidements plus fortes à l'égard des femmes seules, célibataires ou jeunes veuves, que des hommes. Celles qui ne vivent pas en couple n'ont pas une existence qui mérite véritablement d'être vécue, dit la morale dominante, fabriquant ainsi des personnalités aigries et parfois haineuses.

La haine simple des « êtres malfaisants »

De quelles ressources haineuses un être humain peut-il disposer, se demandent à plusieurs reprises les spécialistes de la psyché et les chroniqueurs judiciaires, devenus des professionnels des passions hostiles. En l'absence de statistiques, il reste des études de cas dans lesquels la subjectivité du sujet haineux donne nombre de pistes et permet de mieux comprendre des trajectoires et des situations. Marie, une jeune employée du Louvre, sans famille, disposait de son salaire et de quelques rentes. À trente ans, elle avait fêté, avec ses « camarades de magasin », la Sainte-Catherine, dans une atmosphère plutôt joyeuse qui « met de la couleur aux joues, des rires sur les lèvres et du soleil dans les yeux des midinettes ». Dans les faits, elle ne partageait pas l'insouciance de ses compagnes, car « sous ses apparences de calme » et ses horaires invariables, elle « cachait une âme de jalouse haineuse ». Elle parle peu, mais elle écrit beaucoup. En effet, « tous ceux qui la connaissent reçoivent des lettres anonymes méchantes et ordurières.

8. Anatole Bérard des Glajeux, *Souvenirs d'un président d'assises*, vol. 2, Paris, E. Plon-Nourrit, 1893, p. 61. *Gazette des tribunaux*, 20 janvier 1901.
9. *Le Figaro*, 1er novembre 1909.

Sa joie est de brouiller les ménages, de troubler les familles ». Un crime est commis et elle écrit à la préfecture une lettre de dénonciation désignant le futur beau-frère d'une de ses camarades de magasin comme étant l'auteur du drame sanglant. Le fiancé d'une de ses voisines reçoit à son tour des lettres anonymes injurieuses menaçant ainsi le mariage projeté. En 1901, caressant des rêves d'avenir, elle se décide à franchir le pas et rencontre à plusieurs reprises, dans un café, un marchand qui lui fait, mais sans plus, quelques « promesses matrimoniales polies et vagues ». Les relations en restent là, même s'il reçoit par la suite quelques lettres anonymes qui ne le perturbent guère. Ensuite, pendant des années, Marie « va le suivre pas à pas, en silence dans l'ombre, l'épier, au courant des moindres faits de sa vie, ruminant une vengeance contre cet homme ». En 1907, elle écrit à nouveau, en signant de son nom, au jeune marchand, devenu un homme marié, disant qu'elle voudrait le voir. Il accepte de la recevoir dans son magasin, ne se souvenant pas de son nom et lui demande de ne plus lui écrire ni de le rencontrer. En 1909, il habite au Vésinet et reçoit par la poste un paquet, puis un deuxième, puis un troisième. À l'intérieur, mélangés à des chocolats, de la strychnine et de l'arsenic. Arrêtée, Marie est jugée en juillet 1909. A-t-elle commis un crime de dépit qui se caractériserait par des dénonciations anonymes et des homicides ?

Avant l'ouverture du procès, Georges Claretie s'interroge : « Verrons-nous une vieille fille farouche et haineuse, une de ces vieilles filles sinistres dont parlait Vallès avec rage dans *Jacques Vingtras*[10] ? » À l'audience, elle déplaît, car « elle est laide, plus que laide, de cette laideur désagréable, hostile, que ne parvient même pas à éclairer de temps à autre le rire. Car elle rit largement, lourdement, mais ce rire sonne faux ; il irrite ». Tout dans ses manières indispose et dessine un portrait peu flatteur d'une femme qui pendant dix ans a poursuivi de sa haine un homme qui l'ignorait. Elle a caché ses fioles comme elle a dissimulé son âme et ses haines, écrit encore Georges Claretie. Son avocat plaidera, mais en vain, l'absence de mobile. L'accusation retiendra la haine[11]. Ni catégorie juridique ni catégorie médicale, elle est malgré tout invoquée. Dans les prétoires, la haine n'excuse en rien le geste mais offre une explication. Par la suite, le crime de colère ou le crime de haine figurera dans les actes d'accusation. Modestement, presque par effraction, la justice pénale invente ainsi, de manière pragmatique, une infraction psychologique. Le passage à l'acte ne reste pas énigmatique. Il a une logique. Manifestement, il y a une pathologie particulière mais il s'agit bien de nuire à autrui, sans aucun refoulement ou répression mentale, jusqu'à sa destruction. La haine interindividuelle est une œuvre composite où se mêle désir et affect. Marie, l'employée du magasin, recons-

10. Georges Claretie, *Drames et comédies judiciaires. Chroniques du palais. Deuxième année, 1910*, Paris, Berger-Levrault, 1911, p. 260.
11. *Idem*, p. 252-272.

truit le monde extérieur à partir de soi. D'une certaine manière, après le désenchantement d'un amour idéalisé, il ne reste plus que la haine du monde réel à qui elle donne le même visage.

La même année, une autre affaire suscite un certain brouhaha à la fois sur les boulevards, mais aussi dans la presse, car « on vit rarement haine de femme plus féroce, plus tenace que celle de M^me^ Dallemagne. Rien ne l'apaisa, ni une première comparution en cour d'assises, ni le temps qui panse bien des plaies ». Ancienne artiste dramatique qui avait joué brièvement sur les planches de l'Odéon, elle a « une voix plutôt doucereuse que douce » et surtout « outre la haine et le désir de vengeance, un incommensurable orgueil ». En 1906, elle avait essayé de tuer M. Merlou, son ancien amant et ancien ministre des Finances. Elle est acquittée par le jury, tandis que M. Merlou est nommé ministre plénipotentiaire au Pérou. Dès lors, « de part et d'autre, on devait pouvoir vivre sans haine ». Mais en 1909, elle tente cette fois de tuer celle qu'elle considérait comme sa « rivale » et blesse grièvement, de plusieurs coups de revolver, une amie de cette dernière[12]. Pour l'opinion publique, la vengeance s'impose comme l'expression de la haine qui conduit à une sorte d'aveuglement. Tout disparaît au service d'une seule idée. Mais en même temps, dans la presse[13], se dessine l'idée que les liaisons intermittentes ou irrégulières sont à l'origine de haines entêtées que l'on ne cherche pas à décrypter mais seulement à constater. La haine semble aussi la réponse la plus extrême au brouillage des mœurs. Il est essentiel que les relations entre les sexes soient clarifiées. La haine, « passion simple », devient ainsi une passion complexe.

Si les personnalités haineuses s'avèrent nombreuses, certaines s'affirment plus nettement. Dans une affaire jugée à huis clos, un des protagonistes est l'auteur d'un petit roman qui se termine par la déclaration d'un personnage, ressemblant à des Esseintes, le héros de *À rebours*, qui, après avoir connu la « fièvre chaude de la luxure », les états morbides les plus terrifiants et l'épuisement d'un esprit qui a pataugé dans les replis les plus « fangeux », s'écrie : « Le refuge ? C'est peut-être la famille, le mariage ? » L'auteur, veuf, a une liaison avec une couturière, divorcée. Six semaines après, c'est la rupture. Lui ne le supporte pas, mais comme il a de l'argent et une position sociale, il décide de se venger par tous les moyens. Il écrit un autre petit livre, intitulé *Bars et tripots* qu'il signe du nom de son ancienne maîtresse. Comme cela ne suffit pas, il prend la direction d'un journal, *Fin de siècle*, dans lequel il la traîne dans la boue à tel point que le périodique est condamné pour outrages aux mœurs. Ses sentiments haineux restent aussi vifs et il écrit des lettres ordurières envoyées un peu partout, y compris au proviseur du collège où le fils de la malheureuse était en pension. N'y tenant plus, après de multiples péripéties, elle fait l'acquisition d'un revolver et tire dans sa

12. *Idem*, p. 9-24.
13. *Le Figaro*, 19 janvier 1910.

direction deux balles qui le blessent. Lors du procès, il se fait représenter mais n'assiste pas aux débats. L'avocat général demande, pour la couturière, un « verdict d'acquittement » – et il sera suivi. Puis il entreprend le procès de la victime, présenté par lui comme « un détraqué ». Quant à la défense, elle soulignera que ce dernier, enfermé dans sa haine, après avoir mené de véritables « campagnes » de harcèlement, n'a le droit à aucune considération, précisant que « quand on a abattu un chien enragé, on regrette qu'un vétérinaire ne l'ait pas soigné à temps ; mais on se félicite que le chien n'ait pas mordu davantage[14] ». Par sa conduite, il s'est condamné lui-même et mérite les coups de revolver reçus. Le haineux est donc un être malfaisant dont il conviendrait de se débarrasser. Les avocats, les magistrats, les journalistes et l'opinion publique donnent raison à la couturière, et, dans un mouvement unanime, approuvent son geste.

Les chroniqueurs judiciaires célèbres, qui appartiennent pour nombre d'entre eux à l'Association de la presse judiciaire considèrent que les accusés haineux sont identiques d'une époque à une autre. Le progrès matériel fait que leurs crimes ne se ressemblent pas, mais indépendamment des lieux – la maison, l'immeuble, la porte cochère, la forêt, le fiacre, le train et la voiture – du mode opératoire utilisé et des circonstances, les constantes l'emportent sur les évolutions. La haine tragique est un état affectif durable qui conduit au désastre. Les responsables ne sauraient susciter la moindre compassion. Pour les familiers du fonctionnement de l'institution judiciaire, soucieux du sens dévolu à une sanction pénale, il ne fait aucun doute que les haineux ne peuvent s'amender et qu'ils ne sauraient être réintégrés dans la société des hommes. Leur haine qu'ils ne partagent avec personne les met d'emblée à l'écart de la communauté émotionnelle des justiciables.

Les couples haineux connaissent une fin tragique

Avec la suspension du divorce en 1816, les troubles haineux à l'intérieur des ménages ne pouvaient pas connaître de solutions. Nombre de coups, de blessures parfois mortelles trouvent ainsi une explication commode. Les animosités réchauffées et les rancœurs macérées expliqueraient nombre de tragédies domestiques. Toutefois, avec la loi Naquet, comme le rappelle avec ironie un « tribunalier », le législateur de la Troisième République a donné aux couples la possibilité d'apaiser les tensions en mettant fin au contrat qui les unissait : « les auteurs dramatiques demandaient au nom de la morale que le mariage ne fût plus indissoluble et réclamaient le divorce. Dumas fils nous émut, Sardou nous fit sourire et le théâtre fit voter la loi de 1884. Dès lors, disait-on, plus de crimes passionnels, plus de meurtres, le divorce allait être la paix du foyer. Il n'en fut rien[15]. » L'adultère n'a pas

14. *Le Figaro*, 26 janvier 1910.
15. *Le Figaro*, 29 décembre 1909.

disparu et entraîne la jalousie, puis la colère, puis la haine à l'origine de drames sanglants[16]. La « profanation du lit conjugal » et la « violation de la foi conjugale » ne sont pas des « inventions sociales », affirment les uns, et sont le résultat d'une fièvre morale[17] ; il faut débarrasser les codes de tous les articles relatifs à l'adultère affirment les autres[18]. La *Gazette des tribunaux* est remplie d'affaires de divorce qui se terminent mal et de « mauvais mariages » qui se terminent également de manière dramatique.

Les couples mal assortis ou improbables sont donc ceux qui ne sont pas parvenus à trouver un équilibre et entrent dans la voie de la « vie infernale ». Aussi, indépendamment du point de départ, se créait une situation intolérable où l'un des deux supporte, avec patience et résignation, une cohabitation douloureuse. Dans tous les milieux sociaux, le couple, en particulier sans enfant, est un terreau favorable à la naissance de la haine. Emmanuel Regis souligne que se met progressivement en place une atmosphère irrespirable[19]. De la sorte, « on conçoit que ces sujets, sous l'influence de leurs sentiments de haine sourde, deviennent de véritables bourreaux domestiques qui, parfois se transforment en criminels[20] ». Ainsi, non loin de Montpellier, un mari soumis, à la tête d'une exploitation agricole, depuis une vingtaine d'années, retrouve « un semblant d'énergie » en 1890. Ce changement ne le rehausse pas dans l'estime de son épouse. Bien au contraire, il finit par « lui devenir insupportable ». L'état de son cadavre témoigne de « la débauche de coups » qui semble incompréhensible si le corps martyrisé n'avait pas été l'objet d'une haine intense. En effet, âgée de 37 ans, elle parlait de son mari comme d'un « lapin » qu'il fallait assommer. La déshumanisation et l'animalisation sont des « techniques » bien connues permettant, sur d'autres terrains et à d'autres échelles, de perpétrer des massacres. Certains répondent à une sorte de logique glaciale, d'autres semblent directement inspirés par la haine. Ici, au niveau de deux individus, la haine comprimée explose brutalement. Sur un chemin, à l'écart des maisons d'habitation, prétextant que sa chaussure était délacée, elle demande à son mari de renouer les liens. Il s'agenouille devant elle pour attraper les lacets. Sa femme choisit cette posture un peu humiliante, en tout cas de subordination, pour lui tirer deux coups de revolver en plein visage. Mais cela n'est pas suffisant : « Ne pouvant assez assouvir sa rage, cette mégère tira sur le mort les quatre dernières balles de son revolver ; puis elle trépigna sur la cadavre et ouvrit la gorge d'un dernier coup de

16. Joëlle GUILLAIS, *La Chair de l'autre : le crime passionnel au XIX^e siècle*, Paris, Olivier Orban, 1986, 346 p.
17. Louis HOLTZ, *Les Crimes passionnels*, thèse pour le doctorat, Châteroux/Paris, Impr. A. Mellotée, 1904, p. 12.
18. Henri COULON, *Le Divorce et l'adultère*, Paris, Marchal et Billard, 1892, p. 1 ; R. LE NORMANT, « Exposé des motifs d'un projet de loi sur la suppression des peines de l'adultère », *Bulletin de la Société d'études législatives*, n° 3, 1905, p. 253.
19. Emmanuel RÉGIS, *Précis de psychiatrie*, Paris, Octave Doin et fils, coll. « Testut », 1909, p. 35 et 91.
20. Emmanuel RÉGIS, *ibid.* ; Henri CLAUDE, *Psychiatrie médico-légale*, *op. cit.*, p. 138.

couteau. » Lorsque le corps fut retiré d'un fossé, ceux qui firent cette découverte macabre furent épouvantés. Le cadavre en effet avait la « figure taillade » de coups de couteau, la tête fracassée à coups de gourdin et le corps avait en plus subi « une mutilation horrible ». Au-delà du contexte, de la nature des rapports entretenus par les époux, pour les habitants, seule la haine avait pu produire un tel résultat[21]. Si le corps mort avait été découvert dans un autre état, ils auraient pu croire à la fable d'un crime de maraudeur, mais les violences exercées et visibles constituent une signature. Le crime de haine possède bien, dans ses manifestations, une singularité. Il se caractérise par des gestes d'une extrême violence. L'acharnement contre la dépouille mortelle est la marque d'une rage cruelle.

Malgré les apparences, et les drames relatés par la presse, les observateurs venant d'horizons divers soulignent que la vie matrimoniale offre plutôt une protection, ou du moins donne aux « gens mariés » une certaine immunité contre la haine. Toutefois, « le mariage est plutôt pour l'homme un modérateur de haine. Il est loin d'en être ainsi chez la femme[22] ». Cette dernière subit, du simple fait d'avoir contracté une union, « une sorte de dépréciation morale dont la rancœur peut être vive[23] ». En effet, en particulier dans les milieux où l'épouse ne travaille pas, enfermée dans la vie domestique, même si elle tient salon, elle « profite » moins du mariage que son mari. Il existe donc, pour un certain nombre de contemporains, une inégalité structurelle qui expliquerait certaines manifestations de la haine. Le propos est assez proche de celui qui sert d'argument au célèbre ouvrage de Engels sur *L'origine de la famille* publié à la fin du XIX^e^ siècle où le lecteur découvrait que, dans le cadre du mariage conjugal d'aujourd'hui, « la femme se rebelle contre la domination de l'homme », ce qui ne peut pas être sans conséquence[24]. En effet, écrit-on encore en 1920, « la part de l'épouse est la plus lourde, la moins attirante ; aussi toujours par le fait de sa sensibilité excessive, se regarde-t-elle comme un esclave et prend-elle tout ce qui lui vient de désobligeant de la part de son mari pour des vexations voulues[25] ».

Pour les lecteurs de plus en plus nombreux, les comptes-rendus de procès montrent, au civil, que les dissensions judiciarisées touchent les couples aisés et ne sont donc pas réservés aux classes populaires. En 1909, un mari reçoit une gifle de sa femme[26]. Après diverses péripéties l'affaire est portée devant la Cour de cassation. Cette querelle domestique a-t-elle bien sa place dans les prétoires ? S'agit-il d'un simple différend privé ou

21. Albert BATAILLE, *Causes criminelles et mondaines de 1890*, Paris, E. Dentu, 1891, p. 210-212.
22. René MATHIS, *La haine*, Nancy, Société d'impression typographique, 1927, p. 26.
23. *Idem*, p. 27.
24. Friedrich ENGELS, « La famille monogamique », *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* [1884], et préface de 1891, Paris, Coste, 1936, 239 p.
25. René MATHIS, *op. cit.*, p. 28.
26. Plus tard, en 1934, un président d'assises déclare : « Si toutes les épouses giflées par leur mari devaient le tuer, il n'y aurait plus un homme sur terre. (*Rires.*) », Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1934*, Paris, Éditions de France, 1935, p. 171.

bien d'un geste brutal et haineux ? Les magistrats de la plus haute juridiction renvoient le dossier devant un tribunal correctionnel[27]. Au civil, tout se passe donc comme si on en venait à « briser le code[28] » en étalant en plein jour la gamme des haines conjugales, d'autant que la correspondance des uns et des autres, les billets reçus et les missives envoyées peuvent être lues à voix haute. Les griefs, les ressentiments et les haines sont alors étalés en public. Dans les milieux populaires, les demandes en séparation de corps concernent, dans 80 % des cas, des coups et mauvais traitement[29]. Toutefois, c'est la violence brutale qui est incriminée, la haine disparaît le plus souvent derrière elle. La justice ne s'intéressant qu'aux faits et aux marques corporelles.

Sans se livrer à tels expédients, les haineux dans le couple qui renoncent à la violence physique optent pour une très longue « maussaderie ». Le silence, pesant, presque interminable s'avère une arme invisible et redoutable. Ne pas adresser la parole à son conjoint, faire part de son mépris, détourner le regard, faire semblant de ne pas l'apercevoir, n'est pas nécessairement la marque de la timidité, de l'indifférence ou de la morgue. C'est en effet une façon de manifester sa haine en rejetant l'autre hors de sa propre vie. Mais en même temps la haine devient une sorte de ciment qui assure la longévité d'un couple bien mieux que n'aurait pu le faire l'amour. Il arrive ainsi qu'un couple, invité à une fête brillante, danse sous les lumières des lustres, mais ne partage presque plus rien. Pendant toute la soirée, aucun mot ne sera échangé[30]. Si le divorce a été rétabli, il est réservé à certaines situations. Mais défaire ce qui apparaît comme des chaînes conjugales n'apparaît possible qu'à une faible minorité et chacun caresse l'espoir de retrouver sa liberté sans pouvoir entreprendre une demande de divorce, subordonnée à l'existence d'une faute. Toutefois, ce silence haineux se trouve brisé de temps à autre. Le couple, prisonnier des conventions sociales veut tout de même faire bonne figure. Aussi, en public, devant un parterre, ils échangent quelques mots pour donner le change. Mais une fois seuls, où à l'abri des oreilles indiscrètes, ils se taisent à nouveau et s'enfoncent dans un profond silence. D'autres fois, à la suite d'une brouille ou d'un différend, des amants, des maris et femmes se haïssent brusquement, jurent de ne jamais pardonner et de ne plus adresser la parole à la personne honnie. Plutôt que d'utiliser le couteau, le revolver ou le vitriol, on entre dans le domaine des haines recuites ou chacun semble tenir une comptabilité des griefs dérisoires pour obtenir un silence haineux et persistant.

27. *Gazette des tribunaux*, 3 novembre 1909.
28. William M. Reddy, *The invisible code. Honor and Sentiment in Posrevolutionnary France*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of Califiornia Press, 1997, 258 p.
29. Michelle Perrot (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 277.
30. *Le Figaro*, 27 novembre 1911.

Les archives de la haine livrent au final une immense collection d'études de cas. Les plus fréquents correspondent aux différends qui peuvent se transformer en crime passionnel ou en assassinat haineux, faisant intervenir une tierce personne. Les avocats généraux ou les procureurs qui parlent au nom de la société, mais aussi les présidents d'assises, récusent la passion amoureuse alors que les jurés se montrent plutôt indulgents. Les soi-disant crimes d'amour ne sont souvent que des assassinats sans grandeur. Pour l'avocat général Cruppi, l'un des parquetiers les plus célèbres de la fin du XIX^e^ siècle, « il n'y a pas de crimes passionnels. Il n'y a que des crimes[31] ». En 1892, dans un réquisitoire relatif à un procès qui fit grand bruit, une « Belle affaire », il se montre particulièrement sévère à l'égard des gens du monde. Il rabaisse une cause célèbre à une question de vanité et de rivalité : « M^me^ Lassimonne était plus belle que M^me^ Reymond, voilà le secret de la haine de cette femme qui depuis plusieurs mois savait qu'elle était trompée. » Puis il ajoute, s'adressant à la fois aux douze jurés et aux chroniqueurs judiciaires qui toucheront un vaste public en rapportant ses propos : « Au dénouement, nous voyons M^me^ Reymond sauver en avare son bien, garder ce qu'elle aime, son mari, frapper avec férocité, celle qu'elle hait. Il ne s'agit pas ici d'un drame du cœur, mais d'un drame de la haine[32] ! » L'année suivante, dans un livre de souvenirs, un président d'assises, familier des chroniques judiciaires, n'écrira pas autre chose. Les crimes passionnels ne sont pas, dans l'immense majorité des cas, ce qu'ils prétendent être. Le plus souvent c'est le dépit et « l'amour-propre froissé » qui sont en jeu[33].

Après la Grande Guerre, en 1931, dans une affaire jugée par la cour d'assises de Seine-et-Oise, un président évoque la figure d'une « maîtresse commanditaire » qui menaça de tuer tour à tour son amant ou sa femme, la « rivale abhorrée[34] ». En 1931 encore, l'assassinat d'un jeune diamantaire de la rue Lafayette par une reine de mi-carême du 13^e^ arrondissement de Paris et ancienne mannequin fait lui aussi grand bruit. *Détective*, le premier hebdomadaire de faits divers, titre « Couronne de carton… Bijou d'acier ». La victime avait été l'amant de l'accusée pendant cinq mois, ils s'étaient séparés et deux ans plus tard, celui-ci s'était marié et était devenu père. Au moment du procès où des ténors du barreau s'affrontent, M^e^ de Morio-Giafferi pour la partie civile et M^e^ Berthon pour la défense, évoquent « la rage mauvaise » et le « harcèlement venimeux » pendant de longs mois. Le rédacteur fait un choix délibéré pour faire sentir et transmettre les émotions qu'il a lui-même éprouvées. Au cours des débats, un objet technique, mis au service de la persécution haineuse est mentionné : « le téléphone est un instrument excellent pour déloger l'adversaire de son trou, pour le

31. Jean CRUPPI, *La Cour d'assises*, Paris, Calmann-Lévy, 1898, p. 42.
32. Albert BATAILLE, *Causes criminelles et mondaines de 1892*, Paris, E. Dentu, 1893, p. 264-265.
33. Anatole BÉRARD DES GLAJEUX, *op. cit.*, vol. 2, p. 60.
34. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1931*, Paris, Éditions de France, 1932, p. 12.

relancer, pour l'atteindre à sa guise, à son heure, pour atteindre ceux qui vivent avec lui, pour affoler les parents, crée une atmosphère d'inquiétude, d'angoisse[35]. » Le crime passionnel n'est donc au bout du compte qu'un paravent masquant l'instinct de propriété ou la détermination haineuse. Il s'agit de détruire l'autre et d'en retirer une vive satisfaction.

Il reste une dernière catégorie qui consiste à se venger non pas directement, mais par l'entremise d'une victime de substitution, devenue souffre-douleur. Il s'agit, comme lors de certains massacres, mais à une échelle individuelle, de se venger et de faire en sorte que le souvenir du crime haineux ne s'efface pas. Il doit continuer à hanter les survivants qui ne pourront plus jamais l'oublier. Dans un milieu pauvre, un charretier, venant d'Auvergne, établi à Paris, était connu pour sa violence, ayant déjà tiré un coup de revolver en direction d'une de ses maîtresses. En 1890, la femme avait qui il vivait, mère d'une petite fille, de condition modeste, elle était balayeuse, lui annonce la fin de leur liaison et le met à la porte. Lui ne le supporte pas. Horriblement vexé, il annonce à une voisine « qu'il se vengerait bientôt sur ce que son ancienne maîtresse avait de plus cher ». Quelques jours après, il entre dans l'appartement, étrangle et viole la fillette, âgée d'une douzaine d'années. Lors du procès, il se montre gouailleur et impassible, semblant narguer l'auditoire au point, qu'en retour, il ne suscite que des sentiments haineux. Un tribunalier, chargé de la chronique des tribunaux, plutôt réservé, ne peut s'empêcher d'écrire que l'accusé « est une sorte d'avorton à la mine ignoble et vile. Les sentiments les plus bas se lisent sur cette tête de chacal. Son attitude à l'audience a été révoltante[36] ». Celui qui occupe le banc des accusés apparaît dans la chronique judiciaire non pas comme un sadique qui rechercherait la cruauté mais comme un être pervers et véritablement méchant. Le haineux trouve une vive satisfaction à la fois dans la profanation et la destruction. L'amour contrarié s'est transformé en son contraire et sert de justificatif. Il s'agit désormais de faire le mal pour le mal.

Le désir de vengeance qui relève à la fois de relations de genre, d'une « économie émotionnelle » et de la volonté de détruire s'illustre encore dans le quartier Mouffetard. Une danseuse, remariée, divorcée, entretenant une liaison avec un amant attitré, mère d'une petite fille de huit ans, s'assoit sur le banc de la partie civile. Sa fille a été tuée, le crâne écrasé à l'aide d'un pavé et le corps retrouvé, enveloppé dans une couverture rouge. Le geste n'est pas celui d'un prédateur sexuel mais d'un amoureux éconduit qui aurait voulu « exercer la plus inhumaine des vengeances contre sa mère[37] ». Dans le box, se trouve un garçon placide, à la bonne grosse figure ronde qui ne ressemble

35. Jean Morières, *Détective*, 2 avril 1931.
36. Albert Bataille, *Causes mondaines et criminelles de 1890*, Paris, E. Dentu, 1891, p. 292.
37. Géo London, « L'affreuse mort de la petite reine », *Les grands procès de l'année 1936*, Paris, Éditions de France, 1937, p. 181-186.

pas à son crime. Et pourtant la jalousie haineuse s'avère manifeste, d'autant qu'il a déjà été condamné pour violences et coups, ce qui donne à ses sentiments un tout autre relief. À elle et son amant, l'accusé aurait fait une scène peu de temps avant le drame : « Vous n'êtes plus mes amis, vous êtes mes ennemis. » Une autre fois, il lui dit qu'il la « crèverait[38] ». La haine, parfois désignée par le mot « rancune » lors du procès devient véritablement palpable. Elle donne l'impression de s'être matérialisée, au point que l'on puisse non seulement la deviner mais aussi la toucher. Pour tous, nul doute que la passion funeste, au-delà des mots, existe bien et qu'elle peut, pour s'assouvir, s'exercer contre un tiers. La petite fille n'est pas alors simplement une victime de remplacement, mais l'objet d'une vengeance décuplée, destinée à provoquer la plus intense des douleurs, voire l'effondrement psychique de la mère. Le geste terrible relève de la manipulation affective : l'emprise sur l'autre doit être totale et définitive.

La société, par le biais des journalistes spécialisés, semble désemparée. Il ne s'agit pas seulement de décrire les gestes épouvantables et de présenter les passions unanimement réprouvées, mais de s'inquiéter des ressources que chaque être humain possède et qui peuvent être libérées conduisant au malheur et au chaos.

En famille

De Balzac à André Gide, sans oublier Paul de Kock, des romanciers ont souligné de façon brève, comme s'ils étaient certains de se faire comprendre de leurs lecteurs, sans avoir besoin d'exposer longuement une situation, que les meilleures haines étaient les haines familiales. C'est ainsi qu'en 1871, tandis que les Versaillais lancent l'attaque contre le Paris de la Commune, deux personnages gardent une petite barricade, devisant en attendant la mort. Pour l'un des deux compagnons d'infortune, la seule guerre admissible est la guerre civile car « voilà une sotte idée de vouloir tuer des gens si lointains qu'ils ne purent jamais vous faire ni bien ni mal ; et il n'y a de raisonnables guerres, en vérité, si féroces qu'elles soient, que les guerres en la même cité, comme il n'y a de haines concevables que les haines de famille[39] ». Dans les représentations collectives, nul doute que les liens du sang, la familiarité, le quotidien, la proximité, l'univers réduit à quelques personnes, favorisent l'expression de sentiments exacerbés. Dans *Les Nourritures terrestres*, le célèbre cri : « Familles je vous hais », dénonce le repli sur soi, les bonheurs égoïstes, les « foyers clos » et les « portes refermées »[40]. Ces dissentiments et aversions ne sont pas étalés, ils font partie des

38. *Idem*, p. 184.
39. Catulle Mendès, « Le chercheur de tares [1898] », Guy Ducrey (éd.), *Romans Fin-de-siècles, 1880-1890*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1999, p. 442.
40. André Gide, *Les Nourritures terrestres*, Paris, Claude Aveline éditeur, 1927 [1897], p. 174.

« secrets de famille » dont se moquent humoristes et auteurs de comédie, comme pour mieux les tenir à distance[41]. Dans le même temps, entre 1870 et 1914, puis entre le milieu des années vingt et 1940, le thème de la famille prend dans le discours public une acuité plus grande. Face aux dangers extérieurs, certains rêvent à un nouveau code de la famille[42] ; d'autres, voudraient retrancher les femmes du travail industriel et les renvoyer dans leur foyer[43]. De la sorte, le thème familial devient sensible et le plus grand nombre s'attache à en gommer les aspérités, à minimiser les dysfonctionnements et à censurer les aspects les plus sombres. Mais les successions et les testaments remis en cause témoignent parfois des conflits ouverts et des haines sourdes entre enfants et héritiers[44].

Frères et sœurs ennemis

Dans les archives policières et judiciaires, la haine familiale est parfois présentée comme « un fléau dévastateur » capable d'anéantir une lignée. En effet, la famille peut être le creuset d'abominations effroyables où la haine, passion aveugle, ne connaît plus aucune limite[45]. Dans les familles vertueuses, convenables et austères, elle peut brusquement métamorphoser ses membres qui, oubliant toute éducation, perdent le sentiment de leur dignité, vocifèrent, injurient, lancent des paroles cinglantes au point de provoquer un tapage nocturne ou de conduire au crime. Dans les familles pieuses, lorsqu'elle se manifeste on a l'impression d'entendre « la voix du démon », tellement sa force désorganisatrice apparaît puissante[46]. D'une façon générale, la haine fait craqueler le vernis pris au contact du monde, parfois aussi le polissage des mœurs acquis par plusieurs générations. Il y a bien sûr un effet de sources. La documentation disponible délaisse les inimitiés mesquines et souterraines, privilégie les animosités les plus spectaculaires. C'est donc toute une humanité hideuse et brinquebalante qui transparaît le plus souvent, bien éloignée des considérations sur l'harmonie familiale. La haine apparaît donc comme une force dissolvante, capable de dissoudre les ciments les plus solides et de défaire les liens les plus serrés. Rien ne lui résiste. Du côté de la psychiatrie judiciaire, sont souvent mises

41. Par exemple Alfred Capus, *La petite fonctionnaire*, comédie en trois actes (théâtre des Nouveautés, 25 avril 1901), *Théâtre complet*, Paris, Arthème Fayard, 1910, p. 155-292.
42. Voir par exemple les propositions de loi qui entre 1935 et 1937 visent à promouvoir « l'esprit familial ». Pour un prolongement de ces débats, se reporter à Cyril Olivier, *Le vice ou la vertu. Vichy et les politiques de la sexualité*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, 311 p.
43. Mathilde Decouvekaere, *Le travail industriel des femmes mariées*, thèse de droit, Lille, Rousseau, 1934, 423 p. ; Magdeleine Caunes, *Des mesures juridiques propres à faciliter la présence de la mère au foyer ouvrier*, thèse de droit, Paris, A. Pedone, 1938, 212 p.
44. Pour un aperçu, voir Henri Legrand du Saulle, *Étude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie*, Paris, Adrien Delahaye, 1879, 624 p.
45. Henri Claude et Gilbert Morin, *Les haines familiales morbides*, Paris, L. Maretheux, Masson et Cie, 1926, 16 p.
46. *La Croix*, 15 septembre 1926.

en relation les structures familiales, l'histoire récente de ses membres et l'étude de la personnalité de chacun :

> « Ces haines familiales se traduisent par exemple, par le crime de la femme unie à son époux ivrogne et brutal qui lui a imposé un joug avilissant. Plus dramatique encore sont les haines du père pour le fils, de la mère pour la fille, basées sur toutes sortes de sentiments complexes de jalousies motivées par des choix affectifs, ou le besoin de domination des individus les uns à l'égard des autres[47]. »

Entre frères et sœurs ne règnent pas toujours l'amour fraternel. Les vexations et les jalousies venues de l'enfance se muent à l'adolescence[48] ou au début de l'âge adulte en haine véritable. Rares sont les auteurs qui l'abordent et ils multiplient souvent les précautions discursives, traitant le thème en quelques lignes : « Son inexpérience de la vie et son intelligence peu développée font de l'enfant un être insatiable, égoïste, et, par cela même prédisposé à la haine. » Lorsqu'il grandit, il peut se raisonner et l'adulte oublie les traits enfantins de son caractère. Pour autant, les sensations vives peuvent perdurer, renforcées par l'existence quotidienne : « la haine alors prend une forme des plus violentes, car on se déteste jamais autant qu'entre frères[49]. » Les journaux intimes mais surtout les comptes rendus de procès donnent, de temps à autre, des exemples de « bouffées de haine » ou d'« explosion d'une colère persistante ». En Corse, deux frères vivaient depuis longtemps « en mésintelligence » au point que tout le village pouvait tenir une comptabilité de la relation haineuse. Un jour, c'est l'escalade, ils en viennent aux mains, mais cette fois l'un tue l'autre. L'acte d'accusation, lu en janvier 1887, se contente de souligner laconiquement que c'était « par suite de questions d'intérêt qui les divisaient[50] ». Le mois suivant, un autre procès de « fratricide » s'ouvre, cette fois devant la cour d'assises de la Seine. Lors d'une réunion de famille, comme le relate un témoin, le futur accusé « a répété devant moi plus de 5 000 fois en cinq minutes : je le tuerai ! Je le tuerai[51] ». La haine s'invite donc dans les prétoires. Qu'elle prenne l'aspect d'une obsession destructrice ou d'un instant rageur, elle a, sous la plume des uns des autres, toutes les allures d'une énergie occulte qui échappe à la raison et que l'on ne veut pas véritablement ausculter car il faudrait s'interroger, sans avoir les éléments de réponse, sur la nature humaine.

En 1892, l'une des affaires les plus expressives vient en jugement. Anaïs Dubois a tué sa sœur et reporte sur la morte la responsabilité du drame.

47. Henri CLAUDE, *Psychiatrie médico-légale*, *op. cit.*, p. 138.
48. Sur l'adolescence, voir Agnès THIERCÉ, *Histoire de l'adolescence : 1850-1914*, Paris, Belin, 1999, 329 p. ; voir aussi, dans un autre registre, Hava SUSSMANN, *Balzac et les débuts dans la vie : étude sur l'adolescence dans « La Comédie humaine »*, Paris, A.-G. Nizet, 1978, 96 p.
49. René MATHIS, *op. cit.*, p. 29.
50. *Gazette des tribunaux*, 8 janvier 1887.
51. *Gazette des tribunaux*, 11 février 1887.

Albert Bataille, le plus célèbre chroniqueur judiciaire « Fin de siècle », en rend compte. Anaïs « n'avait pas pu pardonner à sa sœur ses toilettes, sa vie facile, sa petite fortune, car Lucie Dubois passait dans le monde de la galanterie pour avoir une soixantaine de mille francs ». Anaïs avait été bonne au service de plusieurs employeurs, mais elle avait été renvoyée à chaque fois. Quittant l'Est de la France, elle avait trouvé refuge chez l'une de ses sœurs qui, demi-mondaine, vivait confortablement. Elle accueillait régulièrement sa sœur qui semblait incapable de garder une place et qui rêvait d'épouser un vieux monsieur célibataire. Mais cette situation ne se présenta pas. Aussi, elle ne supporte pas d'aller voir sa sœur pour lui demander de l'héberger pour quelques jours ou, le plus souvent, quelques semaines. En effet, « ce qu'elle lui pardonnait moins encore, c'était l'hospitalité offerte de mauvais gré pendant les semaines de chômage, l'état de quasi-domesticité auquel elle l'avait réduite, et l'envie avait grandi dans son cœur, grandi pendant des années[52] ». Il est vrai que pour la faire dormir, il avait fallu aménager un lit dans la salle à manger. Et le président, lors de l'interrogatoire qui ouvre les débats, de l'interpeller : « Vous êtes devenue aigrie, ulcérée, ombrageuse. Avec cela, vous êtes coquette, vous aimez l'argent. » Une autre de ses sœurs, Amélie Dubois, « restée au pays » la décrit également comme une personnalité irascible et évoque ses « emportements » et ses « haines ». Anaïs devait également de l'argent à sa sœur qui lui reprochait de ne pas « savoir gagner sa vie » et d'être à sa charge. Le jour du procès « toute la physionomie de cette fille respire la haine : le teint est bilieux, la parole amère, l'attitude presque menaçante ». Ce type de crime est aussi un crime d'amour-propre, il lui arrivait de « faire la bonne » pour sa sœur, de manger des « morceaux de carcasses de poulet » et de porter des vêtements élimés, et une mantille « en loques ». Dans les prétoires, la haine vient donc de la comparaison, du passé commun et de l'avenir qui se présente sous un jour tout à fait différent. La haine, c'est bien ici l'histoire d'une jalousie singulière. Dans les coulisses, quelques observateurs se demandent si les sentiments éprouvés ne dépasseraient pas l'individu et s'étendraient aux catégories sociales. Les domestiques ne jalouseraient-elles pas leurs employeuses ? Mais le débat est à peine amorcé, chacun préférant rester à une échelle individuelle. En 1908 pourtant, une première étude sur le crime des servantes est publiée, mais l'optique choisie est celle de la criminologie professionnelle[53].

La désaffection pour les crimes ruraux est celle d'une époque. Journalistes, criminologues, moralistes et observateurs sociaux privilégient à partir des années 1880, les homicides urbains et les belles affaires, le vitriolage et les coups de revolver, les crimes de femmes et les affaires mystérieuses. Ils délaissent le crime dans les espaces ruraux, comme s'il ne

52. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1892*, Paris, E. Dentu, 1893, p. 355-364.
53. Raymond de Ryckère, *La servante criminelle, étude de criminologie professionnelle, publiée en 1908, Bibliothèque criminologique*, 1909, 258 p.

présentait guère d'intérêt, car résiduel. Condamné à disparaître, il n'intéresserait plus les lecteurs et ne permettrait pas de comprendre les sociétés contemporaines. Les récits dramatiques qui émeuvent sont ceux qui concernent les crimes odieux ou de mœurs. Maurice Garçon, avocat de renom et académicien, retient en quelques centaines de pages, dans une étude consacrée à la III^e^ République, trois grandes catégories de crimes : les crapuleux, les passionnels et les politiques. Très peu concerne des ruraux[54]. De temps à autre pourtant, un compte-rendu d'assises évoque la haine dans les campagnes. Quelques régions sont placées sur la sellette, sans qu'une interprétation plausible puisse s'imposer. Les choix portent généralement sur la Bretagne, la Corrèze la Normandie, le Périgord, les Pyrénées et la Sologne. Avec une certaine commisération, le chroniqueur judiciaire, Albert Bataille, provincial monté à Paris, dresse un portrait épouvantable du monde rural à partir d'un crime perpétré dans les Cévennes. Il procède de la sorte à plusieurs reprises, notamment dans une « série » ou il a regroupé plusieurs procès sous le titre « Drames ruraux[55] ». Une des façons de rendre le crime plus acceptable ou plus intéressant pour le public de la presse populaire consiste à le dépouiller de ses traits ruraux pour lui donner une allure universelle car les campagnes sont présentées comme un conservatoire de mœurs archaïques, d'étroitesse d'esprit, de mobiles sordides : « C'étaient deux frères ennemis, et depuis des années ils passaient l'un à côté de l'autre sans détourner la tête, sans même se donner le bonjour matinal où le Dieu vous garde du couvre-feu. » Autant le premier est décrit comme « économe, rangé, bien tenu en sa vie comme en sa personne » ; autant son frère, le benjamin, « était déconsidéré, taré, toujours aux abois pour la question d'argent ». Le plus jeune des frères avait épousé « cette fille Rosine Planchet ». L'aîné, le chef de la famille, s'était vainement opposé à cette « mésalliance ». Aussi, une fois « Rosine Plancher, devenue épouse légitime », elle « n'avait point pardonné à son beau-frère un tel affront. Sa haine avait grandi avec les années, elle s'était irritée de tout le respect qu'on témoignait à Claude et tout le mépris qui s'attachait à Jean, son mari[56] ». La haine dure des années et, à soixante ans, l'aîné, devenu veuf, songe à rédiger son testament. Il ne veut rien laisser à son frère et entend bien léguer toute sa fortune à une de ses voisines. Apprenant la nouvelle, son frère et sa femme ne décolèrent pas, leur haine semble redoubler et un voisin entend l'un des deux, probablement l'épouse, menacer avec un fusil : « Il faut que je voie tes tripes ou que tu voies les miennes[57] ! » Une nuit, le couple finit par égorger le frère aîné, puis il débite le corps pour le faire disparaître. Pendant l'opération macabre, « sa haine se traduisait par d'horribles

54. Maurice Garçon, *Histoire de la Justice sous la III^e^ République*, Paris, Arthème Fayard, 1957, 3 vol.
55. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1890*, Paris, E. Dentu, 1890, p. 283-340.
56. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1886*, Paris, E. Dentu, 1887, p. 380.
57. *Idem*, p. 397.

blasphèmes ». Dès qu'il les aperçoit dans la salle des assises, assis derrière le Banc, le chroniqueur note : « L'homme à l'air d'un vieux loup pris au piège, la femme d'une hyène féroce et lâche. » La haine s'impose à tous. Elle devient presque palpable permettant à chacun de se faire une idée sur son intensité. Dans cette affaire se mêlent à la fois l'envie, « sœur de la haine » et la haine elle-même. Si la première porte sur un bien ou un avantage, la seconde concerne la personne. Les deux se trouvent ici réunies. Mais en même temps transparaît une inquiétude à peine formulée : dans d'autres circonstances et à une autre échelle de quoi de tels individus seraient-ils capables ? Ne sont-ils pas l'armée de réserve disponible en cas de troubles civils ? Quel sort funeste ne réserveraient-ils pas à leur adversaire si leur haine était dirigée au-delà de la sphère privée ? Les Furies de l'imagination ne risquent-elles pas de se déverser dans le monde réel ? Toutefois, ce qui apparaît presque rassurant, pour les contemporains, réside dans le fait que les affaires similaires semblent disparaître, attestant ainsi des changements d'une époque, de l'essor des villes dont les habitants dépassent ceux des champs en 1930. Les campagnes mises en scène apparaissent bien comme des « terres sanglantes » où vivent des populations aux mœurs rudes, non encore intégrées au pays global mais en voie de disparition. Quelques observateurs se demandent si cette évolution presque invisible reflète les mutations d'une société ou la transformation du sujet.

La banalité de la haine

Jusqu'aux années 1930 le parricide est considéré, d'un point de vue moral, comme le pire des crimes. Au dessus de lui se trouve le régicide puis l'attentat contre le chef de l'État. Pour punir ses auteurs, le législateur a prévu au début du XIX^e^ siècle une mise en scène particulière. En effet, la tête couverte d'un voile noir, le parricide ne pouvait apercevoir la foule venue assister à son exécution. Avant de lui glisser la tête dans la lunette de la guillotine, le bourreau lui sectionnait le poignet droit. À partir des années 1927-1930, le crime commis contre les enfants le supplante et devient à son tour le crime le plus épouvantable qui puisse être perpétré.

Les affaires de parricides sont complexes et il s'avère souvent difficile de démêler les logiques du crime. La parole des protagonistes, celle de l'auteur et des témoins, permet parfois de s'approcher au plus prêt de la « macération » haineuse et de comprendre en partie les logiques du geste. En 1833, dans la Seine-Inférieure, un fils qui a tué son père retourne l'accusation déclarant que c'était ce dernier qui « l'avait toujours poursuivi de sa haine[58] ». Dans une famille reconstituée, une veuve avait trois filles d'un premier lit, elle se remarie. Son nouvel époux se révèle violent, paresseux

58. *Gazette des tribunaux*, 6 janvier 1833.

et débauché. Très vite, il devient la « terreur de sa femme et de ses belles-filles ». Si l'aînée s'enfuit, les deux autres sœurs « continuèrent à souffrir sans se plaindre ». Despote domestique, il devient l'objet d'une haine grandissante. Le crime s'impose comme la seule solution[59]. Sous le Second Empire, en 1854, c'est presque une scène de massacre familial qui transparaît. Un tisserand à domicile tue d'abord son frère puis sa mère. L'accusation use d'une verve un peu ampoulée pour restituer le drame : « Caïn, jaloux de son frère, n'avait tué que son frère ; L., jaloux comme Caïn, mais plus pervers que lui, vint aussi de tuer son frère, et il va immoler à sa jalouse fureur la mère qui l'a porté dans ses flancs. » Il est jugé et condamné à mort. La haine est mentionnée, mais sa capacité destructrice n'est pas analysée[60], pas plus que les structures familiales[61] ou le sentiment d'impatience[62]. Pour les observateurs des tribunaux, la cupidité est un ressort essentiel. Celui qui passe à l'acte n'est pas en but à l'hostilité du milieu familial, il veut se débarrasser d'une bouche inutile ou bénéficier plus rapidement des biens de ses parents[63]. Mais certains parricides sont parfois des crimes d'amour pour l'un de ses parents et de haine pour l'autre. Untel tue son père qu'il exècre pour protéger sa mère[64] ; tel autre tire sur sa mère plusieurs coups de revolver de peur d'être dépossédé de son affection. Sans doute haïssait-il celui qu'elle voulait épouser, mais c'est elle qui meurt : « La cour d'assises va juger aujourd'hui la plus effroyable tragédie domestique que l'on puisse rêver : un fils a tué sa mère parce qu'elle voulait se remarier ? Il se pose en vengeur de la famille qui aurait été outragé par cette nouvelle union. » La victime était veuve depuis 1894, elle demeurait dans « un bel appartement » parisien. Au-delà de l'affaire, la question porte sur le fait de déterminer si, quinze ans après, « une mère veuve, libre, ayant de grands enfants, peut "vivre sa vie", se remarier à sa guise ; a-t-elle encore des comptes à rendre aux siens, est-elle forcée de prendre leur avis[65] ? »

Il convient de noter que dans l'entre-deux-guerres, certains psychiatres hésitent à qualifier le parricide de crime émotionnel. Tuer un de ses parents serait moins un crime de haine qu'un crime impulsif. Certes, il peut exister depuis longtemps une sorte de « rumination obsédante », mais pour ceux qui ont en charge les investigations médico-judiciaires, la vérité du crime de haine, du moins après la Première Guerre mondiale, serait à rechercher

59. Archives départementales des Yvelines, 2U, Cour d'assises de Seine-et-Oise, 1858, 4e session, du 15 au 20 mai.
60. *La Gazette des tribunaux*, 20 janvier 1854.
61. Voir sur ce point les conclusions de Sylvie Lapalus, *La mort du vieux. Une histoire du parricide au XIXe siècle*, Paris, Tallandier, 2004, 633 p.
62. Louis Smyers, *Les parricides, notes d'un simple observateur*, Nice, Impr. de Barès-Camous, 1888, p. 85.
63. Voir Elisabeth Cullerre, *Du parricide en pathologie mentale, au point de vue nosologique*, Paris, Librairie Louis Arnette, 1925, p. 8.
64. *Gazette des tribunaux*, 7 novembre 1909.
65. Georges Claretie, *op. cit.*, p. 390.

du côté des « conditions pathologiques du sujet[66] ». Dans les quelques comptes-rendus de procès, les auteurs de parricide – qui n'est plus considéré comme le crime des crimes – sont presque excusés. Le geste s'inscrirait davantage dans l'histoire d'une famille que dans celle des relations père/fils. Le crime qui constitue une délivrance est pardonné par les mères et veuves. Il s'agit d'un geste à la fois meurtrier et libérateur dirigé contre un véritable tyran domestique. En 1933, l'affaire Violette Nozière en constitue presque le contre-exemple[67]. Si Violette trouve grâce aux yeux des journalistes de *L'Humanité* qui voient dans la famille petite-bourgeoise un carcan étouffant et aliénant, si elle fascine le lectorat et les surréalistes, elle n'est pas absoute par l'opinion publique, mais au bout du compte, si elle a tué son père et si, après le crime, lors de l'instruction, elle l'a accusé d'oublier qu'elle était sa fille, elle n'est pas une personnalité haineuse. Un de ses avocats dira le 12 octobre 1934, juste avant qu'elle ne soit condamnée à la peine du parricide, « conduite pieds nus, la tête recouverte d'un voile noir, sur une place publique pour y être exécutée », que c'est une « désaxée », ou encore : « une "décentrée", un être monstrueux et anormal ? Ceux qui la contemplent sont saisis de stupeur plutôt que de haine[68]. »

Dans la plupart de ces procès, rapportés par les chroniqueurs judiciaires célèbres, peu d'aliénistes sont consultés. Lorsqu'ils le sont, même s'ils reconnaissent qu'il existe préalablement une sorte de « terrain » donnant parfois un « caractère prévalent », les prévenus et les accusés sont considérés comme responsables de leurs actes. Leurs passions sont « dites normales » même s'il existe des « éléments d'appréciation » qu'il convient de prendre en compte. La haine peut donc apparaître comme une passion presque banale, un sentiment quasiment ordinaire. Il n'y a « que des troubles du caractère[69] ». Toutefois, dans les haines familiales, l'alcool est de plus en plus mentionné. L'ivrogne, le dipsomane ou l'alcoolique chronique entretiennent un climat délétère, ce sont eux qui raniment de façon continue « la haine qui s'était développée peu à peu ». Souvent un des membres de la famille, parfois plusieurs, sont transformés en souffre-douleur. Certains, fatalistes et résignés, ne disent rien et attendent l'issue dramatique ; d'autres souffrent quotidiennement, victimes de « violences, de cruauté, d'abjection » et ne peuvent, à un moment donné, comprimer toute la haine qu'ils ont accumulée en eux. La presse en rend compte souvent de façon sommaire : « Encore

66. Henri Claude, *Psychiatrie médico-légale*, *op. cit.*, p. 137 ; voir aussi Maximilian Miteelman, *Le parricide et son étiologie*, thèse de médecine, Paris, Picart, 1936, 52 p.
67. Voir Anne-Emmanuelle Demartini, « L'affaire Nozière. La parole sur l'inceste et sa réception sociale dans la France des années 1930 », *RHMC*, 2009/4, nº 54-4, p. 190-214, et du même auteur, avec Agnès Fontvieille, « Le crime du sexe. La justice, l'opinion publique et les surréalistes : regards croisés sur Violette Nozière », Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale, XIXe-XXe siècle*, Rennes, PUR, 2002, p. 243-252.
68. Géo London, *Les grands procès de l'année 1934*, Paris, Éditions de France, 1935, p. 163.
69. Géo London, *Les grands procès de l'année 1928*, Paris, Éditions de France, 1929, p. 288.

un drame de l'alcool » ou « Les drames de l'ivresse »[70]. Quelques éléments de description sont donnés : « quadragénaire maigrichon, il a l'air tout simplement d'un poivrot ahuri[71] », mais d'une façon générale ces aspects n'intéressent guère les salles de rédaction qui préfèrent les beaux crimes à coup de browning ou les affaires mystérieuses.

Reste alors quelques affaires de haines familiales qui, par leur nouveauté apparente et leur rareté, se trouvent placées sur le devant de la scène par les journalistes spécialisés. Souvent, elles sont le prétexte à commentaires. Si elles sont rares, elles saturent néanmoins pour quelques jours ou quelques semaines l'espace médiatique. La société change, les cadres et les valeurs d'antan disparaissent, la course à la vitesse, la recherche des plaisirs et des joies égoïstes guident le monde, écrit-on en substance[72]. Le père tueur de ses propres enfants fait partie de cette dernière catégorie. À travers lui et au-delà, c'est aussi une nouvelle page des sensibilités aux crimes familiaux qui s'écrit. Tout se passe comme si désormais, on était passé du parricide, crime le plus odieux et le plus haïssable, au crime contre les enfants, promu comme le crime majeur des sociétés contemporaines. Si de malheureuses silhouettes apparaissent plus comme des ombres que comme des anges, des hommes pour des raisons différentes, ont pris en aversion leur progéniture. L'affaire la plus célèbre, la plus « horrible » et la plus « émouvante » est jugée en 1928 par la cour d'assises de Toulouse. Le père assassin plaide l'affolement, mais presque personne n'ajoute foi à ses propos. N'a-t-il pas de « sang-froid », dans son automobile, déshabillé « méthodiquement » l'enfant qu'il venait d'aller chercher, et qu'il avait eu avec la servante de sa mère, avant de le noyer dans le canal du Midi. Un psychiatre prévient d'emblée : « Malheureusement nous n'avons trouvé aucun incident d'ordre pathologique susceptible d'atténuer la responsabilité de l'accusé. » Rien ne vient « diminuer aux yeux des jurés l'horreur du plus lâche, du plus inhumain des crimes d'un cerveau qui, jusqu'ici, nous paraît solidement organisé ». Ce « Don Juan diabolique », jeune marié, méprisait la domestique qu'il avait engrossée et haïssait l'enfant de dix-sept mois[73].

Les haines familiales, telles qu'elles sont présentées dans les tribunaux semblent plutôt ressortir de l'exceptionnel, toutefois elles ne le sont que parce qu'elles ont dépassé un certain seuil. Les brouilles permanentes, les animosités perpétuelles, les frustrations et les jalousies, les bousculades et certaines violences corporelles peuvent se déployer pendant des décennies sans conduire nécessairement devant une juridiction répressive. Toutes les personnalités haineuses ne font pas couler le sang, mais à chaque fois, se

70. *Gazette des tribunaux*, 13 février 1901.
71. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1932*, Paris, Éditions de France, 1933, p. 48.
72. Gilbert ROBIN, *Les haines familiales*, Paris, Gallimard, 1926, p. 248-256.
73. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1928*, Paris, Éditions de France, 1929, p. 235-236.

produit comme des « défauts du sentiment social[74] ». La haine l'emporte sur le reste, la perception de soi-même et de sa famille, sans parler de l'esprit de coopération de l'humanité vers lequel chacun devrait tendre. Manifestement, l'individu a abdiqué ses « responsabilités sociales ». Et si chacun porte sur soi et sur les problèmes de l'existence une « opinion » ou une « représentation », sans doute peut-on arguer du fait que « l'opinion erronée d'un être humain sur lui-même et les problèmes de la vie se heurte tôt ou tard à l'opposition inexorable de la réalité, qui exige des solutions dans le sens du sentiment social ». Mais de la sorte, « ce qui se passe à l'occasion de ce heurt peut être comparé à un effet de choc[75] ». Pour y répondre, les personnalités haineuses ne reconsidèrent pas leurs conceptions mais choisissent plutôt la fuite dans l'action. Malgré la récurrence de la haine, les observateurs des tribunaux ont l'impression que la justice répressive contribue à modifier ce qui n'est pas encore appelé « l'économie psychique » des individus, comme si les personnalités haineuses se montraient plus perméables au mouvement de désapprobation de la société toute entière. Le déplacement des seuils de tolérance de diverses collectivités ne dissuadent sans doute pas beaucoup les auteurs d'agissements haineux mais les obligent certainement à être plus diserts et à présenter un récit justificatif de leur crime.

Proches et voisins

Troisième cercle des haines entre soi, après le couple et la famille, celui de la proximité que les dossiers de procédure permettent de restituer en partie. Dès que l'on côtoie une ou plusieurs personnes parce qu'on habite le même village ou le même quartier, que l'on travaille ensemble, de façon épisodique ou permanente, que l'on fréquente les mêmes milieux et les mêmes personnes, la confrontation avec l'autre peut glisser vers la haine. Plus des personnes sont proches et plus la haine peut s'enrichir, connaître des épisodes différents, être sans cesse enflammée. Le contact régulier, les paroles échangées, les rires, les rumeurs, les ragots et potins de toutes sortes, les gestes sournois et des écrits peuvent rendre invivables une existence. Dans la plupart des communautés réduites, où chacun connaît les faits et gestes des autres, il convient de maintenir une certaine distance. Bien souvent la transparence – il est difficile d'ignorer quelque chose – s'associe avec la réputation ou le respect. Mais l'anonymat est pratiquement impossible. D'une telle, on dit « elle se livrait à l'inconduite, elle s'amusait trop avec les hommes », de telle autre « travailleuse et honnête, on n'a rien entendu dire sur elle », ou de tel autre « il mangeait trop, ses affaires péricli-

74. Expression empruntée à Alfred Adler, *Le sens de la vie. Étude de psychologie individuelle*, Paris, Payot & Rivages, 2002 [1933], p. 261.
75. *Idem*, p. 32-33.

tèrent jusqu'à la faillite », et de tel autre encore « un honnête ouvrier aux usines d'Imphy », un dernier « il appartient à une famille honorable ». La connaissance des faits et gestes est une forme de régulation sociale. Celui ou celle dont la conduite est stigmatisée peut devenir un souffre-douleur, objet constant de railleries. Le groupe peut aussi ne pas se contenter d'ostraciser l'un des membres de la communauté mais décider, sans forcément en avoir une intention délibérée, de le persécuter et de le haïr. À son tour, il ou elle peut aussi vouer une haine terrible à ses tourmenteurs. Un accusé déclare ainsi « tout le monde me détestait » ; « j'ai voulu me venger »[76].

La haine en partage

Dans les relations de voisinage, une seule personne a la possibilité de « causer beaucoup de mécontentement » et d'affecter de la sorte toute une collectivité. Socialement partagée, la passion funeste devient contagieuse. Un rien peut, parfois, sur un fond de haine permanente, susciter le passage à l'acte individuel. C'est ainsi qu'en 1847, un cultivateur battait des haricots dans son grenier. La poussière soulevée est emportée et vient se déposer sur le linge en train de sécher de son voisin, vigneron à Sannois, occupé « à tailler sa soupe sur le bord d'une table ». De part et d'autres plaintes, reproches, paroles peu amènes sont échangés et se font entendre. La poussière continue à voltiger. Le vigneron menace son voisin de venir lui donner un coup de couteau. L'autre répond que ce n'est pas la peine qu'il se dérange car il arrive. Le vigneron, armé d'« un couteau long et effilé » lui en porte un coup et sa victime décède deux semaines après. Le prétexte futile et dérisoire en apparence révèle à la fois des tensions de longues durées, des problèmes complexes de mitoyenneté mais aussi des caractères vindicatifs[77]. Ce meurtre s'inscrit bien dans une logique de personnes qui se connaissent depuis longtemps, qui ont partagé des expériences communes. Le drame n'est pas seulement individuel, désormais tout un village est pris dans les rets de la justice et est condamné à être divisé durablement.

Le voisin irascible et haineux peut aussi se rencontrer dans les lieux de sociabilité, au cabaret, à l'auberge, dans l'estaminet ou au bar. Sans aucun doute « la puissance des liqueurs vinicoles[78] » joue-t-elle un rôle essentiel. L'absorption de boissons fortes désinhibe et laisse plus facilement les sentiments s'exprimer et se traduire en acte, comme le souligne tristement le témoin d'un drame : « Il y a des destinées que la passion envenime et qu'un instant plonge dans une fatalité extrême. » Dans les affaires de ce type, les victimes sont rarement de parfaits inconnus. Le goût du défi et la volonté de faire respecter les normes du groupe n'ont rien d'exceptionnels

76. Archives départementales de la Vienne, 2U, 1584, 1887.
77. Archives départementales des Yvelines, 2 U, 1847, 3e session, 10 au 16 août.
78. *Idem.*

et se retrouvent aussi bien au milieu du XIXe siècle, qu'à la Belle Époque ou que dans la France « malade de la guerre », après le conflit de 1914-1918. La haine n'est pas productrice de hiérarchie mais différencie des groupes ou des individus au point d'entraîner mort d'homme. Dans ces espaces, chacun se voit assigner une place. Si l'un se sent défier, il doit réagir s'il ne veut pas perdre la face. En fonction des situations, la haine, déjà présente, aggrave la réaction. Des personnalités se sentent humiliées et emportées non pas par la colère mais bien par une « bouffée de haine ». C'est ainsi qu'en 1850, dans le canton d'Etampes, le lendemain d'une fête de hameau, vers 10 heures du soir, plusieurs jeunes gens étaient attablés dans la salle de billard. L'un offre à un de ses camarades un verre de vin, mais « le plus grand nombre refusa de lui faire place parce qu'il n'avait pas voulu prendre part à la fête ». Le journalier s'assoit à l'écart, ressasse et profite du fait que le cabaretier soit revenu et se met en colère car « on avait répandu sur le drap du billard des miettes de gâteau ». Il désigne immédiatement « le Gâtinais », c'est-à-dire celui qui avait été le plus hostile envers lui. Une rixe s'ensuit et « le Gâtinais » reçoit trois coups de couteau, dont « le coup de la mort ». Il décède le lendemain matin. Replacé dans le contexte des différends, l'épisode n'est pas unique, il est le dernier maillon d'une chaîne qui en comporte un grand nombre[79]. Ici, rivalités, ressentiments, provocations, haine président aux relations de proximité à l'intérieur du groupe des jeunes adultes dans une commune rurale[80]. Dans les faubourgs, les banlieues ou le cœur des villes de semblables conduites peuvent être repérées. D'une certaine manière, il s'agit d'une haine d'interconnaissance qui résulte d'une construction sociale. L'implication psychique du groupe permet de mieux comprendre le déroulement de rixes similaires dont le sens échappe le plus souvent aux observateurs extérieurs qui n'ont pas partagé l'expérience d'un moment haineux.

Si un sentiment s'inscrit dans la durée, il possède, lors du passage à l'acte haineux, sa « fulgurance du moment », un passé proche, une actualité et souvent une interprétation postérieure. L'incendie criminel qui est parfois l'ultime recours d'une personnalité haineuse l'illustre en partie. Si d'aucuns affirment que le feu ensauvagé est un moyen d'éveiller l'idée du sublime, à l'instar d'une « mer de feu dont la vue horrible et majestueuse agit si violemment sur l'imagination[81] », il est aussi le geste de voisins contre un autre, honni depuis longtemps. La haine qui s'inscrit dans une relation d'action possède une histoire dont il est possible de restituer les principales étapes. À partir de 1855, la statistique indique que, à l'échelle nationale, les

79. Archives départementales des Yvelines-Seine-et-Oise, 1850, 3e session, du 22 au 30 août.

80. Sur le groupe des jeunes adultes, voir la thèse de Robert MUCHEMBLED, *Une histoire de la violence. De la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, 502 p. ; voir aussi Jean-Claude FARCY, *La jeunesse rurale dans la France du XIXe siècle*, Paris, Éditions Christian, coll. « Vivre l'histoire », 2004, 220 p.

81. Maxime PETIT, *Les Grands incendies*, Paris, Hachette, 1882, p. 209.

crimes d'incendie commencent à refluer[82]. Le désir de vengeance et la haine sont à l'origine d'un certain nombre d'entre eux. Le plus souvent, ce sont les meules laissées en plein air, les granges gorgées de fourrage et attenantes aux habitations qui sont l'objet de la malignité. Parfois, lorsque le cadre et les circonstances s'y prêtent, les produits de la forêt sont introduits dans les villages pour embraser toute une maisonnée. Ainsi à Angervilliers, dans l'arrondissement de Rambouillet, un chaudronnier quinquagénaire vit en mauvaise intelligence avec sa femme et sa fille depuis de nombreuses années. En 1856, son épouse fuit le domicile conjugal et se réfugie avec sa fille « chez la veuve Michelet ». Le mari va chercher des « fagots de bruyères du carrefour » qu'il entrepose à proximité. La nuit, il jette des genêts à l'intérieur du cellier, place deux bottes contre l'armoire du même cellier et « met le feu ». Un autre veut se venger de tout un village et cinq foyers se déclarent, empêchant toute intervention efficace[83]. Le geste s'apparente à une vengeance sociale[84]. À partir des années 1880, les incendies criminels sont nettement en recul et n'ont plus guère les honneurs de la chronique, ils trouvent place en revanche dans la presse à grand tirage qui se demande régulièrement, en 1910 comme en 1920, quelle haine a pu s'emparer d'un esprit pour commettre pareil forfait[85].

Vers 1900, la justice répressive connaît un changement important qui sera réaffirmé à la fin des années 1920. Il importe désormais de prêter attention à la personnalité d'un criminel, de suivre avec précision sa trajectoire, de comprendre ce qui dans son histoire et dans des circonstances précises ont conduit au drame et au procès d'assises[86]. De la sorte, la peine sera modulée en fonction d'un caractère et d'un passé individuel. Dans le même temps, les haineux posent alors des problèmes éthiques et presque insurmontables. Leurs conduites contribuent à la dissolution du droit puisqu'ils agissent en dehors de l'institution judiciaire. Ils n'ont pas recours à la justice officielle pour obtenir réparation. Ils ont une exigence qui dépasse toute compensation. Bien souvent, ils considèrent que leur situation est unique. Les torts qui leur ont été infligés ne sauraient être réparés par une décision de justice. Ils adoptent la posture du vengeur qui refuse de se considérer comme une victime. Les personnalités haineuses ne veulent pas d'une sanction qui serait proportionnelle aux « atteintes » subies, ils désirent davantage : que l'honneur, la dignité, la position sociale, voire la vie de celui qu'ils haïssent soient réduits à néant. Ils deviennent inacces-

82. Du moins les incendies poursuivis comme crimes, et non les incendies criminels constatés ou attribués à la malveillance. Émile DUCHÉ, *Le Crime d'incendie*, thèse de droit, Paris, Giard et Brière, 1913, p. 25-33.
83. Archives départementales des Yvelines, 6Q 491, an II-1830.
84. Voir aussi une perspective plus politique Jean-Claude CARON, *Les feux de la discorde : conflits et incendies dans la France du XIXe siècle*, Paris, Hachette, 2006, 355 p.
85. *Le Matin*, 5 octobre 1920.
86. Raymond SALEILLES, *L'individualisation de la peine*, Paris, 1898.

sibles à la raison et aux exigences de la justice publique. La cour d'assises de l'Oise, en 1886[87], connaît une singulière affaire qui illustre comment une personnalité haineuse entend bien détruire la source de son mal. L'accusé, ancien notaire, agréé au tribunal de commerce de Gournay, est le maire de la commune de Pisselen. Tentant de verbaliser un ivrogne dans un cabaret, il l'aurait fait sortir dehors, puis lui aurait tiré dessus quatre coups de revolver. Le blessé connaîtra une longue agonie et décédera un mois plus tard. Les débats toutefois changent l'éclairage et montrent une autre situation. La victime n'était pas un inconnu pour le maire et « la mésintelligence existait depuis longtemps entre eux ». Il avait été son fermier. Les différends entre les deux hommes étaient devenus tellement forts, que le jeune homme avait « cessé d'occuper les terres » et depuis lors, « en toutes circonstances il méprisait l'autorité du maire, ce qui irritait vivement ce dernier ». C'est donc l'histoire d'une haine qui est « réanimée » à chaque fois dans l'espace public et devant des témoins. Chacun pouvant tenir le compte des différends et des points marqués par l'un ou par l'autre. L'auteur du crime, notable « bien au-dessus des gens que nous avons l'habitude de voir à votre place », comme le soulignera le président, est presque absous dans ces paroles, comme il le sera par les douze jurés, tirés au sort sur une liste comportant également des notables[88]. La dimension des sentiments malveillants inscrite dans la durée est pratiquement gommée, la vengeance froide est également écartée pour ne plus retenir que le crime de l'instant. Il reste que pour nombre de témoins, c'est bien le « ferment de haine » qui a armé le bras du maire. D'aucuns songent qu'à une autre échelle le processus pourrait être semblable.

Ailleurs encore, la haine fonctionne aussi par cycle et semble sans fin. Elle s'apparente à la vendetta. Un affront ne peut rester sans réponse, mais ici, la scène se passe dans un immeuble de la Rosenwald, dans le quartier de Vaugirard, à Paris. Le propriétaire ou plus précisément le « locataire principal », natif du Périgord, vivait « en mauvais terme avec un de ses sous-locataires ». Fils d'un avocat, chef de service dans un grand magasin de nouveautés, il était plutôt considéré comme un brave « homme ». À deux reprises, ils « s'étaient affrontés devant le juge de paix du 15e arrondissement » et le locataire principal avait, les deux fois, perdu son procès. Mais la décision judiciaire ne suffit pas à l'apaiser. Au contraire, la décision de justice alimente le ressentiment et souvent, se promenant avec un volumineux dossier, il répète qu'il a été injustement condamné. De cette situation, « il en concevait un dépit qui se mua bientôt en haine », puis, en juin 1931, en drame. Les enfants du chef de service jettent des papiers dans la cour, des mots et des injures sont échangés, puis le locataire principal tire un coup de revolver presque à bout portant sur son « sous-locataire » qui

87. *Gazette des tribunaux*, 23 décembre 1886.
88. *Idem.*

décède peu après à l'hôpital et la cour condamnera à huit ans de prison le meurtrier[89]. La réception de ce type de procès s'avère difficile à saisir, néanmoins à travers quelques articles, une opinion commune prend forme et il est vraisemblable de supposer que le lectorat la partage. La contemporanéité, c'est-à-dire le sentiment de vivre ensemble à un moment déterminé ne peut, en 1930, s'accommoder de ces conduites : dans les relations interpersonnelles, en particulier dans certains milieux favorisés par l'éducation, il n'est plus possible d'être aveuglé par le but que l'on s'est fixé, de dominer autrui et de se faire justice soi-même. Il est temps de changer d'époque et de vivre pleinement dans la sienne[90].

Les haines clandestines : rumeurs ordinaires et billets anonymes

Les rumeurs et la calomnie sont des instruments redoutables mis au service de la haine. Bien souvent, la rumeur nationale ou régionale est une réponse à une peur et correspond au besoin de savoir. Mais le bruit qui court, à une échelle plus réduite, est aussi une façon de faire partager un ressentiment personnel, de désigner un bouc émissaire ou d'attribuer à quelqu'un des intentions malveillantes. Non loin de Mantes, au lavoir, des haines dissimulées deviennent publiques et se concrétisent par des coups et blessures attribués à une femme dont « les emportements de caractère » et les paroles haineuses étaient connus[91]. Sans doute les heurts physiques entre femmes sont-ils moins nombreux mais aussi moins souvent dénoncés aux autorités[92]. Un magistrat instructeur parle toutefois d'un « combat entre femmes » et surtout d'une « haine invétérée »[93]. Plus tardivement, un autre évoque les « médisances » fielleuses et les « haines de lavoir » qui naissent et se consolident par l'entremise de propos rapportés, souvent grossis et inventés dans l'intention évidente de nuire. La « méchanceté » est considérée comme l'équivalent de la passion funeste. Ces quelques paroles captives, figurant dans les interrogatoires ou les procès-verbaux d'audition renseignent sur les cercles haineux, les modes de diffusion et le travail souterrain de la malveillance. C'est ainsi que, dans une commune d'Île-de-France, un cultivateur de 61 ans, connu pour ses haines, fait courir le bruit que le

89. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1931*, Paris, E. Dentu, 1932, p. 245-248.
90. Louis PICARD, *La théorie de la vengeance à travers les âges et ses survivances aux temps modernes*, Rennes, Impr. Édoneur, 1934, 29 p.
91. Archives départementales des Yvelines, U 1848, 4e session, du 3 au 10 décembre.
92. Dans les émeutes frumentaires de la première moitié du XIXe siècle ou dans les grèves de la Belle Époque, leur présence est signalée, leurs noms sont donnés, mais les femmes sont, par rapport aux hommes, beaucoup plus rarement traduites en justice. Voir en particulier Alain CORBIN, Jacqueline LALOUETTE et Michelle RIOT-SARCEY (dir.), *Femmes dans la cité, 1815-1871*, Grâne, Créaphis, 1997, 574 p ; voir aussi François JARRIGE, « L'émeute en jupons des découpeuses de Châles (Paris, 1931) : femmes victimes ou femmes déviantes ? », Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2009, p. 121-132.
93. Archives départementales des Yvelines, 1838, 1re session, du 19 au 28 février.

maire de son village a refusé une sépulture décente à son épouse décédée. Au marché, dans les cabarets, dans les lieux publics, dans les conversations, il ne manque pas de raconter la même histoire qu'il a imaginée. La tombe de sa malheureuse femme apparaît dépouillée à l'extrême, sans aucun ornement, comme s'il s'agissait de la punir au-delà de la mort pour des méfaits abominables. Le veuf interpelle le maire à plusieurs reprises : « Monstre, scélérat, crapule, voilà encore que tu exerces tes vengeances en empêchant que je pose une croix sur la tombe de ma femme. » Le différend qualifié d'« outrage par parole » est finalement dévolu au tribunal de police correctionnelle. Pour prendre un avantage sur le premier édile de la commune, le cultivateur nie avoir tenu des propos blessants et paye un journalier pour qu'il vienne témoigner et dire que le maire a inventé tout cela et que jamais il n'a porté de telles accusations[94]. Dans cette affaire le veuf et le faux témoin sont démasqués mais dans nombre de communes rurales et urbaines, les médisances sont nombreuses. Chacun trouvant une certaine satisfaction dans le fait de dire du mal ou de rapporter un propos entendu. En 1893, un citadin s'insurge : « Tout ça c'est des mensonges inventés par Bricou et sa maîtresse. Ils veulent se venger de moi. Jamais je n'ai envoyé la femme Telange chercher des effets chez moi. C'est une femme qui ne cherche qu'à désorganiser les ménages. Elle en veut à la mienne et voilà pourquoi elle a inventé tout ce qu'elle raconte[95] ! » La haine n'est donc pas que pure réactivité et instantanéité. Elle est bien une stratégie visant à nuire, dans des couches populaires mais aussi aisées, quelqu'un présenté comme un adversaire.

Les personnalités haineuses considèrent souvent qu'elles connaissent le malheur à cause d'un persécuteur qu'il faut dénoncer. Une des formes particulières de la haine informelle réside assurément dans les lettres anonymes ou les billets non signés, glissés, ici ou là, dont les chroniqueurs judiciaires ont connaissance et qu'ils restituent à leurs lecteurs. Ils peuvent en effet jeter des noms en pâture et provoquer une sorte de scandale silencieux. La lettre de délation, la feuille de papier repliée et laissée à un endroit susceptible d'être retrouvé, les mots griffonnés à la hâte sur un mur, une affiche placardée nuitamment sont sans aucun doute des actes d'une grande lâcheté et dotés d'un pouvoir de nuisance extrêmement fort. L'un d'eux, parvenu à la rédaction d'un journal est qualifié d'« infernal écrit, qui semblait tracé avec du fiel et du sang[96] ». Il peut provoquer un véritable « désastre » personnel si quiconque accorde un peu de crédit aux faits consignés. Certes les lettres anonymes peuvent répondre à des logiques différentes, éclairées par des contextes variés, mais le plus souvent elles correspondent à des mouvements de jalousie, d'envie, de volonté de faire du mal. Quelques-unes s'avèrent

94. Archives départementales des Yvelines, 1854, 2e session, du 20 au 23 mai.
95. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1893*, Paris, E. Dentu, 1894, p. 386.
96. *Le Phare de la Loire*, 4 juillet 1869.

redoutables car elles se présentent comme une lettre de délation pour que la vérité éclate enfin en plein jour, même de nombreuses années plus tard. Une de ces missives est constituée par des lettres découpées dans un journal et qui affirmait que « la femme Lejeune, de Montigny, n'a pas tué, mais elle a fait tuer par ses fils[97] ». La dénonciation, terrible, impose une enquête et provoque de grands désagréments aux personnes détestées qui sont obligées de répondre à des questions, de se justifier et surtout de braver le regard des autres qui pensent qu'« il n'y a pas de fumée sans feu ». Le désir de nuire est manifeste. L'affaire de Malestroit, restée méconnue, notamment par rapport à l'affaire Laval restituée par Jean-Yves Le Naour[98], mérite quelques précisions. Des lettres anonymes, une quarantaine, correspondant à un « véritable flot pestilentiel », sont distribuées dans la région de Malestroit, dans le Morbihan. Elles circulent à l'intérieur de la noblesse, « ces aristocrates qui frayent peu avec le "vulgaire" » dans leur souci de vivre retranchés du monde, dans leur « glorieux isolement ». Depuis 1925, un mal secret, tel un « chancre », ronge « la quiétude de tous ces gens du monde ». Un chroniqueur judiciaire confie avoir été « douloureusement ému » par cette affaire des lettres qu'il a suivie du banc de la presse « contenant les unes des injures, des calomnies, des insinuations sur les uns et sur les autres, d'autres des menaces parvenaient à des familles "des plus collets montés", semant, ici la colère, là l'indignation, ailleurs la peur, éveillant les soupçons de certains, versant le poison du doute dans l'esprit des maris, la désolation dans le cœur des épouses[99] ». Chacun se tait et si quelques signes sont échangés montrant que l'on est aussi victime d'une haine anonyme, personne ne réagit publiquement. Prévenir la police ou le parquet de Ploërmel revenait à « s'exposer à l'invasion bruyante et indiscrète des envoyés spéciaux »; aussi « mieux valait continuer à souffrir en silence ». Finalement un marquis alerte la justice, le juge d'instruction associe à son enquête le baron de Beaudrap, le châtelain de Ker-Maria, qui désigne le coupable. L'auteur serait un peintre en bâtiment, qui possède sa boutique et qui était apprécié par tous. Le baron affirme que Rozé s'est confessé à lui et a avoué. Il écrivait, sous la dictée de la femme d'un conseiller général, des lettres « perfides » et « cruelles ». Arrêté, Rozé, confondu par un expert en écriture, meurt presque aussitôt.

Après la réforme Poincaré de 1926 qui réorganise la carte judiciaire et fait de Vannes le chef-lieu, un nouveau juge d'instruction est nommé. Il procède à une contre-expertise. Les experts qu'il a diligentés innocentent le malheureux Rozé et relèvent des expressions comme « mettre au pain », peu usitée, et qui veut dire « réduire à la misère ». Finalement, l'auteur des

97. Géo London, *Les grands procès de 1931*, Paris, Éditions de France, 1932, p. 199.
98. Jean-Yves Le Naour, *Le corbeau. Histoire vraie d'une rumeur*, Paris, Hachette, coll. « Littératures », 2006, 210 p.
99. Géo London, *Erreurs judiciaires*, Paris, SEPE, 1948, p. 101.

« missives empoisonnées » s'avère être le baron de Beaudrap lui-même, bien qu'aristocrate il n'était pas breton et haïssait la « fine fleur » de l'aristocratie de Malestroit et de la région de Ploërmel. En 1928, lorsque le procès s'ouvre, un observateur voit surgir « peu à peu des tacots de toutes marques, de tous calibres et pourrait-on dire de toutes les époques, à croire qu'on avait organisé à Vannes un défilé rétrospectif à la manière de celui qui se déroule à Paris, au moment du Salon de l'automobile[100] ». Dans la salle des assises, « les messieurs s'interpellaient allégrement : "Bonjour, marquis… Ah, comte, je ne vous savais pas ici". On baisait les mains des dames. On papotait ». L'un des conseils de la partie civile, M^e^ Gauthier-Rougeville, est un avocat parisien célèbre, mais d'origine bretonne. Il ne peut s'empêcher de provoquer le parterre de nobles réunis, suspectés d'avoir conservé toutes leurs sympathies monarchistes : « Grâce à la justice républicaine, vous pouvez aujourd'hui offrir un cierge à Sainte-Anne, la bonne patronne de notre chère Bretagne[101]. » Dans cette affaire, se trouvent un dessein et une stratégie de manipulation. La haine instrumentalisée doit permettre d'assouvir une rancœur, d'assurer sa propre promotion dans un espace social singulier. D'une façon plus générale, quand elle reste longtemps confinée dans un même milieu social ou dans un même quartier, la lettre anonyme apparaît bien comme une souillure contre laquelle on ne peut lutter. Le destinataire sait qu'il est l'objet d'une haine sournoise mais ne peut pas réagir. Dans certains milieux, lorsqu'une parole cinglante et haineuse est dite, il est toujours possible d'avoir recours au duel[102]. Mais avec l'écrit sans nom chacun se sent donc sali, calomnié, humilié et démuni. Les victimes peuvent, à leur tour, éprouver de la haine pour l'auteur de ces missives mais, impuissantes, elles ne savent pas contre qui la diriger.

❧

Les violences conjugales, la haine au sein du couple et la détestation entre voisins font partie des impensés du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^ siècle. Les chroniqueurs et les experts psychiatres qui en parlent ne cherchent pas à restituer une histoire linéaire, avec des inflexions, des retours en arrière, des accélérations. Leur ambition est de proposer une typologie permettant de classer tel type de violences haineuses dans une catégorie. Le temps qui passe est mis à profit non pas pour cerner une évolution mais pour ajouter une nouvelle variété, afin d'enrichir les connaissances. Ils sont des producteurs de récits dans lesquels la diversité des situations l'emporte sur la mise en perspective temporelle.

100. *Idem*, p. 112.
101. *Idem*, p. 114.
102. Jean-Noël JEANNENEY, *Le Duel, une passion française, 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 229 p. et François GUILLET, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 429 p.

Si la haine relève des structures familiales et des liens sociaux de proximité, la plupart des observateurs font intervenir la personnalité ou le « tempérament » : « quand la haine domine un tempérament il est bien difficile sinon impossible de s'en débarrasser[103]. » En 1931, dans *La France Judiciaire*, Jean Ernest-Charles y voit un mystère qui est à l'origine de l'humanité : « On ne nous a pas tout dit sur la haine de Caïn et d'Abel, j'ai même le sentiment qu'on nous a caché systématiquement quelque chose[104]… » Mais la haine ne relève pas seulement de l'instinct ou de la pulsion, presque chacun lui donne du sens, en fonction des protagonistes et des contextes. Elle devient ainsi une forme de résolution des conflits et un mode de régulation des passions individuelles, familiales et de voisinage, ou plutôt elle est l'énergie destructrice qui conduit à une solution le plus souvent terrible. Gabriel Tarde, de son côté, s'intéresse plus particulièrement à une catégorie, mais de la sorte, il regrette presque certaines conduites et sentiments du passé : « Une haine de famille, après tout, est une dette paternelle. La préoccupation du mal futur à éviter plus que celle du mal passé à venger est un sentiment très utilitaire, mais peu esthétique, où se montre bien le progrès du désir du bien-être. On est plus calculé, voilà tout[105]. » En effet, s'il existe encore des « bouffées haineuses », pour reprendre l'expression d'un magistrat instructeur. La haine a tendance à s'adoucir. Elle ne disparaît pas, mais elle se manifeste de façon moins violente, comme si elle aussi participait au mouvement de polissage des mœurs et d'autocontrôle des pulsions, au contact des autres et des normes. Pour autant, lorsqu'elle éclate, elle ressemble aux mouvements d'un gant de crin qui frotte, rabote, épure et dévoile un corps dur sans les couches qui le dissimulait. Les personnes qui trop ouvertement affichent leur haine sèment le trouble, car la détermination des haineux bafoue les normes et les lois.

Les haines privées sont riches d'enseignement car elles permettent de comprendre en partie les haines publiques. Ici, dans l'espace intime, l'individu haineux se place au-dessus de la société. Le Code pénal et l'exercice du droit de punir encadré par les législateurs des régimes successifs ne le concernent pas. Si son acharnement apparaît légitime contre toutes les règles, et parfois sans l'once d'un remords ou « l'ombre d'un regret », c'est uniquement à ses propres yeux[106]. Chez lui, une fois le passage à l'acte réalisé, existe une vraie satisfaction. Il peut éprouver une sorte de volupté froide. La rage contre autrui s'exprime à la fois dans un acte et se traduit aussi par le spectacle de la souffrance, de l'agonie ou du corps meurtri ou mort. Par la suite, il peut également se délecter de ses souvenirs, revivre autant de fois qu'il le souhaite la scène tragique. D'autre fois, au contraire,

103. René Mathis, *op. cit.*, p. 14.
104. Jean Ernest-Charles, « La haine », *La France judiciaire*, 18 octobre 1931, p. 34.
105. Gabriel Tarde, *La criminalité comparée*, Paris, Félix Alcan, 1890 (2e éd.), p. 184.
106. Géo London, *Les grands procès de l'année 1931*, *op. cit.*, p. 246.

l'acte violent met un terme à la haine en faisant disparaître le « mauvais objet », et des personnalités haineuses, privées de ce qui les faisait agir, ne supportent pas leur propre image. Ils éprouvent, en examinant leur geste, une sorte de honte sociale, qui ne fait guère de place à leurs victimes, mais est centrée sur eux-mêmes. Dans les deux cas, il ne s'agit pas pour eux, d'un acte gratuit mais d'une action nécessaire, voire pour quelques-uns d'une justification naturelle.

Dans l'espace public, les haineux font également fi des normes et de la morale. L'épouse, le voisin ou un groupe plus large incarnent bien l'ennemi. Contre lui chacun caresse des rêves de vengeance, allant de l'humiliation à la mort. Ce n'est ni l'arrangement, ni la négociation, ni la conciliation qui sont recherchés. L'épouse, le père, l'enfant, le voisin ont perdu leur individualité réelle. Ils ne sont pas comme l'individu haineux, aussi contre eux tout est permis. À une échelle plus collective, il en est de même. La cible change mais en règle générale il s'agit plutôt d'une communauté comme les juifs ou les bohémiens, ou bien d'une classe sociale comme les ouvriers ou les bourgeois. Si on les hait, c'est qu'ils sont différents et qu'il faudrait alors tout faire pour les exterminer.

Les rubriques judiciaires des journaux et les études restituées par les psychiatres dessinent une culture où le plus fort, investi du droit marital, du droit paternel ou du droit de propriétaire impose son point de vue et cède à la haine. Le désir de domination apparaît essentiel. Les uns et les autres délivrent aussi des messages. Le premier consiste à dire que la haine semble atemporelle. Elle apparaît comme une énergie liquide contenue dans un réceptacle. En fonction des contextes, des itinéraires individuels ou des trajectoires collectives, elle ne demande qu'à déborder. La seconde, pour ceux qui veulent l'entendre, c'est que la haine est présente partout et qu'elle n'est pas le privilège d'un milieu. On la rencontre, disent les chroniqueurs judiciaires et les experts, aussi bien chez des aristocrates que chez des employés. De la sorte, il n'y a pas de hiérarchie proposée, mais une sourde inquiétude à l'égard des haines privées et surtout conjugales à une époque, ou, particulièrement après 1880, les exigences en matière de vie privée et d'attention à l'autre deviennent plus importantes et concernent toutes les catégories sociales[107]. Certes les affaires judiciaires retenues se passent rarement parmi les charbonniers ou les chiffonniers. Les milieux les plus aisés ou ceux de la moyenne bourgeoisie ont les honneurs de la presse et des comptes rendus psychiatriques, mais la portée se veut universaliste.

Au-delà de la singularité de tous les procès, journalistes et médecins proposent, à la manière des ethnologues, une plongée dans la société et tentent d'établir une description spécifique. Les circonstances, les professions, les attentes appartiennent à l'histoire ; la haine tragique à la psycho-

107. Philippe ARIÈS et Georges DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée*. t. 4 ; Michelle PERROT (dir.), *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, 639 p.

logie humaine. Mais la dimension tragique de l'existence, et son archive, donnent nombre d'informations sur les personnalités haineuses, guère sur leurs victimes, qu'il convient de prendre en compte car nul doute que « la subjectivité n'est pas une sorte de quantité qui diminuerait au fil des étapes dans la trajectoire de tel ou tel acteur, elle est plutôt ce qui se transforme, se pervertit[108] ». Les acteurs de la haine, dans la sphère de l'intimité ou de la proximité, ont le choix des modes d'expression et des modalités d'action. La haine a le sens qu'ils leur donnent, elle ne leur est pas proposée ou imposée de l'extérieur. Lorsqu'ils s'affranchissent des interdits pour aller jusqu'au meurtre, sans autre caution que leur propre conscience, ou bien lorsqu'ils canalisent leurs sentiments, ils sont des sujets agissants et autonomes. Mus par la jalousie, la frustration, l'envie, le désespoir… ils peuvent aussi se mettre au service d'une autre haine dans le monde social, une haine hétéronome dirigée contre un ennemi collectif précisément désigné.

108. Michel Wievorka, « Pour comprendre la violence : L'hypothèse du sujet », *op. cit.*, p. 105-106.

Chapitre VI

Le monde désassemblé

À la fois individuelles et collectives, les haines sociales constituent un élément majeur de la vie collective. On les retrouve à l'intérieur de groupes sociaux autonomes, mais aussi entre catégories et classes sociales[1] différentes. Elles sont tantôt des prétextes, tantôt des justifications d'affrontements vifs ou sanglants. Le système de domination des notables du XIX^e^ siècle, excluant la plus grande partie de la population de la vie publique, a cédé la place, vers 1880, à un nouveau système d'encadrement, celui de la « méritocratie », reposant sur la compétence et la capacité, qui s'affirme plus nettement au XX^e^ siècle[2]. D'une certaine manière, il propose un pacte social inédit, où les relations sont davantage apaisées. Pour autant, la haine ne disparaît pas[3]. C'est sans détour qu'elle se manifeste parfois, prenant la forme de dénonciation, vilipendant « l'enfer » que vivent les domestiques dans les familles bourgeoises, l'insécurité au travail d'une ouvrière déchiquetée par l'explosion d'une chaudière ou d'un ouvrier tué par la chute d'une charpente. En 1906, la catastrophe de Courrières, à Lens, illustre « la société maudite où nous vivons », écrit Albert Thomas dans *L'Humanité. Journal socialiste quotidien*[4]. Les « navrants détails » et les berlines remontées du fond du puits avec « leur amoncellement de chairs informes » témoignent qu'il ne s'agit pas d'un simple accident. Le drame épouvantable est une catastrophe due à « l'imprévoyance capitaliste » qui fit plus de 1 100 victimes. Pour

1. La catégorie classe sociale a donné lieu à une littérature extrêmement abondante qu'il ne s'agit pas de discuter ici. Soulignons simplement que si on adopte le point de vue de nombre de contemporains, l'expression est couramment utilisée, au singulier ou au pluriel, à la fois pour signifier une identité « la classe à laquelle ce tonnelier appartient » et pour marquer une différence « la classe des déshérités de la fortune », par exemple.
2. Voir Christophe CHARLE, *Histoire sociale de la France au XIX^e^ siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 1991, 399 p. ; et du même auteur *La crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essais d'histoire sociale comparée*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2001, p. 82-119 et p. 228-233, et p. 358-414.
3. Comme l'attestent des synthèses récentes sur la III^e^ République : Vincent DUCLERT, *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, Belin, 2010, 861 p. ; et Marion FONTAINE, Frédéric MONIER et Christophe PROCHASSON (dir.), *Une contre-histoire de la III^e^ République*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013, 400 p.
4. *L'Humanité*, 12 mars 1906.

d'autres, dont Benoît Broutchoux, rédacteur de *L'Action syndicale* et qui joue un rôle très actif dans la Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais, il faudrait parler de crime dû à la « voracité capitaliste »[5].

Ces « accidents sanglants » observés et parfois dénoncés aux XIXe et XXe siècles laissent supposer que nombre de malheureux sont des « victimes de l'exploitation[6] ». Aussi, rien d'étonnant si, de temps à autre, la servitude ou le malheur provoquent d'horribles réactions individuelles et que « la haine pousse au plus hallucinant des forfaits ». En effet, quand les miséreux, à force d'être exploités, ressemblent à « des fantômes de l'au-delà », lorsqu'ils sont isolés et ne peuvent compter sur personne, alors la haine, née parfois dans l'enfance, ne peut que grandir dans le monde social. Un journaliste de *Détective*, diligenté sur les lieux d'un crime sanglant, décrit « la terrible haine qui ne devait que croître en leur âmes, comme une plante vénéneuse et mortelle ». Ceux qui d'habitude ploient l'échine et laissent la révolte gronder à l'intérieur d'eux-mêmes, ont fini par passer à l'acte[7]. Il s'agit alors d'une haine du peuple[8] contre la bourgeoisie, d'une haine de classe à l'état brut, et le vocabulaire employé a toute son importance. Mais le plus souvent la haine prend des formes atténuées comme l'envie, la jalousie, l'exaspération, le ressentiment, la peur, la frustration. Elle est tributaire de conditions d'existence, d'une vision du monde et d'imaginaires sociaux[9].

On la retrouve, à des degrés divers, dans tous les milieux sociaux et professionnels. Elle construit également un monde binaire. La rivalité de deux bergers, le conflit violent qui éclate entre deux musiciens ou encore l'antagonisme entre un mécanicien et un chauffeur de locomotive suffiraient à l'illustrer. Les haines professionnelles correspondent à celles d'une collectivité réduite[10]. L'adresse, la force, la puissance créatrice, la capacité de travail, le charisme, la renommée, le prestige sont autant d'éléments qui peuvent entraîner une haine instantanée et durable. La haine entre cordonniers ou celle qui semble déchirer des ingénieurs ou opposer des professeurs de médecine et des universitaires appartiennent à ce registre. Connues en leur temps de presque tous, ces dernières ne laissent pourtant guère de traces et restent dissimulées sous l'apparence de controverses savantes. Mais il y a plus : la haine correspond à une sorte de besoin absolu qui se

5. *Le Réveil du Nord*, 13 mars 1906.
6. *L'Humanité*, 30 septembre 1933.
7. *Détective*, 1933. Il s'agit de l'affaire des sœurs Papin qui vit aussi l'invention du Crime de haine sociale, voir sur ce point notre ouvrage *L'effroyable crime des sœurs Papin*, Paris, Larousse, coll. « Histoire comme un roman », 2010, 239 p.
8. Voir en particulier, Jean-Louis ROBERT et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Le peuple dans tous ses états*, *Sociétés & Représentations*, nº 8, février, 2000, 378 p.
9. Voir la contribution d'Alain CORBIN, dans Christian DELPORTE, Jean-Yves MOLLIER et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2010, p. 426-430.
10. Christophe CHARLE, *op. cit.*, p. 34-40.

manifeste généralement par l'appropriation du corps de l'autre. Entre celui qui est haï et celui qui haït s'établit un lien particulier. La violence physique, ou sa tentation, sans être exclusive occupe une place essentielle. Sans aucun doute, à défaut d'évolution trop marquée, est-il préférable de mettre en relief des configurations. Leur étude est une manière de percevoir, non pas l'envers des sociétés contemporaines, mais leurs interstices.

La haine autodestructive

À l'échelle individuelle la haine provoquée par des difficultés professionnelles ou le désenchantement social peut se retourner contre soi ou l'un de ses proches. Chacun puise dans le « réservoir haineux » qu'il possède. Le retournement de la violence prend parfois des formes extrêmes : suicide, meurtre de l'un de ses proches, « drame familial » qui consiste à s'approprier la vie de ses enfants et de son conjoint. Le plus souvent ces événements, minuscules et tragiques, alimentent la chronique des faits divers et sont aussi vite oubliés qu'ils sont apparus. À une autre échelle, la force destructive de la haine obscurcit un certain nombre de collectivités. Elle les fait entrer dans une spirale qui consume ses membres. Elle tient en échec la « civilisation des mœurs ». L'autocontrôle cède en effet devant la poussée d'une pulsion destructive qui est une force constante et dont le but est d'obtenir satisfaction[11] : à savoir, ici, l'anéantissement, réel ou symbolique, de « rivaux » métamorphosés en ennemis, quitte à être soi-même menacé de disparition.

Haines de métiers

Les « gens de métiers » seraient en voie de disparition, écrit-on vers 1830. Ils ne seraient plus qu'une catégorie presque fossilisée héritée de l'Ancien Régime[12]. Les anciennes communautés, les corps, les confréries appartiennent à un passé presque révolu. De même que la foule est remplacée par le public[13], le métier s'effacerait devant la profession. En 1842, Édouard Charton publie le premier dictionnaire des professions[14] donnant ainsi une autre dimension à l'univers du travail. La professionnalisation peut être présentée comme « l'une des voies de la démocratisation des rapports sociaux[15] ». Elle apparaît le plus souvent comme une invention des sociétés

11. Sigmund FREUD, « Pulsions et destins des pulsions » (1915), *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968, p. 14-19.
12. William H. SEWELL, *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983, 425 p.
13. Susanna BARROWS, *Miroirs déformants*, Paris, Aubier, 1990, 226 p.
14. Édouard CHARTON, *Guide pour le choix d'un état ou dictionnaire des professions*, Paris, F. Chamerot, 1851 [1842], 380 p.
15. Pierre GUILLAUME (dir.), *La professionnalisation des classes moyennes*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 10.

contemporaines, liée à l'alphabétisation, à l'ouverture d'horizons nouveaux, à l'industrialisation et à l'urbanisation. Elle accompagne donc une société en mouvement et transforme de manière essentielle les identités de chacun. Pendant longtemps, le nom et le lieu suffisaient à caractériser quelqu'un. Pour se présenter on se contentait de dire comment on s'appelait et où on habitait, mais désormais, « dans la civilisation bourgeoise et industrieuse, on se situe en donnant sa position professionnelle : "Je suis notaire, paysan, ajusteur ou ingénieur"[16] ». Il existe bien sûr d'autres modes de désignation de soi, mais dorénavant les catégories professionnelles prolifèrent dans les enquêtes et dans les aspirations[17].

Pour les contemporains du début du XIX^e^ siècle, la haine sociale prend d'abord l'aspect de rivalités entre pairs à l'intérieur des métiers organisés. Dans les représentations collectives, comme dans les observations directes, les compagnons du tour de France, que nous avons précédemment entraperçus, les incarnent. Divisés en de multiples sociétés qui se jalousent[18], les compagnons, notamment du bâtiment, se livrent parfois à de véritables combats. En effet, ils avaient, pour reprendre la formulation de Maurice Agulhon, « l'insupportable tare de l'esprit de corps poussé jusqu'à la haine du groupe voisin le plus proche[19] ». Les *Mémoires d'un compagnon* d'Agricol Perdiguier les restituent en partie. L'auteur a déjà publié en 1841, l'année même où George Sand créé le personnage de Pierre Huguenin, dit l'Ami du trait, compagnon du devoir, le *Livre du compagnonnage* qui lui a donné une grande notoriété. Les *Mémoires,* livre de témoignage et de réflexion, sont édités en 1854-1855, pendant les années d'exil, et réédités par Daniel Halévy en 1914. Sous la Restauration, Agricol Perdiguier entre comme menuisier dans l'atelier de son père, à Morières, et parvient à faire tout seul une croisée. À seize ans et demi, il est engagé dans un atelier d'Avignon, situé à « une lieu et demie » de son village natal, avec l'accord de son père. Mais celui qui devait lui apprendre le métier se comporte comme « un maître égoïste qui spécule, et qui tient avec intention un jeune homme dans l'ignorance[20] ». Le jeune homme n'est pas payé, travaille parfois la nuit, est astreint aux tâches les plus ingrates. Il lui est dévolu de fendre le bois, de corroyer, d'effectuer le travail le plus grossier. La question générationnelle est ici importante.

Il existe des tensions et des conflits, le plus souvent inaperçus, qui peuvent glisser vers le ressentiment et l'aversion des adultes égoïstes et sans probité[21]. Au-delà de la sphère des métiers, dans l'industrie textile ou la

16. Henri MENDRAS, *La Seconde Révolution française*, Paris, Gallimard, 1988, p. 32.
17. Louis REYBAUD, *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, Paris, Paulin, 1842, 349 p.
18. Voir l'ouvrier serrurier Pierre MOREAU, *De la réforme des abus du compagnonnage*, Auxerre/Paris, Maillefer/Prévost, 1843, 172 p.
19. Maurice AGULHON, « Présentation », Agricol PERDIGUIER, *Mémoire d'un compagnon*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Acteurs de l'Histoire », 1992 [1854-1855], p. 7.
20. *Idem*, p. 95.
21. Voir aussi Étienne MARTIN SAINT-LÉON, *Le Compagnonnage, son histoire, ses coutumes*, Paris, Imprimerie du Compagnonnage, 1977 [1901], 371 p.

sidérurgie, des contremaîtres considèrent que les plus jeunes n'ont pas de droit si ce n'est celui de travailler et de les détester. Mais Agricol Perdiguier ne se montre pas docile et demande à son père de prévenir le maître menuisier qu'il ne resterait plus. Ce dernier ne le supporte pas et éprouve une haine pour le père et le fils. Il ne leur adresse plus la parole, fait courir toutes sortes de bruits au point que le père a l'impression d'être victime de « cette rancune inexplicable et si tenace, ces procédés dénués de toute raison, de tout esprit de justice, de toute honnêteté […]. Depuis, il a pu se plaindre de moi, de nous, mentir, calomnier, médire ; cela convient à sa haineuse nature ; il ne sait faire autre chose[22] ». Ce maître faisait partie des « dévorants » ou « devoirants », autrement dit des Compagnons du devoir. Celui qui l'emploie désormais fait partie des « gavots » ou Compagnons du devoir de liberté, mais Agricol Perdiguier reste lié aux dévorants. Le vocabulaire compagnonnique traduit de très fortes rivalités. Lorsque les gavots et les dévorants se rencontraient, ils pouvaient en venir aux mains, voir user d'un bâton ferré, après avoir lancé des défis et des contre-défis sous la forme de chansons :

> « Nous fîmes des boudins / Du sang des Gavots »
> ou
> « Dans un an, dans un an, / Il n'y aura plus de Dévorants[23]. »

Agricol Perdiguier entreprend un tour de France. Il devient compagnon du devoir, d'abord comme affilié en acceptant de se soumettre au règlement de la société qui consiste notamment à participer aux frais, à être « respectueux envers la mère », c'est-à-dire la « petite patrie » des compagnons, à faire preuve de politesse, à ne pas paraître dans une tenue négligée. Un jour, relate-t-il, un Nantais, aspirant, veut changer de société, et s'adresse au premier compagnon des dévorants. Celui-ci charge « le rouleur » de s'informer et va prendre ses renseignements auprès des gavots qui disent qu'il n'a pas de dettes mais ils « accusent son caractère ». Le Nantais rétorque que « c'était par haine, par dépit de se voir abandonner qu'ils parlaient de la sorte ». Aussi, entre les deux, les relations s'enveniment. Agricol Perdiguier souligne et rapporte que « les deux sociétés s'aigrirent l'une contre l'autre ; des voies de fait eurent lieu ». L'antagonisme prend des proportions considérables au point que « la nuit, les deux partis ennemis faisaient des patrouilles, des reconnaissances, escamouchaient[24] ». Le Nantais est fait prisonnier. Les compagnons tentent de le délivrer et saccagent « la mère ». Le lendemain, les dévorants de « tous les métiers » se mobilisent pour « porter la destruction chez les gavots ». Chacun semble se préparer à se défendre ou

22. Agricol PERDIGUIER, *Mémoire d'un compagnon*, *op. cit.*, p. 96.
23. Agricol PERDIGUIER, *Le Livre du compagnonnage*, t. I, Paris, Perdiguier, 1857, p. 75 et Claude-Gabriel SIMON, *Étude du compagnonnage*, Nîmes, C. Lacour, 1853, p. 66.
24. *Idem*, p. 105-106.

à passer à l'offensive : « chacun était décidé de mêler à son propre sang le sang d'un ennemi. Tous étaient sur le qui-vive, prêtant l'oreille, s'armant au moindre bruit[25]. » Les autorités interviennent pour empêcher l'escalade et éviter un affrontement mortel. Dans les colonnes du périodique nantais *Le Breton*, un rédacteur notait que déjà en 1833, en marge du printemps ouvrier, les compagnons de confréries différentes s'étaient empoignés à propos de « couleurs », c'est-à-dire de rubans de taille et de formes variées, avec « fanatisme » et « férocité révoltante[26] ». Il avait fallu les séparer et arrêter une quinzaine de protagonistes pour rétablir un semblant de calme. À Bordeaux une rixe oppose trois cents artisans, deux cadavres gisent sur le sol[27]. Les anecdotes livrées par Agricol Perdiguier restituent, elles aussi, une atmosphère et sont révélatrices d'un univers brutal où des jeunes gens, mais aussi des hommes faits, sont engagés dans une « hostilité rituelle ». Chacun doit reconnaître l'autre comme un égal, sinon il y aurait une dissymétrie insupportable. Un compagnon n'imagine pas en venir aux mains avec un manouvrier ou un journalier. La construction de la figure de l'ennemi passe par l'identification. L'autre est particulièrement exécrable parce qu'on le reconnaît comme un de ses pairs. Les stéréotypes du gavot et du dévorant se construisent ensemble, l'un renforçant l'autre.

Plus tardivement, Agricol Perdiguier prône la réconciliation, voudrait unifier tous les compagnons et assurer la pacification des mœurs[28]. Car si les règles de vies sont nobles et les aspirations élevées, il existe pourtant, écrit-il, une part obscure : « une ombre sombre, noire, épouvantable », celle de l'aversion constante pour l'autre compagnie. À Montpellier, les tensions et les haines lui semblent plus fortes et « le fanatisme triomphait partout ». Lui-même, au moment de rédiger ses mémoires, retrouve l'intensité des émotions ressenties, il lui était arrivé aussi de partager « l'état d'esprit de la classe ouvrière » et par « haïr même par moments des adversaires que je savais capable de m'assassiner[29] ». Entre sociétés rivales, il y a eu de véritables batailles rangées. Les affrontements n'ont plus rien de ludique, il s'agit de faire la démonstration de sa force virile sans se soucier des conséquences : « Les hommes luttaient avec fureur ; c'était un contre un, plusieurs contre plusieurs. » Lorsque l'un tombe à terre, l'affrontement ne cesse pas pour autant : « au moment que l'un terrassait son adversaire, un autre arrivait et l'assommait d'un coup de bâton ou de pierre sur la tête. » Au bout de peu de temps, il s'agit d'une véritable mêlée et les règles d'honneur énoncées

25. *Idem*, p. 106.
26. Jean-Claude Cozie, *Des hommes de caractère. Nantes 1833 : le printemps ouvrier*, Nantes, éditions du Centre d'histoire du travail, 2013, p. 122-123.
27. Charles Tilly, « Collective violence in European perspective », H. D. Graham et R. Gurr (éd.), *Violence in America. Historical and Comparative Perspectives*, York, Bantam, 1969, p. 14.
28. Des compagnons l'avaient même mis en chanson : Luce Pissot, dit Angoumois-le-courageux, *Chanson du tour de France, dédiée aux amis de la réforme des abus du compagnonnage*, Paris, Impr. de Dondey-Dupré, 1847, 3 p.
29. Agricol Perdiguier, *Le Livre du compagnonnage*, *op. cit.*, t. I, p. 154.

par la morale compagnonnique sont partiellement oubliées dans l'ardeur du corps à corps : « Ils se frappaient avec le poing, le pied, le bâton ; le compas même fut tiré de la poche et se plongea dans les chairs. Ils se renversaient, se trépignaient sur le corps, se traînaient par les jambes, les bras, les cheveux sur le pavé. On entendait des cris, des hurlements. Le sang coulait[30]. » Les meurtrissures, les blessures, les dépouilles mortelles ne peuvent s'effacer. Elles donnent raison aux haines et les alimentent pour des raisons souvent futiles ou liées au prestige d'une société vis-à-vis d'une autre. La violence et la haine ne peuvent s'arrêter, elles appellent la réciprocité. La vengeance[31] devient une façon de clore provisoirement la haine, mais la satisfaction éprouvée par les « vainqueurs » du moment est nécessairement provisoire. Les vaincus ne peuvent que désirer rendre des coups et des blessures et, à leur tour, saccager le corps de leurs adversaires. Le cycle vindicatoire n'a aucune raison de s'arrêter[32].

Dans l'imaginaire compagnonnique, il aurait existé trois fondateurs : Salomon, Maître Jacques et le père Soubise qui auraient récompensé, pour leurs travaux, des compagnons, les auraient « unis fraternellement dans l'enceinte du temple » et leur auraient donné un devoir. Les « gavots », c'est-à-dire les menuisiers et serruriers du devoir de liberté, mais aussi les « loups » qui sont des tailleurs de pierre reconnaissent Salomon. Du côté des enfants de Maître Jacques, on rencontre aussi des tailleurs de pierre, mais appelés les « loups-garous », quant aux « dévorants » ce sont des menuisiers et serruriers du devoir. Au départ, il n'y avait que trois corps et chacun s'est donné des « auxiliaires », par exemple les serruriers ont reçu les vitriers, puis il a fallu ajouter les ferblantiers, les couteliers, les sabotiers et bien d'autres. En 1823, se créait une nouvelle société, appelée tantôt la Société de l'indépendance, tantôt la Société de l'Union, mais qualifiée par les dévorants de Société des révoltés. Quelques années après, Agricol Perdiguier assiste à une scène qui l'a profondément marqué et qui s'apparente au tableau qu'aurait pu faire un observateur après la bataille :

> « J'étais sur le pont. Je vis venir des ouvriers en désordre, déchirés, pâles : quatre d'entre eux portaient, sur un brancard improvisé avec des branchages, un cadavre […]. Le sang dégouttait encore de ses blessures… je ne puis dire combien je fus frappé, affecté à la vue d'un tel spectacle… J'avais des larmes dans les yeux et dans le cœur[33]. »

30. *Idem*, p. 155.
31. Jean-Claude Bourdin *et alii*, *Faire justice soi-même. Études sur la vengeance*, Rennes, PUR, coll. « Essais », 2010, 318 p.
32. Raymond Verdier, « Le système vindicatoire : esquisse théorique », *La vengeance*, vol. 1, Paris, Cujas, 1981, p. 1-142, et du même auteur « La vengeance civilisée : du vindicatif au vindicatoire », *Stanford French Review*, vol. 16, nº 1, 1992, p. 45-53.
33. Agricol Perdiguier, *Le Livre du compagnonnage*, *op. cit.*, p. 200.

Selon lui, les compagnons sont alors aveuglés, ils encensent les « batailleurs », leur rendent un culte, assurent leur gloire et donnent à la force physique toutes les vertus. La maîtrise du métier, la capacité à produire un chef-d'œuvre se confond avec une virilité affirmée et tapageuse. Elle devient un marqueur essentiel de l'identité compagnonnique non seulement dans les représentations mais aussi dans les pratiques sociales. D'une certaine manière, le vrai compagnon est perçu comme un guerrier qui doit assumer son statut et ses obligations.

Pour Agricol Perdiguier, devenu Avignonnais la Vertu, il faut mettre fin à ces « innombrables crimes » et aux haines intestines. À sa mort, en 1875, il sera considéré comme le « pacificateur du compagnonnage ». L'âge d'or des Compagnons correspond sans doute à la période du Second Empire, mais les rivalités et les haines entre sociétés sont assurément vécues comme déchirant l'âme du compagnonnage. Les haines définissent les êtres sociaux en leur donnant leur identité, tout en étant une passion dominante et destructrice, dévoreuse d'énergie, empêchant les Compagnons de s'engager dans d'autres combats collectifs assurant la défense de la cause compagnonnique dans la société française en pleine mutation. Ils seraient passés de 100 000 à 10 000 compagnons. Haïr les dévorants ou les gavots donne raison à l'adage qui dit que haïr les autres, c'est se haïr soi-même. À une échelle collective se retrouvent nombre de caractéristiques du haineux individuel. Les compagnons imitent le haineux isolé qui cherche à couvrir sa passion d'un motif honorable. Comme lui, ils tiennent à passer quand ils frappent, « pour le bras exécuteur d'une juste cause[34] ». Le pardon et l'oubli s'avèrent impossibles. Il faut vivre et entretenir le rêve de vengeance jusqu'à son accomplissement. La haine n'est pas le seul facteur mais elle permet de donner du sens à une tendance autodestructrice. L'autre est parfois trop semblable, aussi il convient de le transformer, en usant d'un processus de défiguration faisant des gavots ou des dévorants des ennemis irréductibles.

Haines professionnelles

Dans d'autres milieux sociaux et professionnels, les haines sont souvent inaudibles, souterraines et presque sans archives. Malgré tout, les haines les plus visibles, à cause de la position sociale et politique des acteurs, sont sans doute celles des avocats qui ont fourni à la République une partie de ses élites. Après la Première Guerre mondiale, quelques reportages et témoignages évoquent les avocats pressés d'en découdre, comme ceux qui, par exemple, au barreau de Lille entreprennent, à la veille de la réforme administrative de 1926, voulue par Poincaré, consistant à réduire des chefs-lieux, des prisons et des tribunaux, en supprimant l'échelon administratif

34. René Mathis, *La haine*, Nancy, Société d'impression typographique, 1927, p. 15.

de l'arrondissement, situé entre le canton et le département. Ils mènent « une bataille héroï-comique contre les agréés des tribunaux de Tourcoing et de Dunkerque » ; ceux du Midi, prennent la plume et par l'entremise de « gazettes rivales » règlent toutes sortes de comptes et « poursuivent, sous de prudents anonymats, la lutte ébauchée dans les prétoires et se transpercent de ces traits perfides que seul peut forger l'esprit d'un avocat »[35]. Dans un livre pamphlétaire[36], un avocat dresse un tableau particulièrement sombre, il dénonce « les haines petites et venimeuses, les ambitieux du bâtonnat prêts à tout et qui gardent intacte leur rancune à l'égard de tel ou tel confrère », l'ambiance étouffante et l'atmosphère presque fétide, l'indignité du plus grand nombre. Untel possède l'art de terrasser la jalousie de ses confrères, tel autre les entraîne « dans les bas-fonds de l'obscurité », tel autre encore apparaît comme le produit composite et détestable de la « chapelle municipale » et des dîners en ville. Son avènement au bâtonnat serait la consécration de la « médiocrité criante ». Son successeur partage la même médiocrité, aussi tente-il de se rattraper par les réceptions fastueuses qu'il donne. Au total, les bâtonniers d'après-guerre sont « chétifs et débiles, pontifes et pacotille ».

Quant à tous les autres, l'avocat Henry Bénazet ne dissimule pas ses sentiments haineux à leurs égards, même s'il s'en défend. Pour lui, « le métier d'avocat forme un réceptacle pour tous les ratés de l'existence : pour ceux que les autres milieux ont lassés, maltraités ou vomis[37] ». Le palais de justice n'est donc que « la basilique des robins » qui se livre au racolage. Ils ne sont pas les défenseurs désintéressés des opprimés et leur conscience est élastique, quand à ceux qui, dans quelques villes seulement, parviennent à se faire connaître, ils se « surveillent mutuellement ». Henry Bénazet se propose ensuite de donner un portrait de ces grotesques, cette vingtaine d'avocats qui en France, se retrouvent dans les colonnes des grands journaux. Il y a celui qui a la distinction d'un garçon boucher endimanché fumant un gros cigare, et celui qui aux assises a des plaidoiries qui « font la fausse à purin de l'éloquence française[38] ». On trouve encore l'avocat dont la péroraison est un « artifice qui sent le théâtre et le culte excessif du moi », ou celui qui a « une familiarité indécente » et donne « des citations latines tirées des feuilles roses du Larousse des familles », ou encore celui dont « la plaidoirie décousue, débraillée, en manches de chemise tient du boniment de tréteaux[39] ». Au civil, se trouve encore toute une galerie de grotesques « à côté de ces râpés conscients de leur insignifiance et satisfaits des miettes qu'on leur laisse grignoter, fleurit une engeance plus fortunée », il s'agit de

35. *Le Petit Journal*, 10 mars 1926.
36. Henry Bénazet, *Dix ans chez les Avocats*, Paris, Éditions Montaigne, 1929, 283 p.
37. *Idem*, p. 259.
38. *Idem*, p. 103.
39. *Idem*, p. 116-117.

« l'avocat sans affaire qui, pourvu de quelques rentes, hante chaque jour le Palais, revêtu de sa robe et, traînant une serviette bourrée d'imprimés[40] ». On trouve encore le « grotesque anodin » et le « grotesque canaille », plus particulièrement devant les juridictions correctionnelles. Ce dernier a tout d'une « gouape » et ressemble finalement aux apaches qui hantaient les « fortifs ». Le représentant de ce type est « un être écœurant de vulgarité, traînant ses souliers tel un rôdeur de barrière, symbolise la prostitution du barreau dans ce qu'elle a de plus misérable ». Se rapprochant de lui pour mieux l'examiner et le décrire, il voit « sur cette face blême, au nez cassé », et veut lire dans son esprit pour y trouver « la bassesse, la jalousie, la haine, toutes les sales passions. La bouche ne s'ouvre que pour éructer des obscénités, au point qu'on se demande si ce n'est pas un toucheur de bétail endimanché qui a troqué sa blouse bleue contre une noire[41] ». La critique doucereuse et l'animosité à l'égard des « accapareurs de la corporation », c'est-à-dire de tous ceux qui une fois arrivés, ne supportent pas « l'afflux des jeunes », prêts à tout pour défendre leur position. Ainsi dans le champ des professions juridiques, de façon souterraine, la haine ordinaire se manifeste de mille manières. Elle correspond à une concurrence entre pairs pour obtenir notoriété, clientèle et, éventuellement, servir de marchepied pour accéder à d'autres fonctions.

Reste, pour les contemporains, une dernière grande variété de haines professionnelles. En effet, « certaines haines offrent ce caractère bizarre de n'être liées ni à la durée, ni à la puissance […] ces haines négatives à première vue, sont souvent l'apanage des écrivains[42] ». Écrites en 1927, ces lignes ont trouvé depuis d'autres prolongements[43]. Sans pouvoir présenter une vue d'ensemble, il suffit de lire au hasard telle rubrique, telle correspondance ou telle critique pour en prendre la mesure. En 1847, par exemple, une chroniqueuse mondaine de *La Presse* prend la défense d'un des maréchaux de la littérature, Alexandre Dumas, dont les « origines africaines », la « facilité d'écriture », la « profusion des récits » ont suscité toutes sortes de jalousie et de haine[44]. Le *Journal des Goncourt*, ces mémoires de la vie littéraires, est à lui seul un recueil exemplaire, plein de cynisme, de persiflage, de mépris, de jalousie, de vanité et de haines savoureuses. Émile de Girardin fait l'objet, en 1871, d'un commentaire peu amène : « Faut-il que la France soit un peuple de gogos pour avoir gobé cet homme à idées sans idées, ce suffiste

40. *Idem*, p. 162.
41. *Idem*, p. 168-169.
42. René Mathis, *op. cit.*, p. 14.
43. Dans les années 1990, Philippe Chardin avait signé *L'amour dans la haine ou la jalousie dans la littérature moderne*, Genève, Droz, 206 p. et depuis Anne Boquel et Étienne Kern ont signé *Une histoire des haines d'écrivains de Chateaubriand à Proust*, Paris, Flammarion, 2009, 329 p. ; voir aussi Marianne Bury et Hélène Laplace-Claverie (dir.), *Le miel et le fiel. La critique théâtrale en France au XIXe siècle*, Paris, PUPS, 2008, 347 p.
44. Madame de Girardin, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay* [21 février 1847], t. II, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986, p. 407.

d'antithèses[45] ! » George Sand n'est guère mieux traitée : elle fait son entrée « en robe de pêcher, une toilette d'amour, que je soupçonnais mise avec l'intention de violer Flaubert[46] ». De même que Paul Bourget, qualifié de « nullité de génie », car il vient de publier *Le Disciple* : « C'est bien le singe qui a débuté en littérature en prenant du café noir à l'instar de Balzac et croyant attraper un peu de son talent en absorbant le même nombre de demi-tasses[47]. » Ceux qui sont férocement jaloux, ceux qui éreintent par principe, comme Léon Bloy, ceux qui attaquent leurs confrères pour leurs positions publiques ou pour leurs mœurs dessinent les contours d'une arène où parfois tous les coups sont permis. Rivalités et jalousies ne prennent pas forcément des formes extrêmes, mais les ressorts haineux sont bien identiques.

Les haines ont de multiples effets mais ont en commun la même visée qui consiste à dominer l'autre d'une manière ou d'une autre. Elles ternissent une réputation, vident une corporation de ses forces, dressent les individus les uns contre les autres. Souvent les rancœurs sont trop tenaces pour être oubliées et les haines trop vives pour s'effacer et laisser la place au pardon ou à la réconciliation. Tout se passe comme si les Compagnons, mais aussi d'autres collectivités étaient animés par un impérieux besoin que rien ne vient freiner : celui de haïr autrui au point de s'y perdre. À leurs yeux, une seule chose trouve grâce : leur propre haine. Si, dans certaines situations, la tendance à l'autodestruction l'emporte ; dans d'autres, les haines, en partie retenues, octroient du lustre à des individus, confortent des convictions et donnent du sens à des conduites individuelles. Le dénigrement et le fiel sont, au même titre que la brutalité, des manières de se mouvoir dans le monde social et d'affirmer une position. Dans les deux cas les haines structurent des identités.

La haine rêvée des parias

Le monde social est un univers complexe. On a beau y chercher un sens porteur d'avenir ou des lois souterraines qui permettraient de comprendre ce qui fait tenir ensemble les sociétés, le plus souvent, c'est une sorte de fouillis « d'événements particuliers[48] » qui s'impose à l'observateur. Toute société est assurément un « assemblage » instable[49]. La haine, qu'elle vienne

45. Edmond et Jules DE GONCOURT, *Journal*, 7 mai 1871, vol. 2, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1989, p. 432.
46. *Idem*, 21 mai 1866, vol. 2, p. 22.
47. *Idem*, 1er juillet 1889, vol. 3, p. 288.
48. Paul Oskar KRISTELLER, « Some Problems of Historical Knowledge », *The Journal of Philosophy*, vol. LVIII, nº 4, 16 février 1961, p. 87, cité par Siegfried KRACAUER, *L'Histoire des avant-dernières choses*, Paris, Stock éditeur, coll. « Un ordre d'idées », 2006, p. 103.
49. Voir Alain CORBIN, Pierre GEORGEL, Stéphane GUÉGAN, Stéphane MICHAUD, Max MILNER et Nicole SAVY (dir.), *L'invention du XIXe siècle. Le XIXe siècle par lui-même : littérature, histoire, société*, Paris, Klincksieck/Presse de la Sorbonne nouvelle, 1999, 383 p.

des « profondeurs cachées » ou qu'elle accompagne « une rupture radicale », y joue un rôle souvent majeur. Elle offre à des individus, à des groupes ou à des classes, la possibilité de se situer les uns par rapport aux autres et de construire une identité collective. À partir de la Révolution française, l'imaginaire social donne le plus souvent une vision binaire de la société. D'un côté, le peuple, rassemblant dans sa diversité ceux qui travaillent – ouvriers, artisans, employés et plus rarement paysans –; de l'autre, ceux qui profitent de leurs rentes ou qui ne sont pas obligés de travailler, du moins avec leurs mains. Cette représentation dominante a permis de décrypter le monde social, elle a donné lieu aussi à des enquêtes multiples, à des raffinements d'analyses, tout en satisfaisant le plus grand nombre qui voit d'un côté les Gros et de l'autre les Petits, et peu importe si la réalité du monde social était beaucoup plus nuancée et complexe[50]. Les uns haïssent les premiers qui le leur rendent bien.

La classe honnie

Si les classes sociales[51] sont peut-être une catégorie caduque de l'histoire sociale[52], il n'en reste pas moins que, pour les contemporains, elles s'avèrent pertinentes. Il n'est pas besoin de rappeler les analyses de Guizot ou celles de Marx. Pour nombre d'auteurs, venant d'horizons différents, il va de soi qu'une « guerre de classes » se livre dans la société. Et si les représentations ne sont pas statiques, connaissant des réajustements permanents[53], il existe bien une classe honnie, plus particulièrement dans la presse libertaire de la fin du XIX^e^ siècle, dans les journaux communistes de la fin des années 1920 mais aussi dans des revues savantes des années 1930 qui dénoncent « les classes égoïstes et aveugles[54] ». Il s'agit des deux cents familles, des « cinq ou six cents roitelets[55] », ou encore de la « classe des capitalistes[56] ». En 1927, Émile Veyrin se présente non comme un libre-penseur mais comme un partisan de la libre-pensée. Il évoque l'excommunication de la pauvreté, car selon lui rien n'a changé depuis les débuts de l'industrialisation. De la sorte, « la caractéristique du monde contemporain de la société bourgeoise, capitaliste et bien pensante, c'est la haine du pauvre, l'exécration de l'indi-

50. Voir par exemple, Jacques DUPÂQUIER et Denis KESSLER, *La société française au XIX^e^ siècle*, Paris, Fayard, 1992, 529 p.
51. Voir par exemple un livre sans équivalent en français, Patrick JOYCE, *Vision of the People. Industrial England and the Question of Class, 1848-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 449 p.
52. Nancy L. GREEN, « Classe et ethnicité, des catégories caduques de l'histoire sociale? », Bernard LEPETIT (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 165.
53. Voir Edmond GOBLOT, *La barrière et le niveau, Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, F. Alcan, 1925, p. 1-16 et 153-160.
54. *Esprit*, 3 décembre 1938, p. 295.
55. *Le Père Peinard*, 6 octobre 1889.
56. *L'Humanité*, 22 octobre 1933.

gent[57] ». Toutefois, les discours les plus nombreux sont ceux qui visent les nantis, présentés comme indifférents à la misère du monde.

Pour saisir l'intensité des perceptions, il convient d'explorer partiellement la mouvance libertaire de la fin du XIX^e^ siècle qui traduit à sa manière une exaspération diffuse. Elle déborde très largement les seules forces politiques[58] et constitue une véritable culture partagée par des artisans, des artistes, des militants, des représentants des bas-fonds[59]. À certaines époques, un individu ou une sensibilité sont parfois, à leurs corps défendant, les porte-parole d'une partie significative de la population. Dans les coulisses de la presse à grand tirage, se manifeste une parole déliée qui n'hésite pas à affirmer une aversion radicale pour un certain nombre de personnages de la scène sociale. Les « richards », les « exploiteurs », les « épicemards », les « singes » et les « grands singes », les « proprio », les « rupins », les « grosses légumes », les « richards », les « aristo », les « capitalos », la « cochonnerie bourgeoise », les « dégouttantes crapules », les « inutiles », les « ventrus » sont des patrons et des bourgeois exécrés. *Le Père Peinard*[60], publié entre 1889 et 1900, relève souvent d'une sorte de populisme gouailleur. Il s'élève contre « la sale bande de capitalistes et de gouvernants qui nous grugent », mais il a aussi une forte dimension sociale dénonçant le sort fait aux « miséreux » et aux « turbineurs ». Il n'est certes pas le seul périodique anarchiste, mais il est assurément le plus expressif. La « morale bourgeoise » revient à « tuer les pauvres bougres tant que vous voulez, mais ne violez pas la propriété des riches[61] ». Régulièrement est dénoncée « notre garce de société qui laisse ses meilleurs et ses plus utiles enfants crever la misère ». Et lorsqu'une prostituée est assassinée, « surinée par un marlou », les vrais responsables sont les « richards » car ils tiennent sous leur coupe les « bons bougres », c'est-à-dire tous ceux qui appartiennent au peuple.

Pendant une dizaine d'années, la même idée est martelée par la plume mais aussi par le dessin : « Nous sommes de chair et d'os comme les richards, et pourquoi qu'ils ont tout à gogo, tandis que souvent nous n'avons pas de quoi fiche à bouffer à la marmaille ? La vraie question qui nous intéresse, c'est celle du ventre[62]. » La situation des uns est comparée à celle des autres et la métaphore du corps occupe une place centrale. La bourgeoisie cruelle et détestée devient un ogre dévorant les êtres humains réduits en esclavage pour satisfaire ses envies : « les riches mangent les pauvres », ces derniers sont de la « chair à travail » ou de la « viande à plaisir », de la sorte, « les

57. Émile VEYRIN, *La Pâque socialiste*, Conflans-Sainte-Honorine, Éditions de l'Idée libre, 1927, p. 1.
58. Gaetano MANFREDONIA, « Persistance et actualité de la culture politique libertaire », Serge BERSTEIN (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Univers historique », 407 p.
59. Dominique KALIFA, *Les Bas-Fonds*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Univers historique », Paris, 2013.
60. Voir en particulier Xose Ulla QUIBEN, *Émile Pouget. La plume rouge et noir du Père Peinard*, Éditions libertaires, 2006, 400 p. et Émile POUGET, *Le Père Peinard. Journal « espatrouillant » (1889-1900)*, Paris, Les Nuits rouges, 2006, 4 007 p.
61. *Le Père Peinard*, 21 avril 1889.
62. *Le Père Peinard*, 24 mars 1899.

prolos sont obligés de crever pour engraisser les richards »[63], aussi bien dans les bagnes parisiens, qu'à Saint-Nazaire. En effet, « Chair à canon, chair à turbin, chair à plaisir ! C'est notre vie à nous autres prolos. C'est triste à dire, nom de dieu, mais c'est comme ça[64] ». Les images et des arguments ne sont pas très variés mais leur force réside dans leur répétition. Assénés régulièrement, ils emportent la conviction et sont un appel à la mobilisation contre les « endormeurs ». Ceux qui se résignent, voire ceux qui se rangent du côté de leur patron, ne seront bientôt plus que des charognes délaissées par les « vautours » pour une proie plus fraîche. Lorsque vient l'hiver, les « déchards » qui ne trouvent pas à s'employer n'ont plus la possibilité, comme en été, d'« oublier le ventre en l'air qu'ils ont les tripes vides »[65]. L'hiver, il leur faut attendre de la « charité bourgeoise » une maigre pitance, patientant dans la file leur tour de prendre un bol de soupe et un quignon de pain. Mais ce n'est pas tout, car ce qui rend les riches encore plus haïssables ce sont leurs commentaires face au spectacle de la misère : « Ces salops de richards rengainent qu'il n'y a que les feignasses qui crèvent de faim. Infectes fripouilles ! Non contents d'exploiter les pauvres diables, vous les insultez. » Un fait divers est l'occasion de s'indigner et d'entretenir la haine des exploiteurs. À Paris, rue des Pyramides, un charretier, conduisant un tombeau, s'écroule subitement. Emmené dans une pharmacie, personne ne parvient à le ranimer et il meurt sur place. Un médecin arrive et déclare qu'il est mort de faim[66]. La misère la plus brutale devient le prétexte à dénoncer la compassion hypocrite et la cruauté des rapports sociaux. Le patron est le maître et quand il n'obtient pas ce qu'il veut, il se venge : « quel meilleur moyen pour prouver sa royauté bourgeoise que de jeter dans la désolation des tas de familles[67]. » En effet, pour s'assurer de son emprise, pour satisfaire un caprice ou encore pour s'assurer des faveurs d'une jeune fille qui se refuse à lui, il peut licencier à tour de bras. Il peut aussi faire appel à l'armée pour réprimer les grèves ou compter sur les manœuvres d'hommes politiques appartenant à différentes formations.

Émile Pouget, futur secrétaire adjoint de la CGT et rédacteur de son organe la *Voix du Peuple*, use dans le *Père Peinard* de la « langue de l'atelier ». Pour le journaliste, les « bons bougres » ont une part de responsabilité, acceptant une situation de fait, faisant preuve trop souvent d'apathie ou de résignation. L'ambition de son journal est de contribuer à la combativité des ouvriers. Il entend secouer la torpeur de tous les dominés. Il croit en la pédagogie de l'exemple. Il cite la lutte, en mars 1892, des « bonnes bougresses de Trélazé », c'est-à-dire des ouvrières en allumettes qui ont mis à la porte de l'usine un contremaître connu pour son extrême

63. *Le Père Peinard*, 22 décembre 1889, 3 novembre 1889, 15 juillet 1889.
64. *Le Père Peinard*, 24 janvier 1892.
65. *Le Père Peinard*, 6 décembre 1889.
66. *Le Père Peinard*, 8 décembre 1889.
67. *Le Père Peinard*, 6 octobre 1899.

sévérité. Unissant leurs efforts, plusieurs d'entre elles se sont emparées de lui, l'ont traîné à travers les ateliers, suivies par un rassemblement de plus en plus nombreux, et l'ont laissé sur le trottoir, devant l'établissement. *Le Père Peinard* le raconte à sa manière : « Eh ceux du sesque fort, qui avez du biceps comme des pommes de terre, je ne vous gourre pas : oui, nom de dieu, ce que j'ai dit est bien dit ! Les bonnes bougresses ont agriché le contre-coup par la gargamelle, et l'ont sorti, kif-kif un paquet de linge sale[68]. » L'événement est mentionné à la une du numéro 155. La haine, pour le patronat, pour la bourgeoisie et pour ceux qui les servent, prend des proportions et des formes fort différentes, mais nul doute qu'elle constitue un fond commun qui ne demande qu'à s'exprimer lors de situations tendues ou au contraire lorsque la conjoncture apparaît plus favorable, permettant alors de peser de façon plus offensive sur les salaires ou les conditions de travail. La haine devient une sorte de sursaut, un mouvement d'indignation morale et nécessaire.

Au début du XX^e^ siècle, un journal comme *La Guerre sociale* ou surtout un périodique illustré comme *L'Assiette au Beurre* reprennent des thèmes publiés dans *Le Père Peinard*. Par l'image, il s'agit d'une véritable charge contre les gros, les affameurs, les tueries d'ouvriers, la société répressive qui écrasent sans état d'âme les plus faibles. Après la Première Guerre mondiale, la perception d'une bourgeoisie patronale ne méritant le plus souvent que la haine reste extrêmement diffuse. Un périodique de faits divers suffit à l'illustrer lorsqu'il rend compte du destin récent d'Alexandre Marius Jacob, condamné, qui revient du bagne de Guyane le 30 décembre 1927. Dix ans plus tard, les frères Kessel qui avaient déjà été à l'initiative de *Détective*, donnent, dans un autre hebdomadaire, *Confessions*, la parole au directeur du bagne des îles du Salut. Le commandant Michel connaissait les bagnards par leur numéro de matricule et s'intéresse plus particulièrement au numéro 34777, c'est-à-dire à Alexandre Jacob. Il relate que, avant guerre, chef des Travailleurs de la nuit, « il s'érigeait en punisseur des riches. Après son passage, on trouvait dans les demeures cambriolées, des billets signés "Attila", dans lesquels il blâmait les propriétaires de leur richesse excessive. Et parfois Attila brûlait les villas dans lesquelles il était passé[69]. » Les plus beaux fleurons de la « civilisation du journal » qui se poursuit dans l'entre-deux-guerres se situent sur un autre terrain. La ligne éditoriale délaisse la dénonciation des égoïsmes de la « classe honnie ». Dans la presse à charge, ses membres sont rarement individualisés. Elle existe en soi, s'avère vorace, ne songe qu'à elle et poursuit des buts mortifères pour les travailleurs condamnés à être des parias.

68. *Le Père Peinard*, 6 mars 1892.
69. Pour la première fois un directeur du bagne, le commandant Michel, évoque : « Mes Bagnards ! Pendant quinze ans, à Cayenne, j'ai maté 15 000 fortes têtes », Annexe VIII, dans Alexandre Marius JACOB, *Écrits*, nouvelle édition augmentée, Montreuil, L'Insomniaque, 2004, p. 785-786.

Secouer la torpeur

La haine ne se traduit pas nécessairement par des gestes ou des paroles. L'oubli de soi et l'écriture relèvent aussi de dispositions haineuses. Les conditions d'existence des serruriers, des cordonniers, des tailleurs, des ouvriers d'industrie provoquent, au début du XIX^e^ siècle, une sorte d'engourdissement, le désir de rechercher une certaine ivresse dans le travail ou la volonté de prendre une revanche en devenant une sorte d'« esclave insurgé ». En effet, plus particulièrement entre 1830 et 1848, la haine pour l'oppresseur ou pour le maître peut prendre la forme d'un refuge : « il travaille en forcené : mécanique vivante, il gagne au profit de son patron ce qu'il perd au dépend de sa force. » L'ouvrier, s'il ne peut se révolter, laisse son « âme » vagabonder, mais de temps à autre son esprit le ramène à l'atelier et le monde extérieur retrouve sa consistance, dans un face-à-face avec celui qui l'emploie. De la sorte, « ces deux bêtes humaines qu'animalise le renversement des choses et qu'ulcèrent la méfiance et la haine se montrent les dents devant les parts inégales de leur proie, sans s'attaquer pourtant, l'un retenu par sa chaîne, l'autre par des pressentiments funèbres[70] ». Dans cet impossible face-à-face réside le secret de la servitude acceptée.

À peu près au même moment, l'introduction de « mécaniques », de machines remplaçant le travail de plusieurs hommes valides, suscite des mouvements divers. Des machines sont brisées ou détruites par le feu. La liesse de ces instants ne parvient pas à faire reculer les incertitudes face à l'avenir, aussi « la grande faucheuse » est-elle l'objet d'une aversion irrépressible car elle représente la disparition d'un monde social[71]. Des observateurs comme Eugène Buret constatent que « le plus grand nombre des fonctions industrielles ne constituent pas des métiers[72] ». Les ouvriers sans qualification, vulnérables, sombrent dans « la torpeur de la conscience[73] » ou bien il leur reste, comme le souligne *Le Tocsin des travailleurs* daté du 16 juin 1848, à s'insurger : « Ce damné s'indigne de cette sorte d'inquisition qu'exerce le regard du maître et se sent remué par un bond de haine jusqu'au fond des os[74]. »

Le rêve des prolétaires s'arrête parfois à « la porte de l'enfer[75] » mais se poursuit au-delà des années 1890. En 1905, Charles Malato, militant, mais aussi auteur d'un roman connu intitulé *La grande grève* retraçant les luttes des mineurs de Montceau en 1899[76], l'exprime à sa manière :

70. Cité par Jacques RANCIÈRE, *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981, p. 71.
71. François JARRIGE, *Au temps des tueuses de bras : les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle, 1780-1860*, Rennes, PUR, 2009, 368 p.
72. Eugène BURET, *De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, t. II, Paris, 1840, p. 25.
73. Vers 1865, Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, p. 355.
74. Cité par Jacques RANCIÈRE, *La Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, p. 74.
75. *Idem*, p. 16.
76. Charles MALATO, *La Grande grève*, préface de Rolande Trempé, Le Caractère en marche, coll. « La Mère en gueule », 1999 [1905], 278 p.

> « Justement parce que j'étais d'une autre nature, j'ai ressenti plus douloureusement que lui les laideurs, l'injustice et la méchanceté, et comme j'étais, je crois, doué d'un certain tempérament, au lieu de me borner à gémir, j'ai voué une haine inexorable et active à ce qui me paraissait haïssable […]. Je crois, en effet, que la haine des déshérités et non le baiser hypocrite des castes antagonistes pourra amener l'effondrement d'une société abominable[77]. »

Pour lui, les différences entre les classes, loin de s'estomper se creusent. Dans un avenir proche, il imagine même une différenciation anthropologique entre elles. En effet, les miséreux n'ont pour eux que « la fatigue organique », « l'excès de travail » et l'« insuffisance d'alimentation ». À cela s'ajoutent les maladies sociales comme la tuberculose qui affecte plus particulièrement les ouvriers et les ouvrières du textile. De la sorte, ils subissent une importante transformation corporelle. Aussi nul doute que si rien n'est fait, on assistera à « la lente et progressive différenciation de type physique chez les diverses classes sociales », ce qui sera une « chose fatalement logique[78] ». Charles Malato, auteur d'un roman social, est aussi l'auteur d'un livre sur *Les classes sociales au point de vue de l'évolution zoologique* dans lequel il décrit deux classes antagonistes. Du côté de la bourgeoisie, les femmes, à cause de leur éducation, deviennent de véritables « monstres ». Quant aux hommes, lorsqu'ils se livrent à des opérations financières, commerciales ou encore industrielles, ils font preuve d'une « rapacité ignorée des "Apaches" ». Ils adoptent les mêmes manières et la même posture, au point de donner naissance à un type : « Figé dans une correction glaciale de langage et d'allures, il a extirpé de son être toute envolée, toute passion, tout restant d'humanité[79]. » Mais ce n'est pas tout, même si Charles Malato, fils de deux communards, déporté à l'âge 17 ans, peut apparaître comme une personnalité hybride. Ni « transfuge » ni renégat à une classe, il est parfois regardé avec suspicion. Il ne se considère pas comme une personnalité « réclamière » et dénonce la froideur haineuse de la bourgeoisie masculine : « Quelquefois ses gants et ses bottines vernies sont éclaboussés de sang : féroces défenseurs d'une société qui les entretient dans le bien-être et l'oisiveté ; on a vu souvent les beaux Messieurs sonner l'hallali aux tueries de prolétaires et, dans les triomphes de l'ordre, sabler le champagne à la santé des fusilleurs[80]. » Cette haine n'est pas seulement une construction, elle est née d'une trajectoire personnelle. Elle n'est pas non plus un appel à la vengeance, mais plutôt une sorte de rêve qui permet de sortir de la torpeur ambiante et aspire à la justice sociale.

77. Charles Malato, *L'ennemi du peuple*, 15-31 décembre 1903.
78. Charles Malato, *Les classes sociales au point de vue de l'évolution zoologique*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1907, p. 125.
79. *Idem*, p. 134.
80. *Idem*, p. 140.

Toutefois, c'est sans doute dans la littérature du peuple[81] de l'entre-deux-guerres que se trouve le mieux, au-delà des textes politiques et syndicaux, les aspirations, les déchirements, les révoltes et les haines rentrées. Si une École populiste a récompensé certains auteurs, dont Eugène Dabit, qui accède à une certaine notoriété avec ses *Faubourgs de Paris* (1933), et Tristan Rémy, auteur de *Sainte-Marie des Flots* (1932), l'École prolétarienne a fédéré les écrivains issus du peuple, autour d'Henry Poulaille, dont la mère était canneuse de chaise et le père charpentier. La revue qu'il fonde au début des années 1930, *Nouvel Âge*, accueille des auteurs venus de la paysannerie, de l'artisanat ou de l'univers des employés et bien sûr de celui des ouvriers[82]. La plupart seront ignorés ou écrasés par le mépris des élites, arguant du fait qu'il n'existe pas plusieurs littératures correspondant à des catégories sociales mais seulement une bonne et une mauvaise. Si un auteur comme Charles-Louis Philippe est mort en 1909, son livre phare *Bubu de Montparnasse* ne sera publié, dans sa version intégrale, qu'en 1927. Écrivant : « J'ai une impression de classe. Les écrivains qui m'ont précédé sont tous de classe bourgeoise », il porte une grande attention aux déclassés ou à tous ceux qui n'appartiennent plus à leur milieu d'origine, comme les « ratés » et les « retardataires ». « Un homme qui marche, dit un de ses personnages, porte toutes les choses de sa vie et les remue dans sa tête. » Plusieurs d'entre eux éprouvent ou connaissent une vive souffrance, mais sont souvent incapables de haïr. Observateurs privilégiés, ils reconnaissent toutefois chez les autres la haine qui couve. L'un voit dans le regard d'un chanteur de rue « passer des étincelles et du sang » ; un autre aperçoit, des « yeux comme une bête mauvaise »[83]. Parmi ces écrivains, Pierre Hamp, occupe une place un peu à part. Ses romans, comme *Les métiers blessés* ou *Notre pain quotidien,* font partie d'une vaste série intitulée « La Peine des hommes[84] ». Il ambitionne aussi de se faire l'historien-reporter des métiers, des pâtissiers aux Gueules noires. Il constate qu'à son époque subsiste « l'esclavage physique » qui lui n'a pas été aboli en 1848. Il préface ainsi un livre plus engagé en 1935, celui de Charles Péan, intitulé *Le Salut des parias*[85]. La haine des bourgeois n'apparaît pas comme une solution, mais elle semble rôder, prête à éclater.

Au moment du Front populaire, une revue comme *Esprit*, au-delà des appartenances politique, propose une explication attristée. La presse serait responsable de cette atonie et la haine souterraine qui ne débouche sur rien. Il faut écouter Edmond Humeau : « Comment s'étonner que l'ouvrier absorbant le matin son *Huma* et à la bouche des métros le *Paris-Soir* qui calfeutre sa journée, ne soit pas amené dans la vie quotidienne au bourrage

81. Michel Ragon, *Les écrivains du peuple*, préface de Lucien Descaves, Paris, Jean Vigneau, 1947, 300 p.
82. Henry Poulaille, *Nouvel âge littéraire*, Paris, Librairie Valois, 1930, 448 p.
83. Charles-Louis Philippe, *Bubu de Montparnasse*, Paris, Eugène Fasquelle, 1927, p. 14 et p. 42.
84. Publiés chez Gallimard, plusieurs sont réédités en 1937.
85. Charles Péan, *Le salut des parias*, Paris, Gallimard, 1935, 220 p.

de crâne ? » Et le chroniqueur du monde ouvrier et syndical de poursuivre : « La suggestion effroyable des journaux dirige à coup sûr vers une hargne résignée[86]. »

Les haines ensauvagées

Au début du XIXe siècle, dans une société largement bloquée, l'immense majorité des hommes et des femmes étaient des sujets car ils n'avaient guère la possibilité de se faire entendre. La seule façon de s'exprimer était le recours à la violence qui visait les symboles de l'autorité et de la fiscalité[87]. La haine vient du peuple. Elle est instinctive et ne sait pas comment se canaliser, écrit-on ici ou là. Aussi les « protestations sociales » ressemblent-elles, sous la monarchie de Juillet, à des grèves émeutes. Chacun puisant dans l'arsenal qu'il peut connaître : bris de machine, saccages des bâtiments, heurts physiques. Les révoltes contre les notables et les affameurs sont parfois perçues comme des « retours en barbarie » par les élites. On connaît la célèbre formule de Saint-Marc Girardin qui dans la *Revue des débats* affirmait, après la première révolte des canuts, que « la sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas ». Pour lui, la « plaie » des sociétés contemporaines est représentée par les ouvriers et il précisait : « Les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie : ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières[88]. » Il condamne aussi les classes égoïstes qui ne font rien et ne tendent pas la main aux plus déshérités. Lors de la deuxième révolte des canuts, le *Courrier de Lyon*, organe bien pensant, ne dissimule pas sa haine et parle de « la tourbe des révoltés[89] ». Deux « moments » particuliers illustrent la « haine ensauvagée » des paysans et des ouvriers qui, comprimée, éclate brusquement. Ils sont les repères identitaires[90] de collectivités et de la société toute entière. Chacun d'eux résonne d'un écho persistant qui ne cesse qu'avec les années 1930.

Buzançais : « la horde des cannibales »

Dans les villes comme dans les campagnes, certaines émeutes relèvent de la haine sociale à l'instar de la « jacquerie de Buzançais[91] ». Il s'agit

86. *Esprit*, 1er novembre 1936, p. 368.
87. Voir par exemple, Alain CORBIN, « Histoire de la violence dans les campagnes française au XIXe siècle. Esquisse d'un bilan », *Ethnologie française*, t. 21, 1991-3, juillet-septembre, p. 224-236.
88. *Journal des débats*, 8 décembre 1831.
89. *Le Courrier de Lyon*, 7 avril 1834.
90. François DOSSE, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, coll. « Le Nœud gordien », 2010, p. 297.
91. Outre les notes suivantes, voir Yvon Bionnier, *Les Jacqueries de 1847 en Bas-Berry*, Châteauroux, La Bouinotte, 1979, 158 p.

sans doute du mouvement de protestation sociale le plus important du XIXe siècle, celui qui voit le passage des révoltes d'Ancien Régime aux formes de contestation plus contemporaine. L'événement annonce aussi les révolutions de 1848 et le mouvement de protestation des paysans contre le coup d'État du prince-président en décembre 1851. Il préfigure également le massacre commis dans le village des cannibales en 1870[92]. Buzançais est donc à la fois un « moment » particulier et un laboratoire exceptionnel pour étudier la « furie populaire ». L'« aveuglement », la « haine » et la « fureur » sont les mots colportés pour expliquer le geste des paysans berrichons. Buzançais se trouve à une vingtaine de kilomètres de Châteauroux. Tout commence en 1845. À cause des conditions climatiques, la récolte s'avère mauvaise. L'année suivante ressemble à la précédente, mais cette fois il n'y a plus de réserve. Le blé, le froment et la farine viennent à manquer. Le prix des denrées est à la hausse et les marchés ne sont pas approvisionnés. Les mesures prises par les autorités s'avèrent insuffisantes et les rumeurs colportent toutes sortes de nouvelles funestes. Comme lors d'autres périodes, notamment en 1792, le bruit qui court accuse les marchands de spéculer, de cacher le blé, d'affamer le peuple et de réserver les sacs de grains à l'étranger qui les achète à prix d'or. La pénurie est l'œuvre des Gros, sans scrupule, qui s'enrichissent sur la misère du monde. De la sorte, des troubles et des pillages secouent la société française.

Dans le département de l'Indre, à Levroux et à Issoudun, des troubles sont signalés, des troupes sont diligentées, le préfet lui-même se déplace. À Buzançais, malgré l'ouverture d'un atelier de charité, les « pauvres gens » s'excitaient à la haine : « Tous ces bourgeois voudraient nous faire mourir de faim. On les pendra aux marronniers[93]. » Au marché, le ton monte et plusieurs journaliers passent aux menaces. L'un, Baptiste Bienvenu, murmure : « Prenez garde. J'ai une cognée toute neuve. Elle me servira à enfoncer les portes de bourgeois. » Un autre confie : « J'ai déjà vu trois révolutions. Qu'on en fasse une encore. Je mets ma faux à l'envers, et nous verrons. » Les Petits veulent que le pain soit taxé. Les « ménagères », porte-parole des artisans, des ouvriers, des domestiques, en un mot des Blouses, le demandent et ensemble ils représentent plus de 70 % de la population de ce gros bourg des bords de l'Indre. La peur de la famine, le spectre du manque, la haine sans frein et quelques événements minuscules provoquent le drame. Le brigadier de gendarmerie est parti le 13 janvier 1847 pour la journée. Un convoi de deux voitures et de deux carrioles chargées d'une centaine d'hectolitres de blé s'arrêtent devant l'auberge d'un des faubourgs et y reste longuement, la foule s'assemble progressivement et grossit. Elle veut que les sacs soient ouverts et leur contenu distribué. Il est décidé que le partage des grains des voitures remisées dans une dépendance

92. Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, 204 p.
93. Dossier d'instruction, cité par Pierre BOUCHARDON, *Crimes d'autrefois*, Paris, Perrin, 1926, p. 74.

de la mairie se ferait le lendemain. Au matin, le tocsin se fait entendre, faisant converger vers Buzançais des villageois des communes voisines. Et puis, sans restituer ici, l'ensemble des péripéties, les Blouses[94] ou les Petits se rendent maîtres du gros bourg, les membres du Conseil municipal acceptent que le blé soit vendu moins cher et le font savoir au son du tambour, ils acceptent encore que les protestataires devenus des émeutiers fassent signer aux notables un engagement sur le prix du double décalitre de blé qui ne pourra dépasser 3 francs : « Les propriétaires soussignés s'engagent à fournir le blé au peuple jusqu'à la moisson. » Dans le même temps, un moulin est pris d'assaut, les meubles sont fracassés, les machines détruites ; une maison bourgeoise est à son tour saccagée, porte, fenêtres, mobilier ; puis c'est le tour d'une petite épicerie ; puis la maison d'un autre propriétaire est l'objet d'un pillage en règle, la demeure est comme « éventrée ». Le curé évoquera les « insensés » et la « horde de cannibales »[95]. Lors du procès, l'accusation insistera sur la destruction d'un piano, incarnation du mode de vie bourgeois et représentant plus de 2 000 journées de travail d'un journalier[96].

Pour l'heure, pour un certain nombre de protagonistes, il s'agit bien d'en découdre, la haine latente demandant à s'extérioriser. Le journalier Lucas accepte de marcher avec les émeutiers à condition de faire « enrager les bourgeois[97] ». L'un des chefs émeutiers, le journalier Venin, est tué d'un coup de fusil, tiré à bout portant par le fils Chamber, habitant dans une riche demeure avec sa mère. C'est la guerre des Blouses contre les Habits. Il s'ensuit dans la maison une course effrénée. L'acte d'accusation fait foi de la cruauté et de la haine[98]. Déjà blessé, frappé à la tête par une hache, le fils Chamber sort de sa maison, est rattrapé et c'est le massacre. Sur la tête et sur le corps, il reçoit de multiples coups, est roué à l'aide d'une masse en fer prise au moulin, d'une autre masse de cantonnier et puis l'un des protagonistes lui « plante dans la poitrine la fourche qu'il a transformée en pique ». Un autre « essaye de lui percer le ventre avec une autre fourche, mais elle pénètre mal. Il fouille alors la tête ». Mais ce n'est pas tout, chacun semble-t-il veut frapper l'homme à terre au point que « tous frappaient comme sur un bœuf », déclare l'un des témoins. De la sorte, la responsabilité ne peut être individuelle. Si tous ont porté un coup, la collectivité toute entière doit être incriminée. Après 1848, la peur de la disette se fige dans un passé historique, mais la haine des accapareurs ressurgit régulièrement,

94. Jules Vallès, *Les Blouses : la famine à Buzançais (1847)*, Tusson, Éditions du Lérot, 1986, 187 p.
95. Jean-François Oudoul, curé-doyen de Buzançais, *Souvenirs, vie et mort*, Paris/Poitiers, Lagny frères et Henry Oudin, 1851, p. 31-33.
96. *Cour d'assises de l'Indre. Affaire des troubles de Buzançais*, Châteauroux, Impr. de Mignet, 1847, p. 22.
97. Cité par Philippe Vigier, *La vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848*, Paris, Hachette, coll. « La Vie quotidienne », 1982, p. 43.
98. *Factum. Affaire de Buzançais. 26 accusés. Pillage, assassiant, tentatives d'assassinat. Acte d'accusation.* Extrait de *La Gazette des tribunaux*, Paris, Impr. Chassaignon, 1847, 22 p.

sans prendre des formes aussi brutales. Pour autant, elle n'est pas masquée, des mots, des cris, des slogans, des gestes l'illustrent. Mais à Buzançais les corps haïs assurent, pour un temps, le triomphe des haineux. Mais la haine qui a dépassé le seuil de l'acceptable se retournera contre eux.

Pendant la guerre de 1870 le thème des profiteurs de guerre réapparaît. Des fortunes ne se sont-elles pas bâties sur la spéculation et les détournements et des connivences avec l'ennemi ? Mais les mouvements d'aversion restent le plus souvent cantonnés aux conversations. En revanche, à Buzançais, un an avant les révolutions de février et juin 1848, la haine des bourgeois et l'extrême violence de la répression sociale qui suivie contre la « paysannerie » témoignent de l'impossibilité de trouver un cadre pour exprimer un conflit. Les craintes du petit peuple sont ignorées, ses attentes et ses demandes ne sont pas entendues, aussi il ne reste plus que la force comme moyen de se faire entendre. La haine se trouve ici à l'intersection de l'angoisse des populations rurales et du déni des autorités qui ne perçoivent pas le désarroi des premières. George Sand écrit le 7 février que les émeutiers du Berry « ont montré un rare discernement dans leurs vengeances ». La cour d'assises, se réunit très rapidement. L'instruction a demandé au plus un mois. Les audiences sont présidées par Claude-Denis Mater, président de la cour d'appel et député du Cher. Lors du procès, le procureur général assure que « le dessein homicide a été formé à l'avance ». M^e^ Prothade-Martinet, l'avocat qui assure la défense de deux des accusés revient sur les « scènes horribles », et dit aux jurés qu'« il faut les mettre à leur place ». Il affirme qu'il n'y a pas eu de calcul puisqu'entre le coup de fusil qui provoqua la mort de Venin et le début du massacre du fils Chamber, cinq minutes se sont peut-être écoulées. De la sorte, il s'agit d'un mouvement de colère, de frénésie et de haine mais pas davantage. On ne saurait donc parler de préméditation. À l'inverse, le châtiment pénal apparaît particulièrement sévère et, pour quelques observateurs, il s'agit d'une vengeance sociale. Le 17 avril, les bois de justice sont acheminés, et la guillotine est dressée à Buzançais. Des vingt-six accusés, trois sont condamnés à la peine capitale. Leur grâce ayant été rejetée, le « couperet sanglant » s'abat à trois reprises. Nul doute, pour une partie de l'opinion publique, que les « nouveaux septembriseurs », les acteurs d'« une guerre d'affamée », les victimes de la « misère cruelle », le petit peuple cerné par le désespoir et la faim ont été très durement punis. Plus tard, pour Elias Regnault, l'exécution qui s'est déroulée dans un profond et morne silence n'a pas eu l'effet escompté car « des haines profondes contre les propriétaires succédèrent, dans le cœur des villageois, au drame de Buzançais[99] ».

99. Elias Regnault, *Histoire de huit ans, 1840-48*, t. 3, Paris, Germer-Baillier, 1878, p. 204.

Decazeville : la jacquerie industrielle

La haine ensauvagée peut aussi être observée dans le secteur industriel. Pour les contemporains, de la fin du Premier Empire à la veille de la crise de 1929, le cas emblématique est celui de Decazeville, en 1886, qui eut « un retentissement sans pareil » et met au premier plan les mineurs responsables d'une scène d'une « atrocité sans pareille ». En effet, les « milliers d'ouvriers du fond » sont les « véritables damnés de l'enfer, non plus seulement social mais géologiques ». Aussi se montrent-ils capables d'accès de colère ou de mouvements haineux. Les transformations sociales constituent vers 1880 une rupture essentielle qui se traduit par la sédentarisation des « ouvriers-paysans ». À Carmaux, à Ronchamp, dans le Nord-Pas-de-Calais et ailleurs, les mineurs rompent leurs liens avec la société rurale, se fixent autour des puits. Certaines compagnies minières prennent en charge le logement et président aux destinées de coopératives d'alimentation ou d'habillement, contrôlent en partie ou en totalité les caisses de secours[100]. Les salaires, payés une fois par semaine, rétribuent des « tâches d'exécution[101] ». Ils contribuent à l'augmentation de produits de consommation jusque-là presque inaccessibles.

Dans ce contexte, l'assassinat de l'ingénieur Watrin, dont il existe plusieurs lectures et versions faites par les contemporains, apparaît comme un acte extraordinaire. Il illustre, à l'orée de la Belle Époque, qui se caractérise aussi par le goût de l'émeute[102], le crime de haine sociale. Buzançais était celui des paysans, Decazeville devient celui des ouvriers. Pour Jules Guesde, Watrin est l'homme de la compagnie, l'exécuteur brutal des ordres de la Société des houillières de l'Aveyron, c'est lui qui a réduit les salaires, obligé les mineurs à se fournir à l'économat de la compagnie, il a donc joué « depuis trop longtemps avec les colères et les haines prolétariennes[103] ». En janvier 1886, à Decazeville, Watrin remplaçait le directeur de la Société minière, absent. Il est le promoteur du paternalisme social, à l'origine d'épiceries, de boulangeries et de boucheries coopératives. Louée par les uns, cette organisation sera aussi qualifiée par les autres de « féodalité industrielle[104] ». De la sorte, Watrin s'était attiré l'hostilité non des mineurs, disent plusieurs observateurs, mais des boutiquiers qui voyaient leur commerce progressivement déserté. Aussi, lorsque la grève de Decazeville éclate, elle ne ressemble pas à un conflit classique opposant

100. Voir en particulier Rolande TREMPÉ, *Les mineurs de Carmaux*, Paris, Éditions ouvrières, 1971, 2 vol.
101. Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard/Fayard, 1995, p. 521.
102. Anne STEINER, *Le goût de l'émeute, manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la « Belle Époque »*, Montreuil, L'Échappée, coll. « Dans le feu de l'action », 2012, 208 p.
103. *Le Cri du peuple*, 27 janvier 1886.
104. Henri VONOVEN, « Drames de grèves », *La Belle Affaire*, Paris, Gallimard, coll. « Les Documents bleus », 1925, p. 137.

les mineurs au patronat des compagnies minières. Surnommé par Albert Bataille « la Jacquerie industrielle[105] », le mouvement n'a pas été, écrit-il, « la revanche des déshérités sur les riches, mais la revanche des patentés ». Du 28 au 31 janvier, la plupart des journaux dépêchent un envoyé spécial[106]. Ils découvrent que l'ingénieur faisait l'objet d'une haine farouche au point qu'une main anonyme avait annoncée sa mort : « Les amis de M. Watrin sont invités à son enterrement avant le 1er février. »

Dans le courant du mois de mars 1885, des rumeurs circulent, des graffitis apparaissent sur les murs. On pouvait lire, en lettres blanches, « Watrin est condamné ». Toujours selon le chroniqueur Albert Bataille, « il y avait longtemps déjà que la haine contre l'ingénieur était entretenue par les intéressés dans le cœur des ouvriers ». Le 26 janvier 1886, la grève surgit et s'étend immédiatement à plusieurs puits. Les « mutins » se rendent dans le bureau de Watrin, font part de leurs revendications et le conduisent à la mairie. Là, malgré l'hostilité de quelques-uns disant : « C'est la peau de Watrin qu'il nous faut. À l'eau, le Prussien ! Il ne nous échappera pas ! », des délégués sont désignés et se réunissent avec les membres présents du conseil municipal. Un jeune mineur de 23 ans, renvoyé pour vol de briquettes, condamné la veille du drame à six jours de prison, s'écrie : « Lâches, vous l'avez ! Étranglez-le ! Il faut le promener par la ville », mais n'est pas suivi. Les revendications portent sur le minimum salarial, la réduction du temps de travail, le « réembauchage des ouvriers renvoyés », la non-poursuite des grévistes et enfin la démission de M. Watrin. Le sous-directeur refuse ce dernier point.

La scène qui suit est une scène de massacre illustrant la « Jacquerie industrielle ». Elle relève d'un ensemble de circonstances enchevêtrées et a bien pour ressort la haine sociale. Sortant de la mairie en compagnie de deux ingénieurs, Watrin aperçoit un immense rassemblement, entre 1 500 et 1 800 personnes. Les trois hommes se trouvent entourés, pressés, menacés. Dans la foule, des femmes crient : « Il a fait assez de misère, il faut qu'il crève. » Les trois ingénieurs se réfugient dans un petit bâtiment et prennent place au premier. De l'extérieur parvient un grand tumulte. Une échelle est posée contre le mur, faisant voler en éclats les fenêtres. À l'intérieur, les trois hommes, réfugiés dans un bureau, entendent des pas précipités et une bousculade dans l'escalier. Watrin ouvre la porte. Le premier assaillant est un mineur de 37 ans qui tient à la main une embarre. Plus tard, il sera présenté comme celui qui « vociférait à la tête des grévistes » et suivait Watrin « comme une proie ». Il porte un coup sur la tête du sous-directeur, lui fracasse l'os frontal et frappe avec son énorme pièce en bois les deux autres ingénieurs. Un deuxième « émeutier » arrache la porte et la projette dans la direction des ingénieurs. Le maire pénètre à son tour

105. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de l'année 1886*, Paris, E. Dentu, 1887, p. 136.
106. Voir plus particulièrement *Le Petit Journal*, *Le Gaulois*, *Le Siècle*.

sur place. Il demande instamment à Watrin de signer sa démission, ce qu'il accepte, mais cela ne suffit plus. La volonté du massacre et la haine sont à leur comble. Le maire se contente de dire « cela se corse » et finit par abandonner les lieux, scellant le sort du sous-directeur. Il y a bien une atmosphère haineuse contre les conditions de travail, contre le sort réservé aux uns et aux autres et, selon une alchimie complexe contre Watrin, parfois appelé « le prussien[107] » puisqu'il venait de Lorraine qu'il avait quittée après l'annexion par l'Allemagne au lendemain de la guerre de 1870. Il incarne la figure haïssable de l'exploiteur. Un jeune mineur de dix-huit ans s'écrit ainsi à plusieurs reprises : « Je ne veux pas perdre la fleur de mon âge, la perdre à travailler sans rien gagner. Il faut que Watrin crève, il a fait assez de mal dans le pays[108]. »

Le moindre incident peut ainsi le transformer en bouc émissaire. Saisi par trois mineurs, il est précipité du haut de la fenêtre et jeté dans le vide. En bas, « l'infâme multitude l'entoure, la piétine, lui arrache les cheveux, lacère ses habits ; des femmes avec des cris de bêtes fauves, lui écrasent à coup de talon la figure, et marquent leurs sabots dans le sang[109] ». Un journaliste du *Gaulois* souligne que les lampes des mineurs s'abattirent aussi sur lui[110]. Le spectacle sanglant rappelle d'autres scènes de mise à mort comme lors des émeutes de 1832 quand des femmes achevèrent à coup de sabots des malheureux suspectés d'avoir empoisonné l'eau des fontaines[111]. Il rappelle aussi le roman de Zola, *Germinal*. Des chroniqueurs judiciaires et des analystes du monde social le souligneront parfois longuement[112].

Une fois l'ingénieur massacré, l'un des participants aurait dit : « C'est bien ! maintenant il nous en faut un autre ! » Mais, ici, il s'agit bien d'un crime de haine sociale provoqué en partie par l'inquiétude face aux changements, par le refus de la discipline industrielle, mais aussi par le rejet d'une prise en charge du quotidien par la direction de la mine. Dans cette « équation victimaire[113] », la foule, un petit groupe d'individus, les autorités défaillantes – en particulier celle du premier édile de la commune – jouent un rôle essentiel. La défenestration de Watrin apparaît presque aussitôt comme un geste archaïque appartenant à une autre époque. C'est le retour furtif de la barbarie et des monstres sociaux que sont « les Jacques » du XVII[e] siècle s'attaquant aux châteaux les paysans berrichons pillant les maisons bourgeoises de Buzançais. À Decazeville, celles et ceux qui ont

107. Henri VONOVEN, « Drames de grèves », *op. cit.*, p. 131.
108. Albert BATAILLE, *Causes criminelles et mondaine de 1886*, *op. cit.*, p. 138.
109. *Idem*, p. 142-143.
110. *Le Gaulois*, 28 janvier 1886.
111. Henri HEINE, *De la France*, Genève, Slatkine, 1980 [1857], p. 139.
112. Voir Scipio SIGHELE, *La foule criminelle. Essai de psychologie collective*, Paris, F. Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1901 [1892], p. 20-82.
113. Voir Alain CORBIN, *Le village des cannibales*, *op. cit.* ; Philippe VIGIER, « Buzançais, le 13 janvier 1847 », *La vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848*, Paris, Hachette, 1982, p. 35-53.

participé à l'action n'étaient pas armés, tout au plus avaient-ils en leur possession des cordes et des outils, mais ils ont laissé couler « un flot de haine », selon l'un des avocats de la partie civile[114].

Globalement, dans les conflits sociaux, les personnes sont rarement l'objet de violences physiques, même si dans telle grève des pierres sont jetées contre un chef de chantier ou dans tel autre conflit un contremaître reçoit un coup de couteau[115]. Lors du procès des émeutiers de Decazeville, neuf personnes se retrouvent dans le box des accusés. Cinq seront modérément condamnés, quatre acquittés[116]. Pendant les débats judiciaires la haine s'invite à plusieurs reprises dans les déclarations des uns et des autres. Le directeur de la compagnie apportant son témoignage dira sans détours que « les mineurs avaient eu l'esprit monté par le petit commerce, et les haines s'étaient portées contre M. Watrin[117] ». L'ingénieur apparaît bien comme une victime expiatoire. Pour Scipio Sighele, auteur d'un essai à succès sur la foule criminelle, à Decazeville « la foule non contente d'avoir tué celui qu'elle haïssait, commet les infamies les plus cruelles contre le cadavre[118] ». Le supplicier revenait à prendre une revanche sur l'existence, à exorciser sa peur du présent et de l'avenir, à donner à son malheur un corps et un visage sur lesquels reporter sa haine. La justice toutefois ne peut retenir la qualification de haine collective et y voit le dernier soubresaut de conflits sociaux enfin négociés et apaisés[119]. Toutefois pour les criminologues qui s'aventurent dans le domaine du social, il ne saurait y avoir de responsabilité collective, mais il existe bien une responsabilité individuelle de ceux qui s'y trouvent. Dès lors, c'est la question de « redoutabilité » de personnalités haineuses qu'il convient de prendre en compte[120].

En 1925, Henri Vonoven, qui fut chroniqueur judiciaire, personnalité engagée aussi, dénonçant les erreurs judiciaires, prêt également à donner des conseils aux jeunes journalistes, propose une mise en perspective de différentes affaires criminelles et s'arrête sur les « drames de grèves ». Decazeville occupe la première place : « Ce n'était pas l'homme qu'on voulait viser en l'ingénieur Watrin. C'était le sous-directeur de la Compagnie minière. Il apparaissait comme le symbole de la puissance à détruire, et le crime perpétré contre lui était, si l'on peut dire, un crime de classe. C'était aussi un crime de foule[121] » et en dernier ressort le crime de haine par excellence.

114. Léon-Charles Renault, *Cour d'assises de l'Aveyron. Affaire Watrin*, Paris, Impr. Chaix, 1886, p. 22.
115. Serge Bouffange et Pascale Moisdon (dir.), *Regards sur le patrimoine industriel, Cahiers du Patrimoine*, nº 91, La Crèche, Geste éditions, 2008, p. 254-273.
116. *Supplément au « Journal de l'Aveyron », Cour d'assises de l'Aveyron*, 15 juin 1886.
117. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaine de 1886, op. cit.*, p. 167.
118. Scipio Sighele, *op. cit.*, p. 113.
119. Michelle Perrot, *Jeunesse de la grève. France, 1871-1890*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 1984, 350 p.
120. Scipio Sighele, *op. cit.*, p. 252.
121. Henri Vonoven, « La grève de Decazeville », *La Belle Affaire*, Paris, 1925, Gallimard, p. 131.

Comment la haine peut-elle passer d'un individu singulier à un groupe social ? De quelle manière des individus abdiquent-ils en partie leur individualité et se transforment en foule prête à commettre des actes qu'un individu isolé n'aurait jamais esquissés ? Cet effet d'entraînement est l'objet d'interrogations multiples à la veille de la Première Guerre mondiale, sans pour autant essayer de transformer le social en phénomènes pathologiques[122]. Les haines sociales, et certaines haines politiques, sont tantôt individuelles, tantôt collectives, tantôt elles constituent une sorte de « panachage » des deux. Les rivalités à l'intérieur d'un même groupe peuvent conduire à l'autodestruction à l'image des Compagnons. Un groupe professionnel est pratiquement menacé d'anéantissement par ses propres forces et réagit trop tardivement pour qu'un nouveau cours puisse être pris. Les rivalités peuvent aussi être moins expressives et plus individuelles, mais l'agressivité haineuse entre pairs n'en est pas moins profonde et durable. Les blessures d'amour-propre, moins spectaculaires, peuvent à leur tour s'avérer terribles et ne disparaître qu'avec la mort d'un des protagonistes. L'humiliation peut être le point de départ d'une haine inextinguible qui prend pour cible d'abord une personne concrète pour ensuite se déplacer, se dilater et englober toute une catégorie. À la fin du Second Empire, un journaliste trouve les mots pour l'exprimer : « d'un outrage près duquel les chaînes, les coups qu'on donne à un esclave ne sont rien, d'un affront qui renfermait tant d'ingratitude, de bassesse, de froide cruauté, qu'il ne suffisait plus d'y répondre par la haine d'un seul homme, il fallait haïr, poursuivre sa caste tout entièr[123]. » Le procédé s'avère essentiel. Le haineux passe ainsi de la perception d'un individu concret à un personnage abstrait qui est une construction psychique et sociale. L'aversion radicale envers les Gros, les patrons et les bourgeois constitue une sorte de fond commun partagé par une grande partie de la population qui peut l'exprimer de manière différente. En fonction des circonstances et des contextes, il arrive qu'elle ne reste pas souterraine et se manifeste violemment, comme une sorte « d'excès haineux ».

Il ne faut pas écarter non plus l'idée que la haine peut être, à un moment donné, pour des acteurs sociaux, une condition de survie. De la sorte, elle apparaît nécessaire. Un autre observateur de son époque, déjà convié à plusieurs reprises, s'inscrit dans la continuité des propos de Vonoven. Il observe la société française à la fin des années 1920, et il ne fait aucun doute pour lui que « les haines de classes ont tendance à croître[124] ». Toutefois, pour les contemporains, les haines sociales profondes s'expriment de

122. *Idem*, « la haine peut "être infusée" par un individu à une foule », p. 179.
123. *Le Phare de la Loire*, 17 juin 1869.
124. René MATHIS, *op. cit.*, p. 37.

manière moins brutale, comme si les protagonistes ne pouvaient pas leur accorder une légitimité et leur avaient abandonné d'autres terrains. Sans doute alors, faut-il envisager l'hypothèse d'une migration de la haine vers d'autres domaines sociétaux où elle rencontre une « brutalisation » des esprits.

La haine occupe donc une place centrale dans la manière dont chacun perçoit la relation aux autres et à soi-même. Lorsque l'on hait quelqu'un dans l'univers social, c'est aussi une façon d'exprimer un désir, celui de s'approprier l'autre pour le détruire. La satisfaction peut-être immédiate ou différée. D'une certaine manière, avec la haine chacun accède à sa propre identité sociale. L'autre n'est pas inventé mais se trouve diabolisé. L'intensité dramatique de l'affrontement montre que l'on passe constamment de la cible individuelle à la cible collective. L'ennemi social est parfois précisément individualisé et joue le rôle d'un bouc émissaire, d'autres fois il est transformé en être collectif abject.

Enfin, se pose aussi la question du passage à l'acte et de ce qui l'a rendu possible. Nul doute qu'il existe bien une équation haineuse entre un contexte et la force destructrice de personnalités. Pour une grande partie des protagonistes, les propos haineux et les crimes commis ne semblent ni arbitraires ni injustes. Ils prennent place dans un récit édifiant et une vision sociale du monde qui justifient la passion funeste, les écrits et gestes vindicatifs et les événements tragiques.

Quatrième partie

INSTRUMENTALISER

Très tôt, la question de la sécurité publique dont l'État se porte garant a pris des formes diverses. Après la Révolution française, le Premier Empire et la Terreur Blanche, il s'agit de garantir la quiétude publique, de mettre un terme aux haines politiques, d'enrayer le brigandage et de faire en sorte que le premier quidam venu ne puisse pas être détroussé. Toutefois, les autorités sont persuadées qu'il ne suffit pas d'agir et qu'il faut avoir une idée précise de la quantité et de la nature des crimes commis. D'une certaine manière, il s'agit de rompre avec des perceptions presque chamaniques pour chercher une rationalité plus profonde. Si l'on peut haïr des criminels effroyables comme Papavoine, la fille Cormier ou encore Léger, si l'on peut éprouver l'aversion la plus grande pour les forçats et les récidivistes dont de sinistres portraits sont proposés, cela ne suffit pas[1]. Il importe de prendre la mesure des infractions haineuses et donc d'inventer un nouvel instrument capable de donner une vision claire et panoramique de la délinquance et de la criminalité. Le *Compte général de l'administration de la justice criminelle* remplit ce rôle. Il donne régulièrement, depuis 1827, des informations quantitatives sur la place du crime. Année par année, un état des lieux du rythme d'activité des tribunaux est dressé. Les gardes des Sceaux qui les introduisent, ou du moins signent la présentation de la statistique officielle, évoquent parfois la haine lorsqu'il s'agit de comprendre les « causes apparentes des crimes[2] ».

S'ils veulent donner de la « concrétude » aux affaires criminelles, les rédacteurs, malgré toutes les précautions prises, font entrer une part d'imaginaire. Dans la première livraison, celle de 1827, la haine a un caractère nettement politique. Dans les tableaux de chiffres, elle est insérée dans la catégorie générale des troubles à la paix publique. L'année suivante, le Compte se complexifie, s'ouvre à d'autres domaines et rubriques. La haine

1. De même, il n'est pas possible de se contenter des rapports des préfets et des sous-préfets ou de ceux des procureurs généraux.
2. *Compte général de l'administration de la Justice criminelle pour l'année 1849*, Paris, Imprimerie nationale, 1851, p. VIII.

se retrouve dans la catégorie des coups et blessures volontaires donnés « à un témoin, en haine de sa déposition ». Mais on la retrouve aussi dans d'autres tableaux. Par exemple, celui qui est consacré à l'empoisonnement s'intéresse aux mobiles et enregistre à part ceux qui ont été causés « par haine et vengeance ». Le « Tableau LXIV » s'attache, lui, aux meurtres et distingue nettement, d'un côté la jalousie et les dissensions domestiques et, de l'autre, tout ce qui relève « de la vengeance et de la haine », inventant pour l'occasion des sous-catégories qui permettraient de mieux cerner la logique du passage à l'acte haineux. En effet, pour les responsables de la statistique, « la haine » c'est tout à la fois le « meurtre de gardes, gendarmes, préposés dans l'exercice de leurs fonctions », le « ressentiment de coups reçus », le « ressentiment de discours ou imputations injurieuses », les « discussions de voisinage », les « autres discussions d'intérêt » ou encore les « rivalités de communes, de professions ». Au total, quinze rubriques pour préciser ce que sont les crimes de haine, dont une réservée aux duels, une autre, aux contours flous, la plus importante, intitulée « Autres querelles, rencontres fortuites ». Selon le parti pris taxinomique des rédacteurs du Compte général, les meurtres de haine représenteraient, en 1828, 79 % de l'ensemble des meurtres. Un autre tableau, consacré cette fois aux assassinats, tente aussi, de manière plus imparfaite, d'identifier la haine et retient la « haine entre parents », la « haine et ressentiment provenant de la jalousie » et la « vengeance haine ». Cette dernière représente près de la moitié des mobiles d'assassinats. Le lecteur découvre ainsi qu'il existe des haines nées du fonctionnement de l'institution judiciaire comme le « ressentiment de poursuites ou débats judiciaires », le « ressentiment de plaintes et dénonciations portées » ; il se rend compte également que « l'aversion contre un enfant d'un autre lit », mais aussi les « haines pour divers motifs non connus ou non constatés » sont prises en considération. La sous-catégorie la plus importante est celle des « querelles et rixes antérieures » soulignant ainsi que la haine s'inscrit dans la durée et fait partie d'un cycle. On retrouve aussi, jugés en correctionnel, « l'outrage à un témoin en haine de sa déposition » et puis encore, concernant la presse, l'infraction d'« excitation au mépris et à la haine d'une classe de personne ».

Pour autant, si la haine figure dans les tableaux, elle ne fait guère l'objet de commentaires prolixes. Elle n'est pas définie. Elle est juste mentionnée. Un peu plus tard, le Compte de 1830 retranche des rubriques mais en ajoute d'autres, avec le souci évident d'être le plus précis possible et d'épouser les formes de la criminalité observée et jugée, presque au cas par cas, comme la « haine d'un berger qui avait empêché plusieurs fois l'accusé et sa fille de dévaster les propriétés de son maître » ou encore, un peu à la manière d'une énumération oulipienne : une « haine de marâtre », la « haine entre familles (vendetta) », l'« assassinat d'un homme qui avait tué un chat sur lequel l'accusé avait concentré ses affections », « incendie de sa propre

maison par l'accusé, en haine de sa femme adultère et de son complice qui le maltraitaient ». Quant aux délits de presse, ils enregistrent une véritable inflation. La colonne qui leur est réservée s'élargit pour accueillir toutes sortes « d'excitations à la haine et au mépris » envers « le gouvernement du roi », d'une « classe de personnes (le clergé) », des « fonctionnaires publics » ou encore à l'égard des lois.

Le Compte général de 1851 constitue un « rapport rétrospectif », c'est-à-dire qu'il veut embrasser l'activité des juridictions répressives depuis un demi-siècle, mais la haine y apparaît moins présente, en partie effacée. Elle figure toutefois dans un cas d'assassinat « inspiré par une haine héréditaire » ou lors d'une tentative d'empoisonnement de la part d'une domestique qui, congédiée, voulait se venger de ses maîtres. En 1882, le rapporteur souligne que « les crimes contre les personnes sont presque toujours inspirés par des sentiments irréfléchis de haine ou de vengeance dérivant de relations personnelles[3] ». Ainsi, il n'est pas besoin d'apporter des précisions supplémentaires dans les tableaux eux-mêmes, comme cela se faisait dans la première moitié du XIX^e^ siècle. Si les chiffres donnés et commentés ont fait l'objet de débats parfois âpres et de controverses érudites, ils s'avèrent salutaires : « Ces statistiques ont soufflé sur nos illusions, elles nous ont montré que les hommes ne sont pas uniquement gouvernés par la raison. Les passions, les instincts, les intérêts, les appétits, l'imagination, les circonstances elles-mêmes ont leur part dans la vie[4]. » Quelques années après, Henri Joly, dans un livre devenu célèbre, *Le crime étude sociale* faisait remarquer que les statistiques françaises sont des indices des passions criminelles et « sur 100 assassinats […] 22 viennent de la haine, du ressentiment et de l'esprit de vengeance[5] ». Pour lui, nombre de criminels pensent au crime avant de le commettre et cette idée criminelle avec laquelle ils vivent, après l'avoir accueillie et lui avoir fait une place, transforme l'individu lui-même. Tout chez lui « devient haine, violence impitoyable ou tromperie, amour du désordre ou de la destruction[6] ». S'intéressant aux chroniques judiciaires de son temps qui donnent de la chair aux tableaux statistiques, il y trouve confirmation de ses intuitions. Dans chaque criminel existe « au départ » une « passion prédominante », le plus souvent la haine[7].

En 1900, l'auteur du rapport annuel note que « les sentiments de haine et de vengeance sont provoqués le plus souvent par des motifs les plus futiles[8] ». Joseph Maxwell réunit la double particularité d'être magistrat, il

3. *Compte général de l'administration de la justice criminelle pour l'année 1882*, Paris, Imprimerie nationale, 1884, p. XV.
4. Adolphe PRINS, *La criminologie et l'état social*, Bruxelles, Berqueman, 1890, p. 3.
5. Henri JOLY, *Le crime étude sociale*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1888, p. 48.
6. *Idem*, p. 167.
7. *Idem*, p. 200.
8. *Compte général de l'administration de la justice criminelle pour l'année 1900*, Paris, Imprimerie nationale, 1901, p. X, p. XXXII, p. XXXVII et p. XXXVIII.

est conseillé à la Cour d'appel, et d'être médecin. Il est aussi un artisan de la première défense sociale. Il distingue quatre « classifications » en fonction des « actions » des criminels dont les actions des sentiments psychosociaux comprenant l'honneur, la religion, la superstition et la criminalité politique et enfin les actions des états émotifs auxquelles appartiennent la colère, la vengeance et la haine[9]. Selon lui, cette dernière s'avère « ingénieuse dans ses combinaisons[10] » et il se désole du fait que les juridictions répressives sont disposées à considérer comme une circonstance atténuante l'existence d'« un motif légitime de haine[11] ».

Après la Première Guerre mondiale, la statistique judiciaire s'amenuise. Le *Compte général de l'administration de la justice criminelle* fusionne avec le *Compte général de l'administration de la justice civile et commerciale*. Dans la livraison de 1920, l'auteur pointe « la pénurie des crédits », se désole et constate le retard pris, il est vrai qu'il n'est publié qu'en 1926. Le retard ne sera pas comblé, le Compte de 1923 est disponible en 1928, celui de 1936 en 1942. Analyse globale, il fait disparaître toutes les nuances et toutes les tentatives pour cerner le « ressentiment » ou les « motifs de haine », tout au plus évoque-t-on, à un moment donné, la « haine de l'autorité ».

Toutefois, tandis que la nomenclature s'appauvrit et que les chiffres donnés s'avèrent de plus en plus généraux, la presse à grand tirage multiplie les exemples. Elle livre à la curiosité publique des affaires suscitant l'indignation et la répulsion. Scipio Sighele le souligne lorsqu'il écrit que « dans la presse, si l'on veut vraiment éveiller l'intérêt du public, il faut lui créer non pas un objet d'amour, un objet de haine[12] ». Loin de la presse populaire de la Belle Époque[13], un périodique comme le *Journal des Débats* s'insurge en août 1912, non pas contre ses confrères mais contre les mœurs de son temps. Un rédacteur écrit à la une « Trop de sang ! » Sa chronique entend alerter les autorités publiques : « C'est la semaine des assassinats », signale-t-il et pour en apporter la preuve, il multiplie les exemples :

> « Avant-hier, dans le bois de Vincennes, un rôdeur poursuivi par les agents, tira sur un jardinier qui voulait lui barrer la route et le blessa mortellement ; un ouvrier tua sa femme et sa fille. Hier, à Taverny, un malfaiteur tua un gendarme qui allait l'arrêter ; une femme va trouver la maîtresse de son mari et l'abat à coups de revolver. »

9. Joseph Maxwell, *Le Crime et la Société*, Paris, Flammarion, 1924 [1909], p. 184-231.
10. *Idem*, p. 208.
11. *Idem*, p. 208-209.
12. Scipio Sighele, *La foule criminelle*, Paris, F. Alcan, coll. « Bibliothèquede philosophie contemporaine », 1901 [1892], p. 245-246.
13. Étudiée par Dominique Kalifa, *L'encre et le sang. récits de crime et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 351 p. ; Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Petis récits des désordes ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la IIIe République à la Grande Guerre*, Paris, Seli Arla, 2004, 332 p. ; Marine M'Sili, *Le fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2000, 311 p.

Pour l'auteur de cette petite chronique sanglante il y a bien, comme l'écrivent les criminologues, une sorte d'épidémie, ou plus exactement un phénomène d'imitation : « C'est ainsi comme une contagion de violence qui sévit sur des êtres de toutes conditions, la vie humaine ne compte exactement pour rien. » Tout se passe comme si les assassins accomplissaient une sorte d'« acte mécanique » qui n'était pas le reflet d'habitude enracinée, mais l'expression d'une haine qui ne serait plus refrénée[14]. Le docteur Aubry l'avait écrit et Gabriel Tarde y voit une pathologie du monde contemporain. Pour lui « les crimes de haine se mettent à pulluler » et les douze jurés ne rendent pas justice. Ils se prononcent sur des émotions : « ils trouvent naturel que, pour une piqûre d'amour-propre, le premier venu condamne à mort son voisin et l'exécute lui-même. » De la sorte, nulle surprise : « la haine individuelle, qui, naturellement, dans ces conditions, ne se gêne pas pour éclater, et, moins comprimée, se développe[15]. »

Mais, au-delà des conduites haineuses criminalisées, sanctionnées pénalement et moralement, d'autres états émotifs sont valorisés. À l'orée du XX^e^ siècle, un auteur écrit : « Savoir dominer et orienter sa haine, voilà, semble-t-il, pour l'homme d'action, ce qui est important et nécessaire[16]. » Dans le même temps, un magistrat qui s'est intéressé aux haines politiques se désole et dresse un constat amer : « Est-ce bien la bonté qui fait le fond du cœur de l'homme ? On est porté à en douter, lorsqu'on voit tant de haines entre les hommes. » Pour lui, elles sont presque innombrables et permettent de comprendre aussi comment l'espace public se trouve organisé puisque l'on trouve presque à chaque instant des « haines religieuses, haines théologiques, haines nationales, haines sociales, haines réciproques des praticiens contre les plébéiens et des plébéiens contre les praticiens, des riches contre les pauvres et des pauvres contre les riches, haines de races, motivées par des différences d'idées, de sentiments et de couleur[17] ». Ces haines publiques prennent à partir du XIX^e^ siècle des couleurs singulières et annoncent des haines renforcées, mais surtout elles sont instrumentalisées. Elles deviennent des techniques de domination sans égales et se parent aussi d'un vernis théorique ou du moins intellectuel visant à exclure des groupes, à abattre des adversaires à l'intérieur ou situés au-delà des frontières. La haine qui peut aller jusqu'au massacre de l'ennemi proche ou à l'écrasement de l'adversaire extérieur est bien un dispositif de « gouvernementalité ». S'il s'avère extraordinaire, il n'est pas pour autant exceptionnel et, au gré des circonstances, les vainqueurs des troubles civils et les vaincus des conflits militaires qui rêvent de revanche sont prêts à faire entendre les voix de la haine.

14. *Journal des Débats*, 2 août 1912.
15. Gabriel TARDE, « Les crimes de haine », *Archives d'Anthropologie criminelle, de criminologie et de psychopathologie normale et pathologique*, 1894, p. 244.
16. *Idem*, p. 440.
17. Louis PROAL, *La criminalité politique*, Paris, F. Alcan, 1895, p. 87.

Chapitre VII

Les haines froides

À Paris, le dimanche 21 mai 1871, la Commune vit ses derniers jours. Les troupes levées par Versailles sont là, derrière les « remparts » et les « travaux considérables », édifiés depuis le siège[1]. La porte de Saint-Cloud vient d'être « réduite en miettes », les soldats s'introduisent nuitamment dans la capitale, une colonne se dirige vers Passy, une autre s'empare du Trocadéro. Adolphe Thiers écrit : « Nous vîmes comme deux longs serpents noirs[2]. » Pendant ce temps, une grande partie des Parisiens ignore ce qui passe. Les rues, selon la plupart des témoignages, sont animées. Dans l'une d'elle, Maxime Du Camp, l'ami de Flaubert, qui deviendra le chantre des anticommunards, se promène. Il entend un chanteur sans parvenir à distinguer précisément les paroles. Autour de lui, les badauds s'arrêtent, leurs rangs grossissent, et chacun dans la foule assemblée semble s'oublier un instant, bercé par l'air entraînant, ému par le sort des laboureurs, des débardeurs et des ouvriers d'usine. Maxime Du Camp s'interroge : « Mais que chantait-il ? C'était une sorte d'appel à la haine : les mots Dieu, ouvriers, peuple revenaient sans cesse. » Il demande au chanteur de recommencer, rentre chez lui et recopie les paroles. Plus tard, il se rendra compte que la chanson entendue s'appelle *La Prolétarienne* et qu'elle est l'œuvre du cordonnier Savinien Lapointe. Plus tard encore, lorsqu'il rédige une histoire de la Commune, il note : « Cette chanson m'a beaucoup frappé, et j'y ai insisté parce qu'elle eût pu servir de "chant national à la Commune", qui fut, quoi qu'on en ait pu dire, un acte de guerre sociale. La politique n'y a été pour rien, pas plus qu'elle n'a été pour quelque chose dans l'insurrection de juin 1848. Ça a été une œuvre de haine[3]. » Et en effet, quel que soit le qualificatif adopté « guerre de classe », « guerre sociale », « guerre absolue », « guerre d'anéantissement », « guerre furieuse », « guerre infernale », la violence haineuse permet d'aller jusqu'à l'« horrible abattage humain »[4].

1. Jacques-Henry Paradis, *Journal du siège de Paris*, septembre 1870-janvier 1871, Tallandier, 2008 [1872], p. 44.
2. Adolphe Thiers, *Notes et souvenirs, 1870-1877*, Paris, Calmann-Lévy, 1903, p. 162.
3. Maxime Du Camp, *Les convulsions de Paris*, tome deuxième, Paris, Hachette, 1880, p. 251-253.
4. Benoît Malon, *La Troisième défaite du prolétariat français*, Neuchâtel, G. Guillaume, 1871, p. 406.

Contrairement au conflit qui structure les antagonismes, donne à l'autre une identité, permet de fixer un cadre à d'éventuelles négociations[5], la guerre civile transforme l'adversaire en ennemi irréductible. Lui et ses semblables sont les « hors sociétés » qu'il faut promptement exécuter et livrer au « massacre en bloc »[6]. Mais il n'y a pas que « la guerre d'extermination » ou « guerre contre-nature »[7]. D'autres conflits, grèves, manifestations, défilés ont été l'occasion d'exercer une vengeance froide, mais limitée, contre l'ouvrier gréviste, avatar de la « canaille » ou du « bandit »[8]. Une fois, la haine énoncée et entretenue, il suffit de construire une figure de l'altérité radicale. Pour les contemporains, dans le domaine du crime, il existe des monstres chauds et des monstres froids. Les premiers passent à l'acte, emportés par la colère, un tempérament vif et « bouillonnant ». Ils se montrent capables, dans l'instant, de tuer plusieurs personnes ; les seconds, cyniques et réfléchis, ont dépassé le stade de l'emportement, ils peuvent être mus par le ressentiment, le désir de vengeance, en un mot par la haine. Derrière elle, se trouvent des coulisses inexplorées, remplies d'orgueil blessé, d'amour-propre brisé, de jalousies rentrées, de peur inexprimée, de frustration inavouable. Nul doute qu'il existe aussi, à une autre échelle, des « violences froides[9] » et des « haines froides ». Ces dernières n'ont pas fait l'objet d'études d'ensemble. À leur place des études fines sur la guerre civile, sur les pratiques du massacre, sur les discours relatifs aux luttes intestines ou encore sur les manières de sortir des guerres fratricides, sans oublier les travaux portant sur l'attentat politique[10].

Mais il existe également des tueries plus « ordinaires », accomplies sans état d'âme, et sans remords. De 1830 à 1930, bien d'autres aversions ou formes d'hostilité sont déployées, mais la haine, souvent évoquée par les acteurs et les témoins eux-mêmes, reste cependant à l'extérieur de l'historiographie, et pourtant elle « déborde » dans une partie de la presse et dans nombre d'ouvrages écrits peu de temps après les émeutes populaires et les guerres civiles. Cette haine est plus paradoxale qu'il n'y semble au premier abord, car elle a une fonction qui vise moins à désagréger la société qu'à la renforcer. La philosophie et l'anthropologie du lien social raisonnent sur ce qui permet à une société de tenir et à ses membres de vivre ensemble, insistant sur l'échange et la réciprocité[11]. Or le choix haineux contredit ce

5. Michel Wieviorka, « Pour comprendre la violence », *Violences d'aujourd'hui, violences de toujours*, XXXVII[e] rencontres internationales de Genève, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2000, p. 87-111.
6. Prosper-Olivier Lisagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, François Maspero, 1972 [1876 et 1896], p. 324.
7. *Le Figaro*, 31 mai 1871.
8. Voir en particulier la fusillade de la Ricamarie, Léon Heckiss, « La catastrophe de la Ricamarie », *Les Drames de la politique*, Paris, Lachaud, 1869, p. 41-70.
9. Michel Wievorka, « Expressivité et instrumentalité », *La violence*, Paris, Hachette, 2005, p. 204-209.
10. Citons plus particulièrement, Jean-Claude Caron, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX[e] siècle*, Paris, Champ Vallon, coll. « La Chose publique », 2010, 309 p.
11. Pierre Clastres, *La société contre l'État*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, p. 40-42. Claude Lévy-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris/La Haye, Mouton, 1967 [1947].

modèle : il s'agit de souder un groupe dominant qui a vocation à devenir majoritaire contre une minorité que les membres du premier entendent présenter comme la plus réduite possible.

Le déni du peuple

Le plus souvent, chaque émeute, chaque révolution, chaque guerre civile, est décrite, par les autorités ou la plupart des observateurs sociaux, soit comme l'aboutissement de mouvements souterrains animés par des conspirateurs, soit comme l'effet d'une ébullition sourde attendue avec impatience par un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, formant la lie de la société, cantonné dans les cloaques sordides et délétères des villes, guettant l'occasion de se répandre dans les rues. Dès la Révolution française, on rencontre « d'horribles personnages dans les troubles politiques[12] ». Un siècle plus tard, étudiant leur époque, des criminologues reprennent la même analyse : « Voyez […] à quel point de pareils êtres sont préparés au rôle qu'ils se réservent dans les moments d'émeutes ou dans les préliminaires d'élections plus passionnées ou plus bruyantes que les autres[13]. » L'interprétation à rebours joue bien le rôle de vérification et sert à valider, par l'accumulation d'exemples, l'existence d'un groupe situé en dehors de la société[14] et vis-à-vis duquel il ne saurait y avoir le moindre scrupule.

Les « hors société »

Pour justifier le mépris ou les massacres commis, avec une haine froide, au nom de la civilisation, il faut que l'adversaire perde son identité, que les hommes et les femmes concrets soient transformés en une sorte de tourbe sans importance dont on cherche à se débarrasser au plus vite. Pour y parvenir, il importe de fabriquer un ennemi contre lequel il faut faire justice non par l'entremise d'une « rage brûlante » mais par le biais d'une animosité glaciale, réfléchie et systématique. Contre lui, toute transaction s'avère inenvisageable. Puisqu'on ne peut négocier, le rêve de vengeance devient action au service d'une politique du pire[15], mais auparavant il faut bien construire un ennemi collectif en lui donnant une forme reconnaissable, hideuse et repoussante qui passe par un dispositif visant à faire disparaître le peuple.

12. Voir notamment Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle, *Le XIXe siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, 430 p.
13. Henri Joly, *La France criminelle*, Paris, Éditions du Cerf, 1889, p. 409.
14. Voir aussi Scipio Sighele, *La foule criminelle*, Paris, F. Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1901 [1892], p. 16-54.
15. Véronique Nahoum-Grappe, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Au fait », 2003, p. 15.

Les témoignages directs, les journaux personnels et les mémoires de catégories privilégiées restituent cette alchimie singulière aux effets ravageurs. Les moments de crise permettent de le vérifier et de coucher sur le papier ses impressions et ses observations. Par exemple, le 30 juillet 1830, la comtesse de Boigne relate que les ouvriers qui travaillaient chez elle reviennent après les combats. Elle constate que les ateliers ouvrent à nouveau, mais que les « défenseurs des barricades restaient à leur poste ». Toutefois, le 31, elle observe « un flot de populace ». La foule qui passe devant elle « était laide à voir, ses cris étaient effrayants, de hideuses femmes y étaient mêlées. Ce n'étaient déjà plus mes amis des barricades[16] ». Comme une entomologiste, attentive à tous les mouvements et désireuse de donner toutes les caractéristiques de l'espèce observée pour pouvoir la reconnaître ailleurs, dans d'autres lieux ou à d'autres moments, elle s'évertue à être le plus précis possible. Elle prend des notes, elle raconte ce qu'elle voit, elle livre des informations sur leur allure, leur déplacement, leur fonctionnement, leur impact : « C'était une foule de bandits atroces, de mégères échevelées et moitié nues échappées de Saint-Lazare, dont le peuple avait forcé les portes, et escortant, avec des vociférations infâmes, une troupe de cavalier sans armes, la plupart, tête nue, tandis que les gamins déguenillés portaient leurs carabines et leurs coiffures[17]. » Ce type de récits retraçant sur le vif les journées de juillet 1830 ne veut rien expliquer, juste constater, marquer la distance sociale et culturelle, et donner une lumière crue sur des conduites mystérieuses et effrayantes. On y trouve avant l'heure la « trinité » des barricades, source d'étonnement et d'effroi : la figure de la prostituée, celle de l'enfant, futur Gavroche, et enfin celle du hors-la-loi, prêt à tout et redoutable. Ce qui deviendra un ensemble de stéréotypes est déjà en place, la fille de noces trouvant la mort derrière la barricade dépeinte par Flaubert, le jeune garçon tué sur les Boulevards en 1851 et transformé en personnage littéraire par Victor Hugo. Seul le brigand sans scrupule est rarement devenu un type littéraire mais est resté un protagoniste politique et social.

Le peuple romantique[18] s'est bien évaporé pour laisser la place à un groupe inquiétant fait d'individus horribles qui semblent disponibles pour commettre toutes sortes d'exactions. Ne ressemblent-ils pas aux massacreurs de septembre 1792 qui s'étaient emparés des prisonniers enfermés, leur faisant connaître non seulement un sort funeste mais se livrant sur leur corps à toutes sortes d'actes horribles et cruels ? Deux ans après la Révolution de juillet 1830, la capitale devient une scène multiple où la transformation du peuple en autre chose se vérifie à nouveau. En 1832, tandis que le choléra a fait son entrée et que la mort bleue s'abat sur la capitale, les rumeurs

16. Louise De Boigne, *Mémoires de la comtesse de Boigne*, Paris, Mercure de France, 1999, p. 308.
17. Louise De Boigne, *op. cit.*, vol. II : *De 1820 à 1840*, Paris, Mercure de France, 1999, p. 672.
18. Voir Nathalie Jacobowicz, *1830 : le Peuple de Paris. Révolution et représentations sociales*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2009, 369 p.

les plus folles circulent. L'eau des fontaines n'est-elle pas empoisonnée ? Le pouvoir n'a-t-il pas envoyé des agents versant des substances toxiques pour se débarrasser d'une partie de la population turbulente ? Dans les représentations, les femmes misérables se sont éclipsées. À leur place des harpies monstrueuses. Ce sont elles qui s'emparent d'un malheureux, le traînant, le frappant avec des sabots, lui arrachant des cheveux par poignée, laissant son cadavre ensanglanté et mutilé, pour se mettre à la recherche d'une autre victime. Henri Heine est témoin du massacre et de ses acteurs redoutables[19]. Il a un mouvement instantané de répulsion pour ces êtres abominables. À quelques jours près, le « convoi Lamarque » produit également une intense émotion collective à Paris. Les funérailles du général Lamarque, héros de l'Empire, opposant déclaré au régime, attirent une foule nombreuse. Près de 100 000 personnes suivent le char mortuaire. Les premiers heurs éclatent le 5 juin en fin d'après-midi, des barricades sont dressées, peut-être deux cent, les combats font près de trois cents victimes, mais la foule qui suivait le cercueil, révélatrice de la « France des larmes[20] », s'est dispersée. Sur place, pendant la guerre des rues, il ne reste plus qu'un millier de combattants, des hommes jeunes et célibataires pour la plupart, le plus souvent ouvriers et artisans. Pour le pouvoir, l'enterrement s'est transformé en émeute. Les hommes venant d'horizons différents, allant des légitimistes aux républicains, se sont également transformés, à l'instar des mégères du choléra, en émeutiers professionnels. L'annonce du décès avait « vivement ému le peuple[21] » qui s'était effacé au profit de « conjurés ». Pour le préfet de police Gisquet qui témoigne au procès, les accusés sont des membres de sociétés secrètes qui ont cherché à ameuter la populace, et n'ont que des sentiments hostiles pour le gouvernement. Parmi eux des factieux et quelques illuminés qu'il faut vigoureusement détruire[22]. Cette minorité agissante tantôt décrite comme politique tantôt comme n'appartenant à aucune coterie peut tout au plus être intimidée, mais il est impossible de lui tenir un autre langage que celui de la force, soit pour la tenir à distance, soit pour la réprimer. À son endroit, la seule réponse possible est celle de la haine nécessaire et d'un appel à l'extermination. En juin 1832, les moments de l'émeute avaient été qualifiés de « folies noyées dans le sang », comme si la formule suffisait à reconnaître l'existence d'un massacre sans avoir besoin d'en dire plus[23]. En effet, la formule concise suggère que ce n'est pas le peuple qui s'est attroupé et insurgé, mais un groupe de « furieux » qui s'est

19. Henri HEINE, *De la France*, Paris, Michel Lévy frères, 1873, p. 139.
20. Emmanuel FUREIX, *La France des larmes : deuils politiques à l'âge romantique*, Seysel, Champ Vallon, 2009, 501 p.
21. François GUIZOT, *Mémoire pour servir à l'histoire de mon temps*, tome deuxième, Paris, Michel Lévy frères, 1858-1867, p. 342.
22. Henri GISQUET, *Mémoires*, vol. 2, Paris, Marchant, 1840, 489 p. et, du même auteur, *Rapport sur les événements des 5 et 6 juin 1832*, P. Baudrier, 1977 [19 juin 1832], 10 p.
23. Voir notamment, Thomas BOUCHET, *Le roi et les barricades*, Paris, Seli Arslan, 2000, 221 p.

livré à ces débordements. Ce groupe est qualifié, au gré des événements et des prises de paroles, de « canaille » ou de « bandits »[24]. Il s'agit d'une fiction formidable et d'une grande plasticité. Elle permet, à plusieurs reprises, de ne pas s'indigner et de s'accommoder de la violence d'État la plus brutale sans heurter le modèle général de la commisération à l'égard des victimes. L'affirmation identitaire de la canaille et du groupe des bandits, en partie essentialiste en partie constructiviste, répond bien à des logiques sociales et à des raisons politiques : écrasons les gredins qui ne méritent ni apitoiement ni publicité.

En juin 1848, le peuple est une nouvelle fois décrété introuvable[25]. Il semble s'être dissout. À sa place, une sorte d'engeance qu'une partie des élites ne reconnaît pas et qu'il faut haïr par instinct. Même chez soi, il semble désormais s'être volatilisé. Les propos célèbres de Tocqueville suffisent à l'illustrer : « les lieux mêmes où nous nous croyions les maîtres fourmillaient d'ennemis domestiques ; c'était comme une atmosphère de guerre civile[26]. » Ce qui compte, en juin 1848, c'est la perception de l'autre. Le soir, tandis qu'il regarde son concierge d'une autre façon, Tocqueville soupçonne un traquenard. L'homme familier qu'il connaissait est métamorphosé par une disposition haineuse. Le matin encore, il était un personnage proche avec qui il était possible d'échanger quelques mots, de lui confier son courrier ou une autre mission. Gardien de l'immeuble, il lui était dévolu de surveiller les relations entre le monde de l'extérieur et le monde de l'intérieur qu'il fallait protéger. Au cours de la journée, il a perdu son statut et son rôle, les circonstances l'ont subitement transformé en adversaire potentiel. Tocqueville garde dans ses poches deux pistolets : « Je le suivis donc, mais sans perdre un de ses mouvements de vue et bien résolu à le tuer comme un chien au premier signe qui m'annoncerait un mauvais dessein[27]. » L'ennemi n'est plus un individu interchangeable qui se fond dans une masse grise et indistincte. Sorti de l'anonymat, il devient possible de le détailler précisément, de lui donner un visage, de le voir se déplacer, de l'entendre. Pour autant, la distance s'est accrue car le concierge est devenu un adversaire politique potentiel qu'il faut au besoin se résoudre à anéantir, il est le porte-parole d'une collectivité haïssable. De la sorte, dans les discours et représentations des uns et des autres, le Peuple est réduit à une ses composantes. Ce phénomène de rétrécissement permet de diriger sa haine et de justifier les violences les plus inadmissibles et les plus extrêmes. Dans le même temps, se met aussi en place une rhétorique spécifique d'élargissement et d'amalgame. Le peuple encanaillé devient la populace, la multitude des faubourgs, dénoncée par Thiers en 1850, ou encore la « vile multitude », la « multitude

24. Ce « groupe » est donc plus réduit que celui des « classes dangereuses » étudiées par Louis Chevalier.
25. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, Paris, Gallimard, 1998, 379 p.
26. Alexis de Tocqueville, *Souvenirs*, Paris, Gallimard, 1972 [1893], p. 184.
27. *Idem*, p. 191 et p. 208.

confuse » et « remuante » qu'il s'agit de contrôler et, si on ne peut le faire, de massacrer. De la sorte, c'est bien un phénomène d'escamotage qui est à l'œuvre. Il n'y a plus de boutiquiers, de commerçants, d'artisans, d'étudiants, voire d'écrivains publics, de journalistes, de couturières, de lingères, mais une sorte de masse grouillante, comme un rassemblement d'insectes urbains qu'il faut écraser.

Reste que, d'une révolution à l'autre, le peuple, auparavant ardent et admirable, semble méconnaissable. Depuis la révolution française, et plus particulièrement depuis 1830, les projets visant à le civiliser se sont multipliés. S'il faut porter attention à ses mœurs, il faut aussi le décrasser et le désodoriser[28]. Désormais, il est envieux et menaçant. Victor Hugo le souligne fortement à plusieurs reprises. Autant la révolution de février 1848 était belle, autant celle de juin est « hideuse ». Quant au peuple, qui était grand et noble, il est devenu « amer, mécontent, injuste défiant, presque haineux. En quatre mois de fainéantise, on a fait du brave ouvrier un flâneur hostile auquel la civilisation est suspecte[29] ». Les morts de février 1848 sont des héros à l'instar des victimes de juillet 1830. Ils méritent l'hommage du nouveau régime et la reconnaissance de la nation. Les cadavres de juin 1848, du moins ceux des insurgés, n'ont plus rien de glorieux. Ce point de vue, le futur auteur des *Misérables* n'est pas le seul à le défendre. Nombreux sont ceux qui le partagent, avec d'infinies nuances, élargissant les impressions, mais ne changeant rien sur l'essentiel. Certains morts suscitent la tristesse, l'indignation, le respect ; d'autres, considérés comme de simples scories de la guerre civile, ne provoquent qu'une certaine gêne, un haussement d'épaule, voire une véritable satisfaction pouvant aller jusqu'à la jubilation. Peu de témoignages viennent offrir un contrepoint, tant il est vrai que ce sont les vainqueurs qui donnent leur interprétation et façonnent la mémoire collective à partir de leur expérience, de leur perception et de leurs souvenirs personnels. De la sorte, les images négatives peuvent se déployer sans rencontrer d'autres représentations, ou très peu, qui auraient pu les contrecarrer. Dans la presse, la littérature et les discours politiques, elles convergent, circulent et s'imposent auprès d'une grande partie de la population prête à accepter la version dominante qu'on veut bien lui donner. Le peuple en armes appartient au champ de l'illusion, la canaille à celui de la vérité.

Le phénomène de réduction que nous avons aperçu conduit à désigner un bouc émissaire collectif : les hors-sociétés, c'est-à-dire la canaille. Se construit ainsi une scène sociale minuscule où la parole de l'autre n'est jamais entendue. Il y a une sorte d'indétermination entretenue permettant

28. Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 1982, 335 p. ; Georges Vigarello, *Le Propre et le sale*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 1985, p. 207-216.
29. Victor Hugo, *Choses vues*, Paris, Gallimard, 1972, p. 336.

de construire un espace dramatique où se jouera nécessairement de terribles scènes. Dans la partie encyclopédique du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse, le lexicographe précise que tantôt la canaille se dit pour évoquer le « bas peuple », mais sans connotation péjorative, tantôt un « tas de gens digne de mépris ». Avant de refermer l'explication, l'auteur de l'article qui trouve place dans un des volumes publiés à la fin du Second Empire, donne à ses lecteurs quelques compléments : « On a singulièrement abusé du mot canaille quand on a appliqué cette qualification. » Nul doute, en effet, que le mot cherche à dénigrer : « trop souvent, aux yeux de l'aristocratie, la canaille, c'est ce qui est attaché à la glèbe, c'est ce qui travaille, ce qui produit, ce qui sue, ce qui a les mains calleuses ; c'est la chair à canon, c'est la vile multitude ; ce sont les faubourgs […] en un mot c'est la blouse[30]. » L'imaginaire social exprimé dans ces lignes donne au groupe des contours mouvants, plus ou moins élastiques en fonction des circonstances et des périodes. Êtres à part, les canailles et les bandits semblent presque insaisissables. Tapis dans les anfractuosités de la ville, ils n'apparaissent en plein jour que lors des moments de crises civiles, plus particulièrement en juin 1848 et en mai 1871. Contre eux, il faut préparer une riposte, la plus vive possible.

Le choix de l'intransigeance

Vis-à-vis de la canaille, il s'agit pour les pouvoirs de susciter une réaction de rejet en insistant sur le fait qu'il n'y a aucune discussion possible avec elle. L'effet recherché s'inscrit dans un discours assumé de guerre civile qui parvient à s'imposer comme une évidence. Le vicomte de Launay, pseudonyme de Madame de Girardin, dans l'une de ses toutes dernières chroniques, écrites à chaud en 1848, le dénonce avec ironie : « Les uns ont un mot charmant qu'ils affectionnent, qui résume toute leur pensée : Fusiller, fusiller ! Les autres ont aussi leur mot favori, également affectueux, qui dévoile tout leur système : Guillotiner, guillotiner[31]. » Pour autant, les acteurs victorieux de 1848, dans l'instant, et plus tard dans les reconstitutions des scènes et des prises de décision, arguent du fait qu'il n'y avait pas d'autres solutions. Le choix répressif est présenté, dans toute une série de textes, comme une nécessité. Pour répondre à la haine des insurgés, il faut momentanément oublier ses principes et ses anciennes habitudes pour faire son devoir, est-il martelé. En effet, Tocqueville encore écrit à propos des journées de juin : « Mais l'insurrection fut de telle nature que toute transaction avec elle parut sur le champ impossible et qu'elle ne laisse, dès

30. Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire du XIXe siècle*, tome troisième, Paris, Larousse et Boyer, 1867, p. 243.
31. Madame de Girardin, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*, t. II, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986, p. 484.

le premier moment, d'autre alternative que de vaincre ou de périr [32]. » Le refus de négocier, voire même d'envisager une médiation partielle s'inscrit pourtant dans un cadre particulier, celui de la grande ville moderne. Nous l'avons précédemment observé, dans les années 1830-1848, artisans et ouvriers participent à une effervescence intellectuelle, luttent et écrivent pour obtenir le droit à la dignité, un peu comme si, renouant avec le peuple parisien de la fin de l'Ancien Régime, ils avaient voulu mettre en place une culture politique métropolitaine[33] neuve qui leur était refusée. Certes les combattants de juin ne se divisent pas entre d'un côté les ouvriers, de l'autre les bourgeois. Les clivages sont beaucoup plus complexes et le fait de se retrouver dans un camp plutôt que dans l'autre tient parfois du hasard[34]. Il n'en reste pas moins que les vaincus sont apparentés à des ouvriers désœuvrés, des paresseux trop contents d'être secourus dans les Ateliers nationaux et qui n'ont pas acceptés d'être dépossédés de leurs privilèges octroyés par le gouvernement, des misérables sans ressources qui jalousent tout le monde. Les insurgés ne sont pas le peuple unanime des trois journées révolutionnaires de février 1848. Ce déni, sur le long terme, contribue à accroître le mépris, source de haine, pour ceux dont la parole n'est pas légitime et dont les aspirations sont perçues comme des chimères arrogantes et mortifères.

Les hors sociétés sont donc à la fois des canailles et des bandits de bas étage mais aussi parfois « leurs frères des classes supérieurs », c'est-à-dire « tous les déclassés, tous les ratés de la politique, du barreau et des lettres »[35]. L'argument n'est pas nouveau, mais il est remis au goût du jour. Maxime du camp, dont les analyses et la haine anticommunarde sont bien connues, concède qu'« un groupe d'ambitieux déclassés, d'ignorants vaniteux, de cuistres rongés d'envie […] poussèrent à tous les crimes une population devenue peut-être inconsciente de ses propres forfaits[36] ». Dans cette analyse où l'éructation le dispute à l'effroi, la plus virulente du siècle, l'auteur reconnaît malgré tout que le peuple, s'il s'est livré à toutes sortes d'exaction, a été guidé, poussé, encouragé. Il faut donc anéantir la fraction du peuple qui s'est laissé séduire et entraîner par un petit groupe de factieux ou de gredins. Et contre les auxiliaires de l'émeute, tout est possible. Ce sont à la fois des insurgés, des bandits et des loups, c'est la « seconde couche d'émeutiers ». Contre eux, les cris de haine fusent : « À mort! Fusillez les brigands. » Un témoin rapporte qu'à Versailles, « l'exaspération contre Paris » était à son comble. La capitale, « c'est un repère de bandits, dit-on autour de moi, et il faut qu'on nous débarrasse de tous ceux qui y sont restés. Qu'on détruise

32. Alexis DE TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 193.
33. Concernant cette notion, voir David GARRIOCH, *La Fabrique du Paris révolutionnaire*, Paris, La Découverte, 2013, 386 p.
34. Louis HINCKER, *Citoyens-Combattants à Paris, 1848-1851*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007, 350 p.
35. *Idem*, p. 257.
36. Maxime DU CAMP, *Les convulsions de Paris*, t. I, Paris, Hachette, 1878, p. 470.

partout le loup, la louve et les louveteaux, et la tranquillité renaîtra pour longtemps[37] ». Les insurgés sont donc bel et bien criminalisés et animalisés, dans la presse, dans les témoignages mis par écrit, dans les récits des événements destinés à un large public. La double qualification possède une force considérable au service d'une stratégie de disqualification. Les communards jouent le rôle de croquemitaines modernes dont les aventures ne sont pas destinées aux enfants mais bien au monde des adultes qui ne les prennent pas pour des fables. En 1885, bien après l'amnistie[38], Ernest Bottard se présente comme un ancien élève de l'École polytechnique. Il signe un petit livre au titre sans ambiguïté : *Guerre aux barbares*. Les communards, écrit-il, étaient non seulement des « gredins ignorants, stupides » mais aussi, ironise-t-il, des « nobles descendants des chimpanzés, car ma foi, il y a des moments où l'on est tenté d'admettre la doctrine de Darwin »[39]. Face à de tels adversaires, il faut se comporter comme avec les « nuisibles », c'est-à-dire les animaux particulièrement détestables qui sortent de la forêt et saccagent les cultures.

En mai 1871, la haine versaillaise, sociale, politique et culturelle, est dirigée à la fois contre les « chefs communards », contre le menu fretin des fédérés, mais aussi, plus globalement, contre les habitants de Paris. Ainsi un soldat, appartenant aux troupes régulières et non aux volontaires, invective, au pied de Montmartre, les « Canailles de Parisiens, fainéants, propres à rien ». Pour clore sa harangue, il a une phrase lapidaire et terrible : « Vous ne braillez plus maintenant[40]. » Lorsque les premiers incendies se déclarent à Paris, ils servent de catalyseur. Désormais, les flammes qui envahissent le ciel et se reflètent dans les eaux de la Seine, donnant l'impression d'un brasier plus gigantesque encore, servent de preuve. Elles jouent le même rôle que les indices matériels exhibés sur la table des pièces à conviction lors d'un procès en cours d'assises. D'ailleurs, les grands crimes dont les communards sont accusés, les infâmes saturnales qu'ils auraient organisées ou encore les orgies monstrueuses dans lesquelles ils se seraient vautrés n'ont jamais été précisés. Ce sont toujours des abstractions et personne ne semble capable de donner un exemple concret. Mais Paris en feu et, dans une moindre mesure, la fusillade des otages permettent de diaboliser l'adversaire, de criminaliser l'insurrection et de lui vouer ouvertement une « haine farouche ». Les futurs vainqueurs prêtent à l'ennemi communard des visées imprécises mais odieuses. Plus les intentions qu'on leur attribue s'avèrent horribles et plus la riposte devra être effroyable pour être à la hauteur de l'adversaire. Ce point s'avère essentiel car c'est avec lui que se

37. Rapporté par Benoît MALON, *op. cit.*, p. 424.
38. Stéphane GACON, *L'amnisitie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 404 p.
39. Ernest BOTTARD, *Guerre aux barbares*, Châteauroux, Impr. de A. Majesté, 1885, p. 6 et 8.
40. SUTTER-LAUMANN, *Histoire d'un trente sous*, Paris, A. Savine, 1891, cité par Robert TOMBS, *La guerre contre Paris*, Paris, Aubier, 1997, p. 288.

reconfigurent les haines et se légitime le carnage civil. Avant, la plupart des journaux et des Versaillais se contentaient de formules haineuses, mais vagues sur les bandits, les brigands et les canailles. Les incendies offrent la possibilité d'un déchaînement verbal. Ils justifient les massacres passés, en cours et futurs. Ils sont, en raccourci, l'âme des émeutes, des insurrections et des révolutions qui ne visent qu'à allumer un gigantesque brasier et à faire disparaître dans les flammes la civilisation.

Pour haïr l'autre, il faut lui prêter des intentions sataniques, celles des pétroleuses et des incendiaires, et le réduire à une sorte de chose infâme. Le 28 mai 1871, tandis que la dernière barricade de Belleville est prise, *Le Petit Journal*, après quelques jours d'interruption, reparaît. Les communards sont décrits comme des « fous furieux », des « êtres indignes du nom d'hommes », des « bandits qui font regretter les Vandales ». À la une, un véritable déchaînement haineux se donne libre cours, comme si désormais plus rien n'entravait l'expression de sentiments rentrés. L'action de la Commune, c'est « tout ce que la bête féroce a de plus révoltant dans sa rage imbécile, recel de fiel dans ses flancs, de bave et de venin sur la bouche et au cœur ; un amoncellement de toutes les turpitudes, de toutes les haines[41] ». Le 31 mai, une rubrique nouvelle fait son apparition. Intitulée « Arrestations et exécutions », elle figure jusqu'au 7 juin, date à laquelle un journaliste signale qu'une foule nombreuse, mue par une curiosité morbide, composée de « provinciaux et d'étrangers » se répand à travers les « ruines de l'insurrection ». Dans le même numéro, un journaliste souligne que des « commissions mixtes » sont en place et qu'elles ont pour mission de séparer le « mauvais grain », du « grain passable » et surtout du « grain complètement avarié »[42]. En catégorisant un groupe dangereux, puis en poussant le peuple vers la canaille, il devient alors possible de les fondre momentanément. Cette alchimie de la pensée, dans un siècle qui vante la rationalité judiciaire et la pensée scientifique, offre ainsi un espace où la haine et la violence d'État peuvent s'exercer sans susciter de vastes débats moraux. Au début du mois de juin, alors que l'on sépare les prisonniers en deux groupes, ceux qui se trouvaient à gauche étant destinés à être fusillés, un périodique rapporte que « tous ces monstres avaient des figures de bandits[43] ».

L'émotion collective justifie la répression à outrance, présentée après coup, dans la plupart des organes de presse, non seulement comme nécessaire mais aussi comme juste. Il s'agit d'accomplir le rêve de vengeance qui ne pourra se réaliser qu'avec l'extermination de l'ennemi fédéré.

41. *Le Petit Journal*, 28 mai 1871. Le 31 mai, ils sont présentés comme « semblables à des bêtes fauves ».
42. *Le Petit Journal*, 7 juin 1871.
43. *La Liberté*, 4 juin 1871.

« En tas ! » : la haine méthodique

À plusieurs reprises, les contemporains, puis les historiens et les militants de la génération suivante, se sont demandés comment des hommes et des femmes pouvaient accepter les massacres, les applaudir, voir les organiser ? Est-il possible, s'interrogent-ils encore, de garder le silence face aux brutalités répressives ? Faut-il partager la haine des vainqueurs pour accepter de se taire ? Au début de la Belle Époque, après avoir scruté le crime à travers les siècles et les départements, Henri Joly semble interpeller ses lecteurs à voix haute :

> « Pourquoi les gens paisibles ont-ils tant applaudi à la sanglante répression des journées de juin ? Pourquoi, fait plus étonnant, s'est-il trouvé tant d'hommes élevés dans le respect de la loi pour excuser le coup d'État de 1851 ? Pourquoi ces mêmes hommes ont-ils protesté contre l'amnistie générale des condamnés de la Commune ? Pourquoi ont-ils si peu approuvé les pensions données par la Troisième République aux victimes du 2 décembre[44] ? »

La détermination froide et la haine constante représentent à ses yeux à la fois un mobile explicatif et une énigme essentielle. Les victimes des affrontements civils n'étaient-elles que de canailles ? Nombre d'auteurs les ont transformées en descendants des hommes et des femmes de 1793. Derrière les insurgés et les émeutiers du XIXe siècle, ils apercevaient des sans-culottes détestables et des tricoteuses haïssables. Les récits proposés gardent bien sûr la trace d'événements réels, mais ils sont recomposés pour susciter un désir de représailles et justifier à bon compte les pratiques haineuses du passé comme celle du présent.

La logique des massacreurs

Pour comprendre les conduites humaines, il faudrait pouvoir pénétrer à l'intérieur de la haine, dépeinte comme un territoire inconnu. Tout le monde l'évoque, mais personne ne sait à quoi elle correspond exactement. Tocqueville, dans ses *Souvenirs* qui n'étaient pas destinés à être divulgués dans le feu de l'action, ni même immédiatement après, donne en partie les réponses. Le deuxième jour de l'insurrection de juin 1848, il croise des gardes nationaux transfigurés et, confie-t-il : « Je remarquai en causant avec eux, avec quelle effrayante rapidité, même au milieu d'un siècle aussi civilisé que le nôtre, les âmes les plus pacifiques se mettent pour ainsi dire à l'unisson des guerres civiles, et comme le goût de la violence et le mépris de la vie humaine s'y répandent tout à coup en ces temps malheureux. » Selon lui, la métamorphose subite ne connaît plus de freins. En effet, les

44. Henri JOLY, *La France criminelle*, *op. cit.*, p. 410.

artisans qu'ils connaissaient, qui se « tenaient plus éloignés de la cruauté que de l'héroïsme », veulent prendre des mesures extrêmes « et ne voulaient plus faire de quartier à personne ». Ces changements qu'il observe chez les autres, il les reconnaît aussi à l'intérieur de lui. Il s'entend dire

> « qu'il fallait tuer sur le champ tout ce qui faisait mine de se défendre. Je laissai mes gens un peu plus tranquilles et, en continuant mon chemin, je ne pouvais m'empêcher de faire un retour sur moi, et de m'étonner de la nature des arguments dont je venais d'user et de la promptitude avec laquelle je me familiarisais moi-même en deux jours avec ces idées d'inexorable destruction[45] ».

Un rescapé des journées de juin 1848 restitue, pour les avoir vécus, les événements tels qu'il les percevait à son échelle, un peu comme Fabrice à Waterloo qui, de la bataille, discernait une atmosphère, des bruits et des odeurs, des mouvements proches, mais était incapable de se représenter un dessein d'ensemble. Mais François Pardigon donne aussi de multiples exemples où, après le combat, la haine s'associe avec la joie sadique. Il raconte que, place du Panthéon, des soldats de ligne avaient arrêté un ouvrier dont les poches contenaient des cartouches. Ses gardiens croisent des « mobiles » passablement avinés et dont « le sens moral […] était momentanément disparu ». Ils avaient flairé « au loin la chair morte ». Ils avaient décidé, simplement pour s'amuser, « de tirer à la course au milieu de la place un prisonnier éperdu, pantelant, traqué ». Ils font feu une première fois, l'homme s'écroule mais, tout ensanglanté, se relève. Il veut fuir, est rattrapé par un pan de sa blouse par un mobile qui veut le ramener devant les fusils, mais les soldats, impatients et excités, n'attendent pas, ils ne cherchent pas à les séparer et font feu une deuxième fois. Deux corps s'écroulent sur le sol[46]. Le crime reste sans sanction. Il ne sera suivi ni de sentiment de culpabilité morale ni d'un procès judiciaire dont la fonction aurait été d'établir les faits et de fixer les responsabilités. Le soulagement d'avoir écrasé les insurgés rejette la honte sur les vaincus qui ont survécu. L'épisode, parmi une multitude d'autres, contient, au moment où il se produit, une promesse d'impunité.

Pour un autre acteur, la volonté répressive emportée par la haine ne connaît ni la recherche d'une conciliation ni la pitié. Après les combats, lorsque Caussidière s'adresse aux membres de l'Assemblée, il leur dit qu'il faut s'« élever au-dessus de la haine et de la vengeance et respecter la justice », mais il est conspué et interrompu. De la sorte, ici, c'est la volonté de gommer la mémoire de la répression et d'effacer les logiques haineuses qui l'ont rendu possible qui l'emportent. Et pourtant, il s'agit

45. Alexis DE TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 217 et 218.
46. François PARDIGON, *Épisodes des journées de juin 1848*, Paris, La Fabrique éditions, 2008 [1849-1852], p. 156-157.

bien d'un événement monstre qui ne peut être comparé qu'à quelques épisodes terribles de l'histoire de France. Pour Louis Ménard, par exemple, habitant dans une ruelle proche de la rue Saint-André-des-Arts, observateur direct, les massacres auxquels il assiste en juin 1848 ne peuvent se comparer qu'aux dragonnades contre les huguenots et qu'à la Saint-Barthélemy[47]. La politique de l'oubli mise en œuvre par les parlementaires et le gouvernement se caractérise par une stratégie d'effacement presque complet, non dans l'intention de favoriser la vie collective future qui impose de surmonter les divisions d'hier mais plus radicalement d'occulter l'intensité du massacre et ses ressorts haineux.

Vingt ans plus tard, en mai 1871, un officier dont les paroles sont rapportées par un journaliste du *Gaulois*, confie, un peu à la manière de Tocqueville, que la présence et la vue des cadavres ne lui fait plus grand-chose et qu'il s'est même surpris à donner des coups de pied à un blessé[48]. Quelques mois après la Semaine sanglante, Benoît Malon s'interroge non pas sur ses propres dispositions et sentiments, mais sur ceux des massacreurs : « On se demande comment il a pu se trouver des soldats pour consommer tant de massacres et se jeter comme des bêtes fauves contre des hommes, des femmes et des enfants, et l'on se sent pris de vertige en voyant à quelle férocité peuvent descendre des êtres humains[49]. » Quand les prisonniers sont emmenés à Versailles, ils sont l'objet de gestes, d'injures, de jets de pierre, mais ce sont surtout les mots qui ont frappé Élisée Reclus : « Quelle férocité dans les paroles de haine. "À la mitrailleuse ! Au moulin à café ! À la guillotine[50] !" » Les façons de tuer renseignent sur la psychologie des forces engagées et sur les mentalités des donneurs d'ordre. Les techniques de mise à mort ne sont pas neutres, des actes perpétrés confinent parfois au sadisme, défini en France pour la première fois en 1896[51]. La notion de crime sadique, parfois appelé folie meurtrière, devient une « lumière » permettant de comprendre autrement le passé. Louise Michel, et quelques autres rescapés, la tient pour une clé explicative. Les exilés essayent de comprendre non pas les raisons de la répression, mais sa brutalité et l'acharnement des massacreurs. Pour esquisser une explication, ils ne vont ni chercher dans les grands systèmes politiques, ni revenir sur les antagonismes sociaux, mais puiser dans les écrits psychiatriques disponibles après coup. Ses *Souvenirs de la Commune,* appartiennent au registre des témoignages de survivants, sont publiés deux ans après l'adoption de la définition médico-légale du crime sadique : « En lisant l'incroyable affaire du tueur de bergers,

47. Louis Ménard, *Prologue d'une révolution, février-juin 1848*, Paris, La Fabrique éditions, 2007 [1848-1849], p. 269.
48. *Le Gaulois*, 26 mai 1871.
49. Benoît Malon, *op. cit.*, p. 342.
50. Élisée Reclus, *L'évolution, la Révolution et l'idéal anarchique*, Paris, Stock, 1897, p. 51.
51. Voir Alexandre Lacassagne, *Vacher l'éventreur et les crimes sadiques*, Lyon, A. Storck, 1899, p. 239-244.

on se rend compte de la rage de tuerie, qui tient parfois un être, parfois une collection d'êtres ; ainsi enragée de sang fut l'armée de Versailles[52]. » Le tueur de bergers et de bergères, c'est Vacher l'éventreur, à qui la soldatesque est comparée. S'ils ont tué, ce n'est pas seulement pour obéir, c'est aussi par plaisir. Prosper-Olivier Lissagaray parle, lui, de « raffinements de sauvagerie[53] ». Arthur Arnould veut donner un exemple significatif qui lui a été rapporté de vive voix. Il relate une scène, « parmi mille », de Versaillais entrant dans un hôpital. Un chirurgien « achevait le pansement d'une cantinière de dix-huit ans, à qui on venait de couper le bras. L'officier versaillais laissa terminer le pansement, puis il fit descendre la fille dans la cour, où on la fusilla sous ses yeux ! Il y avait du marquis de Sade chez les sauveurs de la société et de la famille[54] ». Et pourtant la démesure répressive n'a guère suscité de réflexion, ni de la part des vainqueurs ni la part des vaincus. Karl Marx ne s'intéresse guère aux massacres, à leur intensité, à leur fonction. Engels parlera de la « furie de la classe dirigeante[55] ». Comme pour 1848, « il s'était fait dans l'opinion lassée une sorte d'accord pour affaiblir, voiler, excuser ou se dissimuler entre soi la réalité de la catastrophe[56] ». Il s'agit donc de minimiser et d'effacer les traces.

La haine « génocidaire »

La répression versaillaise connaît une ampleur sans équivalent au cours de l'histoire contemporaine. Wolfang Sofsky soulignait que « si l'on veut comprendre la pratique et le déroulement du massacre, il faut donc s'attacher à la façon dont il est perpétré, et non aux buts qu'il peut viser[57] ». Mais il conviendrait également de s'attacher à l'état d'esprit des massacreurs[58]. Pour l'historien Robert Tombs, elle est en grande partie l'œuvre des généraux et elle « doit être considérée non seulement comme une explosion de haine des soldats paysans de l'armée des versaillais qui frappa sans discrimination la population parisienne mais aussi comme une épuration organisée ». Sans doute est-il possible de suggérer que « si l'écrasement de la Commune a marqué en France la fin de l'ère des révolutions, il a été un

52. Louise Michel, *La Commune et souvenirs*, Paris, La Découverte, 1999 [1898], p. 206.
53. Prosper-Olivier Lissagaray, *op. cit.*, p. 378.
54. Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, Respublica éditeur, 2009 [1978], p. 267.
55. Friedrich Engels, « Préface », Karl Marx, *La guerre civile en France*, Paris, Savelli, 1976, p. 11.
56. Daniel Halévy, « Préface » à Louis Ménard [1904], citée par Filippo Benfante et Maurizio Gribaudi, « Présentation », Louis Ménard, *op. cit.*, p. 22.
57. Wolfang Sofsky, *Traité de la violence*, Paris, Gallimard, 1996, p. 163.
58. Selon Jacques Sémelin, les massacres et les massacreurs répondent au moins à deux logiques, la première est celle, hiérarchique, qui consiste à obéir à l'ordre d'un supérieur, quelle que soit la nature de ce qui est ordonné ; la seconde est celle du groupe, c'est la pression et l'effet d'entraînement des pairs qui sont alors à l'origine de l'anéantissement de prisonniers et de civils, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2005, 485 p.

des signes avant-coureurs de l'ère moderne des génocides[59] ». En effet, les dispositions haineuses des individus engagés dans l'action convergent avec la haine froide des chefs politiques, relayée par nombre de commentateurs. Le 25 mai, de manière détachée, Thiers se contente de souligner l'ampleur de la répression comme un fait acquis et évident. Il déclare ainsi : « le sol de Paris est jonché de leurs cadavres. Ce spectacle affreux servira de leçon […]. La justice du reste, satisfera bientôt la conscience humaine[60]. » Suspendre le Droit sous prétexte que la cause est juste et la situation exceptionnelle relève d'une rhétorique qui s'est étoffée au XIX^e^ siècle et qui connaîtra d'autres développements au XX^e^ siècle.

Le lendemain, *Le Gaulois* rapporte que les cadavres sont trop nombreux, on se contente de les empiler, avant de faire disparaître les traces[61]. Le nombre de tués restera sans doute inconnu. Entre 15 000 et 35 000 si l'on procède à une addition macabre comprenant les morts aux combats, les fusillés en masse et les victimes des transports à Versailles, ceux des camps, comme Satory ou des pontons. Toutes les estimations attestent de l'ampleur du massacre. Le 2 juin, alors que les tueries continuent, le *Gaulois* évalue déjà à 14 000 le nombre des « individus » tués derrière les barricades ou fusillés[62]. Prosper-Olivier Lissagaray, dans son grand livre publié dans sa version définitive en 1896, avance le chiffre de 20 000 hommes, femmes et enfants tués à Paris[63]. Élisée Reclus évoque 35 000 morts, Benoît Malon donne une estimation plus nuancée. Selon lui, lors de la « troisième défaite du prolétariat français », les combats auraient fait, du côté des défenseurs des barricades, environ 3 000 victimes, mais le plus grand nombre vient du « massacre à froid », au « moins 20 000 personnes, sur lesquelles 400 femmes et enfants, ont été fusillées ou mitraillées, ce qui, avec les pertes des barricades, porterait le chiffre des morts à près de 25 000[64] ». Indépendamment des chiffres précis, l'ampleur du massacre est attestée. Comme pour se dédouaner, un général de l'armée versaillaise écrit, au moment de rédiger ses mémoires, que le chiffre de 35 000 lui semblait très exagéré[65]. Quelle que soit la manière de décompter et les résultats obtenus, l'ampleur du massacre apparaît effroyable, le nombre de morts dépassant le nombre des communards[66]. La démesure répressive a pour complices la honte et le silence et pour aiguillon la haine. Le nombre des victimes montre bien qu'il s'agit d'un « carnage » organisé. La « pacification », le mot est utilisé par les uns et les autres, passe par l'extermination de toute une partie de la

59. Robert TOMBS, *La guerre contre Paris*, *op. cit.*, p. 346.
60. Cité dans *Le Petit Journal*, 28 mai 1871.
61. *Le Gaulois*, 26 mai 1871.
62. *Le Gaulois*, 2 juin 1871.
63. Prosper-Olivier LISSAGARAY, *op. cit.*, p. 464.
64. Benoît MALON, *op. cit.*, p. 473-474.
65. Général DU BARAIL, *Mes souvenirs*, t. 3 : *1864-1879*, Paris, Plon-Nourrit, 1898, p. 263.
66. Robert TOMBS, « Victimes et bourreaux de la Semaine sanglante », *Revue d'histoire du XIX^e^ siècle, 1848 révolutions et mutations au XIX^e^ siècle*, n° 10, 1994, p. 81-96.

population parisienne. Les cadavres empilés les uns sur les autres frappent l'imagination et attisent l'anxiété. Ils sont les témoins muets de la haine des vainqueurs. Arthur Arnould a conservé intact, dans l'exil, l'image des corps qui « jonchaient les rues, emplissaient les carrefours, se dressaient comme des murailles le long des boulevards[67] ! » En 1877, une chanson entend perpétuer le souvenir macabre. Elle s'intitule « Dans le tas ! » Elle fait part de « l'horrible boucherie ». Un monceau de cadavres se présente à la vue d'un enfant qui recherche son père : « Ils étaient là, couchés à terre / Troués, sabrés, haché, en tas[68]. » De la sorte la haine en action et le spectacle de ses effets relèvent d'un dispositif : il s'agit non pas de valoriser les acteurs mais de mettre en scène des cadavres, que nul ne pourra venger, qui marqueront pendant des décennies les esprits.

Les tueries en masse constituent indéniablement une des caractéristiques de la répression versaillaise. La mort massive donnée dans les souterrains des Tuileries ou de la prison Saint-Lazare en juin 1848[69] n'égale pas, si l'on peut faire une comparaison, les « assassinats prévôtaux » commis à la caserne Lobau, à la caserne Dupleix, dans la cour de l'École polytechnique, au Jardin des plantes et dans les gares en 1871. Elle suit les évolutions techniques et se transforme en haine industrielle. En effet, fusillé au cas par cas s'avère trop lent. De nouveaux procédés de mise à mort doivent être expérimentés. L'exécution de la canaille ne saurait être individualisée. Il faut tuer par fournées entières : « Dès le premier jour, les Versaillais avaient trouvé que la fusillade ordinaire n'allait pas assez vite. On avait d'abord inventé la fusillade à bout portant, où chaque fusil abattait son homme, puis la fusillade par rangée de 6, de 10, de 12 ou de 20, mais tout cela ne suffisait pas ; ils inventèrent la mitraillade[70]. » Des journalistes provinciaux et étrangers ont apporté leur témoignage. Prosper-Olivier Lissagaray a, de son côté, recueilli, vérifié, recoupé nombre d'informations pour attester des « massacres en masse », souvent minimisés par la suite, ou remplacés non par le déni, mais par un silence persistant. On n'en parle pas, la haine satisfaite n'a pas besoin d'éloquence. Il a consigné le récit d'un jeune professeur, « pris dans une razzia » qui s'exprimait sans l'accent des faubourgs, avait des habits propres et des papiers. Il est conduit à la Roquette, d'abord placé à gauche pour être fusillé, il est ensuite placé à droite grâce à l'intervention d'un sergent qui plaide sa cause. Il y reste tout le dimanche et la nuit. Le lendemain matin, on vient chercher cinquante d'entre eux : « Sur une étendue qui nous parut sans fin, nous vîmes des tas de cadavres. "Ramassez tous ces salauds, nous dit le sergent et mettez-les dans ces tapissières". Nous relevâmes ces corps gluants de sang et de boue […]. Nous mîmes dans ces

67. Arthur Arnould, *op. cit.*, p. 266.
68. Savinien Lapointe, « Dans le tas ! », *La chanson libre*, Paris, H. Guérard, 1877, p. 17.
69. Odilon Barrot, *Mémoires*, vol. II, Paris, P. Charpentier, 1875, p. 274.
70. Benoît Malon, *op. cit.*, p. 426.

tapissières dix-neuf cent sept corps[71]. » Faire disparaître les cadavres participe d'une volonté d'effacer les traces matérielles et mentales. Retirer de la scène les témoins muets du carnage contribue à rendre invisible ce qui s'est passé. La place est faite à l'incertitude. Sans éléments concrets, il ne reste plus que des suppositions et nul ne s'interrogera sur les ressorts psychologiques qui ont rendu possible le massacre d'une partie de la population parisienne.

Les tueries pendant les combats puis après le 28 mai auraient pu être improvisés, les soldats inquiets auraient pu être pris d'une sorte de frénésie. La peur mêlée à la haine aurait pu expliquer la tuerie sans fin. C'est un peu la thèse d'Adolphe Thiers qu'il tente de faire passer à la postérité, à destination des historiens du futur. Il leur fournit un texte interprétatif aux allures de chronique. Dans ses *Notes et souvenirs,* il se contente de souligner que « l'armée, recevant à bout portant des coups sans pouvoir les rendre avant d'avoir franchi les barricades se vengeait avec fureur sur les vaincus dès qu'ils étaient à sa porté[72] ». La version donnée est partagée par nombre de contemporains, elle se présente sobrement, sans effets de style, et veut imposer l'idée qu'il n'y a pas d'autres lectures possibles de l'événement. Gaston Da Costa, à la suite d'autres acteurs, affirme que la riposte spontanée de soldats menacés est dans l'ensemble une explication erronée, voir falsifiée car le massacre des Parisiens était prémédité. Plutôt que de s'emparer trop rapidement de Paris, il fallait adopter un « plan d'égorgeurs » qui fasse durer les combats afin de mieux pouvoir réprimer. Toujours est-il que la « haine stupide » que les chefs militaires et les soldats nourrissaient était bien dirigée contre Paris. Cette armée démoralisée, battue avait pour cible le « repaire de bandits ». Mais surtout il montre bien que « au fur et à mesure que l'armée de Versailles avancerait, l'ancienne police impériale, passée maintenant aux ordres de Thiers et assistée par les bandes immondes des brassards tricolores, guiderait les soldats dans les perquisitions[73] ». Autrement dit, il y a bien la volonté de procéder à un ratissage derrière la ligne de front des barricades puis de nouveau dans une grande partie des quartiers. En effet, tandis que « la troupe était guidée dans les maisons par les porte-brassards tricolores, les commissaires de police, les agents de police, les dénonciateurs volontaires, empoignaient les hommes suspects[74] ». Après les combats, ce sont donc des opérations de police, parfois des rafles[75], appelées aussi « razzias », qui sont menées. Il s'agit officiellement de désarmer la population, de fouiller les immeubles, de visiter les appartements, parfois les caves et les combles. Le général Vinoy ne parvient pas à dissimuler la situation et l'état d'esprit

71. Prosper-Olivier Lissagaray, *op. cit.*, annexe XXV, p. 495-496.
72. Adolphe Thiers, *op. cit.*, p. 166.
73. Gaston Da Costa, *Mémoire d'un communard*, Paris, Larousse, 2009 [1903-1905], p. 264-266.
74. *Idem*, p. 280.
75. Le mot est utilisé par Henri Dabot, *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du Quartier latin (1869-1871)*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2010, p. 240.

des populations s'étonnant de ne pas être accueilli à bras ouverts alors qu'il venait « délivrer » les habitants de la dictature communarde : « la lutte avait partout cessé, mais les haines résultant de l'exaspération de la défaite étaient loin d'être apaisées. Une certaine partie de la population qui avait pactisé avec l'émeute, se soumettait difficilement et son hostilité se manifestait en toute occasion[76]. » Les perquisitions massives durent au moins jusqu'au 7 juin.

Quant aux prisonniers pris les armes à la main, ils sont fusillés sur place ; les autres regroupés en certains points pour y être jugés. Ulysse Parent, membre de la Commune, a laissé à Camille Pelletan[77], en mars 1877, un témoignage essentiel sur l'existence de cours prévôtales qui n'ont pas été spontanées. Il restitue de mémoire la déclaration du prévôt du 7e arrondissement devant le 3e conseil de guerre siégeant à Versailles : « Il déclara que les cours prévôtales avaient été instituées, vers la fin de la Commune par le gouvernement de Versailles, en vue de l'entrée prochaine des troupes dans Paris ; que le nombre et le siège de ces tribunaux exceptionnels avaient été désignés par avance ; ainsi que les limites topographiques de leur juridiction[78]. »

Cette armée de Versailles, contrairement aux idées reçues, et colportées dans nombre d'ouvrages sur la Commune, n'était pas « une armée d'Africains », rompue à la pacification des populations algériennes qui auraient transposé leurs manières de faire du village colonial à la capitale. Pour Benoît Malon, en exil mais qui écrit presque sur le vif, « l'horrible guerre de tigres » ne peut s'expliquer que par la férocité de soldats entraînés à massacrer des tribus[79]. Or, le général Vinoy lui-même, dans son récit de la campagne de 1870-1871, donne un autre portrait en présentant « l'armée de réserve » engagée dans la « lutte sanguinaire de maison à maison »[80], elle n'était pas « expérimentée ». Robert Tombs a bien montré que cette armée de Versailles était « pour l'essentiel composée de jeunes conscrits des armées de la Défense nationale, échantillon représentatif de la jeunesse française[81] ». C'est donc la haine contre la capitale et contre les communards que l'on retrouve dans la presse régionale, comme un écho tantôt assourdi tantôt amplifié, mais surtout constant pendant l'année terrible.

La violence et la haine, entretenues, sont canalisées. La responsabilité en incombe aux « chefs versaillais » et aux officiers supérieurs. Pour Benoît Malon, « cette haine pour les vaincus, dépasse les limites de la rage ». Le 24 mai, lorsque « les débris de la Commune » se réunissent à la mairie du 11e arrondissement, Paul Rastoul, membre du conseil de la Commune,

76. Général Vinoy, *Campagne de 1870-1871*, Paris, Plon, 1872, p. 352.
77. Camille Pelletan, *La Semaine de mai*, Paris, M. Dreyfous, 1880, 412 p.
78. Témoignage rapporté par Prosper-Olivier Lissagaray, *op. cit.*, annexe XXVI, p. 496-497.
79. Benoît Malon, *op. cit.*, p. 485-486.
80. Général Vinoy, *op. cit.*, p. 293-352.
81. Robert Tombs, *La guerre contre Paris*, *op. cit.*, p. 337.

élu par le 10e arrondissement, constatant que : « Nous sommes l'objet de la haine particulière des gens de Versailles » fait une suggestion jugée trop naïve. Il propose que tous ensemble, ils se rendent au quartier général de l'armée de Versailles, revêtus de leur écharpe : « Disons à nos ennemis : Nous voici, fusillez-nous ; mais arrêtez les massacres[82]. » Mais rien n'y fait. Un avocat habitant le Quartier latin revient chez lui, le 31 mai, il recueille les témoignages des uns et des autres, note sur le vif ses impressions, se relit beaucoup plus tard et publie en 1895 son journal annoté. Le 24 mai, « tous les défenseurs de la barricade de la rue Cujas ont été tués, aussi un amoncellement de corps morts s'accote au théâtre de Cluny » ; le même jour, tout autour de la basilique Sainte-Geneviève, on aperçoit « une sanglante ceinture de cadavres ». Près de la place du Panthéon, rue Soufflot, une porte « regorgeait de ces morts depuis le sol jusqu'à la voûte de l'énorme allée qui reliait la porte sur la rue à celle sur le jardin ; ils y étaient étagés en rangs pressés comme en un vaste colombarium ». À la date du jeudi 25 mai, les exécutions ont lieu dans le jardin du Luxembourg et terrorisent Marguerite, sa cuisinière : « le bruit de la fusillade était perçu par elle dans toute son horreur. » Il y avait aussi des exécutions nocturnes « éclairées d'un côté par la lune à son premier quartier, de l'autre par l'incendie[83] ». Pour autant, avec une certaine bonne conscience, il reconnaît que certaines exécutions sont tristes, comme celle d'un enfant de quinze ans cherchant refuge dans les jupes de sa cuisinière, rattrapée par la troupe et fusillée, c'était malgré tout, écrit-il, « nécessaire », car « il avait mérité son sort[84] ».

Les massacres sont donc organisés, préparés et exécutés par les chefs de l'armée de Versailles, tandis que des dirigeants politiques laissent faire, se détournent, attendent. Adolphe Thiers, aux portes de Paris, souligne que ce n'est désormais plus qu'une guerre de barricades et s'en retourne à Versailles attendant l'annonce de la fin des combats[85]. Sur le terrain, les généraux ont donc une grande latitude. Le général Du Barail, d'abord commandant de la 1re division de cavalerie, puis commandant du 3e corps d'armée, avait pour mission, lors de la « conquête de Paris » de rester à l'écart, sur les hauteurs et d'empêcher les communards de s'échapper. Toutefois, il reconnaît que la « répression sanglante » n'a pas été égale comme si, indépendamment de l'énergie déployée pendant les combats, c'était les dispositions haineuses des chefs militaires qui permettent de comprendre les écarts considérables du nombre d'insurgés tués. En effet, confie-t-il, « les troupes les plus clémentes furent celles du 5e corps, général Clinchant. Leur chef avait donné à cet égard des ordres très précis ». En revanche, là où les chefs militaires sont emportés par la passion haineuse et veulent aller au-delà de la prise des

82. Benoît Malon, *op. cit.*, p. 423 et p. 454.
83. Henri Dabot, *op. cit.*, p. 213-215.
84. *Idem*, p. 213.
85. Adolphe Thiers, *op. cit.*, p. 164.

barricades et du retour à l'ordre, le massacre est beaucoup plus grand. Le général Du Barail explique en partie la « sévérité de la répression » par le spectacle de l'incendie de Paris qui plonge les observateurs impuissants dans « un profond sentiment de désespoir et de terreur », mais il souligne, malgré tout, « qu'il est certain aussi que la répression ne fut pas uniforme. Le nombre des insurgés exécutés fut très élevé surtout dans la sphère d'action du 4e corps, général Douay, et du 2e, général de Cissey[86] ». Le 31 mai, un article anonyme du journal *Le Siècle* indique qu'il n'y a presque plus de prisonniers, précisant que « nos soldats ont tué presque tous ceux qui étaient entre leurs mains ». Ainsi, quels que soient les témoignages et les analyses, il apparaît que l'armée réunie par Thiers était la « mieux appropriée » pour conduire un massacre haineux organisé méthodiquement. De la sorte, dans cette armée « chefs et soldats s'y valaient par la haine stupide qu'ils nourrissaient contre Paris[87] ». Mais la répression se poursuit encore, au point que l'on peut parler de « Terreur tricolore » selon l'expression inventée par Louis Malon dès 1871.

Les « chefs de la Commune » sont poursuivis. Des « cibles » ont bien été désignées. Un général souligne : « On avait remis à tous les commandants de corps un certain nombre de photographies représentant les gens qu'il importait de ne pas laisser échapper[88]. » Des malheureux, confondus avec Victorine Boucher, Billioray, Jules Vallès, André Léo, Courbet, Ulysse Parent furent fusillés. Les méprises n'empêchent pas les exécutions immédiates et rapides comme celle de Daniel Rigault[89] ou mise en scène avec l'intention d'humilier et de frapper de stupeur les contemporains et les générations futures : Millière obligé de s'agenouiller, tué à bout portant, « un chassepot lui emportant le crâne » ; ou Eugène Varlin, conduit à travers les rues, énucléé en partie et exécuté[90]. *Le Figaro* est sans doute le quotidien qui a adopté la ligne éditoriale la plus haineuse : « L'expiation – trop douce – a été faite séance tenante. Partout, les membres et affiliés de la Commune, traqués comme des bêtes fauves, ont été passés par les armes dès qu'ils ont été vus ou signalées[91]. » Il donne, comme un tableau de chasse, les noms et les circonstances de ceux qui sont passés par les armes : Tony Mollin, Duval…

La peur des vainqueurs et le sentiment d'impunité ont libéré la haine et favorisé les exactions. Mais une fois la Commune réprimée, les traces des barricades et des incendies effacées, les stigmates des bombardements gommés, il s'agit alors d'exécuter une seconde fois les communards car la haine ne peut s'arrêter. Dans l'instant, les récits se multiplient et ont pour

86. Général Du Barail, *op. cit.*, t. 3, p. 290.
87. Gaston Da Costa, *op. cit.*, p. 265.
88. Général Du Barail, *op. cit.*, t. 3, p. 290.
89. Maxime Vuillaume, *Mes Cahiers rouges au temps de la Commune : mémoires*, Arles, Actes Sud, 1998 [1908-1914], p. 189.
90. *Le Petit Journal*, 31 mai 1871.
91. *Le Figaro*, 30 mai 1871.

fonction d'intensifier la brutalité des combats et de favoriser les pratiques de la cruauté devenues acceptables. Parmi la multitude des publications et des entreprises mémorielles, *L'Histoire de la Révolution de 1870-71* de Jules Claretie et l'entreprise en trois volumes sur *Les Convulsions de Paris* de Maxime Du Camp, qui contribua à le propulser à l'Académie française, jouent assurément un rôle majeur. Le premier, par sa tonalité plus pondérée, nie les massacres en masse, reconnaît des « erreurs effroyables » et souligne que les exécutions sommaires sont liées à « la frénésie de la lutte »[92]. Le second, par son outrance, peut être lu comme une tentative de légitimer et de glorifier la haine des vainqueurs opposée à la haine des vaincus. Les communards exècrent l'Église, la culture, la civilisation, ils haïssent tout ce qui leur rappelle leur condition, car ce sont des déclassés. Ils parviennent encore, par l'entremise de leurs discours, de leurs journaux et de leur propagande à « pénétrer les esprits incultes, s'y graver, mettant les haines en ébullition[93] ». La Commune ce n'est donc pas seulement la guerre civile, la guerre des rues, mais bien la guerre haineuse.

S'arrêter sur quelques portraits individuels autorise la construction d'une figure collective. Le souci d'identification, voire l'information biographique autorise la généralisation. Si parmi les otages fusillés, on rencontre Gustave Chaudey, ex-adjoint au maire de Paris qui avait donné l'ordre de tirer sur la foule en janvier 1871, c'est parce que Raoul Rigault lui vouait une « haine secrète », n'hésitant pas à déclarer qu'« entre Troppmann et Chaudey, je ne fais point de différence ». Rigault lui-même est présenté comme un personnage taillé d'une pièce. Il ne cherche nullement à se dissimuler ou à masquer ses sentiments. En effet, « il montrait orgueilleusement l'eczéma de haine qui le brûlait[94] ». Louis Rossel, colonel de l'armée française et délégué à la guerre de la Commune, lui donne l'impression d'être cantonné dans une certaine médiocrité obscure, aussi est-il « pris de haine pour les gouvernements ». Tel autre est envahi tout entier par la haine qu'il éprouve contre « la religion catholique » ; tel autre encore, comme Augustin Ravier, le directeur de Sainte-Pélagie, est sous l'influence de son frère et il finit, à son tour, par « se pénétrer de la haine sociale dont celui-ci était dévoré ». C'est la haine globale qui « dévore » également le directeur de la Grande Roquette, quant à Jean-Baptiste Millière, journaliste, avocat et député de la Seine, ses sentiments prennent une teinte sensiblement différente : « Il s'est laissé séduire par le vice sans merci, par la haine envieuse[95]. » Au fil des pages et des volumes, il apparaît bien que la haine, individuelle et sociale, avec toutes ses nuances et toutes ses cibles, guide les actions de la Commune.

92. Jules Claretie, *Histoire de la Révolution de 1870-71*, Paris, Aux bureaux du journal l'Éclipse, 1872, 2 vol., p. 686 et p. 684
93. Maxime Du Camp, *Les convulsions de Paris*, tome premier : *Les prisons pendant la Commune*, vol. 1, Paris, Hachette, 1883, p. 40.
94. *Idem*, p. 81, 143, 160 et 49.
95. *Idem*, p. 221, 246.

Le mouvement du 18 mars, la marche sur Versailles, les otages fusillés, tout s'éclaire et tout s'explique ainsi. La Commune représente « la haine sociale dans le but qu'elle poursuit[96] », et celui-ci n'est pas la construction d'une nouvelle société, mais l'anéantissement de celle qui existe sans la remplacer par quoique ce soit. Dans le volume *Épisodes de la Commune*, les incendies qui se déclarent deviennent un « embrasement ». Le feu, les tourbillons de flammes, les immeubles qui menacent de s'effondrer, les silhouettes éventrées de bâtiments léchés par des flammèches puis des vagues de feu veulent démontrer que la commune est irrationnelle. Ses membres ne se sont pas projetés dans l'avenir, ils s'inscrivent dans l'instant et se précipitent vers le désastre : « on n'aperçoit aucun but stratégique ; on détruisit pour détruire, en haine d'une civilisation que l'on ne pouvait saccager à son aise[97]. » La conclusion de cette démonstration qui contient la plupart des analyses de l'époque en une formule unique est bien celle de la « haine de la civilisation ». Dans cette perspective, c'est donc une sorte d'instinct de destruction qui anime les chefs de la commune. Le propos sert de clôture. Il n'y a nul besoin d'aller au-delà. Il suffit à lui-même et offre la seule clé explicative possible.

De la sorte, seules des mesures régulières et à grande échelle peuvent en venir à bout. Dans les récits réflexifs, le lecteur peut avoir le sentiment de découvrir des considérations cynégétiques. Lorsque le gibier est trop abondant pour la forêt qui l'héberge, il faut organiser une battue pour ramener cette population à des proportions raisonnables. Par la suite, l'aîné des frères Goncourt écrit dans son *Journal* : « Enfin, la saignée a été une saignée à blanc […]. C'est vingt ans de repos que l'ancienne société a devant elle [98]. » Avec une sorte de cynisme désarmant Gustave le Bon, présenté comme l'inventeur de la psychologie des foules, affirme à son tour qu'il n'y a que deux attitudes possibles : soit les décimer périodiquement, soit les éduquer. Nul doute qu'il y a bien un processus de brutalisation acceptée à l'égard des « ennemis-nés des pouvoirs centraux », pour reprendre une expression de 1899[99]. La « haine perspicace[100] » rejoint ainsi l'idée de scarification nécessaire, malgré son coût humain, du corps social. Les vainqueurs ont l'impression partagée de vivre, ou de revivre, un épisode déjà connu, même si les circonstances sont différentes ; les vaincus ont le sentiment d'avoir traversé un moment inédit, sans équivalent et qui dans l'histoire jouera le rôle d'un moment fondateur et unique. Mais dans l'immédiat, en grande partie à cause de sa démesure, l'événement est figé et ne laisse de place qu'à la célébration.

96. *Idem*, p. 270.
97. Maxime Du Camp, *Les convulsions de Paris*, *op. cit.*, tome deuxième, p. 93.
98. Edmond et Jules de Goncourt, *op. cit.*, p. 453.
99. Célestin Bouglé, *Les idées égalitaires*, Paris, Félix Alcan, 1899, p. 235.
100. Maxime Du Camp, *Les convulsions de Paris*, *op. cit.*, tome deuxième, p. 174.

Le « guet-apens[101] » moderne

Pour nombre de contemporains, les haines froides correspondent parfois aux « guets-apens » modernes, c'est-à-dire aux attentats préparés dans l'ombre et perpétrés en pleine lumière, car au bout du compte : « Qu'importe les victimes si le geste est beau ? » La phrase de Laurent Tailhade, publiée par *Le Journal*, au lendemain de l'attentat commis par Vaillant en 1894, est restée célèbre[102]. Cultivant la provocation, son auteur se demande encore, plus tardivement, ce que sont devenus les tueurs de rois ? Sont-ils morts à leur tour : « Le sublime Louvel[103], Caserio n'ont-ils plus d'héritiers[104] ? » Le premier avait poignardé le duc de Berry, le second avait plongé son couteau dans le corps du président Carnot qui expira à Lyon. D'autres attentats suivront pourtant, mais pour les autorités, les criminologues, les spécialistes de la violence politique, il ne fait aucun doute qu'ils ne correspondent pas à un mouvement soudain, à une bouffée de colère ou à une impulsion irrésistible, mais à une haine sourde. Dans le même temps, l'idée de successivité s'impose car les attentats peuvent être dénombrés et mis en perspective. Ils deviennent une nouvelle catégorie pour penser la violence politique.

L'événement épouvantable

Louis Proal, magistrat devenu conseiller à la cour d'appel d'Aix, en donne sans doute l'interprétation la plus désabusée. Il s'interroge, à l'orée de la Belle Époque, sur l'assassinat politique et le tyrannicide. Pour lui, indépendamment des contextes et des justifications, le principal ressort se trouve dans l'homme capable de tous les excès et de citer Bossuet pour légitimer son analyse : « Il n'y a rien de plus brutal, ni de plus sanguinaire que l'homme. » Et puis il ajoute un commentaire personnel, sorte de synthèse désespérée entre Machiavel et Hobbes, à destination de ses lecteurs : « Les loups ne se mangent pas entre eux ; mais les hommes se mangent entre eux[105] ! » Dans cette perspective, il n'y a pas vraiment d'enchaînement causal ni de changement significatif. La nature humaine et la culture se confondent et font de l'homme un prédateur solitaire sans égal. Pour d'autres analystes, le contexte joue un rôle essentiel. La question est sans doute plus complexe, tout le monde ne passe pas à l'acte et il faut pour cela que diverses conditions soient réunies[106].

101. Gabriel Tarde, *Essais et mélanges*, Paris, Storck et Masson, 1895, p. 251.
102. Gilles Picq, *Laurent Tailhade ou De la provocation considérée comme un art de vivre*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, 828 p.
103. Voir sur l'attentat de Louvel qui poignarda le duc de Berry le 13 février 1820, Gilles Malandain, *L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Paris, EHESS éditions, coll. « En temps & lieux », 2011, 334 p.
104. Laurent Tailhade, *Discours Civiques*, Paris, P. V. Stock, 1902, p. 277.
105. Louis Proal, *La criminalité politique*, Paris, F. Alcan, 1895, p. 87.
106. Henri Vonoven, *De Ravachol à Caserio (notes d'audience)*, Paris, Garnier frères, 1895 ; Alexandre Bérard, *Documents d'études sociales sur l'anarchie. Les mystiques de l'anarchie, les hommes et les théories de l'anarchie, le crime anarchiste*, Lyon, Storck, 1897.

L'attentat a désormais une histoire restituée par Karelle Vincent et Karine Salomé[107]. Celui de la rue Saint-Nicaise contre Bonaparte est le premier du genre[108]. En usant, le 3 nivôse an IX, d'une technique de destruction aveugle, il inaugure un cycle[109]. Pendant deux siècles, un grand nombre d'attentats ont été commis ou tentés contre des rois, des empereurs, des chefs d'État, des membres de la famille au pouvoir, des hommes politiques en vue mais aussi des ministres et des personnalités étrangères. Certains ont été commis à l'arme blanche, d'autres à coup de revolver, d'autres encore à l'aide d'une bombe, inaugurant la « terreur spectacle[110] ». Peut-on leur donner un sens ? S'il s'agit d'actes spectaculaires sont-ils pour autant des gestes traduisant l'aversion la plus radicale du siècle ? Cette dimension a été le plus souvent négligée par la recherche et pourtant si tous les attentats n'ont pas pour ressort la haine, ils entretiennent avec elle des rapports certains, parfois directs parfois éloignés. Le crime contre le chef de l'État est une catégorie spécifique puisqu'elle vise une figure particulière permettant de glisser du régicide au « présicide[111] ». Pour autant l'émoi provoqué ne reste pas identique entre 1830 et 1930. Au début du XIXe siècle, dans *La Presse*, le Vicomte de Launay évoque la manie des attentats, puis en 1837, il revient sur le thème : « Louis-Philippe disait chaque jour : "Pourvu qu'ils me laissent le temps de finir cela !" ILS, c'étaient les assassins ; toute la stabilité du trône moderne n'est-elle pas aussi dans ce mot ? » Pour le chroniqueur, dans tout ce qu'il entreprend, le roi-citoyen doit désormais se situer « entre la machine infernale de la veille et les coups de pistolet du lendemain[112] ». Dans ses *Mémoires*, la comtesse de Boigne évoque, elle aussi, « la manie du régicide » obligeant le roi à prendre des précautions et à se méfier lorsqu'il parait en public[113]. Beaucoup plus tard, en 1929, dans un ouvrage prospectif, Pierre Jacomet se livre, lui, à un relevé systématique : « la monarchie de Juillet compte presque autant d'attentats contre le roi que d'années du règne[114]. »

La « machine infernale » de Giuseppe Fieschi, le « bandit corse », faite de canons de fusil, qui explose le 27 juillet 1835 est l'attentat le plus célèbre. La machine a été fabriquée pour provoquer le « désastre » le plus complet

107. Karine Salomé, *L'ouragan Homicide. L'attentat politique en France au XIXe siècle*, Champ Vallon, coll. « Époques », 2010, 322 p.
108. « L'attentat de la rue Saint-Nicaise », *Liaisons. Bulletin d'information de la préfecture de police*, nº 161, juillet 1969, p. 15-19.
109. Karelle Vincent, *Le Régicide de Saint-Réjant à Gorguloff (1800-1932). Perceptions et représentations*, thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 2000, 2 vol.
110. Expression empruntée à Daniel Dayan (dir.), *La Terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles, De Boeck, 2006, p. 4.
111. Karelle Vincent, « Le régicide en République », *Crime, Histoire et Sociétés*, vol. 3, nº 2, 1999, p. 86.
112. Madame de Girardin, *Lettres parisiennes du vicomte de Launay* (21 juin 1837), Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986, p. 169-170.
113. Louise De Boigne, *op. cit.*, p. 472.
114. Pierre Jacomet, *Les drames judiciaires du XIXe siècle*, Paris, Payot, 1929, p. 31

en atteignant le plus grand nombre possible de personnes. Désormais, il ne s'agit plus d'un simple assassinat comme à l'époque d'Henri IV, mais bien d'une mort aveugle et épouvantable. La douzaine de morts et la trentaine de blessés jettent l'effroi. Les corps projetés et disloqués, le sang et les débris urbains épouvantent. Peut-être, se demande-t-on, y a-t-il eu des commanditaires ? La haine d'une poignée d'hommes suffit-elle à expliquer le grand nombre de morts et de blessés ? Le complot n'a-t-il pas « un double-fond » ? Une puissance étrangère et haineuse n'aurait-elle pas encouragé et financé l'acte effroyable ? Canler, ancien chef du service de Sûreté n'en dit pratiquement pas un mot dans ses mémoires, et se contente d'évoquer la répugnance et la haine que la maîtresse de Fieschi éprouvait pour lui[115]. L'enquête, le procès et l'exécution de Fieschi et de deux de ses complices suscitent bien des interprétations. Adulé par les uns, célébré par les autres qui lui consacrent lithographies, gravures et autres images, il est aussi l'objet d'un rejet total et persistant. Les comptes rendus du procès publiés, ici où là, sont le prétexte pour parler de la « haine violente », de « l'épouvantable événement » du boulevard du temple et du fanatisme. C'est l'occasion encore d'évoquer la « haine farouche[116] ». C'est également une manière d'insister sur les sociétés secrètes, notamment celles du Faubourd Saint-Antoine, où « on y jure haine à la royauté » et que fréquentait Fieschi[117]. Fieschi, le « bandit corse », est bien mu par « une rage altière »[118]. L'acte d'accusation rapporte que « la pensée du crime lui était familière ». Pour une majorité, Giuseppe Fieschi est un monstre haineux ; pour une minorité, il est adulé et devient une sorte d'icône.

En 1877, Maxime du Camp consacre un volume aux ancêtres de la Commune et à l'attentat de Fieschi. Sans surprise, il évoque les hommes qui rêvent de se saisir brutalement du pouvoir « afin de combattre plus facilement la société qu'ils ont en haine ». Sous sa plume, Fieschi et ses émules veulent arrêter l'histoire, revenir en arrière et se retrouver à la veille du 9 thermidor. Pour mener à bien leur action, ils doivent lever le « ferment de haine » que l'on trouve dans la population émeutière, il leur faut « allumer la haine ». Mais Maxime Du Camp transforme les régicides à la cervelle tourmentée en sujets pathologiques qui pour autant ne sont pas des fous. Les idées d'attentats sont une sorte de mal dont on souffre et qui est « fait de haine et d'envie ». La machine infernale ne serait donc que l'expression de « l'Évangile des temps futurs[119] ».

115. Louis Canler, *Mémoires de Canler, ancien chef du service de Sûreté (1797-1865)*, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1986 [1862], p. 314.
116. *Gazette des tribunaux*, 2 février 1836.
117. *Attentat du 28 juillet 1835, procès de Fieschi, Morey, Pépin, Boireau et Bescher, Verfun*, La Motte-Servolex, Impr. Lippman, 1835, p. 103.
118. Karine Salomé, *op. cit.*, p. 154.
119. Maxime Du Camp, *Les ancêtres de la Commune. L'attentat de Fieschi*, Paris, Charpentier, 1877, p. 11, 41, 79 et 283.

Depuis Fieschi, d'autres attentats ont été préparés et présentent de fortes similitudes. Chacun peut les investir d'une signification symbolique ou émotionnelle particulière. Mais l'attentat n'est pas spontané, commis dans le feu de l'action. Il y a une sorte d'inadéquation entre sa préparation, lente et minutieuse, et sa réalisation, spectaculaire et frappant l'imaginaire d'une époque qui ne pourra plus se déprendre des images d'explosion, de corps projetés, de cris et de mouvements de panique. Le 1er janvier 1852, la *Gazette des tribunaux*, le plus célèbre des périodiques judiciaires agrandit son format, pour accueillir plus complètement, disent quelques mauvaises langues, l'annonce de complots ou d'attentats politiques à venir : ceux des Voraces ou de la Marianne, ceux encore des coups de pistolet de l'italien Pianori en 1855 contre Napoléon III. Il reste que pour les uns, les attentats sont une manière d'attirer l'attention, de secouer le joug de puissances européennes, de mener un combat pour la liberté. Pour les autres, ce sont des actes qui relèvent d'une haine et d'un mépris de l'existence humaine. *Le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse précise qu'un attentat est « une attaque violente dirigée contre l'ordre politique ou social[120] ». Régicide, quasi-régicide, attentat contre le chef de l'État se succèdent, mais tous n'ont donc pas la même signification.

Celui d'Orsini est lu comme un geste d'une incroyable arrogance pour des vies innocentes, mais il n'est pas perçu comme un acte de haine dirigé contre l'empereur. Au lendemain de l'attentat, commis en 1858, on pourra écrire qu'il s'agit de « la catastrophe la plus épouvantable que puisse rêver un conspirateur[121] ». Il faut hanter le sommeil des contemporains, occuper la première place dans les conversations. Officiellement cent cinquante-six victimes sont dénombrées, dont huit succombèrent[122]. Le décompte des morts n'est pas seulement affaire de comptabilité macabre. En effet, l'escalade de l'horreur inaugure de nouvelles manières de faire dans lesquelles la vie humaine des promeneurs et des passantes n'a plus guère d'importance.

Au moment où la voiture impériale se dirige vers l'entrée principale, trois violentes explosions se font entendre. Entre chaque déflagration presque pas d'intervalle, quelques secondes à peine. Les contemporains ont noté les éléments de la « catastrophe sanglante » : les becs de gaz qui éclairent la façade s'éteignant subitement, les yeux éblouis par la lueur éclatante des détonations, « plongés dans la nuit la plus profonde ». Les chevaux s'abattent. La voiture impériale, criblée d'éclats et de projectiles, s'affaisse sur le trottoir. Le mouvement de la foule, la fuite éperdue, les cris de terreur qui se mêlent aux plaintes des blessés et des mourants se mêlent dans un épouvantable tumulte. Le tableau lugubre qui s'offre aux regards frappe l'imagination. C'est à la lumière des torches qui creuse les

120. Pierre LAROUSSE, *op. cit.*, t. 1, 1866, p. 890.
121. Antoine CLAUDE, *op. cit.*, p. 119.
122. *Gazette des tribunaux*, 27 février 1858.

visages que Napoléon III sort de la voiture et que l'on aperçoit la robe blanche et le manteau éclaboussé de sang de l'impératrice. Les *Mémoires de Monsieur Claude* qu'il n'a pas lui-même rédigé, faisant appel à une sorte de double pour donner un récit vraisemblable et livrer une conception du monde, renforcent l'intensité dramatique de la scène. Ils donnent une description proche de celle de *La Gazette des tribunaux*, le périodique judiciaire le plus célèbre du XIXe siècle. M. Claude, chef de la police de la Sûreté qui joua un rôle essentiel dans l'arrestation des coupables, insiste sur la saturation du paysage sonore, sur le regard qui semble se colorer de pourpre[123] :

> « des gerbes de feu éclatèrent sur le pavé, en répandant partout des projectiles meurtriers […] Dans cette nuit, se firent entendre le fracas causé par les vitres du péristyle volant en éclats, les piaffements des chevaux effarés, les cris déchirants des blessés, des agonisants dont le sang inonda la chaussée. Durant ces trois explosions causées par cet ouragan homicide s'éparpillant sur la voiture de l'Empereur, ce ne fut qu'une pluie de fer et de feu ; elle jaillit du pavé sur le rempart vivant qui entourait l'empereur. »

À l'intensité dramatique du récit s'ajoute le temps des déflagrations faisant entrer la guerre et le bombardement dans la cité :

> « Les chevaux de l'escorte bondirent au hasard autour de la voiture en piétinant sur place des blessés et des cadavres. La marquise de fer du péristyle retentit sous le coup de cette grêle infernale ; les fenêtres des maisons voisines répondirent par un fracas aussi sinistre à ces explosions épouvantables […] Le sang ruisselait sur le pavé ; les affiches, sur les murs, en étaient éclaboussées[124]. »

Pour les contemporains, nul doute qu'un tel criminel, s'il a agi pour attirer l'attention sur la situation italienne, alors sous la domination de l'Autriche, ne peut susciter qu'un mouvement de rejet haineux. Parvenir à tuer un chef d'État ou à rougir le trottoir du sang des badauds nécessite d'inscrire l'acte dans la durée pour obtenir un tel résultat. Une fois le projet adopté, il faut le mettre en œuvre. Ce qui suppose une logistique, des complicités et une résolution inscrite dans le temps. Il ne s'agit pas d'une vague pensée homicide éphémère. La persévérance dans le crime renforce les perceptions de l'odieuse résolution d'Orsini. À aucun moment, sa volonté ne connaîtra de fléchissement. L'idée que des victimes innocentes seront « immolées » ne constituera pas davantage un frein. Après diverses péripéties, à Londres, le choix d'Orsini s'arrête sur des bombes. Il donne à Bernard, un français réfugié, la description de la bombe qu'il a imaginée :

123. Antoine CLAUDE, *op. cit.*, p. 124.
124. *Idem*, p. 129. Voir aussi Frédéric CHAUVAUD, « Le mystique et le conspirateur, ou l'invention du fanatique. Deux lectures du criminel politique au XIXe siècle », Falk BRETESCHNEIDER (Hrsg.), *Der Kriminelle. Deutsch-französische Perspektiven*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2007, p. 91.

un cylindre creux en fer fondu composé de deux parties réunies par un pas de vis pratiqué dans les parois. La partie inférieure serait armée de cheminées traversant toute l'épaisseur des parois et disposées de manière à faire converger le feu des capsules sur la charge placée dans l'intérieur. C'est un ingénieur de Birmingham, Taylor qui livre les six bombes. Leur acheminement entretient « l'imagerie » de conspiration et de la main de l'étranger. Comment est-il possible de transporter de telles machines de mort, de traverser les frontières, de s'installer le plus tranquillement du monde à Paris, se demande-t-on ? Orsini organisa une véritable filière, il fit passer les bombes par la Belgique, elles y furent apportées par un garçon de café à qui il avait dit qu'il s'agissait d'appareil de gaz. Orsini les réceptionne dans un hôtel parisien, puis s'installe dans un appartement meublé, rue Monthabor. Il s'agit bien d'une haine froide dirigée contre la puissance autrichienne et méprisant les vies innocentes[125]. Pour un certain nombre d'observateurs de la vie publique, ces agissements sont donc des révélateurs de la nature humaine. L'être humain semble capable de tout subordonner à la haine et d'user de moyens d'action que la modernité peut fournir : une logistique, des réseaux, des techniques et des savoir-faire. L'attentat n'est plus un fait unique. Désormais, il ne peut plus être ravalé au rang d'un accident de la vie sociale et politique. Destiné à être répété, mais dans un contexte à chaque fois différent, les contemporains se demandent quelle forme il prendra dans l'avenir.

La haine des anges

Les parlementaires de la III^e^ République adoptent, en juillet 1894, un mois après l'assassinat du président Carnot à Lyon, les lois « scélérates », devenues un moyen de régler la question des troubles politiques et du « crime inutile[126] ». Il est vrai que les attentats anarchistes, entre 1882 et 1894, ont suscité l'indignation, la peur et la haine entremêlées. Ils sont considérés par quelques-uns comme un acte individuel et héroïque, par quelques autres comme un geste plein de vanité qui ne fera que renforcer la répression et restreindre les libertés, par d'autres encore comme un geste épouvantable qui n'est pas sans susciter une certaine séduction : « C'est beau tout de même, cette horreur ! Et puis, il n'y a pas à dire, quels griefs énormes supposent une haine si atroce[127] ! »

Majoritairement, l'auteur d'un attentat anarchiste n'est pas présenté comme un criminel politique, mais comme un criminel vulgaire mu par la

125. Adrien Dansette, *L'attentat d'Orsini*, Paris, Éditions Mondiales, 1964, 223 p.
126. Edmond Locard, *Le crime inutile (affaire Caserio)*, Paris, Éditions de la Flamme d'Or, coll. « Causes célèbres », 1954, p. 96-128.
127. Cité par Gabriel Tarde, « Les crimes de haine », *Archives d'Anthropologie criminelle, de criminologie et de psychopathologie normale et pathologique*, 1894, p. 244.

haine des hommes, des riches et de la société. Ravachol, arrêté en 1892[128], est accusé de plusieurs crimes et soupçonné d'en avoir commis d'autres, dont des assassinats, des vols, des attentats contre deux magistrats, l'un avait présidé les assises de la Seine en 1891, l'autre avait occupé, dans le même procès contre deux anarchistes, la fonction de ministère public. L'acte d'accusation contre Ravachol, lu le 27 avril 1892, insiste sur le fait que « pour tuer ces magistrats par l'explosion d'un engin dans l'immeuble par eux habités, il était nécessaire de vouer aussi à la mort les autres locataires de la maison, quels qu'ils fussent[129] ». Ils se sont désolés, dit-on encore, qu'aucun cadavre n'ait été trouvé dans les décombres de la première explosion ; ils se sont réjouis, en revanche, que des victimes aient enfin été dénombrées dans le second. Le geste inaugure l'attentat à la dynamite. En novembre *Le Père Peinard* titre « Encore la dynamite, nom de Dieu[130] ! » Auguste Vaillant a donné lieu à une véritable « vaillantolâtrie », combattue âprement par la presse à grand tirage. Lors de son procès, en janvier 1894, il est présenté comme un « apôtre », mais surtout, par le procureur général Bertrand, et par d'autres, comme « un assassin vulgaire. Sa bombe en poche, l'anarchiste blesse et tue dans le tas. Il fait le mal comme un cataclysme de la nature, sans choisir ses victimes[131] ».

Haine de la misère, haine de la société, haine du bourgeois se télescopent. Léauthier, jeune ouvrier cordonnier marseillais, âgé de vingt ans, venu à Paris, est l'assassin d'un client pris au hasard, qu'il frappe à l'aide d'un tranchet, dans un restaurant, près de l'avenue de l'Opéra. Une des lettres de Léauthier, rédigée juste avant le crime, est lue en cour d'assises, en février 1894. Il y annonçait son geste : « puisque je n'ai pas les moyens de faire un grand coup comme le sublime compagnon Ravachol, je frapperai du moins avec mon outils de travail un infâme bourgeois[132]. » Son choix se porte sur un client qui se disposant à sortir a toutes les apparences du représentant parfait de la bourgeoisie : costume élégant, pardessus confortable, décoration à la boutonnière. À son tour, Émile Henry, lui dont le père fut fusillé pendant la Semaine sanglante, voulait se venger dès l'âge de 16 ans de la société, et dépose une marmite piégée à l'intérieur du café Terminus[133]. Jugé en avril 1894, surnommé le « dandy de l'anarchisme », il fait une longue déclaration apprise par cœur dans laquelle il souligne : « J'ai apporté dans la lutte une haine profonde, chaque jour avivée par le spectacle révoltant de cette société, où tout est bas, tout est louche, tout est

128. Jean MAITRON, *Ravachol et les anarchistes*, Paris, Julliard, 1964, 216 p. Voir aussi, pour une étude des réseaux, Vivien BOUHEY, *Les Anarchistes contre la République*, Rennes, PUR, 2008, 491 p.
129. Albert BATAILLE, *Causes criminelles et mondaines de 1893*, Paris, E. Dentu, 1894, p. 9.
130. *Le Père Peinard*, 13 novembre 1892.
131. Albert BATAILLE, *Causes criminelles et mondaines de 1894, Les procès anarchistes*, Paris, E. Dentu, 1895, p. 19.
132. *Idem*, p. 29.
133. Voir en particulier John MERRIMAN, *Dynamite club. L'invention du terrorisme à Paris*, Paris, Tallandier, 2009, 255 p.

laid. » À une autre occasion, il s'exclame : « Les bourgeois ne sont jamais des innocents[134]. » Les appels à la vengeance résonnent et seront écoutés. Santo Casério assassine à l'arme blanche le président de la République. Lui aussi est un tout jeune homme, vingt ans tout au plus. Ce sont, écrit-on, les exécutions de Vaillant et d'Henry qui ont mis chez Caserio « la rage au cœur et font germer dans son cerveau des idées de haine et de vengeance[135] ». Lors de son procès, dont l'audience est ouverte le 2 août par le président Breuillac, son avocat tente de montrer qu'il était une âme simple, désarmée devant la vie, qu'il était pieux et modeste et que son malheur lui vient d'avoir quitté son village pour Milan, c'est là qu'il a rencontré l'avocat Gori. De la sorte, « ses haines contre la société, il les a sucées à sa triste école[136] ». L'assassinat de Sadi Carnot à Lyon et l'exécution de Caserio assurent la clôture d'un cycle. Désormais, une fois la « contagion » des attentats anarchistes figée dans un passé proche, le temps de la réflexion et des interrogations sur la haine, dans des revues spécialisées ou dans des ouvrages savants, est venu.

Sur eux, les textes de toutes sortes sont abondants[137]. Victor Barrucand, qui écrivit dans *La Revue Blanche*, publie en 1900 un roman majeur. *Avec le feu* restitue une époque et un milieu. Le personnage principal, Robert, est tiraillé entre des aspirations contraires. Il voudrait prolonger le « rêve étoilé de Vaillant », mais en même temps il est sensible à l'argument d'un autre personnage qui affirme que « l'oppression est anonyme, consentie par tous », de la sorte à quoi bon tuer telle ou telle personnalité ? Mais en même temps, âgé de vingt ans, il reste distant : « il détestait le monde médiocre d'une haine d'ange et n'avait aucun goût pour le bonheur[138]. » D'une façon générale, les contemporains ont largement condamné et disqualifié les gestes devant illustrer « la propagande par le fait ». Gabriel Tarde, dans plusieurs articles, donne une lecture essentielle. Il ne s'est pas intéressé seulement aux foules et aux sectes criminelles[139], il a voulu réfléchir aux transformations de la société dans une longue période. Pour lui, les attentats anarchistes illustrent « le crime de haine » par excellence de l'époque contemporaine. Ils sont en fait « une explosion de sauvagerie savante au milieu de nos plus belles cités » et viennent du début du XIX^e^ siècle. Pour les comprendre et les analyser, il fait un détour conséquent par l'œuvre d'Auguste Conte qui prédisait le développement de « ces sentiments de haine et même d'envie contre toute supériorité sociale ». De cette façon, par de multiples canaux, s'est constituée « une sorte d'état de rage

134. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1893*, *op. cit.*, p. 85 et p. 56.
135. Edmond Locard, *op. cit.*, p. 71.
136. Albert Bataille, *Causes criminelles et mondaines de 1894*, *op. cit.*, p. 142.
137. Voir notamment Alexandre Lacassagne, *L'assassinat du président Carnot*, Lyon, A. Stock, 1894, 111 p.
138. Victor Barrucand, *Avec le feu*, Paris, Phébus, 2005 [1900], p. 31.
139. Gabriel Tarde, « Foules et sectes au point de vue criminel », *Revue des Deux mondes*, 15 novembre 1893, p. 349.

chronique, très commun de nos jours[140] ». La politique révolutionnaire vient parfois d'hommes aux pensées élevées qui sont indignés par le sort fait aux plus miséreux et qui rêvent de transformer la société actuelle, sans toujours préciser qu'elle sera celle de l'avenir. Le commun des hommes ne partage pas ces rêves mais il a, avec les premiers, une haine identique, grandissante, menaçant de tout emporter dans un avenir proche.

Reste que la civilisation industrielle et matérielle ne s'est pas contentée de renforcer les égoïsmes, elle a aussi permis « une autre progression, plus profonde et plus dangereuse encore, celle de la haine et de l'envie furieuse dans certains milieux ». En effet, écrit Gabriel Tarde, tandis que l'égoïsme, individuel ou collectif, ne cesse de s'étendre, « la haine monte, monte très vite, déborde déjà, dans la horde grandissante des déclassés de toute origine ». Si les hommes et les femmes continuent de se haïr et à se tuer comme l'atteste l'activité des tribunaux, c'est un autre phénomène, qui inquiète et menace, « c'est la haine collective surtout, la haine de masse, anonyme et impersonnelle, la haine d'inconnus innombrables, d'autant plus exécrés que plus inconnus, qui donne à présent le spectacle d'une formidable éruption[141] ». À lire ces passages, le lecteur peut avoir le sentiment qu'il s'agit presque de l'œuvre d'un géographe, le sentiment haineux ressemble à un fleuve qui sort de son lit ou équivaut à une force magmatique en action. Il s'agit bien d'« une lugubre énergie ». Dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1893[142], donc avant l'attentat qui devait coûter la vie à Sadi Carnot, il avait, publié une longue étude, reprise ensuite[143], dans laquelle il analysait le phénomène Ravachol et la « secte anarchiste pratiquante ». Selon lui, si l'indignation devant les conditions d'existence et le sort réservé à une fraction de la population s'avère justifiée, il arrive que l'« on passe fatalement à la colère qui maudit les bénéficiaires de cette injustice, et à la haine qui les tue ; n'y a-t-il pas des gens qui naissent avec le besoin irrésistible de haïr quelque chose ou quelqu'un ? » Pour répondre à cette interrogation, il aurait pu louvoyer, mais il suggère que la réponse est positive et il la complète : « Leur haine un jour ou l'autre se fait son objet, qu'elle incarne vite en une tête à frapper par la plume ou par le fer, par la diffamation ou par l'assassinat[144]. » S'ils haïssent la société, ils sont à leur tour moralement haïssable et Gabriel Tarde de construire une argumentation serrée sur ce point. Au début du XX^e^ siècle, dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, dirigées par Alexandre Lacassagne, il s'attache à la criminalité nouvelle introduite par les anarchistes[145].

140. Gabriel Tarde, « Les crimes de haine », *op. cit.*, p. 242.
141. *Idem*, p. 243-244.
142. Gabriel Tarde, « Foules et sectes au point de vue criminel », *Revue des Deux Mondes*, *op. cit.*, p. 349-387.
143. Gabriel Tarde, *Essais et mélanges sociologiques*, Lyon/Paris, Storck/Masson, 1895, 442 p.
144. Gabriel Tarde, *L'opinion et la foule*, Paris, F. Alcan, 1901, p. 180.
145. Gabriel Tarde, « Les crimes de haine », *op. cit.*, p. 241-254.

Pour le professeur au Collège de France, l'attentat est, au final, une forme de régression judiciaire. Il fait reculer de plusieurs siècles le règlement des conflits, car l'attentat consiste à renouer avec les « vendettas primitives ». Il s'en explique. L'anarchisme désigne une victime expiatoire responsable de toute une collectivité, il s'en prend à un bourgeois pris au hasard, et de la sorte il se montre plus abject que le « militarisme », dans ce qu'il a « de plus odieux » lorsqu'il organise des représailles. Les anarchistes ont donc remis en vigueur le « très vieux dogme du péché collectif, transmissible solidairement d'homme à homme ». Or, dans l'histoire du droit de punir, le stade historique de la vendetta a été abandonné depuis longtemps. Mais Ravachol, Vaillant, François et les autres ne font que mettre en pratique la « théorie de la solidarité pénale ». Tandis que la société pour se défendre s'y refuse pour l'instant, mais n'est-elle pas menacée dans un avenir incertain de « rétrograder » en adoptant d'autres pratiques pénales qui consisteraient à envoyer à l'échafaud des anarchistes qui ne seraient en rien responsables d'un acte terroriste mais qui seraient coupables d'être anarchistes ? Dans l'immédiat, malgré « l'épidémie des crimes », les anarchistes sont donc punis individuellement, en fonction de la gravité de l'acte, des circonstances et de leur personnalité. Mais avec ces derniers, il n'y a pas de clémence ni d'individualisation, mais une régression en barbarie : « Ils ressuscitent en l'amplifiant ce préjugé sanglant du passé. En vertu de ce passé préhistorique exhumé de l'âge des cavernes, ils condamnent à mort des milliers de "bourgeois", c'est-à-dire, en majorité d'ouvriers et de paysans parvenus, pour expier les péchés de quelques patrons d'usines ou de quelques banquiers israélites ou autres[146]. » Au final, la nouveauté de l'attentat anarchiste n'est pas de poursuivre l'œuvre de mort de leurs prédécesseurs, il n'est pas non plus d'annoncer un autre siècle qui sera peut-être celui des terroristes. À une époque où il n'y pas plus « d'idéal », ou du moins une insuffisance d'idéal qui se caractérise par la montée des égoïsmes et le « progrès des haines », il réside dans le fait d'avoir donné à la haine froide un prolongement monstrueux.

Par la suite, d'autres hommes et femmes périrent ou furent gravement blessés dans des attentats où la haine est partiellement ou totalement rendue responsable. Jean Jaurès[147], Jules Ferry, présenté comme un des hommes d'État « les plus constamment haïs[148] », mais aussi Clemenceau. Dans *La mêlée sociale*, livre publié en 1907, ce dernier s'était intéressé aux déclassés et aux anarchistes, examinant la dynamite, la bombe, le droit de tuer, l'épidémie, Vaillant, Henry. Il se désolait : « Quel être vraiment effroyable que l'homme. » Il s'indignait aussi contre ceux qui broyaient

146. *Idem*, p. 252.
147. Voir Yves BILLARD, « Zévaes, avocat de Villain, paroxysme d'une controverse à épisodes et à transformation », *Jean Jaurès. Cahiers Trimestriels*, 1997, nº 145, p. 63-72.
148. Mona OZOUF, *Jules Ferry*, Paris, Bayard, 2009, 69 p.

« des malheureux en dehors de la bataille » et concluait qu'en la matière se manifestait surtout « le besoin du meurtre pour le meurtre et du sang pour le sang »[149]. En février 1920, il est à son tour victime d'un attentat alors qu'il sortait de son domicile personnel et que sa voiture était déjà engagée dans la rue Franklin. Caché dans une vespasienne, un homme tire sur lui et le blesse. Dans *Le Populaire*, l'attentat est appelé « l'événement », dans *Le Matin* « Le drame » ; *Le Petit Journal* indique que neuf coups de revolver ont été tirés et que ce n'est pas seulement l'omoplate droite qui a été touchée mais le poumon. *L'Ouest-Éclair* parle d'« attentat anarchiste » et souligne que son auteur songeait depuis sept mois à tuer Clemenceau considéré comme « le plus grand ennemi de l'humanité ». La presse indique que le criminel, surnommé « Milou », est né en 1896, qu'il faisait partie de la Fédération communiste et que des perquisitions ont eu lieu dans « les milieux anarchistes »[150]. Malgré une conjoncture différente, l'attentat semble abolir le temps. Au-delà de l'horreur événementielle, il révèle des niveaux profonds de signification dans lesquels la haine, jamais véritablement pensée, joue pourtant le rôle essentiel.

D'autres attentats ont suscité l'émotion des contemporains et correspondent au crime de haine analysé par Gabriel Tarde. Après la Première Guerre mondiale des femmes entreront à leur tour dans le cycle des violences publiques au point que pour certains journalistes, le spectre de Charlotte Corday resurgit. Laure Grouvelle ou Germaine Berton deviennent des héroïnes de l'attentat[151]. Dans un autre registre, le procès Gorguloff[152] réactualise le « préciside ». Le réquisitoire du procureur général Donnat-Guigne en fait un portrait peu reluisant : « Blanc ? Rouge ? Vert ? Un médecin marron voilà tout : sensuel, jouisseur, bestial, invalide d'esprit, à prétentions littéraires, bigame, avarié, amant robuste qui mange la dot de ses femmes et les économies de ses maîtresses. » Reprenant son souffle et enchaînant : « Égoïste, haineux et cruel, qui déchire ses vieux vêtements pour que les pauvres ne les aient pas ; débauché, ivrogne et galant ; Raspoutine de l'émigration[153]. » Pour nombre de contemporains le passé et le présent apparaissent comme un abyme dans lequel la société toute entière risque d'être précipitée à cause des « sectataires » de la haine froide. Si les contextes se renouvellent, le geste et le péril semblent identiques.

149. Georges Clemenceau, *La mêlée sociale*, Paris, G. Charpentier et E. Fasquelle, 1907, p. 417 et p. 353.
150. *Le Petit Journal*, 20, 21 et 22 février 1920 ; *Le Matin*, 20 et 21 février 1920 ; *Le Populaire*, 20 février 1920 ; *L'Ouest-Éclair*, 20 et 21 février 1920.
151. Karine Salomé, « La terroriste : une nouvelle figure de la femme criminelle ? Laure Grouvelle, Germaine Berton », Loïc Cadiet, Frédéric Chauvaud, Claude Gauvard, Pauline Schmitt-Pantel et Myriam Tsikounas (dir.), *Figures de femmes criminelles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 57-66.
152. Sophie Coeuré et Frédéric Monier, « Paul Gorgulof, assassin de Paul Doumer », *Vingtième siècle*, nº 65, janvier-mars 2000, p. 35-46.
153. Maurice Garçon, *Histoire de la justice sous la IIIe République*, t. III, Paris, Fayard, 1957, p. 158.

Si la haine froide trouve des résonances chez tel ou tel individu, au sens de Norbert Elias[154], elle est aussi, pour nombre d'acteurs et d'observateurs, le résultat des transformations de la société. Gabriel Tarde, plusieurs fois cité, y voit le résultat de la désagrégation de la société et des divisions des individus les uns par rapports aux autres. Dans l'entre-deux-guerres, des auteurs nombreux feront aussi le procès de l'individualisation. De la sorte, chacun semble constater que se produit un affaissement du lien social. Les anciennes solidarités défaites n'ont pas été remplacées par d'autres. La constitution de syndicats, de partis politiques et d'associations diverses n'ont pas suffi, en temps de paix, sauf pour de courtes périodes, à constituer une société toute entière partageant un même idéal. Pour Gabriel Tarde, mais aussi pour de nombreux porte-parole de formations syndicales ou politiques, il y a bien « 1° chez les satisfaits ou ceux qui espèrent l'être bientôt, l'égoïsme ; chez les mécontents et les désespérés, la haine[155] ». Pour d'autres, la période qui s'étend de 1815 à 1930 a connu toutes sortes de haines politiques, au point d'être ballottée entre la terreur tricolore et la terreur noire[156]. Pour une poignée d'observateurs, les acteurs de la haine doivent être examinés d'un point de vue psychiatrique[157]. Il reste que toutes les haines ne se valent pas. Elles ne sont pas équivalentes et ne sont pas interchangeables. Les plus grands massacres sont des « vengeances d'État » commis au nom de la défense de la civilisation contre « ceux d'en bas » ou contre « l'adversaire politique ». Il importe aussi de souligner que ceux qui président aux massacres ou aux attentats ne sont pas interchangeables avec leurs victimes. Si, pendant la Semaine sanglante, ce sont des hommes mûrs qui prennent les décisions, ce sont des jeunes hommes qui perpétuent le carnage civil. De même, les anarchistes des années 1880-1890 appartiennent à une même classe d'âge, ils ont tous une vingtaine d'années. Bras armés de la haine froide, les uns et les autres semblent donner raison à Clive Emsley et Robert Muchembled qui voient dans les adolescents mâles et célibataires ou dans les jeunes adultes[158] le ressort principal de la violence, essentiellement masculine[159]. Mais tandis qu'elle était, dans des affrontements divers, essentiellement dirigée contre des pairs, la haine froide autorise de changer de cibles et de tuer des Parisiens, des communards, des bourgeois ou des représentants de l'État.

154. Norbert Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991 [1939], p. 37-108.
155. Gabriel Tarde, « Les crimes de haine », *Archives d'Anthropologie criminelle, de criminologie et de psychopathologie normale et pathologique*, 1894, p. 245.
156. André Salmon, *La Terreur noire*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1959, p. 2-18.
157. Emmanuel Régis, *Les Régicides dans l'histoire et dans le présent. Étude médico-psychologique*, Paris, A. Maloine, 1890 ; Marcel Rougean, *L'Attentat d'Orsini. Étude de psycho-pathologie historique*, Paris, Le François, 1934.
158. Clive Emsley, *Hard men. Violence in England since 1750*, Londres/New York, Hambledon Press, 2005, p. 15-36.
159. Robert Muchembled, *Une histoire de la violence*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2008, 502 p.

Chapitre VIII

De la haine sainte à la haine nécessaire

Au début du XIXe siècle, du moins après les journées révolutionnaires de juillet 1830, presque tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il ne peut pas y avoir de haine bonne. Même celle dirigée contre un pouvoir tyrannique ou despotique est l'objet de controverses qui disent assez les hésitations et les doutes. Elle semble toujours négative, voir « répugnante », pleine de fureur, de virulence mauvaise, de passion dévastatrice. Malgré tout, il existe des exceptions. La « haine sainte » en fait partie. Elle s'apparente parfois à une sorte de croisade, d'autre fois à une posture. La haine contre le Prussien, accessoirement l'Anglais[1] et surtout contre le boche devient une valeur positive. De même haïr ses adversaires politiques n'est pas nécessairement considéré comme un manque de retenue, trahissant un esprit vindicatif et intolérant, mais comme une force de caractère. Il s'agit d'afficher ses convictions, quitte à rejeter son adversaire hors de la société. La haine n'est donc plus perçue comme un sentiment strictement personnel et intime, mais comme un sentiment collectif. Elle n'est pas l'expression d'individus épars mais de grands agrégats, à l'instar de la foule que psychologues et sociologues découvrent à la fin du XIXe siècle[2]. Un membre de l'Institut se désole, au début du XXe siècle, dans une conférence faite à l'École des hautes études sociales : « Haïssez-vous et supprimez-vous les uns les autres, semble, aujourd'hui, la maxime de trop de nos concitoyens[3]. » S'il est possible d'en évaluer l'ampleur et l'intensité, impossible d'en mesurer la courbe. L'existence contemporaine donne des raisons de haïr et il faut s'en saisir. Elle devient, selon les écrits de quelques-uns, une protestation contre le mal qui prend plus particulièrement l'aspect de la menace intérieure. Celle-ci est de moins en moins le « rouge », le « partageux », l'homme de 1848, l'insurgé de 1851, le membre d'une société secrète, l'anarchiste. C'est avant tout celui qui, depuis des siècles, ourdit dans l'ombre toutes sortes de machinations. Les discours, et dans une moindre mesure les « contre-discours », plus que

1. Voir en particulier Robert et Isabelle Tombs, *The Sweet enemy. Britain and France: The History of a Love-Hate Relationship*, New York, Vintage Books edition, 2008 [2006], p. 305-527.
2. Voir chapitre précédent.
3. Anatole Leroy-Beaulieu, *Les doctrines de haine*, Paris, Calmann-Lévy, 1902, p. 9.

les pratiques, permettent de saisir les intentions et les volontés de transformer le monde ramené à un groupe fermé. Une rhétorique réactionnaire s'est imposée depuis deux siècles autour de trois arguments : « l'effet pervers » de tout changement qui se transforme en son contraire, « l'inanité » de tout projet de réforme incapable de s'opposer aux forces historiques et enfin la « mise en péril », c'est-à-dire la probabilité de voir disparaître les acquis positifs mis en place depuis longtemps[4]. Nul doute qu'il existe aussi une rhétorique haineuse. Souvent, elle se présente comme une œuvre de vérité dévoilant les choses cachées[5] parfois depuis les débuts de l'histoire de France. Mais la haine comme langage s'éloigne généralement des textes longs et littéraires. Elle mobilise le plus souvent des images simples mais fortes au service d'un discours idéologique.

L'invention d'une nouvelle croisade

Dans la première moitié du XIX^e^ siècle, la haine a toutes les allures d'un sentiment moral proche de l'indignation. Si les sentiments haineux semblent honteux, au point que chacun cherche à les dissimuler, l'indignation relève d'un mouvement noble, d'un sursaut face à une situation intolérable ou à un comportement inacceptable. Elle peut se dire et s'écrire, voire s'afficher car elle exprime des valeurs et une protestation contre ce qui est indigne et dégradant[6]. Sous la monarchie de Juillet, Louis-Désiré Véron, médecin, journaliste, directeur de l'Opéra de Paris, futur auteur des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, écrit ainsi que « la haine qu'il nourrit contre l'injustice ne saurait déplaire au juge suprême ; c'est une haine sainte, un devoir ». De la sorte, il s'agit de tout mettre en œuvre pour la préserver. Son existence atteste que l'on n'est pas indifférent au sort du monde, au destin des miséreux, à l'avenir du royaume. Aussi, faut-il se garder « d'en laisser échapper la moindre étincelle ». Il faut l'attiser « comme un foyer dont la flamme doit bientôt jaillir[7] ». La « haine sainte » peut désigner aussi un ennemi héréditaire, c'est ainsi que V. Lacroix, en 1844, signe un long texte en vers dans lequel l'Angleterre est personnifiée par un tigre, la France par un lion. Il s'agit d'annoncer qu'une revanche sera prise et que personne n'a oublié « les captifs dans les fers » qu'il avait fallu racheter pour les libérer de leur geôle[8]. Plus tard, pour Émile Zola, dans un de ses écrits de jeunesse, la haine est également « sainte » car « elle est l'indignation des cœurs forts

4. Albert O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, coll. « L'Espace du politique », 1991, 294 p.
5. Sur le procédé lui-même, voir Roland Barthes « Une technique de la parole feinte sur l'existence d'un certain vraisemblable » [1966], *Œuvres*, t. II, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 762.
6. Anne-Claude Ambroise-Rendu et Christian Delporte (dir.), *L'indignation. Histoire d'une émotion politique et morale, XIX^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, p. 5-19.
7. Louis-Désiré Véron, *La Revue de Paris*, 1837, p. 261.
8. V. Lacroix, *Au peuple. La haine sainte*, Paris, Impr. A. Henry, 1844, p. 12-14.

et puissants, le dédain militant de ceux que fâchent la médiocrité et la sottise[9] ». Selon lui, elle ne rabaisse pas, bien au contraire car : « Haïr c'est aimer, c'est sentir son âme chaude et généreuse, c'est vivre largement du mépris des choses honteuses et bêtes. La haine soulage, la haine fait justice, la haine grandit[10]. » Sous la plume d'autres auteurs, la haine devient une sorte de nécessité, une protestation contre le mal ou un combat contre les injustices ou les fauteurs de désordre. Et puis, progressivement, la haine sainte se retrouve dans la littérature. À la fin du Second Empire, un auteur comme Anatole de Montesquiou en fait presque un synonyme de la sainte colère de Dieu[11], tandis qu'Edmond de Goncourt la transforme en une « monstrueuse victoire dénaturée sur le sang, la dernière et suprême victoire de la Religion[12] ». Après la guerre de 1870, la haine sainte se transforme, prend une autre valeur et se confond avec la revanche et le juste assaut contre la nouvelle Allemagne, responsable de l'affreuse défaite de Sedan et de la capitulation honteuse. Mais, dans le même temps, les « passions politiques » et les « passions françaises » se diluent parfois dans un nationalisme de combat. L'exaltation de la Nation renvoie à plusieurs formes de nationalisme, simultanées et diverses dans le temps[13]. Le 14 juillet 1886, la foule assemblée rend un hommage vibrant au général Boulanger dont les positions vis-à-vis de l'Allemagne s'étaient caractérisées par leur fermeté[14]. Toutefois, malgré le désir d'en découdre, la majorité pense que la France n'est pas prête à se lancer dans des préparatifs de guerre dont l'issue apparaît hasardeuse. Néanmoins, la « France », la « nation française », la « Patrie » apparaissent, pour de multiples raisons – le ralliement, la laïcisation d'une partie de la droite française influencée par Taine, l'identification de l'État à la République – comme un ensemble « valeurs » indépassables[15]. Désormais, la scène publique semble avoir changé.

En effet, comme le souligne plus tardivement et dans un autre contexte Marc Sangnier, fondateur du Sillon, avatar de la Démocratie chrétienne qui entend combattre l'anticléricalisme militant et se rapprocher des ouvriers :

> « jusqu'alors les partis se faisaient la guerre avec l'acharnement que vous savez ; les vieilles luttes renaissaient sans cesse de leur cendres mal éteintes ; et l'indifférence du grand nombre les détournait de la politique militante qui apparaissait de plus en plus comme un vilain métier […]. Or voilà qu'il

9. Émile Zola, « Mes haines », *Mes haines. Causeries littéraires et artistiques*, Paris, Eugène Fasquelle éditeur, coll. « Bibliothèque Charpentier », 1923, p. 2.
10. *Idem*, p. 1.
11. Anatole de Montesquiou, *Moïse*, Paris, C. Vanier, 1864, p. 129.
12. Edmond de Goncourt, *Madame Gervaisais*, Paris, A. Lacroix, 1869, p. 345.
13. Michel Winock, *Nationalisme, Antisémitisme et Fascisme en France*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 1990, p. 10-40.
14. Philippe Levillain, *Boulanger, fossoyeur de la monarchie*, Paris, Flammarion, 1982, 224 p. et Jean Garrigues, *Le Général Boulanger*, Paris, Olivier Orban, 1991, 378 p.
15. Voir Jean-Claude Caron et Michel Vernus, *L'Europe au XIXe siècle. Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 315-346.

> est apparu entre les partis, entre les coteries, entre le pouvoir et l'opposition, une figure qui s'est élevée dans sa simplicité et dans sa force, la figure même de la France[16]. »

Prononcé en 1911, ce discours de Marc Sangnier, dont le mouvement a été condamné par le Pape en août 1910, montre bien que, au-delà des circonstances particulières et des contentieux, c'est « l'entité France[17] » qui devient la valeur dominante[18]. Et s'il existe des « déchirements dans la Nation », il importe de se retrouver. Le mythe de l'Unité, dans la sphère de la représentation politique, se trouve réactivé. La volonté de rassembler et de donner l'image d'une société homogène partageant sur des points saillants la même lecture du passé magnifié et la même vision d'avenir tente de s'imposer. Il s'agit de célébrer l'œuvre d'unification accompli sur le plan territorial depuis l'époque médiévale mais aussi d'annoncer un monde nouveau meilleur, presque indivisible et réuni autour de la France, de la Nation et de la Patrie. Jean Jaurès, qui fut aussi lecteur de Michelet et d'Auguste Comte, dans des textes célèbres et des discours fracassants, veut combattre un certain nationalisme, en particulier celui de Maurice Barrès[19], et la réaction, mais il ajoute qu'il croit à l'existence de patries à l'échelle européenne. Celle dont il prend la défense n'est pas « enfermée dans le cadre étroit d'une propriété de classe. Elle a bien plus de profondeur organique et bien plus de hauteur idéale. Elle tient ses racines au fond même de la vie humaine et, si l'on peut dire, à la physiologie de l'homme[20] ». Certes, il faudrait distinguer la patrie des formes sociales qui se sont développées au cours de l'histoire en elle, il n'empêche que si l'homme est un loup pour l'homme, poursuit Jean Jaurès en citant Hobbes, ce n'est pas dans la société civile que la question se pose mais « dans les relations des peuples que [l'on] retrouve cette survivance de sauvageries, le règne de l'état de nature, c'est dans la vie internationale que l'homme est resté un loup pour l'homme[21] ». À l'intérieur le rêve d'unité ou du moins d'une société apaisée peut s'accomplir. À l'extérieur, il en est tout autrement.

Le désir de misoxénie

S'il existe plusieurs patriotismes et plusieurs nationalismes[22], une forme nouvelle prend corps, venant d'horizons différents et leur donne des

16. Marc Sangnier, *Discours prononcé aux sociétés savantes, le 21 novembre 1911*, Paris, Éditions de la démocratie, 1911, p. 5.
17. Maurice Agulhon, *La République, 1880-1932*, t. I, Paris, Hachette, 1990, p. 120.
18. Pierre Nora, « Présentation », *Les lieux de mémoire*, vol. III : *Les France*, chap. 1 : *Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992, p. 35-38.
19. Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Paris, 1902, Félix Juven éditeur, 532 p.
20. Jean Jaurès, « Internationalisme et patrie » [1911], *Rallumer tous les soleils*, textes présentés par Jean-Pierre Rioux, Paris, Omnibus, 2006, p. 807.
21. *Idem*, p. 810.
22. Raoul Girardet, *Le nationalisme français. Anthologie, 1871-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 1983 [1966], 280 p.

couleurs singulières, c'est « le nationalisme anti-républicain », composante majeure de la vie politique française, hanté par l'idée du déclin, de la dégénérescence, et de la dissolution. Il est moins dirigé contre l'ennemi extérieur que contre la menace intérieure. Zeev Sternhell y verra le creuset d'un mouvement d'ampleur menant le combat contre l'héritage des Lumières et de la Révolution, mais aussi contre la démocratie parlementaire[23]. En effet, à partir des années 1880, dans les discours, le nouveau Satan des sociétés contemporaines prend davantage de consistance et s'éloigne du Rhin. S'il n'oublie pas Bismarck et Guillaume II, ils se préoccupent de l'ennemi le plus proche qui a le plus souvent deux visages : la franc-maçonnerie et la « juiverie ». Contre elles, il importe de mener une action persistante. Il n'est pas besoin de rappeler que les francs-maçons sont l'objet de vives critiques et parfois d'une hostilité radicale. On les accuse de vouer une haine terrible au catholicisme et en particulier aux « noirs chevaliers du goupillon ». Ne sont-ils pas, disent les nationalistes regroupés derrière la bannière déployée par Charles Maurras, les promotteurs et les bénéficiaires de la République parlementaire. En retour, il apparaît nécessaire de les haïr, voire de les persécuter jusqu'à ce qu'ils disparaissent. Henri Bossanne, dans une petite brochure écrite en vers, prend la plume également en 1880. Il quitte sa table de travail pour livrer à l'imprimeur ses remarques et se fait le défenseur de la franc-maçonnerie. Il désigne tout d'abord tous ceux qui ont lutté contre les francs-maçons au point de vouloir les « exterminer ». Pêle-mêle, on trouve le prêtre du veau d'or, la vestale impudique, l'usurier à gros ventre, le diacre cynique, le jésuite infernal, les traîtres démasqués, les rois et les faux prophètes. Tous sont des « trafiquants infâmes », des « fous de haine et de lâchetés »[24]. En 1884, *Le Petit Parisien* se fait l'écho de la nouvelle encyclique que le pape Léon XIII vient de lancer contre les Francs-Maçons qu'il convient de « démasquer »[25]. Après tout, Satan[26] n'était-il pas franc-maçon ? Aussi rien d'étonnant à ce qu'il exerce une tyrannie implacable[27].

Toutefois, ce sont les juifs qui sont l'objet de toutes les haines[28]. Il ne s'agit pas de xénophobie mais bien de misoxénie. L'antisémitisme, du moins une de ses composantes[29], consiste à dire que les juifs constituent une race à part qui ne peut donc se fondre dans le creuset français. Ce sont des

23. Zeev Sternhell, *La droite révolutionnaire, 1885-1914. Les origines du fascisme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1997 [1977], p. 541-562.
24. Henri Bossanne, *Le Franc-Maçon*, Vienne, 1880, E.-J. Savigné, p. 7-10.
25. « L'encyclique *Humanum genus* », *Le Petit Parisien*, 20 et 29 avril 1884.
26. Voir Eugen Weber, « Présentation », *Satan, franc-maçon. La Mystification de Léo Taxil*, Paris, Julliard, 1964, 240 p.
27. Voir par exemple « Çà et là chez les Francs-Maçons. Haines et vengeances maçonniques », *La Revue mensuelle, religieuse, politique, scientifique*, nº 36, décembre 1896, p. 229 et Édouard Drumont, *La tyrannie maçonnique*, Paris, Librairie antisémite, 1889.
28. Voir en particulier, parmi une abondante production, Marie-France Rouart, *L'antisémitisme dans la littérature populaire*, Paris, Berg international, 2001, 127 p.
29. Voir note 58.

étrangers de l'intérieur. Venant d'horizon divers des personnalités, comme Georges Vacher de Lapouge[30], l'un des inventeurs du darwinisme social qui signa en 1896 *Les sélections sociales*, ou comme Jules Soury[31], professeur de psychologie physiologique, auteur de travaux sur les fonctions du cerveau, d'études historiques consacrées à Jésus et la religion d'Israël, et même d'une théorie des émotions, assurent, à la fin des années 1890, la promotion du caractère racial, lui donnant une valeur scientifique. Faisant de la race la clé explicative de l'évolution des sociétés humaines, ils marqueront durablement toute une génération intellectuelle, allant de Paul Valéry à Charles Maurras. Mais presque dix ans plus tôt, c'est un « vulgarisateur » qui se lance dans la mêlée. En avril 1886, Édouard Drumont, journaliste pratiquement inconnu[32], jette un pavé dans la mare. Son ouvrage, *La France juive : essais d'histoire contemporaine*, s'arrache. Il ne reste pas cantonné au domaine des idées et, construction intellectuelle, il s'infiltre partout, donne du sens à une situation et constitue assurément une réponse à un besoin émotionnel. Si le livre est aujourd'hui bien connu, il est rarement lu et mérite que l'on réexamine le lexique utilisé et sa logique interne. En effet, les paroles de haine prennent le plus souvent la forme d'invectives, de formules cinglantes et ramassées aux allures de slogans. Le langage et la haine ne semblent pas liés, un peu comme si la haine était presque muette, s'exprimant par des gestes et des postures. Or le seul grand texte sur la haine, tissant des liens étroits entre l'imprimé et la passion funeste, au point de les rendre inextricables, est le livre de Drumont. Il constitue le « modèle » de la propagande haineuse et les ressorts d'un racisme nouveau.

Les éditions se succèdent, les lecteurs en redemandent, les antisémites pavoisent et ont trouvé leur porte-parole et leur phare. S'il est possible de faire plusieurs interprétations des six livres qui composent *La France juive*, il importe de porter une grande attention aux expressions de haine qu'ils renferment. Une lecture serrée montre que l'un des fils directeurs, peut-être le principal, consiste à affirmer que les juifs sont haïssables par nature et ce dès les origines, car ils ont lancé la « haine juive », insatiable, à l'assaut du monde. Certes Drumont n'a pas tout inventé, il capte à son profit des courants hostiles divers[33] et rend grâce à Alphonse Toussenel, auteur fouriériste qui avait publié en 1845 *Les Juifs, rois de l'époque*[34], dans lequel « la féodalité mercantile s'avance » pendant que les ministres « vendent la France aux juifs »[35]. En effet, écrit Édouard Drumont, qui a besoin

30. Voir la biographie que lui a consacré Jean-Marie AUGUSTIN, *Georges Vacher de Lapouge (1854-1936), juriste, sociologue et eugéniste*, Toulouse, Presses de l'université de Toulouse 1, Capitole, 2011, 540 p.
31. Se reporter à Jules SOURY, *Campagne nationaliste, 1894-1901*, Paris, L. Maretheux, 1902, 308 p.
32. Voir Grégoire KAUFFMANN, *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008, p. 31-81.
33. Voir Michel WINOCK, *Édouard Drumont et Cie : antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 218 p.
34. Alphonse TOUSSENEL, *Les Juifs, rois de l'époque : histoire de la féodalité financière*, Paris, Librairie de l'école sociétaire, 1845, 341 p.
35. *Idem*, p. 3 et 4.

d'une filiation pour ne pas apparaître comme l'inventeur inconsidéré d'une théorie nouvelle et délétère, son devancier est le premier à avoir rassemblé en une doctrine cohérente « la haine des coquins, des exploiteurs, des trafiquants de chair humaine[36] ». Cinquante ans plus tard, il tente à son tour de rassembler un vaste corpus pour démontrer qu'il faut haïr les juifs, tout en se demandant d'où vient cette hostilité à leur endroit ? Comment peut-on expliquer qu'ils soient exécrés de tous ? De telles assertions ne sont pas à démontrer pour l'auteur de *La France juive* car chacun peut le constater. Pour répondre aux questions posées, il propose donc un exposé systématique, peut-être un peu long, mais qui répond, selon lui, à un effort nécessaire de vulgarisation afin de se mettre à la portée de tous. Le texte n'est pas finement cousu, sa trame est un assemblable de fragments rapiécés, néanmoins tenus par des points à la régularité constante.

C'est dans le « livre deuxième » qu'Édouard Drumont donne une explication à ce qu'il présente comme un mouvement unanime de rejet. Le procédé qui vise à mettre à l'écart puis à exclure est bien une composante de la haine, si ce n'est la première. Selon lui, dans le discours au premier niveau qu'il livre aux lecteurs, c'est Saint-Louis qui serait à l'origine de cette découverte car il a voulu « savoir enfin quel était le principe mauvais qui déterminait les juifs à se rendre l'objet de la haine de tous[37]… » L'énigme peut être aisément résolue. Le mystère, confie-t-il, se trouve dans le Talmud. L'écriture semble changer de ton pour laisser la place à un chuchotement, annonciateur d'une abominable révélation. Une fois traduit devant le roi, chacun comprend qu'il contenait « des prescriptions contraires non seulement à toutes sociétés chrétiennes, mais à toutes sociétés civilisées ». L'affirmation n'est pas très explicite. Aussi, afin d'éclairer ses lecteurs, et provoquer chez eux l'effroi et la stupeur, Drumont insiste sur ce que contiennent les compilations des doctrines et préceptes enseignés par les juifs. Il laisse libre cours à son style, à sa rancœur et à ses fantasmes que s'approprieront certains de ses lecteurs : « On y vit, non sans horreur, que Jésus-Christ est plongé dans l'enfer, dans la boue toujours bouillante, que la Sainte Vierge a engendré son divin Fils à la suite d'un adultère commis avec un soldat nommé Pandara, que les églises sont des cloaques, les prédicateurs des chiens aboyeurs[38]. » Drumont se veut un auteur moderne dont la visée est de dénoncer une situation nouvelle par son ampleur. Selon la doctrine haineuse de Drumont, Judas a vendu un Dieu et depuis cette « haine naturelle », celle du Christ, constitue « leur point de ralliement à tous ». Elle est donc dirigée « contre l'Église ». C'est une « haine de la religion » dont le sentiment dominant s'avère être « la haine du crucifix ». Ils haïssent encore

36. Édouard Drumont, *La France juive : essai d'histoire contemporaine*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1886, vol. 1, p. 342.
37. *Idem*, p. 106.
38. *Idem*, vol. 1, p. 160-161.

Marie-Antoinette, les Papes, les chrétiens ; le goy, le Nouveau Testament, tout cela c'est « la vieille haine contre le christianisme[39] ». Un autre auteur, adepte immédiat des thèses de Drumont, Arsène Guérin, fait semblant de s'interroger : « quel mal ont donc fait aux Juifs, les Catholiques, les Religieux, les Sœurs, les malades et les enfants si cruellement atteints par la haine juive[40] ? » Si les juifs sont haïs, c'est donc d'abord, selon ce schéma de pensée, parce que la haine se retourne contre eux, écrit encore Arsène Guérin : « C'est la haine de la lutte de la race sémitique, représentée par les juifs, contre la race aryenne, représentée par nous, qui traverse et remplit ainsi d'un bout à l'autre l'œuvre de M. E. Drumont[41]. » Dans cette optique, il s'agit donc d'une guerre souterraine et implacable faite par les juifs. Elle s'avère particulièrement sauvage et impitoyable. Le « péril juif », c'est donc d'abord le complot juif, aux ramifications internationales[42].

Drumont, dans son livre, affirme encore que la haine des juifs ne connaît aucune limite, sans cesse il lui faut quelque chose de plus. Ogresse insatiable, elle dévore de nouveaux objets, sans oublier « les objets inanimés eux-mêmes qui représentent des idées chrétiennes ». Les juifs haïssent aussi le journaliste consciencieux, l'écrivain, et les « intelligents », sans oublier l'ouvrier parisien, habile plein d'entrain et surtout patriote, les vieilles gloires françaises et le drapeau tricolore. Cette haine que les juifs éprouvent est héréditaire, elle est « fidèlement transmise des pères aux enfants par la tradition orale[43] ». Ce sentiment funeste et ancestral est aussi traité en ayant recours à un vocabulaire psychiatrique « au point de vue de l'hérédité et de transmission de la névrose juive ! », ou encore il évoque « cette haine de Dieu arrive à la monomanie »[44]. Or, accuser l'autre d'éprouver de la haine est une des caractéristiques des personnalités et des discours haineux. Dans sa construction fantasmatique, Édouard Drumont distingue deux grandes catégories de juifs, les lettrés « déjà décrassés, polis, civilisés, humanisés » et les autres. Parmi ces derniers, on rencontre « le Juif le plus rampant, le plus longtemps honni[45] ». Avec lui « cette haine du chrétien se traduit sous la forme du mouvement brutal, c'est l'impulsion irrésistible dont parlent les aliénistes[46] ». Les thèses de Magnan sur la folie héréditaire et la dégénérescence se retrouvent à la fin du dernier des six livres : « Le germe de haine juive se développe, le fils du musicien aimable devient le frénétique que

39. *Idem*, vol. 1, p. 39, 11, 134, 148, 154, 183, 187, 227, 23 et vol. 2, p. 67, 194, 301, 506.
40. Arsène Guérin, *À propos de la France juive*, Paris, Librairie catholique internationale de l'œuvre de Saint Paul, 1886, p. 50.
41. Édouard Drumont, *La France juive*, *op. cit.*, p. 8.
42. Parmi les « réponses », voir Alexandre Weill, *La France catholique et athée*, Paris, E. Dentu, 1886, dans lequel Drumont est présenté comme un « orfèvre ultramontain », p. 1.
43. *Idem*, vol. 2, p. 320, 412 ; vol. 1, p. 294, 148 ; vol. 2, p. 194 ; vol. 1, p. 527.
44. Dix ans plus tard, dans *De l'Or, de la boue, du sang. Du Panama à l'anarchie*, publié chez Flammarion, il écrit « ces gens-là n'ont vraiment pas le cerveau conformé comme nous », p. 77.
45. *Idem*, vol. 1, p. 68 et p. 39.
46. *Idem*, vol. 2, p. 415.

vous savez. » Et puis, comme s'il avait recours à une sorte de physiognomonie sociale, il interpelle ses lecteurs et leur demande « d'examiner le spécimen qui domine à Paris ». Au-delà des professions et des fonctions, ils sont consumés par « l'anémie ». Le portrait de groupe proposé ne laisse guère de doute : « les yeux qui roulent fiévreux dans des pupilles couleur pain grillé, dénotent les maladies hépatiques ; le Juif, en effet, a sur le foie la sécrétion que produit une haine de dix-huit cents ans[47]. » Le récit national n'est donc pas celui enseigné dans les écoles de la République. *La France juive* se présente comme une contre-histoire. Elle prétend donner une vision du monde lucide et véridique, nécessitant d'agencer autrement les événements, les faits et les personnages du passé.

Au final, *Le Juif*, titre du livre premier, est partout. L'histoire de France peut donc être lue comme une succession d'exploits malveillants et de complots plus ou moins aboutis. C'est ainsi qu'après 1789 la mort de la famille royale est le résultat non du peuple soulevé et souverain mais d'« une haine de race ». Mirabeau était l'homme des juifs, Marat a poursuivi la famille régnante de sa haine inextinguible. D'ailleurs ajoute Drumont, ce n'était pas son vrai nom. Sa famille s'appelait Mara et « ne pouvant s'avouer ouvertement juive, elle s'est faite protestante[48] ». Ceux qui « ont fait la Révolution » sont ceux qui « on fait la République juive », nom donné à la Troisième République[49]. Gambetta est taxé d'empereur juif, il a failli réussir à livrer la France aux juifs, et il s'en est fallu d'un miracle que cette sombre conspiration, d'une ambition sans limite, ne parvienne à aboutir. Le très célèbre discours prononcé par Gambetta sur « les nouvelles couches » a été mal interprété, poursuit Drumont. En vérité, ce n'est pas l'élargissement et l'ascension de la classe moyenne qu'il fallait comprendre, mais le fait que « la nouvelle couche se composait de beaucoup de juifs, avec un appoint de Francs-Maçons, pour lesquels le mot de conscience n'avait pas de signification » ; Crémieux est présenté comme l'instigateur de l'alliance israélite universelle et donc le chef d'orchestre de la diaspora juive ; Paris n'est plus indépendante, la capitale est entre les mains des « Juifs de haute volée » et la haine qu'ils manifestent « vient en droite ligne de Jérusalem ». Au total, francs-maçons et juifs marchent main dans la main, ce sont d'ailleurs « les Juifs [qui] dirigent la Maçonnerie ». Cette dernière haït la société de manière particulière, « comme une venimeuse envie[50] ». La grande force du livre réside dans le fait de raconter une histoire, d'inventer une fable avec des personnages monstrueux, à ce point abominables qu'ils masquent l'inconsistance de l'argumentation. Mais la fable est tellement séduisante que les lecteurs ont envie d'y croire, d'adopter l'idée du complot orchestré

47. *Idem*, vol. 2, p. 425 et vol. 1, p. 122.
48. *Idem*, vol. 1, p. 292.
49. *Idem*, vol. 1, I, 275.
50. *Idem*, vol. 1, p. 540, 404 et 254 ; vol. 2, p. 346.

par un groupe occulte aux ramifications innombrables, et de partager la misoxénie à l'égard d'une cible collective clairement désignée. La logique du texte est mise au service d'un projet visant à lutter contre la désagrégation de la société.

L'idéologie haineuse

La France juive ne veut pas seulement exprimer un dégoût absolu. Son auteur entend transfigurer son propos, dépasser sa dénonciation d'un groupe clandestin et grouillant, proposer un sursaut collectif, lancer un appel aux nouveaux héros des temps modernes qui sauront trouver l'énergie pour s'opposer aux menées des juifs. Au-delà des clichés sur leur barbe, sur leur amour de l'argent, sur leurs manières de monétiser tout ce qui est beau pour en faire des valeurs marchandes, sur leur goût pour la dissimulation et l'entretien d'une rancœur séculaire, sur leur œuvre de démolition, sur leurs crimes les plus divers, il restait deux points à traiter pour fonder une idéologie haineuse appelant à prendre des mesures antijuives. Le premier portait sur les enfants et le sort que leur réservent les juifs ; le second traitait des sacrifices sanglants. Les retenir et les intégrer à la démonstration présentait un risque énorme, car la ficelle étant trop grosse, elle pouvait anéantir toute la construction, mais elle pouvait aussi conforter des préjugés ambiants et donner, par l'énormité du propos, davantage de force à l'ensemble des 1 000 pages de *La France juive*. À plusieurs reprises, il est répété que « les enfants, ces candidats et charmantes créatures dans l'âme desquelles se reflète la pureté du ciel, ont toujours été l'objet de la haine juive[51] ». Les enfants torturés, sacrifiés, voire cloués sur une croix, font partie des grandes rumeurs antisémites[52]. Drumont atteste de leur existence à l'époque médiévale, multiplie les exemples et les références comme pour mieux souligner que ces pratiques ont existé mais appartiennent désormais au passé. Tout se passe donc aujourd'hui, suggère-t-il, comme si après avoir chassé le Christ de l'école « par haine de race », les juifs s'étaient emparés des commandes de l'école, mais au lieu d'exercer des sévices sur les corps, ils s'apprêtent désormais à supplicier les âmes des écoliers dans les locaux scolaires de la République juive.

Il restait alors l'argument décisif, celui qui allait définitivement diaboliser les juifs. En guise d'ouverture, Drumont entend briser le silence hypocrite et commence par citer Ernest Renan qui, dans la *Revue des Études juives*, avait écrit que « parmi les calomnies engendrées par la haine et le fanatisme, il n'y en a certes pas plus absurde que celle qui affirme que les juifs versent le sang à l'occasion de leurs fêtes religieuses. Croire de pareilles histoires

51. *Idem*, vol. 1, p. 158.
52. Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme*, t. 3 : *De Voltaire à Wagner*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, 551 p.

n'est rien moins qu'une folie monstrueuse ». La cause semble entendue, il ne s'agit que d'inventions délirantes confirmées par l'auteur de *Qu'est-ce qu'une nation ?* et de *Le Judaïsme comme race et comme religion*, publiés respectivement en 1882 et 1883[53]. Le sujet ne semble pas susciter de discussion, tellement semblent aberrants les éléments rapportés. C'est bien un « non-sens ». Mais pour Drumont, ce ne sont pas des élucubrations, aussi incroyables que les faits rapportés pourraient le laisser supposer. Il écarte, de manière méprisante, le démenti du professeur au Collège de France, ramené à une simple appréciation personnelle, d'autant qu'elle est publiée dans une revue qui ne saurait trouver le moindre mérite à ses yeux. Drumont commence par se demander est-ce si sûr ? et s'empresse d'ajouter « par malheur d'innombrables faits contredisent le témoignage fort suspect de Renan » et de donner trois pages d'exemples présentés comme certifiés[54]. Tout l'argument réside dans le « fort suspect » laissant entrevoir de sombres connivences, des arrangements occultes ou des complicités actives ignorées de la plupart des lecteurs. Discréditer Renan dans ses affinités ou ses attaches supposées revient non pas à rejeter mais à ignorer, ou mieux, à nier toute portée à l'article incriminé. Le long texte de Drumont, avec son apparente simplicité, grâce à ses flottements et à ses contradictions, apparaît comme une œuvre de vérité tout entière consacrée à dénoncer quelque chose qui n'est pas encore advenue mais qui est train de s'accomplir. Désormais nul ne peut ignorer la menace et c'est bien dans la sphère politique que la question doit être désormais posée.

Si l'auteur de *La France juive* fonde le journal *La Libre parole*, qui joue un rôle essentiel dans l'affaire du scandale de Panama et l'affaire Dreyfus, s'il devient un éphémère député « antijuif » d'Alger, avant de disparaître de la scène nationale, il est bien l'inventeur de la « belle haine »[55]. Joseph de Magdeleine et d'autres, reprendront et compléteront les thèses de Drumont : « Jacobins, Partageux, Niveleurs – tristes épaves émergées un peu de partout, mais principalement de la Judée et des loges[56] ». L'anti-républicanisme se trouve ainsi conforté. La voie est ouverte à d'autres courants qui parviendront à fédérer monarchisme et nationalisme. Pour l'heure, dans *Le Figaro* du 22 février 1890, Maurice Barrès signe un célèbre article présenté à la une sur trois colonnes, intitulé « La formule antijuive ». Il se présente tout d'abord comme un compte rendu d'une réunion de Neuilly organisée le 18 juillet par Drumont et le marquis de Mores. Il insiste sur « ce cri : "À bas les Juifs !", rarement osé par les orateurs et

53. Ernest Renan, *Le Judaïsme comme race et comme religion*, Paris, Calmann-Lévy, 1883, 29 p.
54. *Idem*, vol. 2, p. 381-382.
55. Voir la contribution de Laurent Joly et de Grégoire Kauffmann, « Le nationalisme français des années 1880-1900 et l'exaltation de la haine "légitime", "saine", "populaire", contre le juif », Marc Deleplace (dir.), *Les discours de la haine. Récits et figures de la passion dans la Cité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, p. 235-244.
56. Joseph de Magdeleine, *La France catholique et la France juive*, Paris, L. Vicès, 1888, vol. 1, p. 10.

presque toujours sollicité par les auditeurs est tout à fait passionnant. Je l'ai constaté ». Ces quatre mots scandés sont non un programme mais bien un cri de ralliement. Pour Barrès, le peuple est las des phrases grandiloquentes et des promesses fumeuses, il lui faut se mobiliser autour d'idées simples. De la sorte « À bas les Juifs ! », « c'est tout ce qu'il a de plus neuf en politique ». Reste que ce cri peut-être interprété de manière différente et c'est plutôt « "À bas les inégalités sociales" qu'il faut comprendre ». En effet, toujours pour Barrès[57], l'antisémitisme n'est qu'un prétexte : « Voyons-y clair. Au fond des cœurs, juif n'est qu'un adjectif désignant les usuriers, les accapareurs, les joueurs de Bourse, tout ceux qui abusent de l'omnipotence de l'argent[58]. » Si l'antisémitisme peut être considéré, à un certain moment, comme un code culturel, Drumont, Barrès et Maurras lui donnent une dimension éminemment politique qui le transforment et en font une « idéologie profane » et une arme de guerre[59]. Pour une partie des lecteurs et de l'auditoire de Neuilly, « c'est de la haine, simplement de la haine qu'on voit tout d'abord au fond de cette formule anti-juive ». Et la haine est bien un des ressorts essentiels des passions de son époque : « La haine en effet est un des sentiments les plus vigoureux que produit notre civilisation, nos grandes villes. Nos oppositions violentes de haut luxe et de misère la crient et la fortifient à toute heure. Elle ne fera jamais défaut aux partis qui voudront l'exploiter. » S'il critique en partie les agissements de Drumont, c'est qu'il s'inquiète de la récupération possible par le « socialisme » des idées avancées et des impulsions qu'elles provoqueront à l'avenir : « Vous mettez en mouvement des forces considérables : à quel parti profiteront-elles[60] ? » Si, par exemple, le journal *Le Temps* raille les « anabaptistes de l'antisémitisme[61] », ramenés au statut d'apôtres de « doctrines drolatiques », comme les monologuistes, les spirites ou les prêtres de Bouddha, il n'en reste pas moins que la haine a pris des couleurs nouvelles, offrant au mécontentement grandissant des boucs émissaires. Maurice Barrès écrit encore que « cette intensité de haine est un merveilleux signe de vitalité pour l'antisémitisme[62] ». Charles Maurras ne dira pas autre chose, en mars 1911, lorsqu'il confie que l'anti-sémitisme est presque une divine surprise ou du moins une « providence ». Il se propose de mettre fin à la « juiverie d'État », se réjouit de pouvoir entendre, lorsque tous les juifs auront été exclus des

57. Voir aussi dans une perspective plus globale, Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Bruxelles, Complexe, 1985 [1972], 399 p.
58. Dans le *Père Peinard*, Émile Puget insiste sur le fait que les mots changent de signification et il écrit le 20 avril 1890 dans un article intitulé « Youtres et jésuites » que « de religion, de race il n'en est plus question. Le youtre, c'est l'exploiteur, le mangeur de prolos : on peut être youtre tout en étant chrétien ou protestant ».
59. Jan Philippe Reemtsma, *Confiance et violence. Essais sur une configuration particulière de la modernité*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », p. 350-352 et p. 376-383.
60. *Le Figaro*, 22 février 1890.
61. *Le Temps*, 20 avril 1890.
62. *Le Figaro*, 22 février 1890.

emplois publics et en particulier de l'armée, le bruit des « centaines d'épées et de sabres qui tomberont en sonnant sur la terre de la patrie ». Tout cela est rendu possible grâce à l'antisémitisme, de la sorte « tout s'arrange, s'aplanit et se simplifie » [63]. La haine contre les juifs devient l'axe central d'un programme au service de toutes les haines nationalistes qui veulent que la France reste aux Français. Avec ces projets se produit une sorte de révolution copernicienne car la haine est non seulement sciemment instrumentalisée, mais elle est revendiquée. Les porteurs de haine espèrent en recueillir les fruits, immédiatement ou plus tardivement.

Pierre Birbaum avait souligné que certains moments historiques pouvaient provoquer de véritables « explosions de haine[64] ». Nul doute qu'il existe bien des périodes où « la passion politique et la haine raciale recouvrent les esprits[65] », d'autres où ce sont les hostilités interpersonnelles qui dirigent les conduites. La lecture de nombre de périodiques des premières années de l'entre-deux-guerres, du courrier des lecteurs aux éditoriaux, montre que les « marchands de haine » contribuent à alourdir l'atmosphère, à envenimer le débat public et à lui donner des traits haineux, dont l'intensité varie en fonction des contextes et des organes de presse. Dès les années 1920, *Le Pince-sans-rire* qui se présente comme la chronique hebdomadaire de la vie nantaise, est à cet égard révélateur, davantage que ne le ferait un des grands quotidiens de la presse nationale ou parisienne. Les journalistes donnent ici le sentiment non pas de s'adresser à l'ensemble du lectorat, mais à une famille. On est entre-nous, suggèrent-ils, et nous allons vous rapporter des histoires authentiques, des faits vrais, mais le plus souvent censurés non par une instance de contrôle, mais par la morale des bien-pensants. Il ne s'agit pas d'un périodique très connu, sans doute aussi peut-on trouver de multiples autres feuilles presque semblables dans de nombreuses villes. On y lit une haine nauséabonde et constante. En mars 1920, il présente une sorte de fable xénophobe : « Un Français est assassiné par un arabe, notre bon jury acquitte l'arabe. Un Français tue un nègre, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité. En vérité, bientôt, pour oser affronter la justice française, il faudra être étranger. » Huit mois plus tard, c'est un candidat qui se trouve au cœur d'attaques de toutes sortes : « juif persévérant doublé d'un franc-maçon sectaire, et l'écrivain d'un parti qui entretient dans le pays l'anarchie, la division et la haine. » Quelques jours après, il est dépeint comme le « chevalier ténébreux de la calotte jaune ». Le périodique ne se lasse pas, le rejet et la dénonciation constituent le fond constant de sa ligne éditoriale[66]. Le trait le plus

63. L'*Action française*, 28 mars 1911.
64. Pierre Birnbaum, *La France aux Français : histoire des haines nationalistes*, Paris, Éditions du Seuil, 2006 [1993], p. 17.
65. François Mauriac, *La paix des cimes. Chroniques, 1948-1955*, Paris, Éditions Bertillat, 2000, p. 11.
66. *Le Pince-sans-rire*, 19 mars 1920, 20 novembre 1920 et 27 novembre 1920.

saillant est celui de la banalisation du racisme et de l'antisémitisme, l'un et l'autre présentés comme naturels et allant de soi. La haine s'est transformée, elle a parfois gagné en intensité, a pénétré la vie politique et a redéfini ses cibles. Les discours de haine ont donc ressurgi, se sont glissés un peu partout, colonisant les esprits sans qu'une prise de conscience collective se manifeste. L'antisémitisme, l'antiparlementarisme, la xénophobie, la haine des deux cents familles, l'aversion contre les prolétaires, le rejet des étrangers prolifèrent.

En 1922, toujours dans *Le Pince-sans-rire*, à propos cette fois du sénateur Debierre, une plume anonyme écrit « vieux franc-maçon recuit dans toutes les turpitudes d'un régime d'hypocrites, de concussionnaires et de voleurs », puis un de ses confrères ajoute, la semaine suivante : « Par quelque fatalité intérieure ou extérieure, le Juif n'a jamais été aimé des hommes. La haine contre le Juif est aussi ancienne que le Juif… » Le lecteur a le sentiment de relire Drumont[67]. D'autres journaux, régionaux, parisiens ou nationaux, relevant de la droite nationale, de l'extrême droite, mais aussi de la presse à grand tirage, creusent le même filon, avec plus ou moins de hargne et d'intensité[68]. *L'Almanach de l'Action française* publié en 1929 contient à la fois un témoignage de Maurice Pujo, rédacteur en chef de l'organe du nationalisme intégral, qu'un poème d'Albert Pestour dédié à Charles Maurras qui ne désire pas « que la haine se lasse » car « Tu sais que le fiel des coquins est le ciment / Qu'il faut aux grandes œuvres / Et tu ris quand se tord l'Envie en écumant[69]… », et des textes divers dans lesquels la « haine-caméléon[70] » se déploie.

Le triomphe des « anti »

Il existe bien un moment particulier entre les années 1880 et la Première Guerre mondiale, dominée par l'affaire Dreyfus[71]. Entre la République rêvée et la République réelle, l'époque semble la proie des divisions, des dissensions et de l'hostilité radicale contre un groupe, une religion, une sensibilité. Les essais contemporains sur la haine sont rares et ne retiennent généralement qu'une « catégorie ». Ils apparaissent un peu comme des grimoires, rescapés de destruction et conservés dans une crypte abandonnée. Paul Barbier ne prend en compte que la haine anticléricale, étudiant son objet, son passé, sa « grossièreté » et surtout son développement dans la

67. *Le Pince-sans-rire*, 14 avril 1922, 22 avril 1922.
68. Claude Bellange, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse française, 1871-1940*, t. 3, Paris, PUF, 1972, 687 p.
69. *Almanach de l'Action française*, 1929, p. 62-64.
70. Expression empruntée à Serge Moati, dans Serge Moati et Jean-Claude Raspiengeas, *La haine antisémite*, Paris, Flammarion, 1991, 247 p.
71. Sur l'affaire Dreyfus, voir Vincent Duclert, *Quand la justice éclaire la République*, Toulouse, Privat, 2010, 540 p. et *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, Belin, 2010, 861 p.

presse considérée comme une « arme anticléricale », où il relève le « niveau de cette haine » à travers toutes sortes de qualificatifs : « les ensoutanés », les « monstres en soutanes », la « frocardaille », les « curaillons », les « forbans », les « entrepreneurs de sorcellerie », les « bondieusards », les « calotins », les « théophages » et même les « apaches de sacristies »[72].

La glorification de la « haine féconde »

Seul Anatole Leroy-Beaulieu, professeur d'histoire et des affaires d'Orient à l'École libre des sciences politiques depuis 1880, prend le risque d'en proposer, sur le plan politique, une étude complète, distinguant l'antisémitisme, l'antiprotestantisme et l'anticléricalisme. Pour lui, qui se présente comme un authentique libéral, c'est-à-dire comme celui qui veut la liberté pour tous, un « vent de haine » souffle depuis l'affaire Dreyfus, devenue l'Affaire. Pour retrouver une telle situation, il faut sans doute, écrit-il, remonter à la révolution de 1789. Depuis peu, la France est coupée en deux. La ligne de séparation n'a rien à voir avec la fameuse ligne Saint-Malo – Genève. Il s'agit bien d'une division idéologique aux barrières pratiquement infranchissables et qui ne cessent de se renforcer, de s'épaissir et de gagner en hauteur. Dans une longue introduction, avant de procéder à l'examen minutieux des « trois anti » majeurs – car il existe aussi un antiparlementarisme, un antipatriotisme, un antimilitarisme, un anticapitalisme – il commence par disqualifier l'antisémitisme et le nationalisme d'une part, et l'anticléricalisme et le socialisme d'autre part. Si les deux premiers ne peuvent être confondus, ils présentent néanmoins de nombreux aspects communs, au point que l'on ne peut parfois les démêler. De même, les seconds ne se confondent pas toujours mais se rejoignent souvent. Ce qui les caractérisent, au-delà des étiquettes, c'est l'annonce d'un bouleversement inéluctable de la société, chacun professe qu'il possède le remède pour résoudre les graves problèmes de l'heure en proposant une « solution chirurgicale » portant des noms divers : « révision, révolution ou coup d'État[73]. » Au-delà de l'objectif affiché, ils rivalisent « d'exclusivisme et d'injustice ». Le débat public a été remplacé par l'invective, les « fureurs aveugles » et les « colères ineptes ». De la sorte, il ne faut pas s'étonner si l'adversaire est transformé en ennemi qu'il faut « maudire » et « proscrire ». Les artisans de cette haine sont les « meneurs de l'opinion », ils veulent supprimer toutes libertés, sauf une : « la liberté de l'injure et de la calomnie ». Le tableau proposé est particulièrement sombre car « la haine semble devenue l'âme de la politique […] elle prête à nos luttes et à nos polémiques une âpreté nouvelle[74] ». Mais ce n'est pas tout, cette haine virulente ne reste

72. Paul Barbier, *La haine anticléricale*, Paris, P. Lethielleux, 1907, p. 34-45.
73. Anatole Leroy-Beaulieu, *Les doctrines de haine*, Paris, Calmann-Lévy, 1902, p. 8.
74. *Idem*, p. 4-5.

pas circonscrite à quelques cénacles ou réunions publiques, elle s'adresse directement aux foules que l'on encourage à pousser des vivats ou à piétiner l'adversaire et à déchirer ses croyances abominables. De la sorte, le texte d'Anatole Leroy-Beaulieu peut être considéré comme une condamnation de l'intolérance, mais aussi des « populismes » avant l'heure, aussi bien celui qui fait appel aux masses, lui faisant miroiter un avenir radieux après avoir exclu une partie de la population, que celui qui fait « appel aux antipathies et aux préjugés du peuple » pour faire triompher sa cause.

Les « trois "anti" » correspondent à l'esprit de haine et de violence du moment[75]. Anatole Leroy-Beaulieu se demande si les antipathies et les inimitiés ont « érigé la haine en principe ? » La réponse fuse aussitôt : « C'est là, hélas ! un des plus inquiétants phénomènes de notre époque moralement troublée. La haine a été glorifiée, la haine a eu ses apôtres et ses panégyristes, en plusieurs partis et jusqu'en des camps opposés. » Symptôme d'une crise profonde, l'intensité de la haine est donc historiquement datée. Il ne s'agit pas d'une phase singulière appartenant à un cycle, mais d'une séquence tourmentée de l'histoire de France dont personne ne peut prévoir l'issue. L'horizon s'assombrit d'autant que « nous avons entendu, de divers côtés, au nom même de forces qui semblaient faites pour rapprocher les hommes, au nom de la foi religieuse, au nom de la patrie, au nom de la société future, faire appel à la "Haine créatrice", à la "Haine féconde"[76] ». Comme la violence, mais mieux qu'elle, la haine s'apparente donc à une force capable d'écarter les superstitions, d'assurer l'émancipation des exploités ou la régénération de la nation.

L'affaire Dreyfus a eu pour effet de donner « dans chaque groupe, l'ascendant aux violents », entraînant, par « une force fatale », l'ensemble de la société « vers les doctrines ou les partis extrêmes »[77]. Depuis, la vie publique se situe à deux niveaux géologiques. Au dessus, le plus visible et le plus rassurant, l'activité des partis politiques, avec leurs responsables, leurs idéaux, leurs programmes, leurs députés. Mais au-dessous, comme en eaux profondes, se trouvent des courants souterrains difficilement maîtrisables correspondant à « des groupements confus aux aspirations vagues, qui débordent de tous côtés », ce sont « des courants et des contre-courants violents qui menacent de tout entraîner avec eux, et qui, en se rencontrant et se heurtant, font comme des remous en tous sens »[78]. La puissance de l'océan, suggérée par la métaphore, laisse entrevoir l'ampleur d'une catastrophe possible et constitue une mise en garde contre les forces

75. Voir aussi Jean Baubérot et Valentine Zuber, *Une haine oubliée ? L'antiprotestantisme avant le « pacte laïque » (1870-1905)*, Paris, Albin Michel, coll. « Sciences des religions », 2000, 334 p. ; René Rémond, *L'Anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, [1976] ; Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, t. 3 et 4.
76. Anatole Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 58.
77. *Idem*, p. 6.
78. *Idem*, p. 7.

titanesques insoupçonnées qui peuvent se frôler ou se heurter frontalement et précipiter dans l'abyme la civilisation. Toutefois, il ne s'agit pas seulement de courants marins, mais bien de courants de pensées. Les acteurs de ces mouvements « anti » entendent « ériger leurs doctrines en dogme, et leurs griefs en articles de foi ; et, comme ils constituent, pour leurs adeptes, une sorte de religion, ils ont la foi ardente, le zèle brûlant d'une Église et, trop souvent aussi, l'intolérance et le fanatisme d'une secte ». Ennemis de la tolérance, dangers pour la démocratie, ils se comportent comme des religieux factieux, exaltés et intransigeants prêt à renouer avec l'inquisition, à excommunier et à dresser des bûchers : « Chacun d'eux s'arroge la mission de sauver la France et, pour la sauver, professe que tout est permis, lois d'exception et tyrannie légale, émeutes de la rue ou coups de force de l'armée[79]. »

Les « anti » veulent exclure. De toutes parts, écrit Anatole Leroy-Beaulieu en 1902, « comme aux plus tristes époques de notre histoire, on réclame des proscriptions ; ce sont des catégories entières de Français que l'on veut mettre hors la loi sous prétexte de salut public[80] ». L'esprit de haine ressemble donc à un spectre. L'intolérance nouvelle a en effet réveillé « des revenants d'un passé évanoui ». Pour Anatole Leroy-Beaulieu, la haine a désormais fait la conquête de l'espace public. Le préfixe « anti » pourrait la résumer « comme si la religion et la raison elles-mêmes consistaient à maudire et à proscrire[81] ». L'auteur de ces lignes, catholique, ayant à son actif des publications aussi diverses que *L'antisémitisme* (1885), *Les catholiques libéraux, l'Église et le libéralisme* (1897) ou encore *La papauté, le socialisme et la démocratie* (1892) est le premier à considérer qu'il existe des doctrines de haine qui se caractérisent par leur manque de « tolérance et d'humaine sympathie[82] ». Elles ne sont pas pour autant désincarnées et ne se limitent pas au discours, car, à cause d'elles, « la France est en état de guerre civile morale[83] ». Soulignons toutefois qu'aucun auteur n'est cité, mais le lecteur attentif peut toutefois reconnaître des thèses de Drumont mentionnées plus haut ; des développements de Jules Lermina qui s'écriait « Haine et mépris à l'église sanglante[84] », ou encore des passages d'Ernest Renauld s'attaquant au « Péril protestant[85] ».

79. *Idem*, p. 8.
80. *Idem*, p. 4 et p. 59.
81. *Idem*, p. 5.
82. *Idem*, p. 58. Une doctrine de haine peut se définir par son appel à l'intolérance. Encore aujourd'hui, elles sont parfois difficilement identifiables et sont l'objet de sanction à condition qu'elles n'entravent pas la liberté d'expression. Voir Anne WEBER, *Le discours de haine*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2009, 97 p.
83. Anatole LEROY-BEAULIEU, *op. cit.*, p. 9.
84. Jules LERMINA, *Les crimes du cléricalisme, I. L'Église sanglante, II. L'Église ignorante*, Journal « Le Radical », Tolra, 1899, 571 p., Paris, 1900, p. 10.
85. Ernest RENAULD, *Le Péril protestant. Essai d'histoire contemporaine*, Paris, Retaux, 1900, 104 p.

La solidarité des haines

Au-delà de leurs différences, les trois principaux « anti » présentent de fortes ressemblances. Nul doute qu'ils sont construits selon le même schéma, qu'ils possèdent une armature identique et qu'ils martèlent les mêmes arguments. Une analyse structurale permet de les dévêtir et une fois mis à nu leur ressemblance saute aux yeux. En effet, « les trois "anti" sont comme une image renversée l'un de l'autre[86] ». À condition de les examiner avec un minimum d'attention, n'importe qui peut constater « qu'ils se ressemblent comme des frères, nés et nourris de haines et de passions analogues ; ce sont des frères ennemis qui, dans leurs inimitiés même, gardent un air de famille. Ils ont, tous les trois, le même tempérament, les mêmes colères et les mêmes violences ». S'ils présentent des particularités propres, il faut bien convenir qu'ils ne diffèrent guère, au fond, « que par l'objet de leur antipathie et leurs emportements ; parce que, avec les mêmes instincts d'intolérance et les mêmes habitudes d'exclusivisme, ils ont été à des écoles opposées et ont appris, de maîtres ennemis, des doctrines contraires[87] ». Les écarts différentiels sont donc minimes et l'organisation de ces discours donne un même système de sens.

L'antisémitisme, l'antiprotestantisme et l'anticléricalisme se combattent et s'annulent souvent par leurs outrances, mais tous les trois contribuent à ébranler l'opinion publique. Les trois « périls » dénoncés à longueur de temps mettent sur le devant de la scène un danger bien plus grand et réel : celui des trois « anti » dont la vogue ne cesse de s'étendre, obligeant les uns et les autres à réagir tout en leur donnant d'abord un crédit certain puis une légitimité. Ce sont donc bien des « doctrines de haine » et « s'ils ne proviennent pas uniquement de la haine, ils aboutissent fatalement à la haine et la division, en même temps qu'ils fomentent l'esprit de secte et de fanatisme ». Si Anatole Leroy-Beaulieu ironise parfois, demandant comment il est possible de courir autant de dangers à la fois, il est le premier à s'alarmer et à proposer une grille de lecture de ces « doctrines immorales et antisociales ». Non seulement elles tentent de semer le trouble et d'épouvanter, mais elles font croire que « le principe des maux de notre société serait tout extérieur ; il serait dans le virus juif, le virus protestant, le virus clérical, que nous n'aurions qu'à éliminer ; il serait dans un corps étranger que nous n'aurions qu'à extirper, pour recouvrer une parfaite santé morale[88] ». Dans chacun des trois grands discours, on trouve à peu près les mêmes séquences qui possèdent les mêmes fonctions : il s'agit d'abord de constater que la France est menacée d'asservissement par un acteur collectif qui, depuis des siècles, prépare un vaste complot avec l'aide de congénères restés à

86. Anatole Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 77.
87. *Idem*, p. 60.
88. *Idem*, p. 78.

l'extérieur des frontières ; il s'agit ensuite de résoudre la grande énigme du malheur des temps présents.

Un des points communs des trois « anti » consiste à faire appel aux pages sombres de l'histoire ; pour le premier, c'est l'exclusivisme médiéval ; pour le deuxième, c'est la célébration de la politique qui a conduit à la révocation de l'édit de Nantes, pour le troisième c'est un retour aux « maximes et procédés des plus sombres jours de la Révolution[89] ». Les trois « anti » usent des mêmes ingrédients classés et hiérarchisés par Anatole Leroy-Beaulieu en quatre catégories.

Tout d'abord, « les antipathies religieuses ou irréligieuses », qui se confondent avec « les passions sectaires » et aboutissent à « la prétention d'user de la loi et de la puissance publique, contre ceux qui ne pensent point comme nous ». Ces aspects se retrouvent dans chacun des mouvements « anti » et pourraient donner lieu à une traduction concrète, citant des lieux, des personnes, des événements pour illustrer le propos général. En deuxième lieu, viennent « les antipathies de races ou les préjugés nationaux », ce qui correspond à « un nationalisme jaloux, qui accuse les divers groupes confessionnels de dénaturer l'esprit français, de compromettre l'unité nationale ou l'unité morale du pays ».

Ensuite, l'auteur évoque « les rivalités et les rancunes économiques ; la concurrence vitale et la lutte pour la richesse ; le désir d'évincer des concurrents gênants ; l'accusation réciproque de tenir trop de place dans le pays et d'accaparer une trop grande part de la fortune nationale ». Mais la liste des griefs n'est pas close, s'ajoutent aux « antipathies et rancunes politiques », la passion du pouvoir qui se traduit notamment par la volonté d'écarter ses adversaires honnis tout en les accusant de vouloir accaparer les postes importants et les emplois publics, préparant ainsi « l'asservissement du pays et de l'État[90] ».

La rhétorique des « anti » présente donc de fortes analogies et dans chaque déclaration ou discours des similitudes apparaissent[91]. Ces trois doctrines arguent d'abord du fait qu'elles ne sont pas intolérantes, qu'elles ne veulent pas détruire la religion catholique, la Réforme ou les synagogues, mais simplement lutter contre l'envahissement des uns et des autres. L'intolérance religieuse et antireligieuse se caractérise par le recours à des « armes déloyales », à des réécritures de l'histoire et à des falsifications diverses. On va donc puiser dans les *Monita secreta* des Jésuites un libelle calomnieux, dans le Talmud un fait imaginaire, chez un casuiste ancien un paragraphe douteux. Pour étayer la démonstration et lui donner le parfum

89. *Idem*, p. 60.
90. *Idem*, p. 60-61.
91. Voir aussi, sur deux des « anti », Patrick CABANEL, « Antisémitisme et anticléricalisme selon Anatole Leroy-Beaulieu : un essai d'approche structuraliste de l'extrémisme politique (1893-1902) », *Jean Jaurès, Cahiers trimestriels*, nº 142, octobre-décembre 1996.

de l'authenticité, la plupart des doctrinaires haineux saupoudrent leurs récits de mots empruntés à l'autre pour faire croire à l'étendue de leur savoir et se donner la posture du savant, alors que leur érudition vient d'une page lue au hasard. Derrière les protestants se dissimule la menace de « germaniser l'âme française » ; derrière les juifs le danger de « judaïser la France » et derrière les catholiques le risque de romaniser la France. Leurs attaches ou leur patrie sont ailleurs : Rome, Berlin, Genève, Jérusalem… Voici donc le cœur de l'argumentation des « anti ». Chacune des catégories haïes est donc victime d'un nationalisme « jaloux » et étriqué. Ils sont jetés en pâture au « naïf patriotisme des foules » et sont présentés comme les « instruments de la dénationalisation »[92]. Évidemment, ce « grief national » ne tient pas, ironise l'auteur. À ce compte, il ne resterait plus beaucoup de Français et, ajoute-t-il, à quoi ressemblerait la France si elle écartait et rejetait les héritages des siècles antérieurs.

Les trois « anti » affirment encore que soit les juifs, soit les protestants, soit les catholiques forment « un corps ennemi, un "État dans l'État", qui obéit en un mot d'ordre de l'étranger ». Ce type d'arguments, usant de la peur et de la haine, donnant chair à l'idée d'une internationale occulte, tirant dans l'ombre les ficelles pour instaurer la pire des servitudes, est promis à un bel avenir. Au bout du compte, après avoir fait un inventaire des griefs de toutes sortes, les « trois "anti" nous montrent, chacun, un bouc émissaire sur lequel ils se plaisent à entasser tous nos péchés et à faire retomber la responsabilité de tous nos maux[93] ». La victimisation de soi et la diabolisation de l'autre doivent susciter l'ire collective et provoquer un vaste mouvement de rejet.

Ils se présentent aussi comme des mouvements qui veulent émanciper ou libérer le peuple du joug des juifs, des protestants ou des catholiques. De la sorte, paradant de manière avantageuse comme des forces qui libèrent de l'esclavage contemporain, ils se dépeignent comme des promoteurs de « doctrines d'affranchissement[94] » et non comme des doctrinaires haineux. Sans avancer masqués, car ils sont souvent de bonne foi, éloquents et convaincus, persuadés de la justesse de leur cause, ils ne sont pas des forces d'avenir, mais bien des forces archaïques ou rétrogrades. En effet, analyse Anatole Leroy-Beaulieu au terme de sa démonstration, les trois « anti » sont avant tout des antimodernes. À plusieurs reprises, il souligne que si on les suivait il faudrait renouer avec l'Ancien Régime. Ils prétendent « légiférer contre une doctrine et au profit d'une doctrine ». De l'Ancien Régime, ils ne craignent pas d'emprunter sa conception de la souveraineté et des droits de l'État « avec tous les abus de la raison d'État[95] ». Chacun étant

92. Anatole Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 69.
93. *Idem*, p. 78.
94. *Idem*, 185.
95. *Idem*, p. 293.

prêt à demander contre ses adversaires honnis des « incapacités civiles et politiques ».

Enfin, les trois « anti » ont formé une solidarité structurelle, au point que l'on ne saurait détacher l'un de l'autre. Pour les comprendre et saisir les implications pour la société contemporaine, il importe de les traiter ensemble. En effet, lorsque l'anti-protestantisme et l'antisémitisme connaissent une nouvelle ardeur, ils stimulent l'anticléricalisme. Entre eux se manifeste un mouvement de vases communicants et une solidarité de fait. Autrement dit, l'essor d'un mouvement « anti » met en branle un ensemble de forces et de courants qui interagissent les uns sur les autres : « L'intolérance appelle l'intolérance[96]. »

L'essai de 1902 est aussi une sorte de plaidoyer en faveur de la responsabilité individuelle. Ceux qui se taisent, ceux qui acquiescent malgré eux, ceux qui se montrent trop prudents, se contentant de condamner les seuls excès, encouragent les doctrines de haine. Même s'il règne un climat de défiance généralisée, même si les « anti » parviennent, à tour de rôle ou tous ensemble, à faire régner une sorte de terreur, anesthésiant les consciences qui n'osent protester et préfèrent garder le silence, il s'agit de défendre « l'égalité dans la liberté », c'est-à-dire « l'esprit moderne ». Certes Anatole Leroy-Beaulieu, dans son essai, défend une conception d'un État moderne bienveillant et d'une France républicaine idéale dans laquelle les différends se régleraient par la discussion sensée et argumentée et qui serait parvenue, sans violence, à bannir les doctrines de haine, afin d'assurer « la pacification de la France et la réconciliation nationale[97] ». Nul doute que les anti-républicains ne peuvent entendre, eux qui vouent une haine inextinguible au régime républicain, un discours d'apaisement.

Reste que désormais le livre fait date, offre une grille de lecture contre les ignorances, les anathèmes et les exclusions. On ne peut opposer une doctrine à une autre, il s'agit de comprendre les rouages des « anti », au-delà de ce que chacun peut avoir de plus hideux et de plus pathétique. Pour autant, si la haine est ainsi décortiquée, ramener au rang d'un conte politique, social ou religieux, cela ne supprime par la démesure et les mystifications des doctrinaires. Les différents « anti » tentent avec plus ou moins de bonheur de mobiliser les passions populaires. Peu de temps après, la loi de séparation de l'Église et de l'État, la politique combiste et l'affaire des inventaires qui dura moins de deux mois en 1906 ont donné lieu à des formes variées de résistances, d'édification de barricades catholiques, de mouvements divers, d'invectives et de coups[98]. Mais une fois passée la fin du mois de mars 1906, pour la plupart des contemporains, ces actes

96. *Idem*, p. 276.
97. *Idem*, p. 303.
98. Jean-Marie Mayeur, « Géographie de la résistance aux Inventaires », *Annales ESC*, novembre-décembre 1966, p. 223.

de « violences » et de « persécutions » ont rarement été lus à l'aune de la haine. Paul Barbier fait exception. Son petit livre sur la haine anticléricale dénonce la haine aveugle et iconoclaste qui cherche à proscrire « jusqu'à la beauté ». Mais surtout il tente de montrer qu'il ne suffit pas aux « hommes de haine, d'insulter l'Église et ses fidèles ; il faut qu'ils opposent une doctrine à une doctrine, et c'est dans cette entreprise que leur haine apparaît comme encore plus aveugle et plus folle[99] ». Mais, selon lui, elle reste « rationnellement inexplicable » sauf à déceler une certaine « inspiration satanique ». Elle prend des formes variées, possède un langage propre et a pour cible aussi bien les prêtres que la croix ou les cloches car pour les « fanatiques anticléricaux » ces dernières sont des « instruments de torture » qui peuvent aigrir les boisons, troubler le sommeil et surtout illustre le fait que la République n'a pas le courage « d'étouffer tout ce tapage clérical[100] ! » Toutefois, conclut l'auteur, la haine anti-cléricale est finalement utile car un grand nombre de journalistes ainsi que les hommes de gouvernement ont besoin de souffre-douleur pour vendre de la copie et asseoir leur pouvoir.

Quant à l'antiprotestantisme, il a souvent été « partiel et occasionnel[101] » et semble disparaître pratiquement après 1905. Reste l'antisémitisme promis, lui, à toutes sortes de renforcements et de renouveaux. Anatole Leroy-Beaulieu le prophétisait à sa manière. Ce courant est en effet « le faisceau de toutes les rancunes et de toutes les jalousies » : citadins apeurés, grands propriétaires menacés, châtelains désargentés, petits bourgeois, foules peureuses, petits boutiquiers se retrouvent pour projeter tous leurs mécontentements sur un ennemi commode car « le bourgeois, c'est un être vague, mal défini ; on ne sait trop où il commence ; le bourgeois, c'est vous ou moi ; s'en prendre à lui peut être dangereux pour vous ». Alors que le juif offre toutes les garanties : « c'est précis, c'est limité ; cela désigne un groupe fermé, une manière de caste, tout comme pendant la Révolution, le noble ou le prêtre. » Au final, l'antisémitisme est bien « une façon de canaliser les haines sociales[102] » et d'assurer la stabilité de la société en quête d'un bouc émissaire[103]. Le rejet de l'autre et sa transformation en une figure collective idéal-typique, en qui s'incarnent les vices et les dangers, permettent d'assurer la « cimentation » sociale, politique et culturelle, en promettant aux inquiets, aux malheureux, aux désarçonnés, aux désespérés, aux envieux et aux insatisfaits des jours fastes à une échéance proche.

Après Guerre, la haine n'est pas une doctrine affichée mais les « anti » connaissent en partie de nouvelles cibles, s'adaptent à la situation nouvelle :

99. Paul Barbier, *La haine anticléricale*, Paris, Thielleux, libraire-éditeur, 1907, p. 55.
100. *Idem*, p. 7 et p. 49.
101. Jean Baubérot et Valentine Zuber, *op. cit.*, p. 193.
102. Anatole Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 16-17.
103. Voir aussi bien sûr le livre monument de Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, Paris, Éditions de la Revue blanche, puis à partir du t. 2, E. Fasquelle, 1901-1909, 7 tomes.

l'antimilitarisme, l'anticommunisme et l'antifascisme en seront les manifestations les plus dynamiques.

La haine légitime

Après les défaites napoléoniennes, les soldats de la coalition alliée qui occupent 61 départements, deviennent des figures haïssables de l'ennemi. Parmi elles, les cosaques[104] mais surtout les Prussiens qui ne quitteront le territoire qu'en 1818, administrent et se livrent à toutes sortes d'exactions qui sèment l'effroi. Une littérature de la revanche perpétue le souvenir et donne des raisons de continuer à haïr l'ennemi d'hier. Dans les veillées villageoises, les réquisitions et les méfaits sont évoqués bien longtemps après les combats et le départ des troupes d'occupation[105].

L'Évangile du massacre

Pendant l'été 1870, le mépris, la curiosité, la peur puis la haine des Prussiens provoquent des sentiments divers et tumultueux, et toutes sortes de débordements[106]. Les Uhlans retiennent le plus souvent l'attention. Dans *Paris-Journal* une longue description les présente comme des mercenaires qui « ne se battent que pour le profit », ce sont « des corsaires de terre ferme ». Et même si le mot n'est pas prononcé, ils s'apparentent à des charognards, détroussant des cadavres.

Ernest Renan, dans une livraison de la *Revue des Deux Mondes*, datée de septembre 1870, offre un article profond, écrit sur le vif, pendant l'été, d'un pessimisme désespéré et lucide : le conflit armé, écrit-il, c'est « le plus grand malheur qui peut arriver à la civilisation ». En effet, la guerre commencée « aura semé une haine violente entre les deux portions de la race européenne dont l'union importait le plus au progrès de l'esprit humain[107] ». La stupeur, le malheur et la haine envahissent les esprits. Après Sedan et l'entrevue de Ferrières, tandis que les combats continuent, la haine naissante a changé de nature, écrit-on, ici ou là. L'agression contre l'intégrité du territoire national la transforme en « haine légitime » contre la patrie de l'ennemi et son bras armée[108].

Le Prussien devient donc un pilleur, âpre à s'emparer de tous les biens, sans morale et sans honneur. Qui plus est, il est souvent ivre. Ernest

104. Jacques Hantray, *Les cosaques aux Champs-Elysées. L'occupation de la France après la chute de Napoléon*, Paris, Belin, 2005, 301 p.
105. Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot : sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998, 343 p.
106. Alain Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, 204 p.
107. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1870.
108. Michael Jeismann, *La Patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en France et en Allemagne de 1792 à 1918*, Paris, éditions du CNRS, 1997.

Lavisse lui-même, comme le rappelle François Roth, souligne qu'il sent mauvais, près de lui on respire la crasse et la transpiration[109]. Il y a bien une agression olfactive[110] qui vient s'ajouter à l'attaque armée. La puanteur prussienne, faite d'un mélange d'éléments âcres et immondes, associée aux dépôts d'ordures et aux immondices militaires contribuent à désigner « un vainqueur qui n'a pas mérité sa victoire[111] ». Mais c'est bien sûr le thème des cruautés innommables et des sévices abominables commis sur les soldats, mais surtout sur les civils et les francs-tireurs qui envahissent les conversations et les représentations collectives. Les récits de représailles, de crimes gratuits et de massacres prussiens constituent un traumatisme pour une génération qui rêve déjà de revanche. Dès 1871, se multiplient brochures, chansons et récits de toutes sortes. Les uns, parfois publiés sous des titres différents, constituent un appel à la vengeance, mais la plupart se présentent comme des œuvres de dénonciation présentant un constat terrible qui à lui seul doit susciter l'indignation et la haine pour le « soudard farouche[112] ». Si parfois quelques-uns se demandent quelle est la part d'exagération, nul ne remet en cause la réalité de nombre de « cruautés prussiennes ». Parmi elles, le traitement des prisonniers de guerre. Hector de Condé souligne que « jamais je n'ai rien vu d'aussi barbare[113] ». Némesis évoque les femmes violées, les habitants d'un obscur village victimes d'une décharge de coup de fusils, les édiles d'un village roués de cinquante coups de bâton, un curé battu à mort. Édouard Fournier, fournit dès 1871, chez un éditeur reconnu, E. Dentu, un inventaire des crimes et exactions. À chaque fois, il cite ses sources, pour l'essentiel des lettres ou des témoignages publiés dans la presse régionale. C'est un tour de France d'un genre particulier qu'il propose. L'ensemble des éléments mis bout à bout constitue un parcours hallucinant. Dans l'Est, ce sont les « larrons allemands », les « commandites de la rapine » et les « lanceurs de bombes ». À Strasbourg, une habitante déclare ainsi « Ah ! que nous aimions l'Allemagne et combien nous la haïssons pour jamais à l'heure qu'il est ! » Dans l'Ouest, ce sont des boucles d'oreilles arrachées, des tirs à bout portant dans la tête, des prises d'otage. Dans le département de l'Ain, un récit permet de souligner que ce sont les francs-tireurs qui sont l'objet de véritables tortures. Ainsi en novembre 1870, à Chaux, un jeune franc-tireur est supplicié comme le rapporte un supérieur des Missionnaires : « Ils l'ont mis entre deux baïonnettes et l'on percé de manière à ce que les baïonnettes se croisassent dans ses flancs ; puis lorsqu'il

109. François Roth, *La guerre de 1870*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1993 [1990], p. 611.
110. Voir pour la période de la Première Guerre mondiale, Juliette Courmont, *L'odeur de l'ennemi, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2010, 181 p.
111. Jean-Pierre Calvignac, *Les Habitants d'Île-de-France devant l'invasion étrangère, 1870-1871*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris 1, 2010, p. 151-159.
112. Timon III, *La vengeance*, Bruxelles, Tous les libraires, 1871, p. 2 ; J.-B., *Mensonge et tyrannie. L'occupation prussienne en France*, Lille, Bureau, 1871, p. 16.
113. Hector de Condé, *La Prusse au pilori de la civilisation, crimes et forfaits des Prussiens en France*, Bruxelles, Devillé, 1871, p. 26.

s'est affaissé sur lui-même, les coups de sabre lui ont fendu le crâne en quatre ou cinq parties, et les derniers coups ont à peu près séparé la tête du tronc[114]. » Les barbares prussiens « rendent au centuple épouvante pour épouvante ». Dans les représentations construites, les Prussiens, eux, ne transforment pas leurs ennemis en autre chose, animal ou démon, pour pouvoir les torturer et les massacrer. Ils prennent plaisir à faire souffrir leurs semblables et connaissent une sorte de volupté à dispenser la souffrance et la mort. Ils se réjouissent à la fois des supplices infligés et du spectacle de ces derniers.

À une autre échelle, celle des villages de l'Île-de-France, la présence des envahisseurs est vécue de manière différente, comme le restitue la presse locale. En Seine-et-Oise, les habitants découvrent l'existence du servage moderne, celui que connaissent des paysans mis au service de l'occupant à Versailles et objets d'une brutalité constante : « injuriés, roués de coups de crosse, de coups de pied, de coups de poings, soufflетés », les « vêtements en lambeaux », « ils savaient à peine dire d'où ils venaient, ce qui leur était arrivé »[115]. La correspondance privée restitue pour d'autres régions la haine du Prussien. Il faudrait pouvoir cerner l'opinion publique, non pas celle saisie par les mailles des missives préfectorales ou officielles, mais celle que reflètent les lettres échangées entre proches. À Dijon par exemple, dans une lettre datée de février 1871, un magistrat s'adresse à son fils, médecin militaire. Il y est question des atrocités innommables commises en Bourgogne. Dans un village, écrit-il, ce sont des médecins et des infirmiers qui sont massacrés alors qu'ils portaient bien un brassard ; ailleurs, poursuit-il, aux portes de la ville, c'est un officier franc-tireur qui a été brûlé vif[116]. Nul doute que de semblables récits sont colportés un peu partout et veulent souligner que la réalité de la guerre repousse les limites de l'imagination. La haine c'est donc ce qui va déplacer les repères usuels et rendre palpable l'horreur.

Le Prussien est bien une des figures centrales de l'altérité et de l'ennemi[117]. Presque tout semble y contribuer : la prononciation, les affiches retranscrites, les goûts alimentaires étranges, le vin, le champagne et les conséquences de l'alcool. Le buveur prussien étanche sa soif avec du « Champagne et sang! » D'autres traits contribuent à parachever le portrait de l'occupant : le monnayeur allemand, les convictions religieuses, le type germanique, qui va de la grâce tudesque des « Yankee de l'Allemagne » au « petit bonhomme maigrelet » qui n'était autre que le prince Adalbert

114. Édouard FOURNIER, *Les Prussiens chez nous*, Paris, Dentu, 1871, p. 5-42.
115. Jean-Pierre CALVIGNAC, *op. cit.*, p. 341.
116. Jean-François TANGUY (éd.), *Ton père et ami dévoué. Lettres de Jules Lelorrain, magistrat, à son fils Édouard, médecin militaire, janvier 1867-septembre 1871*, Rennes, PUR, coll. « Mémoire commune », 2013, p. 434.
117. Voir par exemple, dans une perspective plus globale, Reinhard JOHLER, Freddy RAPHAËL et Patrick SCHMOLL (dir.), *La construction de l'ennemi*, Strasbourg, Néothéque, 2009, 324 p.

– le juif allemand[118]. L'heure est à la multiplication des portraits à charge. Le Prussien incarne bien souvent à la fois les Allemands du Nord et les Allemands du Sud, les Bavarois et, dans une moindre mesure, les Badois[119]. Après la guerre, lorsqu'en 1877 est édifié à Champigny-la-Bataille, dans le département de Seine-et-Oise, un mémorial regroupant les corps de 15 000 fantassins des deux côtés, deux tiers de dépouilles française et un tiers d'Allemands, l'apaisement voulu est de courte durée. L'ossuaire ne représente pas la paix et le pardon des anciens combattants, il devient le symbole de revanche comme Paul Déroulède, le président de la Ligue des Patriotes, le proclama à plusieurs reprises[120], notamment en décembre 1908 dans un discours célèbre, prononcé sur place, et dans lequel il annonce la guerre future, la guerre inévitable, même si pour l'instant, regrette-t-il, la Nation française ne sait pas encore haïr, mais cela viendra. Son auditoire gagné par la prophétie haineuse songe que l'heure de la vengeance contre les Prussiens et les Allemands sonnera bientôt[121].

Le Prussien est donc cruel et lâche car il a souvent peur. Dans les pamphlets et les libelles, aux allures de cris d'impuissance, il est encore affirmé que l'ennemi ne respecte ni le droit ni les lois de la guerre. La réception de ces multiples écrits et paroles rapportées, foisonnants et variés dans l'espace, atteste d'une grande variété, mais converge, avec de multiples nuances et réserves vers la « haine nécessaire ». Dès le 4 août 1914, la terreur suscitée par l'invasion lui donne raison. Il est vrai que lors des trois premiers mois de la guerre, comme l'ont montré John Horne et Alan Kramer, près de 6 500 civils, Belges et Français ont trouvé la mort, volontairement exécutés, parfois dans des conditions affreuses[122].

L'abondante littérature, mais aussi cartes postales et dessins, sur les atrocités allemandes et les crimes des boches suffisent à l'illustrer[123]. Jean Richepin, souvent cité pendant le conflit, avait écrit dès 1914 que les soudards qui ont commis toutes sortes d'horreurs sont dépassés par des écrivains, des philosophes, des professeurs qui « approuvent ces tortionnaires ». Avec leurs propres armes, ils rendent un culte à l'« Évangile du massacre[124] ». Le seul recensement des écrits de dénonciation donnerait une liste considérable entre les « poèmes de guerre », les « simples histoires »,

118. Jean-Pierre CALVIGNAC, *op. cit.*, p. 354.
119. Édouard FOURNIER, *op. cit.*, p. 7 et p. 60.
120. *Le Petit Parisien*, 4 décembre 1892.
121. Paul DÉROULÈDE, *Champigny-la-Bataille, Propagandes, 1882-1912*, Paris, Bureau de la Ligue et du drapeau, s. d., p. 48 et p. 81.
122. John HORNE et Alan KRAMER, *1914. Les Atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2011, 674 p.
123. Outre le livre de John Horne et Alan Kramer, cité à l'instant, voir Christophe PROCHASSON, « Sur les "atrocités allemandes" : la guerre comme représentation », *14-18. Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2008, p. 97-121 ; et Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *L'Enfant de l'ennemi (1914-1918). Viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*, Paris, Aubier, 1995, 222 p.
124. Jean RICHEPIN, « La Haine », *Le Petit Journal*, 13 octobre 1914.

les monographies régionales, les témoignages recueillis. Il existe bien un genre particulier, hybride qui ne relève pas tout à fait de la propagande. Le petit livre de Mgr Hersher sur l'Alsace en constitue un bon exemple. Les atrocités allemandes se multiplient quasiment « à l'infini », entre une petite fille tuée sans raison, si ce n'est pas « la joie de faire le mal », les concours de cruauté où ils vont « pouvoir satisfaire leur haine et leur soif » comme jeter des braises dans la plaie ouverte d'un malheureux. La visée ici consiste à dénoncer les atrocités et les cruautés afin qu'il « en soit fait état au jour de la reddition des comptes et du châtiment suprême[125] ». Les souvenirs du lieutenant Jacques Péricard, *Debouts les morts!*, confirment cet état d'esprit dans lequel l'émotion et l'indignation suffisent comme horizon de la haine. Quand un « boche » est abattu la « joie dilate nos fibres ». Les boches sont bien les agresseurs, ils mènent une guerre « inhumaine, horrible, brutale, carnassière ». Au final, « si les Boches savaient quels trésors de haine nous accumulons pour eux dans nos cœurs, ils seraient épouvantés par leur opulence[126] ». Par la suite, certains romans peuvent être considérés non comme reflétant la haine des Allemands mais comme illustrant la haine de la guerre elle-même. Si la violence affleure, parfois euphémisée, la haine semble absente. Elle est de temps à autre remplacée par un rejet ou d'une aversion pour les cocardiers, les va-t-en-guerre, les nationalistes et les idéologies belliqueuses[127].

D'où vient la haine : la construction d'une archéologie

En 1871, à côté des textes présentés comme des témoignages, d'autres, moins nombreux, analytiques et réflexifs, voient le jour. Théodor Fontane, un des rédacteurs de *La Gazette de la croix,* auteur d'un livre de souvenirs, donne cette année-là le point de vue du prisonnier de guerre à Domrémy, cité dans d'autres ouvrages un peu plus tardifs qui cherchent à étayer la thèse de la haine secrète des Allemands pour la France et les Français[128].

Toutefois, l'ouvrage le plus important est sans doute celui d'Émile Beaussire, condisciple de Renan, membre de l'Assemblée nationale, il sera député de Vendée de 1871 à 1881 et membre de l'Académie des sciences morales et politiques à partir de 1880. En 1871 donc, connu pour son livre

125. Mgr Herscher, *À la Gloire de l'Alsace*, Paris, Lethielleux, 1916, p. 71.
126. Jacques Péricard, *Debout les morts! Souvenirs et impressions d'un soldat de la Grande Guerre*, Paris, Payot, 1918, p. 56 et p. 87.
127. Maurice Rieuneau, *Guerre et révolution dans le roman français de 1919 à 1939*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque du XXe siècle », 1974, 627 p. Voir aussi Jen Kaempfter, *Poétique du récit de guerre*, Paris, José Corti, 1998, 292 p. Voir encore Nancy Sloan Goldberg, *En l'honneur de la juste parole : la poésie française contre la Grande Guerre*, New York/San Francisco/Paris, 1993, 412 p. Voir encore bien sûr Antoine Prost, *Les Anciens combattants et la société française*, t. 3 : *Mentalités et idéologie 1914-1939*, Paris, PFNSP, 1977, 3 vol.
128. Victor Tissot, *Voyage au pays des milliards*, Paris, E. Dentu, 1875 (6e éd.), p. 334.

couronné par l'Académie, *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral*[129], il est professeur de philosophie à Paris, au Lycée Charlemagne. La première partie de son ouvrage sur *La guerre étrangère et la guerre civile en 1870 et 1871* est une étude sur la haine nationale entre la France et l'Allemagne qu'il faut lire la plume à la main. C'est un essai sans équivalent. Plongeant dans le passé, il examine les haines traditionnelles. Vis-à-vis de l'Allemagne, il ne voit rien, à peine de « petites différences[130] ». L'animosité durable et particulière qui échappe à la sphère de la « haine générale » est celle qui vise l'Angleterre et ses habitants au point que « la haine que nous leur portions semblait faire partie de notre patriotisme[131] ». La thèse présentée et développée, reprise également par d'autres auteurs, dont Ernest Lavisse, est celle d'une passion extrême et cachée, révélée par la guerre qui jette les masques à terre. La guerre, indépendamment de la conjoncture, vient d'une immense haine que l'Allemagne éprouvait pour la France, haine qu'elle a laissé gonfler, qu'elle a encouragée et qui s'est étendue à toute la société allemande. L'Allemagne est donc responsable de la guerre et n'attendait que le moment favorable pour déclencher les hostilités.

Pour ses lecteurs, pour lui-même et pour l'avenir, Émile Beaussire, qui fut considéré comme un esprit ardent, indépendant, talentueux et profond, un des fondateurs de l'École libre des sciences politiques en 1872[132], entreprend d'abord de rechercher l'« origine de la haine des Allemands contre les Français ». Mais, pour retracer cette généalogie, il importe d'aiguiser son esprit critique et de se méfier de la manière dont, en 1871, les « savants de Berlin » revisitent le passé pour reconstruire l'histoire au point d'introduire désormais des « souvenirs », qui n'en sont pas, d'une animosité durable, de conflits, de ressentiments, de massacres appelant vengeance, de rivalités d'ambition. En réalité, c'est seulement au milieu du XVIII^e^ siècle que « se sont produits les premiers germes de la haine dont nous ressentons aujourd'hui les effets[133] ». Pour Émile Beaussire, c'est la littérature qui est responsable de cette naissance. Les hommes de lettres ont ourdi un véritable complot visant à retourner l'opinion publique. Ils ont construit un système de représentations, diffusé dans l'ensemble de la société et devenu en quelques années hégémoniques.

Tandis que le « goût français régnait sans partage » au siècle des Lumières, un auteur comme Gotthold Ephraim Lessing, à la fois essayiste, dramaturge et fabuliste, se livrait à une véritable entreprise de sape. Il

129. Émile BEAUSSIRE, *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral : études de droit naturel*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866, 500 p.
130. Sur cet aspect du « narcissisme des petites différences » entre nations, voir Sigmund FREUD, *Malaise dans la culture*, Paris, Garnier-Flammarion, 2010 [1930], chap. V et VI.
131. Émile BEAUSSIRE, *La guerre étrangère et la guerre civile en 1870 et en 1871*, Paris, Libr. Germer-Baillière, 1871, p. 3.
132. *Funérailles de M. Beaussire*, Discours de M. Boutmy, Paris, Impr. Firmin-Didot et Cie, 1889, p. 1.
133. Émile BEAUSSIRE, *op. cit.*, p. 7.

raillait la médiocrité des romans français, entendait déboulonner Corneille et détrôner Voltaire. Toutefois, si le terrain fut préparé, cela ne suffisait pas. C'est avec la Révolution française que s'est accomplie « la transformation d'une haine littéraire en une haine nationale ». Pour la comprendre, écrit-il, il faut lire Goethe qui, dans *Hermann et Dorothée*, se fait le porte-parole d'un sentiment collectif. Avec la Révolution et l'Empire, toutes les promesses et toutes les espérances ont été bafouées au point que « les chefs se jettent sur nous et nous pillent en grand, les inférieurs nous ravagent et nous pillent en détail ». De la sorte, personne ne les entend, et dans le silence, les sentiments connaissent une transformation profonde : « Alors la douleur et la colère emplirent les âmes les plus calmes ; chacun n'eut qu'une pensée, tous jurèrent de venger l'injure commune et la perte amère de nos espérances doublement trompées. » Depuis, la haine couve, renforcée par les uns et les autres, espérant une explosion sans savoir qu'elle forme elle pourra prendre. Au bout de compte, la France apparaît bien comme une victime, elle qui pendant tout ce temps n'a pas haï l'Allemagne. Aussi, c'est bien cette dernière qui « seule portera devant l'histoire la responsabilité de la haine continue et croissante qu'elle nous a gardée depuis la chute de Napoléon I[er] [134] ». Par l'entremise de plusieurs canaux, dont la littérature et la philosophie, la haine ne cesse de progresser et s'appuie sur trois affirmations : la supériorité de « la race germanique » sur toutes « les races européennes » ; la supériorité de la nation allemande sur toutes les nations d'origine germanique » ; et « la consécration de cette double supériorité ». Martelées pendant plus de cinquante ans, elles ont permis, en donnant le vrai pouvoir aux militaristes, de « discipliner la nation dans la haine de la France [135] ». Désormais, il n'est plus possible de revenir en arrière. La haine est là et « elle légitime nos souvenirs de deuil et d'humiliation ». Elle reste malgré tout difficile à glorifier, surtout sous la plume d'un philosophe à la personnalité bien affirmée, doux et presque timide, mais d'une conviction inébranlable, qui est resté à Paris, pendant le siège. Aussi Émile Beaussire trouve-t-il un argument imparable qu'il étoffe, développe, répète, mais se trouve énoncé en une phrase : « La haine, disent les philosophes, est fille de l'amour : lorsqu'elle prend naissance dans l'amour de la patrie, elle est ennoblie par son origine. » Sentiment vil et misérable, elle est donc transfigurée par le patriotisme. Elle devient « l'âme d'une nation ». Il est donc possible de l'accueillir, de lui faire une place et de s'y abandonner car elle n'est ni mesquine ni envieuse. D'autant que la haine patriotique n'est que la riposte à la haine agressive et brutale de la haine des Allemands. Et c'est donc, ajoute l'essayiste, malgré nous qu'elle « est entrée dans nos cœurs » et c'est encore, malgré nous, qu'elle « s'y maintient en faisant violence à

134. *Idem*, p. 16-17.
135. *Idem*, p. 27-36.

tous nos sentiments »[136]. Reste que, élevée et magnifiée, elle est considérée comme une promesse pour l'avenir et s'avère ainsi nécessaire et légitime.

D'autres écrits donneront des versions complémentaires ou dissemblables, mais le récit de voyage au pays des milliards de Victor Tissot est sans doute le plus significatif. Manifestement, il a inspiré Ernest Lavisse. Les Allemands se sont préparés à l'invasion, ils ont parcouru la France, « épiant partout ». Avec le type de guerre qu'ils ont conduit, ils ont perdu une part de leur humanité car l'Allemagne a abandonné ce qui faisait sa grandeur. Elle est « sortie de sa voie civilisatrice et humaine » pour revenir en barbarie. Désormais, elle ne croit plus qu'au « triomphe suprême du canon ». Lorsqu'il traverse le Rhin, Victor Tissot constate que les Francfortois ne supportent pas les défilés des casques à pointe mais qu'ils éprouvent une « haine farouche et loyale à l'égard de la Prusse ». Rendu sur place, il découvre, notamment à Leipzig, que la guerre n'a rien réglée car « les souvenirs, les monuments, les fêtes populaires, tout entretient ici la haine contre la France, "l'erhfeind" comme on l'appelle, l'ennemi héréditaire[137] ». Plus loin, il n'aperçoit aucun signe d'apaisement. Bien au contraire, il a l'impression que partout il s'agit de « maintenir au même degré de calorique la haine contre le vaincu[138] ». Au bout du compte, indépendamment des sensibilités et des lectures, le principal responsable de la guerre est bien la haine allemande, rancunière, âpre, hautaine furieuse, profonde, hostile, inassouvie[139]. Tout concourt à renforcer l'image de l'ennemi national allemand, qui se construit en miroir par rapport à l'autre, l'ennemi national allemand[140].

Pour autant, lorsque la République est solidement installée, lorsque la situation internationale devient de plus en plus tendue, lorsque le coup d'Agadir au Maroc, en 1905, met sur le devant de la scène des inquiétudes anciennes, l'immense majorité de la population et des partis ne prédisent pas un retour du bellicisme. Avant le 1er août 1914, les rassemblements patriotiques ne font guère recette[141]. La résignation plus que l'enthousiasme l'emporte même lors de la déclaration de guerre : « La ville était paisible et un peu solennelle […]. La tristesse qui était au fond de tous les cœurs ne s'étalait point[142]. » Et l'impression dominante, comme en 1870-1871, est bien que la France est victime d'une agression imméritée. Dès lors, les Annales de la haine vont pouvoir se noircir. Le récit des atrocités allemandes remplace celui des atrocités prussiennes. Prenant essentiellement appui

136. *Idem*, p. 41-49.
137. Victor Tissot, *Voyage au pays des milliards*, Paris, E. Dentu, 1875 (6e éd), p. 125.
138. *Idem*, p. 330.
139. Plus tard, Henri Girard précisera qu'il s'agit de « la vieille haine conçue contre nous par la Prusse féodale », *Histoire illustrée de la IIIe République*, Paris, Librairie contemporaine, 1884, p. 83.
140. Michael Jeismann, *op. cit.*, p. 5-30.
141. Jean-Jacques Becker, *Comment les Français sont entrés dans la guerre, contribution à l'étude de l'opinion publique printemps-été 1914*, Paris, PFNSP, 1977, 637 p.
142. Marc Bloch, *Souvenirs de guerre, dans L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, 2006, coll. « Quarto », p. 120.

sur la période courte qui s'échelonne d'août à octobre 1914, il se nourrit d'autres exactions et de la perpétuation du traumatisme des trois premiers mois de la guerre[143]. Les représentations, par les mots et l'iconographie, des viols, des mutilations et surtout des mains coupées vont se déployer avec une très forte charge émotive, consolidant le « sentiment noir » à l'égard des barbares sans visage[144]. Si quelques voix se demandent quelle est à nouveau la part de l'exagération, de l'invention et du « bourrage de crâne » afin de mieux faire haïr son ennemi, peu importe. Dans les représentations collectives, avec certes des différences dans le temps et dans l'espace, sur le front et à l'arrière, le « boche » devient très largement une figure haïssable et un ennemi immonde et cruel[145].

En 1918, Édouard Poulin dénonce les « vendus de l'encrier » tout en précisant qu'il n'est pas lui-même un « bourreur de crâne ». S'il prend la plume c'est pour mettre en garde contre les « pièges de la bocherie[146] ». De son côté, le commandant Henri Carré publie *La Haine nécessaire*, préfacée par Jean Richepin : « Tant que le Boche restera le Boche, c'est-à-dire jusqu'à ce que la Terre refroidisse, sa haine contre le monde entier demeurera éternelle[147]. » Bref, en 1918, « l'Allemand hait par instinct, par atavisme, par éducation, par culture[148] ». La haine chez « cette race maudite » est partout, envahissante, à l'école, dans les sermons, dans les chants, dans les images, et même dans les choses. L'Allemagne est un bloc de haine. Seul un sentiment aussi profond et tenace peut lui être opposé. Il faut donc apprendre à haïr, à encourager la haine universelle contre l'agresseur et surtout se montrer capable de pérenniser la haine française car « notre haine a lancé des étincelles brillantes, des lueurs vives mais courtes, feu de sarments à la durée de météore, et non flamme sacrée qu'entretient l'huile pieuse du souvenir[149] ». L'ouvrage reprend nombre d'arguments déployés depuis 1870. La haine de l'Allemagne s'avère inexpiable et seule une vendetta nationale ou un assemblage des haines internationales pourra la contenir. Progressivement, d'autres voix se feront entendre et les discours de haine, même « clairvoyante », se raréfieront.

Mais pour René Mathis qui écrit au début des années 1920, dans un développement pondéré et réflexif, ce sont bien les excès du patriotisme allemand qui sont à l'origine de l'intensification des haines internationales. En effet, écrit-il, la guerre met aux prises des soldats qui ont bénéficié d'une éducation particulière, renforçant à l'aide du « bourrage de crâne » des

143. John Horne et Alan Kramer, *op. cit.*, p. 605.
144. *Idem*, p. 298-336.
145. Voir par exemple, « La mobilisation Civile en Bochie », *L'Anti-Cafard, Revue antiboche publiée très irrégulièrement*, nº 27, 5 décembre 1916.
146. Édouard Poulain, *Aux Poilus! Contre la démoralisation*, Champagnole (Jura), Chez l'auteur, 1918, p. 26.
147. Henri Carré, *La haine nécessaire*, Paris, Maréchal éditeur, 1918, p. 42.
148. *Idem*, p. 43.
149. *Idem*, p. 75.

prédispositions belliqueuses : « La mentalité allemande de 1914 a montré notamment combien un patriotisme peu libéral et volontairement déformé et passionné pouvait avoir de résultats pernicieux[150]. » D'une certaine manière, pour l'auteur qui a connu le conflit, il y avait à l'œuvre, bien avant la déclaration de guerre, un processus de « brutalisation » des esprits qui n'a pas disparu[151]. En effet, « journaux et revues rivalisaient d'orgueil, d'envie, de brutalité et de sadisme. La haine était regardée comme une arme et une force, on lui vouait un culte[152] ». De la sorte, elle se transforme, devient presque invisible, mais se développe constamment. Pour un observateur extérieur à la société allemande, le polissage des mœurs, la marche du progrès matériel, la mise en place d'un État providence, les progrès du syndicalisme, l'essor de la presse ne sont que des leurres. Le vocabulaire atteste que l'on est bien passé dans une autre configuration. De la sorte, le développement de la civilisation, telle que décrite par Norbert Elias s'accompagne aussi d'un mouvement de brutalisation larvée, préparant les esprits à toutes sortes d'exactions : « La langue allemande alla même jusqu'à composer, en prévision des délices de la guerre future, un mot nouveau et révoltant, la *Schadenfreude* ou joie de nuire. La poésie et la musique se firent une gloire de créer des chants de haine[153]. » Après guerre, du côté français, la propagande outrancière au service de l'état-major sera niée ou minimisée. En revanche, on insistera sur les mensonges allemands, preuves d'une duplicité haineuse. Aussi le « boche » occupe-t-il une place à part comme le « pays boche » ou le « crabe austro-boche »[154]. Celui qui s'est compromis devient plus haïssable encore. Lors d'un procès, un accusé qui fut condamné à mort par contumace en 1919 par le 3e conseil de guerre de Paris, est jugé beaucoup plus tard, en 1933. L'un des témoins, devenu commerçant, était pendant le conflit armé, attaché militaire à l'ambassade de France à Berne, déclare que celui qui se trouve dans le box des accusés « ne possédait pas un ami qui fût un Français de bon teint ou un Suisse francophile », puis se tournant vers lui : « Vous savez bien comment les soldats français de passage à Genève vous appelaient, monsieur Guilbeaux. Ils vous appelaient Guilboche. (sensation)[155]. » Dans le procès des sœurs Schmidt, jugé la même année, l'une des accusées, Philomène, à la suite de la déclaration d'un témoin, se lève, furieuse. Elle s'écrie : « Jamais, je ne parle de la Vierge. Mais ça ne fait rien, je suis la Boche ; tapez sur elle, allez-y[156]. »

150. René MATHIS, *La haine*, Nancy, Société d'impression typographique, 1927, p. 43.
151. Sur la brutalisation, George MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau, Paris, Hachette, 1999, 291 p. Voir aussi, pour certains développements, André RAUCH, « Violence, brutalité, barbarie », *Ethnologie française*, t. XXI, 1991, p. 221-349.
152. René MATHIS, *op. cit.*, p. 45.
153. Henri CARRÉ, *op. cit.*, p. 76.
154. Maurice BARRÈS, *Le suffrage des morts*, Paris, Émile-Paul frères, 1919, p. 259 et p. 285.
155. Géo LONDON, *Les grands procès de l'année 1933*, Paris, Éditions de France, 1934, p. 10.
156. *Idem*, p. 269.

Les haines saintes, légitimes, nécessaires sont une manière de dire que l'histoire n'a pas été prise en considération. Chacun a vécu dans l'instant présent sans se pencher sur le passé. De la sorte, leurs porte-parole affirment que la généalogie historique prise en compte jusqu'à aujourd'hui n'est pas la bonne et qu'il faut revisiter l'histoire, accorder de l'importance à tel événement oublié et donner un nouvel éclairage aux faits, aux situations et aux personnages du passé. Il ne s'agit pas de commémorer, mais de mise en récit pour comprendre le temps présent : l'agression de la Prusse, l'attaque allemande, le complot maçonnique ou protestant, le péril juif ou la conspiration cléricale sont tous nés de sentiments haineux inaperçus ou négligés. Dans le silence, une passion ardente, presque incandescente, s'était développée.

La haine figure dans les discours, elle devient une énergie historique permettant de comprendre à la fois les forces à l'œuvre et la réalité vivante. Dans cette perspective, et en fonction des contextes, la haine, au niveau individuel ou collectif, n'est pas perçue comme un débordement condamnable moralement, mais comme une force motrice indispensable. La haine devient salutaire. Une fois épuisée, elle reflue mais ne disparaît pas, prêtre à renaître avec une nouvelle vitalité. Les haines collectives qui veulent parler au nom de la France ou de la nation française entendent proposer un idéal supérieur : exclure pour secouer un joug ou préparer une revanche. Ce n'est plus toutefois le discours de la guerre civile, mais un appel au sursaut pour retrouver une sorte d'âge d'or.

Dans le même temps, quelques observateurs et acteurs prennent conscience de la puissance de la haine lorsqu'elle est dirigée vers un objectif clairement désigné. La haine qui entraîne des foules et fédère les passions dispersées s'avère un terreau fertile. Il y a bien une tentative de captation et de réhabilitation de la haine afin de regrouper et de faire accepter une situation insupportable comme la guerre. La haine fait donc une entrée fracassante. Pour la comprendre, l'« échelle d'efficacité[157] » est celle des grands groupes humains ou des mouvements d'opinion d'ampleur, mais les mécanismes qui la mettent en branle restent ceux que l'on observe à l'égard des individus ou des groupes sociaux identifiés. Pour les contemporains, du moins une partie d'entre eux, la haine mérite d'être chevauchée, domestiquée, mise au service d'une cause comme l'illustre le bouillonnement de la société française et internationale après la Grande Guerre. Cette période a pu être vécue comme un moment intense de soulagement et de liesse. Mais l'éclat de la victoire a bien souvent un goût amer[158].

157. Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 280.
158. Rémy Cazals (dir.), *500 témoins de la Grande Guerre*, Moyenmoutiers/Portet-sur-Garonne, Éditions Midi-Pyrénéenne/Edhisto, 2013, 496 p.

Pour quelques observateurs, l'armistice puis les traités de paix excluent les vaincus et augurent mal d'une société mondiale des nations. Pour autant, les carcans de l'ancien monde semblent s'être desserrés au point d'être foulés et réduits en morceaux épars. Quelques hommes et femmes célèbrent les temps nouveaux et captent l'attention. Ils s'étourdissent, veulent profiter d'une liberté inespérée et semblent bouleverser les normes vestimentaires et culturelles. L'après-guerre connaît des haines nouvelles focalisées sur les « fascistes italiens » et les « bolchévistes russes »[159], mais aussi sur les peintres, les musiciens, les artistes sans oublier les « garçonnes », qui ne respectent pas les codes et alimentent parfois les fantasmes. Ces dernières ont pris la relève, dans l'imaginaire collectif, des « idoles de la perversité[160] ». Elles deviennent, pour quelques auteurs, des objets de railleries haineuses. Ce ne sont plus des femmes soumises et des anges du foyer, mais des figures masculines, des inverties et des « affranchies »[161].

Si une minorité, placée sous les feux de l'actualité, semble traverser un monde virevoltant, « empli de soleil », le plus grand nombre, cependant, donne l'impression de vivre dans un monde pesant qui s'épaissit d'année en année, malgré quelques embellies. Le cataclysme de la guerre semble insurmontable. Jean-Jacques Becker, tout jeune alors, grandi à l'ombre de la Grande Guerre, puisque son père y avait participé, souligne fortement que l'« on se rend mal compte aujourd'hui quand on fait l'histoire de cette période, mais la guerre est alors partout, ne serait-ce que par les gueules cassées que l'on rencontre souvent. Tous les hommes assez jeunes encore sont des anciens combattants[162] ». Un roman comme celui de Marguerite Audoux, qui fut couturière, travailla à la cartoucherie de Vincennes et exerça différents emplois[163], l'illustre en partie. Le lecteur de 1920 de *L'atelier de Marie-Claire* pouvait lire que « deux races se disputent le monde : l'une est celle d'Abel ; l'autre, celle de Caïn le fratricide, le premier homme qui sentit la haine bouillonner dans son sein[164]… » Pour les contemporains, cette vision du monde était assurément partagée. Elle pouvait être lue au premier degré, un peu à la manière de certaines thèses anthropologiques ou criminologiques, ou au second degré, comme une manière commode de décrypter des personnalités que l'on pouvait rattacher à une famille. Le trait dominant

159. David Caute, *Le Communisme et les intellectuels français, 1914-1966*, Paris, Gallimard, 1967, 474 p. et Romain Ducoulombier, *La naissance du parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, 430 p.
160. Bram Dijkstra, *Les Idoles de la Perversité. Figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992 [1986], 478 p.
161. Le célèbre roman de Victor Margueritte publié en 1922 a provoqué un énorme scandale et affûté bien des traits vipérins. Voir Christine Bard, *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998, 160 p.
162. Évelyne Cohen et Pascale Goetschen, « Annette et Jean-Jacques Becker, deux regards sur la Grande Guerre », *Sociétés & Représentations*, nº 32, décembre 2011, p. 196-197.
163. Voir en particulier, Bernard-Marie Garreau, *Marguerite Audoux, La couturière des lettres*, Paris, Tallandier, 1991, 287 p.
164. Marguerite Audoux, *L'atelier de Marie-Claire*, Paris, Grasset, 1920, p. 159.

qui a frappé les observateurs est sans conteste la haine non d'un individu mais d'un phénomène massif : la guerre. Le caporal Louis Barthas, notait dans son huitième cahier rédigé entre le 15 novembre 1915 et le 29 février 1916 : « Qui sait ! peut-être un jour sur ce coin de l'Artois on élèvera un monument pour commémorer cet élan de fraternité entre des hommes qui avaient l'horreur de la guerre et qu'on obligeait à s'entre-tuer malgré leur volonté[165]. » Cette haine de la guerre change d'intensité et de nature. À la fin du conflit, comme des milliers, voire comme des millions, il l'éprouve viscéralement, mais il désigne des responsables. Dans son dernier cahier qui s'achève le 14 février 1919, il reçoit sa feuille de libération et commente : « J'étais libre après cinquante-quatre mois d'esclavage ! J'échappais enfin des griffes du militarisme à qui je vouais une haine farouche. » Et l'ancien tonnelier, d'ajouter : « Cette haine je chercherai à l'inculquer à mes enfants, à mes amis, à mes proches. Je leur dirai que la Patrie, la Gloire, l'honneur militaire, les lauriers ne sont que de vains mots destinés à masquer ce que la guerre a d'effroyablement horrible, laid et cruel[166]. » L'expérience débouche ici sur un pacifisme intransigeant qui bien que minoritaire sera actif[167]. La sensibilité « anti-guerrière » pouvant aller d'un « pacifisme martial », à un « pacifisme vulgaire », à un « pacifisme mystique », sans oublier un « pacifisme à prétention patriotique »[168].

Eugen Weber qui connaît si bien la France des années 1930[169] citait le polytechnicien Raymond Abellio né en 1907 qui faisait part de son impossibilité de faire partager son expérience et les sentiments qui affectaient les « survivants » du conflit : « Nul aujourd'hui, ne peut prendre la mesure de la virulence de nos haines et de nos rejets : le patriotisme nous apparaissait comme le "mal absolu"[170]. » Dans *Ma dernière mémoire*, il ajoute à la haine des champs de bataille, du saccage des corps et de la dévastation des esprits, la haine du patriotisme, assimilé à un chauvinisme belliciste[171]. L'expérience de la guerre, au front ou à l'arrière, marque à jamais plusieurs générations, comme des « cicatrices rouges[172] ». Si nombre d'hommes et de femmes meurtris ne veulent plus se laisser berner, nul doute que la société française voit se côtoyer plusieurs générations qui ne se parlent pas et qui ne parviennent pas à transmettre quelque chose à la

165. Louis Barthas, *Les carnets de guerre*, Paris, La Découverte/Poche, 1997 [1978], p. 216.
166. *Idem*, p. 551.
167. Ermenonville, « Les munitions du pacifisme contre la guerre », *La brochure mensuelle*, janvier-février 1933, 65 p.
168. Norman Ingram (dir.), *The politics of dissent: pacifism in France, 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991, 366 p.
169. Eugen Weber, *La France des années 30. Tourments et perplexités*, Paris, Fayard, 1995, 421 p.
170. Raymond Abellio, *Ma dernière mémoire*, t. I : *Un faubourg de Toulouse (1907-1927)*, Paris, Gallimard, 1971, p. 30.
171. Raymond Abellio, *op. cit.*, 220 p. ; et *Ma dernière mémoire*, t. II : *Les militants (1927-1939)*, Paris, Gallimard, 1975 (1940), 315 p.
172. Annette Becker, *Les cicatrices rouges : 14-18, France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010, 373 p.

suivante. Après la Première Guerre mondiale, si la question de la génération marque autant les esprits c'est au regard de l'hécatombe de certaines classes d'âge. L'écho que rencontre le livre de François Mentré sur *les Générations sociales*[173] l'explique en partie. Déjà, un siècle plus tôt, Victor Hugo insistait sur l'aspect générationnel. Les jeunes qui entrent en politique rencontrent toutes sortes d'obstacles dressées par leurs aînés qui ne veulent ni s'effacer ni leur faire de la place. Mais avec la Grande Guerre, le contexte est autre car ils sont beaucoup moins nombreux. Ce sont les hommes nés entre 1891 et 1897 qui sont les plus touchés. La coupe sanglante est effroyable. Un homme sur quatre n'a pas survécu, 300 000 sont mutilés et parmi eux près de 15 000 gueules cassées se terrent ou exhibent un visage partiellement reconstitué[174]. Ceux qui auraient eu autour de trente ans en 1930 manquent souvent à l'appel. Il y a bien un abyme entre la génération qui a connu la guerre de 1870, celle qui a été mobilisé en 1914 et celle qui aura vingt ans en 1934. De surcroît, à partir de la fin des années 1920, la place des Anciens combattants[175], le poids des mouvements pacifistes, les idéologies xénophobes et les courants autoritaires se mettent en marche et inaugurent une autre période, ou plus exactement un autre cycle.

173. François Mentré, *Les Générations sociales*, Paris, Bossard, 1920, 472 p.
174. Sophie Delaporte, *Les Gueules cassées : les blessés de la face de la Grande Guerre*, Paris, Noêsis, 1996, 230 p.
175. Antoine Prost, *Les Anciens combattants et la société française, 1914-1939, Mentalités et idéologie*, *op. cit.*, t. 3.

Conclusion

Les sentiments haineux ont généralement besoin de temps. Ils doivent s'inscrire dans la durée. Certains restent presque identiques, en intensité, et à l'encontre du même objet. D'autres peuvent connaître des réagencements, voire des déplacements. Ils s'inscrivent parfois à l'échelle d'une existence et disparaissent alors avec le trépas des protagonistes. Ils peuvent aussi aller au-delà de la mort. François Mauriac a été à la fois le romancier des haines provinciales, mais aussi une sorte de directeur de conscience de son milieu et de ses contemporains et le souligne à sa manière : « Il n'y a plus qu'à attendre, désormais que la haine s'épuise ; comme elle est transmissible aux enfants, une génération n'y suffira pas[1]. » Portée par des hommes et des femmes, la haine est le plus souvent une réponse à une situation perçue comme menaçante ou inextricable. Elle est une adaptation à une crise qui menace le couple, le groupe, le village, le quartier, la ville, la région, la profession, la classe, le genre ou la nation. Ces différents acteurs, du plus individuel au plus collectif, ont tenté d'apporter des réponses à la situation qu'ils vivaient dans une société à la fois ouverte et instable. Sans doute la haine relève-t-elle aussi d'une perte de confiance, pouvant être définie comme un contrat et un ensemble de croyance. La haine devient alors une stratégie permettant de « naviguer dans un monde où on se sent dépassé[2] ». D'autres choix ou réponses émotionnelles étaient bien sûr possibles, mais tandis que la haine est généralement présentée comme irrationnelle – c'est le sentiment noir que l'on ne peut maîtriser et dont la finalité échappe à la raison – elle est une réaction intentionnelle. La force des émotions consiste bien à proposer, parfois intuitivement, une solution.

1. François Mauriac, *La Paix des cimes*, Paris, Éditions Bartillat, coll. « Omnia », 2000-2010, p. 84.
2. Jan Philipp Reemtsma, *Confiance et violence. Essai sur une configuration particulière de la modernité*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2011 [2008], p. 63.

Retrouver la haine

La haine ne dispose pas d'un territoire ferme qu'affectionnent les historiens. Elle ne bénéficie pas davantage d'un atelier observant les affrontements hostiles, comptabilisant les rages incandescentes, recueillant les récits de personnalités animées du besoin impérieux de haïr et les souvenirs de celles dont l'existence s'est trouvée bouleversée. Les hommes et les femmes n'ont guère pris soin de la faire parler, y compris les poètes et les psychiatres, contrairement à la joie ou même l'ennui[3].

Les pages précédentes étaient guidées par quelques questions simples : peut-on retrouver la haine ? sous quelle forme ? Comment peut-on l'interpréter et qu'apporte-t-elle, si on ne la réduit pas à son étymologie, à la compréhension des sociétés ? Avant de revenir sur ce questionnement, sans doute faut-il évoquer, partiellement, une atmosphère, celle des années 1920 commençantes. Elles constituent, de manière inversée, une sorte de modèle d'intelligibilité du fait haineux rendu possible par l'examen de ce que les historiens appellent le grand XIX^e^ siècle. Le 14 juillet 1919, sous l'arc de Triomphe, Joseph Kessel fait son premier reportage. Il est frappé par la foule populaire, immense, admirable et calme, il partage avec elle la joie de vivre concentrée en une journée[4]. Nul doute que si certaines périodes connaissent une succession de « grandes joies », d'autres connaissent de « grandes haines ». Mais comment faire le récit du « sentiment noir[5] », si ce n'est par l'entremise des hommes et des femmes du passé ? L'anthropologie bouscule parfois les historiens et dessine d'impérieuses limites à la narration explicative : « On pourrait dire – le paradoxe a ses vertus – que, par l'exercice certes légitime et indispensable de la critique historique, nous engendrons un récit neutre et objectif qui est, à certains égards, moins "vrai", puisqu'il est par définition tel qu'aucun des acteurs ne l'a énoncé ni n'a pu l'énoncer[6]. » Sans doute existe-t-il un nœud épistémologique indépassable entre l'attention portée aux discours, aux gestes et aux émotions des protagonistes du passé que l'on veut étudier et la restitution par un tiers extérieur d'une séquence particulière comme une guerre ou d'une émotion durable comme la haine. De 1830 à 1930, l'individualisation et les exigences en

3. Voir le beau livre collectif de Pascale GOETSCHEL, Christophe GRANGER, Nathalie RICHARD et Sylvain VENAYRE (dir.), *L'ennui. Histoire d'un état d'âme (XIX^e^-XX^e^ siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, 317 p.
4. Joseph KESSEL, *Reportages, Romans*, présentation de Gilles Heuré, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2010, p. 263.
5. Expression de Jean-Paul SARTRE dans *L'Être et le néant*, publié en 1943. Elle est utilisée aussi comme synonyme de haine par Théophile Gauthier comme nous l'avons vue dans le prologue du présent livre « Penser et comprendre ».
6. Jean BAZIN, *Des clous dans la Joconde. L'anthropologie autrement*, Toulouse, Anacharisis, 2008, p. 294. Voir aussi Alban BENSA, *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharis, 2006, p. 357.

matière de « *privacy* » s'accroissent dans tous les milieux[7], le je, ou le nous restreint, l'emportant sur le nous élargi. Les autobiographies, les témoignages, les correspondances privées progressent à un rythme soutenu[8]. Elles prennent aussi la forme d'une stigmatisation du nom et parfois d'un déni de l'identité[9]. Mais les haines apparaissent rarement à visage découvert, le plus souvent, elles sont dépourvues de discours de légitimation. La plupart d'entre elles n'ont laissé que des traces édulcorées ou des impressions, des mots qui veulent dire autre chose ou des expressions qui, sans la nommer, en parlent.

Les haines ordinaires et individuelles jouent un rôle dans la circulation et l'acception d'une haine qui les dépasse. Aussi, est-elle bien une force désorganisatrice à l'image des métiers compagnonniques ; une force de destruction implacable à l'instar du sort réservé aux Communards ; une forme d'impuissance lors de la défaite de 1870 et de « jubilation » comme en 1918. Elle construit aussi des figures haïssables comme celles des femmes exclues de la citoyenneté et tenues à l'écart de nombre d'emplois et de responsabilités. La méfiance et l'hostilité envers les étrangers, les juifs et les « rouges » permettent de donner à la hargne diffuse la possibilité de se « décharger » contre un bouc émissaire tenu pour responsable de la souffrance et des malheurs du temps, et de se débarrasser de tensions et d'inquiétudes devenues intolérables. Dans tous les cas, les haines servent de ciment, soit pour consolider des convictions, soit pour souder des groupes plus ou moins larges. Elles font une large place aux affabulations et aux reconstructions afin de se donner le beau rôle et, dans tous les cas, accordent une large place aux pensées de destruction d'un objet qu'ils ne contrôlent pas. Les haineux désirant mettre en pièces, par l'imagination ou par des actions concrètes, un ennemi intime ou quasiment inconnu.

Des contemporains ont voulu l'instrumentaliser, désigner un ennemi à haïr et donner un cours nouveau accepté par le plus grand nombre. Les discours haineux, en circulation, repris et réactualisés, sont à leur tour appropriés par un nombre grandissant d'hommes et de femmes sans que la recherche puisse bénéficier de « retours d'expériences[10] », car il est difficile de rendre compte du volatile, du fugace de l'impalpable, même s'ils sont vécus, ressentis et partagés par un très grand nombre d'hommes et de

7. Alain Corbin, « Le secret de l'individu », Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 4 sous la direction de Michelle Perrot, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, p. 419-503.
8. Denis Bertholet, *Les Français par eux-mêmes, 1815-1885*, Paris, Olivier Orban, 1991, 362 p. ; Roger Chartier (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1991, 462 p.
9. Bruno Bertherat, « Liberté, égalité, identité : l'identification républicaine », Marion Fontaine, Frédéric Monnier et Christophe Prochasson (dir.), *Une contre histoire de la IIIe République*, Paris, La Découverte, 2013, p. 304-306.
10. Expression empruntée à Christophe Prochasson, *14-18. Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2008, 431 p.

femmes du passé. Disséminées dans les souvenirs individuels ou la mémoire collective, il n'en subsiste que des traces mnésiques, rendant improbable la construction d'un paradigme indiciaire[11]. Quelques rares sentinelles, souvent éloignées de la mêlée, tentent de la saisir, de la décrire, d'en rendre compte non pas pour en faire usage, mais pour la comprendre et, dans une certaine mesure, la combattre. En mai 1927, Alain invente une fable. Un personnage anonyme déclare avoir un terrible ennemi, qui lui ressemble au point d'esquisser les mêmes gestes et sans doute les mêmes pensées. La situation devient intenable, il ne dort plus, devient obnubilé par l'autre, guettant une attaque, prélude à une guerre sans merci : « Il me craint, je le vois bien, et, comme je sais ce que c'est que craindre, je sais qu'il me hait. » À son interlocuteur, il finit par désigner l'homme qui le persécute ainsi. Le narrateur ne peut contenir sa stupéfaction. Il s'agit tout simplement de son ombre[12]. S'il ne peut y avoir de mise à mort de soi dans cette scène, à moins d'imaginer son propre suicide, le conte met en avant la détresse, l'angoisse de celui qui est pris dans les rets de l'hostilité, l'insupportable de la situation, mais aussi, par l'entremise de la chute de l'histoire, la question de l'inachèvement de chaque être humain et, pour certains, leur amour de la haine. Cornelius Castoriadis avait écrit qu'il faudrait que « nous soyons capables de reconnaître et d'estimer correctement l'extraordinaire quantité de haine contenue dans le réservoir psychique, que l'institution sociale n'a pas pu, ou n'a pas voulu, canaliser vers d'autres objets[13] ». Cette haine, ce besoin de haïr, ce « mimétisme haineux », nous les avons rencontrés à tous les niveaux, dans la vie intime, dans l'existence privée mais aussi sur les scènes nationales et européennes. La haine, sentiment, pulsion ou état émotif, s'avère d'une plasticité presque infinie. Elle s'apparente bien à une énergie psychique presque débridée mais ne peut se comprendre que dans des contextes particuliers car, à chaque fois, elle prend une forme précise dans une situation concrète. Passion ou sentiment, elle se caractérise aussi par des signaux physiques émotionnels, comme l'indiquent des travaux récents des neurosciences[14], mais également des fictions plus anciennes : « une sueur d'angoisse pâlissait son front que sa main tremblante effleurait d'un geste machinal[15]. » Reste qu'elle constitue bien souvent un piège mortel. Le haineux, réduit à un individu ou à un groupe, fait de sa haine une arme, oblige l'autre à réagir, à composer, voire à surenchérir. La haine

11. Carlos Ginzburg, « Traces, racines d'un paradigme indiciaire », *Mythes, emblèmes, traces*, Paris, Flammarion, 1989, p. 139-180.
12. Alain, *Propos, 1906-1936*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1956, p. 3.
13. Cornelius Castoriadis, « Les racines psychiques et sociales de la haine », *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe*, t. 6, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 236.
14. Antonio Damasio, *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2010 [1995], 396 p.
15. Henriette Langlade, *De l'Amour à la haine*, Paris, Tallandier, 1930, p. 103.

ne laisse parfois pas d'autres possibilités que de haïr à son tour et d'être happé dans une spirale funeste.

Elle offre aussi, à l'instar de l'événement, mais sans forcément son « retentissement », une pluralité de sens[16]. Bien souvent les sentiments et les émotions sont ressentis, parfois partagés sous la forme d'une communion, mais rarement mis en écrit. Ils se devinent dans les scories des textes, dans les blancs des matériaux narratifs, dans les couleurs d'une argumentation, dans les vides ou les excès des témoignages. Sans doute peut-on considérer que la haine, du moins à son premier stade, est un « événement muet[17] » qui, par la suite, se manifeste par des pensées, des actions, des déclarations plus ou moins tonitruantes.

Un instrument de régulation

S'il est donc possible de retrouver la haine, de lui redonner un rôle et un sens, il est, en revanche, plus difficile, d'adopter une mise en intrigue[18]. Comment la raconter, quelles approches et niveaux convenait-il de retenir ? Le premier éclairage était celui des figures haïssables. Mais on peut se demander, au-delà de celles examinées au début du présent ouvrage, si les « ventres mous », les modérés, ceux qui, discrets et falots, se tiennent à l'écart peuvent aussi être l'objet de la haine, sentiment particulièrement fort. Dans la première moitié du XIX^e^ siècle, les propos peu amènes sur le juste milieu ou les « bons pères de famille » peuvent prendre la forme de plaisanteries ou d'insultes. À la Belle Époque, mais aussi dans les années 1920, les indécis, les modérés et les « neutres » ne sont pas toujours épargnés car considérés comme des complices de la situation existante. Georges Darien, dans *L'ennemi du peuple*, le dit à sa manière. Pour lui, la neutralité et l'innocence n'existent pas, tout le monde a sa part de responsabilité et ceux qui n'entrent pas dans la mêlée, acceptent leur sort, sont méprisables et haïssables, en deux mots : le peuple, c'est-à-dire « cette partie de l'espèce humaine qui n'est pas libre, pourrait l'être, et ne veut pas l'être ; qui vit opprimée, avec des douleurs imbéciles ; ou en opprimant, avec des joies idiotes ; et toujours respectueuses des conventions sociales[19] ». Sont désignés ainsi « la presque totalité des Pauvres, et la presque totalité des Riches. C'est le troupeau des moutons et le troupeau des bergers ». Plus personne ne peut

16. François Dosse, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010, p. 317-322.
17. Vincent Descombes, *Le même et l'autre*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 216.
18. Parmi une production abondante, voir bien sûr Paul Ricoeur, *Temps et récit*, t. 1 : *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Essais », 1983, 406 p. ; Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1996, 341 p. ; et le récent bilan historiographique, Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographie I et II*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2010, 1 325 p.
19. Georges Darien, *L'ennemi du Peuple*, n° 9, 1^er^-15 décembre 1903, repris dans *L'ennemi du Peuple*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2009, p. 122.

être dupe du « mensonge social ». Aussi, grâce à quelques individualités seulement, l'être humain conserve « la faculté de haïr ». Mais « dès qu'un être sait haïr, il cesse d'appartenir au Peuple[20] ». Dans cette démonstration, la haine, ambivalente, serait à la fois le propre du genre humain, ce qui lui permet de conserver sa dignité, mais n'est destinée qu'à une élite au caractère trempé et à la qualité d'âme solidement forgée. Au total, personne n'échappe à la haine, même si certaines figures sont plus systématiquement et plus vivement l'objet d'une aversion radicale.

L'expérience de la haine permet d'examiner l'individuel et le social, et de suivre, non pas forcément les interactions, mais les mécanismes haineux qui, eux, présentent des traits communs et renseignent sur la psychologie humaine. L'instrumentalisation de la haine ouvre un autre registre. Il ne s'agit plus simplement de raconter, même sommairement, des relations sociales conflictuelles, où la peur et la haine de l'autre dominent dans certaines occasions, mais de saisir comment la manipulation et la propagande haineuse se transforment en « gouvernance », assujettie à des fins xénophobes et à des visées revanchardes. De la sorte, traiter de la haine ce n'est pas procéder à une sorte de réification mentaliste, mais bien proposer une approche de ce qui fait mouvoir les individus. La haine se présente parfois aussi comme le seul choix possible. Pour ne pas être invisible ou sombrer dans l'indifférence, sans doute est-il préférable de haïr. La haine devient alors une ressource, une manière d'être au monde et une façon d'avoir une emprise sur les autres

Certes, il existe d'autres ressorts et il ne s'agit pas de noircir le tableau d'une humanité incorrigible et agressive, mais bien d'entrer dans des univers mentaux et sociaux. Les étudier nécessite de prendre en compte un autre effet de distorsion venant d'une impression de familiarité. L'actualité immédiate en fournit de multiples exemples, allant de faits divers médiatisés à des guerres civiles effroyables. À cause de cette familiarité apparente, elle ne semble pas poser de problème d'interprétation puisqu'elle s'impose comme une évidence. Mais il s'agit d'un effet d'optique, car la haine se comprend dans un ensemble de contextes, celui de la famille déchirée, du voisinage, de divisions politiques, de « discordes sociales »… Pour autant, toutes les haines, au-delà des situations et des discours sur elles, se rejoignent sur un point. Toutes dénient à l'autre un droit à la différence ou à une existence autonome ; toutes veulent que l'autre soit confiné, rejeté ou anéanti. La haine est bien la négation de ce qui fait l'identité d'autrui : le mari haineux qui tue sa femme, l'habitant acariâtre qui ne supporte pas la présence de son voisin, un avocat qui ne peut tolérer qu'une femme soit un confrère plus habile, un patron pour qui un ouvrier est un ennemi mortel et qui le lui rend bien, un publiciste qui théorise l'exclusion, un politique qui s'en saisit

20. *Idem*, p. 123.

pour proposer un nouveau modèle de société… La haine possède sa propre logique et pourtant, à l'échelle d'un individu ou d'une nation, elle est un « désastre intérieur[21] ». Mais force de désagrégation, elle est également, pour un temps, un levier de cohésion et une forme de régulation sociale prenant parfois la forme du désir de revanche, de la volonté de lutter contre une menace, de conserver son identité, d'être préservé face aux bouleversements annoncés, d'imposer son point de vue, d'exercer sa domination.

Régime et tonalité

Sans doute existe-t-il des « régimes haineux » au même titre que des « régimes d'émotions », c'est-à-dire des moments particuliers, souvent instables, qui surviennent une fois, et sont dominés par une impression partagée[22]. À côté des « régimes haineux », de façon simultanée et parfois confondue, se mettent en place des « configurations haineuses » propres à une poignée d'individus, à un groupe, ou encore à une situation. Souvent, si elle semble s'assoupir, voire se fossiliser, la haine ne disparaît jamais totalement. Elle a beau être construite, « artificielle », elle peut être rallumée et devient alors à la fois troublante et inquiétante « parce qu'elle laisse entrevoir d'exceptionnels mais terrifiants débordements »[23]. Chaque action et chaque émotion impliquent tout un monde. La période 1830-1930, même si elle est traversée par deux grandes révolutions écrasées dans le sang et par deux conflits armés, possède une unité ou du moins une cohérence. Les transformations économiques, la construction de partis politiques, la généralisation du salariat, le désenclavement des villes et des campagnes, l'essor de la presse, l'affirmation d'une culture de masse et bien d'autres aspects structurants lui donnent en effet une particularité. Les façons de sentir, de s'émouvoir et surtout de haïr ne sont pas restées identiques même si les mots pour la dire ont pu conserver une apparence semblable. La haine ne saurait donc être qualifiée d'éternelle et être présentée comme décontextualisée. Mais davantage que les manières de faire ce sont les structurations des haines publiques qui sont les plus marquantes pour saisir leur historicité.

Julien Benda est aujourd'hui connu pour un livre, *La trahison des clercs*, souvent vite lu et dont on ne retient le plus souvent que le titre. Et pourtant,

21. Jacques HASSOUM, *Cet obscur objet de la haine*, Paris, Aubier, coll. « Psychanalyse », 1997, 129 p.
22. Les régimes d'émotions n'ont pas donné lieu à une analyse globale, il convient toutefois de s'inspirer des travaux de François HARTOG, en particulier *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 et *Évidences de l'histoire*, Paris, Galaade, 2005. Voir toutefois le livre pionnier de William REDDY qui évoque les régimes émotionnels, *The Navigation of Feeling. A Framework of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 380 p. Voir aussi du même auteur « Emotional Liberty: Politics and History in the Anthropology of Emotions », *Cultural Anthropology*, vol. 14, 1999, p. 256-288.
23. Véronique NAHOUM-GRAPPE, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Au fait », 2003, p. 29.

l'ouvrage est sans doute le livre le plus politique que l'on ait rédigé sur la haine. Il est une sorte de grille de lecture lucide permettant de décrypter les événements. Il ne s'agit pas d'un guide d'action, mais d'une sorte de posture morale. Dans son autobiographie, il s'en explique à plusieurs reprises[24]. Publié pour la première fois en 1927, au moment où l'insouciance des années 1920 s'estompe, voire s'est figée dans un passé presque révolu, le livre semble prémonitoire et annonce un avant-guerre qui est difficilement perceptible. En 1946, il sera réédité, précédé d'une préface substantielle qui entend donner du sens à la période qui vient de s'achever mais qui n'était que la poursuite des divisions, des conflits et des aversions, des égoïsmes des années 1930. Si les clercs, c'est-à-dire « tous ceux dont l'activité, par essence ne poursuit pas de fins pratiques[25] », ont trahi ce n'est pas seulement parce qu'ils ont opté pour les honneurs et ont tiré de leur position des avantages matériels. Pour comprendre l'ampleur et l'importance de la trahison, il faut d'abord revenir aux passions politiques. C'est d'elles dont il est question dès la première page. D'emblée, elles sont considérées comme négatives car c'est par elles que « des hommes se dressent contre d'autres hommes et dont les principales sont les passions de race, les passions de classes, les passions nationales[26] ». Elles ne restent ni inchangées ni immobiles et, de toutes parts, à l'échelle du monde, les hommes et les femmes « s'éveillent aux haines sociales, au régime des partis, à l'esprit national ». Dans la société française, la haine était jusqu'alors plutôt éparse, parfois dispersée et hétérogène. Désormais, souligne Julien Benda, la haine a changé de caractère : elle est devenue tout d'abord cohérente. Un siècle plus tôt, dans les années 1830, les « adeptes d'une même haine politique » ne parlaient pas d'une voix, chacun ressentait et s'exprimait à sa manière. Dorénavant, les hommes et les femmes ne haïssent plus « en ordre dispersé », ils forment « une masse passionnelle compacte, dont chaque élément se sent en liaison avec l'infinité des autres » au point de pouvoir constituer « un tissu de haine si serré[27] ». En effet, la société est dorénavant formée de grands agrégats qui sont de véritables « blocs de haine », prêts à entrer en collision les uns avec les autres. On assiste donc à un processus dans lequel la passion d'un individu rejoint « des milliers de passions » semblables à la sienne. De la sorte, l'observateur attentif peut constater à la fois un mouvement de « cohérence de surface » mais de « cohérence en nature », comme si chaque « bloc de haine » se solidifiait et se densifiait. Et Julien Benda, qui adopte la posture de l'observateur surplombant, se dit frappé par le fait que les « ennemis du régime démocratique (je parle de la masse, non des cimes) manifestent

24. Julien Benda, *La jeunesse d'un clerc*, Paris, Gallimard, 1936, 222 p.
25. Julien Benda, *La Trahison des clercs*, Paris, Grasset, coll. « Les Cahiers Rouges », 1975 [1927], p. 333, p. 166.
26. *Idem*, p. 135.
27. *Idem*, p. 136.

aujourd'hui une passion peu variée ». En effet, cette dernière se présente bien comme un bloc de haine « peu affaibli par des manières personnelles et originales de haïr ; combien les émotions dites antisémitisme, anticléricalisme, socialisme, malgré les formes multiples de cette dernière, présentent plus d'uniformité qu'il y a cent ans[28] ». Les tendances lourdes aboutissent donc à un accroissement d'homogénéité et chaque bloc ainsi renforcé gagne en virulence, au point que nul ne peut contester qu'une haine, en se précisant, devient plus forte. Mais si le fond de haine est constant, solidement établi, il existe aussi des périodes d'accalmies entrecoupées « d'explosions », assurément terribles et nombreuses. L'époque contemporaine, du moins de 1830 à 1930, se caractérise donc par la disparition des haines vagues et partielles au profit de quelques haines générales. Pour l'observateur des siècles passés, le mouvement tendanciel apparaît net, tant il est vrai que des haines ancestrales se sont évanouies : « la condensation des haines politiques en un petit nombre de haines très simples et qui tiennent aux racines les plus profondes du cœur humain est une conquête de l'âge moderne », mais l'un des traits les plus originaux de la période contemporaine est bien « la haine des possédants pour la classe ouvrière[29] ». Le texte est évidemment à lire en fonction des préoccupations d'une époque mais il propose bien une lecture dynamique. Après 1930, les observateurs peuvent constater une montée de la xénophobie, la cristallisation de haines politiques qui changent d'intensité même si les contemporains ne perçoivent pas encore toutes les implications[30]. Ce n'est parfois qu'*a posteriori* qu'il est possible d'en prendre la mesure. Manifestement, il y a bien transformation d'une émotion, voire basculement, qui s'accompagne aussi de codes narratifs différents pour la coucher sur le papier.

Des « régimes haineux », et sans doute à l'intérieur des « sous-régimes » ou des moments particuliers, peuvent s'imposer en plein jour, presque dans l'instant, ou n'être révélés qu'en fonction de circonstances particulières. Quelques personnalités ont eu le sentiment d'être des hommes charnières, de vivre une transition entre deux périodes plus affirmées, ou bien d'avoir vécu un moment révolu pendant lequel des sentiments et des émotions profondes n'osaient pas se manifester au grand jour. Jean Zay, qui fut

28. *Idem*, p. 137.
29. *Idem*, p. 139.
30. L'année 1930 peut donc apparaître comme une année charnière. Les références à 1914 ou à 1918 sont rejetées ou oubliées. À la haine de la guerre, si prégnante, se sont substituées d'autres haines. Presque partout des barrières invisibles semblent se dresser au point que chaque « communauté trace ses limites et ne les laisse franchir à personne sans un passeport en règle, passeport de race, de classe ou de parti », notait Benjamin Crémieux, dans *Inquiétude et reconstruction* (Paris, Gallimard, 2011 [1931], p. 38). La littérature se fait l'écho des grandes idéologies et du désabusement généralisé. Des auteurs comme Jean Guéhenno, Emmanuel Berl ou André Malraux illustrent le dégoût, le scepticisme, le cynisme, voire la « haine du monde », tant il semble évident que « le communisme exclut le bourgeois du paradis prolétarien. Le fasciste répudie le libéral. Le bourgeois s'affirme en tant que bourgeois ».

député radical-socialiste, puis ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du Front populaire, s'avère être un observateur remarquable. Véritable écrivain, il donne pour lui-même et ses lecteurs des signes clairs Dans *Souvenirs et solitude*, il évoque, à un moment donné, la faune secrète qui correspond à un autre régime émotionnel que celui retenu pour le présent ouvrage, mais illustre sa clôture :

> « Les hommes que nous étions en 1940 gardaient enfouis très loin en eux-mêmes leurs sentiments essentiels, comme ces poissons énormes des grandes profondeurs invisibles de la surface et dont on ne soupçonnait pas l'existence. La tempête a semé l'agitation dans les eaux les plus calmes ; elle a fait remonter au grand jour tout ce qui dormait dans les ténèbres : chacun exhibe sa faune sous-marine. »

Un peu comme Michelet qui décrivit une tempête qui bouleversa le narrateur et le monde, Jean Zay, vit une épreuve et connaît une expérience de dévoilement : « Quels spectacles inattendus se sont offerts aux yeux ! Que de monstres hideux se dissimulaient sous les apparences de l'amitié, du dévouement, de la loyauté, du patriotisme[31] ! » Parfois qualifiée de « passion intraitable[32] », la haine peut donc, avant d'éclater, être totalement silencieuse au point de sidérer ceux qui en sont les cibles ou les témoins, impuissants ou complaisants. Aussi, un « régime haineux » particulier équivaudrait à un moment singulier où des haines diverses convergeraient, mêlant les rancœurs et les aversions individuelles aux exécrations collectives. De la sorte, comme Marcel Mauss l'avait suggéré en 1926, dans la première mouture destinée à ses étudiants de son célèbre manuel, se dessine une « tonalité morale[33] » propre à une société, mais aussi à une époque. Pour comprendre les sociétés du passé et celles du temps présent, il importe de se mettre à l'écoute des plaintes journalières, des mots récurrents, des perspectives du quotidien, des inquiétudes, des objets de détestation, des aspirations, des promesses, des espoirs, en un mot d'une psychologie collective qui constitue une atmosphère.

Noirceur psychique

À lire les articles, les reportages de la presse d'opinion, et les correspondances privées, nul doute que des malheureux sont menacés, pressurés ou broyés par un adversaire impitoyable et égoïste. En 1928, Bertrand Russel s'interroge sur le besoin de scepticisme. Pour lui, l'existence offre également de multiples exemples du besoin de haïr : « Nous n'aimons pas être privés d'un ennemi ; nous avons besoin de haïr quelqu'un quand nous souffrons. »

31. Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, introduction d'Antoine Prost, Paris, Belin, 2010 [1946], p. 447-448.
32. Jacques Hassoun, *Les passions intraitables*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2000 [1993], 142 p.
33. Marcel Mauss, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1947 [1926], p. 202.

Et d'ajouter : « Il est si déprimant de penser que nous souffrons parce que nous sommes des imbéciles ; pourtant, si l'on considère la masse de l'humanité, c'est cela la vérité. » Puis il poursuit, s'attachant plus particulièrement à la vie politique et donnant l'exemple du traité de Versailles, au fait qu'« aucun parti politique ne peut acquérir une forte influence sans exciter la haine ; il doit toujours avoir quelqu'un à réprouver[34] ». Relisant le *Capital* de Karl Marx, il y voit, en fonction de l'ordre des chapitres, une construction visant à exister une haine terrible et à « stimuler l'ardeur martiale contre l'ennemi[35] ». De 1830 à 1930, la haine sans être interdite – il n'y a pas de règles éthiques, de préceptes religieux ou d'instruction civique qui la proscrivent ouvertement – n'est pas non plus librement autorisée. Elle garde quelque chose de honteux. Ce n'est qu'à partir des années 1930 qu'elle change à la fois de registre et d'intensité.

Mais il existe encore, loin de la scène politique, d'autres haines qui ne demandent qu'à se rencontrer, s'affronter, se vivifier, y compris entre générations, opposant les modernes et les anciens. Pour des personnages installés, tout ce qui apparaît nouveau constitue une menace, dérangeant des habitudes, mettant en cause des certitudes : « Nous voyons chaque jour des gens qui défendent communément l'esprit confondre l'éternel et le ranci, et donner une haine méchante, agressive, diabolique, une haine de vieux à tout ce qui naît et porte la promesse de demain[36]. » Reproches, ressentiment, aigreur, nourrissent les haines variées, interpersonnelles ou collectives.

La haine, indépendamment de son objet, apparaît souvent comme une conviction qui entre en résonance avec les affects du moment. Le point de départ consiste à décréter l'existence d'un problème : la « question conjugale », « la question sociale », la « question juive », la « question féministe », la « question bohémienne », la « question communarde », la « question prussienne »… et d'organiser autour de chacune une riposte. Le problème dévoilé est présenté comme objectif : il existe et il n'est pas besoin de le démontrer. À partir de là, le monde peut être réorienté et chacun se trouve conforté dans ses convictions qui ont alors des allures de croyances. Plus elles sont fortes et plus elles se montrent imperméables à toute critique. La logique n'a pas de prise et les raisonnements ne parviennent pas ébranler les convictions. Les personnes haineuses présentent de fortes ressemblances avec les fanatiques. Elles ne doutent pas. Leurs cibles, tantôt personnalisées, un ennemi nominal, tantôt diluée, une communauté vague comme les bohémiens que les haineux ne sont pas capables de désigner par leur nom, sont pourtant certaines. Les fanatiques, disent les lexicographes, sont emportés dans un zèle outré, ils s'apparentent également aux paranoïaques

34. Bertrand Russel, *Essais sceptiques*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Le Goût des idées », 2011 [1928], p. 145.
35. *Idem*, p. 147.
36. *Esprit*, 1932/10, p. 265.

que la psychiatrie découvre en 1930. L'état pathologique de ces derniers ne saute pas aux yeux, car, écrit Henri Claude, ils sont capables de réunir une foule d'arguments judicieusement choisis et peuvent faire preuve de capacités intellectuelles remarquables dans nombre de domaines. Mais au moins l'un deux aboutit, malgré un raisonnement particulièrement serré, à des aberrations, du fait qu'il repose au départ sur « des prémisses fausses[37] ». Certes tous les haineux ne souffrent pas de troubles psychiatriques, mais la maladie avec ses délires et ses troubles du comportement renseigne sur des dispositions et des façons de raisonner poussées à l'extrême. D'une certaine manière, elle souligne, en les épaississant, des traits de caractère qui deviennent ainsi plus visibles. Mais pour les haineux, au-delà de toute tentative de pathologisation, ceux qu'ils exècrent sont des êtres mauvais. De la sorte, il n'y a guère de place pour la culpabilité. Ils rêvent d'en devenir les maîtres absolus, soit en les humiliant et en les maintenant dans cette position, soit en les rejetant hors du cercle des semblables, en les condamnant en quelque sorte à l'exil intérieur ou en les contraignant au départ au-delà des frontières, soit encore en les tuant ou en les maintenant vivant mais en les faisant disparaître du cercle des proches ou de la vie publique. La haine est aussi une rhétorique du trop. Il y a trop de vagabonds, trop de suffragistes, trop de juifs, trop de jeunes, trop de permissivité, trop de laxisme… Les personnes haineuses sont persuadées d'être dans leurs droits, leur acharnement est légitime et la haine leur donne aussi la certitude d'exister. De l'autre côté, comme dans un miroir mais sans réciprocité, les personnes haïes, sont transformées par leur persécuteur. Elles ne peuvent l'ignorer et, dans certaines circonstances, sont obligées de changer de manière de vivre et voient leurs représentations du monde bouleversées à jamais. La haine est bien, pour celui ou celle qui en est l'objet à l'origine d'un traumatisme psychique[38].

Face à ce sentiment destructeur, il n'existe pratiquement pas de discours de délégitimation, comme si la haine ne pouvait pas faire partie du répertoire émotionnel. La haine apparaît ainsi comme une violence psychique, à la fois pour celui qui l'éprouve, sortant d'une certaine manière de lui-même, et pour la personne ou le groupe visé. Elle est une menace, parfois suivie d'effets, de s'en prendre à l'intégrité physique d'autrui. Les images de dépeçage et de massacres inscrites dans la mémoire collective ne laissent guère de place au doute sur le sort réservé aux victimes de la haine si les haineux venaient à l'emporter et accomplissaient leurs desseins.

Vivre la haine revient souvent à demeurer en arrière, à ressasser des griefs, à comptabiliser des affronts, à enregistrer des malheurs, à revivre des frustrations, à refaire aussi l'histoire de soi et de la France. À l'aigreur du

37. Henri CLAUDE, *Psychiatrie médico-légale*, Paris, G. Doin et Cie, 1932, p. 206.
38. Claude BARROIS, « Action du traumatisme, traumatisme en action, action sur le traumatisme », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 1985, nº 31, p. 239-257.

passé s'ajoute aussi l'inquiétude face à l'avenir. Les haineux s'effrayent de ce qu'ils devinent ou bien de ce qu'ils ne connaissent pas. Les projections dans un futur proche s'avèrent angoissantes. L'avenir est perçu comme hostile, chargé de dangers dont on entend les grondements. Rien ne semble vouloir apaiser les souffrances issues du passé ou promises dans les prochaines années, si ce n'est le recours à la violence psychique, qu'elle vienne de soi ou qu'elle soit proposée de l'extérieur. La haine permet de supporter une situation, elle éclaire l'avenir, et donne une direction. En effet, dirigée contre une cible, puis fixée sur un individu ou une communauté, elle offre une perspective à ceux qui sont désemparés ou qui ont besoin d'explications simplistes pour eux-mêmes ou pour mobiliser partisans et affidés. Pour lui résister, il faut vivre dans le présent et accepter la complexité de la société, mais les gains psychiques apportés par la haine sont, dans l'immédiat, importants car elle donne une raison d'exister, une clé de compréhension de son entourage, une explication du monde tel qu'il est perçu, et elle apparaît comme une promesse de vengeance.

Personne ne revendique ouvertement le droit à la haine ce qui serait contraire à la culture dans laquelle chacun évolue, de la sorte se produit bien une « dissonance cognitive[39] », même si des individus et des groupes bénéficient dans leur capital psychique, de dispositions « méchantes[40] ». En effet, par rapport à sa formation, à sa famille, aux valeurs du groupe, aux préceptes moraux et religieux, il faut pouvoir justifier des pensées, des paroles et des actes. Le grand écart entre des représentations initiales et des pratiques n'est pas insurmontable. Pour mettre en conformités les unes avec les autres, il suffit d'exclure du groupe des semblables celui que l'on exècre transformé en ennemi. Il doit être rabaissé, métamorphosé en quelque chose d'insignifiant pour faire la démonstration de sa propre grandeur. Dans cette perspective, la haine élève celui qui l'éprouve. Les personnalités et les groupes haineux qui finissent par s'imposer, soit brutalement soit insidieusement, et à faire partager leurs émotions à d'autres, soulèvent une série de questions. Certaines relèvent de la construction d'un sujet et d'une trajectoire individualisée ; d'autres de la psychologie collective. Les haineux, rappelons-le, suspendent les règles juridiques et les obligations morales. Ils s'autorisent ce que l'éducation leur a interdit. Presque tout doit tourner autour d'eux ou de leurs conceptions, il leur faut vaincre un ennemi, en triompher, le fouler au pied. Sans aucun doute les haineux présentent des traits communs avec les tortionnaires et les auteurs de massacres qualifiés d'hommes ordinaires[41]. Ce n'est pas le regard de la victime qui leur importe,

39. Leon FESTINGER, *A Theory of Cognitive dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1962 [1957], 291 p. ; et pour une actualisation de la notion, David VAIDIS, *La Dissonance cognitive : approches classiques et développements contemporains*, Paris, Dunod, 2011, 218 p.

40. Robert STOLLER, *La Perversion : forme érotique de la haine*, Paris, Payot, 1978, 230 p.

41. Soulignons que pour la période 1830-1930 il n'existe pas de travaux similaires à ceux portant sur la Seconde Guerre mondiale, une étude des « massacreurs » reste à faire.

mais le leur. C'est à leurs propres yeux qu'ils doivent conserver l'estime de soi. Les haineux ne se remettent pas en cause, ils justifient toujours leur aversion et rejettent la faute sur l'autre. Dans le couple, la haine conjugale est vue comme le résultat de brouilles et de disputes permanentes, d'humiliations et de coups incessants ; sur la scène publique, Drumont ou Maurras affirment que l'antisémitisme n'est que la juste réponse à la haine des juifs ; Thiers que la répression sanglante n'est que le châtiment approprié à l'égard des mesures haineuses prises par les membres de la Commune. Dans la sphère politique comme dans l'univers social se déploient des discours de justification qui n'évoquent pas la haine des vainqueurs ou de ceux qui en sont à l'origine, mais la nécessité de défendre l'emploi, l'ordre social menacé, la France éternelle ou la civilisation. Ces arguments se retrouvent aussi sur la scène internationale. Chacun, à son échelle et en fonction des circonstances, réduit l'autre à un type, lui-même ramené à l'état d'ennemi, selon un processus restitué par Georg Simmel[42].

Or, dépassant les individus pour s'emparer d'une collectivité, il arrive que l'esprit haineux finisse par l'emporter, balayant presque tout sur son passage. La noirceur psychique constitue assurément un événement historique[43], legs du XIX^e^ siècle qui a donné aux affrontements sociaux et politiques une couleur sombre, montrant aussi que l'on pouvait, par la violence la plus extrême, régler les dissensions et les différends et faire porter le poids de la culpabilité sur les épaules des vaincus ou des plus vulnérables. Sans doute faut-il insister encore sur le fait qu'il existe des déplacements parfois presque imperceptibles, difficiles « à objectiver », mais qui attestent, à des moments particuliers, de la « hausse du degré d'hostilité diffuse et dénuée de contenu précis, la valorisation d'une esthétique de l'agressivité cynique sans objet – mais qui en cherche – », une couleur sombre de l'humeur collective, pourraient se transformer en fossés insidieux entre les uns et les autres, entre soi et la « société[44] ». Sous l'apparence de l'harmonie sociale courent à la fois des discours subalternes, qui relèvent de l'infra-politique[45], et des sentiments hostiles dont la haine, cette passion froide qui exige l'anéantissement.

42. Voir de Georg SIMMEL, nombreuses remarques en particulier dans *Sociologie, études sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 1999, 756 p., *Le conflit*, Paris, Circé, 1992, 162 p., *Philosophie de la modernité 2*, Paris, Payot, 1990, 309 p.
43. Voir pour la situation contemporaine, Arlette FARGE, « L'essoufflement de la France est un événement historique », *Le Monde*, 30 mars 2010.
44. Véronique NAHOUM-GRAPPE, *Du rêve de vengeance à la haine politique*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Au fait », 2003, p. 29.
45. James C. SCOTT, *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009, 272 p.

Présence de la haine

La haine possède une charge émotionnelle considérable. Elle est une force de changement tout en étant l'une des réactions possibles et enveloppantes face aux mutations trop lentes, trop brusques ou trop incertaines. Pour autant, il n'existe pas de modèle théorique de la haine[46] ni de lecture unique. La haine c'est à la fois le refus du changement, ce qui contribue à donner davantage de relief et d'épaisseurs aux présupposés sociaux et culturels, et ce qui échappe au polissage des mœurs et à la culture des sentiments. Portée par des individus ou des groupes sociaux, la haine déliée et errante poursuit son chemin en quête d'une issue[47], faisant partie des éléments constitutifs de la personnalité et de la civilisation[48]. Sans doute, tout un chacun est capable de ressentir une bouffée de haine ou d'être l'objet d'un mouvement haineux. Sans aucun doute, dans l'inconscient collectif, existe un mécontentement diffus et confus. Mais, inscrite dans l'histoire personnelle des individus et des groupes, elle peut, en fonction des situations, basculer du côté de l'excès[49]. L'énergie haineuse s'avère redoutable, elle peut être stagnante puis se métamorphoser et devenir incandescente. Le haineux, à l'échelle individuelle ou collective, s'affranchit, lorsqu'il passe à l'acte, des préceptes moraux ou des règles de droit. Si la haine constitue la véritable part sombre de l'humanité[50], ce sont bien des hommes et des femmes concrets qui, en fonction des circonstances, peuvent passer à l'acte, dénoncer, condamner moralement, se réjouir du malheur d'autrui, se dissimuler, mais aussi se pavaner. La haine utilisée à des effets immédiats. Implacable et enivrante, elle conforte les personnalités haineuses, elle provoque des dégâts mentaux auprès d'individus et de groupes enfermés dans un processus de victimisation. À plus longue échéance, elle contribue à distendre les liens sociaux voire à les détruire.

Jouer sur les peurs, les envies et les frustrations est une manière de parvenir à ses fins, de faire la conquête de l'opinion ou de se lancer dans des aventures politiques. Toutefois, s'il faut construire une figure outrancière de l'autre, que l'on tient souvent pour vraie, préférant la créature imaginée au personnage réel, grossir le trait par la mise en discours, il n'y a pas souvent de passage à l'acte physique. Mais la haine publique est

46. Le schéma proposé par Robert J. STERNBERG n'apparaît guère efficient. Dans *The nature of hate*, publié en 2008, il propose un modèle théorique en forme de triangle : « *Negation of Intimacy, Anger/Fear et Devaluation/Diminution* », p. 60.
47. Nicole JEAMMET, *La haine nécessaire*, Paris, PUF, coll. « Fait psychanalytique », 1989, 144 p.
48. A. GREEN, « Culture et Civilisation(s), malaise ou maladie », *Revue française de psychanalyse*, 1993, nº 4, « Malaise dans la civilisation », p. 1029-1056.
49. Micheline ENRIQUEZ, *Aux carrefours de la haine*, Paris, Épi, 1984, p. 22.
50. « Au cœur des ténèbres de la haine, là où celle-ci est persistante, implacable, là où elle se nourrit d'elle-même et devient le seul objet d'une passion sans mesure », Jean-Baptiste PONTALIS, « La haine illégitime », *L'Amour de la haine*, *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 33, printemps 1986, Gallimard, p. 275.

un instrument efficace. En 1922, les *Cahiers d'aujourd'hui* rendent justice au caractère novateur d'un roman d'Octave Mirbeau. Dans *Les 21 jours d'un neurasthénique* on y découvrait toute sorte d'histoires dont celle d'une mainmise de l'opinion villageoise grâce à la haine. Le récit n'est pas anecdotique et pourrait servir de modèle relatif à l'art de la manipulation. Un ancien instituteur se présente aux élections législatives contre un marquis, sans cesse réélu. Devant deux cents « cultivateurs » normands, le candidat socialiste est ridiculisé non sur son programme mais sur sa mise, il a sorti ses plus beaux habits, et ne comprend pas « l'explosion de haine » soudaine à son endroit. Il a suffi d'une remarque pour susciter la haine méprisante et ricanante : « Est-ce que les vrais amis du peuple s'habillent en redingote… comme les étrangers… les rastaquouères, les juifs[51] ? » Il est présenté comme venant de l'extérieur. Lui qui prétend lutter contre les injustices n'est-il pas un privilégié, au service des nantis qui ne travaillent pas véritablement et dont la fortune tirée du négoce ou de l'usure est suspecte. Ici se retrouve en grande partie le programme du nationalisme fermé qui exclu l'autre et désigne des cibles. L'affirmation du marquis ne lui est pas propre, il s'agit de déstabiliser son adversaire, d'affirmer que l'on vit dans un monde certes clos mais à l'abri des menaces du monde moderne. Or dans la haine, se lit bien souvent une demande de protection. Le besoin de sécurité n'est pas si éloigné de la notion de pulsion d'autoconservation. Pour écarter ce qui peut provoquer le déplaisir ou menacer le moi, les hommes et les femmes peuvent mobiliser des ressources émotionnelles.

La haine est sans doute, avant tout, une forme de désarroi psychique en quête de réponses simples contre un autre qui prend des visages différents : une épouse, un étranger, un partageux, un protestant, un juif, un Prussien, un adversaire politique. Elle est bien souvent une opération de réduction. Avec elle et ses porte-parole, le monde perd de sa subtilité, de sa texture et de ses nuances. Il faut qu'il soit ramené à quelques grandes catégories. Le ressassement qui l'accompagne y contribue, embastillant dans les esprits une haine persistante que des circonstances peuvent amplifier et des personnalités instrumentaliser et libérer. La haine, passion funeste, est bien, même si elle n'est pas la seule, une force transformatrice majeure. Enfin la haine participe d'un répertoire émotionnel de l'action. Concernant la contestation ou la protestation collective, Charles Tilly avait naguère proposé de les regrouper en cinq grandes catégories à partir des formes que l'on pouvait repérer[52]. Nul doute que les haines froides, les haines ensauvagées et les haines instrumentalisées que nous avons observées appartiennent au registre de la mobilisation et sont les composantes d'un répertoire émotionnel en

51. Octave Mirbeau, *Les 21 jours d'un neurasthénique*, Talence, L'Arbre vengeur, 2010 [1901], p. 244-245.
52. Charles Tilly, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, coll. « L'Espace du politique », 1986, p. 541-547.

grande partie illisible qui commence seulement à prendre davantage de relief[53].

En fonction de l'angle d'observation, la haine possède ses héros et ses anti-héros que sont les figures de la détestation absolue. Elle est aussi parfois une sorte de baume, permettant d'apaiser les inquiétudes face à l'avenir et les peurs de perdre sa position. Elle donne du sens à une insatisfaction chronique, que ce soit dans le couple, à la ville ou encore dans la société. Qu'elle soit viscérale, bridée, épisodique, elle ne peut être réduite à un état irrationnel. Certes les antipathies peuvent être spontanées et se transformer parfois en sentiments plus forts et durables, mais la haine donne aussi la capacité de se mouvoir dans l'espace social, culturel et politique. Même si elle est détestable et condamnable[54], souvent classée parmi les « laideurs morales », elle est bien une forme d'intelligence sensible faisant appel à la fois aux émotions et à la raison. Elle permet de se situer dans l'univers familial, professionnel et dans la cité. Comprendre les inimitiés, saisir les logiques de l'hostilité, éviter les envieux et les jaloux, se méfier des adversaires intimes ou des ennemis plus impersonnels, sont autant de dispositions relevant de l'intelligence du social et offre une lecture complémentaire et nécessaire de ce qui fait fonctionner les sociétés. Si la haine est bien une unité anthropologique et un phénomène psychique, les motivations profondes des individus et des groupes, les manières de haïr, les haineux et les figures haïssables appartiennent à une époque qui tient en suspicion la passion funeste mais en fait aussi, en contrepoint des lectures historiques et politiques, l'énergie motrice de la civilisation.

53. Sophie WAHNICH, « De l'économie émotive de la Terreur », *Annales, HSS*, nº 4, p. 889-913 et *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, Éditions du CNRS, 2009.

54. Philippe SALTEL, « Haïr la haine ? », *Les philosophes de la haine*, Paris, Ellipses, 2001, p. 7-12. Et, du même auteur, *Une odieuse passion : analyse philosophique de la haine*, Paris, L'Harmattan, 2007, 364 p.

Table des matières

Introduction 9

Première partie
DÉCRYPTER

Introduction 27

Chapitre I
Interroger 29
La haine politique en héritage 30
La décimation de l'ennemi 32
La mise en intrigue de la haine politique 40
L'esprit de parti 45
La « plus funeste des armes politiques » 46
Les boucs émissaires 56
La politique sans les femmes : de l'oubli à la haine 61
La « malveillance généralisée » 61
Les antisuffragistes contre les hominstes 67

Chapitre II
Penser 75
Les penseurs des sentiments haineux 75
La grande menace 76
La haine sous l'œil du Collège de France 80
Les romans d'apprentissage 83
La haine romantique 84
Une énergie redoutable et libératrice 86
L'écriture à bas bruit 89
L'actualité de la passion funeste 90
La haine profonde 93

Deuxième partie

REJETER

Introduction 101

Chapitre III

Femmes exécrées, femmes massacrées 105

Les abominables mères 107

Images sociales et littéraires 108

La haine dans les prétoires 112

Justiciables et rivales 116

« La désapprobation brutale » 117

L'avocate : cette « hermaphrodite du progrès social » 120

La hargne masculine 123

Le Barbe bleue des servantes 124

Les tueurs de femmes 127

Chapitre IV

L'Autre, cet « errant » 135

Vagabonds et maraudeurs 136

La construction d'une sourde hostilité contre les « sans domicile certains » 137

Les cibles de la haine 144

Migrants et immigrants 147

Le « massacre lâche » des étrangers 149

La haine horizontale 152

Bohémiens et romanichels 154

« Un vif sentiment de répulsion » 154

Une haine qui vient de loin 158

Troisième partie

EXPÉRIMENTER

Introduction 165

Chapitre V

Les haines entre soi 169

Les impossibles ménages 171

La haine simple des « êtres malfaisants » 171

Les couples haineux connaissent une fin tragique 174

En famille 180

Frères et sœurs ennemis 181

La banalité de la haine 185

Proches et voisins 189
La haine en partage 190
Les haines clandestines : rumeurs ordinaires et billets anonymes 194

Chapitre VI
Le monde désassemblé 201
La haine autodestructive 203
Haines de métiers 203
Haines professionnelles 208
La haine rêvée des parias 211
La classe honnie 212
Secouer la torpeur 216
Les haines ensauvagées 219
Buzançais : « la horde des cannibales » 219
Decazeville : la jacquerie industrielle 223

Quatrième partie
INSTRUMENTALISER

Introduction 231

Chapitre VII
Les haines froides 237
Le déni du peuple 239
Les « hors société » 239
Le choix de l'intransigeance 244
« En tas ! » : la haine méthodique 248
La logique des massacreurs 248
La haine « génocidaire » 251
Le « guet-apens » moderne 260
L'événement épouvantable 260
La haine des anges 265

Chapitre VIII
De la haine sainte à la haine nécessaire 273
L'invention d'une nouvelle croisade 274
Le désir de misoxénie 276
L'idéologie haineuse 282
Le triomphe des « anti » 286
La glorification de la « haine féconde » 287
La solidarité des haines 290

La haine légitime. 295
L'Évangile du massacre 295
D'où vient la haine : la construction d'une archéologie 299

Conclusion 309

HISTOIRE

Frédéric Chauvaud

Histoire de la haine

Une passion funeste 1830-1930

Je ne l'aime pas, je le déteste, je l'abhorre, je le hais, je voudrais le voir mort, j'exige que le souvenir même de son existence soit effacé à jamais… autant d'expressions et de pensées, longtemps enfouies, disant le rejet, l'appel à la vengeance et le rêve de destruction. Les discours et les gestes haineux prolifèrent aujourd'hui. Ils ont pour cible une conjointe, un voisin, un adversaire politique, une ministre, une communauté… Souvent appelée la passion funeste, la haine a toujours existé mais elle possède une histoire. Ses expressions, ses modalités, ses logiques, ses objets et ses effets ne sont ni identiques ni immuables.

Pour en rendre compte, il s'avère essentiel de retenir une séquence historique « moyenne » située entre deux paroxysmes, la Révolution et Vichy, plus précisément entre 1830 et 1930. Pour la caractériser, la fiction et les discours savants se sont mis à la recherche de formules : sentiment destructeur, pulsion puissante, émotion impérieuse, énergie libératrice et redoutable… Pour l'analyser, il convient de croiser les ressources documentaires et historiographiques afin de se demander comment la haine naît, se manifeste, se développe et parfois est instrumentalisée, à une échelle interpersonnelle ou bien collective. Pour la comprendre, dans une perspective d'histoire des émotions et d'histoire sensible, il importe d'écouter les hommes et des femmes du passé afin de restituer des paroles, des pratiques et des horizons d'attente.

Le présent ouvrage est un essai qui replace la passion funeste dans son époque et cerne ses raisons évoquées par les contemporains. Si la haine est à sa manière une forme de rationalité permettant de se mouvoir dans l'univers social, elle est une « figure du pensable » et un ressort psychologique déterminant, donnant la possibilité de comprendre ce qui anime les individus et les sociétés.

Frédéric Chauvaud, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Poitiers, responsable de l'axe « Sociétés conflictuelles » du Criham (EA : 4270), est un spécialiste de la violence, du corps brutalisé et de la Justice. Auteur de nombreux ouvrages, il a notamment publié ou dirigé Boucs émissaires, têtes de Turcs et souffre-douleur *(2012),* Le droit de punir *(2012),* Clameur publique et émotions judiciaires *(2014),* Au voleur ! *(2014).*

PUR

Publié avec le soutien de l'université de Poitiers

9 782753 533332

ISBN 978-2-7535-3333-2

www.pur-editions.fr

21 €